A 822,701

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

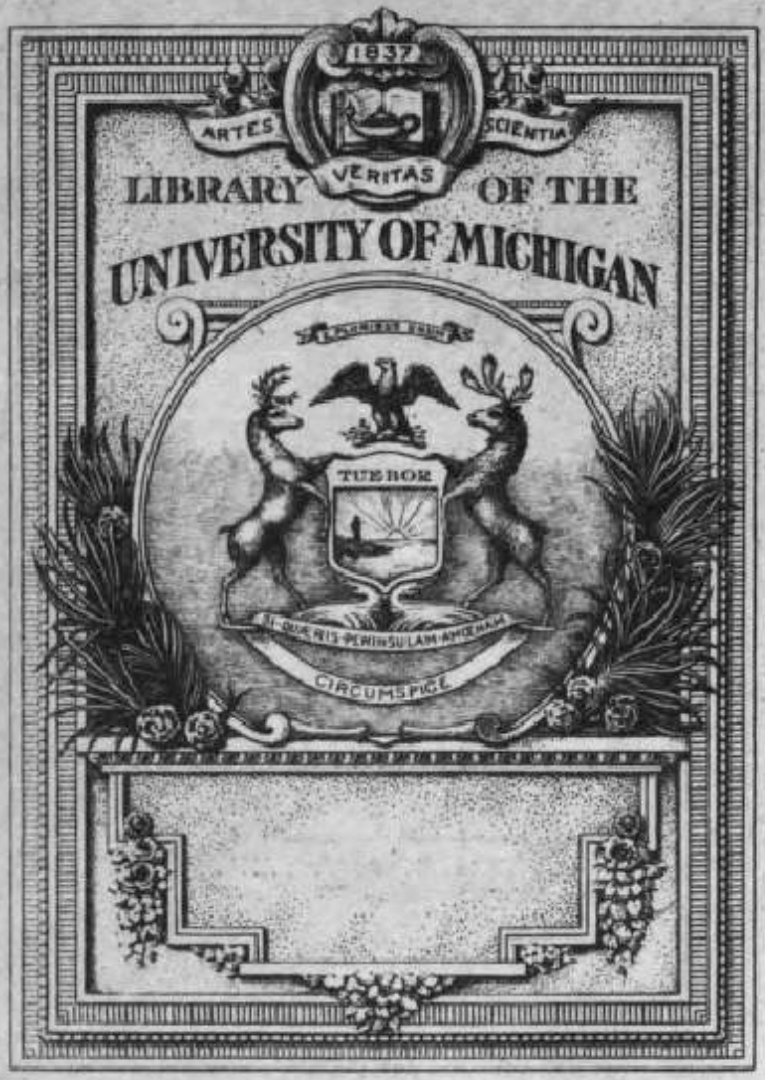

Digitized by Google

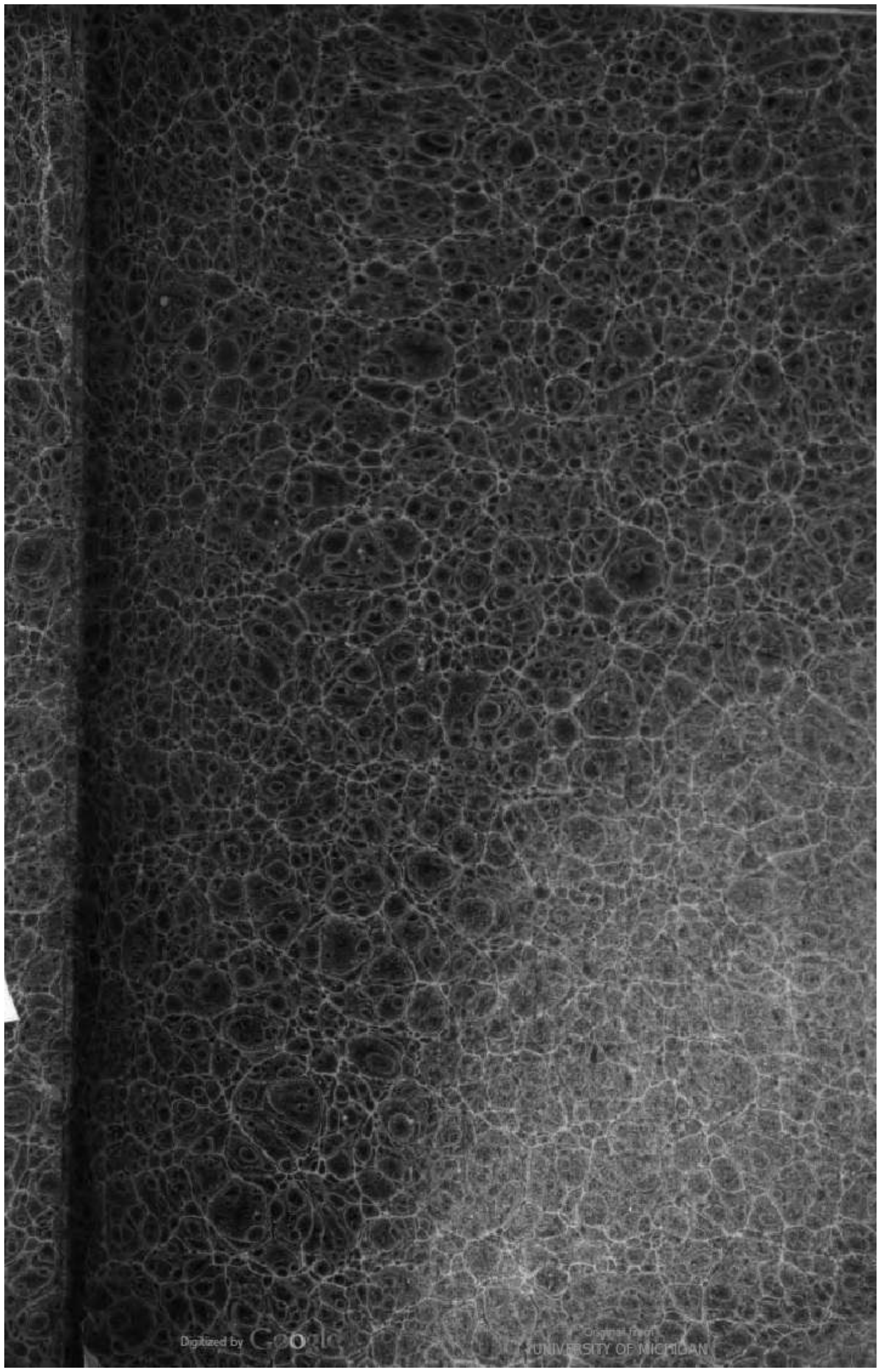
Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

293

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

DC
146
.S135
F62

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Google
Digitized by
UNIVERSITY OF MICHIGAN

SAINT-JUST

ET

LA TERREUR

I

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ÉTUDES RÉVOLUTIONNAIRES,

PAR M. ÉDOUARD FLEURY.

Ouvrages parus :

CAMILLE DESMOULINS et ROCH MARCANDIER. — *La Presse pendant la Révolution,* par M. Édouard FLEURY. 2 vol. in-12. Prix : 7 fr.

BABOEUF et LE SOCIALISME EN 1796, par M. Édouard FLEURY. 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50 c.

SAINT-JUST et LA TERREUR, par M. Édouard FLEURY. 2 volumes in-12. Prix : 7 fr.

Plusieurs autres *Études et Portraits revolutionnaires* paraîtront successivement

Paris.—Imprimerie Bonaventure et Ducessois, 55, quai des Augustins.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ÉTUDES RÉVOLUTIONNAIRES.

SAINT-JUST

ET

LA TERREUR

PAR M. ÉDOUARD FLEURY

TOME PREMIER

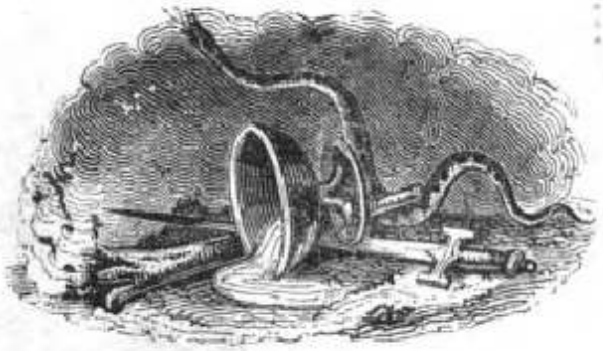

PARIS

DIDIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

35, quai des Augustins.

—

1852

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

INTRODUCTION.

Nous sommes de l'avis de M. de Sainte-Beuve :

« En fait de critique et d'histoire littéraire, il n'est » point, ce me semble, de lecture plus récréante, » plus délectable, à la fois plus féconde en enseigne- » ments de toute espèce, que les biographies bien » faites des grands hommes : non pas ces biogra- » phies minces et sèches, ces notices exiguës et » prétentieuses où l'écrivain a la pensée de briller et » dont chaque paraphrase est effilée en épigramme ; » mais de larges, copieuses, et parfois même diffuses » histoires de l'homme et de ses œuvres ; entrer en » son auteur, s'y installer, le produire sous ses as- » pects divers ; le faire vivre, mouvoir et parler,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

C 10-11-26 GK

INTRODUCTION.

Nous sommes de l'av le Sainte-Beuve :
En fait de critiqu e littéraire, il n'est
, ce me sembl re plus récréante,
électable, à l conde en enseigne-
de toute es es biographies bie
les grands non pas ces bio
nnces et notices exig
ieuses où a pensée de
aque pa effilée en é
larges t parfois
de l' ses œuv
r. le prod as-
vre, rler,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» comme il a dû le faire; le suivre en son intérieur
» et dans ses mœurs domestiques aussi avant que
» l'on peut le rattacher par tous les côtés à cette
» terre, à cette existence réelle, à ces habitudes de
» chaque jour, dont les grands hommes ne dépen-
» dent pas moins que nous autres, fond véritable sur
» lequel ils ont pied, d'où ils partent pour s'élever
» quelque temps et où ils retombent sans cesse. »

Nous acceptons volontiers pour nous-même cette définition et ce programme du travail auquel nous allons nous livrer, travail ardu mais consciencieux, copieux et fécond en enseignements sérieux et nouveaux tout ensemble, forcément diffus et que nous ne craignons pas de « submerger sous les détails, » suivant l'expression de M. Victor Hugo, difficile mais utile en un moment surtout où les successeurs de l'homme dont nous allons essayer d'esquisser la biographie telle que la comprend le maître, s'agitent violemment, reprennent en sous-œuvre l'entreprise politique et idéologique de Saint-Just, osent nier l'histoire et glorifier leur horrible idole.

Ce que nous allons essayer, le voici sans ambages, sans détours, sans précautions de la phrase, sans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

précautions de la pensée ; le voici crûment, sévèrement exposé en deux mots :

Il est une école politique qui, soit par intérêt d'avenir, soit par frayeur du passé, veut idéaliser Saint-Just. Pour dissimuler l'implacable dureté et les sanglants souvenirs, pour atténuer la portée de la tradition, les dévoués ont imaginé toute une légende poétique et chevaleresque. On ne nie pas les massacres, la tyrannie, la Terreur ; mais on présente l'égorgeur poussé comme par la main de la fatalité et obéissant à une pensée systématique, invincible, qu'il a trouvée toute faite en lui dès son enfance, dès son entrée en ce monde, contre laquelle il n'a pu se défendre et résister. Œdipe était plus à plaindre qu'à blâmer, quand une fatalité qu'on ne peut définir le rendait le héros de tant de forfaits que sa volonté seule et sa conscience ne l'auraient point conduit à commettre. D'un autre côté, on tressait au plus jeune des Conventionnels une couronne brillante de vertus privées, de sagesse, de continence, et on parait ce front terrible et rendu moins sombre d'une auréole magique dont l'éclat violentait le regard et pouvait faire oublier peut-être les souvenirs du Comité

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Salut Public. Si, de plus, tous, amis et ennemis, s'accordaient à reconnaître en ce jeune homme le courage du champ de bataille dans les plaines de Strasbourg et de Fleurus, le courage civil quand il marcha d'un pas si ferme à la mort, que lui manquait-il donc pour forcer l'admiration et les applaudissements de la foule ?

C'est cet échafaudage de vertus, le courage seul survivra, que nous voulons renverser, afin que le trop grand nombre d'honnêtes gens égarés à la suite de M. de Lamartine, de Charles Nodier, et de certains historiens intéressés à propager l'erreur, connaissent bien tout l'homme et l'apprécient à sa juste valeur.

S'il avait obéi à une pensée créée avec lui, insurmontable, à cette fatalité qui l'aurait rendu nécessairement cruel, Saint-Just dans ses livres que nous étudierons soigneusement, longuement, n'eût point chanté la Douceur, la Clémence en politique, l'Horreur du sang. S'il eût été sincèrement vertueux, s'il eût réellement aimé cette chasteté platonique dont il afficha les dehors austères aux dernières années de sa vie, il n'eût point écrit l'ignoble poëme dont la li-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cence et le dévergondage suffiraient seuls pour convaincre un homme de dépravation profonde.

Saint-Just a bien fait tous ses efforts pour préparer et fortifier l'illusion qui aveugle encore aujourd'hui beaucoup d'hommes honnêtes; il a bien essayé d'anéantir le livre de son début, le livre qui l'accusait si hautement d'hypocrisie, de tromperie. C'est ce livre dont nous userons comme d'un levier puissant pour jeter à bas tout son édifice d'artifice et de mensonge. Ce livre, écrit par lui dans un moment où il ne soupçonnait point encore l'immense attention qui s'attacherait à sa personne, le démasquera mieux que la discussion la plus impartiale, que les négations auxquelles on pourrait donner la haine pour principe.

Nous ne nous en cachons pas : cette étude, ou plutôt cette démonstration, sera très systématique, très durement radicale : nous en prévenons, dès nos premières pages, ceux qui seraient tentés d'ouvrir ce livre. Nous croyons à une corruption précoce et qui a tout gâté, à une scélératesse empreinte, c'est vrai, de grandiose et d'éclat, mais qui n'en est que plus haïssable.

Quand nous avons écrit la biographie de Camille

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Desmoulins, si nous avons eu beaucoup à blâmer, la force de la vérité nous a contraint à louer quelquefois. Nous subissions l'influence de notre conscience. Il nous a semblé loyal, en admettant des degrés dans le crime, de dispenser moins de blâme et d'horreur au poëte, à l'homme égaré par son imagination, qu'à l'égorgeur, qu'au terroriste. Tout coupable qu'il fût, Camille l'était moins que Hébert, son confrère en journalisme, par exemple. Nous le blâmions si sévèrement cependant, que nous avions peur d'en avoir dit trop de mal. Bien que cette fois encore nous détestions Saint-Just moins que Ronsin, pour ne citer qu'un de ces monstres qui déshonorent l'humanité, nous ne mériterons pas le reproche d'indulgence; non pas que nous écrivions en vue de l'approbation, mais parce que tout ce que nous avons lu, tout ce que nous savions, tout ce que nous avons appris, s'est gravé dans notre esprit sous la forme de l'horreur, mais disons-le aussi, d'un immense et douloureux regret : c'est que cet homme, si fort, si puissant sur lui-même et sur les autres, si considérable, si étonnant de hardiesse et d'audace, si profond de pensée et de conception, se soit laissé entraîner par les im-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

patiences de l'ambition, par les entraînements de son éducation première, par de fatales amitiés, hors des véritables voies sociales. Qui sait ce qu'un tel homme, mieux élevé, bien dirigé, bien inspiré, eût apporté de force aux institutions expirantes. Mais il était dit que tous ces présents de la nature, toutes ces qualités développées par l'étude et la méditation, devaient aller où allaient alors toutes les forces vives de la nation, les talents, la pensée, l'intelligence : à l'opposition, à l'idée révolutionnaire, à l'anarchie, au massacre, à la Terreur.

Nous serons donc d'autant moins porté à l'indulgence que tant de dons précieux ont été plus mal employés, d'autant moins porté à l'indulgence que l'on voudrait essayer aujourd'hui de refaire une république semblable à celle dont Saint-Just fut un des principaux souteneurs, et, pour la rendre possible, dissimuler les actions odieuses de cet homme sous le relief et l'apparât de vertus qu'on lui prête, qu'il sut feindre seulement, qu'il n'eut jamais. Ces grands exemples, ces succès, ces infortunes, ces punitions terribles, devront-ils donc toujours rester inutiles?

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

SAINT-JUST.

I.

Antoine-Louis-Léon-Florelle de Saint-Just, fils de Louis Jean de Saint-Just de Richebourg, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien maréchal-des-logis de gendarmerie, naquit le 25 août 1769, à Decize, petite ville du Nivernais. C'était, suivant l'expression vulgaire un enfant de vieillesse; car son père était alors âgé de cinquante-cinq ans. M. de Saint-Just avait eu aussi deux filles dont l'une est morte il y a quelque vingt ans peut-être, et dont l'autre, parvenue à un très-grand âge, vit encore retirée à Château-Thierry. Marie-Anne Robinet, la mère de Saint-Just, était née à Nevers, (1) et s'y était mariée. A quelle époque la famille de Saint-Just

(1) Morte à Blérancourt le 11 février 1811, âgée de soixante-seize ans.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vint-elle habiter la Picardie et Blérancourt. Nous croyons que ce doit être vers 1770 ou 1771. Ce que nous savons de précis, c'est que Saint-Just, que des biographes font naître à Blérancourt, arriva tout jeune dans le Soissonnais, où son père, probablement en quittant le service, vint prendre la direction des affaires d'un riche propriétaire de Morsain, dont il faisait cultiver les terres, dont il touchait les rentes. Un peu plus tard, nous voyons M. de Saint-Just quitter le village de Morsain et venir un instant se fixer à Nampcelles, petit village en 1790 enfermé dans le département de l'Oise et voisin de Blérancourt. Là, il acheta quelques biens qu'il dut faire valoir lui-même avant de se retirer à Blérancourt. Evidemment, un correspondant de la société des Jacobins de Paris a commis une erreur, quand il adresse aux clubistes une lettre où il leur raconte que, dans une cérémonie publique, le maire de Blérancourt, en répondant à un discours du jeune Saint-Just, alors lieutenant-colonel des gardes nationales du canton, lui parla de son père et de son grand-père qu'il a beaucoup connus, se répandit en éloges sur eux et lui prédit qu'il sera digne de ses ayeux. Il reste encore à Blérancourt un certain nombre de vieillards nés dans le pays et en sachant la tradition ; ils précisent la date de l'arrivée dans le pays de la famille de Saint-Just, en affirmant d'un parfait accord que Saint-Just n'avait alors que deux ou trois ans.

Par le récit de ces vieillards, nous apprenons que M. de Saint-Just, père, jouissait à Blérancourt d'une grande considération méritée par son affabilité, par une vie toute de probité et marquée par d'importants services.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Sa mère apparait comme une sainte et digne femme, économe mais charitable, douce et d'une grande faiblesse. Si le père eût vécu, peut-être n'aurions nous pas à écrire la biographie du fils qui, dirigé par la main ferme d'un père et d'un ami, eût été l'un de ces bons citoyens dont le meilleur éloge à faire c'est qu'ils n'ont pas mérité l'attention de l'histoire, ce nécrologe de quelques grands citoyens et surtout des grands coupables de la politique.

La fortune de cette famille était des médiocres. La maison de M. de Saint-Just, située tout à l'extrémité de la ville et dans le quartier le plus retiré, offrait l'apparence modeste de la retraite qu'un sage s'est choisie. Elle existe encore avec toute sa physionomie d'alors. Petite, basse, sans étage, précédée d'une grille en bois sur une rue étroite aboutissant à la campagne, elle prenait vue par derrière sur un assez vaste jardin maintenant appartenant à plusieurs petits particuliers. Il reste aujourd'hui de ce verger une vieille et ombreuse charmille baignant ses racines chenues dans un ruisseau au murmure duquel se promenait sans cesse, lisait, écrivait et rêvait l'ardent jeune homme dont l'histoire ne soupçonne pas les écarts d'imagination. Nous avons visité et longtemps questionné une brave vieille femme de soixante-dix-huit ans qui, dans sa jeunesse, fréquentait la maison des dames de Saint-Just. « Toujours il était sous cette char- » mille, » nous disait-elle en parlant de celui dont alors on était loin de soupçonner la réussite si prompte et la chûte si terrible. « Il s'y promenait seul en déclamant tout haut, » ou en lisant. Il y était sans cesse à écrire. Quand il en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» sortant pour reparaître à la maison, il nous disait des » choses terribles, il nous prédisait tout ce qui arrive- » rait. Nous l'admirions et nous étions effrayées. »

D'après ce qui nous apparaît, la vie était facile pour cette famille avant la mort de son chef qui, aux revenus de quelques biens dans le pays et aux environs de Noyon, joignait ses pensions de retraite et de chevalier de l'ordre de Saint-Louis. Quand il mourut, âgé de soixante trois ans, le 8 septembre 1777, à cette aisance dut succéder, sinon la gêne, du moins plus de difficultés. Par les personnes qui ont fréquenté Mme de Saint-Just jusqu'à sa mort arrivée dans les premières années de ce siècle, nous apprenons qu'elle vivait très retirée et soumise à plus d'une privation.

Le jeune Saint-Just n'avait guère que huit ans, quand son père, en mourant, le laissa sans appui, sans direction sérieuse. La tendresse d'une mère ne suffit pas pour dompter ces ardentes natures, que l'impulsion même plus énergique d'un homme, d'un père, ne sauve pas toujours de bien des écarts. La première éducation de la famille qui a tant d'influence sur la vie des jeunes gens dut complètement manquer à Saint-Just.

Quand son fils eut atteint l'âge où d'ordinaire les parents se séparent de leurs enfants et les confient aux soins, à la science de maîtres qui préparent le savant, le penseur et le citoyen, Mme de Saint-Just le remit entre les mains des Oratoriens du collège de Saint-Nicolas de Soissons. Leur pensionnat avait de la réputation. Là, l'enfant fit preuve d'une grande facilité. C'est notre meilleur élève, dirent bientôt les Pères en le montrant avec

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

orgueil. On a écrit que ses professeurs l'avaient surnommé *le Foudre de guerre*. Ce mot nous paraît invraisemblable et fait après coup. On raconte encore qu'un de ses professeurs, dans un jour de divination prophétisante, aurait dit de lui qu'il serait plus tard ou un grand homme ou un grand scélérat. Un honorable vieillard qui vit encore à Coucy-le-Château et qui a suivi les classes des Oratoriens de Soissons en même temps que Saint-Just, nous a affirmé la vérité de cette sorte de prédiction. Le jeune Saint-Just avait rimé quelques vers contre la religion; ils furent saisis par un professeur qui, frappé de cette précocité de talent et de perversité, s'effraya de l'avenir que cet enfant se promettait à lui-même et au monde, et put dans sa douleur soulever, pour y lire, un des coins des mystères futurs.

Le vieillard de Coucy nous disait encore qu'au collége Saint-Just se montrait déjà froid et réservé. Loin du tumulte des jeux bruyants de ses jeunes condisciples, nous ne disons pas de ses jeunes amis et pour cause, il errait livré à ses réflexions qu'on ne troublait pas sans danger. Il infligeait de sévères corrections à l'imprudent qui le tourmentait dans ses accès de rêverie.

Il se faisait déjà remarquer dans ses amplifications, nous dit la même personne; c'était le plus habile dans ce genre de composition où se découvre la puissance future de la pensée, la rare qualité de l'initiative. Dans ses hautes classes, c'était de créer qu'il préférait s'occuper, dédaignant les faciles succès des traductions latines ou françaises.

La puissance de l'assimilation par la mémoire devait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'ailleurs admirablement le servir dans ses études favorites ; car, bien qu'on en ait dit, Saint-Just avait une admirable mémoire. C'est lui qui va nous en fournir une preuve. Il lui suffisait de lire deux fois un passage d'auteur pour le porter à toujours gravé dans son esprit. C'est ce qui explique comment, dans un âge si peu avancé, il put tant savoir. Ce pouvoir d'assimilation par le souvenir l'avait immensément aidé. On trouve, dans les Mémoires de Barère, de piquants détails sur la grande confiance de Saint-Just dans sa mémoire. Ce que nous allons dire peut paraître appartenir à une thèse générale ; évidemment, c'est de lui-même que Saint-Just entend parler.

Saint-Just et Barère causaient un jour de questions littéraires. Ils se trouvaient en désaccord sur la meilleure méthode d'apprendre et de retenir. Barère croyait à la nécessité d'extraire et d'écrire. Saint-Just voulait au contraire tout confier à la mémoire dont la mission est de rappeler à propos les trésors de science qu'on lui a remis en dépôt. « La méthode des extraits est très peu utile, » disait-il à Barère. « Quand vous êtes frappé ou d'une » maxime ou d'un développement, ou de telle autre » chose dans un livre, lisez deux fois ; vous vous en sou- » viendrez. Couchez par écrit, votre mémoire se repo- » sera sur votre extrait; elle deviendra paresseuse, et » toute votre instruction sera dans des cartons. » — « Les » anciens n'étudiaient qu'en apprenant les morceaux des » grands maîtres, » répondait Barère. — « Oui, mais » *par cœur*, » répliqua Saint-Just en appuyant sur ce mot. Barère ajouta : « Démosthènes voyagea chez les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» Egyptiens pour y étudier et extraire. » — « Je le nie, » dit Saint-Just. Comme Barère, continuant sa démonstration, soutenait que Tacite élevait son génie en faisant des extraits qu'il appelait *excerpta*, Saint-Just l'interrompit pour poser ce principe : « Cette idée est bonne, si » l'on parle des traductions des langues étrangères. Les » extraits des livres nationaux sont rarement utiles. Ils » servent pour l'érudition sans perfectionner l'entende- » ment. »

Doué d'une ambition précoce qu'alors on décora du titre d'émulation, très-retiré en lui-même déjà, déjà fier et hautain, Saint-Just apprenait avec ardeur, moins pour apprendre que pour dépasser ses camarades. La tradition existe encore de ses heureuses dispositions, de sa ténacité et aussi de cette ambition qui était peut-être de la jalousie.

Au collège, Saint-Just se fit encore remarquer par son ardeur à rimer de petits vers. Il en écrivait sans cesse. Ses camarades lui avaient donné le surnom de d'*Assoucy*, et comme on ne lui avait pas caché que ce d'Assoucy était un très-mauvais poëte, l'enfant entrait alors dans des transports de rage. Il n'en persistait pas moins à aligner des rimes.

Des vieillards, que nous avons consultés et interrogés, se rappellent aussi la fermeté précoce de son caractère. Une anecdote, dont nous ne garantissons pas l'authenticité, mais qui ne manque pas d'un certain aspect de vraisemblance, nous donne une idée de ce qu'il était au collège. Irrités de la sévérité de leurs professeurs, mécontents aussi du régime assez maigrement spartiate à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'aide duquel on leur enseignait la sobriété, les élèves se soulevèrent. Parmi les plus exaspérés, parmi les plus mutins, parmi les plus entêtés surtout, Saint-Just se fit remarquer. Il fut résolu qu'on mettrait le feu au collège et que, pendant le tumulte, on s'évaderait. Le déterminé jeune homme aurait reçu la périlleuse mission d'allumer l'incendie, et, la nuit venue, muni d'une lanterne qu'il cachait sous ses vêtements, il se serait glissé dans la cour à traverser pour parvenir au bâtiment condamné au feu. Un gardien veillait et faisait sa ronde. Il aperçut Saint-Just qui, dit-on, essayait d'accomplir son funeste dessein. L'enfant fut saisi tenant encore la bougie, pièce flagrante de conviction. Il lutta contre le maître de toutes ses forces, avec l'énergie du désespoir et de la honte. Conduit devant le Père supérieur, il refusa de nommer ses complices et les chefs de l'entreprise. On le jeta au cachot. Rien n'y fit. Pour le forcer à des révélations, on ne lui apporta plus qu'une ration fort maigre et insuffisante; il en jeta une portion par la fenêtre et s'obstina à ne plus parler. On ajoute même qu'il répondit par cette bravade aux instances de ses maîtres essayant de vaincre cette obstination d'enfant : « Allez raconter au Principal ce » que vous avez vu, et dites-lui que Saint-Just, prévoyant » bien d'autres violences, s'endurcit à les supporter avec » courage. » Cette aventure se serait terminée par l'expulsion du collège de Soissons du jeune entêté que les Pères Oratoriens auraient renvoyé à sa famille. Le trait est bien dans la nature de l'homme, quoique nous n'y ajoutions pas foi. Nous savons que Saint-Just termina ses classes chez les Oratoriens de Soissons. Son condisciple de Coucy

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nous affirme avoir connu Saint-Just au collège de Soissons, faisant sa rhétorique. C'est là un démenti péremptoire à Barère qui, dans une courte et fautive biographie de Saint-Just, le fait étudier à Paris sous le célèbre Daunou. (1).

Les études de Saint-Just, quand il était au collège encore, les auteurs qui lui tombèrent plus tard entre les mains, eurent une étrange influence sur sa pensée et sur son style. Au collège, Tacite l'attirait par sa concision, par l'apreté de son langage plein d'amertume, dur et austère à force d'être serré, et par cela même si difficile à comprendre qu'il éloigne la grande majorité de ces jeunes esprits charmés plus facilement par l'élégance aimable des poëtes latins du siècle d'Auguste. La lecture de Montesquieu, de Machiavel, de Jean-Jacques, des philosophes, eut ensuite de singuliers attraits pour lui; mais, par-dessus tous, le sentencieux et dogmatique Montesquieu lui apparut constamment comme le meilleur des modèles à suivre. Il le lisait et le relisait sans cesse. Il ne pouvait s'en séparer.

La sévérité abstraite de ces études mal dirigées, ou plutôt point du tout dirigées par une mère ignorante de la philosophie, de ses sophismes, de ses paradoxes, de ses erreurs et de ses dangers, n'empêcha pas l'imagina-

(1) En 1786, voici quel était le personnel de Saint-Nicolas-des-Oratoriens de Soissons, et par conséquent quels furent les professeurs de Saint-Just : Sulpice-Marie de Molier, supérieur et Principal du collège, probablement tenant la chaire de philosophie; François-Marcel Pruneau, préfet des études, et François-Joseph Monnier, professeur de rhétorique.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tion du jeune homme de s'exalter singulièrement à la lecture des pages libertines qu'il rencontrait trop souvent à la suite de pages austères et guindées dans ses auteurs favoris. Dans l'œuvre de Voltaire, *La Pucelle* coudoyait le *Dictionnaire Philosophique*. Diderot avait écrit *la Religieuse* à côté de ses paradoxes. Le *Temple de Gnide* avait précédé l'*Esprit des Lois*. Les ardeurs sensuelles de la *Nouvelle-Heloïse*, des *Confessions de Pygmalion*, n'étaient point éteintes par les controverses du *Contrat Social*, de la *Profession de foi du Vicaire Savoyard*. Il s'ensuivit que l'esprit et le cœur de ce jeune homme qu'aucun guide sûr et aimé ne conduisait à travers ces périls nombreux, ces écueils inévitables et mortels, s'égarèrent à la fois. Il y trouva la forme, il y perdit la raison.

Jeune, ardent, beau de visage, spirituel, agréable de manières, plein de volonté, n'ayant jamais connu la timidité qui parfois tient lieu de sagesse, il marqua son séjour à Blérancourt par des succès si nombreux et si bruyants que la petite ville en fut bientôt tout occupée. Compromis déjà, dit-on, dans quelques aventures galantes avec de grandes dames qui se seraient chargées volontiers de former ou de déformer le cœur d'un si charmant cavalier, il poursuivait encore de ses tendresses banales et compromettantes les fillettes et les femmes de Blérancourt et des villages voisins. C'était de la part des pères et des maris un long concert de doléances auxquelles Mme de Saint-Just et ses amis n'auraient pu apporter fin qu'en faisant, dit-on, momentanément disparaître ce jeune fou; ce qui ne le corrigea point. Nous le verrons.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il est une chronique qui est arrivée jusqu'à nous, alors que nous ne songions point encore à entreprendre la difficile biographie de Saint-Just, chronique dont on trouve la trace bien indiquée, bien précise, très vivante, dans la mémoire de quelques anciens du pays qui viennent à peine de disparaître. Ils se la racontaient entre eux et la redisaient à tous, bien longtemps avant que l'on crût utile de faire revivre, pour l'intérêt et les enseignements d'aujourd'hui, les souvenirs de la Révolution et des révolutionnaires. A cette heure malheureusement, nous ne pouvons plus prouver; mais le fait est toujours bon à noter.

Sur les bords de l'Aisne, quand on avait traversé la vieille et sombre ville de Vailly, on apercevait au fond d'un vallon très pittoresque les vastes bâtiments du couvent des Picpus de Vailly. Ils servaient de maison de correction. C'était là (1) que les R. P. Picpus emprison-

(1) Le couvent des Picpus contenait, outre l'établissement de correction, un hospice d'aliénés où l'on ne recevait que les personnes aisées et pouvant se traiter à leurs frais. Les détails que nous donnons sur la réclusion passagère de Saint-Just proviennent du médecin attaché à l'établissement des Picpus. Des vieillards, dont les uns viennent à peine de disparaître dans la tombe, dont d'autres vivent encore à l'heure où nous publions cette étude, nous les ont confirmés. Il y a une vingtaine d'années encore, des contemporains connaissaient et montraient, nous dit-on, dans les bâtiments du couvent des Picpus, la chambre où avait été enfermé Saint-Just. C'est, pendant sa détention, qu'il aurait, donnant ainsi cent fois raison à la sévérité de sa famille, composé l'ignoble poëme d'*Organt*, s'il fallait les en croire.

Nous devons, pour rester sincères, avouer que nous avons vainement interrogé les registres statistiques où le directeur des Picpus dressait annuellement la liste des détenus; mais nous ajouterons que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

naient, prêchaient le plus qu'ils pouvaient, et réformaient, quand ils le pouvaient, les fils insoumis et libertins des nobles familles des environs. Saint-Just y aurait été enfermé. Il y serait resté quelques mois, expiant ainsi, dans le silence et la retraite, son excessive licence et les entraînements de son cœur.

Ce libertinage de la très première jeunesse n'eût pas suffi pour nous permettre de nier formellement ce puritanisme de vertu dont se parent avec fracas les dernières années de Saint-Just. Mais nous touchons au moment de constater un fait cette fois trop prouvé et bien compromettant pour cette austérité et les admirations passionnées de cette vertu si pure. Nous voulons parler de la publication d'un poëme sur l'étude duquel nous nous appesantirons avec tout le soin qu'il nous paraît mériter, avec une attention dont on ne tardera point à comprendre la portée.

Il est un livre, aujourd'hui rareté bibliographique à peu près introuvable, si ce n'est dans les grands dépôts publics; livre que les chercheurs et amateurs de curiosités littéraires, seuls, ont vu et touché, nous ne dirons pas : lu; livre dont les biographes, qui se copient toujours, ne savent les uns qu'une tradition approximative, les autres que le nom encore souvent mal écrit; livre

l'état n'en a pas été fait pour l'année 1790. Ce compte-rendu annuel ne faisait d'ailleurs mention que des détenus enfermés sur des ordres du roi et nullement des corrections infligées par les familles à leurs enfants indisciplinés et libertins : deux causes expliquant suffisamment l'absence du nom de Saint-Just sur ces états, si réellement il a été interné à Vailly.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que l'histoire a dédaigné comme un détail, et dont nous voulons longuement parler, parce que de l'étude que nous nous proposons d'en faire, découlent certains enseignements utiles, des contrastes piquants, bizarres et inattendus, et surtout des notions inédites et curieuses sur le caractère et le talent de son auteur auquel certes, avant d'avoir lu notre travail, on n'eût peut-être pas osé attribuer de petits vers mignards, de la petite poésie licencieuse, des bergerades galantes, des paysages à la Wateau, des contes dévergondés, des lupercales honteuses, des inventions enfin qui dépassent les indignités politiques de la *Pucelle* de Voltaire, les saletés athées de la *Guerre des Dieux* de Parny, et les hardiesses de la littérature à l'usage des boudoirs et des petites maisons du temps de Louis XV.

Ce livre s'appelle *Organt*. C'est la première partie de la trilogie littéraire de Saint-Just.

Organt affiche la prétention de passer pour un poëme. Comme à peu près tous les poëmes, il se divise en vingt chants. Il a pour épigraphe ce vers moqueur d'une satire de Gilbert :

« Vous! jeune homme, au bon sens avez-vous dit adieu ! »

Il porte la date de 1789 et n'a pas de nom d'imprimeur. L'auteur annonce par dérision qu'il se vend *Au Vatican*. Malgré la grande liberté de l'époque et les excessives tolérances de la censure et de la police de la librairie, l'éditeur et l'imprimeur n'osèrent point se nommer. C'était là un de ces livres que les colporteurs devaient enfouir au fond de leur balle, que les libraires dissimu-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

laient soigneusement dans les mystères de ces tiroirs à double fond où les libertins, les filles entretenues et les prostituées, savaient que se cachait honteusement leur littérature de prédilection et couraient la découvrir. Peut-être *Organt* a-t-il été imprimé par ces presses clandestines d'où sortaient alors par millions de feuilles les pamphlets prétendus imprimés en Hollande, les journaux diffamateurs, les brochures incendiaires que la police poursuivait sans relache, saisissait, brûlait, et qui, phénix nouveaux et multiples, semblaient renaitre de leurs cendres.

Organt ne pouvait être avoué par un imprimeur et un libraire honnêtes. C'était là, en effet, un ouvrage infame comme le dix-huitième siècle en a trop produit; un livre de l'école de Crébillon fils, moins l'invention; un livre des mauvais jours de Voltaire, moins l'esprit et le style. On comprendrait ce poëme écrit par un vieux libertin sentant le besoin de réveiller ses désirs blasés, de les irriter par de vives et lubriques images; mais il nous étonne, venant d'un jeune homme à peine entré dans la vie, que toute la sève ardente de la jeunesse, de la vigueur et de la santé, enivre, qui par conséquent doit à peine trouver une heure à perdre dans la description de voluptés dont il commence seulement à jouir. A l'âge où Saint-Just composa *Organt*, on dévore de pareils livres pour plus tard les mépriser et les repousser du pied dans la fange, mais on ne les écrit pas; on cherche à savoir, mais on ne professe pas. Lire de pareils livres en se cachant n'est pas une dépravation morale; mais les faire nous semble un terrible indice de profonde corruption.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

On a beaucoup vanté la vertu de Saint-Just. On a parlé de sa continence égale à celle du Romain Scipion. Ses admirateurs ont loué sa force d'ame, son pouvoir héroïque sur lui-même. Sparte n'a pas, selon eux, de stoïcien plus sûr de dompter ses passions. L'homme qui à vingt ans écrivit l'ignoble poëme d'*Organt*, ne fut jamais sincèrement vertueux.

Nous avons dit que, en 1789, Saint-Just passait pour avoir été enfermé dans la maison correctionnelle des Picpus de Vailly, pour cause d'insubordination et de libertinage. Voici une anecdote, ou plutôt un fait cette fois très positif, très inconnu et très probant de sa vie intime.

En 1790, Saint-Just se passionna pour une belle et spirituelle jeune fille qui lui fut refusée et que des relations de convenance et de famille donnèrent à un jeune notaire, l'un des premiers du pays et plus tard membre de l'administration départementale de l'Aisne. Des relations intimes et coupables s'établirent entre les deux jeunes gens. Cette liaison, ouvertement scandaleuse, durait encore, quand Saint-Just fut envoyé à la Convention par les électeurs réunis à Soissons dans les premiers jours de septembre 1792. Saint-Just ne partit pas seul pour Paris, et Blérancourt compta bientôt un séducteur de moins et un mari désolé de plus. Celui-ci poussa les hauts cris, parla de vengeance. C'était à la fois un peu tard et un peu tôt. Saint-Just avait à Chauny un seïde ardent et dévoué, qui fit arrêter le mari, le garda quelque temps dans les prisons de la ville, et enfin l'envoya à Paris, où ce grand coupable d'une nouvelle espèce eût peut-être péri, sans le 9 thermidor.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

En ce moment, nous ne parlerons que pour mémoire des petits soupers de Clichy-la-Garenne, où Saint-Just, Robespierre, Barère, Dupin (de l'Aisne) le bourreau des fermiers-généraux, renouvelaient les beaux jours de la Régence.

Ces souvenirs et les anecdotes inédites par lesquelles nous avons commencé cette étude peuvent très bien servir de préface au premier livre écrit par Saint-Just.

Si, maintenant, à la poésie boueuse d'*Organt*, aux ardeurs libertines de la première jeunesse de Saint-Just; si, aux relations assez équivoques de ce jeune homme que nous rencontrons par les rues de Paris, courant après l'amazone rouge de la courtisane du peuple, la sanglante Théroigne de Méricourt, nous pouvons ajouter les déportements de 1791 et de 1792, les débauches de 1793 et de 1794, que restera-t-il de cette vertu si vantée, de ce stoïcisme, de cette victoire sur les passions, de ce vernis de continence? Qu'est devenu ce piédestal où l'on essayait de faire poser, pour les réhabilitations de l'avenir et les besoins de la démagogie, ce héros spartiate dont on a soigneusement dissimulé les vices intimes et que nous accusons, nous, preuves et livres en mains, de charlatanisme effronté, d'hypocrisie menteuse, d'insigne tromperie?

Jusqu'à présent, on savait Saint-Just cruel, violent, despote comme tous les hommes à systèmes. Ce n'est là qu'une des faces de son caractère et non pas la plus détestable. On peut presque pardonner, en faveur d'une idée bonne ou mauvaise, aux duretés, à la tyrannie, et la nécessité des situations revêt souvent l'apparence atté-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nuante d'un évènement de force majeure. Mais le libertinage hypocrite, mais l'inconduite hautement affichée d'abord et plus tard soigneusement voilée d'un masque menteur par besoin, doivent recevoir leur punition et servir aux enseignements de l'histoire, surtout quand d'insensés admirateurs essaient de transformer leur idole en héros de retenue, de pudeur et de vertu. Il est bon de déshabiller l'idole de son vêtement de convention, et de l'exposer à l'étonnement et au mépris qui punit mieux que la haine.

Aussi espérons-nous prouver, sans crainte de doute à la suite de notre démonstration, qu'à vingt ans Saint-Just était déjà profondément corrompu, perverti, perdu pour cette vertu du nom de laquelle on a si étrangement abusé en sa faveur, du nom de laquelle il abusera si souvent lui-même pendant sa vie.

Saint-Just débute par une préface orgueilleuse à stupéfier l'orgueil. « J'ai vingt ans, » dit-il, « j'ai mal fait! » Je pourrai faire mieux. » J'ai vingt ans et j'ai mal fait; c'est-à-dire mes fautes, c'est de l'inexpérience, mes fautes, il faut les attribuer, les reprocher à mon âge seulement! Voyons si, en faveur de ces vingt ans, de cette jeunesse profanée, nous pourrons pardonner à « *ce qui a* » *été mal fait*, » et si surtout on pouvait, avec Saint-Just et comme lui, conclure à plus de succès pour l'avenir.

Le poëme d'*Organt*, si on peut appeler cela poëme, prétend à la fois tenir de l'allégorie, de la chevalerie et de la fantaisie. Les exploits galants, guerriers et tapageurs de la Table-Ronde et de l'*Orlando furioso* ont prin-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cipalement inspiré le jeune auteur. Nous sommes en pleine époque carlovingienne.

Il prit un jour envie à Charlemagne
De baptiser les Saxons mécréants.
Adonc il s'arme et se met en campagne,
Suivi des Pairs et des Paladins Francs.
Monsieur Le Magne eût mieux fait, à mon sens,
De se damner que de sauver les gens,
De s'enivrer au milieu de ses Lares,
De caresser les belles de son temps,
Que parcourir maints rivages barbares
Et pour le ciel consumer son printemps.

On le voit dès le début : la morale du livre est facile, si sa poésie ne l'est guères.

Un chevalier Picard, de l'armée du roi, pour charmer les loisirs du camp, chevauchait par les forêts épaisses avec sa *mie* en croupe. Survient, un beau soir,

.... un chevalier enveloppé d'airain,
Le pot en tête et la lance à la main,

qui défie le Picard, le combat, le terrasse, lui enlève la sensible Adelinde qu'il jette sur le cou de sa haquenée, et s'enfuit par les dédales de la futaie, le tout pour aller livrer la belle aux brutales ardeurs d'un moine luxurieux, dont l'intervention n'est bonne qu'à motiver une poésie de lupanar et une crudité d'expressions pornographiques que les gens honnêtes refusent même à leur imagination. La violence consommée, le moine enferme sa victime dans une tour d'airain,

Qui commandait à toute la prairie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Puis, tandis que l'amant Picard et malheureux livre l'assaut à cette tour, le moine pousse Adelinde dans un charriot de feu traîné par un démon. Pour parfaire l'aventure,

> ..... le tendre chevalier
> Sentit son dos en voûte se plier.
> En un poil dur sa peau douce est changée.
> Ses mains d'ivoire et ses pieds rembrunis
> En un sabot sont soudain raccornis.
> Pousse une queue; et sa tête allongée
> D'oreilles d'âne est bientôt embranchée.
> Il veut parler... ses soupirs énergiques
> Font du châtel résonner les portiques.

Mais *Amour* veille. Aux flancs de cet âne improvisé il ajuste deux ailes; il l'enfourche, et, l'un portant l'autre, ils s'en vont à la poursuite d'Adelinde et de son ravisseur paillard.

Voilà les belles inventions, les merveilleux vers qu'il nous faut traverser pour arriver à rencontrer la déesse Folie singulièrement affublée d'une robe

> Où l'on voyait, en forme de plain-chant,
> Les œuvres, noms et grotesques figures
> Des plus grands fous du passé, du présent,
> Et qui plus est, ceux des races futures.

Ces fous pour le poëte qui annonce déjà le Saint-Just régicide, implacable, du procès de Louis XVI; ces fous, nous citons textuellement, c'est

> .... César, cet honnête brigand.
> C'est ce bandit dont la rage infernale

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ensanglanta l'univers gémissant,
Et qui serait à mes yeux bien plus grand,
S'il n'eût jamais vaincu que Bucéphale.

Ennemi déjà de la royauté, ou plutôt du pouvoir suprême que le mot royauté représente, pouvoir qu'il désire vaguement, qui l'attire, qu'il désespère de pouvoir jamais saisir et posséder, pour mieux flétrir la royauté, Saint-Just va oser flétrir la plus belle, la plus poétique figure de roi qu'offre à notre vénération, à notre enthousiasme, notre chevaleresque histoire. Mauvais Français, il insulte un héros dont la France s'honore.

Là, Louis Neuf, ce fou bien plus bizarre,
Qui, saintement sacrilège et barbare,
Sut déguiser, sous la cause du ciel,
L'ambition de son cœur plein de fiel,
Et dans un temps chrétiennement stupide
Fit honorer une main homicide,
En colorant par des signes de croix
Le noir penchant de son cœur discourtois.

Cette tirade contre les rois était bien dans le goût de l'époque. Le pamphlet de Camille Desmoulins, *la France Libre*, dont les déclamations violentes contre les rois venaient de demeurer impunies, avait créé une mode. Toutes les grenouilles démocratiques assaillaient le soliveau, l'insultaient et le bafouaient.

Voilà tout ce que contient le premier chant. Maigre bagage !

Dans le second, Charlemagne a défait les Saxons.

L'astre du jour, sorti du sein de l'onde,
Avait franchi les barrières du monde.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Witikin, le roi des Saxons,

Vaincu toujours et toujours invincible,

fuit vers le Rhin devant le roi de France

D'autant plus fou qu'il ne s'en doutait pas.
. . . . . .
Il se flattait de baptiser bientôt
Et le Saxon, et le Maure et le Got.
Et cependant le Diable, qui n'est sot,
Se flattait, lui, qu'il grossirait la lune
De ses projets.....

Que fait Satan qui jure par sa griffe de gêner la *furia francèse*? Le « Madré », qui connaît le faible de nos guerriers, des eaux du Rhin où ils vont se plonger fait naître

..... une nymphe gentille.
Son char était en forme de coquille.
Essaims d'amours à l'entour voltigeaient.
Ses beaux cheveux au gré de l'air flottaient,
Et des pigeons doucement la traînaient.
Ses yeux en pleurs parcoururent la rive.

Contrefaçon peu poétique des Syrènes d'Homère, de Virgile, du Tasse surtout, de ces enchanteresses qui prétendaient séduire les deux amis de Tancrède, la nymphe du Rhin, enfant de l'imagination inféconde du beau Saint-Just, parle d'amour aux Preux de Charlemagne:

L'amour a-t-il si peu de prix sur vous,
Que de la mort vous soyez si jaloux?
Quand le printemps échauffe la nature;
Quand tout respire et tout chante l'amour,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Vous désertez vos châteaux et la cour,
Pour vous charger d'une cuirasse dure !
Chercher l'honneur quand le plaisir sourit !
Chercher la mort alors que tout revit !

Ce concetti de goût assez problématique allait vaincre peut-être nos paladins galants, qui;

Brulés d'amour, les yeux baignés de larmes,

ne se sentaient pas le féroce courage dont Ubalde avait fait preuve au moment de pénétrer dans les enchantements de l'ile d'Armide. Mais le roi Charles, d'autant moins facile à tromper qu'il est moins jeune, se jette dans le fleuve, et l'armée le suit à la nage, premier et sublime passage du Rhin qui ne le cède en rien au brillant fait d'armes illustré par Boileau.

La nymphe, dédaignée par les Preux, n'a pas perdu tout espoir d'attirer dans ses pièges quelque important personnage dont le péché de luxure irritera le Ciel. La protection divine alors abandonnera l'armée française. L'archevêque Turpin, un saint homme

..... tout bouffi de vertus,
Musqué de grâce et fourré d'orémus,

l'a vue de loin et l'a lorgnée d'un œil ardent et connaisseur. La coquette le sait; elle répète ces mignardises vieilles comme le monde, que toute fille sait en naissant et d'instinct, et, sans se souvenir qu'elle imite la bergère de Virgile, elle s'enfuit,

Et se tapit chastement sous les saules.

Le saint homme laisse l'armée éteindre ses feux au

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sein des eaux glacées du fleuve, et se cache dans les bruyères pour attendre la nuit. Alors, de sa plus béate voix, il dit :

Quitte le fond de ta grotte, ô ma brune,
Ouaille pie, et dans mes bras bénis
Viens oublier tes peines et soucis !

La passion l'inspire; il se meurt de désirs. Il va se damner, si, du haut du Paradis, Saint-Pierre n'avait pas deviné ce qui va se passer. L'Apôtre se précipite au secours de l'archevêque en danger. Le Diable, lui, se fâche tout rouge d'une intervention qu'il n'avait pas prévue et qui détruit son plan. Il interpelle le saint et le provoque en l'appelant *Pierrot*. Saint-Pierre répond par une injure qui ne sent pas précisément l'Empyrée. Grand combat emprunté à Parny. Saint-Just prend son bien partout où il le trouve et dans tous les fumiers possibles. Virgile et Parny, le Tasse et Voltaire, l'Arioste aussi bien que Milton, aussi bien que Camoëns, tout lui est bon.

Très prudemment Saint-Pierre crie à l'aide.
Un Ange vient. Satan appelle à lui.
Arrive alors un diable quadrupède,
Vomissant flamme, enfumé, velu, cuit.
Ses hurlements font retentir l'espace.
Sur les deux Saints il fond avec audace,
Les met en fuite. Ils appellent encor.
Un bataillon arrive pour renfort.
Tout l'Enfer vient. Le Ciel se multiplie,
Et l'intérêt d'un combat singulier
Cause bientôt un horrible incendie.
L'on voit bientôt luire l'affreux acier.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

De tous côtés les bataillons chancèlent,
Et tous les yeux de fureur étincèlent.

Nous ne pouvons tout dire. Notre plume se refuse à écrire d'odieux détails, d'ignobles scènes dont l'immoralité fera contraste avec la pudibonderie de certains passages des futurs ouvrages de Saint-Just que nous analyserons plus tard, en leur temps, et qui ne nous parleront que décence et Vertu. Si nous ne pouvons nous résoudre à reproduire ces scènes, nous les constatons, nous en prenons acte. Elles nous serviront utilement à détruire ces panégyriques dont nous parlions au début de cette étude, à renverser certains préjugés qui ont égaré même des hommes honnêtes, mais abusés, et qu'un prestige factice, d'école, a éblouis, nous le répétons.

Au fort de la mêlée, Saint-Pierre, en haranguant ses cohortes d'archanges, laisse échapper la clé du Paradis. Les démons s'en emparent. Ils se retranchent dans le Ciel. Ainsi finit le deuxième chant *d'Organt*.

Le troisième commence par une tirade politique, humanitaire et d'un singulier et puissant effet d'opposition. Nous allons voir Saint-Just proscrire la Terreur comme moyen de gouvernement. Les haches, les licteurs et les bourreaux lui répugnent, lui font horreur. S'il était roi, il ne ferait appel qu'à l'amour, à l'indulgence, à la douceur. Il voudrait rallier tous les cœurs. Voici ces vers empreints de tant de *sensibilité*, le mot à la mode d'alors, le mot aimé des égorgeurs de 1793, le mot menteur et prétentieux que leurs actes deshonorent et feront presque rayer de la langue :

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Je veux bâtir une belle chimère.
Cela m'amuse et remplit mon loisir.
Pour un moment, je suis roi de la Terre.
Tremble, méchant, ton bonheur va finir!
Humbles Vertus, approchez de mon trône;
Le front levé, marchez auprès de moi.
Faible orphelin, partage ma couronne.....
Mais à ce mot mon erreur m'abandonne;
L'orphelin pleure. Ah! je ne suis point roi!
Si je l'étais, tout changerait de face;
Du riche altier qui foule l'indigent
Ma main pesante affaisserait l'audace,
Terrasserait le coupable insolent,
Elèverait le timide innocent,
Et peserait, dans sa balance égale,
Obscurité, grandeur, pauvreté, rang.
Pour annoncer la majesté royale,
Je ne voudrais ni gardes, ni faisceaux.
Que Marius annonce sa présence
Par la terreur et la clé des tombeaux!
Je marcherais sans hâches, sans défense,
Suivi de cœurs et non pas de bourreaux.
Si mes voisins me déclaraient la guerre,
J'irais leur dire : « Ecoutez, bonnes gens,
» N'avez-vous point des femmes, des enfants?
» Au lieu d'aller ensanglanter la terre,
» Allez vous rendre à leurs embrassements;
» Quittez ce fer et ces armes terribles,
» Et comme nous allez vivre paisibles! »
Mon peuple heureux, mais heureux dans ses ports,
Sans profaner aux rives étrangères
Sa cendre due aux mânes de ses pères,
S'enrichirait de ses propres trésors,
Et fleurirait à l'ombre respectable

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Des vieilles lois de nos sages ayeux,
Arbres sacrés, recours des malheureux,
Sans que jamais mon sceptre audacieux
Osât flétrir leur mousse vénérable.
Je laisserais le Turc et le Huron
Se faire un Dieu chacun à leur façon,
Bien pénétré du sublime système
Que Dieu n'est rien que la Sagesse même,
Et que l'honneur, la vertu, la raison,
Bien avant nous dans Emile et Caton,
Valaient leur prix, sans le sceau du baptême.

Depuis qu'il a quitté le collège de Soissons, l'élève des R. P. Oratoriens a fait bien du chemin. Oublieux des leçons qu'il a reçues, le voilà qui s'improvise réformateur religieux. Il crée un dogme nouveau. Dieu n'est rien que la Sagesse!... L'enfant s'est révolté. Il se croit un géant. Son immense et infaillible raison lui a appris que toutes les religions sont également bonnes ou, si on l'aime mieux, également mauvaises; car c'est là sa conclusion. Le gri-gri du Nègre imbécile, le manitou de l'Iroquois féroce, les idoles du Bonze valent pour lui la Croix, sublime expression d'infinie charité, de tendresse, de mansuétude, de civilisation. Nous comprenons les doutes chez un jeune homme, tout fougue, tout ardeur, qui répugne au joug, et les leçons sont un joug. Nous le comprenons se prenant corps à corps avec les principes qu'on lui impose, qu'on le force à recevoir comme une vérité à ne jamais débattre. Il doute, justement parce qu'on le pousse à une croyance. Mais de pareilles affirmations! La poésie d'*Organt* nous conduira aux apoph-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

thegmes des *Fragments* (1). En 1789 comme en 1793, Saint-Just ne croit déjà plus à Dieu; il croit à l'Eternel : Il n'est pas athée; il est panthéiste; la vérité pour lui ne gît pas dans la religion, mais dans les religions. Il proclame que chacun a le droit de se faire un Dieu à sa façon, de son ventre, d'un légume, d'un animal terrible, de ce qu'on aime ou de ce qu'on hait, de ce qu'on désire ou de ce qu'on redoute. Ce qu'il repousse, ce dont il ne veut pas, ce qu'il raille et insulte, c'est la seule expression de la religion de ses pères, de sa nation. C'est ainsi qu'il prépare avec succès l'intronisation, dans un Olympe de convention, de l'Etre-Suprême qu'à compte et demi il inventera avec son ami Robespierre. Son poëme n'est donc pas seulement anti-poétique, anti-moral; par-dessus tout, et systématiquement, il est anti-religieux.

Le camp des Français était tout plein d'évêques. Ebbo, prélat de Reims, eut une vision. Un ange lui apparut dans son sommeil et lui débita ces vers sybillins :

> ..... Malheur au peuple franc,
> Tant que Turpin péchera loin du camp !

Les nécromans, consultés, n'y purent rien comprendre; les devins y compromirent l'infaillibilité de leur science noire. Où est Turpin? où pèche Turpin? quel est le péché de Turpin?

Enfin apparaît Organt, Organt le héros du livre. Voici Organt!

(1) Les *Fragments des Institutions* sont le livre où Saint-Just a écrit son corps de doctrines, un socialisme aussi complet que celui de Babœuf.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Antoine Organt avait vu la prairie
Vingt fois déserte et vingt fois refleurie.
Vingt ans enfin s'étaient passés, depuis
Que l'archevêque, animé d'un saint zèle,
Vint élever son âme au paradis
Entre les bras de la nonnette Engèle.
Le sang Turpin dans ses veines bouillait.
Les yeux brillants de sa mère il avait;
Mais c'était tout; car sa figure haute
N'annonçait point le fils d'une dévote.
Jà le contour de son jeune menton
Etait bruni par un léger coton.
Avec vigueur il maniait la lance.
Pour gouverneurs il n'eut que des soldats.
Chasses, tournois et joûtes, dès l'enfance,
Avaient durci ses membres délicats.
Au demeurant, c'était des hérétiques
Le plus affreux, se moquant des reliques,
Bernant les saints, quelquefois le Seigneur.

Organt s'appelle Antoine; Saint-Just se nomme Antoine. Organt a vu vingt fois la prairie se sécher et refleurir; Saint-Just n'a que vingt ans. La figure d'Organt n'annonce point le fils d'une dévote; Saint-Just renie les prédilections religieuses de sa mère. Organt affiche l'impiété; Saint-Just ne se pique point d'exagération en fait de religion. Si Saint-Just avait, par hasard, dessiné là le portrait de Saint-Just? Cette idée nous a frappé dès la première lecture, et depuis nous n'avons pu la répudier. Le fanfaron jeune homme a dû se prendre pour modèle avec bonheur. Il croit en sa perfection. Sa beauté conquérante lui a tourné la tête. Son impiété philosophique a du succès partout. Il se pose alors en type de roman,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et ce n'est pas la première fois qu'un écrivain exposerait ainsi en vue sa personnalité qu'il a mal déguisée sous un nom d'emprunt. Cette personnalité, il y croit, et il veut la grandir. Ses vices, il s'en pare avec audace ; il les élève à la hauteur d'un système. Rien ne peut étonner venant de ce jeune homme oseur et déjà si profondément corrompu, de ce jeune homme que l'absence de foi et de principes précipite dans la déraison, dans tous les déréglements d'imagination. Si au secours de nos suppositions nous appelons les développements futurs de cette étude où nous montrerons que le roman d'*Organt*, à part les fictions du récit, n'est qu'une longue satire contre le milieu social dont Saint-Just croit avoir à se plaindre, on admettra facilement qu'il ait pu et dû songer à se peindre dans un héros où beaucoup ne verraient qu'une création de fantaisie.

Organt se met donc à la recherche de son *oncle* Turpin qu'il appelle à grands cris, dont il fait répéter le nom aux échos des plaines, des forêts. Il l'appelle, et c'est la Syrène du Rhin qui lui répond que Turpin a été enlevé par un enchanteur ; si Organt, si l'écuyer, si l'aumônier, dont il s'est fait suivre, consentaient à se confier à elle, ils retrouveraient bientôt celui qu'ils réclament. A la suite de la perfide, ils se jettent dans les flots qui tout à coup se soulèvent, se bouleversent sous l'impulsion d'un terrible ouragan enfanté par les démons, protecteurs des Saxons payens.

Par bonheur, le brave chevalier
Avait son ange et *surtout* son coursier.

Emporté par un suprême effort de son cheval, il aborde,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

comme aussi son aumônier, le moine Georges, dont l'âne expire en touchant la rive. Heureusement, dans la prairie un autre âne paissait que Georges enfourche sans plus penser à sa monture agonisante :

La vertu morte est bientôt oubliée !

Au début du quatrième chant, les démons complotent dans le ciel que l'imprudence de Saint-Pierre leur a livré. L'apparition diabolique n'a rien d'utile là que de servir de prétexte à une banale insulte dirigée contre l'Eglise, à laquelle Satan vend la double clé de Saint-Pierre dont elle fait or et argent par une alchimie plus habile et plus profitable que celle du grand Albert et des savants du moyen-âge. C'est des Indulgences qu'il est ici question.

Après le sabbat, Saint-Just nous fait apparaître, mêlant le grave au doux, le plaisant au sublime, Adelinde à qui un âne hennit une déclaration de tendresse. Encore une trouvaille dans le fumier de Voltaire. On nous permettra de franchir vitement ce bourbier dont nous n'aurions point remué les saletés malodorantes, s'il ne nous eût semblé utile de bien faire connaître l'homme que la France eut le malheur et la honte de voir présider à ses destinées. Nous aurons donc le courage de tout lire, de tout dire, même ces vers horribles écrits à l'adresse de Louis XVI et de Marie-Antoinette, ces vers dont chaque mot est une calomnie, chaque mot une infamie, chaque mot une excitation aux colères du peuple, un appel à la haine, aux vengeances, chaque mot un prélude aux plus sanglantes journées de la Révolution.

Tout à l'heure, nous avons rencontré la Folie. Elle a

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

bien employé son temps. Elle a touché de sa marotte les maîtres de la France :

Ce roi si bon, si plein de courtoisie,
Et si loyal avant que la Folie
A son grelot l'univers eût soumis,
Devint brutal et fou de sens rassis.
Il a perdu son antique prudence.
Il ne veut plus que boire et que chanter.
S'il avait su chanter, boire et régner,
Ce n'eût été le pis de sa démence;
Mais il s'endort et n'en est pas meilleur.
Du sang du peuple il enivre son cœur.
Si, dans sa plate et sotte fantaisie,
Il avait eu quelque aimable folie!
Mais le vilain ne se repaissait pas
De la fadeur de vices délicats.
Il aima mieux être un Sardanapale
Et s'engourdir dans la volupté sale.
La soif de l'or le gosier lui sécha;
Pour en avoir, le peuple il écorcha.
Il eut de l'or, mais perdit en échange
Gloire et repos. Le ciel ainsi nous venge.
J'aimerais mieux, si j'étais le Sophi,
Manquer de pain que de me voir haï.
Le peuple fuit; l'effroi qui l'environne
Défend au cœur l'approche de son trône.
Le pauvre sire avait une moitié
Que l'on nommait madame Cunégonde.
Reine autrefois les délices du monde,
Elle devint sans remords, sans pitié,
Immola tout à sa rage lubrique,
Vit les forfaits avec un œil stoïque.
Charles, du moins, tranquille regardait
Les maux présents. La furie en riait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Et maudissait la pauvre espèce humaine
Qu'on maltraitait avec autant de peine.

On a avancé qu'*Organt* avait été écrit au collège de Soissons. C'est d'impossibilité morale. Un enfant de quinze ou seize ans n'eût point rêvé ces horreurs. Un enfant ne peut être méchant à ce point. Ou, si le livre a été écrit chez les Oratoriens, avant de le livrer à l'imprimeur, Saint-Just a dû lui faire subir de profondes modifications, des additions nombreuses. Les couplets régicides sont évidemment de 1789. Les vers de Camille Desmoulins contre la reine ont inspiré les vers de son ami Saint-Just. Selon nous, l'idée lubrique du poëme date bien du collège ; l'exécution toute politique et révolutionnaire en appartient à 1789.

Il vient de mourir à Laon un vieillard, fils d'un ardent révolutionnaire et très-avancé lui-même, qui se vantait d'avoir connu Saint-Just, de posséder une notable portion de son manuscrit d'*Organt*, et qui affirmait que ce poëme avait été en partie écrit à Vailly, pendant les longs et périlleux loisirs de la détention de Saint-Just au couvent des Picpus, en 1789. Ce fait nous semble venir singulièrement à l'appui de notre idée. Dans ses mémoires, et à propos d'une biographie de Saint-Just, Barrère a écrit tout un roman sur le roman d'*Organt*. Voici comment débute ce qu'il appelle un portrait de Saint-Just :

« Il n'était âgé que de dix-sept ans, lorsque le public en » France s'occupait de l'arrestation du cardinal de Rohan, » à l'occasion de l'affaire scandaleuse du Collier. Le jeune » poëte sentit sa verve s'enflammer d'indignation en enten- » dant raconter la dissolution de mœurs et les anecdotes » de la cour de Marie-Antoinette. A cet âge, le sentiment

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» des convenances n'est pas toujours ce qui guide un esprit » ardent. A peine sorti du collège, Saint-Just composa » donc un poëme en huit chants, sur l'histoire du Collier de » diamants. Il fut imprimé sous le titre d'ORGANT.

» A peine ce poëme satirique eut-il paru, qu'un ordre » ministériel ordonna de rechercher l'auteur pour le mettre » à la Bastille. Saint-Just fut dénoncé et poursuivi en Pi- » cardie où il habitait; mais il vint se cacher à Paris chez » un négociant de son pays, nommé M. Dupuy, et y demeu- » ra jusqu'à l'époque des Etats-Généraux. Le 14 juillet » 1789, en démolissant la Bastille, mit un terme à ses em- » barras. »

Il n'a jamais été question dans *Organt* de la scandaleuse affaire du Collier. C'est là une erreur matérielle tout aussi lourde que celle qui consisterait à faire croire, cela a pourtant été dit, que l'*Organt* est une traduction du roman de *La Rose*. Aucun des auteurs ou biographes qui ont parlé de l'œuvre prétendue poétique de Saint-Just, ne l'a lue. Aucun ne paraît même se douter de ce qu'elle est. *Organt* est de 1789, le livre porte sa date. Cette date sera d'ailleurs fixée tout-à-l'heure par une annonce de librairie.

Les poursuites exercées contre Saint-Just sont une autre fable, ainsi que sa fuite. Ce n'est pas la chûte de la Bastille qui lui rendit la liberté ; le 14 juillet 1789, son livre n'était point encore imprimé ou rendu public.

Mais Antoine Organt chemine à la recherche de l'archevêque perdu. Si le pauvre Turpin attend après la délivrance apportée par son jeune et beau *neveu*, il attendra longtemps. Le héros arrive

..... dans une hôtellerie

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Où l'on dîna. La table fut servie
Sans grand apprêt, mais pourtant proprement.
Nice servait non point élégamment,
Mais de cet air plein de mignarderie,
A dire vrai. . . . . .

Nous ne vous conterons pas ce que la belle laissait apercevoir

Et par mégarde encore apparemment.

Ce que décemment nous pouvons vous dire, c'est :

Gentil souris que le souris de Nice,
Petit œil fin et sans nul artifice,
Œil bleu, teint frais, cotillon blanc et court.
Laissant lorgner jambes faites au tour.
Ce n'était point du tout coquetterie;
Mais Nice était apparemment grandie.
L'amour avait arrondi ses beaux bras.
Ainsi charmante et ne s'en doutant pas,
Elle dansait sur un pied et sur l'autre,
A droite, à gauche, allait dans la maison,
Faisait virer perfide cotillon,
Et marmotait joyeuse patenôtre.

Ces vers sans prétention et qui reposent des iniquités de la poésie ordinaire de Saint-Just, ce frais et gracieux portrait d'enfant rieuse, insoucieuse, jolie et naïve comme un pastel de Latour, sont malheureusement si rares dans le triste livre que nous nous sommes imposé le devoir d'étudier; nous rencontrerons si peu d'occasion de louer, ce sera sans doute la seule, que nous avons voulu les reproduire en entier, avant de nous laisser emporter de nouveau au fil des détestables passions dont l'auteur nous impose le nauséabond récit.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Nous avons dit qu'avec son écuyer qui s'égara en abordant, Organt avait emmené dans son pélerinage le moine Georges. Dans l'école d'où procède Saint-Just, tout moine est un goinfre, un glouton, tout moine est ribaud. Voir et vouloir Nice, ce fut tout un pour Georges le moine, dont les galanteries avinées firent crier la belle. Au bruit, des valets accoururent qui fustigèrent d'importance le paillard. Pendant cette correction infligée au moine, correction qui ressemble furieusement à celle qu'imposèrent en plein Palais-Royal les Tricoteuses de la Convention à la belle Théroigne de Méricourt devenue réactionnaire et girondine, Organt souffrait en lui-même de la lutte éternelle que se livrent en nos âmes l'esprit du bien et le génie du mal. Le Démon, voulant l'empêcher de retrouver Turpin, lui soufflait au cœur une ardente passion pour la jeune Nicette. Son Ange gardien, au contraire, l'exhortait à continuer la recherche de l'archevêque dont l'impénitence compromettait le succès de l'expédition française. Nicette vint à passer, et l'Ange fut vaincu.

On voyage grand train sur la carte du Tendre, dans le livre de Saint-Just. C'est à peine si Organt permettrait à son historiographe d'écrire la fameuse phrase gasconne du conquérant romain : *Veni, vidi, vici,* et voilà déjà qu'Amour étend sur Organt et sa jolie et trop facile conquête un voile épais que nous n'essayerons pas d'entrouvrir.

A propos de la maîtresse d'Antoine Organt, Antoine Saint-Just nous apprend comment il veut la sienne. La bergerade que l'on va lire revêt un aspect fantastique et saisissant de contraste dans la bouche du terrible Mon-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tagnard dont l'histoire et la peinture nous ont conservé la figure d'apparât, la pose dramatiquement altière, le souvenir sombre et sanglant, mais dont les écrivains de la République ne nous ont transmis ni les faiblesses de cœur, ni les habitudes intimes. Voici comment Saint-Just nous dépeint ses goûts en amour :

Je veux avoir une gente maîtresse.
Je n'entends point par gente une déesse,
Car je l'irais choisir parmi les champs.
Je veux qu'elle ait une taille gentille,
Un cœur ouvert, qu'elle ait toujours quinze ans,
Qu'elle soit douce et que son œil pétille.
Je lui voudrais un petit souris fin
Sans hardiesse, un petit air malin ;
Auprès de moi surtout qu'elle rougisse
Et qu'elle soit enfin telle que Nice.

Ces vers nous paraissent éminemment curieux. On n'est point habitué à contempler dans leur robe de chambre les hommes politiques, les hommes surtout aussi immenses que Saint-Just. Si l'histoire soulève parfois un coin de leur vie privée, elle ne sait que peu de détails ou les sait mal. Quand l'homme historique consent à se peindre lui-même, il ne peut se décider à le faire sous un aspect vrai, sous des couleurs vraies. Alors, il ne ressemble jamais; car il a posé malgré lui pour l'avenir. Ici, Saint-Just ne se savait point encore d'avenir. Il a dit là franchement ce qu'il était, ce qu'il pensait, ce qu'il aimait et préférait, et cette ardeur bucolique pour la simple nature, femme ou paysage, est un côté nouveau et remarquable de cette grande et formidable figure.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Comme repoussoir aux discours impitoyables du rapporteur du Comité de Salut Public à la Convention, quelle imagination assez active, assez fantasque, eût inventé ces vers payens qu'un accès de tendresse sentimentale inspirait à ce jeune homme :

Il n'est rien tel qu'un amant outragé,
Mais c'est surtout dans une âme femelle;
Et le transport d'un lion enragé
Est moins affreux que celui d'une belle.
Ainsi, l'amour, l'amour le plus touchant
De ces faux biens, dont la faiblesse humaine
A parsemé le grand chemin du Dam,
L'amour encore aboutit à la peine.
Ce n'est le tout ; si l'on goûte un moment
Le vrai bonheur d'être aimé tendrement,
La Parque est là, dont la main homicide
Pour le plaisir, tourne un fuseau rapide.
Ah ! le bonheur n'est qu'une illusion,
Fruit complaisant de la corruption !
Mais je sens bien que l'erreur en est douce.
On brule, on aime et l'on croit être aimé.
L'on gémira, mais le cœur est charmé.
Contre l'amour la sagesse s'émousse,
La raison crie, et le cœur la repousse.
Oh ! quelque jour, quand je serai damné,
Car ici bas toute illusion passe,
Je relirai ces rimes que je trace
Dans le transport d'un amour fortuné.
Je gémirai, quand je lirai ce livre,
D'avoir connu la raison sans la suivre.
Mais si je dois pleurer ma faute un jour,
Et s'il est dit que des bras d'une fille
J'irai pleurer au manoir où l'on grille,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dépêchons-nous de m'enivrer d'amour !
Ce fidèle amant qui brûla pour Lesbie,
La caressant sous les ombrages verts,
En ce moment brûle dans les enfers.
Il est donc dit qu'au sortir de la vie,
Pareil destin attend tous les pervers !
Ah ! pleurez-moi, vous qui lirez ces vers !
Je tomberai peut-être dans les flammes,
Près de Laïs, ou Glicère, ou Campasmes;
Là, je verrai bras délicats et ronds,
Dans les fourneaux, meurtris par les démons,
Gorge d'albâtre autrefois caressée,
Yeux pleins d'amour, abattus de tourments,
Bouche jadis par un amant pressée
Remplissant l'air de douloureux accents !
Plus de baisers, plus de ris, plus d'amants,
Et pour toujours ! Ah ! gouffre de misère,
Je puis au moins te braver sur la terre !

C'est Saint-Just qui parle, c'est lui qui pense, c'est lui qui aime. Il ne met point là en scène un héros de fantaisie. A cette heure, le futur régicide, succombant sous les épuisements d'un amour satisfait, défie l'avenir qu'il croit impossible, qui ne devra jamais arriver, — le présent est si fécond en voluptés! — l'avenir dont les terribles menaces ne servent qu'à le pousser à plus de mollesse, d'abandon et d'enivrements.

Nous parlions de l'amour campagnard tel que l'entend Saint-Just. Il faut à ces tendresses pastorales un théâtre champêtre, une petite nature de fantaisie à la Louis XV. Les ciels sont bleu-tendre, les feuillages vert-tendre, les lointains des horizons rose-tendre. Tenez, le voilà qui saisit sa palette, ses pinceaux ; il peint !

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Lorsque l'aurore annonce un beau matin
Après le deuil d'un passager orage,
Et que Zéphyr de son souffle badin
Semble chasser la foudre du rivage,
A l'orient tel on voit le soleil
Voiler son front d'un nuage vermeil.
La nuit s'envole, et la clarté naissante
Rend la nature encore plus piquante.
En folâtrant, Zéphyre sur les fleurs
Du ciel calmé vient balancer les pleurs.
Vous entendez la fauvette au bocage
Qui tremble encore et qui pourtant ramage,
Et vous voyez aux tortueux buissons
Pendre la pluie en perles, en festons.

Plus loin, le poëte se répète. Il avait essayé le croquis mal réussi d'un paysage aux sauvages aspects ; mais les sublimes horreurs d'une nature tourmentée l'ont attristé bien vite. Sa prédilection pour la bergerade l'emporte, et il raconte comment

Un merveilleux et rare enchantement
De ce désert effroyable et sauvage
Fit tout à coup un riant paysage.
Mille bosquets s'élèvent dans les champs.
La terre prend une face nouvelle.
Là, des oiseaux par les airs gazouillants ;
Là, des ruisseaux où Phœbus étincelle.
L'on voit flotter sur la tête des monts
Des ormeaux verts où paissent des moutons.
L'âme s'élève ; une illusion tendre
Peuple ces bois de Nymphes, de Sylvains ;
D'une Dryade elle anime les pins.
Le cœur écoute et le cœur croit entendre
Les chalumeaux, les hautbois des pasteurs.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Et des amants les naïves langueurs.
Là, Philomèle en pleurant se soulage,
Un beau palais domine le rivage;
Son faîte altier s'élève dans les cieux,
Et des rubis chaque pierre incrustée,
Dans l'onde au loin va répéter les feux.

Il ne faudrait pas croire à un enthousiasme passager de jeune homme exprimant mal et d'une façon vulgaire, dans un style banal, ce qu'il sent vivement et chaudement. Ou bien encore on se tromperait, si l'on affirmait que les nécessités de son poëme forçaient Saint-Just à écrire des pastorales à la façon du chevalier de Florian. A Strasbourg, nous le retrouverons toujours en extase devant les paysages dont les monts sont couronnés

Des ormeaux verts où paissent des moutons.

Des détails intimes que nous trouvons dans les mémoires inédits écrits par un ami de Saint-Just ne nous laissent aucun doute sur les penchants bucoliques de sa jeunesse. Le soissonnais Lejeune, plus tard mis par Saint-Just à la tête du bureau de la police générale et de la surveillance politique, a laissé sur ses relations avec le terrible triumvir, quelques pages curieuses dont nous détachons ce passage : « Nous nous rencontrâmes, un soir, » dans une auberge de Laon, au commencement de la » Révolution; je ne le connaissais alors que de vue; mais » étant compatriotes, nous liâmes aisément conversation. « Pour moi, » disait-il, « mon ambition se borne à vivre » un jour à la campagne, selon le vœu de la nature, une » femme et des enfants pour mon cœur, l'étude pour mes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» loisirs, mon superflu pour mes bons voisins, s'ils sont » pauvres. » Lorsque je fus chef de la division de la police » générale près le Comité qu'il dirigeait, j'essayai, un » jour, de lui rappeler notre soirée de Laon : « Autres » temps, autres discours ! » répondit-il ; « quand il faut » se modeler sur l'ennemi des Tarquins, on ne lit plus les » idylles de Gessner. »

Cependant, au moment de sa plus grande puissance et dans une conversation recueillie par Villatte, il revenait à sa passion pour les champs, et s'écriait que la France serait heureuse le jour seulement où chacun, retiré au milieu de son arpent avec sa charrue, passerait doucement sa vie à le cultiver.

Et ce n'est point Saint-Just seulement qui affecte, à propos d'un couple d'amoureux bergers, d'un oiseau babillard, d'un ruisseau qui serpente, ce sentiment faux et guindé dont fait parade toute la petite poésie de la dernière moitié du dernier siècle. Tous les grands révolutionnaires débutèrent ainsi, Camille Desmoulins, Ronsin, Fouquier-Tinville, Collot-d'Herbois, pour n'en citer que quelques-uns.

L'étude sur Saint-Just nous a fait oublier l'étude sur *Organt*. Y avons-nous beaucoup perdu ? Qu'apprendrions-nous là de bien beau, de si neuf ?

Au moine Georges retenu dans son lit par la correction brutale des valets de l'auberge, Organt emprunte sa défroque. Nicette s'en revêt.

Le chevalier ne perdait point au troc.
Il admirait sa Nice sous le froc,
Ces grands yeux bleus où feu d'amour pétille,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Etincelant, dessous ce voile noir,
Comme l'étoile au milieu de l'azur,
Et cette croix qui de son cou pendait,
Et qu'aurait même adorée Mahomet.

Ils fuient. Pendant qu'ils abrègent le voyage en se parlant d'amour; pendant qu'ils l'allongent à l'aide de maint prétexte, Saint-Just nous transporte au camp des Français que la Folie a troublés par sa présence. Ce n'est plus le fantaisiste qui apparaît ici; c'est l'écrivain qui prétend tracer une page d'histoire et juger son époque. Saint-Just, en effet, a fait suivre son poëme d'une clé, d'une espèce de commentaire dont les notes sommaires permettraient de lire clairement dans sa pensée, si déjà elle n'était suffisamment transparente. Charlemagne, comme nous l'avons fait pressentir, c'est Louis XVI; Cunégonde, sa femme, c'est la reine Marie-Antoinette; non pas que l'auteur ait osé les nommer, mais les accessoires, interprétés par la clé, les accusent tout haut. Ainsi, Adelinde, c'est la Dubarry. Le palais de la Folie, c'est le Palais-Royal. La clé nous annonce qu'il sera question d'une aventure de la fille du duc de Polignac, compromise par un page; du duc de Bourbon, distancé en amour par un moine; de M. d'Estaing qui, sous le nom de Nemours, joue dans le roman le beau rôle d'un ministre intègre et habile; en un mot, la clé finit par ces lignes probantes : *Analogie générale des mœurs du temps.* Bien des personnages historiques sont donc cloués au pilori dans cette satire, dans cette allusion. Il est curieux de chercher et d'apprendre ce que le jeune Saint-Just pensait de cette société dans laquelle il vivait et commençait de s'agiter.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pour le malheur des cervelles de France,
Dame Folie avait dans nos climats
Fixé son char, et l'esprit de démence
Avait gagné ministres, magistrats,
Prêtres et clercs, généraux et soldats.
Ils étaient fous, mais selon leur richesse.
Selon leur rang, et pouvoir, et noblesse,
Tous n'avaient pas le moyen d'être fous.
Le muletier, avec un cœur jaloux,
Du financier enviait l'âneric
Et déplorait la mesquine folie.
Le colonel enviait le Séjan.
De balourdise enfin en balourdise
Aucun n'était assez sot à sa guise.
Tous désiraient, et le prince du sang
Du roi son maître enviait la sottise.
Par ci, par là, quelque esprit ostrogot
Se préserva de l'honneur d'être sot;
Mais cette espèce était partout huée
Comme stupide et de sens dénuée.
Charles lui-même, autrefois si prudent,
Avait subi ce fatal ascendant;
Mais sa folie avait un caractère
Particulier. De fous environné,
Par le torrent il était entraîné,
Et respirait la folie étrangère.
Quelque Séjan est-il entré chez lui,
Charles doit être un tyran aujourd'hui.
Si quelque sage, il sera magnanime;
Si quelque prêtre, il est pusillanime.
Jouet enfin des divers mouvements
De sa folie et de celle des gens,
Charles paraît souvent à la même heure
Bon et cruel, fait le mal, puis le pleure.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Tout le livre regorge ainsi d'allusions à un état de choses dont souffre l'écrivain.

Auprès du modeste manoir de son père s'élevait l'orgueilleuse habitation des ducs de Gesvres. C'est en songeant au luxe de cette demeure presque royale que Saint-Just a dépeint le château de la Luxure. La jalousie lui sert de Muse.

Ici paraît une tourelle enduite
Des larmes d'or de la veuve proscrite,
Des pleurs amers du sang des orphelins.

Partout, autour de lui, son regard rencontrait dans la vallée des couvents nombreux dont la richesse excessive s'expiait par une excessive charité. Saint-Just s'indigne et tonne contre les couvents qui vont bientôt s'écrouler sous le marteau des révolutionnaires et de la bande noire. Sa colère, dépassant le but raisonnable, s'en va même s'attaquer jusqu'à Dieu. Organt, qu'un baiser de Nicette a égaré, jeté hors de son chemin,

Aperçut, dans le lointain bleuâtre,
Le coq altier du clocher d'un couvent.
Derrière un bois, muette solitude,
Loin des moudains et de l'inquiétnde,
Quelque traitant, de ses tardifs remords
Bâtit au ciel un couvent sur ces bords.
. . . . . .
Là, le regret éleva des murs saints.
La sacrilége et profane opulence
A mis ce sang pour y crier vengeance.

Plus loin, c'est le Palais-Royal, immense lupanar que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'auteur a dû bien fréquenter pour le connaître si à fond, dont Saint-Just essaie la peinture :

Il admirait ce bizarre édifice
Etincelant d'un million de flambeaux.
Sous un portique il vit nombre de sots.
Tristes amants de notre Pythonisse. (1).
Maures, Gaulois, Espagnols, Ostrogots,
Qui venaient là de l'un et l'autre pole
Chercher les Arts, le Goût, le Bel Esprit
Et le bonheur qui s'appelait.....
Ici la Haine à la Haine sourit.
Là, j'aperçois courtisannes tannées,
Tombeaux blanchis. Ces roses surannées
Vendent aux gens la mort qui les nourrit.
Jouant l'amour, ses faveurs et sa flamme,
Le front serein, la rage au fond de l'âme,
Donnant leur cœur pour un morceau de pain.
Là, la Richesse au pauvre tend la main.
Les yeux hagards, ici rode l'Envie,
Nouveau Tantale; on la voit qui poursuit
Un affiquet, un carosse, un habit.
Ici, l'Orgueil; là, la Coquetterie,
L'œil de côté, l'abord doux et flatteur;
Le vermillon lui tient lieu de pudeur;
Elle s'avance; elle a pour compagnie
L'Intrigue sourde, et la Discrétion,
Et l'Impudence, et la Dévotion.
Là, des pédants réforment la patrie.
Là, des prélats, hermites du bel air
Et que l'on croit dans le monde au désert.
Là, les Soucis qui se pament de rire.

(1) La Folie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Là, des rimeurs haves, secs, effarés,
Dont la faim seule a causé le délire.
Là, la Vertu sous des haillons soupire.
Là, des faquins et des forfaits dorés.

Plus loin encore, l'Académie française, que Saint-Just nomme *Asinomaïe*, exerce sa verve de railleur. D'une séance littéraire endormante il court au sermon :

Un âne en chaire, esprit évangélique,
Adoucissait sa voix apostolique.
Il appuyait d'un pied périodique
Les vérités que sa bouche entonnait.
L'oreille haute, et de droite et de gauche,
Comme un manant qui dans la plaine fauche,
Son éloquence au peuple il envoyait.
Point n'oubliait une modeste pause,
Quand il avait dit une belle chose.
Son cœur ardent semblait voler à Dieu,
Et les élans de sa voix déployée
Faisaient frémir les échos du saint lieu.
Il parla d'or ; la troupe édifiée,
Chacun chez soi s'en fut sanctifiée,
Et le docteur avait si bien prêché
Qu'en descendant il eut un évêché.

Les avocats ne sont point oubliés et figurent dans un couplet malin où il est question d'un superbe plaidoyer

Enluminé de fleurs de rhétorique,
Et dans lequel la lune et le soleil
Jouaient surtout un rôle non pareil.

Attendez ! rien n'est sacré pour cet audacieux jeune homme, pas même la Justice, ce dernier des pouvoirs humains que devrait insulter la rage du dénigrement,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cette dernière barrière de la société contre la barbarie identifiée dans les passions déchaînées par le crime.

Nous lui pardonnons presque, après toutes ces iniquités, les vers orduriers par lui décochés contre les déesses, les reines, les tyrans et les héros de la Comédie Française, qu'il met en jeu on ne sait trop pourquoi.

On le voit : à travers les méandres entortillés de sa fable peu facile, perce la satire qui prétend s'attaquer à l'actualité. Aussi, est-ce bien là que git le grand intérêt de notre étude. Peu nous importe que l'Empereur Charles, *bis repetita placent*, se jette une seconde fois au sein des flots du Rhin dans les roseaux bleuâtres duquel se désolent de nouveau les nymphes des eaux ; peu importe qu'il assaille les Saxons dont la reine, contrefaçon brutale d'une Clorinde hommasse, amazone au sein nu, à la cuisse impudique, combat, met à mal et égorge un guerrier la provoquant à des combats plus doux. Peu nous importe que l'Ange gardien d'Organt, pale copie des Dieux qu'Homère attache à la garde de ses héros favoris, essaie de séparer Organt de Nicette, habille deux nuages, l'un en chevalier plein d'ardeur, l'autre en guillerette villageoise, jette par la plaine ses mannequins menteurs et égare, de ci, de là, les deux amants qui se cherchent, se désirent et se pleurent. L'intérêt n'est pas là, et si nous l'attachions à ces contes mal rimés, nous ressemblerions à Nicette, réminiscence elle-même de l'Ixion mythologique, à Nicette poursuivant à grands cris une vaine image qui l'entraîne loin de la réalité. Ce qu'il faut chercher là, c'est la pensée de Saint-Just à vingt ans, ce sont ses prédilections et ses haines politiques et so-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ciales, puisqu'il a bien voulu prendre la peine de les écrire, de nous les retracer.

Profondément perverti par le scepticisme de Montaigne qu'il relit sans cesse, de Montesquieu qu'il imite et dépasse dans son *Temple de Guide*, avant de l'imiter et de le copier plus tard dans son livre sentencieux de *l'Esprit des Lois*, Saint-Just ne croit plus à rien qu'à lui-même. Les institutions divines, les institutions humaines, il les tient en pitié. Il n'y a plus pour lui sur la terre ni grandeur, ni talent, et, de plus, il méprise profondément les hommes qu'il ne connaît pas, qu'il n'a pas encore vus, qu'il a à peine rencontrés, qu'il n'a pu étudier. Parce qu'il s'est senti froissé dans sa vanité, dans sa pauvreté, par l'orgueil et la richesse des ducs de Gesvres, seigneurs de son village, il s'imagine qu'on ne trouve partout que morgue, hauteur et insolence. Parce qu'il a pris sur le fait les paysans besogneux se courbant jusqu'au sol devant les nobles qui leur font l'aumône d'un sourire et d'une obole, il conclut à l'abaissement général, au servilisme de tous. Parce qu'il a triomphé, invincible Lovelace, des feintes résistances de quelques Nicette de village, cet enfant nie la vertu et l'honneur des femmes. Alors il nous raconte naïvement ses impressions, ses négations, ses mépris. Ce grand réformateur de vingt ans défait la société dans ses vers, pour se donner le droit de la reconstituer tout à l'heure à l'aide de son livre socialiste des *Fragments des Institutions*, puis plus tard avec la Constitution de 93 dont il sera l'un des principaux rédacteurs, et enfin à l'aide du tranchant de la guillotine, son meilleur instrument de régénération.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Jusqu'à présent, on ne connaissait que le Saint-Just de 1793 et de 1794. On l'avait vu tout à coup apparaître en septembre 1792. Il avait surgi parfait, tout d'une pièce, et on n'avait point encore songé à s'étonner que ce jeune homme fût déjà aussi déplorablement complet. Ordinairement, les hommes politiques se modifient sur la scène, sous les yeux et l'attention de l'histoire; au contraire, tel Saint-Just se montre à ses débuts de la Convention, tel il reste jusqu'à sa mort tragique, dur, inflexible, convaincu. Aussi, la dissection pour ainsi dire de ses convictions, la recherche de leurs antécédents, de la manière dont elles se sont formées, des éléments qui y sont entrés, nous paraissent-elles d'un profond intérêt.

Le Saint-Just de 1794 procède du Saint-Just que nous offre *Organt*, pour arriver au Saint-Just des *Institutions*, pour aboutir enfin au Saint-Just de la Montagne. Dans *Organt*, il ne croit déjà plus à rien et s'unit par la raillerie, ce plus puissant des dissolvants, aux démolisseurs des sociétés, de la religion. Si dans son étude sur la Constitution (1) il doute encore, dans ses *Fragments* sur les *Institutions* il a fait un pas énorme; il proclame sa théorie, son code. Dans la Constitution de 1793, il passe à l'application d'une partie de ses principes; et enfin, en 1793 et en 1794, il abat les résistances pour essayer de fonder; mais la société effrayée ne crut point à ce novateur terrible. Elle se leva et renversa l'édifice et l'architecte.

Voilà où nous a conduits l'étude d'un poëme en appa-

(1) Brochure de 1793.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rence futile et grotesque, oui grotesque comme tous les monstres qui sont grotesques avant de devenir effrayants. Nous y avons découvert et constaté l'état de l'âme de Saint-Just en 1789. Nous y avons trouvé ce que lui-même très-probablement ne songeait point à y mettre : la négation par envie, la haine par impuissance, une soif ardente d'autorité, de pouvoir, qui, assouvie alors par le don de quelque hochet, eût peut-être privé notre histoire d'une de ses plus effroyables figures. Qui sait ce qu'eût fait Robespierre sans le bras droit que lui préparaient la jalousie et l'ambition si profondément empreintes dans *Organt ?*

De ces hauteurs de la pensée, il nous en coûte beaucoup de redescendre dans les bas-fonds fangeux du roman de Saint-Just ; mais nous devons poursuivre et achever notre œuvre d'analyse.

Peut-être se rappelle-t-on qu'Organt, en quittant sa tente pour se mettre à la recherche de l'archevêque Turpin, avait emmené le moine Georges qui se prit d'une subite et furibonde passion pour Nicette, amour si mal partagé et si rudement puni. C'est à Georges que Nice, en fuyant, a dérobé sa défroque. A son reveil, le moine dépouillé se fâche, sacre, appelle le diable qui fait apparaître et lui livre un char dont les coursiers sont justement les deux valets qui l'avaient, la veille, si vigoureusement étrillé. Il s'envole par les airs. Chemin faisant, il rencontre la déesse Balourdise, son ancienne maîtresse. Ils se reconnaissent, s'embrassent et se font d'assez niaises confidences. De loin, des chevaliers, qui poursuivent une femme enlevée par un suborneur et croient la reconnaître

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans dame Balourdise, provoquent Georges à un combat qu'il fuit, malgré les instantes prières et les injures de Balourdise, irritée de trouver si peu de courage en son amant. Cette scène inutile, mal amenée, qui ne tient et ne conduit à rien, nous paraît une allégorie, sous le peu de transparence de laquelle nous n'avons pu deviner la pensée de l'auteur. Qu'a-t-il prétendu dire? Cette union intime du moine et de Balourdise, est-ce une insulte de plus au Clergé et à la Religion?

Nous n'avons pu davantage nous expliquer la nécessité d'un épisode où figurent une Marguerite d'Evreux et les chevaliers qui provoquèrent le moine Georges et se nomment Henri de Guise, Paul Enguerrand, le comte de Blois. Marguerite d'Evreux, victime d'une séduction, et mère sans cesser d'être vertueuse, a été exilée, exposée plutôt dans une île déserte. Un de ses parents, le comte de Blois, apprend son infortune. Il veut l'arracher à la mort. A lui se joignent Henri de Guise et Paul Enguerrand, les frères de Marguerite. Je ne vous dirai pas les péripéties, les déclamations, les pleurs, les tendresses, les niaiseries de ce hors-d'œuvre sentimental que rien ne nécessite. « Marguerite d'Evreux, aventure d'une parente de l'auteur, » lisons-nous dans la clé d'*Organt*. Nous ne parlons de cet épisode que pour faire toucher du doigt le peu d'unité, le décousu qui ont présidé à l'œuvre de Saint-Just. C'est un habit d'arlequin, un composé multicolore de bribes et de morceaux que rien ne relie, que rien ne rattache.

Ainsi, du rocher où gémissait la trop sensible Marguerite nous arrivons, sans transition, dans la tente du roi Charles qu'un odieux cauchemar a réveillé. Il rêve

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que sa femme Cunégonde le trompe. Rappelons-nous que Charlemagne cache Louis XVI, que Cunégonde c'est Marie-Antoinette. L'Empereur se hâte d'aller demander l'explication de son rêve à son confesseur..... qui ne dormait pas seul et se hâte, pour se livrer librement à ses exercices.... pieux, de rassurer et congédier le mari.... jaloux.

Ainsi de cette scène intime nous passons, toujours sans transition, à une bataille de chevaliers qu'une fillette a joués.

Ainsi, du camp français en proie à la discorde, nous remontons à l'Empyrée où le Bon Dieu gourmande l'Ange gardien d'Organt et lui défend de tourmenter et d'abuser plus longtemps le jeune héros dont la garde lui a été remise. Oubliez tout, dit Dieu le Père :

> Oubliez tout et pardonnez tout ; car
> Nous le voulons, et buvez ce nectar.
> L'Ange voulut répondre. Dieu le Père
> Dit : Uriel, préparez mon tonnerre.

C'est sur ces vers absurdes, pitoyables comme idée, pitoyables comme facture, que prend fin le premier volume du poëme de Saint-Just, œuvre indigeste s'il en fut jamais, qui ne brille ni par la verve, ni par l'invention, ni par le talent et la forme dont on ne soupçonne pas l'ombre même.

Le second volume que nous allons parcourir à la hâte, car le courage commence à nous abandonner, débute par un sarcasme impie :

> Au nom du Père, et Fils, et Saint-Esprit,
> Ainsi soit-il. Tout chrétien qui sait vivre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Commence ainsi ce qu'il fait, ce qu'il dit.
Moi donc qui suis de dévotion ivre
Et tout confit ainsi qu'une nonnain,
Par me signer je commence ce livre
Pour écarter de moi l'esprit malin;
Car vous savez, mes frères, que le diable
Sans cesse rôde à l'entour de l'étable.

Ces railleries de mauvais goût ne déparent pas une scène infame de violence où l'auteur fait apparaître l'armée saxone envahissant et profanant un couvent de religieuses. On nous permettra de franchir avec dégoût ces ignobles détails que l'on n'oserait même pas rêver et qui ont été traités avec une complaisance et une étendue ne tolérant aucun doute sur la dépravation morale et la profonde corruption de ce jeune homme dont une école politique a voulu faire un Caton.

Au camp français, on apprit bientôt le sac du monastère. Le roi Charles éveille ses soldats :

Courons, dit-il, Picards ! alerte ! vite !
Il parla d'or; ce fut son dernier mot.
Hommes, chevaux, à l'instant s'arrêtèrent,
Et sur-le-champ en marbre se changèrent.
Mais les Picards conservèrent après
L'air d'un Picard et celui d'un Français,
Et l'art puissant de Xeuxis et d'Apelles
N'aurait pas mis, sur le front du soldat
Qui suit son prince et qui vole au combat,
De la vertu l'empreinte plus fidèle.

Quant à Organt, il voyage toujours par le ciel, monté sur un âne en guise d'hippogriffe. Les ânes jouent un grand rôle dans ce tissu de puérilités. Or, l'apôtre Saint-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Jean s'avisa, dans un moment de gaîté, de jouer un fort bon tour à notre paladin ; il le joint et lui présente

Dans la vapeur un globe radieux,

où se peignent les enchantements

..... de Paphos et de Guide
Et de Cythère et du palais d'Armide.
Antoine vit essaim de nymphes blondes
Au fin souris, aux tresses vagabondes,
Qui, s'animant au bruit de leurs chansons,
Sans les courber dansaient sur les gazons.

Quand on rencontre les Nymphes, les Tritons ne sont pas loin ; ceux-ci

..... pour chanter l'amour et ses poisons
Etaient sortis de leurs grottes profondes.

Un chœur de ces glauques divinités chanta ce couplet digne de l'anthologie du paganisme :

Vois-tu le Temps ? sa course fugitive
Nous avertit de jouir et d'aimer.
Ecoute bien. La vie est une rose
Qu'épanouit et fane le zéphyr.
Le char du Temps ne fait aucune pose
Que celles-là qu'il fait pour le plaisir.
Tout nous le dit : Oui, la vie est un songe ;
Les yeux fermés, rêvons tranquillement.
Par les erreurs le plaisir se prolonge,
Et le sommeil est moins indifférent.
Dans les amours passons notre jeunesse.
Allons brûler à l'autel des plaisirs,
Et dans nos cœurs, durcis par la vieillesse,
Préparons-nous d'aimables souvenirs.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'une de ces Naïades, enfant d'un mirage fantastique, plut à Organt qui s'élance vers elle. Il tombe de son âne; la vision s'évanouit, et notre héros roule dans les espaces, deux jours durant, pour venir s'étendre mollement sur les bords du Rhin, juste au moment où les Francs offraient la bataille aux Saxons. C'est une mêlée furieuse à la façon d'Homère. On se combat en échangeant des injures. Les mourants ne perdent leur dernière goutte de sang qu'avec le dernier mot de leur dernier discours. Odmard ne le cède qu'à Brandamard. Salamane rime avec Tavane, Drastor avec Hétor. Gamband renverse Ogrifoux, et Organt broche sur le tout. Nous ne dirons qu'un mot de l'épisode du jeune Elinaire qu'un Saxon a tué. Sa mère est fée. De loin, son don de double vue lui apprend son malheur. Elle accourt sur un char traîné par des Chimères, postérité sans doute du monstre qui causa la mort du fils de Thésée.

A son aspect, les deux partis tremblèrent.
Le Rhin frémit, les forêts s'ébranlèrent.
Son char, parti sur les ailes des vents,
Etait traîné par des lions volants.
Leur gueule noire, écumante, enflammée,
Couvrait le mords de sang et de fumée,
Et, sur leurs cous, des crins étincelants
D'un vol pressé suivaient les mouvements.

La mère du tendre Elinaire jette à la face du meurtrier une longue tirade où elle le voue aux vautours, aux loups dont l'estomac va lui servir de tombe, et elle l'égorge sans pitié pour aller chercher le corps de son fils

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ciales, puisqu'il a bien voulu prendre la peine de les écrire, de nous les retracer.

Profondément perverti par le scepticisme de Montaigne qu'il relit sans cesse, de Montesquieu qu'il imite et dépasse dans son *Temple de Guide*, avant de l'imiter et de le copier plus tard dans son livre sentencieux de *l'Esprit des Lois*, Saint-Just ne croit plus à rien qu'à lui-même. Les institutions divines, les institutions humaines, il les tient en pitié. Il n'y a plus pour lui sur la terre ni grandeur, ni talent, et, de plus, il méprise profondément les hommes qu'il ne connaît pas, qu'il n'a pas encore vus, qu'il a à peine rencontrés, qu'il n'a pu étudier. Parce qu'il s'est senti froissé dans sa vanité, dans sa pauvreté, par l'orgueil et la richesse des ducs de Gesvres, seigneurs de son village, il s'imagine qu'on ne trouve partout que morgue, hauteur et insolence. Parce qu'il a pris sur le fait les paysans besogneux se courbant jusqu'au sol devant les nobles qui leur font l'aumône d'un sourire et d'une obole, il conclut à l'abaissement général, au servilisme de tous. Parce qu'il a triomphé, invincible Lovelace, des feintes résistances de quelques Nicette de village, cet enfant nie la vertu et l'honneur des femmes. Alors il nous raconte naïvement ses impressions, ses négations, ses mépris. Ce grand réformateur de vingt ans défait la société dans ses vers, pour se donner le droit de la reconstituer tout à l'heure à l'aide de son livre socialiste des *Fragments des Institutions*, puis plus tard avec la Constitution de 93 dont il sera l'un des principaux rédacteurs, et enfin à l'aide du tranchant de la guillotine, son meilleur instrument de régénération.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Jusqu'à présent, on ne connaissait que le Saint-Just de 1793 et de 1794. On l'avait vu tout à coup apparaître en septembre 1792. Il avait surgi parfait, tout d'une pièce, et on n'avait point encore songé à s'étonner que ce jeune homme fût déjà aussi déplorablement complet. Ordinairement, les hommes politiques se modifient sur la scène, sous les yeux et l'attention de l'histoire; au contraire, tel Saint-Just se montre à ses débuts de la Convention, tel il reste jusqu'à sa mort tragique, dur, inflexible, convaincu. Aussi, la dissection pour ainsi dire de ses convictions, la recherche de leurs antécédents, de la manière dont elles se sont formées, des éléments qui y sont entrés, nous paraissent-elles d'un profond intérêt.

Le Saint-Just de 1794 procède du Saint-Just que nous offre *Organt*, pour arriver au Saint-Just des *Institutions*, pour aboutir enfin au Saint-Just de la Montagne. Dans *Organt*, il ne croit déjà plus à rien et s'unit par la raillerie, ce plus puissant des dissolvants, aux démolisseurs des sociétés, de la religion. Si dans son étude sur la Constitution (1) il doute encore, dans ses *Fragments* sur les *Institutions* il a fait un pas énorme; il proclame sa théorie, son code. Dans la Constitution de 1793, il passe à l'application d'une partie de ses principes; et enfin, en 1793 et en 1794, il abat les résistances pour essayer de fonder; mais la société effrayée ne crut point à ce novateur terrible. Elle se leva et renversa l'édifice et l'architecte.

Voilà où nous a conduits l'étude d'un poëme en appa-

(1) Brochure de 1793.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rence futile et grotesque, oui grotesque comme tous les monstres qui sont grotesques avant de devenir effrayants. Nous y avons découvert et constaté l'état de l'âme de Saint-Just en 1789. Nous y avons trouvé ce que lui-même très-probablement ne songeait point à y mettre : la négation par envie, la haine par impuissance, une soif ardente d'autorité, de pouvoir, qui, assouvie alors par le don de quelque hochet, eût peut-être privé notre histoire d'une de ses plus effroyables figures. Qui sait ce qu'eût fait Robespierre sans le bras droit que lui préparaient la jalousie et l'ambition si profondément empreintes dans *Organt ?*

De ces hauteurs de la pensée, il nous en coûte beaucoup de redescendre dans les bas-fonds fangeux du roman de Saint-Just ; mais nous devons poursuivre et achever notre œuvre d'analyse.

Peut-être se rappelle-t-on qu'Organt, en quittant sa tente pour se mettre à la recherche de l'archevêque Turpin, avait emmené le moine Georges qui se prit d'une subite et furibonde passion pour Nicette, amour si mal partagé et si rudement puni. C'est à Georges que Nice, en fuyant, a dérobé sa défroque. A son reveil, le moine dépouillé se fâche, sacre, appelle le diable qui fait apparaître et lui livre un char dont les coursiers sont justement les deux valets qui l'avaient, la veille, si vigoureusement étrillé. Il s'envole par les airs. Chemin faisant, il rencontre la déesse Balourdise, son ancienne maîtresse. Ils se reconnaissent, s'embrassent et se font d'assez niaises confidences. De loin, des chevaliers, qui poursuivent une femme enlevée par un suborneur et croient la reconnaître

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans dame Balourdise, provoquent Georges à un combat qu'il fuit, malgré les instantes prières et les injures de Balourdise, irritée de trouver si peu de courage en son amant. Cette scène inutile, mal amenée, qui ne tient et ne conduit à rien, nous paraît une allégorie, sous le peu de transparence de laquelle nous n'avons pu deviner la pensée de l'auteur. Qu'a-t-il prétendu dire? Cette union intime du moine et de Balourdise, est-ce une insulte de plus au Clergé et à la Religion?

Nous n'avons pu davantage nous expliquer la nécessité d'un épisode où figurent une Marguerite d'Evreux et les chevaliers qui provoquèrent le moine Georges et se nomment Henri de Guise, Paul Enguerrand, le comte de Blois. Marguerite d'Evreux, victime d'une séduction, et mère sans cesser d'être vertueuse, a été exilée, exposée plutôt dans une île déserte. Un de ses parents, le comte de Blois, apprend son infortune. Il veut l'arracher à la mort. A lui se joignent Henri de Guise et Paul Enguerrand, les frères de Marguerite. Je ne vous dirai pas les péripéties, les déclamations, les pleurs, les tendresses, les niaiseries de ce hors-d'œuvre sentimental que rien ne nécessite. « Marguerite d'Evreux, aventure d'une parente de l'auteur, » lisons-nous dans la clé d'*Organt*. Nous ne parlons de cet épisode que pour faire toucher du doigt le peu d'unité, le décousu qui ont présidé à l'œuvre de Saint-Just. C'est un habit d'arlequin, un composé multicolore de bribes et de morceaux que rien ne relie, que rien ne rattache.

Ainsi, du rocher où gémissait la trop sensible Marguerite nous arrivons, sans transition, dans la tente du roi Charles qu'un odieux cauchemar a réveillé. Il rêve

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que sa femme Cunégonde le trompe. Rappelons-nous que Charlemagne cache Louis XVI, que Cunégonde c'est Marie-Antoinette. L'Empereur se hâte d'aller demander l'explication de son rêve à son confesseur..... qui ne dormait pas seul et se hâte, pour se livrer librement à ses exercices.... pieux, de rassurer et congédier le mari.... jaloux.

Ainsi de cette scène intime nous passons, toujours sans transition, à une bataille de chevaliers qu'une fillette a joués.

Ainsi, du camp français en proie à la discorde, nous remontons à l'Empyrée où le Bon Dieu gourmande l'Ange gardien d'Organt et lui défend de tourmenter et d'abuser plus longtemps le jeune héros dont la garde lui a été remise. Oubliez tout, dit Dieu le Père :

> Oubliez tout et pardonnez tout ; car
> Nous le voulons, et buvez ce nectar.
> L'Ange voulut répondre. Dieu le Père
> Dit : Uriel, préparez mon tonnerre.

C'est sur ces vers absurdes, pitoyables comme idée, pitoyables comme facture, que prend fin le premier volume du poëme de Saint-Just, œuvre indigeste s'il en fut jamais, qui ne brille ni par la verve, ni par l'invention, ni par le talent et la forme dont on ne soupçonne pas l'ombre même.

Le second volume que nous allons parcourir à la hâte, car le courage commence à nous abandonner, débute par un sarcasme impie :

> Au nom du Père, et Fils, et Saint-Esprit,
> Ainsi soit-il. Tout chrétien qui sait vivre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Commence ainsi ce qu'il fait, ce qu'il dit.
Moi donc qui suis de dévotion ivre
Et tout confit ainsi qu'une nonnain,
Par me signer je commence ce livre
Pour écarter de moi l'esprit malin;
Car vous savez, mes frères, que le diable
Sans cesse rôde à l'entour de l'étable.

Ces railleries de mauvais goût ne déparent pas une scène infame de violence où l'auteur fait apparaître l'armée saxone envahissant et profanant un couvent de religieuses. On nous permettra de franchir avec dégoût ces ignobles détails que l'on n'oserait même pas rêver et qui ont été traités avec une complaisance et une étendue ne tolérant aucun doute sur la dépravation morale et la profonde corruption de ce jeune homme dont une école politique a voulu faire un Caton.

Au camp français, on apprit bientôt le sac du monastère. Le roi Charles éveille ses soldats :

Courons, dit-il, Picards! alerte! vite!
Il parla d'or; ce fut son dernier mot.
Hommes, chevaux, à l'instant s'arrêtèrent,
Et sur-le-champ en marbre se changèrent.
Mais les Picards conservèrent après
L'air d'un Picard et celui d'un Français,
Et l'art puissant de Xeuxis et d'Apelles
N'aurait pas mis, sur le front du soldat
Qui suit son prince et qui vole au combat,
De la vertu l'empreinte plus fidèle.

Quant à Organt, il voyage toujours par le ciel, monté sur un âne en guise d'hippogriffe. Les ânes jouent un grand rôle dans ce tissu de puérilités. Or, l'apôtre Saint-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Jean s'avisa, dans un moment de gaîté, de jouer un fort bon tour à notre paladin ; il le joint et lui présente

Dans la vapeur un globe radieux,

où se peignent les enchantements

..... de Paphos et de Guide
Et de Cythère et du palais d'Armide.
Antoine vit essaim de nymphes blondes
Au fin souris, aux tresses vagabondes,
Qui, s'animant au bruit de leurs chansons,
Sans les courber dansaient sur les gazons.

Quand on rencontre les Nymphes, les Tritons ne sont pas loin ; ceux-ci

..... pour chanter l'amour et ses poisons
Etaient sortis de leurs grottes profondes.

Un chœur de ces glauques divinités chanta ce couplet digne de l'anthologie du paganisme :

Vois-tu le Temps ? sa course fugitive
Nous avertit de jouir et d'aimer.
Ecoute bien. La vie est une rose
Qu'épanouit et fane le zéphyr.
Le char du Temps ne fait aucune pose
Que celles-là qu'il fait pour le plaisir.
Tout nous le dit : Oui, la vie est un songe ;
Les yeux fermés, rêvons tranquillement.
Par les erreurs le plaisir se prolonge,
Et le sommeil est moins indifférent.
Dans les amours passons notre jeunesse.
Allons brûler à l'autel des plaisirs,
Et dans nos cœurs, durcis par la vieillesse,
Préparons-nous d'aimables souvenirs.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'une de ces Naïades, enfant d'un mirage fantastique, plut à Organt qui s'élance vers elle. Il tombe de son âne; la vision s'évanouit, et notre héros roule dans les espaces, deux jours durant, pour venir s'étendre mollement sur les bords du Rhin, juste au moment où les Francs offraient la bataille aux Saxons. C'est une mêlée furieuse à la façon d'Homère. On se combat en échangeant des injures. Les mourants ne perdent leur dernière goutte de sang qu'avec le dernier mot de leur dernier discours. Odmard ne le cède qu'à Brandamard. Salamane rime avec Tavane, Drastor avec Hétor. Gamband renverse Ogrifoux, et Organt broche sur le tout. Nous ne dirons qu'un mot de l'épisode du jeune Elinaire qu'un Saxon a tué. Sa mère est fée. De loin, son don de double vue lui apprend son malheur. Elle accourt sur un char traîné par des Chimères, postérité sans doute du monstre qui causa la mort du fils de Thésée.

A son aspect, les deux partis tremblèrent.
Le Rhin frémit, les forêts s'ébranlèrent.
Son char, parti sur les ailes des vents,
Etait traîné par des lions volants.
Leur gueule noire, écumante, enflammée,
Couvrait le mords de sang et de fumée,
Et, sur leurs cous, des crins étincelants
D'un vol pressé suivaient les mouvements.

La mère du tendre Elinaire jette à la face du meurtrier une longue tirade où elle le voue aux vautours, aux loups dont l'estomac va lui servir de tombe, et elle l'égorge sans pitié pour aller chercher le corps de son fils

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sur lequel elle pleure moins qu'elle ne pérore ; puis elle s'enfuit avec « ses lions volants. »

Mais l'empereur *Charlot* a été, vous le savez, métamorphosé en statue de pierre.

Charlot jamais ne parut si sensé.
Non que je blâme ; il avait l'âme belle ;
Mais la folie embrouilla sa cervelle.
Il oublia par mégarde, je croi,
Qu'il était homme et ne fut plus que roi.....
Ce n'était rien. . . . . .

Saint-Denis, touché de ce malheur,

..... jura qu'il en aurait vengeance.
Voilà qu'il part, et tordant son cou saint,
Il tordit tant que son chef tombe à terre.
Monsieur Denis le perdit en chemin,
Mais cette fois ne s'en aperçut guères,
Car le bon saint s'en servait rarement.

Saint-Denis, par un de ces miracles dont Saint-Just seul possédait la recette, s'approche du roi-statue,

Et, dans son sein, par un art surprenant,
S'insinua sous la forme d'un vent.
. . . . . .
Il lui rendait par ce trait de magie
Et la parole, et la vue, et l'ouie.
Ce prince, avant, n'avait que sa folie ;
Il en eut deux. Ce que Denis voulait,
Son esprit lourd le contrebalançait ;
Et de ce choc de folie intestine,
L'une terrestre et celle-là divine,
Il résultait que, parmi ces combats,
Charles voulait ce qu'il ne voulait pas.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le bénoit sire ! Il était diaphane.
On voyait tout', lui seul ne voyait rien',
Faisant le mal et croyant faire bien,
Fier et rampant, puis dévot, puis profane',
Il présenta la raison et l'erreur
Sous tous les points. . . . . .

Saint-Denis emporte l'Empereur au Ciel. C'est là que Saint-Just envoie toutes les marionnettes de sa triste épopée, les rois et les ânes, les anges et les démons, les chevaliers et les filles galantes. Le Ciel pour lui ressemble à une auberge de grande route où chacun entre et d'où il sort à sa fantaisie. En voyageant vers l'infini, Saint-Denis, assis sur un nuage, traverse et explique les éléments.

Les élements ! qu'entend donc Saint-Just par ce mot ?

Voici enfin que nous tombons sur une idée sérieuse, sérieuse dans l'esprit de l'auteur, entendons nous. Saint-Just abandonne son Apôtre qui chemine sans tête à travers le monde bruineux des astres. Comme il le fait souvent, il brise une fois de plus le fil de sa narration vagabonde, pour nous dire comment il comprend la Nature, la création, le commencement du globe, sa progression, la fin du chaos, la naissance des êtres animés, de l'homme enfin. Il ne raille plus, on le sent ; il expose son système, ses idées. Si cette tirade arrive tout à fait hors de propos, comme les autres épisodes du livre, elle n'en est pas moins curieuse. Tout ce qui vient de cet homme étrange et mal connu jusqu'ici a droit de nous intéresser. On a besoin de savoir jusqu'où va sa science, puisqu'il veut bien faire exhibition de sa scienee.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ciales, puisqu'il a bien voulu prendre la peine de les écrire, de nous les retracer.

Profondément perverti par le scepticisme de Montaigne qu'il relit sans cesse, de Montesquieu qu'il imite et dépasse dans son *Temple de Guide*, avant de l'imiter et de le copier plus tard dans son livre sentencieux de *l'Esprit des Lois*, Saint-Just ne croit plus à rien qu'à lui-même. Les institutions divines, les institutions humaines, il les tient en pitié. Il n'y a plus pour lui sur la terre ni grandeur, ni talent, et, de plus, il méprise profondément les hommes qu'il ne connaît pas, qu'il n'a pas encore vus, qu'il a à peine rencontrés, qu'il n'a pu étudier. Parce qu'il s'est senti froissé dans sa vanité, dans sa pauvreté, par l'orgueil et la richesse des ducs de Gesvres, seigneurs de son village, il s'imagine qu'on ne trouve partout que morgue, hauteur et insolence. Parce qu'il a pris sur le fait les paysans besogneux se courbant jusqu'au sol devant les nobles qui leur font l'aumône d'un sourire et d'une obole, il conclut à l'abaissement général, au servilisme de tous. Parce qu'il a triomphé, invincible Lovelace, des feintes résistances de quelques Nicette de village, cet enfant nie la vertu et l'honneur des femmes. Alors il nous raconte naïvement ses impressions, ses négations, ses mépris. Ce grand réformateur de vingt ans défait la société dans ses vers, pour se donner le droit de la reconstituer tout à l'heure à l'aide de son livre socialiste des *Fragments des Institutions*, puis plus tard avec la Constitution de 93 dont il sera l'un des principaux rédacteurs, et enfin à l'aide du tranchant de la guillotine, son meilleur instrument de régénération.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Jusqu'à présent, on ne connaissait que le Saint-Just de 1793 et de 1794. On l'avait vu tout à coup apparaître en septembre 1792. Il avait surgi parfait, tout d'une pièce, et on n'avait point encore songé à s'étonner que ce jeune homme fût déjà aussi déplorablement complet. Ordinairement, les hommes politiques se modifient sur la scène, sous les yeux et l'attention de l'histoire; au contraire, tel Saint-Just se montre à ses débuts de la Convention, tel il reste jusqu'à sa mort tragique, dur, inflexible, convaincu. Aussi, la dissection pour ainsi dire de ses convictions, la recherche de leurs antécédents, de la manière dont elles se sont formées, des éléments qui y sont entrés, nous paraissent-elles d'un profond intérêt.

Le Saint-Just de 1794 procède du Saint-Just que nous offre *Organt*, pour arriver au Saint-Just des *Institutions*, pour aboutir enfin au Saint-Just de la Montagne. Dans *Organt*, il ne croit déjà plus à rien et s'unit par la raillerie, ce plus puissant des dissolvants, aux démolisseurs des sociétés, de la religion. Si dans son étude sur la Constitution (1) il doute encore, dans ses *Fragments* sur les *Institutions* il a fait un pas énorme; il proclame sa théorie, son code. Dans la Constitution de 1793, il passe à l'application d'une partie de ses principes; et enfin, en 1793 et en 1794, il abat les résistances pour essayer de fonder; mais la société effrayée ne crut point à ce novateur terrible. Elle se leva et renversa l'édifice et l'architecte.

Voilà où nous a conduits l'étude d'un poëme en appa-

(1) Brochure de 1793.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rence futile et grotesque, oui grotesque comme tous les monstres qui sont grotesques avant de devenir effrayants. Nous y avons découvert et constaté l'état de l'âme de Saint-Just en 1789. Nous y avons trouvé ce que lui-même très-probablement ne songeait point à y mettre : la négation par envie, la haine par impuissance, une soif ardente d'autorité, de pouvoir, qui, assouvie alors par le don de quelque hochet, eût peut-être privé notre histoire d'une de ses plus effroyables figures. Qui sait ce qu'eût fait Robespierre sans le bras droit que lui préparaient la jalousie et l'ambition si profondément empreintes dans *Organt ?*

De ces hauteurs de la pensée, il nous en coûte beaucoup de redescendre dans les bas-fonds fangeux du roman de Saint-Just ; mais nous devons poursuivre et achever notre œuvre d'analyse.

Peut-être se rappelle-t-on qu'Organt, en quittant sa tente pour se mettre à la recherche de l'archevêque Turpin, avait emmené le moine Georges qui se prit d'une subite et furibonde passion pour Nicette, amour si mal partagé et si rudement puni. C'est à Georges que Nice, en fuyant, a dérobé sa défroque. A son reveil, le moine dépouillé se fâche, sacre, appelle le diable qui fait apparaître et lui livre un char dont les coursiers sont justement les deux valets qui l'avaient, la veille, si vigoureusement étrillé. Il s'envole par les airs. Chemin faisant, il rencontre la déesse Balourdise, son ancienne maîtresse. Ils se reconnaissent, s'embrassent et se font d'assez niaises confidences. De loin, des chevaliers, qui poursuivent une femme enlevée par un suborneur et croient la reconnaître

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans dame Balourdise, provoquent Georges à un combat qu'il fuit, malgré les instantes prières et les injures de Balourdise, irritée de trouver si peu de courage en son amant. Cette scène inutile, mal amenée, qui ne tient et ne conduit à rien, nous paraît une allégorie, sous le peu de transparence de laquelle nous n'avons pu deviner la pensée de l'auteur. Qu'a-t-il prétendu dire? Cette union intime du moine et de Balourdise, est-ce une insulte de plus au Clergé et à la Religion?

Nous n'avons pu davantage nous expliquer la nécessité d'un épisode où figurent une Marguerite d'Evreux et les chevaliers qui provoquèrent le moine Georges et se nomment Henri de Guise, Paul Enguerrand, le comte de Blois. Marguerite d'Evreux, victime d'une séduction, et mère sans cesser d'être vertueuse, a été exilée, exposée plutôt dans une île déserte. Un de ses parents, le comte de Blois, apprend son infortune. Il veut l'arracher à la mort. A lui se joignent Henri de Guise et Paul Enguerrand, les frères de Marguerite. Je ne vous dirai pas les péripéties, les déclamations, les pleurs, les tendresses, les niaiseries de ce hors-d'œuvre sentimental que rien ne nécessite. « Marguerite d'Evreux, aventure d'une parente de l'auteur, » lisons-nous dans la clé d'*Organt*. Nous ne parlons de cet épisode que pour faire toucher du doigt le peu d'unité, le décousu qui ont présidé à l'œuvre de Saint-Just. C'est un habit d'arlequin, un composé multicolore de bribes et de morceaux que rien ne relie, que rien ne rattache.

Ainsi, du rocher où gémissait la trop sensible Marguerite nous arrivons, sans transition, dans la tente du roi Charles qu'un odieux cauchemar a réveillé. Il rêve

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que sa femme Cunégonde le trompe. Rappelons-nous que Charlemagne cache Louis XVI, que Cunégonde c'est Marie-Antoinette. L'Empereur se hâte d'aller demander l'explication de son rêve à son confesseur..... qui ne dormait pas seul et se hâte, pour se livrer librement à ses exercices.... pieux, de rassurer et congédier le mari.... jaloux.

Ainsi de cette scène intime nous passons, toujours sans transition, à une bataille de chevaliers qu'une fillette a joués.

Ainsi, du camp français en proie à la discorde, nous remontons à l'Empyrée où le Bon Dieu gourmande l'Ange gardien d'Organt et lui défend de tourmenter et d'abuser plus longtemps le jeune héros dont la garde lui a été remise. Oubliez tout, dit Dieu le Père :

> Oubliez tout et pardonnez tout ; car
> Nous le voulons, et buvez ce nectar.
> L'Ange voulut répondre. Dieu le Père
> Dit : Uriel, préparez mon tonnerre.

C'est sur ces vers absurdes, pitoyables comme idée, pitoyables comme facture, que prend fin le premier volume du poëme de Saint-Just, œuvre indigeste s'il en fut jamais, qui ne brille ni par la verve, ni par l'invention, ni par le talent et la forme dont on ne soupçonne pas l'ombre même.

Le second volume que nous allons parcourir à la hâte, car le courage commence à nous abandonner, débute par un sarcasme impie :

> Au nom du Père, et Fils, et Saint-Esprit,
> Ainsi soit-il. Tout chrétien qui sait vivre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Commence ainsi ce qu'il fait, ce qu'il dit.
Moi donc qui suis de dévotion ivre
Et tout confit ainsi qu'une nonnain,
Par me signer je commence ce livre
Pour écarter de moi l'esprit malin;
Car vous savez, mes frères, que le diable
Sans cesse rôde à l'entour de l'étable.

Ces railleries de mauvais goût ne déparent pas une scène infame de violence où l'auteur fait apparaître l'armée saxone envahissant et profanant un couvent de religieuses. On nous permettra de franchir avec dégoût ces ignobles détails que l'on n'oserait même pas rêver et qui ont été traités avec une complaisance et une étendue ne tolérant aucun doute sur la dépravation morale et la profonde corruption de ce jeune homme dont une école politique a voulu faire un Caton.

Au camp français, on apprit bientôt le sac du monastère. Le roi Charles éveille ses soldats :

Courons, dit-il, Picards ! alerte ! vite !
Il parla d'or; ce fut son dernier mot.
Hommes, chevaux, à l'instant s'arrêtèrent,
Et sur-le-champ en marbre se changèrent.
Mais les Picards conservèrent après
L'air d'un Picard et celui d'un Français,
Et l'art puissant de Xeuxis et d'Apelles
N'aurait pas mis, sur le front du soldat
Qui suit son prince et qui vole au combat,
De la vertu l'empreinte plus fidèle.

Quant à Organt, il voyage toujours par le ciel, monté sur un âne en guise d'hippogriffe. Les ânes jouent un grand rôle dans ce tissu de puérilités. Or, l'apôtre Saint-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Jean s'avisa, dans un moment de gaîté, de jouer un fort bon tour à notre paladin ; il le joint et lui présente

Dans la vapeur un globe radieux,

où se peignent les enchantements

..... de Paphos et de Guide
Et de Cythère et du palais d'Armide.
Antoine vit essaim de nymphes blondes
Au fin souris, aux tresses vagabondes,
Qui, s'animant au bruit de leurs chansons,
Sans les courber dansaient sur les gazons.

Quand on rencontre les Nymphes, les Tritons ne sont pas loin ; ceux-ci

..... pour chanter l'amour et ses poisons
Etaient sortis de leurs grottes profondes.

Un chœur de ces glauques divinités chanta ce couplet digne de l'anthologie du paganisme :

Vois-tu le Temps ? sa course fugitive
Nous avertit de jouir et d'aimer.
Ecoute bien. La vie est une rose
Qu'épanouit et fane le zéphyr.
Le char du Temps ne fait aucune pose
Que celles-là qu'il fait pour le plaisir.
Tout nous le dit : Oui, la vie est un songe ;
Les yeux fermés, rêvons tranquillement.
Par les erreurs le plaisir se prolonge,
Et le sommeil est moins indifférent.
Dans les amours passons notre jeunesse.
Allons brûler à l'autel des plaisirs,
Et dans nos cœurs, durcis par la vieillesse,
Préparons-nous d'aimables souvenirs.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'une de ces Naïades, enfant d'un mirage fantastique, plut à Organt qui s'élance vers elle. Il tombe de son âne; la vision s'évanouit, et notre héros roule dans les espaces, deux jours durant, pour venir s'étendre mollement sur les bords du Rhin, juste au moment où les Francs offraient la bataille aux Saxons. C'est une mêlée furieuse à la façon d'Homère. On se combat en échangeant des injures. Les mourants ne perdent leur dernière goutte de sang qu'avec le dernier mot de leur dernier discours. Odmard ne le cède qu'à Brandamard. Salamane rime avec Tavane, Drastor avec Hétor. Gamband renverse Ogrifoux, et Organt broche sur le tout. Nous ne dirons qu'un mot de l'épisode du jeune Elinaire qu'un Saxon a tué. Sa mère est fée. De loin, son don de double vue lui apprend son malheur. Elle accourt sur un char traîné par des Chimères, postérité sans doute du monstre qui causa la mort du fils de Thésée.

A son aspect, les deux partis tremblèrent.
Le Rhin frémit, les forêts s'ébranlèrent.
Son char, parti sur les ailes des vents,
Etait traîné par des lions volants.
Leur gueule noire, écumante, enflammée,
Couvrait le mords de sang et de fumée,
Et, sur leurs cous, des crins étincelants
D'un vol pressé suivaient les mouvements.

La mère du tendre Elinaire jette à la face du meurtrier une longue tirade où elle le voue aux vautours, aux loups dont l'estomac va lui servir de tombe, et elle l'égorge sans pitié pour aller chercher le corps de son fils

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sur lequel elle pleure moins qu'elle ne pérore ; puis elle s'enfuit avec « ses lions volants. »

Mais l'empereur *Charlot* a été, vous le savez, métamorphosé en statue de pierre.

Charlot jamais ne parut si sensé.
Non que je blâme ; il avait l'âme belle ;
Mais la folie embrouilla sa cervelle.
Il oublia par mégarde, je croi,
Qu'il était homme et ne fut plus que roi.....
Ce n'était rien. . . . . .

Saint-Denis, touché de ce malheur,

..... jura qu'il en aurait vengeance.
Voilà qu'il part, et tordant son cou saint,
Il tordit tant que son chef tombe à terre.
Monsieur Denis le perdit en chemin,
Mais cette fois ne s'en aperçut guères,
Car le bon saint s'en servait rarement.

Saint-Denis, par un de ces miracles dont Saint-Just seul possédait la recette, s'approche du roi-statue,

Et, dans son sein, par un art surprenant,
S'insinua sous la forme d'un vent.
. . . . . .
Il lui rendait par ce trait de magie
Et la parole, et la vue, et l'ouie.
Ce prince, avant, n'avait que sa folie ;
Il en eut deux. Ce que Denis voulait,
Son esprit lourd le contrebalançait ;
Et de ce choc de folie intestine,
L'une terrestre et celle-là divine,
Il résultait que, parmi ces combats,
Charles voulait ce qu'il ne voulait pas.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le bénoit sire ! Il était diaphane.
On voyait tout, lui seul ne voyait rien,
Faisant le mal et croyant faire bien,
Fier et rampant, puis dévot, puis profane,
Il présenta la raison et l'erreur
Sous tous les points. . . . . .

Saint-Denis emporte l'Empereur au Ciel. C'est là que Saint-Just envoie toutes les marionnettes de sa triste épopée, les rois et les ânes, les anges et les démons, les chevaliers et les filles galantes. Le Ciel pour lui ressemble à une auberge de grande route où chacun entre et d'où il sort à sa fantaisie. En voyageant vers l'infini, Saint-Denis, assis sur un nuage, traverse et explique les éléments.

Les élements ! qu'entend donc Saint-Just par ce mot ?

Voici enfin que nous tombons sur une idée sérieuse, sérieuse dans l'esprit de l'auteur, entendons nous. Saint-Just abandonne son Apôtre qui chemine sans tête à travers le monde bruineux des astres. Comme il le fait souvent, il brise une fois de plus le fil de sa narration vagabonde, pour nous dire comment il comprend la Nature, la création, le commencement du globe, sa progression, la fin du chaos, la naissance des êtres animés, de l'homme enfin. Il ne raille plus, on le sent ; il expose son système, ses idées. Si cette tirade arrive tout à fait hors de propos, comme les autres épisodes du livre, elle n'en est pas moins curieuse. Tout ce qui vient de cet homme étrange et mal connu jusqu'ici a droit de nous intéresser. On a besoin de savoir jusqu'où va sa science, puisqu'il veut bien faire exhibition de sa science.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il est bien entendu d'avance, d'ailleurs il nous le dira lui-même tout-à-l'heure, qu'il n'admet pas l'intervention d'un Dieu de qui tout procède et découle. Ecoutons-le maintenant dérouler son système.

Il fait traverser à Saint-Denis et à l'Empereur

..... tous ces globes d'argent
Frêles vapeurs au Chaos amassées
Et dans les airs *d'elles-mêmes* lancées.
Rien n'existait avant ce changement.
Les Eléments, engeance mutinée,
Se disputaient l'empire du *Néant;*
Si que la vie, à la mort condamnée,
Dans le tombeau gissait obscurément.
L'air, une fois, dans ce bouillonnement
Ayant rompu la voûte de l'abîme,
Du vide noir escalada la cime,
Bouleversa l'empire du Chaos,
Jusques au Ciel en fit voler les flots,
Des Eléments redoubla la furie,
Confondit tout, et la mort et la vie,
Et ne cessa cet horrible ouragan
Qu'après avoir, dans sa course rapide,
Epars au loin ses forces dans le vide.
Lors, il cessa de régner en tyran.
Trois éléments, le feu, l'onde et la terre,
Restaient encore à se faire la guerre.
Bientôt le feu, plus vif et plus léger,
En tourbillons vint à se dégager.
Je te salue, ô merveille éthérée,
Brillant Soleil! Ce fut toi le premier
Qui, triomphant de la masse incréée,
Vint imprimer la lumière épurée
Au sein des airs où l'on te voit briller.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mille soleils tour à tour s'échappèrent
Et dans le Ciel au hasard se placèrent.
Jaillis du sein des éléments calmés,
Ces corps, selon leur poids et leur essence,
Se sont fixés à diverse distance,
Plus ou moins haut dans l'espace entraînés,
D'une manière ou plus lente ou plus vive,
Par une essence plus ou moins active.
Les vastes cieux en furent éclairés.
Tous, en effet, d'une homogène essence,
Ils font effort, l'un par l'autre attirés,
Pour réunir et liguer leur puissance,
Et c'est de là que naît le mouvement
Qui fait rouler ces yeux du firmament.
Par ce ressort leur course est déployée.
S'ils unissaient tous leurs orbes divers,
Ils réduiraient en cendres l'univers;
Mais l'ordre naît de leur fougue liée;
L'une par l'autre elle est modifiée.
La terre et l'eau, paisibles éléments,
Dans le repos bientôt se désunirent.
De l'Océan les ailes s'étendirent.
Du vieux Chaos la colère se tut.
La mer était, et la terre parut.
L'air, agité par les masses pesantes
De ces soleils et lumières errantes,
De l'Océan agite aussi les flots
Qui, par le flux et reflux de ses eaux,
Berce la terre et ses plaines flottantes.
Mais ce n'est tout. Voici le monde né!
Mille soleils vont roulant dans l'espace.
Tout rit, tout prend une nouvelle face,
Et tout cela devait être damné!.....
La terre froide, et déserte et sauvage,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Couva longtemps les germes différents
Que la chaleur animait dans ses flancs.
L'on doit penser qu'il fallut un long âge
A notre mère, avant que de son sein
Ces fruits tardifs se tirassent enfin.
Les champs déserts, émaillés de verdure,
Firent d'abord sourire la Nature.
Bientôt après, le chêne audacieux
Vers le soleil tendit ses bras noueux.
Mais ce ne fut qu'après un nouvel âge,
Qu'un volatil s'éleva dans les airs
Et dans les bois essaya ses concerts,
Que l'aigle altier vola vers le nuage,
Que le lion rugit dans les déserts,
Que le poisson se promena dans l'onde,
Que l'homme, enfin, vil roi de l'univers,
Leur dit : Tremblez, je suis le roi du monde!
Car, avant lui, ces êtres fortunés
Ne connaissaient aucune dépendance,
Et les forfaits n'étaient point encor nés;
Mais avec lui tous ils prirent naissance.
Enfin ! voici ces grands déserts peuplés
D'êtres divers ! L'un nage, l'autre vole,
Un autre rampe, un autre caracolle.
Mais maints d'entre eux n'étaient pas accouplés;
Or, avec eux leurs espèces périrent,
Jeux du *Hasard* inconséquent, badin,
Qui les créait sans avoir de dessein.
Les animaux leurs fémelles suivirent
Et la lumière à d'autres ils transmirent;
Car la Nature en leur sein avait mis
Le germe heureux dont ils étaient sortis.
L'âme est ce germe, et ce germe est la vie,
Et nous mourons quand sa source est tarie.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le nombre était des germes limité
Apparemment; s'il n'eût été compté,
Depuis ce temps cette terre, peut-être,
A d'autres qu'eux eût encor donné l'être;
Puis l'avarice et la rapacité,
En travaillant, en bâtissant des villes,
Ont pu troubler ces mystères fragiles.
La voilà donc la fière humanité...!
Un Dieu voulut, dit-on, et tout fut fait.
Il aurait dû plus de travail y mettre,
Et son ouvrage eût été plus parfait.
. . . . . .

Il ne nous appartient pas de critiquer ou discuter ce singulier système de nouvelle physique. Nous nous contentons de recueillir l'esquisse assez facilement tracée où Saint-Just, après les philosophes, essaie d'expliquer un mystère inexplicable quand on ne veut point admettre la préexistence d'un Dieu créateur.

Suivons-le maintenant vers le palais du Destin et du Temps, palais dont les alentours

..... sont partout hérissés
De vieux tombeaux et de sceptres brisés.
Sous un portique était l'urne fragile
Où chaque siècle et ses évènements
Etaient par ordre et rangés en leur temps.

Dans ce vase immense, l'apôtre Saint-Denis montre à l'empereur une longue et triste fantasmagorie, succession effrayante de monarques ses descendants, fléaux et opprobre de leur époque, cela va sans dire. La folie de Charlemagne s'accroît de sa douleur. Saint-Just a tracé le portrait de tous les rois de France jusqu'à Louis XIV;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tout-à-coup il s'arrête et feint de ne pas vouloir esquisser les traits du roi vivant.

Quelque censeur reprendra ma palette
Pour achever cette image imparfaite ;
Le temps présent est une tendre fleur ,
Fleur délicate et qu'une main sensée
Ne doit cueillir qu'après qu'elle est passée.

Ce n'est là que de la modération de comédie. Il ne nomme pas Louis XVI ; mais pour les besoins de sa sûreté, une fois de plus, il va le personnifier dans l'empereur Charlemagne. Voilà le portrait de Louis XVI tel que le jeune habitant de Blérancourt se l'est représenté de loin, sur les bruits qui lui sont arrivés de Paris, d'après les récits des journaux qui lui tombent sous la main. Voyons ce que pense à vingt ans et du chef de l'état ce jeune homme qui à vingt-quatre enverra le roi à la mort.

Les jeux, l'amour, les festins, la bombance,
Charmaient parfois notre empereur de France.
S'il était seul, on le voyait pleurer. (1).
Dans ces instants, il maudissait la vie ;
Et, sa raison renaissant par saillie,
Avec sang-froid il descendait alors
Au fond du cœur brûlé par les remords.
Il maudissait les Séjans et la reine ;
Il essayait de rompre enfin sa chaîne.
Mais les plaisirs revenaient sur ses pas.
La volupté le berçait dans ses bras.

(1) Pour donner plus de ressemblance au portrait et mieux faire reconnaître le personnage, Saint-Just, avec intention, a écrit en italiques ce vers dans son poëme.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Et le bon sire oubliait l'entreprise,
Ivre de vin, d'amour et de sottise.

Encore une diablerie ! Satan assemble ses Pairs, c'est monotone, et leur annonce que Dieu a juré d'abandonner la France, tant que Turpin, séduit par la Syrène, n'aura pas fait pénitence. Il s'agit donc d'empêcher qu'on retrouve l'archevêque perdu et surtout qu'on le ramène au camp. Satan expose son projet ; il a inventé une ruse infernale dont l'effet ne se fera point attendre. Sur son ordre, un essaim de diablotins envahit le camp français au moment où l'on dine.

..... Leur foule s'insinue
Dans les soldats avec les brocs de vin.
Chaque guerrier avale son lutin.

Victimes de cette espiéglerie, les capitaines entrent en démence. L'un se croit amiral de la flotte qu'il veut qu'on lui apporte. L'autre poursuit une belle qui n'existe que dans son cerveau fêlé. Il en est qui courent comme des cavales échappées ; d'autres présentent le combat à des géants invisibles pour tous. Là on pleure et là on chante ; là on s'embrasse et là on se chamaille. Un vieux général plus sensé se doute de l'ensorcellement, prend un goupillon et inonde l'armée sous des flots d'eau bénite. Les diablotins s'envolent ; mais Belphégor les harangue et les rassemble.

A raconter ces enfantillages, ces sottes inventions sans but, sans connexité, nauséabondes à force de cette licence dont nous débarrassons soigneusement notre récit ; à analyser ces niaiseries où le talent fait complètement

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

défaut, nous nous sommes plus d'une fois senti prendre d'un tel dégoût que, souvent, nous avons jeté la plume de côté, et nous ne l'aurions point reprise, si nous n'avions cru des plus utile l'étude approfondie des débuts de Saint-Just. Poursuivons-la donc en protestant en faveur de la raison, de la décence et de la poésie.

Le roi des Saxons, Vitikin, ne savait pas que l'Enfer combattait pour lui et que le Bon Dieu, — qu'on nous pardonne l'emploi de ce mot si saint et si profané, — avait pour l'instant abandonné les Français. Il s'en va demander assistance au ciel dans le temple d'Irminsul. A propos de cette prière du roi vaincu, Saint-Just émet un principe assez neuf en théologie. Dieu, son Dieu à lui, ce n'est pas une puissance supérieure s'inspirant de l'esprit de bonté et de miséricorde, que la faiblesse humaine puisse attendrir, que touche l'infortune, qui vienne en aide à sa créature souffrante et manquant de force; ce n'est point enfin la Providence prenant pour elle la moitié du fardeau. Dieu, c'est la Vengeance, la Punition; c'est l'implacable dureté érigée en système dans ces vers impitoyables :

Ce ne sont point les chants mélodieux
Qui vont là-haut intéresser les Dieux.
Les justes Dieux entendent le silence.
C'est aux forfaits à leur crier : Vengeance !

Ainsi Dieu ne décerne jamais de récompense à la vertu; son rôle, sa mission, c'est seulement la punition dont il frappe le coupable. A ce titre, Dieu n'est plus qu'un membre du futur Comité de Salut Public, toujours la foudre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en main, ne sachant jamais pardonner, ne pouvant et ne devant jamais récompenser, terrible et funèbre image que Saint-Just vient de créer à sa ressemblance. Ce Dieu de fantaisie n'est-il pas bien le Dieu qu'il fallait, d'ailleurs, à cette triste et méprisable humanité que l'auteur nous *dépeint* en ces termes :

Homme est un mot qui ne caractérise
Qu'un animal, ainsi qu'ours et lion.
Son naturel est erreur et sottise,
Malignité, superbe, ambition.
Il naît, il meurt, et mort on le méprise.
De son destin orgueilleux, on le voit
Fouler la terre en pays de conquête
Que la raison a soumis à sa loi.
Il n'est au plus que la première *bête*
De ce séjour dont il se dit le roi.
Maître du monde, esclave de lui-même,
Il creuse tout et ne sait ce qu'il est.
Son cœur, pétri d'orgueil et d'intérêt,
Craint ce qu'il hait, méprise ce qu'il aime.
Impudemment il appelle vertu
Le crime sourd d'un sophisme vêtu.
Son amour-propre inventa l'apparence.
L'intérêt vil lui donna la prudence,
Et la raison n'est qu'un noir composé
D'orgueil adroit, d'orgueil intéressé.
L'or animé dans ses veines palpite;
L'or est son cœur; c'est le Dieu qui l'agite.
Sa voix le traîne au travers des dangers,
Pour s'engraisser sur des bords étrangers.
L'or inventa les arts, l'astronomie,
Et l'Avarice est mère du Génie.

Quel mépris! quelle amertume! quel dégoût! Et ce

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

jeune homme a vingt ans à peine ! vingt ans, cet âge où l'on est toute confiance, tout abandon, cet âge qui ne connaît point encore, heureusement, le doute désolant, à bien plus forte raison la négation qui détruit tout ! vingt ans, cet âge où l'inexpérience croit aux vertus, à la bonté, au dévouement ! Saint-Just, lui, presque seul parmi les hommes de vingt ans, a pris au sérieux les déclamations exagérées des livres où il est allé s'instruire. Si l'humanité n'est que perversité pour lui, pourquoi aussi sa théogonie ne se serait-elle pas montrée durement implacable ? L'homme de Saint-Just nécessitait fatalement le Dieu comme le comprend Saint-Just.

Chaque page d'*Organt* appellerait ainsi, si nous le voulions, une méditation ; chacun de ses héros nous forcerait à une étude spéciale, car il personnifie soit un vice, soit un travers de l'époque, soit une des institutions politiques que ce jeune homme a prises en haine.

Nous disions, par exemple, tout-à-l'heure, que Saint-Just porte envie à la noblesse, parce que, à côté de la demeure modeste de son père, s'élevait, à Blérancourt, le superbe palais des ducs de Gesvres auprès desquels il se sentait si humble, si médiocre. Cette noblesse, il va lui donner un corps, une vie, une incarnation, pour qu'elle lui serve de quintaine, de but à ses attaques.

Organt, dans ses pérégrinations à la poursuite tantôt de Turpin, tantôt de Nicette, tombe sur un meunier qui, perché sur un dixième âne, fait retentir la plaine de ses chants joyeux. Il lui demande si, de hasard, il n'a pas rencontré un archevêque en train de se damner et une dame égarée par les chemins. De dame, le maraud n'a vu

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que celle d'un vieux sire; elle pleurait, car son mari l'avait battue. Il bat sa femme! s'écrie Organt, pointant sa lance en arrêt, tout comme le ferait un chevalier de la Table-Ronde. Il va courir attaquer et provoquer le brutal à un combat à outrance, quand il songe qu'il ne sait pas même son nom. Le meunier le lui apprend et fait de ce méchant mari un portrait peu flatté.

..... Il s'appelle Arimbaud.
C'est le plus laid des Chevaliers de France
Et le plus fier. Il se prétend le fils
D'un vieux héros qu'on appelle Amadis.
Ce sang fameux, usé par tant de veines,
Est en fumée arrivé dans les siennes.

Ce n'est là qu'une première raillerie lancée par le meunier, personnification du Peuple qui discute, à la face d'Arimbaud, idéal de la Noblesse qui a fait son temps et croit encore en ses vieux privilèges assurés par la naissance. Le meunier conte à Organt que, un jour, Arimbaud parcourait ses domaines;

Il aperçut le clocher d'un village.
« Il te sied bien, lui dit-il plein de rage,
» Il te sied bien de porter dans les cieux,
» Comme Arimbaud, ton front audacieux!
» Quels furent donc les héros tes ayeux?
» Où sont, brigand, tes titres de noblesse?
» Voici les miens! Lis, chétif, et confesse
» Que ton renom s'éclipse auprès de moi.
» En vain, tu veux déguiser ton effroi!
» Et cette armure, et ces guerriers sans titres,
» Que j'aperçois postés de toutes parts
» Sur ce portail et derrière ces vitres,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» Sont contre moi d'inutiles remparts ! »
Le gentilhomme, à ces mots, prend sa lance,
Et sur l'église impétueux s'élance.
Notre jument, les quatre fers en l'air,
Contre le mur rebondit terrassée,
Et Monseigneur, aussi prompt que l'éclair,
Vit repousser sa fureur abusée.
Sa vieille lance et son casque rouillé
En gringotant sur la poudre roulèrent.
Deux pélerins au château l'emportèrent
Froissé, tout fier, et de sang barbouillé.
Il ordonna que l'on battît Madame...!

Il nous paraît évident que Saint-Just a voulu stygmatiser là les prétentions excessives de la noblesse, en crayonnant le portrait d'un noble plein de morgue. Il croyait imiter Cervantes qui tua l'institution de la Chevalerie en exposant au yeux de la raison publique son Don Quichotte, mannequin habillé à plaisir de tous les ridicules qui succombèrent sous la raillerie. L'Arimbaud de Saint-Just, c'est le futur marquis de Carabas de Béranger, pochade moins réussie, caricature moins bien crayonnée, mais non pas crayonnée avec moins de prétentions et de désirs de nuire.

Saint-Just quitte bientôt le fouet de la satire pour reprendre l'érotique pinceau de l'Arétin. Organt vole à la défense de la belle châtelaine outragée. Un ruisseau le sépare du manoir d'Arimbaud. Une nacelle légère avait pour nautonnier la légère moitié du meunier de tout-à-l'heure, Perrette

..... dont la jupe imprudente
Servait de voile à la barque inconstante.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Perrette n'a le temps d'apercevoir
Que le zéphyr joue avec son mouchoir.

Le meunier était resté sur la rive et le vent enflait toujours la voile de nouvelle espèce, que la brise indiscrète faisait tourbillonner et dont elle fouettait le visage et les désirs du chevalier. A quel désolant spectacle fut obligé d'assister le pauvre meunier trépignant et vociférant sur le rivage, c'est ce que nous ne dirons pas. L'Ange gardien d'Organt avait tout vu, lui. Il eût pu peut-être intervenir à propos dans l'intérêt du mari impuissant à défendre son honneur; il crut sans doute qu'une faute est une meilleure leçon que tous les avertissements du monde.

L'Ange gardien alors parut en l'air
Sur un char blanc attelé d'un éclair.
Il descendit, et le filleul Antoine
A son aspect parut sot comme un moine.
Mon cher gardien, dit-il baissant les yeux,
Point ne croyais vous trouver en ces lieux.
L'Ange repart : L'armée est dans la lune !
C'est donc ainsi que vous cherchez Turpin !...

L'Ange l'emporte et lui dépeint, chemin faisant, le déplorable état où languit la France attendant un sauveur. C'est une vingtième tirade politique calquée sur l'actualité telle que la voit l'écrivain. C'est un centième outrage à l'adresse de la reine Marie-Antoinette. Voici ce que l'Ange disait à Organt de sa voix vibrante d'émotion :

Mon filleul cher, je plains votre patrie
De tout mon cœur, et j'ai l'âme marrie
De voir Charlot insensé comme il est !
Par des tyrans la France est gouvernée.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» Sont contre moi d'inutiles remparts ! »
Le gentilhomme, à ces mots, prend sa lance,
Et sur l'église impétueux s'élance.
Notre jument, les quatre fers en l'air,
Contre le mur rebondit terrassée,
Et Monseigneur, aussi prompt que l'éclair,
Vit repousser sa fureur abusée.
Sa vieille lance et son casque rouillé
En gringotant sur la poudre roulèrent.
Deux pélerins au château l'emportèrent
Froissé, tout fier, et de sang barbouillé.
Il ordonna que l'on battît Madame...!

Il nous paraît évident que Saint-Just a voulu stygmatiser là les prétentions excessives de la noblesse, en crayonnant le portrait d'un noble plein de morgue. Il croyait imiter Cervantes qui tua l'institution de la Chevalerie en exposant au yeux de la raison publique son Don Quichotte, mannequin habillé à plaisir de tous les ridicules qui succombèrent sous la raillerie. L'Arimbaud de Saint-Just, c'est le futur marquis de Carabas de Béranger, pochade moins réussie, caricature moins bien crayonnée, mais non pas crayonnée avec moins de prétentions et de désirs de nuire.

Saint-Just quitte bientôt le fouet de l
reprendre l'érotique pinceau de l'
défense de la belle châte
sépare du mano
pour naut
l'her

Google
Digitized by
UNIVERSITY OF MICHIGAN

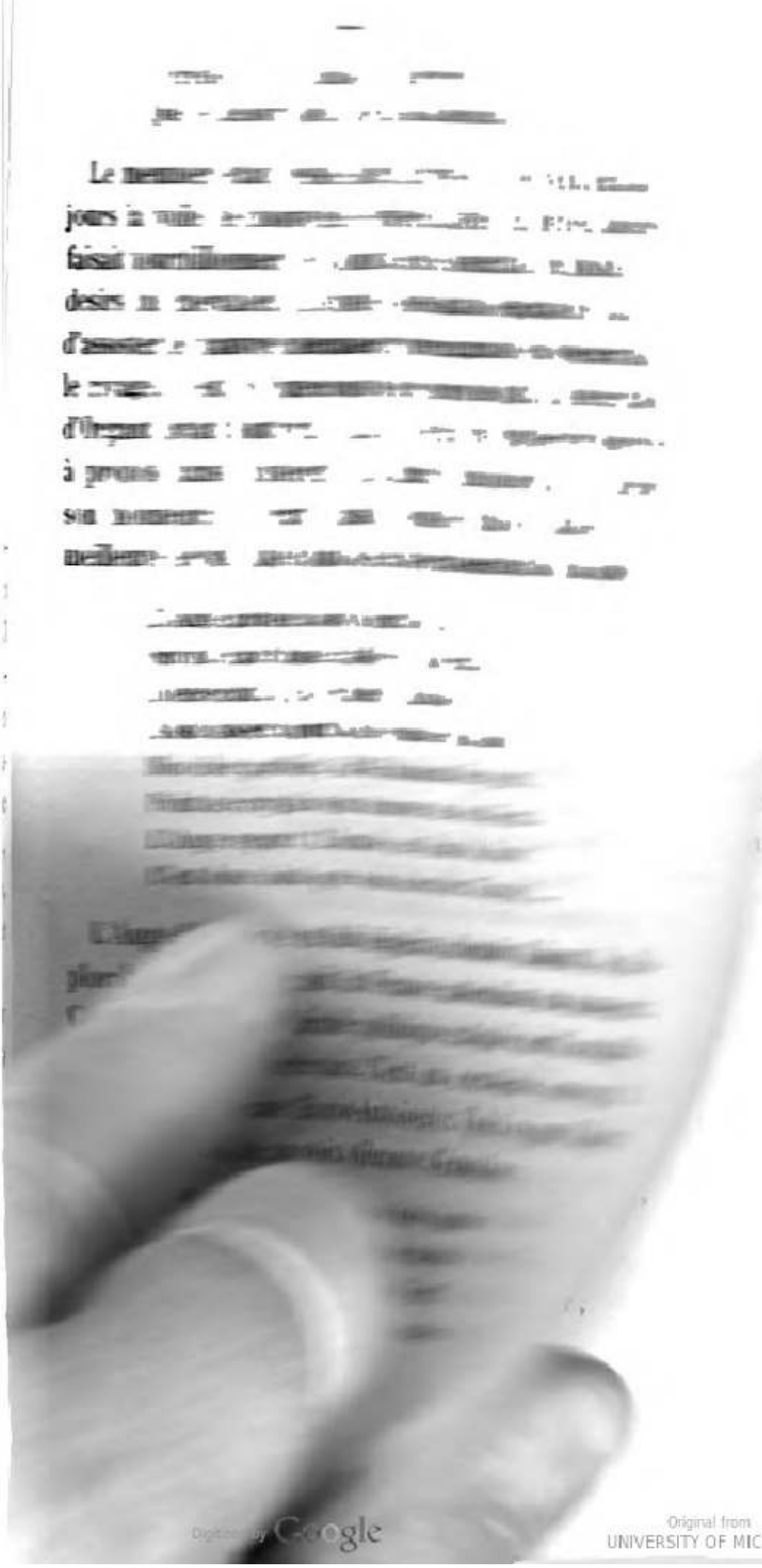

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'état faiblit, et les lois sans vigueur
Respectent l'or du coupable en faveur.
Dans ses écarts, la reine forcenée
Foule, mon fils, d'un pied indifférent
Et la nature et tout le peuple franc.
Son avarice, et cruelle et prodigue,
Pour amasser partout cabale, intrigue,
Dissipe ensuite et, sans s'embarrasser,
Crache le sang qu'elle vient de sucer,
Cruel vautour dont la faim irritée
Du peuple entier fait un vrai Prométhée !..
Le malheureux pousse sous ces débris
De vains soupirs étouffés par ses ris,
Et les sueurs et les pleurs des provinces
Moussent dans l'or à la table des princes.
La loi recule, et le crime insultant
Broie en triomphe un pavé gémissant.
D'un bras débile et flétri de misère,
Le laboureur déchire en vain la terre;
Le soir, il rentre.... et l'affreux désespoir
Est descendu dans son triste manoir;
Il voit venir sa femme désolée :
Notre cabane est, dit-elle, pillée...
Et qui l'a fait...? dit l'époux plein d'effroi.
Et qui l'a fait..? qui l'a voulu..? Le roi !..
Le roi, mon fils ! Sa funeste indolence
Ignore, hélas! les malheurs de la France.
De noirs tyrans écrasent ses sujets,
Et sa faiblesse épouse leurs forfaits.
La Cour n'est plus qu'un dédale de crimes;
Des traces d'or y tiennent lieu de fil.
L'honneur s'y vend au coup le plus subtil,
Et, tour à tour triomphants et victimes,
Dupes des rêts par eux-mêmes tendus,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Flattés luer, aujourd'hui confondus,
Tous ces tyrans, assis sur une boule,
Sont un torrent qui bouillonne et s'écoule.
Telle est la France !.....

L'Ange déposa Organt dans la Sicile. Pourquoi la Sicile plutôt que l'Espagne, plutôt que tout autre contrée? C'est qu'en Sicile de toute éternité royaume de Vulcain, c'est qu'en Sicile le mari de Vénus a conservé un reste de pouvoir au milieu des forges de l'Etna où il a transporté sa puissance de dieu et son industrie de forgeron.

Antoine Organt savait son catéchisme.
Vulcain, dit-il, vous ! Dieu du Pagarisme !
Par quel hasard vous retrouvè-je ici ?
Tout l'univers vous croit anéanti !

Pourquoi la Sicile? C'était afin de créer et saisir l'occasion de refaire l'Iliade ordurière déjà écrite et dessinée par Parny. Vulcain raconte la lutte des deux Olympes, des deux Empyrées, des deux religions. Le Dieu des Chrétiens a vaincu Jupiter, et, voyant que le genre humain, dit le mari boîteux de Cypris,

Ne serait pas meilleur qu'à l'ordinaire,
Il me laissa l'antique ministère
De fabricant du céleste tonnerre.
. . . . . .
C'est grand pitié qu'on ait ainsi chassé,
Disait Organt, ces Dieux du temps passé!
Valaient-ils pas ce que valent les nôtres?
Ce Dieu fameux qui, le thyrse à la main,
Endoctrina si bien le genre humain,
Valait-il pas nos rechignés apôtres ?
Oh ! si jamais j'en avais le pouvoir,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(qu'on retienne bien ce souhait qui devra si tôt s'accomplir !)

J'aurais bientôt l'antiquité vengée,
Et balayé le divin apogée
D'Anges et de Saints à froc ou noir ou blanc. (1)

Pendant le récit de Vulcain, les Saxons et les Alains avaient envahi la France et marchaient sur Paris. Ils campent sous ses murs. Deux géants payens provoquent à un combat singulier deux chevaliers de la ville assiégée. Vous croyez assister à l'un de ces tournois, lieu commun banal et obligé des romans de chevalerie ! L'autéur vous réserve le recit de bien autres combats ! Pour donner seulement une idée de ce qu'a osé sa plume effrontée, les mots nous manquent. Il faut s'en remettre à l'imagination, encore pourvu qu'elle ne craigne pas de se souiller de fange et d'impudiques images. Organt, Nicette, le moine Georges, une nouvelle dévergondée qu'on appelle Isabelle, tournent et s'agitent dans un cercle infame, dans un imbroglio qu'il faut se hâter d'oublier. En fin de compte, Organt retrouve sa Nice et oublie près d'elle Turpin,

..... les armes, les combats,
Et laisse en paix rouiller son coutelas !

Enfin ! nous touchons au dénouement. Ecoutons un dernier couplet de satire débité par l'écuyer d'Organt que son maître vient aussi de retrouver. Cet écuyer, quand Or-

(1) Ce dernier vers a onze pieds. *Organt* en compte plusieurs de cette facture.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gant fut entrainé par l'âne créé par l'Enfer pour le détourner du Rhin où la luxure retenait Turpin ; cet écuyer cherchait partout son maître. Il arriva dans une plaine

Où voltigeait l'apparence incertaine
De spectres d'air. L'un s'appelait l'*Honneur*.
Dans le cristal de sa frêle substance
On distinguait les taches de son cœur,
La Fausseté, l'Orgueil et l'Impudence,
L'Intérêt nud et le Dépit rongeur.
Plus loin venait, sur une boule huilée,
De bulles d'air la *Fortune* habillée ;
L'œil, ébloui par son éclat changeant,
Porte au cerveau le désir et l'envie.
Là, l'*Avarice* au ventre de harpie,
Mourant de faim pour nourrir son argent.
Je vois plus loin la *Politique* douce
Qui va baisant le bras qui la repousse,
L'*Espoir* gonflé, son haleine suivant,
Et que berçait l'*Intérêt* complaisant.
Plus loin venaient les *Promesses fidelles* ;
On les voit tendre avec compassion
Une main vide à la *Soumission*,
Et vers le dos elles ont les mamelles.
L'*Occasion* vint ensuite à passer ;
On la fait naître ; on ne peut la fixer.
Le tourbillon, qui roulait sur sa trace,
Me laissa voir et l'*Intrigue* et l'*Audace*.
La *Gloire* vint sur un char azuré
Et de soupirs enfle un habit doré.
L'*Orgueil* parut ; il suivait la *Naissance*,
Et celle-ci, marchant à reculons,
Vint aboutir à l'antre d'un larron.
La *Flatterie* agaçait l'*Innocence*.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Venaient après les *Jugements humains*
Qui chancelaient sur leurs pieds incertains.
Ils immolaient mainte triste victime,
Et sous le dais tranquillisaient le crime.
Enveloppés d'un tourbillon de vent,
Ces spectres vains coulaient dans le néant.

Recueillons une dernière insulte, et non pas la moins sanglante, décochée à l'infortunée et tant calomniée Marie-Antoinette. Charlemagne descend du Ciel :

Le bénoit sire en croupe rapportait
Une Sottise à ses regards aimable,
Mais en effet Furie épouvantable.
Un fiel amer de ses lèvres coulait.
Son œil, rempli d'une candeur farouche,
De l'Empereur la faiblesse irritait.
En rougissant, elle trame un forfait.
Devers le cœur on lui voit une bouche
A triples dents. Elle mache un lingot,
Bouche livide et que baise Charlot !...

Ecoutons une dernière raillerie, et non pas la moins pleine de fiel, contre la noblesse. L'armée des Paladins français apparaît dans les dernières pages de l'*Organt* :

Les uns montaient un point d'honneur ardent,
D'autres un char attelé de l'Envie.
Chacun était perché sur sa Folie :
Fortune faite en pays étranger,
Songes brillants enfumés de lauriers,
Prestiges vains, caprices, héritages,
Projets d'écus, fidélité, bonheur,
Honneur enduit de la crasse des âges,
Protections, dettes de grand seigneur.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La chimérique et brillante cuisse
Formait en l'air une profonde vue.

Et maintenant, pour en terminer avec ces haines, ces envies, ces passions abjectes, ces impudeurs de la pensée, ces impudeurs du style, courons assister à l'assaut de Paris. La plaine a disparu sous le nombre des Mécréants. Les échelles s'apprêtent. Les torches s'allument. Les escadrons se rencontrent et se mêlent. Les Français plient, cèdent et vont se laisser vaincre; mais l'Ange gardien d'Organt, qui sait que l'heure est proche où Turpin va se repentir, a volé vers son libertin pupille. Ne pouvant le séparer de sa belle maîtresse, il les emporte tous deux

..... sur un char attelé
D'un palefroi dans la lune volé.
Tout fier de vaincre aux yeux de sa maîtresse,
Moins par courage encor que par faiblesse.

Organt se rue dans la mêlée, abat à droite Idamant, à gauche Arimbade; en un mot, il fait rage.

Le fier coursier qui traînait le cheval de l'Ange..., c'était encore un âne, et cet âne se mit à braire si terriblement que les Saxons en prirent la fuite; et cet âne..., c'était l'archevêque Turpin, Turpin que Nicette montait en ce moment. Turpin redevient homme; mais il trouve Nicette si jolie qu'un nouveau retour de concupiscence le saisit, le livrant pour toujours à la colère céleste qui le punit en le condamnant à porter la longue oreille et à braire pour toute l'éternité.

L'ombre déjà, si douce aux malheureux,
Couvrait les champs d'un crêpe ténébreux.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Venaient après les *Jugements humains*
Qui chancelaient sur leurs pieds incertains.
Ils immolaient mainte triste victime,
Et sous le dais tranquillisaient le crime.
Enveloppés d'un tourbillon de vent,
Ces spectres vains coulaient dans le néant.

Recueillons une dernière insulte, et non pas la moins sanglante, décochée à l'infortunée et tant calomniée Marie-Antoinette. Charlemagne descend du Ciel :

Le bénoit sire en croupe rapportait
Une Sottise à ses regards aimable,
Mais en effet Furie épouvantable.
Un fiel amer de ses lèvres coulait.
Son œil, rempli d'une candeur farouche,
De l'Empereur la faiblesse irritait.
En rougissant, elle trame un forfait.
Devers le cœur on lui voit une bouche
A triples dents. Elle mache un lingot,
Bouche livide et que baise Charlot !...

Ecoutons une dernière raillerie, et non pas la moins pleine de fiel, contre la noblesse. L'armée des Paladins français apparait dans les dernières pages de l'*Organt* :

Les uns montaient un point d'honneur ardent,
D'autres un char attelé de l'Envie.
Chacun était perché sur sa Folie :
Fortune faite en pays étranger,
Songes brillants enfumés de lauriers,
Prestiges vains, caprices, héritages,
Projets d'écus, fidélité, bonheur,
Honneur enduit de la crasse des âges,
Protections, dettes de grand seigneur.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La chimérique et brillante cohue
Formait en l'air une profonde nue.

Et maintenant, pour en terminer avec ces haines, ces envies, ces passions abjectes, ces impudeurs de la pensée, ces impudeurs du style, courons assister à l'assaut de Paris. La plaine a disparu sous le nombre des Mécréants. Les échelles s'apprêtent. Les torches s'allument. Les escadrons se rencontrent et se mêlent. Les Français plient, cèdent et vont se laisser vaincre; mais l'Ange gardien d'Organt, qui sait que l'heure est proche où Turpin va se repentir, a volé vers son libertin pupille. Ne pouvant le séparer de sa belle maîtresse, il les emporte tous deux

..... sur un char attelé
D'un palefroi dans la lune volé.
Tout fier de vaincre aux yeux de sa maîtresse,
Moins par courage encor que par faiblesse,

Organt se rue dans la mêlée, abat à droite Idamant, à gauche Arimbade; en un mot, il fait rage.

Le fier coursier qui traînait le cheval de l'Ange..., c'était encore un âne, et cet âne se mit à braire si terriblement que les Saxons en prirent la fuite; et cet âne..., c'était l'archevêque Turpin, Turpin que Nicette montait en ce moment. Turpin redevient homme; mais il trouve Nicette si jolie qu'un nouveau retour de concupiscence le saisit, le livrant pour toujours à la colère céleste qui le punit en le condamnant à porter la longue oreille et à braire pour toute l'éternité.

L'ombre déjà, si douce aux malheureux,
Couvrait les champs d'un crêpe ténébreux.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le roi Charlot passa la nuit à boire
Et perdit là le fruit de sa victoire.
Organt partit, comme le jour naissait,
Pour le châtel qu'au Maine il possédait.
Il emmena Nicette sa maîtresse
Qui ne voulut jamais être comtesse,
Et Satanas, en ce désarroi-là,
Monta Turpin et devers Sens alla.

Ainsi finit ce livre absurde, effronté, salement impudique, dégoûtant à force de cynisme et de grossièreté; ce livre que malgré toute la prudence et la circonspection possible, malgré un soin minutieux à veiller sur les témérités de notre plume, nous n'osons encore espérer faire arriver sans dégoût jusqu'aux oreilles d'hommes qui se respectent; ce livre dont nous n'avons pu peut-être assez bien encore dissimuler les odieuses hardiesses; ce livre mal conçu, mal fait, mal écrit, mal rimé, mal pensé, qui n'est pas dangereux parce que nul n'a eu et n'aura le courage, si ce n'est un biographe, nous ne dirons pas de le lire jusqu'au bout, mais même de l'ouvrir, et cependant si curieux à étudier, à approfondir, à disséquer. Ce livre-là serait une mauvaise action dans la vie de tout homme, que cet homme reste et soit destiné à rester inconnu; c'est surtout une mauvaise action qu'il faut relever et blâmer sans pitié et sans restriction dans la vie de Saint-Just. C'est une mauvaise action qui doit recevoir une flétrissure éternelle de l'honnêteté privée, tout aussi bien que de l'honnêteté politique de tous les partis.

La restitution du poëme d'*Organt* à la grande histoire

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui l'a complètement oublié, qui l'ignore même, devrait, à notre avis, faire révolution. Certaine école, ne pouvant disculper son héros au point de vue politique, se rejetait sur une vertu privée que personne n'avait songé à mettre en doute. Le beau Saint-Just, aux yeux de quelques historiens, ceux-là même blâmant ses cruautés et son implacable dureté, apparaissait en rêveur, en amant de la contemplation, en héros de platonicisme. Il est telle page de M. de Lamartine faite pour égarer l'écrivain qui se laisserait surprendre. Il est tel passage de Charles Nodier, l'admirateur de Saint-Just, qui peut faire illusion.

Pour nous, l'arrêté pudibond, daté du camp de Guise et qui prohibe, sous peine de mort, la présence des femmes à l'armée du Nord, n'efface point la profonde impression laissée par le poëme d'*Organt*. Le vrai Saint-Just, le voilà! nous l'avons retrouvé! Il s'est peint lui-même. A distance et à travers la taie que jette sur les yeux de tout homme sa croyance politique, nous n'aurions point osé croire à ce que nous avions découvert, c'est-à-dire à une profonde immoralité, à un dévergondage non-seulement de conduite, celui-là se pardonne en considération de la jeunesse, de sa fougue et de ses passions, mais de pensée, ce qui est bien pire. Si nous avions osé formuler et arrêter une croyance pour nous-même, nous n'aurions peut-être pas osé la mettre en avant, affirmer et conclure publiquement. *Organt* parle pour nous. Ses pages, tachées de boue et de luxure, peuvent plaire peut-être à une certaine classe de lecteurs. Elles n'en sont que plus infames. On assure que le bon lan-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gage est le signe distinctif d'une bonne âme ; que dirons-nous de l'âme de Saint-Just ! Si la pureté et la chasteté de l'expression sont une preuve de la pureté de la pensée et de la conscience, à quelle conclusion absolue devrons-nous nous arrêter ! Il ne peut y avoir ici place pour des circonstances atténuantes, la jeunesse et l'entraînement. Cet homme n'a jamais été jeune ; nous le prouverons en étudiant les autres ouvrages publiés si peu de temps après *Organt*. Le juge doit donc dépouiller toute indulgence ; c'est un devoir rigoureux pour la critique d'arracher le masque et de montrer toute la laideur de l'âme, sans colère, mais sans pitié coupable.

Un admirateur forcené de Saint-Just, un écrivain qui ose le nommer le « Saint de la Montagne, » ne pouvant nier *Organt*, appelle ce livre « une assez fâcheuse intro-» duction à cette belle vie, » et en rejette la faute, l'odieux, le crime, sur le siècle et sur l'éducation alors donnée à la jeunesse. Tout en consentant à faire la part très large aux circonstances, à la corruption du moment, à la mode poussant à la licence, il faut admettre aussi que, deux routes étant tracées, l'homme qui de son libre arbitre choisit la mauvaise en morale et en politique, mérite toutes les duretés du reproche, toutes les amertumes du mépris. Et ce n'était certes pas là ce que les Oratoriens de Soissons avaient enseigné à Saint-Just !

En 1789, Saint-Just répandit l'*Organt* parmi ses amis. Il osa même le mettre en vente. Camille Desmoulins alors son ami, Camille Desmoulins, dont la pudeur aussi ne se révoltait pas très facilement, annonça le livre à la fin de son sixième numéro des *Révolutions de France et*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Brabant, daté de la fin de décembre 1789. Cette annonce précise bien la véritable époque de la publication d'*Organt*.

Quelle réussite eut ce poëme? Nul ne pourrait répondre. Il est probable qu'il resta enfoui chez le libraire qui s'en était chargé. Nous croyons à un insuccès complet, trop juste punition d'un pareil méfait. L'*Almanach des Grands Hommes*, de Rivarol et Champcenetz n'en a pas dit un mot; et cependant ce recueil biographique des poëtes du temps ne laissait passer, sous le microscope ni un seul vers, ni un hémistiche « qui n'ait fait coucher » son auteur sur l'*Almanach des Grands Hommes*, » ainsi qu'en 1793 le disait railleusement, en parlant d'*Organt*, Camille Desmoulins quand il rompit avec Saint-Just. Barère avance que le poëme d'*Organt* fit beaucoup de bruit; si c'était vrai, comment se ferait-il qu'on n'en parla que longtemps après la mort de l'auteur, que personne n'en sache le premier mot, Barère lui-même qui le regarde comme une allusion satirique à l'affaire du Collier? Pour preuve de cet insuccès, il suffit de dire que ce livre a été très peu acheté. On ne le rencontre donc qu'excessivement rarement dans la librairie; aussi les exemplaires en sont-ils arrivés à des prix fabuleux que seuls les bibliographes, ou les amateurs de curiosités littéraires, peuvent se décider à y mettre.

A la fin de 1791, quand Saint-Just, dont l'exaltation d'idées était bien connue dans le canton de Blérancourt et dans le district de Chauny, crut à la possibilité de grandir avec les circonstances; quand ses discours, ses motions des clubs et assemblées populaires l'eurent fait sortir de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la foule et nommer d'abord officier supérieur de gardes nationales, puis électeur départemental; quand l'ambitieux jeune homme aspira plus haut encore, il comprit l'énormité de la faute qu'il avait commise deux ans plus tôt en publiant le livre libertin dont les électeurs, honnêtes habitants de la province, pourraient lui reprocher les tendances, les ignominies, les travers d'imagination et de conduite. Heureux du silence dans les mystères duquel se cachait sa production effrontée et se hâtant de le mettre à profit, Saint-Just fit alors soigneusement rechercher les exemplaires de son livre. Il le redemanda à ses amis. Il le retira de chez son libraire. S'il en périt ainsi un grand nombre, il en restera cependant une trace indélébile, d'abord dans les pages du journal de Camille Desmoulins, ensuite dans une note dont ce pamphlétaire imprudent, en écrivant la célèbre *Lettre à Dillon*, souffleta la face de son ancien et si terrible camarade.

Voici cette note que nous extrayons textuellement de la brochure publiée par Camille Desmoulins en faveur du général Dillon arrêté par les ordres de la Convention :

« Après Legendre, le membre de la Convention qui a » la plus grande idée de lui-même, c'est Saint-Just. On » voit dans sa démarche et son maintien qu'il regarde » sa tête comme la pierre angulaire de la République, » et qu'il la porte sur ses épaules avec respect et comme » un Saint-Sacrement. Ce qu'il y a d'assommant pour sa » vanité, c'est qu'il avait publié, il y a quelques années, » un poëme épique en vingt-quatre chants, intitulé » *Organt*. Or, Rivarol et Champcenetz, au microscope de » qui il n'y a pas un seul vers, pas un hémistiche en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» France qui ait échappé et qui n'ait fait coucher son » auteur sur l'*Almanach des Grands-Hommes*, avaient » eu beau aller à la découverte; eux qui avaient trouvé » sous les herbes jusqu'au plus petit ciron en littérature, » n'avaient point vu le poëme épique en vingt-quatre » chants de Saint-Just. Après une telle aventure, com- » ment oser se montrer ! »

Ces moqueries que Camille Desmoulins paiera de sa vie, ce souvenir insolent qui exhume l'*Organt* de la tombe à laquelle son auteur l'avait condamné, suppléraient déjà parfaitement à la signature que Saint-Just n'a point osé apposer sur son livre anonyme, si la tradition (1) n'était encore parfaitement d'accord avec les écrits de tous les biographes pour consacrer une paternité que peut-être on pourrait dénier. C'est à ce titre que nous nous sommes emparé du témoignage irrécusable de Camille Desmoulins. Saint-Just essaie de faire disparaître un

(1) Nous parlons de la tradition qui est unanime pour attribuer, malgré l'absence de la signature, la paternité de l'*Organt* à Saint-Just. Il est si peu de biographes qui aient vu ce livre rare et précieux, que les rédacteurs anonymes de la *Biographie* de Leipsick ne le nomment pas *Organt*, mais *Orgon*, et cependant cette Biographie ne date que de 1806. M. de Jouy est tombé dans la même erreur de nom. La Biographie de Michaud, mieux renseignée, connait les deux éditions d'Organt et sait même que quelques rares exemplaires de la première sont accompagnés d'une clé d'interprétation.

Nous parlions tout-à-l'heure de l'ignorance complète des biographes; en voici bien une preuve. L'un d'eux prétend que si Saint-Just ne se fût pas lancé dans la haute politique, il eût trouvé de précieuses ressources dans son talent littéraire; ce qui le ferait croire, « c'est son remarquable début d'*Organt*.....! »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

livre compromettant ; mais Camille Desmoulins, qui a assisté à la naissance de ce livre, qui dans ces annonces lui a servi de parrain, qui peut parler en pleine connaissance de cause, *dè visu et dè tactu*, de cette progéniture honteuse et qui fait honte, s'opposa à cet infanticide et intervint heureusement pour conserver à l'avenir un document important, utile et qu'aucun effort ne pourra plus anéantir.

Saint-Just a donc, autant qu'il était en lui, détruit la trace de son poëme; mais plus tard, quand il fut envoyé à la Convention par l'Assemblée électorale de l'Aisne dont le Président lui fit compliment « *sur ses Vertus qui devançaient son âge* »; quand enfin il commença à se faire remarquer, à prendre rang parmi les grands révolutionnaires, soit qu'on ait voulu exploiter son succès et le bruit qui se fit autour de lui, soit qu'on ait songé à lui rendre un mauvais service, on réédita l'*Organt* sous ce titre: *Mes Passe-Temps, ou le Nouvel Organt par un Député à la Convention.* Evidemment, cette édition n'est pas le fait de l'auteur qui, déjà depuis longtemps, affichait cette austérité fanatique acceptée par trop de monde comme une vérité, et la publication d'*Organt* eût alors singulièrement compromis cette affectation de vertu stoïque, d'empire sur soi-même qui, seuls, ont pu donner à cette sombre figure un reflet poétique sur lequel a soufflé, pour l'effacer à tout jamais, la trop longue et trop scabreuse étude à laquelle nous venons de nous livrer.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

II.

Lancés à corps perdu dans cette débauche au moins autant d'imagination que de corps, beaucoup d'autres jeunes gens y eussent péri. Ils y eussent du moins compromis leur avenir. Saint-Just fut assez fort pour mener de front la politique et la volupté. Il trouva dans la robuste puissance de sa jeunesse et de son exaltation, dans son opiniâtre volonté, assez d'énergie pour ne pas se laisser amollir par les délices de sa Capoue de village, et, tout en poursuivant le cours de ses succès amoureux, trouver le temps de chercher sa vocation, de l'assurer par le raisonnement, par de constants efforts et par une persévérance rare en un homme si jeune.

Le temps qu'il savait prendre sur ses plaisirs et ses études philosophiques, il le passait à Paris dans la fréquentation des hommes jeunes et ardents comme lui. C'est là qu'il connut Camille Desmoulins que ses brochures de la *France Libre*, de *La Lanterne*, de *la Défense de*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Saint-Hurugues, et ses premiers numéros des *Révolutions de France et de Brabant* commençaient à sortir de la foule. Nous le rencontrons, dans un jour de folie, chez la courtisanne Théroigne de Méricourt, aux pieds de laquelle il fait fumer l'encens de la galanterie et de sa poésie licentieuse. C'est à Paris qu'il se mit en relation avec tous ces jeunes révolutionnaires qu'il retrouvera à la Convention et dont les uns seront ses aides-bourreaux, les autres ses victimes. Cette crise d'exaltation devait nécessairement faire monter les plus exaltés à la surface, comme monte l'écume légère au dessus de toutes les ébullitions. Saint-Just saisit admirablement son temps et, le plus jeune parmi les hommes jeunes de sa contrée, il sut s'en montrer aussi le plus violent. Sûr de lui-même, ne connaissant ni crainte, ni timidité, abusant de l'empire que la beauté, l'audace et la parole conquièrent constamment sur la foule, tout gonflé de son érudition et sachant qu'il était le plus savant de son district, il aborda la tribune populaire avec toutes les chances possibles de succès. Les vieillards du pays nous le dépeignent hantant tous les clubs de Chauny, de Blérancourt, de Coucy. Chaque fête patriotique le voit pérorer sur les places. Les jeunes gens admirent et applaudissent. Les hommes faits s'étonnent et craignent. Tous subissent l'influence de l'étonnement, de la crainte et de l'admiration. Dans ces comices populaires, nouveauté, besoin et mode du moment, le nombre était restreint de ceux qui savaient et pouvaient et osaient parler. Le bon sens et l'expérience se sentaient glacés par la timidité et le peu d'habitude, et le spectacle de la foule attentive sèche le palais et tarit l'éloquence des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plus hardis. Ne doutant de rien, Saint-Just abordait son auditoire avec franchise. Sa parole déjà sérieuse, sa phrase déjà obscure et serrée, son élocution facile, — « il » parlait admirablement, » nous disait dernièrement la vieille femme de Blérancourt qui avait de fréquents rapports avec la famille de Saint-Just, — son argumentation pleine de réminiscences, — à Chauny et à Blérancourt, on savait peu ou point Machiavel, Montesquieu, Mably, Rousseau; on lisait peu et mal les premiers journaux qui parurent, — firent une impression d'autant plus profonde, d'autant plus durable, qu'aucun autre orateur ne vint offrir le combat à Saint-Just et ne le gêna dans sa marche par une rivalité qui pût partager la faveur et l'attention populaires. Comme tous ceux qui débutent et veulent arriver vite, il fit de l'opposition au Pouvoir. Il plaignit les masses; il s'apitoya sur leur sort; il usa et abusa de ces grands mots qui réussissent toujours, alors surtout, puisque c'était la première fois qu'ils étaient publiquement prononcés. Ils réussissent bien encore maintenant! On s'extasia sur ce précoce talent, sur ce jeune homme qui en savait plus long que les hommes d'expérience et les vieillards, sur ce noble qui se rangeait du côté de la plèbe. Les jeunes gens, par esprit de corps, le prirent pour leur chef; les ouvriers, par reconnaissance, s'attachèrent à lui. L'enthousiasme de la nouveauté compléta son succès, et quand il s'agit de donner des chefs à la nouvelle milice qui s'organisait partout, Saint-Just fut nommé lieutenant-colonel de la garde nationale du canton de Blérancourt.

Malgré son âge, ou plutôt à cause de son âge, il fut

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

envoyé et admis, quoiqu'après d'assez vives discussions, comme électeur départemental à la réunion des électeurs de l'Aisne convoqués, par un décret du 15 avril 1790, pour décider laquelle des deux villes, de Laon ou de Soissons, serait mise en possession du chef-lieu du département, dénomination et classification nouvellement créées par la Constitution de 1790 qui venait de supprimer les Généralités, les Administrations Provinciales. Il régnait entre les deux villes, que l'Assemblée Constituante n'avait pas voulu départager elle-même, une rivalité dont on sait très bien les motifs : il s'agissait de grands intérêts matériels d'abord, enfin de la prédominance dans la contrée. Deux partis très-ardents, très-puissants, divisaient l'Assemblée électorale et soutenaient vivement les titres de chacune des villes dont ils avaient adopté la cause. Saint-Just se prononça pour Soissons. Il reste, dans les archives du département de l'Aisne, un très-précieux autographe : c'est le discours lu par Saint-Just aux électeurs et écrit en entier de sa main. Nous allons le publier textuellement ; c'est la première fois que ce document apparaît dans l'histoire qui le recueillera avec intérêt, car il indique déjà les tendances et la phraséologie humanitaires dont le futur conventionnel a résolu d'empreindre à l'avenir toutes ses œuvres, écrits et discours. Nous avons conservé avec soin le peu de correction de la phrase et le mépris d'une orthographe gênante.

Jean Debry, Quinette, Lecarlier, ses collègues plus tard à la Convention, avaient déjà parlé, les uns en faveur de Soissons, les autres dans l'intérêt de Laon,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quand Saint-Just se prononça pour Soissons en ces termes :

« MESSIEURS,

» Mon âge et le respect que je vous dois ne me permettent point d'élever la voix parmi vous, mais vous m'avez déjà prouvé que vous étiez indulgents.

» On m'a dénoncé, on m'a envié la gloire de servir mon pays; mais si la malice avait pu m'arracher de corps à ma patrie et à vous, elle ne vous aurait point arraché mon cœur.

» C'est sous vos yeux que j'aurai fait mes premières armes, c'est ici que mon âme s'est trempée à la liberté, et cette liberté dont vous jouissez est encore plus jeune que moi.

» Le vœu de mes commettants et la rigueur de ma mission me forcent à prendre parti dans la querelle qui vous divise; forcé de n'en prendre qu'un, ma conscience est à un seul et mon cœur à tous les deux; jeune comme je le suis, je dois épier les sages exemples pour en profiter, et si quelque chose m'a touché, c'est la modération respective que vous avez *mis* ce matin dans vos discussions.

» Je ne déprise point la ville de Laon; elle est fille de la patrie aussi bien que Soissons, et si cette mère commune avait à prononcer entre nous, elle ne nous reprocherait point nos faiblesses et ne nous parlerait que le langage de nos entrailles.

» Parmi les différentes motions qui ont agité l'Assemblée ce matin, la plus imprévue est l'acte d'offre de la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» ville de Laon de faire les frais de l'établissement, lequel » acte a été demandé par M. Carlier, lieutenant-général » de Coucy.

» Des électeurs, a-t-on dit ensuite, n'ont point de ca- » ractère pour contracter au nom de leur commune; cela » est vrai, mais je demande acte, moi, de la générosité » de Messieurs de Laon, sans préjudicier aux droits de » Soissons parce qu'ils me paraissent solides.

» Le vœu de mes commettants est pour cette dernière » ville : j'ai parcouru les campagnes, et le pauvre est » content. Les fautes reprochées à Soissons ne sont point » les siennes, mais celle de l'antique administration, et » la France est régénérée aujourd'hui dans sa politique » et dans ses mœurs. La ville de Soissons était dans le » cœur même du despotisme, et ses malheurs lui ont ap- » pris à gouverner sagement.

» La ville de Laon me paraît tout-à-fait généreuse et » tout-à-fait dévouée au bien public; elle fera des sacri- » fices, mais ce seront des sacrifices. Il faut quelquefois » refuser sagement des offres dictées par l'ivresse et l'im- » pétuosité du sentiment; *la vertu a de nobles illusions qui* » *la perdent.*

» Soissons ne fait point de sacrifices, ils sont faits et » ce serait encore un plus grand malheur de n'en profi- » ter pas.

» Son Intendance, monument de despotisme et de » cruauté, servira désormais à un plus glorieux usage, » semblable aux temples des idoles où l'on sacrifiait des » victimes humaines, et voués ensuite au Dieu de paix par » de plus pures mains.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» L'Intendance de Soissons peut loger avec dignité le » Département ; c'est rendre à la patrie le sang qu'on lui » a tiré, *c'est venger la vertu*, *c'est venger l'humanité et le » pauvre*.

» Il le bénira désormais cet asile parricide que sa » sueur a bâti et *la source de son infortune deviendra celle » de sa félicité*.

» Laon, Messieurs, semble abandonner volontiers ses » casernes pour faire place au Département ; mais le Dé- » partement consumera-t-il ses fourrages ? Que devien- » dront-elles encore ces casernes ? Pourquoi déplacer la » fortune ? Laon a sa garnison, Soissons aurait son dé- » partement, et pourquoi se dénatureraient-elles ; il n'est » pas question de conquérir, mais de gouverner.

» Soissons demande le Département ; je le demande, » mais *pour les pauvres de mon pays parmi lesquelles* Sois- » sons a versé des sommes considérables dans le temps » de sa fortune.

» N'embarrassons point, Messieurs, dans des discus- » sions métaphysiques une question aussi simple ; ne » nous évaporons point en de vains sophismes, dépouil- » lons tout ressentiment de terreur, parce que notre ju- » gement est éternel et que nous nous repentirions à » loisir d'un choix légèrement fait. Laon a ses avantages, » Soissons paraît avoir les siens, et la conscience doit » prononcer. N'oubliez pas, surtout, Messieurs, *que les » moments sont précieux pour le pauvre*, que chacun de » nous doit avoir apporté ici son opinion déterminée et » que, tandis que nous délibérons, *les enfants de plusieurs » de nos frères ici présents n'ont peut-être pas de pain et en*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» *demandent à leur mère qui pleure*. Je vote au nom des » miens pour Soissons.

» FLORELLE DE SAINT-JUST,
» *Electeur de Blérancourt.* »

La ville de Laon obtint gain de cause et eut son chef-lieu. Voici comment Saint-Just dans une lettre à son ami Camille Desmoulins raconte l'insuccès de Soissons et sa réussite personnelle : « Vous avez su avant moi que le » Département était définitivement à Laon. Est-ce un bien, » est-ce un mal pour l'une ou l'autre ville? Il me semble » que ce n'est qu'un point d'honneur entre les deux » villes, et les points d'honneur sont très peu de chose » presqu'en tout genre. Je suis monté à la tribune; j'ai » travaillé dans le dessein de porter le jour dans la ques- » tion du chef-lieu; mais je ne suivis rien; je suis parti » chargé de compliments comme l'âne de reliques, ayant » cependant cette confiance qu'à la prochaine législature, » je pourrai être des vôtres à l'Assemblée ationale. »

Le triomphe a déjà grandi les desirs de ce jeune ambitieux de vingt deux ans; il rève déjà ce mandat de député qu'osent à peine souhaiter et espérer les hommes les plus utiles, les plus expérimentés, les plus connus. C'est qu'aussi on lui faisait la partie belle; tous semblaient s'être donné le mot pour déblayer sa route et la lui rendre facile; tous semblaient s'entendre pour exalter ce orgueil déjà si grand et lui fournir de sérieuses raisons d'être. Quand il quitta Chauny et l'Assemblée électorale dissoute, les électeurs du canton de Blérancourt se portèrent au-devant de lui jusqu'à Manicamp. Là, résidait le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

comte de Lauraguais, colonel des gardes-nationales du canton. Il s'était opposé à l'élection de Saint-Just qui voulut l'écraser de son triomphe et entraina la foule jusqu'au château, en demandant à présenter les électeurs au comte. Il se passa là une scène d'une étrange originalité, et qui préjuge le terrible avenir de ce grand faucheur d'hommes. Saint-Just la racontera mieux que nous. « Les paysans de mon canton, » continue-t-il dans sa lettre à Camille Desmoulins, « étaient *venu* alors de mon » retour à Chauny me chercher à Manicamp. Le comte de » Lauraguais fut fort étonné de cette cérémonie rusti- » patriotique. Je les conduisis tous chez lui pour le visi- » ter. On nous dit qu'il était *au* champs, et moi cepen- » dant je fis comme Tarquin; j'avais une baguette avec » laquelle je coupai la tête à une fougère qui se trouva » près de moi sous les fenêtres du château, et sans mot » dire, nous fimes volte-face. » Si ce récit venait d'un biographe, ce serait à ne pas y croire; mais la lettre émane de Saint-Just; mais elle est datée de mai 1790. Il n'y a pas là place au doute. Quel effrayant tableau ! Quel sujet de sombres méditations ! L'envie, la haine qu'inspirent à Saint-Just ces sots *aristocrates* de son pays, apparaissent là, menaçant présage, symbole fatal, cruel avertissement auquel dut souvent songer en frémissant le comte de Lauraguais qui languit longtemps dans les cachots dont la mort de Saint-Just put seule le faire sortir vivant.

Les menaces et les prédictions de la lettre à Camille Desmoulins, préparent admirablement le dévouement de la lettre à Robespierre. Saint-Just avait entendu Robes-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pierre s'essayant à la tribune. Bien que l'éloquence pénible, nuageuse et diffuse du député d'Arras à la Constituante n'annonçât point encore et ne pût guères faire prévoir l'orateur de 1793, le dictateur puissant, le futur maître de la France, le jeune homme inconnu se sentit violemment attiré vers le député médiocre, inconnu. Dans son journal, c'était le nom de Robespierre qu'il cherchait. Parmi ceux de tant d'hommes plus forts, plus brillants, plus admirés, parmi cette foule de talents magnifiques que le premier effort de la Révolution fit éclore, c'était Robespierre qu'il préférait, dont il lisait avec plus d'attention les discours, dont il retenait les pensées, dont il applaudissait l'opposition. De loin et à travers la distance, une espèce de fluide sympathique agit sur ces deux hommes, les lia étroitement et comme à leur insu. Chez Saint-Just, cette admiration, qui semble si peu motivée, devint un culte, une adoration perpétuelle. Un jour, la petite ville de Blérancourt, menacée de perdre ses marchés, chargea Saint-Just, l'homme alors indispensable, d'adresser une pétition à l'Assemblée Constituante. Sa pétition écrite, Saint-Just ne pensa pas un instant à la faire déposer sur la tribune par les défenseurs naturels des intérêts locaux, par les députés de son département. Ce fut à Robespierre qu'il l'envoya avec cette lettre presqu'insensée à force d'adulation.

« Vous qui soutenez la patrie chancelante contre le » torrent du despotisme et de l'intrigue; vous que je ne » connais que comme Dieu, par des merveilles, je m'a- » dresse à vous, monsieur, pour vous prier de vous » réunir à moi pour sauver mon triste pays. La ville de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» Coucy s'est fait transférer, le bruit en court ici, les » marchés francs du bourg de Blérancourt. Pourquoi les » villes engloutiraient-elles les privilèges des campagnes? » Il ne restera donc plus à ces dernières que la taille et » les impôts?

» Appuyez, s'il vous plait, de tout votre talent, une » adresse que je fais partir par le courrier, dans laquelle » je demande la réunion de mon héritage aux domaines » nationaux du canton, pour que l'on conserve à mon » pays un privilège sans lequel il faut qu'il meure de » faim... Je ne vous connais pas, mais vous êtes un grand » homme. Vous n'êtes pas seulement député d'une pro- » vince, vous êtes celui de l'humanité et de la *Ré-* » *publique*. »

Ne serait-ce pas le cas de s'écrier avec le conventionnel Courtois dans son fameux rapport, que la peste peut avoir aussi ses courtisans, si Robespierre en a bien eu?

Robespierre répondit de Paris, à son fanatique admirateur. C'est ainsi que commença cette liaison inattendue dont les résultats sont incalculables. Sans Saint-Just qui lui fournissait idées et style, résolution et fermeté, qui peut dire ce que fût devenu ou plutôt ce que ne fût pas devenu Robespierre? A nos yeux, Saint-Just, comparé à Robespierre, est un colosse. C'est la jeunesse seulement qui l'a tenu au second rang parmi les grands hommes de la démagogie. Il avait tout ce qui manquait à son ami, enthousiasme qui se rit des difficultés, coup-d'œil rapide et prompte conception, croyance en ses idées une fois qu'elles étaient arrêtées, courage physique et force morale, mépris des hommes dont l'autre avait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

peur, puissance de la synthèse et de la concision quand l'autre était verbeux et diffus, absolutisme de la volonté, tout ce qui fait les hommes forts et dangereux. En s'alliant si jeune à Robespierre, Saint-Just avait été trompé par son inexpérience. Il avait mal apprécié son héros. Plus tard, s'il le connut mieux, s'il regretta sa précipitation, ce qui nous semble probable, s'il vit clair, ce que nous croyons, dans ce grand vide, dans cette absence complète de ces qualités qui font d'un homme un digne maître du monde, il était trop tard ou pas assez tôt pour rompre. Sans le 9 thermidor qui les jeta sur le sol vaincus tous deux à la fois, Robespierre eût peut-être dévoré Saint-Just, parce qu'il en aurait eu peur, comme il avait eu peur de Danton dont il avait reconnu et haï la supériorité.

Pendant le mois de mai 1790, le *Moniteur* nous donne des nouvelles de Saint-Just. Quelques membres de l'Assemblée Constituante avaient publiquement protesté contre le décret déclarant abolies les lois pénales contre les non-catholiques. Cette protestation fut répandue à un très-grand nombre d'exemplaires dans la campagne de Blérancourt. On les fit rechercher et saisir, et la municipalité les brûla en grande pompe sur la place publique. On rédiga procès-verbal de la cérémonie à laquelle avait assisté la garde nationale, et on l'envoya à l'Assemblée Constituante avec une adresse où nous lisons ces mots : « M. *de* Saint-Just a prêté le serment civique, et il a » promis de mourir par le même feu qui a dévoré la pro- » testation, plutôt que de refuser sa soumission entière à » la Nation, à la Loi et *au Roi*. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Un admirateur passionné de Saint-Just prétend que ce jeune homme ne se borna pas à jurer qu'il était prêt à se jeter dans les flammes et à y périr plutôt que d'oublier jamais son serment. Encore tout plein des souvenirs de cette République romaine dont il se figure être l'un des héroïques enfants, Scœvola de collége, St-Just aurait plaçé sa main ouverte sur le brazier où se tordaient encore les derniers vestiges du libelle contre-révolutionnaire, et, plus fort que la douleur, il laissait dévorer ses chairs tout en prêtant serment. Alors le maire de Blérancourt, prenant cet héroïsme au sérieux, lui aurait dit : « Jeune » homme, j'ai connu votre grand-père et votre bisayeul. » Vous êtes digne d'eux ! Poursuivez comme vous avez » commencé, et nous vous verrons à l'Assemblée Natio- » nale. » C'est un conte qu'un Jacobin de 1793 écrivit à la louange de Saint-Just, dont les traces subsistent dans les manuscrits de la fameuse Société, et qui ne mérite ni d'être démenti, ni d'être réfuté.

Quand au 10 juillet 1790, toute la France envoya à cette fameuse fête de la Fédération, anniversaire de la première journée sanglante de la Révolution, de la prise de la Bastille, ses députations de gardes nationaux qui apprirent là l'effervescence, le tumulte, la révolte, Saint-Just, en sa qualité d'officier supérieur, conduisit au Champ-de-Mars les fédérés armés venus de Blérancourt. (1)

(1) Ici se place une anecdote, une histoire, si l'on veut, qui se trouve contée dans les *Mémoires* de Mme Dubarry. Si l'on en croit ces *Mémoires* plus ou moins apocryphes, l'ancienne maîtresse de Louis XV était allée par curiosité, et accompagnée de quelques

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Au mois d'octobre suivant, nous le voyons prendre part aux opérations de l'élection des juges du district de Chauny ; l'enthousiasme qu'il inspira le fit nommer, le 24 octobre, président de l'Assemblée électorale. Plus tard, on l'éleva au grade d'adjudant-général de la deuxième légion du district de Chauny.

amis, visiter les travaux du Champ-de-Mars,—ce premier des ateliers nationaux,—où la mode mit la pioche et la pelle à la main des plus élégantes comme des plus dévergondées, du noble et du faubourien, de l'enfant et du vieillard; des femmes du peuple forcèrent la noble courtisane à travailler avec elles. La brouette lourde de terre fatigua bientôt les blanches et fines mains de Mme Dubarry. Elle voulut sortir de cette bagarre ; mais séparée de sa compagnie, elle se trouvait dans le plus grand embarras, quand vint à passer un beau jeune homme qui, apercevant la dame et sa peine, fut droit à elle, lui offrit galamment le bras et l'aida à sortir de la foule. Il était spirituel, vif et beau diseur. La dame lui demanda son nom. Il s'appelait Saint-Just. Ce nom ne rappelait aucun souvenir connu à Mme Dubarry ; mais, en reconnaissance du service rendu, elle le pria de vouloir bien la venir voir. Saint-Just fut alors forcé de demander à quelle si aimable personne il avait eu le bonheur d'avoir affaire. Quand l'ancienne favorite se nomma, elle crut voir Saint-Just comme tressaillir ; cependant il se présenta chez elle. Peut-être lui lut-il son livre d'*Organt ;* car les *Mémoires* de Mme Dubarry traitent ce poème de « très-risqué. » Cependant, elle ne devait pas avoir l'oreille chaste et pouvait tout entendre. La connaissance se poursuivait depuis quelque temps, sans doute au plus grand plaisir des deux amis, quand Saint-Just le démocrate eut, dans les salons de la dame, une altercation assez vive avec le noble duc de Fronsac. On se dit de très-grosses choses. Il s'agissait sans doute de politique. Enfin on se brouilla. Mme Dubarry penchait pour la noblesse et les idées qui se démolissaient. Le démolisseur Saint-Just ne revint plus, et il en voulait beaucoup de cette rupture à son ancienne amie.

Que faut-il croire de ce récit ?

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mais tant de succès vont lui créer des ennemis qui s'aideront de son inconduite. On lui prépare une sourde opposition. D'ailleurs, l'exaltation de sa pensée politique commence à effrayer ceux même qui s'étaient le plus engoués de sa jeunesse, de ses grandes qualités, de son éloquence, et ne savent maintenant où s'arrêtera cette ambition précoce qui ne connaît pas d'obstacle et franchit à pas de géant la carrière à peine ouverte. Nous allons assister à une lutte dans laquelle Saint-Just sera vaincu.

L'Assemblée Constituante a accompli son mandat. On prévoit le moment où elle se séparera, laissant la place à une Assemblée nouvelle chargée d'écrire les lois organiques dont le principe a été déposé dans le pacte social auquel la Nation a prêté serment. Des élections s'apprêtent. Dans sa lettre à Camille Desmoulins, Saint-Just a annoncé ses prétentions. Il ne vise à rien moins qu'au mandat de député. Excité par sa réussite de deux ans, il espère encore réussir une fois de plus. Quelle que fût son outrecuidante confiance en lui-même, il crut nécessaire de frapper un grand coup. Il sentait le besoin de faire preuve d'une capacité qui fît taire les opposants et en même temps rassurât les timorés. Sous la forme d'une brochure très longue, importante au double point de vue de la forme et de la pensée, il écrivit sa profession de foi, son manifeste électoral que nous allons étudier avec attention et non sans fruit, nous l'espérons.

Le 23 juin 1791, le *Moniteur* annonçait un nouveau livre intitulé : « *Esprit de la Révolution et de la Constitution en France*, par Louis-Léon DE SAINT-JUST, électeur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» du département de l'Aisne pour le canton de Blérancourt pour le district de Chauny. »

C'est la seconde fois que les productions littéraires de ce jeune homme apparaissent sur le grand théâtre de la publicité; mais le livre de *l'Esprit de la Révolution et de la Constitution*, écrit à si peu de distance d'*Organt*, et si différent d'*Organt*, a été contesté à Saint-Just par le rédacteur de la table du *Moniteur*, et, à la suite de celui-ci, par quelques-uns de ces biographes qui semblent ne s'être donné d'autre mission que celle de copier et de propager, sans les discuter, sans les apprécier, les vérités aussi bien que les erreurs mises en avant par leurs devanciers. Nous avons donc besoin de prouver, avant tout, la paternité de cette importante brochure.

La Table du *Moniteur* attribue l'*Esprit de la Révolution et de la Constitution* à un certain chevalier Louis-Léon de Saint-Juste, et lui donne la date erronée de 1792. M. Albert Maurin va plus loin dans un livre de pacotille intitulé : « *Galerie historique de la Révolution* » ; il dit, sans énoncer sur quelles preuves il s'appuie, qu'on attribue à tort à Saint-Just la brochure en question; elle est d'un certain Louis-Léon de Saint-Juste, marquis de Fontevieille. D'autres biographes n'ont jamais entendu parler de l'*Esprit de la Révolution* et n'en disent rien. Nous ne voyons guères que les rédacteurs anonymes de la Biographie de Leipsick et ceux de la Biographie Michaud, qui paraissent connaître le livre et le comptent parmi le bagage littéraire de Saint-Just.

Eux seuls avaient raison. Les autres semblent ne pas savoir qu'au lieu de s'appeler seulement Antoine de son

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nom de baptême, Saint-Just possédait quatre prénoms : *Louis-Léon-Antoine-Florelle*. Ils lui en ont retiré deux pour en gratifier, le dédoublant ainsi, un personnage de leur création, un nouveau chevalier de Saint-Juste, et de la sorte ils ont privé l'histoire d'un document très important et qu'elle réclame comme sujet d'études. Le rédacteur de la Table du *Moniteur* n'avait pourtant qu'à lire jusqu'au bout les titres et qualités dont, à la page 174 du volume de 1791, le rédacteur du journal déjà officiel avait fait suivre le nom de l'auteur dont on annonçait l'ouvrage. Il y aurait trouvé la qualité d'électeur du canton de Blérancourt: c'était là une preuve irréfragable.

On en trouve une autre tout aussi sérieuse dans l'avant-propos de la brochure. Saint-Just y parle d'un certain Thuillier, secrétaire de la municipalité de Blérancourt, et que nous retrouverons dans la suite de cette étude, tyrannisant, effrayant la ville de Chauny que, en 1794, Saint-Just lui livra pieds et poings liés. C'est une lettre écrite à ce Thuillier par un Anglais « philantrope, » à propos de la cérémonie où la municipalité de Blérancourt brûla en grande pompe la Déclaration du Clergé, qui inspira à Saint-Just, celui-ci nous l'apprend lui-même, la première idée de l'*Esprit de la Révolution et de la Constitution*.

Une troisième preuve de la paternité de Saint-Just et pour nous tout aussi complète que les deux autres, c'est l'épigraphe empruntée par lui à Montesquieu. Montesquieu était son auteur de prédilection. Il le lisait et relisait sans cesse; il le savait par cœur; il le citait à tout propos. C'est encore une épigraphe de Montesquieu qu'il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

écrira, en 1793, en tête de ses *Fragments sur les Institutions*. C'est là une signature probante, après laquelle il n'y a plus à douter, quand même le style dogmatique des *Fragments* et des discours ne se reconnaîtrait pas déjà dans la brochure de l'*Esprit de la Révolution*.

Nous recherchons nos preuves avec un soin tout particulier, avec une attention minutieuse que l'on comprendra si nous disons que l'*Esprit de la Révolution*, second acte de la trilogie littéraire de Saint-Just, ne ressemble ni à son frère aîné, ni à son frère puiné, ni à *Organt*, ni aux *Fragments*. Il ne procède pas plus de l'idée libertine qui a engendré les vers salement érotiques de l'*Organt*, qu'il n'a préparé l'idée profondément socialiste et communiste des *Fragments*. Ordinairement, la première œuvre d'un écrivain annonce et fait pressentir toute la série de ses productions futures ; elle les contient en germe, moins les développements, le talent, la perfection apportés par l'âge et les sévérités de l'étude. Ici, nous ne soupçonnons pas la connexité. S'il y a eu une idée commune, nous n'en avons pas découvert la trace. Quoique les trois œuvres ne se précèdent l'une l'autre qu'à un très court intervalle, — décembre 1789, — juin 1791, — 1792 et 1793, — la première est séparée de la seconde par un abime de modération, comme la seconde l'est de la troisième par un abime de folie.

Dans *Organt*, nous avons vu l'écrivain nier Dieu, couvrir d'insultes la religion de ses pères et d'opprobres la royauté. Dans l'*Esprit des Institutions*, il semble qu'il se soit repris à croire à tous ces grands principes bases des sociétés. Dans les *Fragments*, au contraire, la religion, la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

royauté, les institutions qu'un an plus tôt il proclamait bonnes et utiles, redeviendront l'objet de ses négations et de ses mépris; il les a renversées pour les remplacer par des créations socialistes dont nous avons vainement cherché le germe au milieu des nombreuses dissertations philosophiques de l'*Esprit de la Révolution*, chef-d'œuvre de raison, si on compare ce livre à ceux qui l'ont précédé et suivi.

D'où vient cette incohérence d'idées? Faut-il penser qu'en rêvant sous les épaisses et vertes charmilles qui bordaient le jardin de son père, Saint-Just, seul à seul avec sa conscience, regrettait les dévergondages d'*Organt*, les violences de sa très première jeunesse? Instruit par une fréquentation plus intime des hommes, par un commencement d'expérience, faisait-il un retour sincère vers la raison? ou, forcé par les nécessités de son rôle, comprenait-il qu'il ne fallait point effrayer les électeurs auxquels il songeait déjà à demander un mandat sérieux et qu'ils refuseraient à un exagéré? Qui oserait hasarder de répondre et sonder les profondeurs de ce cœur si jeune et déjà si plein de mystères?

C'est ce peu de connexité entre les trois ouvrages de Saint-Just, et surtout entre l'*Organt* et l'*Esprit de la Révolution*, qui a gêné les biographes. Ils n'ont pas trouvé le fil d'Ariane qui pût les conduire sûrement dans les dédales inextricables des variations de ce jeune cœur. Pour se tirer d'affaire, ils ont inventé un second Saint-Just, ce qui était plus commode et plus facile que de lire dans la pensée, livre clos du seul et vrai Saint-Just.

La brochure intitulée *Esprit de la Révolution et de la*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Constitution en France, débute par un court avant-propos, où l'auteur expose sa ferme croyance en une révolution générale de toute l'Europe, révolution enfantée par celle de la France et que tous les efforts du despotime seront impuissants à arrêter. Nous connaissons ces illusions; nous les avons vu renaître au début d'une récente révolution. Parce que la France s'agite et se précipite vers la démagogie, n'est-il pas naturel, nécessaire même, que le monde entier devienne démagogue?

En présence de cette révolution universelle et fatalement forcée, Saint-Just veut étudier la cause de la révolution de France, prévoir sa suite, lui assigner un terme, en un mot écrire l'histoire de son passé et de son avenir. Suivant lui, on a beaucoup parlé à propos de cette histoire « et la plupart n'en ont rien dit. Je ne sache » point, » écrit-il dans sa naïve assurance de jeune homme, « que quelqu'un jusqu'ici se soit mis en peine » de chercher dans le fond de son cœur ce qu'il avait de » Vertu pour connaître ce qu'il méritait de liberté. » Je ne prétends faire le procès à personne; tout homme » fait bien de penser ce qu'il pense; mais quiconque » parle ou écrit doit compte de sa Vertu à la cité. » De ces lignes, il résulte pour nous que Saint-Just, fier de sa *vertu*, se croit le seul apte à écrire, le seul digne d'écrire. Qu'est-ce donc que cette *vertu* dont nous trouverons le nom si souvent sous sa plume, ce mot que cent fois nous avons rencontré dans les pages de Montesquieu, le maître de Saint-Just, son chef d'école, ou de Mably qui a oublié de le définir? Est-ce la force des anciens, *virtus?* Est-ce l'expérience? Est-ce la perfection? Faut-il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chercher et croire avoir trouvé cette désirable définition dans cette phrase de Saint-Just : « N'attendez de moi ni » flatterie, ni injure (ô législateurs) : j'ai dit ce que j'ai » pensé de bonne foi : je suis très jeune : j'ai pu pécher » contre la politique des tyrans, blâmer les lois fameuses » et des coutumes reçues ; mais parce que j'étais jeune, » il m'a semblé que j'en étais plus près de la Nature. » Plus tard, en 1793, il s'écriera dans un de ses discours : « Les révolutions marchent de faiblesse en audace et de » crime en *Vertu !...* »

Cette *vertu* de Saint-Just, il en parle à chaque instant. » Je me suis cherché moi-même ; membre du souverain, » j'ai voulu savoir si j'étais libre et si la législation méri- » tait mon obéissance. Dans ce dessein, j'ai cherché le » principe et l'harmonie de nos lois et je ne dirai point, » comme Montesquieu, *que j'ai trouvé sans cesse de nou-* » *velles raisons d'obéir*, mais que j'en ai trouvé pour » croire que je n'obéirais qu'à ma *vertu*. » C'est là une abstraction, un être de raison ; c'est là seulement un prétexte de résistance, de révolte. Ce n'est qu'un de ces mots sonores parce qu'ils étaient creux et vides, dont cet homme abusa toute sa vie, dont il eut le secret, nous le verrons, et qu'il s'essaie à faire chatoyer pour éblouir ceux qui s'arrêtent à l'apparence.

Renonçant à essayer de comprendre un mot qui ne couvre pas une idée, mais un prétexte, nous allons suivre l'écrivain et chercher si dans son livre nous trouverons cette pensée que des mots ambitieux ne contenaient pas.

La première partie du livre renferme une étude des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

faits. Saint-Just y traite des pressentiments de la Révolution, des intrigues de la cour, du peuple et des factions de Paris, du génevois Necker, de Lafayette, de l'Assemblée Nationale.

Aux yeux de Saint-Just, « les révolutions sont moins » un accident des armes qu'un accident des lois. » La Révolution française n'était point indispensable. « Le nerf » des lois civiles avait maintenu et maintenait la tyrannie » depuis la découverte du Nouveau-Monde; ces lois » avaient triomphé des mœurs et du fanatisme. » Mais les parlements, organes des lois et menacés dans leur existence, se mirent à la place de la loi et portèrent le premier coup à la tyrannie.

Ces aveux de Saint-Just sont précieux à recueillir. Rien n'est naïf comme ces révolutionnaires. C'est ainsi que Babœuf, dans son fameux *Rapport au Comité des Egaux*, reconnait aussi volontairement, spontanément, inutilement, que le peuple français n'avait pas de sérieux motifs pour faire sa révolution; il n'était pas plus malheureux que d'autres peuples, moins malheureux même.

Après avoir si cruellement condamné la part facheuse que prirent les parlements mus seulement par une rivalité de corps et de pouvoir, par le regret de leur influence politique compromise, diminuée, à la veille de se perdre, Saint-Just, ce descendant immédiat de la philosophie du dix-huitième siècle, va condamner non moins durement les philosophes auxquels il attribue une large part dans les évènements récents. « Ajoutez à cela que le génie de » quelques philosophes de ce siècle avait remué le carac-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» tère public et formé des gens de bien, *ou des insensés*, » également fatals à la tyrannie. » Ces causes brutalement apparentes devaient nécessairement frapper cet esprit prématurément observateur et attentif; mais on ne devait pas attendre de lui des aveux échappés à sa jeunesse, la jeunesse heureusement impartiale et qui ne songe point encore, par système, soit à dissimuler les vices de ce qu'on aime, soit à prêter des perfections à l'objet, à l'homme ou au parti préférés. C'est là tout ce qu'il y a de curieux dans la recherche faite par Saint-Just des causes de la Révolution; le reste est du domaine du vulgaire : Le peuple qui a faim, le peuple qui courbe sous le poids de l'impôt, le peuple qui déteste les grands qu'il envie, et les grands qui s'indignent contre les cris du peuple.

Mais le chapitre deuxième, intitulé *des Intrigues de Cour*, mérite une attention toute particulière. Il contient une appréciation très bienveillante de Louis XVI, de la Reine, des Princes, et comme parallèle un portrait du peuple dépeint sous les couleurs et avec les détails les plus inattendus. C'est à n'y point croire.

« La multitude est rarement trompée, » dit Saint-Just, (page 4, 5 et 6.) « Louis, simple au milieu du faste, » ami de l'économie plutôt qu'économe, ami de la jus- » tice, sans qu'il pût être juste, quoi qu'on ait dit, quoi » qu'on ait fait, a toujours été cru tel. Le peuple furieux » criait dans Paris : Vive Henri IV! Vive Louis XVI! » Périssent Lamoignon et les ministres! — Louis régnait » en homme privé; dur et frugal pour lui seul, brusque » et faible avec les autres, parce qu'il pensait le bien, il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» croyait le faire. Il mettait de l'héroïsme aux petites » choses, de la mollesse aux grandes, chassait M. de » Montbarey du ministère pour avoir donné secrètement » un grand repas, voyait de sang froid toute sa Cour » piller la finance, ou plutôt ne voyait rien, car sa so- » briété n'avait fait que des hypocrites. Tôt ou tard, ce- » pendant, il savait tout ; mais il se piquait davantage de » passer pour observateur que d'agir en roi. — Autant le » peuple, juste appréciateur, voyait-il qu'on jouait Louis » et qu'on le jouait lui-même, autant le chérissait-il par » malignité envers la Cour. La Cour et le Ministère qui » tenaient le Gouvernement, sapés par leur propre dé- » pravation, par l'abandon du Souverain et par le mépris » de l'Etat, furent à la fin ébranlés et la Monarchie avec » eux. »

Si ce n'est pas dans ces lignes qu'il faut aller chercher l'ardent ennemi de la royauté de 1792, le Saint-Just du procès de Louis XVI, il faut reconnaître que c'est encore là, en grande partie du moins, la pensée qui s'est manifestée plusieurs fois dans *Organt*, lorsque Saint-Just parlait du roi. Mais quel contraste entre les insultes amères que sa poésie de 1789 déverse sur la reine, et la modération de pensée et de langage qui se montre dans ces lignes : « Marie-Antoinette, plutôt trompée que trom- » peuse, plutôt légère que parjure, appliquée toute » entière aux plaisirs, semblait régner à peine en » France, mais à Trianon ! » Qu'est devenue la harpie à la bouche mâchant des lingots, la goule au cœur sec et avide, aux yeux sanglants, aux ardeurs impudiques, offerte par l'*Organt* à la haine et aux mépris !

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Voici une esquisse assez mal tracée du futur roi de la Restauration. « *Monsieur* avait pour toute vertu un bon » esprit. Parce qu'il n'était pas fin, il ne fut pas dupe. »

On le voit, il n'apparaît là ni méchant esprit, ni haine, ni parti pris. Saint-Just a réservé ses colères et ses mépris pour la duchesse de Polignac, « seule rusée qui » trompa la cour, le ministère, le peuple, la reine, et » s'enrichit; elle cachait le crime sous la frivolité, fit des » horreurs en riant, déprava les cœurs qu'elle voulait » séduire, et noya son secret dans l'infamie. » Dans ce pastiche où Saint-Just vise déjà à l'imitation du style nerveux et concis de Tacite, on ne peut se dissimuler la présence d'un peu de vérité et la réussite.

Voici d'autres portraits encore: « Je passe sous silence » le caractère de tant d'hommes qui n'en avaient pas, » l'imprudence et les folies du ministre Calonne; les si- » nuosités, l'avarice de M. de Brienne. L'esprit de la cour » était un problème; on n'y parlait que de mœurs, de » débauches et de probité, de modes, de vertus, de che- » vaux. Je laisse à d'autres l'histoire des courtisanes et » des prélats, bouffons de cour. La calomnie tuait l'hon- » neur; le présent tuait la vie des gens de bien. Maure- » pas et Vergennes moururent; ce dernier surtout chérit » le bien qu'il ne sut pas faire; c'était un Satrape ver- » tueux. » Ressemblance ou mensonge, exagération ou vérité, l'homme qui écrivit ces lignes à vingt-deux ans, n'annonçait certes pas un penseur, un écrivain de médiocre portée.

Pour apprécier le passage qui va suivre, il faut se rappeler qu'il fut pensé et écrit en 1791; à une époque où

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tous n'avaient point encore dit, ressassé et usé ce qui devint bientôt une banalité, un lieu-commun déclamatoire à l'usage des futurs historiens de la Révolution. « La » cour, après la mort de Vergennes, n'offrit plus qu'un » terrain d'impudicités, de scélératesse, de prodigalités, » qui achevèrent la ruine des maximes. La bassesse des » courtisans se peut à peine concevoir; la politesse cou- » vrait les plus lâches forfaits; la confiance et l'amitié » naissaient de la honte de se connaître, de l'embarras » de se tromper; la vertu était un ridicule; l'or se ven- » dait à l'opprobre; l'honneur se vendait aussi au poids » de l'or; le bouleversement des fortunes était incroya- » ble. La cour et la capitale changeaient tous les jours de » visages par la nécessité de fuir ses créanciers ou de » cacher sa vie; l'habit doré changeait de mains; parmi » ceux qui l'avaient porté, l'un était aux galères, l'autre » en pays étranger, et l'autre était allé vendre ou pleu- » rer le champ de ses pères..... L'avidité du luxe tour- » mentait le commerce et mettait aux pieds des riches la » foule des artisans. C'est ce qui maintint le despotisme ; » mais le riche ne payait point, et l'état perdait en force » ce qu'il gagnait en violence. »

Il ne faudrait pas croire que cette amertume des reproches, ce profond mépris, Saint-Just le réserve aux puissants du jour, à ceux qui se drapent dans leur honte aux sommités de la société. Nous l'avons annoncé: il professe le même dédain pour le peuple; c'est presque de l'aversion, presque de l'horreur. « La postérité se pourra » figurer à peine combien le peuple était avide, avare, » frivole, combien les besoins que la présomption lui

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» avait forgés le mettaient dans la dépendance des grands ;
» en sorte que les créances de la multitude étant hypo-
» théquées sur les grâces de la cour, sur les fourberies
» de débiteurs, la tromperie allait par reproduction jus-
» qu'au souverain, descendait ensuite du souverain jus-
» que dans les provinces et formait dans l'état civil une
» chaîne d'indignités. Tous les besoins étant extrêmes,
» impérieux, tous les moyens étaient atroces. »

Plus loin, Saint-Just apprécie en ces termes remplis d'indignation les horribles journées de juillet et d'octobre 1789, les massacres populaires. L'écrivain humain de 1794 n'avait pas deviné l'égorgeur systématique du Comité de Salut Public : « Le peuple n'avait point de mœurs ;
» mais il était vif. L'amour de la liberté fut une saillie, et
» la faiblesse enfanta la cruauté. Je ne sache pas qu'on
» ait jamais vu, sinon chez des esclaves, le peuple por-
» ter la tête des plus odieux personnages au bout des
» lances, boire leur sang, leur arracher le cœur et le
» manger. La mort de quelques tyrans à Rome fut une
» religion. — On verra un jour, et plus justement peut-
» être, ce spectacle affreux en Amérique ; je l'ai vu dans
» Paris ; j'ai entendu les cris de joie du peuple effréné qui
» se jouait avec des lambeaux de chair : Vive la liberté,
» vive le roi et M. d'Orléans !.... (page 9). — L'emporte-
» ment et la sotte joie avaient d'abord rendu le peuple
» inhumain ; son attention le rendit fier ; la fierté le ren-
» dit jaloux de sa gloire ; il eut *un moment* des mœurs....
» (page 11). — La conduite du peuple devint si fougueuse,
» son désintéressement si scrupuleux, sa rage si inquiète,
» qu'on voyait bien qu'il ne prenait conseil que de lui-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» même. Il ne respecta rien de superbe; son bras sentait » l'égalité qu'il ne connaissait pas. A peine la Bastille » vaincue, quand on enregistra les vainqueurs, la plu- » part n'osèrent dire leurs noms; à peine furent-ils ras- » surés, qu'ils passèrent de la frayeur à l'audace. Le » peuple exerça une sorte de despotisme à son tour; la » famille du roi et l'Assemblée des Etats marchèrent cap- » tives à Paris, parmi la pompe la plus naïve et la plus » formidable qui fut jamais. »

Voilà ce que pensait du peuple ce jeune homme qui déjà appréciait si justement l'instrument terrible et à la fois si misérable dont il étudiait alors le maniement et l'emploi. Sûr appréciateur du peuple, Saint-Just rédige même déjà la formule sententieuse des moyens à son usage pour le dompter: «Quiconque, après une sédition, aborde le peu- » ple avec franchise et lui promet l'impunité, l'épouvante » et le rassure, plaint ses malheurs et le flatte, celui-là est » roi. » La plupart des historiens de la Révolution s'étonnent du succès de Saint-Just dans une si tendre jeunesse! Ils ne connaissent pas les livres de Saint-Just. Ce n'est pas tant le succès que nous admirons, que l'effrayant esprit de suite avec lequel ce succès fut préparé.

Plusieurs chapitres consacrés à l'étude de Necker, de Lafayette, de l'Assemblée Constituante et de son esprit, n'ont plus aucun attrait de curiosité, quand une fois l'on s'est laissé violemment saisir par la stupéfaction apportée par le spectacle d'un homme encore si jeune et déjà si profond, que le mépris de l'humanité conduit par la main vers une expérience si immense et si dangereuse, vers un désenchantement si complet et si fécond en résultats.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A notre avis, Saint-Just est aussi effrayant dans ses livres de 1789 et 1791 qu'au Comité de Salut Public en 1793 et 1794. Le vulgaire frissonne devant le sang versé, devant le résultat; nous tremblons, nous, devant la pensée qui précède et nécessite la Terreur et les exécutions. Ces éclairs qui échappent à la prudence de la rédaction, illuminent de temps à autre la sombre figure de Saint-Just, et font pressentir son implacable résolution de ses dernières années.

Mais bientôt l'auteur se rappelle qu'il n'est pas arrivé et que, pour arriver, il ne faut point effrayer ceux qui lui doivent servir de marche-pied. Il comprime ses élans, fait taire sa pensée trop audacieuse. Les électeurs croient toujours à la Monarchie; il leur répète, et peut-être est-il encore sincère, que l'état monarchique est en rapport avec la « complexion de la France. » — « Les vieux ré-
» publicains se dévouaient aux fatigues, au carnage, à
» l'exil, à la mort pour l'honneur de la Patrie; ici, la
» Patrie renonce à la gloire pour le repos de ses enfants,
» et ne leur demande que la *conservation*. » (Page 24). (1).
« Je prie qu'on examine combien est saine la complexion

(1) Ce mot *conservation*, mot très-neuf alors, est employé une seconde fois à la page 24 dans ce passage : « La politique ancienne » voulait que la fortune de l'Etat retournât aux particuliers; la po-» litique moderne veut que le bonheur des particuliers retourne à » l'Etat. La première rapportait tout à la conquête, parce que » l'Etat était petit, entouré de puissances et que de son destin dé-» pendait le destin des individus. La seconde ne tend qu'à la » *conservation*, parce que l'Etat est vaste, et que du destin des » individus dépend le destin de l'Empire. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» de la France ; la présomption n'est point l'âme de la dé-
» mocratie, mais la liberté modérée ; la violence n'est
» point le ressort de son aristocratie, mais l'égalité des
» droits ; la volonté n'est point le mobile de la Monarchie,
» mais la *justice*. » (Page 25).

Pardessus tous les chapitres de ce livre incohérent, et avant tous, celui « *De la Nature de la Monarchie*, » est curieux et digne de toute notre attention.

Si l'on s'en rapporte aux textes, Saint-Just croit encore à la Monarchie, à la perfection de son essence, à sa possibilité, à l'amour que lui porte le pays. — « La Mo-
» narchie, au lieu d'ordres moyens dans le peuple, par
» où circule la volonté suprême, a divisé son territoire en
» une espèce de hiérarchie qui conduit les lois de la lé-
» gislation au prince, de celui-ci dans les départements,
» de ceux-ci dans les districts, de ces derniers dans les
» cantons ; en sorte que l'empire, couvert des droits de
» l'homme comme de riches moissons, présente partout
» la liberté près du peuple, l'égalité près du riche, la jus-
» tice près du faible. Il semble que l'harmonie morale
» n'est sensible qu'autant qu'elle ressemble à la régula-
» rité du monde physique. Qu'on examine la progression
» des eaux depuis la mer qui embrasse tout jusqu'aux
» ruisseaux qui baignent les prairies, et l'on a l'image
» d'un gouvernement qui fertilise tout. » (Page 41).

Saint-Just essaie le tableau de la Monarchie sous Louis XIII quand Richelieu abat la noblesse détestée ; sous Louis XIV quand la guerre et la vanité déciment cette noblesse que le Monarque s'efforce d'user parce qu'il la redoute encore ; sous Louis XV quand l'aristocratie,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

perdue de corruption, consomme sa propre ruine par le suicide. Sous Louis XVI, la Monarchie n'a plus de noblesse et devient « populaire. Peut-être est-ce un paradoxe en » politique qu'une Monarchie sans honneurs et un trône » qui, sans être électif comme en Moscovie, ni disponible » comme au Maroc, fût une magistrature héréditaire » plus auguste que l'empire même. J'ai dit que la Monar- » chie était sans honneurs, parce que le monarque n'en » est plus la source, mais le peuple dispensateur des » emplois; elle a toutefois une vertu relative qui sort de » la jalousie et de la vigilance dont elle-même est le motif » et l'objet. Je parle de l'esprit fondamental de la Monar- » chie; elle paraîtra toujours populaire, quel que soit » son penchant vers la tyrannie, comme le peuple se » trouvera zélé pour la Monarchie, quel que soit l'amour » de la liberté. La Monarchie n'aura point de sujets; elle » appellera le Peuple ses enfants, parce que l'opinion » aura rendu le despotisme ridicule; mais elle n'aura pas » plus d'enfants que de sujets; le Peuple sera libre. Son » caractère soutient la bienveillance, parce qu'elle aura » la liberté à ménager, l'égalité à reconnaître, la justice » à rendre. Elle observera les lois avec une espèce de » religion pour n'avoir point à se départir de sa volonté, » ou pour réprimer celle de tout autre; elle sera com- » patissante quand elle essaiera la tyrannie, sévère quand » elle soutiendra la liberté. Le Peuple la chérira, parce » que son cœur s'endormira à la mollesse et ses yeux à » la magnificence; cependant son imagination se fera un » préjugé de la liberté. L'illusion sera une patrie. » (Page 45.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

On sent là les réminiscences de Machiavel, un des auteurs favoris de Saint-Just. On les constatera mieux encore plus tard, quand, dominateur de la France, il fera passer dans la pratique la théorie du maître posant en principe que le passage d'une Royauté à une République doit toujours être marqué par un coup terrible porté sur les ennemis de la Révolution, « *et que qui rétablit la liberté* » *et n'immole pas les enfants de Brutus, ne saurait se sou-* » *tenir longtemps.* » (1)

Mais revenons à l'étude de l'*Esprit de la Révolution.*

Pour ne pas laisser de doute sur la pensée de confiance en l'institution monarchique, le futur républicain, le futur conventionnel, le futur régicide, le futur dictateur explique qu'il n'a pas toujours eu foi dans le jeu facile et régulier des institutions créées par la Constitution de 1790: « Au premier coup d'œil, comme beaucoup d'au- » tres, j'ai cru que les principes de la Constitution de » France, incohérents par leur nature, s'useraient par le » mouvement et ne se lieraient pas; mais quand j'ai pé- » nétré l'esprit du législateur, j'ai vu sortir l'ombre du » chaos, les éléments se séparer et créer la vie. » Alors, l'enthousiasme le gagne. La France constitutionnelle apparaît à ses yeux comme un Eldorado; c'est le meilleur des mondes possibles. « On ne présumait pas que la Dé-

(1) On doit poser comme un axiôme politique qu'un Peuple corrompu qui vit sous un Prince, ne peut devenir libre, quand même ce Prince serait exterminé avec toute sa famille.... Pour ramener l'égalité parmi les citoyens, *il faut des moyens extraordinaires* que peu savent ou peuvent employer. (Machiavel. *La République.* Chapitre 14, *D'un Peuple corrompu que le hasard fait libre.)*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» mocratie d'un grand empire pût produire la liberté, » que l'égalité pût naître de l'Aristocratie, et la justice » de la Monarchie ! La Nation a reçu ce qui lui convenait » de liberté pour être souveraine ; la Législation est devenue » populaire par l'égalité ; le Monarque a conservé la puis- » sance dont il avait besoin pour être juste. Qu'il est » beau de voir comment tout a coulé dans le sein de » l'état monarchique que les législateurs ont judicieuse- » ment choisi pour être la forme d'un grand gouverne- » ment ! La Démocratie constitue, l'Aristocratie fait les » lois, la Monarchie gouverne ! » (Page 47.)

Alors, il sacrifie à l'idéal de la Monarchie l'idéal de la République. Que sont les Républiques anciennes à côté de la France nouvelle ! « A Rome, à Athènes, à Carthage, » les pouvoirs étaient quelquefois une seule magistrature ; » la tyrannie était toujours près de la liberté ; aussi on » établit des censures de diverses manières. En France, » il n'est point de Pouvoirs à proprement parler ! Les lois » commandent seules ! Leurs ministres sont comptables » les uns envers les autres, et tous ensemble à l'opinion » qui est l'esprit des principes. » (Page 47.) — La cons- » titution de Rome était la liberté ; l'esprit public la » vertu ; l'opinion la conquête. Au Japon, la constitution » est la violence ; l'esprit public la crainte ; l'opinion le » désespoir. Chez les peuples de l'Inde, la constitution » est le repos, l'esprit public le mépris de la gloire et de » l'or, l'opinion l'indolence. En France, la constitution » est la liberté, l'égalité, la justice ; l'esprit public la » souveraineté, la fraternité, l'assurance ; l'opinion la » Nation, la Loi et *le Roi*. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Au milieu de ces pompes de l'emphase, de ce style dogmatique à la Montesquieu, il est bon de dégager la croyance. Disposé à la révolte comme tout jeune homme, aux aspirations républicaines par son éducation du collége, par ses études et ses fréquentations, Saint-Just subissait cependant l'influence du milieu où il avait vécu. On ne songeait point encore, surtout en province, à cette République dont si peu de temps séparait ceux qui l'osaient rêver et espérer dans la solitude de leur âme. Condorcet venait d'écrire le mot République en tête d'un nouveau journal; il croyait ne semer que pour les siècles futurs. Robespierre s'ignorait encore et surtout ne s'était pas prononcé. Quant à la bourgeoisie à laquelle Saint-Just s'apprêtait à demander un mandat de député, elle était profondément monarchiste, sinon royaliste; le mot République l'effrayait instinctivement. Il n'est donc pas étrange que le livre de Saint-Just reflète l'opinion de la majorité en vue de laquelle il écrivait. Peut-être bien aussi flottait-il irrésolu. Nous n'osons pas parler de ses convictions: ordinairement, il faut aller les chercher autre part que dans une brochure électorale. Quel que soit donc le jugement à porter sur le véritable état de son âme au moment où il traça les pages de l'*Esprit de la Constitution*, son opinion écrite sur la Monarchie, ses perfections et son utilité, n'en restera pas moins comme un étrange contraste avec tout le restant de sa vie et de sa pensée d'adolescent et d'homme fait. C'est à ce titre que nous nous sommes si longuement appesanti sur les nombreux passages qu'il a consacrés à cette Monarchie si vantée en 1791, si haïe tout-à-l'heure, si calomniée, si martyrisée

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

justement par celui qui venait de la célébrer avec tant de chaleur !

Et que dirons-nous de cette douceur, de cette modération imposées par le jeune philosophe à tous les gouvernements ? A l'entendre, un peuple n'est qu'une famille gouvernée par un père, et les pères savent-ils punir ? Et les pères doivent-ils punir ? Saint-Just avait sans doute lu le discours de Robespierre contre la peine de mort, quand il écrivit son chapitre *De la Force répressive civile*. L'élève des philosophes se révolte contre ses maîtres. Jean-Jacques n'était pas digne de pardon, quand « il justifia le » droit de mort. » Tout-à-l'heure, le peuple formait une grande famille d'enfants, de frères. Une fiction nouvelle le transforme en une immense réunion d'hommes vertueux. « Peuple vertueux et digne de la liberté, rompez, » rompez toute force particulière qui est une indépen- » dance du souverain. Qui vous répondra de votre vie et » de votre bien, me dira-t-on ? Que vous importe une » force dont vous ne sentirez jamais l'empire et qui » n'est que pour les méchants ! Va-t-en, lâche, à » Constantinople ! Va-t-en vivre chez un peuple que la » nature de ses lois rend scélérat, où le sceptre est un » gibet ! Moi, je ne consens à subir aucune loi qui me » suppose ingrat et corrompu ! » (Page 113). — Si le peu- » ple ne peut communiquer le droit de souveraineté, » comment communiquera-t-il les droits sur sa vie ? » Avant de consentir à la mort, il faut que le contrat con- » sente à s'altérer, puisque le crime n'est qu'une suite de » cette altération. Or, comment le contrat vient-il à se » corrompre ? C'est par l'abus des lois qui laissent les pas-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» sions s'éveiller et ouvrent la porte à l'esclavage. Armez-
» vous contre la corruption des lois ; si vous vous armez
» contre le crime, vous prenez le droit pour le fait. —
» Remarquez que lorsqu'un peuple emploie la force ci-
» vile, on ne punit que les crimes maladroits, et la corde
» ne sert qu'à raffiner les fripons. Rousseau, tu t'es
» trompé ! C'est, dis-tu, pour n'être pas victime d'un as-
» sassin que tu consens à mourir si tu le deviens ; mais tu
» ne dois pas consentir à devenir assassin ! Mais tu violes
» la nature et l'inviolabilité du contrat ! Et le doute du
» crime suppose déjà qu'il te sera possible de t'enhardir
» à le commettre ! » (Page 114.)

On sait comment le doux auteur de l'*Esprit de la Constitution* viola plus tard *la nature et l'inviolabilité du Contrat*. On sait son inflexible dureté, son mépris de la vie de ses semblables, les innombrables condamnations à mort prononcées sur les ordres du Comité célèbre dont il fut le membre le plus actif, le plus influent, le plus inexorable, Cherchons donc dans ses livres ce qu'il pensait de la sévérité des lois, des châtiments, des supplices. « Chez »les despotes, »écrit-il, sans se douter que plus tard il dépassera de bien loin tous les despotes, « la police est le
» frein de l'esclavage ; la peine est terrible. Dans les gou-
» vernements humains, elle est le frein de la liberté ; la
» peine est douce et sensible. — Dans le despotisme, tout
» est délit, sacrilège, rebellion ; l'innocence est salut,
» pitié, pardon. » (Pages 115, 116.) — Un tribunal pour
» les crimes de lèze-nation est un vertige de la liberté,
» qui ne peut se supporter qu'un instant. (Page 117.) —
» La procédure criminelle des Anglais est sage, humaine,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» savante; leurs lois pénales sont cruelles, injustes, féro-
» ces. Se peut-il que le premier pas qui avait conduit ce
» peuple à la vérité, ne l'ait point conduit à la modéra-
» tion? On y sauve à la vérité l'innocent, mais on y assas-
» sine le coupable. On admire depuis longtemps cette
» philosophie de l'esprit public anglais qui n'attache au-
» cune honte aux supplices. Je ne sache point qu'au Ja-
» pon, à Carthage et chez les Sires féodaux, l'opinion
» ait été salie de rien de si atroce. Ce n'est donc que du
» sang qu'il vous faut! Et pourquoi des tourments, s'ils
» ne sont exemplaires!... Quand un Etat est assez mal-
» heureux pour avoir besoin de violence, il a besoin d'in-
» famie. Si vous ôtez l'infamie, les tourments ne sont
» plus que des cruautés juridiques et stériles pour l'opi-
» nion. *Le supplice est un crime politique et le jugement*
» *qui entraîne peine de mort un parricide.* Qu'est-ce, je le
» demande, qu'un gouvernement qui se joue de la corde,
» et qui a *perdu la pudeur de l'échafaud? Et l'on admire*
» *de semblables férocités!... Il faut tout dire : Les*
» *lois qui règnent par le bourreau périssent par le sang et*
» *l'infamie; car il faut bien qu'elles retombent sur quel-*
» *qu'un!... La preuve que ces supplices sont indignes des*
» *hommes*, c'est qu'il est impossible de concevoir le bour-
» reau; aussi fallait-il ne point les déshonorer, pour que
» la barre ne déshonorât point... Je ne vois que des Cons-
» titutions pétries d'or, d'orgueil *et de sang, et je ne vois*
» *nulle part la douce humanité, l'équitable modération qui*
» *devaient être la base du traité social....* En vain, quand
» on est sorti de la sagesse, veut-on y rentrer; les remèdes
» seront plus terribles que le mal; la probité sera l'é-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» pouvante ; *les lois périront sur l'échafaud.... Malheur au* » *gouvernement qui ne peut se passer de l idée des tortures* » *et de l'infamie !...* » (Pages 119, 120, 121.) — « L'ar- » bre du crime est dur, la racine en est tendre; *rendez* » *les hommes meilleurs qu'ils ne sont et ne les étranglez* » *pas...* (Page 123). — Plus la république est *étendue*, » plus les lois doivent être *douces....* » (Page 24).

Nous pourrions multiplier à l'infini ces citations dont les unes sont le plus dur châtiment de la facilité avec laquelle Saint-Just versa le sang, dont les autres forment autant de prophéties et de pressentiments de malheur, et dont toutes, sans en excepter une, établissent, sur la base solide d'une preuve impossible à détruire, l'incroyable différence à constater entre les paroles, les écrits de ces prétendus moralisateurs, de ces réformateurs des peuples et des sociétés, et leurs actes plus tard quand ils ont escaladé le pouvoir. Comprend-on que Saint-Just ait passé par ce livre et ces théories pour arriver au Comité de Salut Public ! Est-ce inconséquence ? oubli d'une première opinion ? désaveu des théories qui gênent? Non point. Saint-Just a goûté à la coupe du pouvoir; il y a trempé ses lèvres ; il s'y est enivré, et il ne veut plus s'en séparer; on veut la lui arracher ; on lutte contre lui et il égorge ! C'est l'histoire de toutes les minorités violentes qui ont une fois triomphé et qu'on discute.

Et pourquoi essayons-nous une explication, un commentaire ? Peut-il y avoir à ces phrases empreintes de tant de *sensibilité*, un meilleur commentaire que les interminables et sanglantes journées de janvier 1793 à septembre 1794? Après sa mort, l'ombre même de ce jeune

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

homme vertueux et sensible pousse encore des centaines de victimes sous le fatal couperet !

Saint-Just a voulu nous donner plus loin une idée de ses connaissances en économie politique. Dans une série de chapitres, il nous apprend ce qu'il pense de l'impôt, de l'agriculture, des rentes viagères, de l'aliénation du domaine public, des assignats, des lois du commerce, des forêts, des monuments publics.

La théorie de l'impôt seule présente un certain intérêt d'étude. Il croit à la nécessité des taxes somptuaires sur le revenu, et repousse en principe toute perception sur le commerce, « qui seul peut faire vivre et fleurir un » état libre, tandis que le luxe l'empoisonnera bientôt. » Selon lui, il est donc nécessaire que les impôts pèsent sur la consommation et point sur le négoce dont la liberté industrielle « est la source de l'égalité politique. » On est avare de ce qu'on gagne, on est prodigue de ce qu'on achète, dit Saint-Just, renversant, dans l'intérêt de son système, la vérité et n'en tenant aucun compte ; le commerçant, en effet, paie volontiers, facilement l'impôt qu'il regarde alors comme faisant partie des frais généraux amenés par toute entreprise commerciale, tandis que le particulier voit avec peine son revenu, qui n'a jamais chance d'augmenter, se diminuer au contraire par une charge de plus, par une dépense énorme s'il faut que les propriétés et le luxe, presque seuls, alimentent les ressources et les dépenses de l'Etat.

Il pense plus justement quand il affirme que le tribut sur les terres, s'il n'est point invariable et léger, est une absurdité morale. Saint-Just proscrit les rentes viagères,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

c'est-à-dire les rentes sur l'Etat, et les appelle un abus de la tyrannie. Il croit qu'elles détruisent l'amour de la patrie, en ce sens que l'homme auquel manque l'attrait et la nécessité du travail et de l'effort, n'a plus d'entrailles, devient égoïste et inutile. L'aliénation du domaine public lui paraît une nécessité et surtout une excellente opération menée à bien par la prudence de l'Assemblée Nationale qui, « prévoyant que la vente des » biens nationaux serait rendue difficile par les frayeurs » des capitalistes et la rareté du numéraire, rassura les » uns par la force des lois et remplaça l'autre par une spé- » culation habile ; la Nation encore épouvantée répugna » d'abord ; la morale entraîna tout. »

Quant aux assignats, Saint-Just ne se prononce point aussi nettement. Peut-être effrayé par les aspérités scientifiques d'un sujet difficile et abstrait à traiter, il se tire d'affaire à l'aide d'une phrase à effet : « Etablissez chez » un peuple la vertu politique, faites en sorte que cette » nation se fie à ses lois parce qu'elle sera sûre de sa li- » berté, mettez partout une morale à la place des préju- » gés habituels, et faites ensuite des monnaies de cuir ou » de papier; elles seront plus solides que l'or. » Plus tard, nous le verrons écrire une page magnifique sur l'abus du papier-monnaie.

Le livre de l'*Esprit de la Révolution* contient encore quelques pages peu intéressantes et dans lesquelles Saint-Just s'occupe du Droit des gens qu'il refait à sa façon, de l'amour de la patrie, de la paix et de la guerre, des ambassadeurs, du Pacte de Famille, des alliances, des armées de terre et de mer. Il y a là les rêveries de tous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les rêveurs, de l'abbé de Saint-Pierre, de Rousseau, de Mably, de Montesquieu, rien de neuf enfin, si ce n'est cette maxime si peu connue des révolutionnaires, ou plutôt dont les enseignements sont si peu suivis par eux : « Il est beau de ne prendre les armes que pour défendre » sa liberté ; celui qui attaque celle de ses voisins fait peu » de cas de la sienne. » C'est la condamnation la plus sensée de cette propagande que les sectaires de Robespierre et de Saint-Just ont érigée de nos jours à l'état de système, de nécessité sociale, de devoir même, propagande qui désole l'Europe depuis tantôt vingt ans et qui perdra peut-être les sociétés modernes.

De cette étude, de ces citations, on pourrait conclure à un livre toujours sage, toujours modéré, à une philosophie toujours bonne et douce. On se tromperait. Parfois l'ardent jeune homme de 1789 se retrouve : la passion fait explosion.

Il s'occupe par exemple de la vente des biens du Clergé ou de leur attribution à l'Etat et aux communes. On sait la barbarie des nouveaux propriétaires, leur incurie et leur mépris de l'art, des richesses archéologiques mises entre leurs mains, confiées au patriotisme, à la civilisation et au goût de la Nation par la loi nouvelle. « Tout le » monde pouvait bâtir et réparer, » dit Saint-Just (page 52), et il ajoute : « Mais les communes ont *surtout montré leur sagesse en détruisant, en anéantissant.* »

Il traite du christianisme, par exemple, et il s'écrie : « L'Assemblée Nationale a refusé de déclarer la religion » catholique celle de l'Etat, et elle a bien fait ; c'était une » loi de fanatisme qui eût tout perdu. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Son chapitre *De la Jeunesse et de l'Amour*, par exemple encore, nous rappelle fâcheusement certaines licences coupables de la poésie d'*Organt* : « Les grands législateurs se sont distingués surtout par la hardiesse de » leurs institutions à l'égard de la Pudeur. » Il ne voudrait pas qu'on crût à son désir de rappeler les coutumes effrontées de Sparte, les témérités impudiques du gymnase où les jeunes garçons et les vierges s'exposaient dans la plus complète nudité de la lutte à la curiosité immodeste de tout un peuple ; mais il regrette que ces coutumes semblent étranges. Les peuples modernes « ne sont » délicats que parce qu'ils sont corrompus. — La France » doit envier à un peuple voisin cet heureux tempérament » qui fait qu'on s'y mésallie sans honte ; *mais ce n'est* » *point assez : il faudrait que ce fût avec honneur.* Quel » que soit le principe de ces usages, il est favorable à la » liberté. *Il venge la nature, comme la loi des Crétois ra-* » *mène le naturel en permettant l'insurrection et la li-* » *cence.* » (Pages 64, 65.) Aussi ne nous étonnerons-nous pas trop du singulier regret que Saint-Just manifeste hautement de ne pouvoir aller passer sa vie au milieu des sauvages ; la pudeur leur est inconnue ; ils n'ont point eu besoin que la loi crétoise leur enseignât à venger la nature par la licence, et il avait alors raison de s'écrier en parlant des Louta-Ouas : « Heureux pays ! vous êtes loin » de mes yeux et près de mon cœur ! »

Ces prédispositions théoriques à la licence élevée jusqu'à la légalité, nous préparent heureusement à cette série de maximes si profondément marquées au coin de la *vertu* la moins discutable : « Une fille que la faiblesse a

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» trompée n'est point criminelle envers les lois de son » pays : *Les lois seules sont coupables envers elles.* Un pré- » jugé la déshonore; elle n'est que *malheureuse.* — » Toute patrie vertueuse se rendra la mère des infortunés » à qui la honte aura refusé le lait et les caresses de la » Nature. Les lois sont *coupables* encore envers le bâtard; » elles *persécutent* un misérable qu'elles devraient con- » soler. — Plus les mœurs sont gâtées, plus l'opinion est » sévère. Une bonne Constitution *confond les préjugés et* » *guérit les mœurs.* » (Page 70.)

On le voit : il y a de tout dans ce livre bizarre, où tant de sujets ont été effleurés et si peu étudiés. A chaque page, on se heurte à des affirmations brutales qui tiennent lieu de discussion. A chaque page on rencontre un paradoxe qui revêt l'apparence et la rédaction d'un axiôme. Science politique, science morale, philosophie, religion, tout est réduit en sentences par cet esprit dogmatique et qui, au lieu d'analyser, synthétise et devient souvent inintelligible à force de concision. Voilà par exemple une définition des mœurs : « Les mœurs » sont les rapports que la Nature avait mis entre les » hommes; ils comprennent la piété filiale, l'amour et » l'amitié. Les mœurs dans la société sont encore ces » mêmes rapports, mais dénaturés. La piété filiale est la » crainte, l'amour la galanterie, l'amitié la familiarité. » La France, on peut le dire, n'a dans ses mœurs civiles » ni vertus, ni vices; elles sont toutes de bienséance; la » piété filiale est le respect, l'amour un nœud civil, » l'amitié un amusement, et toutes ensemble l'intérêt. »

« Le duel n'est point un préjugé, c'est une manière;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» celui-là est un vice de la Constitution, celle-ci un vice » de l'esprit public. »

« Les lois ne sont point des conventions; la société en » est une. Les lois sont les rapports possibles de la na- » ture de cette convention. »

Nous ne pouvons donner que de rares exemples et les choisir au hasard. Le livre de Saint-Just regorge de ces définitions qui vous arrêtent à chaque instant, de ces phrases prétendues profondes et dont l'esprit fatigué aperçoit difficilement le sens, les prétentions, les corrélations. C'est la philosophie la plus abstraite et la plus hérissée de ronces. A la lecture même studieuse et lente, on ne saisit pas bien la nécessité qui força Saint-Just à s'envelopper de nuages et d'obscurités, à moins qu'on ne lui suppose le désir de s'imposer par l'étonnement, par cet effet toujours puissant et sûr de l'apparence de la profondeur sur le vulgaire qui ne comprend pas et n'a guère le loisir ou la volonté de comprendre.

Il règne d'ailleurs dans le livre *de l'Esprit de la Révolution et de la Constitution* un étrange décousu, une absence complète de logique. Un chapitre n'amène point un chapitre. Une idée n'enfante pas une idée ou une déduction du même ordre. Là Saint-Just traite des mœurs civiles, et là du régime féodal; puis immédiatement il écrit une pensée sur l'éducation, sur la jeunesse et l'amour. S'il y a quelque connexité entre un chapitre sur le divorce qu'il désapprouve et un autre sur les mariages clandestins, sur l'infidélité des époux, rien ne motive le voisinage et le contact d'une tirade sur le duel « enfant » du despotisme et de la liberté, l'un qui gâte les lois et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» l'autre les hommes, ce qui fait que la violence doit » décider entre eux. » L'armée de ligne, « dont la na- » ture est la servitude, » emboite le pas avec la *Garde nationale* « dangereuse institution », et coudoie tout un traité sur *la Religion*, *la Théocratie* et le Christianisme.

Nous ne pensons pas nous tromper en affirmant que Saint-Just écrivait, jour par jour, heure par heure, tout ce qu'il pensait soit sur un évènement accompli, soit sur un des nombreux sujets qui se discutaient ou à la tribune, ou dans la presse, ou dans les livres, ou dans les brochures que ces temps d'agitation enfantaient chaque matin. La vieille domestique de Blérancourt nous confirme dans notre pensée, quand elle dit que Saint-Just écrivait sans cesse sous sa charmille favorite. Ce sont ces lambeaux de pensées empruntées soit à ses lectures, soit à ses journaux, soit à ses propres inspirations modifiées ensuite pour les nécessités de l'élection, qu'alors il ajusta plus ou moins péniblement les uns aux autres. Il crut faire un livre en réunissant ces fragments, ces bribes d'idées, ces lambeaux de méditations. De ces feuillets épars, précédés d'une préface et suivis de quelques pages de conclusion, rangés d'abord dans l'ordre chronologique, ensuite d'après une apparence plus ou moins sérieuse, plus ou moins trompeuse, de relations, d'attraction, d'affinité, il composa ce receuil qui manque d'ensemble et d'unité, à la rédaction et à l'assemblage duquel la logique ne réclame aucun droit.

Cette confusion devait-elle blesser les lecteurs auxquels s'adressait le jeune ambitieux? Nous ne le croyons pas. Cette confusion du livre se trouvait être l'état habituel de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la grande généralité des esprits dans la bourgeoisie. On voulait la Royauté qu'on aimait encore, et on en discutait le principe. On détestait cette noblesse et ce clergé dont on s'arrachait les dépouilles, et on couvait d'effroyables ardeurs pour cette aristocratie qu'on allait renverser parce que tous ne pouvaient y arriver, et on prétendait respecter cette religion dont on avait tant ri avec les philosophes. La bourgeoisie avait la tête et l'esprit bourrés de maximes sur l'indépendance et la liberté, et commençait à s'apercevoir que ces idées, démuselées, allaient avoir besoin de digues puissantes et qu'on ne savait où trouver. Cette bourgeoisie, instruite par ses journaux, et quelle éducation! savait un peu de tout, parlait beaucoup de tout, n'avait pas de vrai savoir. Résultat moral et intellectuel de l'Encyclopédie, il se présentait à elle un jeune homme qui lui redisait en termes mystiques ce qu'elle savait, ce qu'elle pensait ou à peu près, et cela tout aussi peu coordonné dans le livre que dans les esprits. Avec toutes ces qualités négatives, le livre de Saint-Just portait l'empreinte d'une emphase prophétique qui dut passer pour une immense portée de jugement, pour de la profondeur, pour du talent. Il nous semble donc impossible qu'il n'ait point conquis un certain succès que n'avait point eu l'*Organt*, que n'auraient pu avoir les *Fragments des Institutions*, brochure trop radicale, effrayante de nouveauté et d'audace. Destiné à agir sur la bourgeoisie, le livre de l'*Esprit de la Révolution*, très bourgeois, sinon dans la forme, du moins quant à la pensée qui oscille, n'a point de précision, et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

n'ose se prononcer; ce livre, disons nous, décida donc et par conséquent le succès de Saint-Just.

La bourgeoisie, en effet, avait applaudi d'abord aux harangueurs du Palais-Royal; c'était son premier sentiment que Saint-Just avait dépeint avec tant de vérité en ces termes (page 32) : «Tout ce qui porte atteinte à une » Constitution libre est un crime affreux; la moindre » tache gagne tout le corps. Il n'est rien de plus doux » pour l'oreille de la liberté que le tumulte et les cris » d'une Assemblée du peuple; là s'éveillent les grandes » âmes; là se démasquent les indignités; là le mérite » éclate dans toute sa force; là tout ce qui est faux fait » place à la vérité. Le silence des comices est la langueur » de l'esprit public. Le peuple est corrompu ou jaloux » de sa gloire. »

Mais bientôt la bourgeoisie s'effraya de ce dévergondage, de cette audace des Camille Desmoulins, des Marat, des Loustalot, des Carra, des Saint-Hurugues, de cent autres; elle dut alors vivement approuver ce blâme énergique adressé par Saint-Just aux orateurs de la foule : « Le calme et l'esprit de nos monarchies ne demande » point qu'on discoure dans les places publiques; cela » n'irait guères que dans de pressants périls, comme aux » jours de la prise de la Bastille; on ne s'aperçut jamais » plus qu'à cette époque combien l'esprit et bien plus en » core l'esprit humain brûlaient pour la liberté. Mais ces » orateurs, qui préparaient alors la Constitution, au- » raient ensuite bouleversé le gouvernement paisible. » (Page 124.)

La bourgeoisie, voulant de la religion, non pour elle

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

comme principe, mais pour le peuple comme lien puissant, comme temps d'arrêt, comme sanction pénale dans un autre monde, croyait aussi et disait aussi avec Saint-Just que « le mépris pour les choses du monde, le par-» don des injures, l'indifférence pour l'esclavage ou la » liberté, la soumission au joug des hommes, sous pré-» texte que c'est le bras de Dieu qui s'appesantit, tout cela » n'est pas l'Evangile, mais son travestissement théocra-» tique; l'Evangile n'a voulu former que l'homme et ne » s'est point mêlé du citoyen, et ces vertus que l'escla-» vage a rendues politiques ne sont que des vertus pri-» vées. » Avec lui, elle répétait que « s'il faut obéir aux » puissances, ce n'est pas qu'on veuille dire qu'il faille » obéir aux tyrans, mais aux lois décrétées par le souve-» rain; qu'il faille pardonner le mal, ce n'est point à dire » qu'il faille être indifférent à la Patrie et pardonner aux » ennemis qui la dévastent; il faut pardonner à nos frères » tout ce qui nous blesse profondément, mais non tout » ce qui blesse les lois du contrat; que la religion est au-» dessus des prêtres, parce qu'ils prétendent représenter » la souveraineté divine, qui n'est pas moins incommu-» nicable que la souveraineté du monde. »

La bourgeoisie devait frémir quand il lui répétait « que » le trône et l'autel sont inébranlables alors qu'ils sont » unis, » et se réjouir quand, en parlant de la loi ré-cente sur la Constitution Civile du Clergé, il affirmait que par elle « Dieu et la vérité furent affranchis du joug de » leurs prêtres. »

Elle dut tressaillir de fierté quand elle lut la conclusion du livre : « Quand les hommes seront libres, ils seront

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» égaux ; quand ils seront égaux, ils seront justes. Ce qui » est honnête se suit de soi-même. » Or, la bourgeoisie n'avait-elle pas conquis tout-à-l'heure sa liberté sur les abus, son égalité sur les privilèges ? Elle était donc la magnifique expression de la justice et de l'honnêteté ! La conclusion était forcée.

Aussi cette dernière phrase du livre de Saint-Just nous paraît-elle d'une haute habileté. L'ambition avait admirablement inspiré cet homme si jeune. Ce livre, répandu à propos dans son département, prépara donc parfaitement son succès que constatent son élection de l'année prochaine et le discours éloquent du président de l'Assemblée électorale de Soissons.

Mais quelle valeur a-t-il conquis aux yeux de l'histoire ? Comme pensée, il n'est qu'un reflet, n'a rien préparé et au contraire suit la remorque de l'esprit public dont il constate l'état puisqu'il le flatte. Comme forme, ce n'est là qu'un pastiche prétentieux de Montesquieu. C'est une copie déteinte, une œuvre de jeune homme qui ne s'est pas trouvé encore. Il est remarquable seulement comme contraste, nous l'avons plusieurs fois répété ; mais alors, et à ce point de vue, il mérite toute l'attention des historiens qui n'ont point connu Saint-Just prêchant la *Conservation*, mot politique qu'il emploie deux fois, qu'il a créé peut-être, car nous ne le connaissons dans la bouche d'aucun orateur ou sous la plume d'aucun écrivain du temps ; des historiens qui ne savent pas ses oscillations, ses tendresses monarchiques ; des historiens qui n'ont pas même une idée des précédents bucoliques, anacréontiques et politiques du célèbre triumvir.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

III.

Jusqu'à présent, Saint-Just, malgré sa minorité selon la loi, a été admis dans toutes les assemblées électorales ; il a pris part à la discussion et au vote du Chef-lieu, à la nomination des membres du Conseil général, des juges, des curés. Si quelques voix se sont élevées pour faire entendre de timides protestations, les électeurs ont passé outre et violaient en sa faveur la Constitution qui exigeait des conditions de capacité, d'âge. Dans une réunion, un sieur Gelée, notaire à Blérancourt, avait invoqué l'article interdisant toute opération électorale aux citoyens qui n'avaient pas atteint l'âge légal de vingt-cinq ans. « On l'a » chassé par les épaules, » écrit Saint-Just à Camille Desmoulins. Cette fois, ses adversaires vont avoir raison contre lui, mais non sans mal et sans lutte.

Les élections pour la nomination des députés à l'Assemblée Législative avaient été longtemps retardées. Enfin parut le décret qui les fixa du 25 août au 5 septembre

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

1791. Les opérations préparatoires pour la confection des listes avaient lieu au chef-lieu de chaque canton. Les citoyens actifs du canton de Blérancourt s'étaient donc réunis le 23 août. A l'appel de son nom, Saint-Just allait répondre, quand trois habitants de la ville, le sieur Gelée, qui lui avait, en 1790, fait une première fois de l'opposition, le sieur Labbé et un nommé Massy, chirurgien, se présentèrent au bureau et déclarèrent s'opposer formellement à ce qu'il fût admis à voter, car il ne réunissait pas, selon eux, les qualités requises pour être admis au nombre des citoyens actifs : il n'avait pas encore l'âge de vingt-cinq ans. Ils concluaient à ce que le bureau leur donnât acte de leur protestation, à ce qu'on ne l'admît pas au scrutin, et même à ce qu'on l'invitât à se retirer de l'Assemblée primaire. Il s'agissait là d'une importante décision à prendre. Les partisans de Saint-Just comprirent que ce n'était pas seulement par respect pour la loi que leurs adversaires contestaient à leur candidat son droit et son titre d'électeur. Dans le citoyen actif, c'était le député qu'on voulait étouffer. Toutes les chances étaient à Saint-Just. Ses amis se trouvaient en majorité déjà dans le corps électoral. Son livre lui avait ramené quelques voix. On avait depuis longtemps préparé le succès par une brigue habile et persévérante. On avait vu tous les électeurs de la campagne. On avait reçu force promesses, et tout cela tomberait devant l'opposition de quelques jaloux! La discussion fut ardente et longue, et ne changea les dispositions de personne. Bien que la loi fût impérative, l'Assemblée repoussa la protestation, à l'unanimité des voix moins celles des sieurs Gelée, Labbé

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et Massy. Elle décida que Saint-Just serait admis à voter, sous la réserve cependant des droits respectifs des parties.

Appel de cette décision séditieuse fut porté devant le District de Chauny, dont le procureur-syndic, représentant immédiat et dévoué de la légalité, blâma énergiquement la conduite des électeurs du canton de Blérancourt. Un acte de notoriété à la main, il prouva que Louis-Léon-Antoine-Florelle de Saint-Just était né le 25 août 1769, et n'avait donc que vingt-trois ans à peine. Il conclut à ce que sa nomination fût déclarée illégale et nulle, à ce qu'il lui fût fait défense de paraître en qualité de citoyen actif aux assemblées primaires jusqu'à ce qu'il eût atteint l'âge de vingt-cinq ans, et même de prendre la qualification d'électeur. Le Directoire du District adopta les conclusions de ce réquisitoire, adressa au Département le procès-verbal du canton de Blérancourt, et un arrêté du Département ordonna de rayer Saint-Just de la liste électorale; ce qui n'empêcha pas quelques voix obstinées de se porter sur lui lorsqu'on nomma les députés. Quand on saura que le sieur Gelée était le père de la belle Mme Thorin dont il déplorait l'inconduite et la liaison avec Saint-Just, on aura l'intelligence de cette opposition acharnée contre le jeune candidat. Ce n'est plus là une lutte politique qui s'explique par l'outrecuidance de l'ambition d'un côté, et de l'autre par la peur de cette ambition. C'est un combat engagé seulement entre des passions privées dont l'histoire ne se préoccupe point assez. Sans doute, sans l'intervention d'un père outragé, Saint-Just se fût fait élire à l'Assemblée Législative.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il porta la peine du trouble apporté par lui dans une famille dont le silence et les votes lui eussent été probablement acquis.

A partir de cet échec, Saint-Just disparaît pour longtemps aux yeux de l'histoire. Orgueilleux comme il l'était, profondément froissé, ce nouvel Achille se retira sous sa tente, en prononçant de sourdes menaces, en couvant de terribles vengeances. Vaincu pour la première fois, il succombait sous le poids de sa défaite imprévue. Il évitait les regards de ses concitoyens et demandait à ses livres, aux études de sa retraite, à ses rêveries solitaires et rendues plus mélancoliques encore par le murmure du ruisseau servant de limite au jardin de sa mère, moins des consolations qu'un redoublement d'aigreur, de haine et de mépris pour les hommes.

Il est une lettre de lui qui nous peint admirablement l'état de son âme. On y lit la colère atteignant les limites de la déraison. Une contrariété dont la cause est restée inconnue l'a aigri encore; dans le paroxysme de sa rage, il écrit à un de ses amis, un M. Daubigny, ce billet qu'on croirait émané d'un fou, tant il est incohérent, violent, empreint d'exagération furieuse. C'est toute une révélation de l'avenir. C'est toute une prophétie de malheur et de sang :

« Je vous prie, mon cher ami, de venir à la fête; je » vous en conjure; mais ne vous oubliez pas toutefois » dans votre municipalité. J'ai proclamé ici le destin que » je vous prédis : vous serez un jour un grand homme de » la République. *Pour moi, depuis que je suis ici, je suis* » *tourmenté d'une fièvre républicaine qui me dévore et me*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» *consume*. J'envoie par le même courrier, à votre frère, » la deuxième. Procurez-vous la dès qu'elle sera prête. » Donnez-en à MM. de Lameth et Barnave; j'y parle » d'eux. *Vous m'y trouverez grand quelquefois*. Il est mal- » heureux que je ne puisse rester à Paris. *Je me sens de* » *quoi surnager dans le siècle*. Compagnon de gloire et de » liberté, prêchez-la dans vos Sections; que le péril vous » enflamme. *Allez voir Desmoulins, embrassez-le pour* » *moi, et dites-lui qu'il ne me reverra jamais, que j'estime* » *son patriotisme, mais que je le méprise, lui, parce que* » *j'ai pénétré son âme*, et qu'il craint que je ne le tra- » hisse. Dites-lui qu'il n'abandonne pas la bonne cause, et » recommandez-le-lui, car il n'a point encore l'audace » d'une vertu magnanime. Adieu; *je suis au-dessus du* » *malheur*. Je supporterai tout; mais je dirai la vérité. » *Vous êtes tous des lâches, qui ne m'avez point apprécié.* » *Ma palme s'élèvera pourtant, et vous obscurcira peut-* » *être. Infâmes que vous êtes, je suis un fourbe, un scélé-* » *rat, parce que je n'ai pas d'argent à vous donner! Arra-* » *chez mon cœur et mangez-le; vous deviendrez ce que* » *vous n'êtes point: grands!*

» J'ai donné à Clé un mot par lequel je vous prie de ne » lui point remettre d'exemplaire de ma lettre. Je vous le » défends très-expressément, et si vous le faisiez, je le » regarderais comme le trait d'un ennemi. *Je suis craint* » *de l'administration, je suis envié*, et tant que je n'aurai » point un sort qui me mette à l'abri de mon pays, j'ai » tout ici à ménager. Il suffit; j'espère que Clé reviendra » les mains vides, où je ne vous le pardonnerai pas.

» *O Dieu! faut-il que Brutus languisse oublié loin de*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» *Rome ! Mon parti est pris cependant : si Brutus ne tue* » *point les autres, il se tuera lui-même.*

» Adieu, venez. *Signé* SAINT-JUST. »

Ce Daubigny (1), compatriote de Saint-Just et qui tenait déjà une haute place dans l'administration, qu'a-t-il donc fait à Saint-Just? En quoi l'a-t-il gêné? Que signifie cette phrase : « Faut-il que Brutus languisse loin de » Rome ! » Cette lettre, mystère dont on ne retrouvera sans doute jamais la clé, indique un évènement sérieux dans la vie de Saint-Just; lequel? Est-ce son échec électoral de septembre 1791? mais la lettre est datée du 20 juillet 1792. Il serait bien important d'arriver à la découverte de la vraie cause de cet accès de folie furieuse, dans les transports de laquelle fut écrite cette effroyable menace : « Mon parti est pris ! si Brutus ne tue point les » autres, il se tuera lui-même...! »

Est-ce une contrariété d'amour? A cette époque continuait, plus ardente que jamais, une liaison amoureuse dont nous avons dit un mot au début de cette étude. La beauté de Saint-Just, l'attention qui l'entourait, peut-

(1) Daubigny, grand ami de Saint-Just qui, le 1er octobre 1794, le défendra à la Convention contre une accusation de vol et l'aidera à entrer dans un des postes les plus éminents du ministère de la guerre, fut nommé juge au premier Tribunal révolutionnaire et plus tard officier municipal. En 1793, Saint-Just et Robespierre font son éloge aux Jacobins et le confirment dans ses fonctions de municipal, lorsque, à l'épuration de la Commune, il fut ajourné. Quant il fut traduit devant le Tribunal révolutionnaire toujours sous la même accusation de vol reproduite par Bourdon de l'Oise, Robespierre fit rapporter le décret.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

être aussi sa mélancolie, avaient fait une profonde impression sur le cœur de la femme d'un des principaux habitants de Blérancourt. Nous ne dirons pas tous les détails de cette intrigue que menait une autre femme du pays chez laquelle les deux amants se voyaient avec aussi peu de précautions et de mystère que possible. C'est l'histoire de toutes les femmes qui manquent à leurs devoirs, de tous les jeunes gens qui se font un jeu de l'honneur des familles. M. Thorin était membre du Conseil général alors en permanence à Laon. Sa femme ne l'avait jamais aimé. L'isolement et la haine avaient depuis longtemps livré cette femme sans défense à Saint-Just. C'est à elle qu'il disait ses espérances d'avenir, ses projets, ses chagrins ; elle l'encourageait et le consolait. C'est elle qui, plus tard, quand il fut au pouvoir, lui dénonçait ses compatriotes, ceux qu'elle appelait des ennemis et contre lesquels elle excitait ses colères. Cette femme lui était devenue si nécessaire qu'il l'emmena avec lui, nous l'avons déjà dit, quand, plus heureux que l'année précédente, il fut nommé représentant du peuple à la Convention et quitta Blérancourt pour n'y plus revenir. Brutus allait prendre possession de Rome.

Cette fois, Saint-Just réunissait toutes les capacités exigées par la Constitution révisée et se présentait à l'Assemblée électorale avec d'assez belles chances. Sa réputation s'était répandue dans le département. Tout ce qu'on y comptait d'exagérés, de révolutionnaires, d'hommes jeunes et par conséquent ardents, s'étaient donné le mot. De Paris les clubs, obéissant à Robespierre, poussaient aussi à la réussite de Saint-Just qu'ils

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

opposaient notamment à Condorcet, l'un des chefs de la Gironde haïe. Ces agents électoraux, qu'alors on appelait les Frères-Lais, et qui avaient pour mission de travailler les élections en province, avaient fait dans l'Aisne une propagande très active en faveur du protégé de leur grand chef.

Les électeurs départementaux de l'Aisne se réunirent, le 2 septembre 1792, à Soissons dans l'église Saint-Gervais. Après la célébration de la grand'messe chantée devant eux par l'évêque constitutionnel, les opérations commencèrent. Saint-Just, le plus jeune de tous, fut appelé comme secrétaire au bureau provisoire. Le 4 septembre, les préliminaires de l'élection se terminèrent par la constitution définitive des bureaux qui devaient procéder au dépouillement du scrutin. Saint-Just fut porté à la présidence du premier bureau. On le voit, son crédit augmente. Il gagne du terrain. Cependant, sur 650 votants, il ne réunit que 349 suffrages. Condorcet, présenté en même temps que Saint-Just, l'un au nom du *Modérantisme*, l'autre au nom du *Progrès*, ne réussit pas à ce tour de scrutin.

Le nom de Saint-Just fut proclamé par le président de l'Assemblée au milieu des applaudissements enthousiastes de ses amis. Quand le jeune conventionnel apparut dans la salle, ce fut un concert d'acclamations auxquelles se joignirent même les électeurs qui tout à l'heure lui avaient refusé leurs voix. Sa tendre jeunesse, son grand air, l'intelligence froide qui rayonnait sur son front, sa confiance en lui-même, avaient triomphé des hostilités. Voici ce que nous lisons au procès-verbal d'élection :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» M. le président lui a dit deux mots *sur ses vertus qui* » *ont devancé son âge.* M. Saint-Just a répondu en mar- » quant à l'Assemblée toute sa *sensibilité* et la plus grande » modestie; il a en outre prêté le serment de maintenir » la liberté et l'égalité, et le son des cloches a annoncé » sa nomination. »

C'en est fait. Dans l'ivresse de son triomphe, Saint-Just court à Paris rejoindre Robespierre. Rien ne séparera plus désormais ces deux hommes qu'une attraction magnétique a unis bien avant qu'ils se connussent, qui se sont compris d'instinct, et que la lettre adulatrice de 1790 condamnait d'avance au même supplice, expiation des mêmes fautes, des mêmes crimes.

Mais avant de commencer le récit de la funèbre série d'évènements préparés et accomplis par cette même volonté en deux corps, par cette effroyable dualité humaine à une seule âme, il nous faut relever une de ces erreurs qui font du livre de M. de Lamartine, *les Girondins*, un long roman sans valeur pour l'histoire ne sachant plus où est la vérité, où est le mensonge, où il faut croire, où il faut douter.

M. de Lamartine raconte les sanglantes journées de septembre 1792. Il veut prouver que Robespierre n'a participé en rien au massacre; que s'il a laissé l'évènement à lui-même, s'il n'a rien essayé pour en arrêter l'accomplissement, au moins n'y a-t-il pris aucune part matérielle, au moins ne peut-on lui en faire endosser la hideuse responsabilité. Il se lava les mains de ce sang, dit M. de Lamartine, qui étaie son opinion d'une conversation intime où Saint-Just fournit, à la façon des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

confidents de l'ancienne tragédie, la réplique à Robespierre qu'on fait là poser pour les nécessités de sa réhabilitation. C'est toute une scène de fantasmagorie tracée là par l'historien-poëte. Rien n'y manque ; les détails intimes et affirmatifs, les mystérieuses horreurs de la nuit, les sombres pensées s'échangeant à voix basse, les hésitations de Robespierre qui a toujours hésité, le sommeil de ce terrible Saint-Just qui dormirait sur des cadavres, tout va concourir à donner à ce récit une apparence sérieuse de vérité qui séduit, s'impose, force les consciences et ajoute un trait de plus à la ressemblance, un trait qui, s'il était vrai, complèterait les physionomies. Ecoutons donc M. de Lamartine.

« En ce temps-là, » écrit-il, « Robespierre et le jeune » Saint-Just, l'un déjà célèbre, l'autre très-obscur encore, » vivaient dans cette intimité familière du maître et de » l'élève. Saint-Just, mêlé au mouvement du temps, sui- « vait et devançait de l'œil les crises de la Révolution, » avec la froide impassibilité d'une logique qui rend le » cœur sec comme un système et cruel comme une » abstraction. La politique était à ses yeux un combat » à mort, et les vaincus étaient des victimes. Le 2 sep- » tembre, à onze heures du soir, Robespierre et Saint- » Just sortirent ensemble des Jacobins, harassés de » fatigue de corps et d'esprit d'une journée passée toute » entière dans le tumulte des délibérations ; car ils » allaient de Section en Section pour préparer le grand » égorgement de la prochaine nuit.

» Saint-Just logeait dans une petite chambre d'hôtel » garni de la rue Sainte-Anne, tout près de Robespierre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» En causant des évènements du jour et des menaces du » lendemain, les deux amis arrivèrent à la porte de la » maison de Saint-Just. Robespierre, absorbé par ses » pensées, monta pour continuer l'entretien jusque dans » la chambre du jeune homme. Saint-Just jeta ses vête- » ments sur une chaise et se disposa pour le sommeil. — » Que fais-tu donc? lui dit Robespierre. — Je me cou- » che, répondit Saint-Just. — Quoi! tu peux dormir dans » une pareille nuit, reprit Robespierre, n'entends-tu pas » le tocsin? Ne sais-tu pas que cette nuit sera peut-être » la dernière pour des milliers de nos semblables, qui » sont des hommes au moment où tu t'endors, et qui » seront des cadavres à l'heure où tu te réveilleras.

» Hélas! répondit Saint-Just, je sais qu'on égorgera » peut-être cette nuit, je le déplore, je voudrais être » assez puissant pour modérer les convulsions d'une so- » ciété qui se débat entre la liberté et la mort, mais que » suis-je? Et puis, après tout, ceux qu'on immolera cette » nuit ne sont pas les amis de nos idées. Adieu, et il s'en- » dormit.

» Le lendemain, au point du jour, Saint-Just en s'é- » veillant vit Robespierre qui se promenait à pas inter- » rompus dans la chambre et qui, de temps en temps, » collait son front contre les vitres de la fenêtre, regar- » dant le jour dans le ciel et écoutant les bruits de la rue. » Saint-Just, étonné de revoir son ami de si grand matin » à la même place : « Quoi donc te ramène si tôt aujour- » d'hui, » dit-il à Robespierre. — Qu'est-ce qui me ra- » mène, répondit celui-ci, penses-tu donc que je sois » revenu! — Quoi! tu n'es pas allé dormir? — Dormir,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» dormir! s'écria Robespierre, dormir pendant que des » centaines d'assassins égorgeaient des milliers de victi- » mes et que le sang pur ou impur coulait comme l'eau » dans les égoûts. Oh non! poursuivit-il d'une voix som- » bre et avec un sourire sardonique sur les lèvres, non » je ne me suis pas couché. J'ai veillé comme le remords » ou comme le crime. Oui, j'ai eu la faiblesse de ne pas » dormir, mais Danton, lui, a dormi! »

Nous allons souffler sur cette scène émouvante, admirablement tracée, admirablement écrite, et il n'en restera ni une phrase, ni un mot, ni un souvenir. A l'aide d'une pièce et d'une date authentiques, nous allons renverser tout cet échafaudage de drame et de poésie.

Pendant la nuit du 2 septembre, Saint-Just, qui n'avait pas le don d'ubiquité, ne pouvait avoir assisté aux délibérations des égorgeurs du club des Jacobins. A onze heures du soir, il ne pouvait rentrer dans sa modeste chambre de la rue Sainte-Anne de Paris; car, le 2 septembre, il prenait part aux premières opérations de l'Assemblée électorale de l'Aisne réunie dans l'église de Soissons; car, détail pour détail, couleur locale pour couleur locale, il assistait à la messe pontificalement célébrée par l'évêque de Marolle; car, choisi ce jour-là en raison de son âge, comme secrétaire du bureau provisoire, il était, un instant après, nommé président du premier bureau, ainsi que nous l'avons dit tout-à-l'heure. M. de Lamartine parle d'un confident problématique, car il ne le nomme pas, de Robespierre et de Saint-Just, confident qui aurait « survécu à ces temps sinistres. » Nous, nous avons demandé nos confidences au procès-verbal

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tenu heure par heure, fait par fait, au procès-verbal authentique des opérations, au procès-verbal qu'un hasard heureux et inattendu nous a tout dernièrement fait retrouver dans les archives révolutionnaires du département de l'Aisne.

Aux yeux de tous, Saint-Just est un de ces misérables que parfois l'humanité enfante dans un jour néfaste, un de ces monstres pour lequel on ne se sent ni pitié, ni indulgence; mais encore ne faut-il pas ensanglanter plus qu'elle ne l'est cette sanglante figure pour qu'elle serve de repoussoir hideux à ce Robespierre qu'on veut rendre moins effroyable, lui, en raison de l'effroi inspiré par son entourage. Pour croire que Saint-Just, à la veille de l'immense massacre du 3 septembre, a pu dormir pendant que Robespierre ne pouvait goûter le repos, il faudrait croire aussi que Saint-Just s'était déjà trouvé, s'était fait ce bourreau par système que l'année suivante exposera à notre horreur. En entrant à la Convention, il apportait d'effroyables instincts de cruauté et non un plan de cruauté.

Comme caractère et comme date, le récit de M. de Lamartine n'est donc qu'une erreur bien habillée.

Une fois encore, Saint-Just reparut à Soissons. C'était peu de jours après sa nomination. Il s'agissait de la formation de bataillons de volontaires. Déjà grandi par son titre de député, il vint hâter les enrôlements, porter par sa présence et ses discours l'enthousiasme patriotique dans les jeunes cœurs. L'autel de la Patrie était dressé dans l'antique cathédrale. Avant l'ouverture des registres où s'inscrivaient les engagements, Saint-Just prononça quel-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ques paroles suivies d'applaudissements « à tout rom-» pre, » dit un procès-verbal du temps. Malheureusement, ce discours n'a pas été reproduit, ni même analysé.

Après son départ pour la Convention, on ne le revit plus qu'une seule fois aussi dans Blérancourt. Il y revint pour vendre sa part de patrimoine. Un biographe a écrit qu'en partant pour la Convention, Saint-Just avait fait don à la ville de Blérancourt du peu de biens qu'il possédait, et il tombe en admiration devant cette générosité et ce mépris des richesses. C'est encore là une de ces fausses intéressantes et intéressées qu'il faut détruire à jamais, un de ces rayons d'une auréole mensongère qu'il importe d'éteindre. Saint-Just vendit sept mille livres une pièce de terre qu'il avait à Nampcelle. Il revint en toucher le prix lui-même. Il existe un témoin de ce fait; c'est le fils d'un des amis de Saint-Just. Tout enfant qu'il fût alors, il se rappelle avoir vu compter l'argent devant lui; cette somme fut remise en dépôt au père de ce témoin, à cet ami dans lequel Saint-Just avait toute confiance et auquel il redemandait son argent en raison de ses besoins.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

IV.

En arrivant à Paris quelques jours avant l'ouverture de la session, Saint-Just, précédé par une grande réputation de talent et surtout de volonté, fut entouré par ces députés qui avaient pris pour chefs Robespierre et Danton déjà jaloux l'un de l'autre, mais non encore certains du pouvoir, ce qui explique leur union des premiers temps de la Convention. Chez Robespierre, il rencontra Lebas tout à l'heure son Euryale, Lacoste qui demandera son arrestation, Tallien qui l'écrasera, le lâche Legendre, bourreau de tous ceux qui ont eu confiance en lui, Camille Desmoulins, dont il s'est déjà deux fois séparé, d'abord quand il écrivait cette phrase de son livre de l'*Esprit de la Révolution* : « Quel que fût son ardeur et la » passion de son style, il ne put être redouté que par des » hommes qui méritaient qu'on informât contre eux ; » l'orateur, d'ailleurs estimable, qui le dénonça, justifia » le cri des tribunes ; il était ami ou dupe de ceux qu'é-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» pouvantait la censure ; » ensuite dans sa fameuse lettre à Daubigny.

Dans ces réunions du soir où l'on se préparait à enfanter la future Montagne, où l'on causait de l'attitude à prendre dès les premières et très-prochaines séances de la Convention, Saint-Just se fit remarquer par sa froide retenue au milieu de ces jeunes Exagérés dont il dépassait cependant le radicalisme et l'exaltation. Il souriait dédaigneusement aux saillies spirituelles de Camille Desmoulins qu'il méprisait. Il souffrait à entendre les phrases envenimées du bilieux Marat dont il disait qu'il « eût été un Scythe à » Persépolis, que sa pénétration fut ingénieuse à chercher » de la profondeur aux moindres démarches des hommes, » qu'il eut une âme pleine de sens, mais trop inquiète. » Il écoutait encore avec respect Danton dont il admirait l'énergie et les discours pleins d'une force brutale et décidée. Nous savons de quel culte il enveloppait Robespierre « dont l'énergie, » selon lui, « la sagesse et » l'exemple donnèrent beaucoup de force aux nouvelles » maximes. » Saint-Just étudiait donc avec attention au milieu de ces réunions préparatoires où d'autres accouraient pour parler, pour se faire remarquer et admirer, pour recruter des soldats dont ils seraient les généraux dans cette rude guerre que les partis allaient se déclarer. En le voyant si sérieux, si calme en apparence, bien qu'il connût les sursautements, les bouillonnements orageux de cette âme, — « un volcan neigeux, » — Robespierre se sentait heureux et fier du dévouement qui lui livrait ce puissant jeune homme. Il se promit de l'exploiter mais sagement, mais avec prudence. Sentencieux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

comme un oracle, aussi sobre de paroles qu'un oracle, Saint-Just avait toutes les qualités que Robespierre se savait ne pas posséder : la pensée qui étonne, la concision qui fait penser, même quand elle ne couvre aucune idée, la dureté du langage qui effraie. Robespierre n'aima jamais personne ; il ne fut pas touché de ce dévouement de Saint-Just. L'ambitieux d'âge et d'expérience, l'ambitieux sans cœur ne vit qu'un levier utile et solide dans cet ambitieux assez jeune, assez inexpérimenté pour écouter encore la voix de l'amitié et obéir à une prédilection. Il serait curieux de pouvoir suivre pas à pas les progrès de cette étrange fascination exercée par l'homme vulgaire et médiocre sur cet homme supérieur dont le plus grand tort fut peut-être d'avoir réussi trop jeune et d'avoir été livré, sans défense possible, à un misérable qui, à force d'adresse, de flagorneries, de caresses, eut l'art de faire longtemps de Saint-Just le plus complaisant de ses complices, le plus servilement obéissant de tous ses seydes. Ainsi, dès l'abord, Robespierre subjugua complètement Saint-Just qui s'offrait de lui-même et ne répugnait pas au joug.

Et d'ailleurs pouvait-il et voulait-il résister à cette étrange fascination, à cet entraînement fatal qui le tirait de la foule, qui le prenait lui si ignoré la veille pour le jeter parmi les plus connus, lui si impuissant pour le mêler aux plus forts, lui le provincial hier encore sans avenir pour en faire l'ami de tous ces grands révolutionnaires, l'égal en un jour de ceux qui depuis trois ans dirigeaient le mouvement des esprits, des idées, un des conquérants et des maîtres absolus de la France ?

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ce fut dans une des réunions des plus jeunes membres de la Convention qu'on résolut de marquer par un coup d'éclat la première séance de la session. Danton, Robespierre, les habiles enfin, ceux qui avaient déjà gouté du pouvoir et craignaient de se compromettre par une imprudence, avaient bien arrêté la déchéance de la Royauté et l'avènement de cette République dont les Girondins avaient parlé les premiers dès 1791; mais ils voulaient amener avec précaution le succès de ces mesures si radicales et auxquelles la Nation ne leur semblait pas peut-être encore assez préparée. En haine des Girondins qui temporisaient aussi, au mépris d'une prudence qui n'était pas de leur âge, les jeunes députés, entraînés par un discours de Saint-Just, forcèrent la main à leurs anciens des précédentes assemblées. Dans un festin converti en club, on se partagea les rôles; on devait se répandre par la salle de la Convention pour chauffer les timides, rassurer les peureux, soulever de grandes clameurs qui, partant à la fois de tous les côtés et ressemblant à l'unanimité, étoufferaient la voix des Girondins, si quelques-uns de leurs orateurs essayaient de défendre la royauté à l'agonie. Saint-Just inspiré par Robespierre ennemi acharné de Brissot, agit, le 20 septembre, moins en vue de la République à proclamer qu'en vue déjà de la ruine des Girondins rivaux et détestés.

Le premier acte de la Convention sembla donner tort cependant à ce plan enfanté par la haine. Les Girondins réussirent exclusivement dans l'élection des présidents et des secrétaires du bureau provisoire. Les jeunes Montagnards s'en montrèrent plus ardents. Saint-Just leur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

répétait qu'il fallait, à l'aide du vote de la République, compromettre doublement les modérés; s'ils se réunissaient à l'opposition pour proclamer la République, ils se déconsidéreraient en acceptant de la minorité une résolution qu'ils n'avaient pas su trouver; au contraire, s'ils la repoussaient, ils se perdaient aux yeux du peuple qui avait dit son dernier mot dans la nuit du 10 août et ne pouvait plus reculer. Poussé par ces instances, Collot-d'Herbois, ainsi qu'il avait été convenu la veille, demanda l'abolition de la Royauté. Le girondin Quinette, membre aussi, comme Saint-Just, de la députation de l'Aisne, essaya de faire entendre la voix de la raison, de calmer cet enthousiasme qui ne convenait pas à la gravité des circonstances; c'était au peuple seul qu'appartenait, selon lui, la mission de faire un gouvernement positif. De violentes clameurs étouffèrent la voix de cet honnête homme trop faible, et, sur la proposition de l'évêque Grégoire, la Convention acclama l'abolition de la Royauté.

Telle fut l'influence immense que, dès les premiers jours, Saint-Just, sous l'action latente de Robespierre et dirigé par son maître peureux et habile, sut conquérir sur cette assemblée à laquelle, bizarrerie des contrastes, un de ses compatriotes de l'Aisne eut seul le courage de dire la vérité dans ce plus décisif des instants. Aussi la joie de Robespierre fut-elle immense. Saint-Just s'était montré digne de ce qu'il en attendait. Quand on saisit chez lui les pièces, objet du fameux rapport de Courtois, on trouva un lambeau de papier auquel Robespierre avait confié sa pensée sur son jeune ami. Cette note, écrite de sa main, ne renfermait que ces quatre mots

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

éloquents : « Grands talents. — Pur. — Dévoué. » S'il avait ajouté : hypocrite et implacable, Robespierre eût écrit tout ce qu'il y avait à écrire sur Saint-Just et n'eût rien laissé à faire pour le biographe.

Nous parlons d'hypocrisie. Nous en trouvons une preuve convaincante dans l'affectation de simplicité, de sobriété spartiate dont Saint-Just, dès son arrivée à la Convention, crut utile de se faire un moyen pour forcer l'attention. Retiré dans son intérieur, il y mena la vie la plus frugale, la plus austère. Son ancien ami Camille Desmoulins, tout en parlant beaucoup de la vie sévère de Lacédémone, faisait parade de sa gourmandise et de son amour des bons dîners. Saint-Just vécut comme un anachorète. Si plus tard nous pourrons constater sa présence moins vertueuse aux débauches de Clichy-la-Garenne et dans les cabinets secrets des fameux restaurateurs Méot et Vénua, dès l'abord il resta très-retiré et se contentant de son traitement de représentant ; mais il cherchait toutes les occasions de faire acte en public de cette sobriété d'apparât. Nous n'en voulons pour preuve que ce fait à peu près inconnu. Un jour, il travaillait au Comité de Salut Public avec quelques employés. Il se fit apporter pour son déjeûner un saucisson, du pain, une bouteille de vin. Il mangeait en se promenant à grands pas et semblait profondément réfléchir. Tout-à-coup, comme arrêté par une pensée qui lui fait violence, il se pose devant un des employés et s'écrie : « Que dirait Pitt, s'il » voyait le président de la Convention nationale de France » déjeuner avec du saucisson ! » Proussinalle, qui raconte cette curieuse anecdote, nomme le bureaucrate

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui l'avait receuillie et ajoute : « S'il existe encore quel-» qu'employé de cet ancien bureau, il peut certifier la » vérité de ce que j'avance. » Et ce n'est pas un seul écrivain qui nous servira dans la preuve de cette affectation de sobriété digne de la Crète et de Lacédémone, de ce que nous osons appeler hypocrisie détestable. Villatte écrivant en 1795, Senard dont les mémoires sont de 1824, viendront en aide à Proussinalle qui date son histoire de 1815.

Pendant quelques semaines, Saint-Just s'efface après son coup de maître du 21 septembre. Il sait déjà et d'instinct que l'homme politique n'est grand et véritablement puissant qu'à condition de ne pas se prodiguer et d'apparaître à propos. Il attend patiemment l'occasion. Il ne prend jamais la parole dans les discussions de la Convention. *Le Moniteur* ne prononce pas son nom. Une seule fois, on le voit monter à la tribune des Jacobins où, comme à l'Assemblée, il est sobre de discours.

Les Jacobins avaient été repoussés par les électeurs de Paris. Les Girondins, alors seuls représentants de la Modération et de l'Ordre en ce moment d'exaltation, avaient fait nommer Pétion maire; mais, par contre, Brissot avait été expulsé des Jacobins. Si le ministre Roland, dans son rapport sur l'état de Paris et de la France, demande la repression des excès; si les Modérés réclament l'établissement d'un Comité chargé de présenter un projet de loi contre les provocations au meurtre et à l'assassinat; si des fédérés des départements parcourent Paris en menaçant de mort Marat, Danton et Robespierre, par contre les Montagnards dénoncent au club des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Jacobins la Gironde accusée par eux de domination, d'absorption. Saint-Just monte à la tribune et excite encore cette grande colère des partis. Il sait que l'exaltation de la fureur peut seule pousser les minorités à l'audace, et par suite au succès.

» Citoyens, » dit-il aux Jacobins, « je ne sais quel coup » se prépare. Tout fermente dans Paris. C'est au mo» ment où il s'agit de juger le roi et de perdre Robes» pierre qu'on appelle tant de troupes à Paris. L'influence » des ministres est si grande que dès qu'ils paraissent à » la Convention, on convertit leurs désirs en lois. On » propose des décrets d'accusation contre les représen» tants du peuple. Barbaroux propose de juger le peuple » citoyen. Quel gouvernement que celui qui veut planter » l'arbre de la liberté sur les échafauds ! Dénonçons à la » Nation tous ces traîtres ! »

Saint-Just vient de parler du procès du roi. Abordons avec lui cette sanglante affaire. C'est là que ce scélérat grandiose va se révéler à la Convention frappée de terreur par cette apparition inattendue, et entraînée par cette éloquence brutale, violente et fascinatrice.

Dans le roi c'était la royauté que le parti jacobin poursuivait à outrance. Aussi le voyait-on pousser le peuple de Paris à de bruyantes manifestations, le peuple de la France à des pétitions irritées et menaçantes. Un premier rapport avait été déposé par Valazé sur les faits reprochés au tyran, et, le 7 novembre 1792, Mailhe, un autre de ces Girondins que la peur et l'ambition forçaient d'être cruels, présenta le rapport où étaient résolues affirmativement ces questions : Le roi peut être jugé ; il sera jugé

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par la Convention Nationale ; la Convention fixera le jour auquel Louis XVI comparaîtra devant elle ; le roi se défendra soit par lui, soit par ses conseils, soit verbalement, soit par écrit, et la Convention portera son jugement par appel nominal. — La discussion fut ajournée au 13 novembre.

Le 13, les débats s'ouvrirent par un discours de Pétion qui demandait que la question d'inviolabilité, « ce dogme » stupide », fût posée, et que l'Assemblée traitât simplement cette autre question : Le roi peut-il être jugé? Morisson, partisan de l'inviolabilité qui lui semblait garantie par la Constitution de 1791, avait à peine achevé ces paroles : « La loi ne prononce rien contre Louis XVI, »par conséquent, nous ne pouvons le juger, » que Saint-Just apparut à la tribune, froidement assuré, le regard dédaigneux, les lèvres pâles et serrées comme les ont les hommes résolus. Il était vêtu de ce costume élégant et historique qui vivra éternellement dans toutes les mémoires. A l'aspect de ce jeune homme que depuis un mois on rencontrait partout avec Robespierre, qui devait posséder les traditions et la pensée du maître, un silence de mort glaça l'Assemblée. Dans ce discours qu'il allait prononcer, elle le savait d'instinct, se trouvait le dernier mot de ce terrible procès. Saint-Just parla ainsi :

« J'entreprends de prouver que le roi peut être jugé ; » que l'opinion de Morisson qui conserve l'inviolabilité, » et celle du Comité qui veut qu'on le juge en citoyen, » sont également fausses, et qu'il doit être jugé dans des » principes qui ne tiennent ni de l'une ni de l'autre.

» L'unique but du Comité fut de vous persuader que le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» roi devait être jugé en simple citoyen, *et moi je dis que* » *le roi doit être jugé en ennemi; que nous avons moins à* » *le juger qu'à le combattre*; et que n'étant pour rien dans » le contrat qui unit les Français, les formes de la pro- » cédure ne sont point dans la loi civile, mais dans la loi » du droit des gens.

» Faute de distinction, on est tombé dans des formes » sans principes, qui conduiraient le roi à l'impunité, » fixeraient trop longtemps les yeux sur lui, ou qui lais- » seraient sur son jugement une tache de sévérité exces- » sive. Je me suis souvent aperçu que de fausses me- » sures de prudence, le recueillement, étaient souvent » ici de véritables imprudences; et après celle qui recule » le moment de nous donner des lois, la plus funeste se- » rait celle qui nous ferait temporiser avec le roi. *Un* » *jour peut-être, les hommes, aussi éloignés de nos préju-* » *gés que nous le sommes de ceux des Vandales, s'étonne-* » *ront de la barbarie d'un siècle où ce fut quelque chose de* » *religieux que de juger un tyran, où le peuple qui eut un* » *tyran à juger, l'éleva au rang de citoyen, avant d'exa-* » *miner ses crimes.* »

Que sont les formes lentement prudentes de la justice pour cet homme qui s'écrie ave une audace de pensée et de paroles à laquelle les échos de la Convention ne sont point encore habitués : « *On s'étonnera qu'au 18e siècle* » *on ait été moins avancé que du temps de César; le tyran* » *fut immolé en plein sénat, sans autres formalités que* » *vingt-deux coups de poignards, sans autres lois que la li-* » *berté de Rome.* Et aujourd'hui, l'on fait avec respect le » procès d'un homme assassin d'un peuple, pris en fla-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» grant délit, la main dans le sang, la main dans le » crime ! *Ceux qui attacheront quelque importance au juste » châtiment d'un roi, ne fonderont jamais une République.* » Parmi nous, la finesse des esprits et des caractères est » un grand obstacle à la liberté. On embellit toutes les » erreurs, et le plus souvent la vérité n'est que la séduc- » tion de notre goût.

» C'est ainsi que chacun rapproche le procès du roi de » ses vues particulières; les uns semblent craindre de » porter plus tard la peine de leur courage; les autres » n'ont point renoncé à la Monarchie. Ceux-ci craignent « un exemple de vertu qui serait un lien d'esprit public » et d'unité dans la République. Nous, nous jugeons tous » avec sévérité, je dirai même avec fureur. Nous ne son- » geons qu'à modifier l'énergie du peuple et de la liberté, » tandis qu'on accuse à peine l'ennemi commun, et que » tout le monde, ou rempli de faiblesse, ou engagé dans » le crime, se regarde avant de frapper le premier coup. » Nous cherchons la liberté, et nous nous rendons escla- » ves l'un de l'autre; nous cherchons la nature, et nous » vivons armés comme des sauvages furieux; nous vou- » lons la République, l'indépendance et l'unité, et nous » nous nous divisons, *et nous ménageons un tyran.*

» Citoyens, si le peuple romain, après six cents ans de » vertu et de haine contre les rois; si la Grande-Breta- » gne, après Cromwell mort, vit renaître les rois, mal- » gré son énergie, que ne doivent pas craindre parmi » nous les bons citoyens, amis de la liberté, en voyant la » hache trembler dans nos mains, et un peuple, dès le » premier jour de sa liberté, respecter le souvenir de ses

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» fers ! Quelle république voulez-vous établir au milieu » de nos combats particuliers et de nos faiblesses communes ! On semble chercher une loi qui permette de » punir le roi ; mais, dans la forme de gouvernement » dont nous sortons, s'il y avait un homme inviolable, il » l'était dans ce sens pour chaque citoyen ; *mais de peuple à roi, je ne connais plus de rapport naturel.* Il se » peut qu'une nation, stipulant les clauses du pacte social, environne ses magistrats d'un caractère capable » de faire respecter tous les droits et d'obliger chacun ; » mais ce caractère étant au profit du peuple, l'on ne » peut jamais s'armer contre lui d'un caractère qu'il » donne et retire à son gré. Ainsi, l'inviolabilité de Louis » n'est point étendue au-delà de son crime et de l'insurrection ; ou si on le jugeait inviolable après, si même » on le mettait en question, il en résulterait qu'il n'aurait » pu être déchu, et qu'il aurait eu la faculté de nous opprimer sous la responsabilité du peuple.

» *Le pacte est un contrat entre les citoyens et non point entre le gouvernement.* On n'est pour rien dans un contrat où l'on ne s'est point obligé : conséquemment Louis, » qui ne s'est point obligé, ne peut point être jugé civilement : ce contrat était tellement oppressif, qu'il obligeait les citoyens, et non le roi ; un tel contrat était » nécessairement nul ; car rien n'est légitime de ce qui » manque de sanction dans la morale et dans la nature.

» Outre tous ces motifs qui vous portent à ne pas juger » Louis comme citoyen, mais à le juger comme rebelle, » de quel droit réclamerait-il, pour être jugé civilement, » l'engagement que nous avions pris envers lui, lorsqu'il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» est clair qu'il a violé le seul qu'il avait pris envers nous,
» celui de nous conserver ? Quel sera cet acte dernier
» de la tyrannie, que de prétendre être jugé par des lois
» qu'il a détruites ? Quelle procédure, quelle information
» voulez-vous faire des entreprises et des pernicieux des-
» seins du roi, lorsque ses crimes sont partout écrits avec
» le sang du peuple, lorsque le sang de vos défenseurs a
» ruisselé, pour ainsi dire, jusqu'à vos pieds par son
» commandement ? Ne passa-t-il point, avant le combat,
» les troupes en revue ? ne prit-il pas la fuite, au lieu de
» les empêcher de tirer ? Et l'on vous propose de le juger
» civilement ! tandis que vous reconnaissez qu'il n'était
» pas citoyen !

» *Juger un roi comme un citoyen ! ce mot étonnera la* » *prostérité froide*. Juger, c'est appliquer la loi. Une loi
» est un rapport de justice. Quel rapport de justice y a-
» t-il donc entre l'humanité et les rois ? *Qu'y a-t-il de*
» *commun entre Louis et le peuple français, pour le mé-*
» *nager après la trahison ?* Il est telle âme généreuse qui
» dirait, dans un autre temps, que le procès doit être
» fait à un roi, non point pour les crimes de son admi-
» nistration, mais pour celui d'avoir été roi : car rien au
» monde ne peut légitimer cette usurpation ; et de quel-
» ques illusions, de quelques conventions que la royauté
» s'enveloppe, elle est un crime éternel contre lequel
» tout homme a le droit de s'élever et de s'armer ; elle
» est un de ces attentats que l'aveuglement même de tout
» un peuple ne saurait justifier. Ce peuple est criminel
» envers la nature par l'exemple qu'il a donné. Tous les
» hommes tiennent d'elle la mission secrète d'exterminer

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» la domination de tout pays. *On ne peut point régner in-*
» *nocemment, la folie est trop évidente. Tout roi est un re-*
» *belle et un usurpateur.* Les rois mêmes traitaient-ils au-
» trement les prétendus usurpateurs de leur autorité?
» Ne fit-on pas le procès à la mémoire de Cromwell, et
» certes Cromwell n'était pas plus usurpateur que
» Charles 1er; car lorsqu'un peuple est assez lâche pour
» se laisser dominer par des tyrans, la domination est le
» droit du premier venu, et n'est pas plus sacrée et plus
» légitime sur la tête de l'un que sur celle de l'autre. »

Saint-Just avait déjà dit dans *Organt* qu'un roi « c'est » moins que rien. » Aujourd'hui, il refuse aux rois leur droit de citoyen : « On nous dit que le roi doit être jugé » par un tribunal, comme un autre citoyen; mais les tri-» bunaux ne sont établis que pour les membres de la » cité.

« Comment un tribunal aurait-il la faculté de rendre » un maître à sa patrie et de l'absoudre? Comment la vo-» lonté générale serait-elle citée devant lui? Citoyens, le » tribunal qui doit juger Louis XVI n'est point un tribunal » judiciaire, c'est un conseil, et les lois que nous avons » à suivre sont celles du droit des gens. C'est vous qui » devez le juger. *Louis est un étranger parmi nous*; il n'é-» tait pas citoyen; avant son crime, il ne pouvait voter, il » ne pouvait porter les armes; il l'est encore moins de-» puis son crime. *Et par quel abus de la justice même en* » *feriez-vous un citoyen pour le condamner?* Aussitôt » qu'un homme est coupable, il sort de la cité; et, » point du tout. Louis y entrerait par son crime! Je ne » perdrai jamais de vue que l'esprit avec lequel on ju-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» gera le roi, sera le même que celui avec lequel on éta-
» blira la République. La théorie de votre jugement sera
» celle de vos magistratures, et la mesure de votre phi-
» losophie dans ce jugement sera aussi la mesure de votre
» liberté dans la Constitution.

» Je le répète : on ne peut pas juger un roi selon les
» lois du pays, ou plutôt les lois de cité. *Il n'y avait rien*
» *dans les lois de Numa pour juger Tarquin, rien dans*
» *les lois d'Angleterre pour juger Charles 1er. On les jugea*
» *selon le droit des gens ; on repoussa un étranger, un*
» *ennemi : voilà ce qui légitima ces expéditions*, et non
» point de vaines formalités qui n'ont pour principe que
» le consentement du citoyen par le contrat.

» J'ajoute qu'il n'est pas nécessaire que le jugement du
» ci-devant roi soit soumis à la sanction du peuple ; car
» le peuple peut bien imposer des lois par sa volonté,
» parce que ses lois importent à son bonheur ; mais le
» peuple même ne peut effacer le crime de la tyrannie :
» le droit des hommes contre la tyrannie est personnel,
» et il n'est pas donné à la souveraineté d'obliger un seul
» citoyen à lui pardonner. Si votre générosité venait à
» l'absoudre, ce serait alors que ce jugement devrait être
» sanctionné par le peuple ; car si un seul citoyen ne pou-
» vait être légitimement contraint par un acte à pardon-
» ner au roi, à plus forte raison un acte de magistrature
» ne serait point obligatoire pour le souverain. »

« *Mais hâtez-vous de juger le roi,* » dit en finissant Saint-Just qui feint de se laisser diriger comme par une lueur de compassion ; « *car il n'est pas de citoyen qui n'ait* » *sur lui le droit qu'avait Brutus sur César.* Vous ne pour-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» riez pas plutôt punir cette action envers cet étranger,
» que vous n'avez puni la mort de Léopold et de Gustave.
» Louis était un autre Catilina. Le meurtrier, comme le
» consul de Rome, jugeait qu'il a sauvé la Patrie. Vous
» avez vu ses desseins perfides; vous avez vu son armée;
» le traître n'était pas le roi des Français; c'était le roi de
» quelques conjurés. Il faisait des levées secrètes de trou-
» pes; il avait des magistrats particuliers; il regardait les
» citoyens comme des esclaves; il avait proscrit secrète-
» ment tous les gens de bien et de courage; il est le
» meurtrier de Nancy, du Champ-de-Mars, de Courtrai,
» des Tuileries; quel étranger nous a fait plus de mal?
» Il doit être jugé promptement; c'est le conseil de la
» sagesse et de la saine politique. On cherche à remuer
» la pitié. On achètera bientôt des larmes, comme aux
» enterrements de Rome; on fera tout pour nous inté-
» resser, pour nous corrompre même. *Peuple! si le roi*
» *est jamais absous, souviens-toi que nous ne serons plus*
» *dignes de ta confiance, et tu pourrais nous accuser de*
» *perfidie.* »

Sous l'impression de ce discours sentencieusement fanatique, de cette éloquence passionnée à froid et dont on n'avait pas d'idée jusqu'alors, la jeune Montagne éclata en applaudissements, en transports d'admiration. Elle avait trouvé son prophète, son orateur fait à son image, digne d'elle, implacable comme elle, cruel comme elle allait bientôt se montrer cruelle. L'enthousiasme causé par ce discours n'inspira pas seulement les députés de la Montagne. Les journaux du parti jacobin ne trouvèrent point assez de mots louangeurs pour célébrer les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

débuts de ce jeune homme qui apportait à la Montagne un si immense surcroît de force. Dans son numéro 16, le *Républicain* s'écriait :

« Un mot. — Un seul mot sur les rois : il servira d'avis » aux peuples qui en connaissent encore.

» *On ne peut régner innocemment.*

» C'est toi, Saint-Just, qui annonças si simplement » cette grande et éternelle vérité ! C'est toi qui la démon- » tras non moins énergiquement à la tribune de la Con- » vention nationale !

» Nous invitons tous ceux qui veulent avoir une idée » juste et précise de l'importante question relative au » jugement du ci-devant roi des Français, à lire l'opinion » de Saint-Just sur cet objet; ils y trouveront force de » raisonnements, vues profondes, et cette philosophie » législative si nécessaire à ceux qui doivent rédiger le » pacte social d'une grande nation.

» Nous invitons également nos frères, les missionnaires » de la liberté et de l'insurrection des peuples contre la » tyrannie, à publier dans leurs feuilles, à publier partout » et en gros caractères :

» *On ne peut régner innocemment.* »

Le 23 novembre fut encore marqué par un triomphe de Saint-Just, celui-là, cette fois, moins haïssable et moins coupable.

La question des subsistances venait ajouter ses inquiétudes à celles du procès du roi. Un été pluvieux avait retardé l'instant de la maturité et de la mise en vente des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

récoltes. Le manque de confiance, la vilité des prix et plus encore le défaut de sécurité sur les routes arrêtaient les fermiers qui répugnaient d'ailleurs à l'échange de leurs bonnes marchandises contre des assignats dépréciés et ayant cours forcé cependant. Devant les murmures et les menaces du peuple de Paris, la Convention crut utile l'étude publique du grand problème des subsistances toujours à l'ordre du jour dans les révolutions. Les Girondins pensaient avec sagesse qu'il fallait avant tout, pour ramener le calme et par suite l'abondance, assurer fortement la circulation des grains, laisser le commerce à toute son indépendance et à sa liberté. Les Jacobins, eux, qui n'avaient à la bouche que le mot de liberté, la regardaient comme funeste en fait de commerce; ils voyaient partout des accaparements, voulaient que chaque cultivateur fît au District déclaration de ses grains, que l'exportation fût sévèrement prohibée et durement punie, comme aussi la spéculation sur les denrées de première nécessité.

Saint-Just, mieux inspiré, se sépara de ses amis politiques dans cette importante occasion. Il pensait qu'une bonne loi sur les subsistances était impossible à faire pour l'instant. « Je ne suis point de l'avis du » Comité », dit-il à la Convention le 29 novembre. « Je » n'aime point les lois violentes sur le commerce. On peut » dire ce que disait un soldat Carthaginois à Annibal : « Vous savez vaincre, mais vous ne savez point profiter » de la victoire. » A ses yeux, les maux et les souffrances du pays avaient leur source dans le mauvais système d'économie politique; l'abondance ne pouvait être que le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fruit d'une bonne administration; or, le pays était mal administré. « Il faut, » ajoutait-il, « qu'une bouche sin-» cère mette la vérité dans tout son jour. » Alors, il démontra que l'indépendance de l'esprit public était poussée à de coupables excès; le nouveau gouvernement républicain sacrifiait tout à la liberté dont les éléments se faisaient une guerre acharnée aux dépens des intérêts matériels trop négligés. Il osa même parler d'anarchie, de frein légitime méconnu, de l'isolement des volontés ne connaissant plus « ni lois, ni juges. Il est dans la nature » des choses que nos affaires économiques se brouillent » de plus en plus, jusqu'à ce que la République, mieux » établie, embrasse tous les rapports, tous les intérêts, » tous les droits, tous les devoirs et donne une allure » commune à toutes les parties de l'Etat.... En vain de-» mandez-vous de l'ordre ; c'est à vous à le produire par » le génie de bonnes lois. »

» Nos subsistances ont disparu à mesure que notre » liberté s'est agrandie, » dit encore Saint-Just en insistant sur son idée, « et cela parce que nous ne nous » sommes guères attachés qu'au principe de la liberté et » que nous avons négligé ceux du gouvernement. »

Plus loin, il avance que la cherté des subsistances dont il recherche la cause, vient surtout de la trop grande abondance des monnaies de papier, des papiers de confiance, et bientôt l'on ne verra plus dans l'état que du papier et de la misère. « Dans un tel état, » réprend-il, « vous vous flatteriez en vain de faire une République ; » le peuple affligé ne serait point propre à la recevoir. On » dit que les journées de l'artisan augmentent en propor-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» tion du prix des denrées; mais si l'artisan n'a point
» d'ouvrage, qui paiera son oisiveté? Il y a dans Paris un
» vautour secret. Que font maintenant tant d'hommes qui
» vivaient des habitudes du riche? La misère a fait naître
» la révolution; la misère peut la détruire. Il s'agit de
» savoir si une multitude qui vivait il y a peu de temps
» des superfluités du luxe, des vices d'une autre classe,
» peut vivre de la simple corrélation de ses besoins parti-
» culiers. Cette situation est très-dangereuse, car si l'on
» n'y gagne que pour ses besoins, la classe commerçante
» n'y peut point gagner pour ses engagements, ou le
» commerce, étant enfin réduit à la mesure de ces modi-
» ques besoins, doit bientôt périr par l'échange. Si ce
» système ruineux s'établissait dans tout l'empire, que
» ferions-nous de nos vaisseaux? Le commerce d'écono-
» mie a pris son assiette dans l'univers; nous ne l'enlève-
» rons point aux Hollandais, aux Anglais, aux autres
» peuples. D'ailleurs, n'ayant plus ni denrées à exporter,
» ni signe respectable chez l'étranger, nous serions enfin
» réduits à renoncer à tout commerce. Nous ne nous
» sommes pas encore demandé quel est notre but, et quel
» système de commerce nous voulons nous frayer. Je ne
» crois pas que votre intention soit de vivre comme les
» Scythes et les Indiens. Nos climats et nos humeurs ne
» sont propres ni à la paresse, ni à la vie pastorale; ce-
» pendant nous marchons, sans nous en apercevoir, vers
» une vie pareille. Ne croyez pas que les peuples com-
» merçants de l'Europe s'intéressent, en notre faveur, à
» la cause des rebelles et des rois qui nous font la guerre.
» Ces peuples nous observent; notre économie, nos finan-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» ces sont l'objet de leurs méditations ; et dans les dangers » dont nous venons de sortir, ils se complaisent à entre- » voir l'affaiblissement prochain de notre commerce et » le partage de nos dépouilles; ces peuples sont, pour » ainsi dire tous, sous le rapport de l'intérêt de leur » commerce, nos ennemis; et, si nous étions assez sages » pour faire fleurir le nôtre, peut-être nous feraient-ils la » guerre: ils nous l'ont faite avec leur or. »

Alors il sonde la plaie avec courage ; il montre combien est vicieux le régime des assignats, avec quelle persistance le commerce et l'agriculture les repoussent, aimant mieux et avec raison réduire les entreprises et s'appauvrir que se ruiner en se livrant à de larges spéculations n'amenant dans leur caisse que des lambeaux de chiffons sans valeur : « La disproportion du signe tend au » contraire à détruire notre commerce et l'économie, » sous les premiers rapports ; mais la nature du signe a » amené la disette des grains. Autrefois le signe était » moins abondant ; il y en avait toujours une partie de » thésaurisée, ce qui baissait encore le prix des choses. » Dans un nombre donné d'années, l'on voyait, au milieu » de la même abondance, varier le prix des denrées ; » c'est que dans ce temps donné, par certaines vicissi- » tudes, le signe thésaurisé sortait des retraites et ren- » trait en circulation en plus ou moins grande quantité. » Aujourd'hui on ne thésaurise plus. Nous n'avons point » d'or, et il en faut dans un Etat ; autrement, on ramasse » ou l'on retient les denrées, et le signe perd de plus en » plus. La disette des grains ne vient point d'autre chose. » Le laboureur, qui ne veut pas mettre de papier dans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» son trésor, vend à regret ses grains. Dans tout autre » commerce, il faut vendre pour vivre de ses profits. » Le laboureur, au contraire, n'achète rien : ses besoins » ne sont pas dans le commerce. Cette classe était accou- » tumée à thésauriser tous les ans, en espèces, une par- » tie du produit de la terre; aujourd'hui elle préfère de » conserver ses grains à amasser du papier. Il résulte de » là que le signe de l'Etat ne peut point se mesurer avec la » partie la plus considérable des produits de la terre » qui sont cachés, parce que le laboureur n'en a pas » besoin, et ne met guères dans le commerce que la por- » tion des produits nécessaire pour acquitter ses fer- » mages. »

« Voilà notre situation, » continue-t-il, « nous sommes » pauvres, comme les Espagnols, par l'abondance de l'or » ou du signe et la rareté des denrées en circulation. » Nous n'avons presque plus ni troupeaux, ni laine, ni » fer, ni industrie dans le commerce; les gens indus- » trieux sont dans les armées, et nous ne trafiquons » qu'avec le trésor public, en sorte que nous tournons » sur nous-mêmes et commençons sans intérêt. Que serait- » ce si, au lieu de rétablir, comme je vous le propose, » une juste proportion entre les valeurs réelles et les va- » leurs fictives, on remplaçait l'arriéré des impôts par des » émissions d'assignats, et si le capital des impôts était » par là en circulation avec le signe représentatif de l'ar- » riéré? Autre source de disette; nous consommons tout; » rien ne sort pour l'étranger, et le change hausse d'au- » tant plus contre nous. Il faut donc encourager les ma- » nufactures, les tanneries, etc., et même encourager

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» par des primes l'exportation des denrées ouvrées en » France. »

Son remède, ce n'était pas encore la violence, la force, l'action coercitive du gouvernement, le *maximum* ou taxe impérative des denrées, les prohibitions de la circulation au dedans et au dehors. Plus sage que ses amis, plus instruit qu'eux, et croyant que l'abondance peut être le résultat seulement de la diminution de la masse du papier-monnaie dont la profusion entraîne immédiatement et nécessairement le renchérissement des valeurs réelles, il conseilla à la Convention de vendre tous les biens nationaux que les nouveaux propriétaires paieraient par annuités en se reconnaissant débiteurs de l'Etat par des contrats à courte échéance et qui entreraient dans la circulation, comme sont transmissibles les effets de commerce. C'était bien encore là un papier-monnaie ; mais il s'appuyait au moins sur une garantie à peu près sérieuse, le sol, tandis que l'Etat n'en présentait aucune. Plus tard, le théoricien et l'homme politique se livreront en lui d'étranges combats où succomberont les saines doctrines de ce discours ; à Strasbourg, le *maximum* et ses erreurs s'appuieront sur la Terreur apportée par Saint-Just, prouvant une fois de plus que les révolutionnaires ne se sont jamais regardés comme engagés bien sérieusement par leurs principes, par leurs promesses, même par leurs écrits.

Saint-Just, au milieu des préoccupations économiques, n'oublie pas, dans son discours, qu'on en soit sûr, l'objet de ses constantes préoccupations politiques. Si l'exagération des émissions de valeurs fictives est, selon lui,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

une des causes de la misère et des troubles, la vie du roi n'est pas un sujet moins puissant de discorde. Nouveau Caton, chacun de ses discours aura pour conclusion le trop fameux : *Delenda est Carthago*, il nous faut la tête du roi. « Citoyens, » s'écrie-t-il donc avant de conclure, « citoyens, j'ose vous le dire, tous les abus vivront tant » que vivra le roi; nous ne serons jamais d'accord; nous » nous ferons la guerre. La république ne se concilie pas » avec des faiblesses; *faisons tout pour que la haine des* » *rois passe dans le sang du peuple*; tous les yeux se tour- » neront vers la Patrie. »

Il rentre ensuite en plein dans son sujet et conclut en ces termes :

« Tout se réduit pour l'instant à faire en sorte que la » quantité de papier n'augmente point, que le laboureur » vende ses grains, ou que le gouvernement ait des gre- » niers pour les temps les plus malheureux, et que les » charges du trésor public diminuent. Je vous propose les » vues suivantes dont je demande le renvoi aux Comités » des finances et d'agriculture réunis.

» Art. 1er. Les biens des émigrés seront vendus; les » annuités seront converties en contrats qui serviront à » rembourser la dette.

» II. L'impôt foncier sera payé en nature et versé dans » les greniers publics.

» III. Il sera fait une instruction sur la libre circulation » des grains; elle sera affichée dans toutes les communes » de la République.

» IV. La Convention Nationale décrète que la circula- » tion des grains est libre dans l'intérieur.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» V. Qu'il soit fait une loi qui nous manque, concer-
» nant la liberté de la navigation des rivières, et une loi
» populaire qui mette la liberté du commerce sous la
» sauvegarde du peuple même, selon le génie de la Ré-
» publique.

VI. Cette dernière loi faite, je proposerai que l'on con-
» sacre ce principe : que les fonds ne peuvent jamais être
» représentés dans le commerce.

» Telles sont les vues que je crois propres à calmer
» l'agitation présente ; mais si le gouvernement subsiste
» tel qu'il est ; si l'on ne fait rien pour développer le gé-
» nie de la République ; si l'on abandonne la liberté au
» torrent de toutes les imprudences, de toutes les im-
» moralités que je vois ; si la Convention ne porte point
» un œil vigilant sur tous les abus ; si l'orgueil et l'amour
» de la sotte gloire ont plus de part aux affaires que la
» candeur et le solide amour du bien ; si tous les juge-
» ments sont incertains et s'accusent ; enfin, si les bases
» de la République ne sont pas incessamment posées,
» dans six mois la liberté n'est plus. »

Tel est ce discours que l'histoire a trop dédaigné et dont on ne trouve de traces qu'au *Moniteur* où elle le laisse enfoui ; tel est ce discours où certes plusieurs erreurs économiques peuvent blesser la science moderne, comme le paiement de l'impôt en nature par exemple, mais où brillent de grandes vérités que l'esprit de parti et de discipline politique n'a pas étouffées ce jour là, comme il arrive trop souvent. La Convention, entraînée par la voix de la vérité, applaudit fréquemment au jeune économiste dont la lecture, car son discours était écrit

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

comme la plupart de ses discours, fut souvent interrompue par les murmures approbateurs de l'Assemblée entière ; c'est le *Moniteur* qui le constate. Peut-être, ce jour là, la Gironde espéra-t-elle conquérir Saint-Just par ses flatteries.

Mais bientôt, il se montrait aussi impitoyable qu'au 13 novembre. Le 11 décembre, le roi comparut à la barre de la Convention. Un profond silence régnait dans l'assemblée. Tous les cœurs battaient violemment en présence de cette grande infortune. M. Thiers a écrit que Saint-Just sentit son fanatisme défaillir en ce moment solennel. Sur quoi s'appuie cette opinion que tant de cruauté va démentir ? Nous ne croyons pas, nous, que la sublime dignité de la royauté déchue, la fermeté du monarque, la convenance et la précision de ses réponses, aient même un instant attendri cette féroce nature encore endurcie par l'impatience d'en finir. L'homme qui prononça le mot horrible que l'on va lire, n'a jamais senti son cœur se fondre de pitié.

Il s'écoula un assez long intervalle entre l'interrogatoire du roi et le jour où Decèze lut à la Convention sa courageuse et inutile défense. Les partis occupèrent ce temps à s'accuser mutuellement et à s'injurier. La Montagne criait au Fédéralisme ; la Gironde répétait que la Montagne n'avait autant de hâte de tuer le roi que pour élever au trône Philippe d'Orléans. Buzot, le girondin, demanda l'expulsion hors de France de l'odieux *Egalité* et de sa famille. La Montagne se fût peut-être compromise en défendant les d'Orléans, si Robespierre, voyant le piège où les siens allaient donner, ne se fût décidé à sacrifier

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

un ami compromettant. Il dit quelques mots à Saint-Just. Sur un signe de celui-ci, Thuriot monta à la tribune et dit au milieu du tumulte : « Je vois que l'intérêt politique » appuie la proposition de Buzot; mais je demande qu'on » ne précipite point la décision. Saint-Just m'annonce » qu'il a des idées nouvelles. Je demande qu'il soit en- » tendu. » Ce nom et l'attention qu'il commandait calmèrent un moment la tempête.

« Je demande aussi, moi, l'exil éternel de tous les » Bourbons, et la mort de celui d'entre eux qui remet- » trait le pied en France, » fit Saint-Just de sa voix la plus amère. « Brutus chassa les Tarquins pour assurer la » liberté de Rome, mais ici, je ne sais pas si l'on ne » chasse point les Bourbons pour faire place à d'autres » Tarquins. (Quelques applaudissements.) Rome avait » des lois ; Rome avait Brutus, je ne le vois point ici ; » quand nos Tarquins seront chassés, j'attends Catilina » avec son armée. J'abhorre les Bourbons. Je demande » qu'on chasse tous les Bourbons, *excepté le roi qui doit* » *rester ici, vous savez pourquoi.* (On applaudit.) On affecte » en ce moment de lier d'Orléans au jugement du roi, » pour sauver peut-être celui-ci, ou pallier son jugement. » Je demande que le comité de Constitution présente, » d'ici au jugement du roi, les droits de l'homme et l'acte » constitutionnel de la République, et que la famille » d'Orléans se retire le lendemain. »

Moreau de Châlons combattit vainement la motion de Saint-Just. Après une scène effroyable et pleine de tumulte, la Convention prononça un décret de bannissement contre les Bourbons, dont on excepta cependant

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Philippe Egalité, sur le sort duquel il fut décidé qu'on statuerait après le jugement du roi.

Une fois encore, Saint-Just prit la parole pendant le procès du roi. Ce fut pour détruire l'effet de l'éloquent plaidoyer de Decèze.

Quand le defenseur eut fini de parler, quand le roi fut parti, il s'éleva un orage d'une incroyable violence. Les Jacobins voulaient qu'on allât aux voix sans désemparer. Lanjuinais demandait que la sentence fût renvoyée à deux jours. Marat, Robespierre, Camille Desmoulins, Duhem, Saint-Just, toute la Montagne d'un côté, de l'autre, Bazire, Pétion, Barbaroux, Roland, toute la Gironde, se jettent à la face l'injure et la menace. A la tribune, sur les bancs, dans l'enceinte réservée, on se cherche, on se défie. La froideur compassée de Saint-Just a disparu; il est aussi violent que son ami Camille Desmoulins avec lequel il se trouve une dernière fois d'accord. Enfin, l'assemblée déclara que la discussion sur la défense du roi était ouverte et serait continuée jusqu'au prononcé de l'arrêt.

» La parole est à Saint-Just, » dit le président Fermont.

Le premier de tous les orateurs, Saint-Just parut à la tribune et s'exprima en ces termes :

« Citoyens, quand le peuple était opprimé, ses défen-
» seurs étaient proscrits. Les rois persécutaient les peu-
» ples dans les ténèbres. Nous, nous jugeons les rois à la
» lumière. Il faut encore qu'un peuple généreux qui
» brisa ses fers se justifie de son courage et de sa vertu.
» O vous, qui paraissez des ennemis de l'anarchie, vous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» ne ferez pas dire que vous gardez votre rigueur pour le » peuple et votre sensibilité pour les rois! La faiblesse » ne nous est plus permise; car après avoir demandé » l'exil de tous les Bourbons, nous ne pouvons, sans in- » justice, épargner le seul d'entre eux qui fut coupable. » *Tout ce qui porte un cœur sensible sur la terre respectera* » *notre courage*. Vous vous êtes érigés en tribunal judi- » ciaire, et en permettant qu'on portât outrage à la ma- » jesté du souverain, vous avez laissé changer l'état de la » question. Louis est accusateur, et le peuple est accusé. » Le piège eût été moins délicat, si l'on eût décliné » votre juridiction. Mais la résistance ouverte n'est point » le caractère de Louis. Il a toujours affecté de marcher » avec tous les partis, comme il paraît aujourd'hui mar- » cher avec ses juges mêmes. Je ne pense pas qu'on » veuille vous persuader que c'est le dessein de rendre la » liberté au peuple qui fit en 89 convoquer les Etats- » Généraux. La volonté d'abaisser les parlements, le be- » soin de pressurer de nouveau le peuple, voilà ce qui » nécessita cette convocation. Après que l'Assemblée » Nationale eut porté ses premiers coups, le roi rassem- » bla toutes ses forces pour l'attaquer elle-même. On se » souvient avec quel artifice il repoussa les lois qui dé- » truisaient le régime ecclésiastique et le régime féodal.

» On ne fut point avare de ces flatteuses paroles qui » séduisaient le peuple. Alors on voyait le roi, noir et » farouche au milieu des courtisans, se montrer doux et » sensible au milieu des citoyens. Louis vous a répondu » qu'à cette époque il était le maître, et qu'il opérait ce » qu'il croyait le bien. Au moins, Louis, vous n'étiez pas

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» exempt d'être sincère. Vous étiez au-dessus du peuple,
» mais vous n'étiez point au-dessus de la justice ; votre
» puissance avait à rendre compte aussitôt que votre per-
» fidie en serait dépouillée. Celui-là qui disait : Mon peu-
» ple, mes enfants ; celui-là qui disait n'être heureux que
» de leur bonheur, n'être malheureux que de leurs
» peines, refusait les lois qui consacraient les droits du
» peuple et devaient assurer sa félicité. Ses larmes ne
» sont point perdues, elles coulent encore sur le cœur de
» tous les Français. On ne conçoit point cet excès d'hypo-
» crisie. Le malheureux ! il a fait égorger, depuis, ceux
» qu'il aimait alors. En songeant combien il outragea la
» vertu par sa fausse sensibilité, on rougira de paraître
» sensible. Vous savez avec quelle finesse les moyens de
» corruption étaient combinés ; on n'a point trouvé parmi
» ses papiers de projets pour bien gouverner ; mais on en
» a trouvé pour séduire le peuple : on créait des sédi-
» tions, afin de l'armer contre les lois, et de le tuer en-
» suite par elles. Quel est donc ce gouvernement libre où,
» par la nature des lois, le crime est inviolable ? La puis-
» sance exécutrice n'agissait que pour conspirer ; elle
» conspirait par la loi, elle conspirait par la liberté, elle
» conspirait par le peuple. Il est aisé de voir que Louis
» s'aperçut trop tard que la ruine des préjugés avait
» ébranlé la tyrannie ; vous les connaissez, les projets hos-
» tiles qu'il médita contre le peuple, je ne vous les rap-
» pellerai point. Passons au 10 août. Le palais est rempli
» d'assassins et de soldats. Louis vient à l'Assemblée ; les
» soldats qui l'accompagnent insultent les députés ; et lui,
» parut-il s'inquiéter du sang qu'on répandait ? On frémit

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» lorsqu'on pense qu'un seul mot de sa bouche eût arrêté » le sang. Défenseurs du roi, que demandez-vous? Si le » roi est innocent, le peuple est coupable.

» On a parlé d'un appel au peuple. N'est-ce pas rappe- » ler la monarchie? il n'y a pas loin de la grâce du tyran » à la grâce de la tyrannie. Si le tyran en appelle au peu- » ple qui l'accuse, il fait ce que fit Charles Ier dans le » temps d'une monarchie en vigueur. Ce n'est pas vous » qui accusez, qui jugez Louis; c'est le peuple qui l'ac- » cuse et juge par vous. Vous avez proclamé la loi mar- » tiale contre les tyrans du monde, et vous épargneriez le » vôtre! Ne fera-t-on jamais de loi que contre les oppri- » més? On a parlé de récusation; et de quel droit le cou- » pable récuserait-il notre justice? Dira-t-on qu'en opi- » nant on l'a accusé? Non, on a délibéré. S'il veut nous » récuser, qu'il montre son innocence; l'innocence ne » récuse aucun juge. *La Révolution ne commence que* » *quand le tyran finit.* Vous devez éloigner toute autre » considération que celle du bien public; vous ne devez » permettre de récuser personne. Si on récuse ceux qui » ont parlé contre le roi, nous récuserons, au nom de la » patrie, ceux qui n'ont rien dit pour elle; ayez le cou- » rage de dire la vérité; la vérité brûle dans tous les » cœurs, comme une lampe dans un tombeau. Pour tem- » pérer votre jugement, on vous parlera de faction. » Ainsi la monarchie règne encore parmi vous: eh! com- » ment ferait-on reposer le destin de la Patrie sur le juge- » ment d'un coupable! Je demande que chacun des » membres monte à la tribune, et prononce : Louis est » ou n'est pas convaincu. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Comme la Montagne et les tribunes applaudissaient leur orateur favori : « Je rappelle aux citoyens, » dit avec fermeté le président, « que c'est ici une sorte de cérémo- » nie funèbre; les applaudissements et les murmures » sont défendus. »

La Révolution ne commence que quand le tyran finit! Cette phrase de Saint-Just préjugeait son vote. Son odieuse conduite pendant le long procès, le long martyre du roi, ne pouvait laisser aucun doute à personne. A l'Assemblée, on le voyait aller de banc en banc, causer vivement avec ses amis qu'il excitait, avec les douteux qu'il menaçait de la colère du peuple. A tous il répétait son mot impitoyable du 13 novembre : « César fut im- » molé en plein sénat sans autre formalité que vingt-deux » coups de poignards. » On savait donc, avant qu'il la formulât par un oui laconique, son opinion sur la culpabilité de Louis XVI, lors du premier appel nominal. Sur la question de l'appel au peuple, Saint-Just, est-il besoin de dire? vota avec les quatre cents vingt-trois de la majorité, et le repoussa par cette phrase durement énergique : « Si je ne tenais pas du peuple le droit de juger le » tyran, je le tiendrais de la Nature. *Non!* »

Le 16 janvier, la Convention employa toute la nuit sur la peine à infliger au roi. Il était grand jour déjà, quand fut appelée la députation de l'Aisne. L'attention du peuple blasé par les émotions de cette longue nuit, se réveilla à l'aspect de Saint-Just qui parut à la tribune pour laisser tomber ces froides paroles : « Puisque Louis XVI » fut l'ennemi du Peuple, de sa liberté, de son bonheur, » je conclus à la mort. » Avec les Montagnards, il vota

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

contre tout sursis à l'exécution du roi, et quand il traversa la foule encombrant les abords de la Convention, les applaudissements de cette horde de bêtes fauves lui prouvèrent qu'enfin il était parvenu à se faire connaître et apprécier.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

V.

Nous allons assister à une nouvelle modification de l'homme étrange que nous nous proposons d'étudier sous tous ses aspects. De révolutionnaire, Saint-Just va se transformer en socialiste. L'écolier qui a joué jusqu'à présent au Brutus, qui a assassiné un roi par imitation de l'antiquité romaine, va maintenant se déguiser en Lycurgue et essayer de soumettre la France au joug égalitaire des lois communistes de Sparte. Ses traductions du collège à la main, il invoque et applique les traditions d'un passé qui n'a jamais pu durer qu'un moment, tant il était absurde, anti-rationnel, anti-naturel. Il ne tient compte ni de cent essais restés partout sans succès, ni des progrès du temps et de la civilisation, ni des habitudes transformées en mœurs nationales, ni des impossibilités matérielles et morales. Lycurgue a réussi ; Saint-Just doit réussir. C'est la grande affaire de la Constitution de 1793 qui va nous montrer Saint-Just se posant en réformateur émule des novateurs anciens et modernes, de tous ces

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

utopistes dangereux dont les rêveries, passant de main en main, d'ambitieux en ambitieux, de fou en fou, sont venues mettre à mal la génération actuelle croyant progresser quand elle rétrograde vers la barbarie.

Dès les premiers jours de la Convention, un Comité de Législation avait été formé pour rédiger le projet de la Constitution à appliquer à la nouvelle République. Les Girondins, alors encore en majorité dans l'Assemblée, peuplaient ce Comité de leurs hommes et de leurs idées. Le procès du roi avait suspendu les travaux du Comité de Législation qui reprit ses séances vers la fin de janvier 1793, et chargea enfin Condorcet, son rapporteur, de venir présenter, dans la séance du 23 février, la nouvelle Constitution et les bases sur lesquelles ses rédacteurs proposaient de l'asseoir. Condorcet avait fait précéder son travail d'un immense préambule dont chaque pensée, chaque affirmation, soulevèrent sur la Montagne d'incessantes et d'amères récriminations. Les partis venaient de se rencontrer et d'apprécier leurs forces dans l'arène sanglante du procès du roi. La Montagne, dont chaque succès avait grandi l'audace et le nombre, avait hâte de se mesurer une fois de plus, sur le terrain de la Constitution, avec la Gironde qui, forte de l'adhésion nationale, croyait n'avoir jamais trouvé d'occasion plus favorable d'engager l'action et de terrasser ses ennemis.

Les journaux entamèrent le combat par des railleries, par des insultes, plutôt que par une discussion sérieuse qui, si elle fut essayée par quelques feuilles, fut froidement faite et ne réussit pas : le peuple va toujours là où la passion se déchaîne. Elle se déchainait aux Jacobins

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans toute sa violence. Le 16 février, la Société avait décidé que la discussion du projet présenté par le Comité de Constitution serait à l'ordre du jour. Quelques membres étaient venus déraisonner des droits civils, des droits mutuels, des droits réciproques. L'assemblée murmurait d'impatience, quand Anthoine, saisissant corps à corps la Gironde plus en question que le projet abstrait d'une Constitution à laquelle la majorité des sociétaires ne comprenait rien, vint dire au club que le travail de Condorcet était un chef-d'œuvre de ridicule, sinon de perfidie ; « et vous deviez vous attendre à un projet liberti- » cide, » s'écria-t-il avec un mépris qui fit rugir d'aise l'assemblée, « puisque *un Condorcet* était venu vous allé- » cher par un beau discours. Il faut que dans quinze » jours le comité de Constitution des Jacobins présente » son plan. Il sera discuté et mûri dans cette société. » Nous le présenterons ensuite à la tribune de la Con- » vention, *où il passera* ; car la majorité des législateurs » veulent une bonne Constitution. » Coutbon plus adroit, et prudent comme son ami Robespierre, ne se prononça point aussi nettement contre le projet de Cordorcet ; il blama çà et là, approuva par place, et enfin émit l'avis que la Société chargeât son Comité de Législation de préparer « *sans désemparer*, » un contre-projet « dont il » serait fait lecture, » assura-t-il, « à la tribune de l'As- » semblée Nationale, et la Montagne ferait tous ses efforts » pour en assurer la priorité. » Thuriot ajouta que le génie tutélaire « qui, comme on sait, veille sur la France, » l'emporterait à ce propos sur les efforts de l'intrigue et » de l'aristocratie du Comité de l'Assemblée. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

On le pressent : ce n'était là qu'une comédie montée par avance et parfaitement jouée. Les Jacobins de l'Assemblée, mécontents d'avoir été exclus du Comité rédacteur et craignant de ne pouvoir complètement détruire l'œuvre des Girondins quand elle arriverait à la discussion soutenue par le rapport habile de Condorcet, poussaient la Société à rédiger sa Constitution, à la faire présenter à la Convention comme son œuvre, comme l'œuvre du peuple, comme la seule expression des idées du vrai peuple. Le Comité girondin de la Convention avait eu l'audace de se demander s'il n'y aurait pas deux chambres, si la République ne serait pas fédérative. Le Comité montagnard des Jacobins, lui, consacrait à toujours le principe d'une assemblée unique, souveraine absolue ; et cette domination, attribuée par la Constitution à l'Assemblée Nationale, on la réservait intérieurement à ceux qui sauraient à leur tour dominer l'Assemblée. Ces maîtres de la situation, on ne les nommait que tout bas. La fameuse conspiration du triumvirat datait déjà de quelques mois.

Le 21 février, la critique du projet de Constitution était encore à l'ordre du jour aux Jacobins. Anthoine voulait qu'on discutât pendant un mois « tant sur la Cons» titution que sur le discours de Condorcet, mais en » convenant par avance que tout était *absurdités* dans » ce projet. » Enfin, cette discussion peu concluante finit par la nomination par le club d'un Comité de Constitution qui rédigerait, au nom de la Société, un projet opposé à celui de Condorcet. On y fit entrer à la fois la pensée et son complément, Robespierre et Saint-Just.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Plusieurs des plus jeunes et des plus ardents Montagnards en furent aussi.

« La Constitution de 1793 fut rédigée par cinq à six » jeunes gens dans cinq à six jours, » a écrit Garat. Saint-Just peut réclamer sa bonne part de l'œuvre. Cherchons comment il s'y était préparé et dans quel ordre d'études il avait été puiser l'idée inspiratrice.

Après la mort de Saint-Just, on trouva dans ses papiers dont les uns disparurent, tandis que d'autres eurent les honneurs de la publicité officielle comme preuves à l'appui du rapport de Courtois, quelques manuscrits que l'on ne daigna pas saisir. Sans doute ils ne parurent alors qu'une suite de pensées métaphysiques, sans portée gouvernementale, sans relation directe avec les affaires politiques. Les agents du nouveau Comité de Salut Public parcoururent d'un œil distrait ces pages isolées, détachées, paraissant indépendantes les unes des autres. Il n'y était question ni des affaires du temps, ni des hommes à élever ou à abattre. On n'y attacha donc que peu d'attention. On ne se doutait point de ce qu'elles pouvaient avoir de prix aux yeux de l'histoire et de la philosophie.

Ces pages tombèrent entre les mains d'un député terroriste, de ceux qui survécurent à la Terreur et qui laissèrent passer la Réaction sans mot dire. Ce député rentra comme tant d'autres dans cette vie privée et inconnue d'où, pour l'honneur et le bonheur de la France, ils n'auraient pas dû sortir. Il emportait dans sa retraite comme une précieuse relique le manuscrit de Saint-Just qu'il admirait toujours malgré sa chûte et dont les pensées lui semblaient sublimes. Ce brave et naïf ex-terroriste

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avait repris pour vivre son ancienne profession d'imprimeur à Besançon. Or, un jour, dans un transport de sainte et rétrospective exaltation, il imprima telles quelles les pages sauvées du naufrage, le 9 Thermidor. C'était sous l'Empire. On juge du succès conquis auprès de l'autorité départementale par la tentative néo-jacobine de l'ex-député, M. Briot, « qu'une *parfaite modération de* » *caractère*, *une parfaite rectitude de jugement* et une » probité sans reproche, n'avaient pas tenu *à l'abri des* » *quelques vives émotions de l'époque*, » écrivait en 1830 Charles Nodier, excellent philologue, mais très exalté jacobin malgré la position qu'il tenait de la famille d'Orléans. L'autorité préfectorale se facha et menaça. Pour l'apaiser, l'ancien conventionnel s'engagea à faire disparaître toute son édition tirée seulement à trois cents exemplaires, dont quelques rares épreuves avaient été envoyées religieusement aux amis survivants de Saint-Just. Le reste, si l'on en croit l'imprimeur de Besançon, vendu comme papier de rebut à un relieur de la ville, aurait été employé aux plus vils usages. Il faut croire que des feuilles, en certain nombre, furent ou cachées alors ou sauvées de la ruine; car l'édition primitive se rencontre encore quelquefois. L'ex-conventionnel Briot avait édité l'œuvre posthume de Saint-Just sous ce titre : *Fragments sur les Institutions républicaines*, en lui donnant pour épigraphe cette sentence de Montesquieu trouvée copiée de la main de Saint-Just: « Les politiques » grecs, qui vivaient dans le gouvernement populaire, ne » connaissaient d'autre force qui pût le soutenir que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» celle de la Vertu. Ceux d'aujourd'hui ne nous parlent » que de défiance, de richesse et de luxe. »

Ce fut sous le même titre qu'en 1830 *les Fragments* furent réédités par Charles Nodier; cet écrivain avait pu se procurer un des réchappés de la première édition franc-comtoise. Le livre était rare, par conséquent précieux. C'est là tout ce que vit le bibliophile, ou plutôt ce qu'il prétendit avoir vu; car nous tenons sa naïveté et sa bonne foi pour fort suspectes; n'écrivait-il pas en 1830, cet homme de cinquante ans qui avait vu la Terreur à Strasbourg : « Ce malheureux Saint-Just, que les biogra- » phes ont calomnié, parce qu'il n'y a rien à faire de » mieux quand on parle d'un grand citoyen mort à vingt- » six ans sur l'échafaud, et qu'il n'y a réellement qu'un » factieux incorrigible qui puisse mourir à vingt-six ans » pour la liberté et pour l'amitié; ce malheureux Saint- » Just, dis-je, n'était pas un homme sans entrailles. Au » fond de sa vie artificielle, il lui était resté un cœur de » jeune homme, des tendresses, et même des convictions » devant lesquelles notre civilisation perfectionnée recu- » lerait de mépris. Il s'occupait des enfants; il aimait les » femmes; il respectait les cheveux blancs; il honorait la » piété; il croyait, ce qui est bien plus fort, au respect » des ancêtres et au culte du sentiment. Je l'ai vu pleurer » d'indignation et de rage au milieu de la Société popu- » laire de Strasbourg, lui qui ne pleurait pas souvent et » qui ne pleurait jamais en vain, d'un outrage à la li- » berté de la foi et à la divinité du Saint-Sacrement. C'é- » tait un philosophe extrêmement arriéré au prix de » notre siècle. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pour en revenir à la brochure des *Fragments*, Charles Nodier la réédita donc, d'abord comme livre rare, prétend-il, ensuite comme spécimen d'un style fort remarquable, énergique et probablement unique dans le Panthéon littéraire de la France. Nodier ne nous en imposera pas. Ce ne sont là que de vains prétextes. Celui par exemple de la rareté en bibliographie n'est que spécieux ; il reste, nous l'avons vu, un certain nombre d'exemplaires de la première édition des *Fragments*, et ces exemplaires ne sont ni très-rares ni très-chers. « Si cela » ne vous rebute pas, » écrivit-il en finissant la préface dont il fit précéder les *Fragments*, « lisez-le (Saint-Just), » car vous êtes encore digne de le lire et même de le » plaindre. Donnez-lui, selon l'effet qu'il produit sur vous, » un sourire amer ou une larme ; et puis, cachez-le dans » votre bibliothèque, fort au-dessous des rêveries du bon » Platon, derrière le roman politique de Thomas Morus, » et tout près de Syndbad-le-Marin : l'impression en vaut » la peine. »

Comme pour *Organt*, comme pour l'*Esprit de la Révolution*, nous avons voulu bien constater la paternité de Saint-Just, avant de nous livrer à l'étude du livre bizarre qui va servir de prolégomène à la Constitution de 1793.

Après cette étude, nous le pensons du moins, ce ne sera ni *un sourire amer qui entr'ouvrira nos lèvres, ni une larme* qui brillera sur notre joue rougie par l'émotion comme celle de Nodier ; c'est le sourire de la raillerie qui seul punira l'homme politique assez insensé pour avoir écrit de pareilles misères. Si ces gens n'avaient pas tant versé de sang, ils mériteraient moins la haine que le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dédain public, moins l'échafaud que les petites-maisons.

Voici la dernière expression de la pensée de Saint-Just, non pas de sa pensée officielle et d'orateur politique, mais de sa pensée intime, de moralisateur, de philosophe, de novateur. Dans ses discours, il laissera bien échapper quelques théories communistes; il les inscrira bien en germe dans son projet de Constitution ; mais ce n'est pas là qu'il faut aller chercher ce socialisme que des écrivains attentifs et perspicaces lui reprocheront avec raison. Dans ces discours qui ne furent jamais improvisés mais profondément travaillés, Saint-Just ne s'expliqua jamais bien nettement; on le conçoit : il avait peur d'effrayer. Il n'osa pas non plus s'épancher en écrivant son projet de Constitution ; on le conçoit : il savait qu'il ne serait pas suivi.

Pour pouvoir classer sérieusement Saint-Just au nombre de ces novateurs dont l'ensemble commence à Platon, passe par Morus, pour arriver à nos innombrables sectes modernes, il faut l'étudier dans les *Fragments sur les Institutions Républicaines* qu'il aurait eu le droit d'appeler socialistes, si le mot eût été inventé en 1793.

Ce livre renferme tout un système de réforme dans la société. C'est tout un Code. Les socialistes qui ne le connaissent pas devraient le nommer le *Livre*. Comme dans la Bible, comme dans le Coran, on y trouve un ensemble de prescriptions de religion, de morale, de jurisprudence, d'hygiène, de droit des gens, de droit privé. C'est une conception folle et raisonnée, incohérente et logique; c'est une hallucination à la façon de Fourrier, si ce n'est que Fourrier ne parlait pas français quand Saint-Just s'élève parfois à la hauteur d'un écrivain de premier

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ordre; si ce n'est que Fourrier, à l'exemple de Mably, entassait volumes sur volumes, délayait une idée en des pages innombrables, quand Saint-Just était concis comme Larochefoucault, serré à en devenir inintelligible et n'écrivait que des sentences dures et brèves comme des articles de loi. Le novateur Fourrier explique, commente, cherche à convaincre; le novateur Saint-Just est brutal comme un despote, impérieux; il commande la conviction et l'impose. Il n'a pas dans ses *Fragments* une phrase de trois lignes peut-être, pas une phrase de vingt mots. Une proposition incidente, un temps d'arrêt dans la pensée n'y ont jamais apparu. Avec sa phrase aphoristique, il est aussi dur à son bureau qu'à la tribune, aussi cruel quand il écrit que quand il parle. S'il avait espéré se faire comprendre, il eût sans nul doute repoussé ces mots parasites dont notre langue impose les longueurs gênantes à l'orateur, à l'écrivain. Le laconisme chéri de Sparte l'attire et le séduit; il voudrait le transporter dans notre langue. Volontairement, il pelotonne et rassemble sa pensée dans le moindre espace possible, comme un lutteur qui va recevoir ou attaquer son adversaire. Il veut que chaque phrase porte coup. Dans le courant de cette étude sur les *Fragments*, nous le montrerons si préoccupé, si jaloux de cette concision, qu'il prescrit d'enseigner aux enfants le laconisme du langage, l'amour du silence et le mépris des rhéteurs.

Le conventionnel Courtois, dans son rapport sur les papiers trouvés chez Robespierre, appelle Saint-Just « *l'apocalyptique.* » Il en est qui croiront que Courtois pensait peut-être à la Bête de l'Apocalyse; ceux-là sont

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les gens de trop d'esprit. Nous estimons, nous, que Courtois croyait que Saint-Just était inintelligible comme un passage de la nuageuse prophétie de Saint-Jean.

Cette affectation de la sobriété dans les mots, nous l'avions vu naître et se développer dans *l'Esprit de la Révolution*. Dans les *Fragments*, à moins d'inventer des signes représentatifs de toute une idée, il n'est plus possible d'aller plus loin en fait de concision. Les exemples ne nous manqueront point : nous n'interpréterons pas; nous citerons. Pour prouver que Saint-Just a fait du communisme, du socialisme si l'on veut, il ne suffirait pas de scruter son cœur et ses reins, de déduire, de discuter; il faut quelque chose de plus : aller au-devant des négations par des extraits authentiques et complets de son livre. Ces extraits auront le double avantage de le faire apparaître à la fois comme écrivain et comme réformateur.

Ainsi que nous l'avons dit pour l'*Esprit de la Révolution*, les *Institutions* ne sont point un livre fait d'un seul coup et sous une seule inspiration. C'est une série de pensées écrites au hasard, au jour le jour; c'est presque un agenda, un *memorandum*. Tout ce qu'il recueillait de saillant dans la conversation, dans ses lectures, dans ses méditations, dans les discussions parlementaires, dans son habitude et sa facilité de s'abstraire, Saint-Just le confiait à des lambeaux de papier immédiatement enfermés dans son secrétaire où, plus tard, la Commission des réactionnaires les retrouva, les feuilleta dédaigneusement, les repoussa après en avoir extrait quelques idées, celles qui pouvaient le plus, à ses yeux, compromettre le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mémoire du vaincu de Thermidor. S'ils eussent prévu Babœuf, les commissaires eussent plus soigneusement et plus profondément étudié ce qu'ils regardaient comme des chiffons inutiles.

Evidemment, Saint-Just a écrit quelques-uns de ses fragments pour l'impression. Plusieurs nous apparaissent comme un commencement de livre. D'autres sont des phrases à effet, ce qu'on appelle des mots, et devaient entrer dans des discours ; il les tenait toujours prêts pour de futurs rapports comme il en fit tant. D'autres sont des thèmes à varier pour des improvisations. Il croyait peut-être aussi préparer là des matériaux pour tout un système. Il travaillait pour l'avenir. Ses préoccupations de cet avenir se traduisent clairement dans certaines phrases. Il sait que tout effort pour modifier le milieu social où le novateur est né n'amène pour lui que lutte incessante, misère et tortures, la mort peut-être. Ces sombres idées ne l'abandonnent pas. A différentes reprises, il en livre le secret à son agenda : « Dieu protecteur de l'in-» nocence et de la vérité, » s'écrie-t-il dans un de ces moments d'expansion et de croyance qui forment un si puissant contraste avec l'irréligion et l'insensibilité de ses débuts, « puisque tu m'as conduit parmi quelques per-» vers, c'était sans doute pour les démasquer. » — « Je » n'ai vu que la vérité dans l'univers et je l'ai dite !... » — « Il est des imputations faites par l'esprit hypocrite, » auxquelles l'homme sincère et innocent ne peut répon-» dre. Il est tels hommes traités de dictateurs et d'ambi-» tieux qui dévorent en silence ces outrages. Quel est le » plus puissant de celui qui traite impunément un homme

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» de dictateur, ou de celui qui est traité ainsi?... » C'est à lui-même qu'il pense quand il écrit : « L'esprit est un » sophiste qui conduit les *Vertus* à l'échafaud. » Un peu auparavant, il s'était exhorté à laisser derrière lui toute faiblesse, à proclamer la vérité aperçue par lui le premier. Mais la récompense de ce courage, c'est la mort. Il s'en doute, il le prévoit, il le sait, il en est sûr ; lisez ces phrases amères constatant que son sacrifice est consommé, et ne vous étonnez plus de sa dédaigneuse attitude devant le bourreau : « *Les circonstances ne sont difficiles* » *que pour ceux qui reculent devant le tombeau.* Je l'im- » plore, le tombeau, comme un bienfait de la Providence, » pour n'être plus témoin de l'impunité des forfaits our- » dis contre ma patrie et l'humanité.

» Certes, c'est quitter peu de chose qu'une vie mal- » heureuse, dans laquelle on est condamné à végéter le » complice ou le témoin impuissant du crime...

» Je méprise la poussière qui me compose et qui vous » parle; on pourra la persécuter et faire mourir cette » poussière! mais je défie qu'on m'arrache cette vie indé- » pendante que je me suis donnée dans les siècles et dans » les cieux.... »

A part ce retour sur lui-même, Saint-Just nous a paru peu curieux à étudier dans ses premiers fragments. Il y définit les Institutions, les Mœurs, les Lois, la République, la Révolution. Sa théorie politique, nous la savons d'avance ; nous ne nous en occuperons donc point. C'est l'idée utopiste, utilitaire, socialiste, que surtout nous demandons à son livre. Peu nous importe qu'il se fasse le continuateur de Montesquieu. « Là où on censure les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» ridicules, on est corrompu. Là où on censure les vices, » on est vertueux. Le premier tient de la Monarchie, » l'autre de la République. » — « Il faut peu de lois. Là » où il y en a tant, le peuple est esclave. » — « L'escla- » vage est l'abrogation de sa volonté. »

C'était mal préluder, tomber dans le commun, le connu et les bagatelles de la porte. Qui n'a lu, dans tous les recueils de morale, cet aphorisme banal : « Il y a eu, » dans les gouvernements, plus d'habiles gens que de » gens vertueux en place. »

Par intervalles, un éclair sinistre ouvre la nuée sombre et l'homme se révèle. « Le jour où je me serai con- » vaincu qu'il est impossible de donner au peuple fran- » çais des mœurs douces et énergiques, sensibles et » inexorables pour la tyrannie et la justice, je me poi- » gnarderai. »

Saint-Just va tracer d'un mot toute son histoire : « Un » gouvernement républicain a la vertu pour principe, » sinon la *Terreur*. » Collot-d'Herbois, vertu? Danton, vertu? Marat, vertu? Legendre, vertu? Tallien, vertu? Théroigne, vertu? Robespierre, vertu? Il fallait bien que la vérité fût de l'autre côté du sanglant dilemme posé par leur ami Saint-Just!...

Et quel mépris n'éprouvait-il pas pour tous les misérables avec lesquels il partageait le pouvoir, quand, dans le secret de son cabinet et de son cœur, il s'écriait : « La » Révolution est glacée. Tous les principes sont affaiblis. » *Il ne reste que des bonnets rouges* portés par l'intrigue. » *L'exercice de la Terreur a blasé le crime*, comme les li- » queurs fortes blasent le palais. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Voici un très curieux et très original passage des *Institutions* : « On dit ordinairement : Le citoyen est celui » qui participe aux honneurs, aux dignités ; on se trompe. » Le voici le citoyen : c'est celui qui ne possède pas plus » de biens que les lois ne permettent d'en posséder, celui » qui n'exerce point de magistrature et est indépendant » de la responsabilité de ceux qui gouvernent.

» Quiconque est magistrat, n'est plus du peuple. Il ne » peut entrer dans le peuple aucun pouvoir individuel. Si » les autorités faisaient partie du peuple, elles seraient » plus puissantes que lui. Les autorités ne peuvent affecter » aucun rang dans le peuple. Elles n'ont de rang que » par rapport aux coupables et aux lois. Un citoyen vertueux doit être plus considéré qu'un magistrat.....

» Lorsqu'on parle à un fonctionnaire, on ne doit pas » dire *citoyen* ; ce titre est au-dessus de lui. »

Dans son fragment quatrième, Saint-Just traite des monnaies et d'économie politique. Pas à pas, bien que lentement, nous arrivons au communisme. Voici son point de départ. « *Il faut que tout le monde travaille* et » se respecte. » Si tout le monde travaille, pense-t-il, l'abondance reprendra son cours ; quand Rome perdit le goût du travail, elle perdit sa liberté. Il s'irrite de ce que, sous la République, on recommence à voir des citoyens qui ne travaillent que de trois jours l'un ; la noblesse est bannie, la cour a disparu, et cependant les spectacles présentent le même luxe. Alors il se demande si la République n'existe qu'à la tribune aux harangues et dans la Constitution, et si la Monarchie reste dans l'état civil. Ainsi posée, la question n'était pas difficile à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

résoudre ; aussi Saint-Just n'ose-t-il pas chercher et dégager l'inconnue de son problème.

On pourrait croire que, ce dernier pas fait, il va s'élancer franchement dans la carrière du socialisme. On se tromperait. Tout-à-coup, Saint-Just s'arrête brusquement dans son erreur. Avant d'aller se perdre dans un abîme de folies ou d'enfantillages, il se sent une dernière fois touché par le doigt de la vraie sagesse. Son regard s'illumine d'un pur rayon de vérité. Il va s'occuper de l'état financier de la France et il prélude par cette sentence si profondément juste : « Il s'agit de simplifier le système et » la perception des tributs, en les proportionnant aux » profits des citoyens. Il s'agit d'ôter de la perception la » dureté du fisc. » Et partant de là, il émet des idées d'économie vraiment neuves pour l'époque et remarquables de justesse, de sévérité, de profondeur et de vérité d'appréciation, si justes même et si sévères que nul historien depuis n'a pu ou ne pourra mieux dire. Pour juger et condamner l'invention et la théorie des assignats, il n'y a qu'à copier Saint-Just dans ses remarquables fragments des *Institutions:*

« Je vais essayer de marquer la progression des erreurs » d'économie qui nous sont venues, soit des périls pres- » sants, soit des insinuations étrangères, et quelle a été » leur influence sur les mœurs.

» En 1789, le numéraire se trouva resserré, soit par » la cour qui conspirait, soit par la faute des riches par- » ticuliers qui projetaient leur émigration. Les banques » transportèrent au dehors et le commerce et les valeurs » du crédit français.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» Il se fit dans l'économie une révolution non moins » étonnante que celle qui survint dans le gouvernement : » on y fit moins d'attention. Les monnaies étaient resser- » rées, les denrées le furent aussi ; chacun voulut mettre » à l'abri ce qu'il possédait. Cette défiance et cette avarice » ayant détruit tous les rapports civils, il n'exista plus, » un moment, de société : on ne vit plus de monnaie.

» L'avarice et la défiance, qui avait produit cet isole- » ment de chacun, rapprochèrent ensuite tout le monde, » par une bizarrerie de l'esprit humain. Je veux parler » de cette époque où le papier-monnaie remplaça les » métaux qui avaient disparu.

» Chacun craignant de garder les monnaies nouvelles, » et d'être surpris par un évènement qui les eût annulées, » se pressa de les jeter en circulation. Le commerce prit » tout-à-coup une activité prodigieuse, qui s'accrut en- » core par l'empressement de tous ceux qui avaient été » remboursés, à convertir leurs fonds en magasins.

» Comme le commerce n'avait pris vigueur que par la » défiance et la perte du crédit ; comme on cessa de tirer » de l'étranger et que le change fut tourné contre nous, » l'immense quantité de signes qu'on avait émis, et qui » augmenta tous les jours, ne se mesura plus que contre » les denrées qui se trouvaient sur le territoire. On acca- » para les denrées, on en exporta chez l'étranger pour » des valeurs immenses ; on les consomma ; elles devin- » rent rares, et les monnaies s'accumulèrent, et perdi- » rent de plus en plus.

» Chacun, possédant beaucoup de papier, travailla

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» d'autant moins, et les mœurs s'énervèrent par l'oisi-
» veté. La main-d'œuvre augmenta avec la perte du tra-
» vail. Il y eut en circulation d'autant plus de besoins et
» d'autant moins de choses, qu'on était riche et qu'on
» travaillait peu. Les tributs n'augmentèrent point ; et la
» république, entraînée dans une guerre universelle, fut
» obligée de multiplier les monnaies pour subvenir à
» d'énormes dépenses.

» La vente des domaines nationaux et les tributs étaient
» le seul écoulement des monnaies ; mais il rentrait trente
» millions par mois, et l'on en émettait trois ou quatre
» cents. Ainsi, le signe perdant de son prix de mois en
» mois, les annuités n'étaient point acquittées par des
» capitaux, ni l'économie soulagée par leur extinction ;
» mais les annuités étaient acquittées par la seule rede-
» vance du bien. Alors, l'Etat qui vendait les fonds, ne
» se trouva plus assez riche pour en acheter les produits.
» Celui qui avait acheté de l'Etat un arpent de terre 600
» livres, lui vendit 300 livres son produit, au lieu de
» 30 livres, au pied de cinq pour cent. Cette ingratitude
» envers la patrie, qui avait amené l'Etat à acheter les
» produits plus cher qu'il n'avait vendu les fonds, con-
» traignit d'user de lois pénales.

» L'étranger, de vicissitudes en vicissitudes, nous avait
» conduits à ces extrémités : lui-même il en suggéra le
» remède. La première idée des taxes est venue du de-
» hors, apportée par le baron de Batz : c'était un projet
» de famine. Il est très-généralement reconnu aujour-
» d'hui dans l'Europe, que l'*on comptait sur la famine*
» *pour exciter le courroux populaire, pour détruire la*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» *Convention, et sur la dissolution de la Convention, pour* » *déchirer et démembrer la France.*

» Ouvrez l'histoire, et voyez quel fut partout l'effet des » taxes. Julien l'empereur, ayant taxé les denrées à An- » tioche, y excita une affreuse famine. Pourquoi? non » parce que la loi des taxes était mauvaise, mais parce » que les hommes étaient avares. Et ce qui fait que tout » le monde achète sans frein, lorsque tout est taxé; et ce » qui fait que personne ne veut vendre; et ce qui fait que » l'on vend cher, tout cela dérive de la même avarice et » corruption.

» La circulation des denrées est nécessaire, là où tout » le monde n'a pas de propriété et de matières premières. » *Les denrées ne circulent point là où l'on taxe.* Si vous » taxez, sans que les mœurs soient réformées, l'avarice » s'ensuit. Pour réformer les mœurs, il faut commencer » par contenter le besoin et l'intérêt; il faut donner quel- » ques terres à tout le monde. »

Puis cette admirable étincelle de raison s'éteint, et la nuit se fait pour cet homme étrange, que son éducation première a perdu, qui se souvient trop, qui est sous le joug complet de son maître Mably, qu'égarent les études préférées de son siècle, familières à cette génération presqu'aussi féconde en grands esprits, en fortes intelligences que les siècles d'Auguste et de Louis XIV, mais qu'a rendue si déplorablement inutile, si perverse, si coupable, si misérable l'absence de toute religion, de toute croyance, de tout principe. Après les pages sensées que nous venons d'extraire, voilà ce que Saint-Just nous donne immédiatement à lire : « *Il faut un domaine et des*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» *revenus publics en nature.* — Je défie qu'il n'y ait plus » de malheureux, si l'on ne fait en sorte que chacun ait » des terres. — Rien ne se consomme dans les pays de » grande culture. — Un homme n'est fait *ni pour les mé-* » *tiers*, ni pour l'hôpital, ni pour les hospices; tout cela » est affreux. Il ne peut exister de peuple vertueux et » libre qu'un peuple agriculteur. Un métier s'accorde mal » avec un véritable citoyen. La main de l'homme n'est » faite que pour la terre ou pour les armes. — Il ne faut » ni riche ni pauvre. »

On le voit : en peu de temps, le philosophe et l'homme d'état ont fait d'immenses progrès. On pressentait à peine ces doctrines dans le livre de l'*Esprit de la Révolution et de la Constitution de France.* Saint-Just y déclarait formellement que l'égalité telle que l'entendait Lycurgue n'eût amené, appliquée à la France, que révolte et paresse. « L'inégalité, » y disait-il, « n'offense » point les droits naturels, mais seulement les préten- » tions sociales. » Parfois, on pouvait deviner le novateur, mais il s'indiquait à peine; il tatonnait. Il parlait déjà vaguement du partage des terres et de la répression de l'industrie; mais de là aux affirmations sententieuses et dogmatiques des *Fragments*, il y a loin. Tout le communisme, en effet, est dans cet aphorisme : « Il ne faut » ni riche ni pauvre, » et mieux encore dans cette phrase renfermant tout un code de jacquerie : « *Un malheureux* » *est au-dessus du gouvernement et des puissances de la* » *terre. Il doit leur parler en maître!... Il faut une doc-* » *trine qui* METTE EN PRATIQUE CES PRINCIPES *et assure* » *l'aisance au peuple entier.* Le pain appartient *de droit*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» au peuple. » La guerre civile et ses épouvantements, la guerre sociale et toutes ses horreurs, le pillage et l'incendie, le viol et le massacre, la sanglante conspiration du Babouvisme qui ne connaît qu'un seul mot : Mort ! mort ! et toujours mort ! tout est là. Qu'est-ce donc à côté de cette hideuse sentence que la phrase bénigne du Héros des Deux-Mondes : L'insurrection est le plus saint de tous les devoirs ?

Haine, mépris et mort aux riches ! répète encore cette autre phrase : « *L'opulence est une infamie.* Elle consiste » à nourrir moins d'enfants naturels ou adoptifs qu'on n'a » de mille livres de revenu. »

Puis, tout-à-coup, sans préparation, comme un illuminé qui entrevoit une grande vérité et l'écrit, pour ne pas l'oublier, au milieu de pensées d'un tout autre ordre, Saint-Just s'écrie : « Le dix-huitième siècle doit être » mis au Panthéon. » Oui, au Panthéon du crime, et son nom, que l'histoire y a déjà gravé de sa main inexorable, n'en sortira jamais.

Alors Saint-Just se sent saisi de frayeur à l'aspect de son œuvre. Probablement il entrevoit l'immensité des maux qu'il lègue à l'avenir avec ses coupables enseignements. Il hésite, il doute, il discute avec lui-même. Un bon mouvement s'est peut-être emparé de son âme. Mais la fatalité l'emporte ; la perversité voulons-nous dire. L'orgueil, — Satan s'est bien enorgueilli d'avoir perdu le premier homme et le monde avec lui, — a chassé l'hésitation. Saint-Just s'admire dans sa création. C'est la vérité qu'il a trouvée. « On eût présenté la cigüe à celui » qui eût dit ces choses il y a huit mois, » écrit-il ;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« c'est beaucoup d'être devenu sage par l'expérience du » malheur. Que cet exemple nous apprenne à ne point » maltraiter les hommes sévères qui nous disent la vé- » rité. »

Cherchons donc, avec Saint-Just et dans le livre de Saint-Just, ce qu'il proclame la vérité. Notre œuvre se borne maintenant à une reproduction fidèle et surtout textuelle.

» SIXIÈME FRAGMENT.

» QUELQUES INSTITUTIONS CIVILES ET MORALES.

» I. *Sur l'Education.*

» Les enfants appartiennent à leur mère jusqu'à cinq » ans, si elle les a nourris, et à la République ensuite » jusqu'à la mort. (1).

» La mère qui n'a point nourri son enfant a cessé d'être » mère aux yeux de la Patrie. Elle et son époux doivent » se représenter devant le magistrat pour y répéter leur » engagement, *ou leur union n'a plus d'effets civils.*

» L'enfant, le citoyen, appartiennent à la Patrie. *L'ins-* » *truction commune* est nécessaire. La discipline de l'en- » fance est rigoureuse.

» On élève les enfants dans l'amour du silence et le mé- » pris des rhéteurs. Ils sont formés au laconisme du lan-

(1) Les enfants seront communs, et les parents ne connaissent pas leurs enfants, ni ceux-ci leurs parents. (Platon, *de la République*, livre 5.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» gage. On doit leur interdire les jeux où ils déclament, » et les accoutumer à la vérité simple. Les enfants ne » jouent que des jeux d'orgueil et d'intérêt ; il ne leur faut » que des exercices.

» *Les enfants mâles sont élevés depuis cinq jusqu'à seize* » *ans, par la Patrie.*

» Il y a des écoles pour les enfants depuis cinq ans jus- » qu'à dix. *Elles sont à la campagne.* Il y en a une dans » chaque section et une dans chaque canton.

» Il y a des écoles pour les enfants depuis dix jusqu'à » seize ans. Il y en a une dans chaque section et une dans » chaque canton.

» Les enfants, depuis cinq ans jusqu'à dix, appren- » nent à lire, à écrire, à *nager*.

» On ne peut frapper ni caresser les enfants. *On leur* » *apprend le bien, on les laisse à la nature.*

» Celui qui frappe un enfant est *banni*.

» Les enfants *sont vêtus de toile dans toutes les saisons.* » *Ils couchent sur des nattes et dorment huit heures.*

» Ils sont nourris en *commun* et ne vivent que de ra- » cines, de fruits, de légumes, de laitage, de pain et » d'eau.

» Les instituteurs des enfants, depuis cinq ans jusqu'à » dix, *ne peuvent avoir moins de soixante ans*, et sont élus » par le peuple parmi ceux qui ont obtenu l'écharpe de la » vieillesse.

» L'éducation des enfants depuis dix jusqu'à seize ans » est militaire et *agricole*.

» Ils sont distribués en compagnies de soixante. Six » compagnies forment un bataillon. Les instituteurs nom-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» ment, tous les mois, le chef parmi ceux qui se sont le
» mieux conduits.

» *Les enfants d'un district forment une légion.* Ils s'as-
» semblent, tous les ans, au chef-lieu, le jour de la fête
» de la jeunesse. *Ils y campent et y font tous les exercices*
» *de l'infanterie*, dans des arènes préparées exprès.

» *Ils apprennent aussi les manœuvres de la cavalerie et*
» *toutes les évolutions militaires.*

» *Ils apprennent les langues.*

» *Ils sont distribués aux laboureurs, dans le temps des*
» *moissons.*

» Depuis seize jusqu'à vingt-un ans, ils entrent dans les
» arts et choisissent une profession qu'ils exercent chez
» les laboureurs, *dans les manufactures* (1), ou sur les
» navires.

» Tous les enfants *conserveront le même costume jusqu'à*
» *seize ans*; depuis seize jusqu'à vingt-un ans, ils auront
» *le costume d'ouvrier;* depuis vingt-un jusqu'à vingt-
» cinq, *celui de soldat*, s'ils *ne sont point magistrats.*

» *Ils ne peuvent prendre le costume des arts, qu'après*
» *avoir traversé aux yeux du peuple un fleuve à la nage, le*
» *jour de la fête de la jeunesse.*

» Depuis vingt-un ans jusqu'à vingt-cinq, les citoyens
» non magistrats entreront dans la milice nationale, ma-
» riés ou non.

» Les instituteurs des enfants jusqu'à seize ans, sont
» choisis par les Directoires des districts, et confirmés

(1) Pourquoi faire, puisque l'industrie est bannie?

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» par la commission générale des arts nommée par le » gouvernement.

» Les laboureurs, les manufacturiers, les artisans, les » négociants, sont instituteurs.

» Les jeunes hommes de seize ans sont tenus de rester » chez les instituteurs jusqu'à vingt-un ans, à *peine d'être* » *privés du droit de citoyen pendant leur vie.*

» Il y a, dans chaque district, une commission particu- » lière des arts, qui sera consultée par les instituteurs et » donnera des leçons publiques.

» Les écoles seront dotées d'une partie des biens na- » tionaux...

» Ce serait peut-être une sorte d'instruction propre aux » Français, que des *sociétés* d'enfants, présidées par un » magistrat qui indiquerait les sujets à traiter, et dirige- » rait les discussions, de manière à former le sens, » l'âme, l'esprit et le cœur.

» Les filles sont élevées dans la maison maternelle.

» Dans les jours de fête, une vierge ne peut paraître » en public, après dix ans, sans sa mère, son père ou » son tuteur. »

La haute bouffonnerie se trouve là prodiguée à pleines mains. Tout est là matière à raillerie, la raillerie la seule punition capable de châtier une semblable aberration mentale, la raillerie si facile que nous ne voulons même pas l'écrire.

Le jeune citoyen ayant atteint ses vingt-un ans, Saint-Just s'occupe de ses affections et les codifie par ce curieux règlement :

« Tout homme âgé de vingt-un ans est tenu de décla-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» rer dans le Temple quels sont ses amis. Cette déclara-
» ration doit être renouvelée, tous les ans, pendant le
» mois de ventôse.

» Si un homme quitte un ami, il est tenu d'en expli-
» quer les motifs devant le peuple dans les Temples, sur
» l'appel d'un citoyen ou du plus vieux ; *s'il le refuse, il*
» *est banni.*

» Les amis ne peuvent écrire leurs engagements ; ils
» ne peuvent plaider entre eux.

» Les amis sont placés les uns près des autres dans les
» combats.

» *Ceux qui sont restés unis toute la vie sont renfermés*
» *dans le même tombeau.*

» Les amis porteront le deuil l'un de l'autre.

» Le peuple élira les tuteurs des enfants parmi les amis
» de leur père.

» Si un homme commet un crime, *ses amis sont bannis.*

» *Les amis creusent la tombe, préparent les obsèques l'un*
» *de l'autre ; ils sèment les fleurs avec les enfants sur la*
» *sépulture.*

» *Celui qui dit qu'il ne croit pas à l'amitié ou qui n'a*
» *pas d'amis, est banni.*

» *Un homme convaincu d'ingratitude est banni.* »

Si ce qui précède est comique et désopilant, voici qui devient plus sérieux et n'excitera plus le fou rire, car la morale publique y est quelque peu gravement compromise. Les ombres de Lycurgue et de Platon ont dû se réjouir, quand Saint-Just écrivait son septième fragment qui traite des institutions nuptiales. Le voici en entier :

« *L'homme et la femme qui s'aiment sont époux.* S'ils

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» n'ont point d'enfants, ils peuvent tenir leur engage-
» ment secret; mais si l'épouse devient grosse, ils sont
» tenus de déclarer au magistrat qu'ils sont époux.

» *Nul ne peut troubler l'inclination de son enfant, quelle*
» *que soit sa fortune.*

» *Il* n'y a de communauté qu'entre les époux : ce qu'ils
» apportent, ce qu'ils acquièrent, entre dans la commu-
» nauté. *Ils ne s'unissent point par un contrat, mais par*
» *tendresse*; l'acte de leur union ne constate que leurs
» biens mis en commun sans aucune clause.

» S'ils se séparent, la moitié de la communauté leur
» appartient; ils la partagent également entre eux.

» L'autre moitié appartient aux enfants; *s'il n'y a point*
» *d'enfants, elle appartient au domaine public.*

» Les époux sont tenus de faire annoncer leur divorce,
» trois mois avant, dans le Temple.

» A l'instant, l'officier public fait nommer des tuteurs
» aux enfants. La communauté doit être divisée et les
» partages faits avant le divorce.

» Le peuple nomme, dans les Temples, un tuteur aux
» enfants des époux séparés.

» Tout engagement pris séparément par les époux est
» nul.

» Les dettes de la communauté sont payées sur la por-
» tion des époux, s'ils se séparent. Si l'un des époux
» meurt, les dettes sont payées en commun par les en-
» fants et par celui des époux qui survit.

» *Les époux qui n'ont point eu d'enfants pendant les sept*
» *premières années de leur union, et qui n'en ont point*
» *adopté, sont séparés par la loi et doivent se quitter.* »

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le huitième fragment traite de l'hérédité. Il n'y a là de remarquable que le principe ne permettant la succession que entre les parents directs, ayeuls, père et mère, enfants, frères et sœurs (1); les parents indirects ne se succèdent pas dans l'utopie de Saint-Just; c'est la République qui hérite des citoyens morts sans parents directs. Nous avons, de nos jours, vu reproduire à la tribune l'idée de Saint-Just détruisant, au nom de la liberté, une des plus précieuses et des plus consolantes libertés de l'homme : celle de disposer de son bien en faveur de ceux qu'il aime, en faveur de ceux qui lui sont attachés par les liens de la famille. Plus loin, le législateur Saint-Just corrobore son premier précepte par celui-ci : « Nul ne » peut deshériter ni tester. »

Dans son chapitre *Des Contrats*, Saint-Just rappelle celui où il a traité *des Affections*. Aucun des citoyens de sa république ne peut contracter ni traiter sans la présence de ses amis, ou le contrat est nul; le contrat est encore entaché de nullité, s'il n'est signé par les amis.

(1) Allons, en avant, milord. Après les lois qui doivent proscrire le commerce et la finance, diminuer nos besoins et favoriser la modestie des mœurs, il n'en est pas de plus nécessaires que celles qui règlent l'ordre des successions. Les lois des premiers Romains, à cet égard, étaient admirables; elles ne permettaient pas que le patrimoine d'une famille passât dans une autre comme héritage..... Dans un Etat bien gouverné, le législateur établirait des formalités qui gêneraient la vente et l'aliénation des biens..... Réglez les degrés de parenté qui donneront droit au partage d'une succession vacante; mais ne les étendez pas trop loin, de peur que des espérances trop grandes n'ouvrent chance à la prodigalité et à l'avarice.
(MABLY.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Ce sont les amis qui reçoivent les contrats, et les procès » sont vidés devant les amis des parties constituées en » arbitres. » — « Celui qui perd son procès est privé du » droit de citoyen pendant un an. » Cette dernière règle rappelle d'un peu loin, il est vrai, la coutume madécasse punissant de la peine de mort par le poison le plaideur qui succombe.

Les institutions pénales ne sont pas très sévères chez le peuple fantastique que régirait l'utopie du député de Blérancourt : « Celui qui frappe quelqu'un est puni de » trois mois de détention ; si le sang a coulé, il est banni.

» Celui qui frappe une femme est banni.

» Celui qui a vu frapper un homme, une femme, et » n'a point arrêté celui qui frappait, est puni d'un an de » détention.

» L'ivresse sera punie; celui qui, étant ivre, aura dit » ou commis le mal, sera banni.

» Les meurtriers seront vêtus de noir toute leur vie, » et seront mis à mort s'ils quittent cet habit. »

Il y a dans les *Institutions* tout un fragment consacré à la reconnaissance de l'*Etre-Suprême*, (1) le futur Dieu de Robespierre, et à l'immortalité de l'âme. C'est à ce Dieu de nouvelle origine que le peuple français « voue sa for- » tune et ses enfants. » Nous savions déjà par un passage du poëme d'*Organt* ce que Saint-Just pensait de la divinité. Son Etre-Suprême, c'est Dieu refait par la philoso-

(1) Mably a tout un chapitre intitulé : ***De la nécessité de reconnaître un Etre Suprême;*** un autre traite ***de la nécessité d'un Culte public.***

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

phie du dix-huitième siècle ; sa religion, c'est un souvenir du paganisme de la Grèce, moins la pompe des cérémonies extérieures sévèrement prohibées sous peine de bannissement. Le temple où l'on adore son Etre-Suprême, c'est un pastiche du Parthénon, comme le prêtre qu'il a inventé n'est aussi qu'un souvenir du sacrificateur de l'antiquité. « L'encens fume nuit et jour dans les Temples » publics, et sera entretenu tour-à-tour, pendant vingt-» quatre heures, par des vieillards âgés de soixante ans. » L'hymne à l'Eternel est chantée par le peuple, tous les » matins, dans les Temples. » Les temples de Saint-Just sont ouverts également à tous les cultes, car tous les cultes sont également permis et protégés (1). C'est dans le temple que sont proclamées les lois avec solennité. Tout-à-l'heure, à propos du fragment sur la vieillesse, nous verrons quel rôle immense le temple joue dans la pensée du jeune novateur.

La portion la moins curieuse de ce dixième fragment n'est certes pas celle qui traite des fêtes publiques. D'après Saint-Just, le premier jour de chaque mois est consacré à l'Eternel. « Le premier jour du mois germinal, » la République célébrera la fête de la Divinité, de la » nature et du peuple. — Le premier jour du mois floréal, » la fête de la Divinité, de l'amour et des époux. — Le » premier jour du mois prairial, la fête de la Divinité et

(1) Je dis donc que le Gouvernement doit être intolérant..... Mais une religion nouvelle s'est-elle formée, je dirai alors, avec l'auteur de l'*Esprit des Lois*, qu'il n'est plus temps de la proscrire et qu'il faut la tolérer. (Mably.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» de la victoire. — Le premier jour du mois messidor, la » fête de la Divinité et de l'adoption. — Le premier jour » du mois thermidor, la fête de la Divinité et de la jeu- » nesse. — Le premier jour du mois fructidor, la fête de » la Divinité et du bonheur. — Le premier jour du mois » vendémiaire, la République célébrera dans les Temples » la fête de la Divinité et de la vieillesse. — Le premier » jour du mois brumaire, la fête de la Divinité et de l'âme » immortelle. — Le premier jour du mois frimaire, la » fête de la Divinité et de la sagesse. — Le premier jour » du mois nivôse, la fête de la Divinité et de la patrie. — » Le premier jour du mois pluviôse, la fête de la Divinité » et du travail. — Le premier jour du mois ventôse, la » fête de la Divinité et des amis. — Tous les ans, le pre- » mier floréal, le peuple de chaque commune choisira, » parmi ceux de la commune exclusivement et dans les » Temples, un jeune homme *riche, vertueux et sans* » *difformité*, âgé de vingt-un ans accomplis et de moins » de trente, *qui choisira et épousera une vierge pauvre en* » *mémoire de l'égalité humaine.* »

Une des fêtes nationales est celle où se distribuent des prix d'éloquence et de poésie. « Le prix de poésie ne sera » donné qu'à l'ode et à l'épopée, » c'est-à-dire aux poëtes inspirés seulement par l'amour de la patrie et de sa gloire. Le concours pour le prix d'éloquence n'appellera jamais devant le peuple les rhéteurs, les beaux diseurs, les phraseurs inutiles, car nous savons que dans la République instituée par Saint-Just, « on élève les en- » fants dans l'amour du silence et le mépris des rhé- » teurs. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pour obéir aux volontés du législateur, « le prix » d'éloquence sera donné au laconisme, à celui *qui aura* » *proféré une parole sublime* dans un péril, qui, par » une harangue sage, aura sauvé la patrie, rappelé le » peuple aux mœurs, rallié les soldats. » Saint-Just aurait voulu que tous ses concitoyens se modelassent sur lui.

Voici maintenant une page naïvement fénélonienne. On se croirait à Salente :

» ONZIÈME FRAGMENT.

» DES VIEILLARDS, DES ASSEMBLÉES DANS LES TEMPLES » ET DE LA CENSURE.

» Les hommes qui auront toujours vécu sans reproche, » porteront une écharpe blanche à soixante ans. Ils se » présenteront à cet effet, dans le Temple, le jour de la » fête de la vieillesse, au jugement de leurs concitoyens ; » et, si personne ne les accuse, ils prendront l'écharpe.

» Le respect de la vieillesse est un culte dans notre » patrie. Un homme de l'écharpe blanche ne peut être » condamné qu'à l'exil.

» Les vieillards qui portent l'écharpe blanche doivent » censurer, dans les Temples, la vie privée des fonction- » naires et des jeunes hommes qui ont moins de vingt- » un ans.

» Le plus vieux d'une commune est tenu de se montrer » dans le Temple tous les dix jours, et d'exprimer son » opinion sur la conduite des fonctionnaires.

» Les citoyens s'assemblent dans les Temples pour y

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» examiner la vie privée des fonctionnaires et des jeunes » hommes au-dessous de vingt-un ans, pour y rendre » compte de l'emploi de leur revenu, pour y déclarer » leurs amis. C'est le plus âgé qui préside. On ne peut » discourir longuement; on ne peut déclamer; on doit » déclarer les faits précis, nus, par respect pour le lieu » où l'on est et par respect pour l'égalité.

» Celui qui frapperait ou injurierait quelqu'un dans les » Temples serait puni de mort.

» Ceux qui ne sont pas membres du souverain, se re- » tirent des Temples avant que l'on vote.

» On n'écrit point ce qui se passe dans les Temples.

» Les fonctionnaires accusés dans les Temples par les » vieillards, n'y peuvent parler; mais leur réponse, écrite » par eux-mêmes, est lue avec décence par un de leurs » amis; et, sans discussion, le peuple prononce si le » renvoi devant les tribunaux criminels aura lieu ou non. » S'ils sont convaincus de mauvaise vie, ils sont bannis.

» Tout ce qui tendrait à rendre les mœurs féroces ou » molles, doit être censuré dans les Temples; mais on n'y » doit nommer, ni censurer personne qui ne soit revêtu » de l'autorité, ou qui ne soit âgé de vingt-un ans.

» Les femmes ne peuvent être censurées.

» Celui qui censurerait nominativement quelqu'un hors » les cas prescrits par la loi, serait banni sur la demande » de la personne intéressée devant les tribunaux. »

Le chapitre des funérailles est de la même école. « Il y » a un petit champ donné à chaque famille pour les sé- » pultures. — *Les cimetières sont de riants paysages.* Les » tombes sont couvertes de fleurs semées tous les ans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» par l'enfance. — Les enfants *sans reproche* placent au-
» dessus de la porte de leur maison l'image de leur père
» ou de leur mère. »

Nous disions au début de l'étude sur les *Institutions* que ce livre est le LIVRE, un Coran où tout est traité, réglé, religion, législation, morale, hygiène. C'est ainsi que Saint-Just, obéissant à la pensée qui, sous divers noms, a imposé un carême aux juifs, aux chrétiens, aux mahométans, décide que « nul ne mangera de la chair le » troisième, le sixième, le neuvième jour des décades, » et que « les enfants ne mangeront point de chair *avant* » *seize ans accomplis.* »

« La République honore les arts et le génie, » a écrit Saint-Just, en cela plus intelligent que Babœuf criant anathème sur les arts: « Périssent les arts et les grandes » villes où les arts se développent! »

On n'a point oublié toute l'antipathie inspirée à Saint-Just par le commerce (1) et « les métiers; » aussi le voyons-nous vouloir faire tourner toutes les forces de la Nation au profit de l'agriculture et de son développement. « Tout propriétaire, » dit-il, « qui n'est point magistrat, » qui a plus de vingt-cinq ans, *est tenu de cultiver la terre* » *jusqu'à cinquante ans.* » Une de ses prescriptions a un aspect bizarre, inattendu; c'est celle par laquelle il impose à chaque propriétaire l'obligation « sous peine d'être

(1) Sans reprocher au commerce les besoins sans nombre qu'il nous donne et les superfluités qu'il nous rend nécessaires, n'est-il pas vrai, n'étant entrepris que par cupidité, que son esprit est essentiellement contraire à l'esprit de tous les gouvernements. (MABLY.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» privé du droit de citoyen pendant l'année, *d'élever* » *quatre moutons* en raison de chaque arpent de terre » qu'il possède. » Nous croyons voir là une bonne pensée peut-être : celle de délivrer la France du tribut énorme payé par elle à l'étranger pour les laines et la viande que sa pénurie de bestiaux la forçait alors à aller chercher au loin et au prix de tant de sacrifices.

Dans la république nouvelle, « il n'y a point de domes- » tique ; celui qui travaille pour un citoyen est de sa » famille et mange avec lui. » C'est la famille des patriarches où l'esclavage cependant régnait avec ses impitoyables duretés, et la famille du moyen-âge qui créa le servage, que Saint-Just veut refaire. — Tout citoyen doit rendre compte, tous les ans, dans les temples, de l'emploi de sa fortune.

Voici, suivant Saint-Just, quelles doivent être les mœurs de l'armée :

« C'est un devoir pour tous les Français de venger ceux » qui sont morts avant eux dans la guerre contre la ty- » rannie. Si ce principe peut devenir l'esprit public, la » République sera guerrière et indomptable.

» Les garnisons françaises ne peuvent recevoir d'au- » tres capitulations que de retourner dans leur patrie, et » doivent périr plutôt que de se rendre prisonnières.

» Un militaire ne peut jamais rentrer dans le lieu où il » est né, s'il a quitté son rang dans un combat, s'il a » perdu son arme, s'il a déserté, s'il a violé la disci- » pline, s'il a murmuré des fatigues. Le père qui em- » brasserait son fils après sa lâcheté, ne pourrait point » porter l'écharpe de la vieillesse.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» Un soldat, près duquel un autre soldat a été frappé » d'une arme blanche, est deshonoré, s'il revient du » combat sans l'arme de celui qui a frappé son frère.

» Un général en chef, blessé dans une bataille par une » arme blanche, s'il ne l'a pas été en ralliant une troupe » enfoncée, est destitué.

» Le militaire qui insulte son chef ou lui désobéit, le » chef qui insulte ou frappe son subordonné, sont punis » de mort.

» Un militaire qui vole ou commet une violence sur le » territoire français, est chassé de l'armée; il est puni de » mort si c'est en pays ennemi.

» Nul ne peut quitter l'armée qu'à la fin de la guerre.

» Les camps sont interdits aux femmes sous peine de » mort.

» *Un soldat a le droit de porter une étoile d'or sur son* » *vêtement*, à l'endroit où il a reçu des blessures; les » étoiles lui seront données par la Patrie. S'il est mutilé » ou s'il a été blessé au visage, *il porte l'étoile sur le* » *cœur*.

» Les noms des victoires seront inscrits au Panthéon, » avec les traits de courage qui les auront signalées.

» Il sera déposé dans le Panthéon des livres où seront » également inscrits les noms de tous ceux de la généra- » tion présente qui ont concouru à la révolution, et qui » auront souffert ou seront morts pour elle.

» On ne fera l'éloge des généraux qu'à la fin de la » guerre.

» Il faut entretenir, en temps de paix, huit cent mille

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» hommes (1) répartis dans toutes les places, et établir un » système de mutations et de vicissitudes de garnisons, » pour empêcher que l'esprit de paresse ne s'introduise » dans l'armée et pour que la République française soit » redoutée de tous les gouvernements. »

C'est sans doute au moment d'accuser le prussien Anacharsis Clootz, les barons-banquiers allemands Frey, l'espagnol Guzman, que Saint-Just a écrit ces préceptes :

« Aucun étranger ne peut être employé dans le gou- » vernement, sous quelque rapport et quelque prétexte » que ce soit. Aucun étranger ne peut posséder d'emploi » à la solde de l'Etat, s'il n'a été revêtu d'une magistra- » ture à la nomination du peuple. (2). »

On comprend pourquoi nous aimons mieux citer que discuter. C'est moins notre pensée que celle de l'homme livré par nous à l'étude et à l'attention de nos lecteurs, qu'il nous importe de faire connaître ici. Nous nous en rapportons d'ailleurs au bon sens, à la raison publique qui, dans ces écrits, démêleront facilement le bon et le mauvais, l'erreur et la vérité, l'aberration philosophique et l'aspiration vers une perfection d'idéalité. Aussi nous a-t-il paru suffisant de citer parfois textuellement, parfois d'analyser les textes. Comment, en effet, commenter une pareille phrase ? « Il faut faire peur à ceux qui gouver- » nent. *Il ne faut jamais faire peur au peuple....* »

(1) V. chap. 18. de Machiavel : *De l'importance d'une milice nationale.*

(2) V. chap. 74 de la *République* de Machiavel : *Qu'il est dangereux de se fier à des exilés.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Et celle-ci : « *Il faut dans toute révolution un dictateur* » (1) *pour sauver l'Etat par la force*, ou des censeurs » pour le sauver par la *vertu*. »

Partant de ce dilemme et semblant répugner à l'emploi du salut par la dictature, la dictature cependant son moyen de prédilection et de tempérament, Saint-Just explique longuement son idée de censure. « Il faut, » dit-il dans son seizième fragment, « des magistrats pour don- » ner l'exemple des mœurs. » Dans son esprit, le peuple a tort de ne donner de mandat que pour exercer l'autorité; il devrait créer « *six millions de magistrats* » pour prêcher et donner l'exemple de toutes les vertus. Dans chaque district, dans chaque armée, il devrait être établi un censeur (2) des fonctionnaires publics, dont la mission serait d'entourer de l'attention la plus sévère « tous » ceux qui sont employés dans le gouvernement. Cette » censure est exercée sur le gouvernement, et ne peut » l'être sur le peuple!

» Les censeurs ne peuvent exercer aucun acte d'auto- » rité; ils ne rendent point de jugements et ne connais- » sent point de ceux qui sont rendus; ils ne peuvent dé- » cerner des mandats d'arrêt.

» Les censeurs accusent devant les tribunaux les fonc-

(1) V. chap. 22 de Machiavel : *De la Dictature.*

(2) Les citoyens préposés à la garde du pays ne peuvent être revêtus d'une autorité plus utile, plus nécessaire même que celle que leur donne le pouvoir d'accuser devant le peuple, devant un conseil, un magistrat, ou quiconque ose porter atteinte à la Constitution.

(Machiavel, *La République*, chap. 7.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» donnaires conspirateurs ou dilapidateurs; ceux qui ont
» opprimé des citoyens; ceux qui n'exécutent point, dans
» les délais fixés, les mesures de gouvernement et de
» salut public; tous les agents enfin qui prévariquent, de
» quelque manière que ce soit.

» Les censeurs des armées ne peuvent connaître des
» opérations militaires, ni du moral de la guerre. Ils sur-
» veillent la discipline, les officiers, les généraux, l'ad-
» ministration.

» Il est interdit aux censeurs de parler en public. La
» modestie et l'austérité sont leurs vertus. Ils sont inflexi-
» bles. Ils appellent les fonctionnaires pour leur deman-
» der compte de leur conduite; ils dénoncent tout abus
» et toute injustice dans le gouvernement; ils ne peuvent
» rien atténuer ni pardonner.

» Les censeurs ne peuvent suivre les procédures. Les
» poursuites sont faites, sur leurs dénonciations, par les
» accusateurs publics près les tribunaux.

» Les censeurs convaincus de faiblesse sont destitués.
» Ceux qui ont épargné sciemment un fonctionnaire cou-
» pable d'avoir abusé du pouvoir, sont punis. Ils peuvent
» être accusés par tous les citoyens.

» L'indemnité des censeurs est portée à 6,000 francs.

» Il n'y a point de censeur dans le séjour du Corps lé-
« gislatif.

» Le droit d'accuser les députés est un droit du peuple
» et des citoyens : il n'appartient pas aux censeurs. Les
» dénonciations contre les députés sont portées au Corps
» législatif.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» Les accusations contre les censeurs sont portées de-
» vant le Corps législatif. »

Ce n'est pas tout que cette police immense et officielle. Plus loin, il édicte que « tout citoyen, *quel que soit son âge* » *et son sexe*, qui n'exerce aucune fonction publique, a le » droit d'accuser devant les tribunaux criminels un homme » revêtu d'autorité, qui s'est rendu coupable envers lui » d'un acte arbitraire.

» Les parties doivent s'expliquer en présence l'une de » l'autre.

» Si l'homme revêtu d'autorité est convaincu, le ban-
» nissement est prononcé contre lui, et la mort s'il rentre » sur le territoire.

» Si les tribunaux criminels refusent d'entendre le ci-
» toyen qui intentera plainte, il formera sa plainte dans » le Temple, devant le peuple, le jour de la fête de l'Etre-
» Suprême ; et, si la cause n'est point jugée trente jours » après, le tribunal est puni par la loi. »

C'est là ce que Saint-Just appelle DES GARANTIES.

On vient de voir comment il consacre les garanties des particuliers et de leurs droits. Voici maintenant comment il pose les garanties des peuples, en s'emparant de la pensée de Lafayette, en la dépassant et la commentant :

« L'insurrection est *le droit exclusif du peuple et du* » *citoyen*. Tout étranger, tout homme revêtu de fonctions » publiques, s'il la propose, *est hors la loi et doit être tué* » *sur l'heure*, comme usurpateur de la souveraineté et » comme intéressé aux troubles pour faire le mal ou » pour s'élever. »

Ce n'était point encore assez. L'insurrection « le plus

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» saint des devoirs » va être déclarée d'utilité publique : « Les insurrections qui ont lieu sous le Despotisme sont » toujours salutaires. » Mais voici la restriction : « Celles » qui éclatent dans un Etat libre sont dangereuses *quel-* » *quefois* pour la liberté même. Les révoltes font aux » Etats libres des plaies longues et douloureuses qui sai- » gnent tout un peuple. » Il est fâcheux seulement que Saint-Just ait oublié, dans son fragment sur *les Garanties*, de définir ce qu'il entend par Despotisme et par Etat libre. C'est là une lacune regrettable et qui laisse la place à une extension immense d'interprétation pleine de périls. « Notre ennemi, c'est notre maître », a dit Lafontaine. Notre maître, c'est le gouvernement; donc tout gouvernement, c'est l'ennemi, s'écriera le factieux qui, « *intéressé aux troubles pour faire le mal ou s'élever*, » continuera le syllogisme attrayant par la facilité de conclusion et par l'ambiguité des termes. Où se trouve, pour l'ambitieux, la différence entre Despotisme et Etat libre? Où commencent-ils? Où finissent-ils? Qui les fait reconnaître? Ceux-ci prétendront avec une apparence de raison que la Liberté c'était l'état de la France sous Louis XVI, et que le Despotisme c'était l'abominable situation de la nation courbant la tête sous le joug impitoyable et sanglant de la Convention et de Saint-Just; qui donc les convaincra d'erreur? Ceux-là s'empareront de la version contraire, traiteront le roi martyr de despote, et chanteront les douceurs de l'indépendance assurée par la Terreur et le Robespierrisme; est-ce nous qu'il faudra appeler en témoignage, et à qui l'on devra remettre le soin de les juger?

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Saint-Just nous dit bien, ce qui pourrait tirer d'embarras les plaideurs, qu'il « *faut faire une instruction* sur » les mœurs, *sur l'application du Pouvoir*, *sur les devoirs* » *et les droits réciproques et respectifs*, sur le génie et *le* » *but de la Révolution*, *sur les idées qui constituent le* » *bonheur d'un peuple libre*. » Qui osera écrire cette instruction qui n'est autre que ce qu'en politique on appelle une Constitution? Est-il possible surtout de l'écrire? C'était le cas, ou jamais, de l'essayer, au moins pour Saint-Just, puisqu'il en proclamait la nécessité impérieuse. Mais, dans ses *Fragments sur les Institutions républicaines*, nous n'avons rien trouvé qui ressemblât à une Constitution sérieuse. Nous les avons foncièrement étudiés, disséqués, passés à l'alambic de la discussion même bienveillante, car nous avons fait la part de l'éloge, et de cette étude il n'est sorti que des lambeaux informes d'informes pensées, des phrases sans suite, sans ensemble, sans connexité nécessaire. S'il proclame d'ailleurs la nécessité d'une « Instruction », c'est qu'il ne l'a point écrite. S'il ne l'a point écrite, c'est que l'impossibilité lui a brisé la plume entre les doigts, quand il dictait au milieu du silence et de l'isolement du cabinet; c'est que l'impossibilité lui a séché la parole dans le gosier, quand il parlait au milieu des enthousiasmes et des excitations de la tribune.

Donc, il n'y a pas de conclusion à son livre, à son travail, à son système, à son idée de prédilection. Car on ne peut appeler conclusion le projet de Constitution qu'il fut chargé de rédiger, qui fut soumis plus tard à la discussion publique, que la Convention amenda, sous-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

amenda, sur-amenda, et qui enfin, adoptée avec des modifications sans nombre, est connue dans l'histoire des aberrations politiques sous le nom de Constitution de 1793 ou de Robespierre. C'est si peu une conclusion logique que le disciple et le continuateur de Saint-Just, l'horrible Babœuf, en cent endroits de ses proclamations, la déclare très imparfaite, s'en sert seulement comme d'un prétexte, comme d'un drapeau menteur destiné à rassurer la bourgeoisie effrayée, et se réserve de l'*améliorer* plus tard, en cas de succès, et l'on sait ce que devait être, ce qu'aurait été l'amélioration entre les mains de ce brigand de la philosophie.

Maintenant que nous sommes arrivé au terme de ce travail de dissection, est-il bien nécessaire de dire ce que Saint-Just pense du Commerce et des Colonies? Il n'y a rien là de curieux que deux exemples de la manière libérale dont il entend la liberté.

« *Nul ne peut*, » édicte-t-il dans son dix-neuvième fragment, « acquérir de terres, former de banques, ni » entretenir de vaisseaux à l'étranger. (1) »

Plus loin, il ordonne que « l'Etat fera acheter les nè- » gres sur les côtes d'Afrique, pour être transplantés » dans les colonies; *ils seront libres à l'instant même*; il » leur sera donné trois arpents de terre et les outils né-

(1) Si les lois ne doivent pas permettre qu'il se fasse au dedans de grandes fortunes, quelles précautions ne doivent-elles pas prendre pour que les citoyens n'aillent au dehors amasser des richesses qu'ils rapporteraient dans leur patrie et qui dérangeraient nécessairement l'harmonie du gouvernement le plus sage. (MABLY.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» cessaires à leur culture. » *Ils seront libres*, ces malheureux !... Oui, de se désoler sur la terre étrangère, d'y périr de la maladie du pays ! Et s'ils préféraient *être libres*, aller vivre dans la patrie aimée, y exercer *la liberté* à leur manière, *la liberté* de l'immensité, *la liberté* de la chasse, *la liberté* du combat, *la liberté* d'aimer, *la liberté* de leur civilisation à eux ! C'est bien de cela qu'il s'agit pour ces libéraux de la théorie, de la scienee, de la politique !

Finissons par une dernière citation empruntée au vingtième fragment qui traite du Domaine Public; il se compose, d'après l'auteur, « des impôts, des « *successions* » *attribuées à la République*, et des biens nationaux. »

Dans la République selon Saint-Just, l'impôt n'a pas cette physionomie complexe, ces dénominations multiples (1) qu'il affecte dans nos sociétés imparfaites. Il n'a qu'un nom : « L'impôt. » Il n'a qu'une forme : « L'obligation » civile pour chaque citoyen, âgé de vingt-et-un ans, de » remettre à un officier public, tous les ans, *le dixième* » *de son revenu et le quinzième du produit de son industrie.* » Comme sanction morale et pénale, « le tableau des paie- » ments sera imprimé et affiché toute l'année. » C'est vraiment d'une simplicité merveilleuse et bien faite pour débarrasser la nation de l'innombrable cohorte de ces

(1) Remarquez que l'imposition directe sur les terres avertit sans cesse le gouvernement et les citoyens de leurs besoins mutuels. Au contraire l'imposition indirecte laisse aux magistrats mille prétextes et mille moyens artificieux pour satisfaire leurs passions et tromper les peuples. (MABLY.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

collecteurs de toute sorte, de tout habit et de toute appellation.

Quant au domaine public, il est établi « pour réparer » l'infortune (1) des membres du corps social et pour soula- » ger le peuple du poids des tributs dans les temps diffi- » ciles. La vertu, les bienfaits et le malheur donnent des » droits à une indemnité sur le domaine public. La Ré- » publique indemnise les soldats mutilés, les vieillards » qui ont porté les armes dans leur enfance, *ceux qui ont* » *nourri leur père et leur mère*, ceux qui ont adopté des » enfants, ceux qui ont plus de quatre enfants du même lit; » *les époux vieux qui ne sont point séparés*; les orphelins, » les enfants abandonnés; *les grands hommes; ceux qui se* » *sont sacrifiés pour l'amitié*; ceux qui ont perdu des » troupeaux; ceux qui ont été incendiés; ceux dont les » biens ont été détruits par la guerre, par les orages, » par les intempéries des saisons. »

Enfin, Saint-Just veut que le domaine public « *fasse* » *des avances aux jeunes époux et s'afferme à ceux qui* » *n'ont point de terres.* »

Tel est le livre des *Fragments* où Saint-Just a plus fait que deviner le socialisme, où l'on peut dire qu'il a été vraiment socialiste, où il a déposé tous les germes de cette science que le Babouvisme recevra de ses mains sinon complète, au moins fort avancée. L'utopie est va-

(1) Ailleurs, l'Etat appauvrit les citoyens; ici, il vient au secours de ceux qui ont souffert une perte; il aide un citoyen à rétablir sa maison incendiée; il dédommage le cultivateur dont une grêle, ou quelque accident, a trompé les espérances. (MABLY.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gue encore, ou plutôt mal définie, mal rédigée; mais il ne faut pas que les partisans de Saint-Just lui fassent un mérite de cette indécision. Qui sait si tous les fragments ont été retrouvés, si une main amie n'a pas fait disparaître ce qui eût été par trop compromettant? Qu'eût ajouté le maître, s'il eût vécu, si le temps ne lui eût fait défaut? Il était en si bon chemin! Qu'ont modifié et défiguré les sectaires?

Ainsi déjà Saint-Just a porté des coups terribles à la propriété. C'est lui qui le premier veut qu'on donne des terres à tout le monde et pense à détruire le paupérisme par la distribution des biens nationaux aux indigents. Dans son rapport du 26 février 1794, sa pensée passera dans sa politique, quand il proposera d'abolir la mendicité en distribuant les biens nationaux, à l'aide desquels on composerait à chaque pauvre un petit patrimoine. Il faut dire qu'à ses derniers moments, sa pensée allait peut-être se modifier; car, si dans son livre de 1793 il penchait pour le partage des terres (1), après sa mort on trouva dans la poche de son habit un agenda plein de notes, au milieu desquelles on lisait : « Ne pas admettre le par-» tage des terres, mais le partage des fermages. » C'eût été là sans doute une de ses premières lois, s'il eût réussi dans la lutte suprême du 9 Thermidor. Mais sérieusement, où se trouve la différence si radicale entre s'emparer du fonds qui est une propriété digne de respect, et s'emparer du revenu? Celui-ci ne forme-t-il pas une propriété tout aussi sacrée que la première? Dans un cas comme

(1) C'est la loi agraire prêchée par Mably dans toutes ses pages.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans l'autre, n'est-ce pas le vol à main armée? Que les amis de Saint-Just protestent en son honneur, qu'ils veuillent bien avouer l'assassinat et qu'ils méconnaissent et renient la déprédation et le brigandage; nous le concevons; mais les textes sont là avec leur effrayante nudité, avec leur écrasante brutalité.

Ainsi encore Saint-Just n'est qu'un socialiste, quand il veut des revenus publics en nature. On aura beau dire que chez certains peuples l'impôt ne s'est payé qu'en productions du sol. C'était là de la barbarie. Depuis lors, la civilisation a marché; la vraie science sociale a fait d'immenses progrès. Saint-Just savait assez d'économie politique pour ne pas ignorer que c'était là l'enfance de la société humaine. S'il rétrograde, c'est systématiquement, c'est avec connaissance de cause.

Ainsi encore Saint-Just n'est qu'un socialiste, quand il proclame l'obligation du travail pour tous. C'est le droit au travail de 1848 sous une autre formule.

Ainsi Saint-Just n'est qu'un socialiste, quand il veut que chaque citoyen majeur paie à l'Etat la dîme de son revenu et le quinzième du produit de son industrie. C'est là l'impôt progressif demandé de nos jours, encore sous une autre formule peut-être, mais dans le même ordre d'idées.

Mais Saint-Just n'est qu'un socialiste, quand, avant tous les socialistes, il rêve une république universelle, quand il souhaite une association de tous les peuples, quand il regrette qu'il y ait des peuples séparés par des limites polttiqnes.

Saint-Just n'est qu'un socialiste, quand il veut l'éduca-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tion de tous les enfants en commun, quand il les arrache à leur mère pour les donner à la Patrie.

Ainsi encore Saint-Just n'est qu'un socialiste, quand il fait passer tous les citoyens d'une nation sous l'avilissant niveau de l'Egalité absolue.

Sa république, c'est donc le socialisme le plus radical; on ne peut s'y méprendre, et son socialisme s'asseoit sur la Terreur. Il l'avoue tout haut, avec complaisance, avec orgueil même dans cette horrible phrase qu'on ne peut trop répéter pour qu'on sache bien ce que veulent en définitive tous ces novateurs, soit qu'ils parlent avec franchise, soit que l'hypocrisie rende prudentes et doucereuses leurs langues et leurs plumes : « *Un gouvernement » républicain a la vertu pour principe*, SINON LA TERREUR. » (*Fragments*, page 44.) Qu'a dit de plus Babœuf quand, en cent endroits de ses proclamations détrempées de sang et de boue, il a écrit le mot : MORT! MORT! Notez que Saint-Just qui disait : « La pitié est un signe de trahison, » et ce qui constitue la République, c'est la destruction » de tout ce qui lui est contraire, » n'a pas tout dit encore; car avec Machiavel il pensait qu'il ne fallait livrer que la moitié de sa pensée. Dans un jour d'intimité confiante, il s'écriait au milieu de ses admirateurs et de ses seydes : « Le caractère des conjurations *est le déguisement. On se-* » *rait imprudent d'annoncer ses desseins* et son crime. *Il* » *ne faut donc pas s'attacher à la surface des discours*, » *mais juger les hommes par ce que la probité conseille...* » O probité! Où se serait donc arrêté cet homme dans son socialisme, s'il eût vécu? Danton, dans un accès de colère dédaigneuse, appelait Saint-Just un écolier! Quel éco-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lier! Robespierre était bien plus dans le vrai quand il disait de son jeune ami : « Il est taciturne et observateur ; » mais j'ai remarqué qu'il a beaucoup de ressemblance » avec Charles IX. »

Un autre point de ressemblance avec les socialistes et qui suffirait à convaincre Saint-Just, c'est l'affectation avec laquelle il emploie le mot *Bonheur*. « La révolution » doit s'arrêter à la perfection du *bonheur* et de la liberté » par les lois. » Plus tard, nous l'entendrons lire à la Convention un discours sur le *bonheur* à donner au peuple. Il précédait ainsi Babœuf qui n'a que le mot *Bonheur Commun* à la bouche; il parle *bonheur* quand il allume la torche qui va incendier tout Paris ; il parle *bonheur*, tout en aiguisant le poignard qui va boire le sang du *Million doré!*

Vraiment, n'est-ce pas un temps précieux que nous perdons là en dissertations inutiles, en preuves superflues? Saint-Just socialiste se démontre par lui-même. Il suffit de le citer pour prouver. Son crime est matériel, et les éléments de sa condamnation, nous ne les puiserons pas seulement dans le livre des *Fragments* ; ses prochains discours nous en fourniront au-delà des nécessités de la démonstration ; puis de la théorie, son socialisme passera dans les faits à Strasbourg.

Ce qui pour nous résulte de clair et de sérieux de l'étude de ce livre, ce qui se prouve par quelques extraits de Platon, de Machiavel, de Mably, de Montesquieu, courtes notes qui auraient pu se multiplier à l'infini, c'est que Saint-Just, dans ses *Fragments*, s'est singulièrement trompé s'il a cru y déposer sa personnalité, ses idées, les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

marquer au coin de son originalité. Sa philosophie, comme sa politique d'ailleurs, n'est qu'une réminiscence. Pour celle-ci, il a trop bien lu et appris les histoires de la Grèce et de Sparte; il n'y a trouvé qu'un essai de république. Pour celle-là, ses philosophes de prédilection ont déteint sur lui. Sans qu'il s'en doutât, le livre de Brissot, les livres et les journaux de Marat ont encore exercé sur lui une influence incontestable. De ses souvenirs, de ses lectures, des débats de la presse qui vient de recueillir et publier mille et mille projets de Constitutions plus ou moins réalisables, plus ou moins incohérentes, absurdes, et par bonheur bientôt oubliées si ce n'est par lui, il s'est construit un système de pièces et de morceaux. Son édifice, par malheur, ne s'est point immédiatement écroulé, comme il le méritait. Ses idées lui ont survécu, grâce à la forme dont il les a revêtues, la forme sentencieuse, facile à retenir, impérieuse à force de dureté et de concision.

Quant à tomber en admiration, comme le philologue Nodier, devant ce si beau langage, nous ne pouvons y consentir sans réserves. Sous la netteté apparente d'une phrase serrée, se cachent souvent le vague et l'indécision, parfois l'absence de la pensée. L'expression est souvent incorrecte ou mal appliquée. Il est vrai que chaque science a sa néologie; mais pour être acceptables et passer dans la langue d'une nation, la langue non pas d'un moment et d'un jour, les mots nouveaux ont besoin de faire preuve de clarté et d'exactitude. Ainsi que veut dire *Vertu* dans le langage et les livres de Saint-Just? Il parle de *Terreur*; que veut dire *Terreur?* Ce mot ne signifie

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pas pour nous ce qu'il a signifié pour lui. Pour lui, c'est la force morale et gouvernementale, c'est l'équivalent de mesures révolutionnaires extra-légales, violentes, et que justifie la nécessité d'un moment. Pourquoi cette expression a-t-elle changé de sens pour nous et signifie-t-elle système, oppression continue, épouvante et massacres, sang et exil? Ce n'est pas seulement l'usage qui consacre un mot, une expression; c'est la nature des faits qu'ils sont appelés à représenter. Saint-Just s'est donc trompé, quand notre siècle a raison. Ce dernier a donné au mot sa seule acception vraie et possible, l'acception qui peint et rappelle un ordre de faits, tandis que le premier se trompait quand, avec le même mot, il pensait rendre sensible une idée à inaugurer. Son idée était fausse, son mot s'en est ressenti; tandis que les faits étant acquis à l'histoire, nous peignons justement leur horreur avec le même terme cette fois recueilli par la langue nationale et devenu impérissable comme elle.

Il en est arrivé peut-être même un excès d'indignation et de punition pour Saint-Just. Ne comprenant pas comme lui le mot *Terreur* qu'il employait, on a peut-être exagéré en mal son idée. Beaucoup ont cru qu'il tuait par système, par conviction, par cruauté, par amour du sang, comme une bête fauve, tandis qu'il tuait par nécessité, parce qu'on lui résistait, parce qu'il voulait arriver vite, comme un voyageur qui abat les branchages lui barrant le chemin. A la page 73 du livre des *Fragments des Institutions*, Saint-Just a pris la peine d'expliquer en ces termes son système de *Terreur* : « Il faut », dit-il, « que » la République française soit *redoutée* de tous les gouver-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» nements. » Là est la vérité de sa pensée. Pour se faire redouter, la République n'égorgera pas les gouvernements ; mais par sa grandeur, sa tenacité, son inébranlable fermeté, ses efforts, ses armées, elle se fera craindre ; c'est la *Terreur* appliquée à la politique étrangère.

Certes, nous sommes loin d'excuser Saint-Just. Ce que nous disons ici ne tend qu'à démontrer toutes les fautes, les incorrections, les inexactitudes, les erreurs de ce style si complaisamment admiré par Nodier. Chaque page est ainsi marquée par un non-sens.

Maintenant, est-ce insuffisance, est-ce mauvaise foi ? Ne savait-il pas s'exprimer de manière à se faire comprendre ? Voulait-il dissimuler et déguiser sa pensée, de peur d'effrayer ? Faut-il accuser là un travers du siècle dont la littérature corrompue avait à la longue créé une langue fautive, dont la philosophie avait perverti les esprits et le dictionnaire ? Peut-être toutes ces causes sont-elles vraies à la fois.

Hâtons-nous maintenant de quitter les livres et la pensée, pour aborder le domaine de l'action et du drame.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

VI.

Le temps des épisodes a fini pour nous, heureusement. Nous n'aurons plus à nous arrêter, à étudier la pensée de Saint-Just dans les livres où tout n'a point été dit par lui, nous le savons. A partir de ce moment, les faits vont, comme lui et pour lui, marcher à pas de géants. Cet homme va grandir, s'élever si haut comme puissance et domination que l'œil s'en étonne et peut à peine le suivre, jusqu'à ce qu'il s'affaisse plus vite encore qu'il a vite grandi, jusqu'à ce qu'il tombe aussi bas qu'il était immense tout-à-l'heure.

... Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus.

Au commencement de 1793, trois hommes, enveloppés de longs manteaux et se cachant soigneusement le visage, entraient mystérieusement dans la sombre allée d'une maison habitée par la fameuse pythonisse Mlle Lenormant. C'étaient Robespierre, Saint-Just et un autre conventionnel dont nous avons oublié le nom. Dans un

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

jour de gaîté et comme par partie de plaisir, ces trois hommes avaient trouvé spirituel de consulter l'oracle à la mode déjà et de se faire tirer leur horoscope. Que leur dit la sybille? Que leur apprit-elle? Ouvrit-elle pour eux l'abîme de l'inconnu? Put-elle leur prédire le sort à eux réservé par un avenir si prochain et si tragique? Qui sait ce qui se passa là? Du reste, l'inflexible Saint-Just qui écrivait : « Je marcherais volontiers au milieu des bour-» reaux, les pieds dans le sang et dans les larmes; » (1) Saint-Just qui s'écriait : « *Je l'implore, le tombeau*, » comme un bienfait de la Providence, pour n'être plus » témoin de l'impunité des forfaits ourdis contre ma » patrie et l'humanité; certes, *c'est quitter peu de choses* » qu'une vie malheureuse dans laquelle on est condamné » à végéter le complice ou le témoin impuissant du » crime; » (2) Saint-Just qui s'était familiarisé depuis 1791 avec la pensée de sa mort prochaine, avec un pressentiment qui ne le quittait pas, qu'on voit poindre en dix endroits de son livre *des Fragments*; Saint-Just, si la prophétesse lui annonça sa brillante carrière et sa fin précoce, dut sourire à l'idée de ce qu'il appela sans doute sa gloire, de ce qu'il appela sans doute son martyre.

Nous l'avons laissé s'occupant, avec la commission du Club des Jacobins, de préparer le projet de Constitution radicalement républicaine à opposer par la Société au projet entaché de Modérantisme et déposé par Condorcet,

(1) (Rapport de Courtois.) Pensée de Saint-Just écrite de sa main sur un papier volant saisi chez lui après sa mort.

(2) Notes saisies dans ses papiers.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

au nom de la majorité girondine, sur la tribune de la Convention. Avant d'aller retrouver le jeune représentant de l'Aisne au sein de la commission où il va se présenter armé de toutes pièces, fort de ses études métaphysiques et égalitaires, disons un mot des succès qui commencèrent la rapide réussite à lui prédite par Mlle Lenormant.

Les discours prononcés par Saint-Just dans la discussion sur les subsistances et pendant le procès du roi l'avaient tiré de la foule. Son talent, sa concision, sa fermeté de style avaient plus fait pour lui déjà que sa liaison avec Robespierre. Le 28 janvier 1793, un nouveau triomphe l'attendait à la tribune. Sieyès, au nom du Comité de défense générale, venait de déposer un projet de décret sur l'organisation du ministère de la guerre. Saint-Just eut le premier la parole. Il prouva des connaissances toutes spéciales, des études sérieuses de la matière. Il possédait à fond le mécanisme du Département de la guerre, les achats et les fournitures, le recrutement, la remonte et les subsistances. Il sut se faire écouter, surtout lorsque, entrant dans les entrailles de la question, il intéressa la Convention en essayant de lui persuader que c'était à elle comme *Pouvoir Législatif*, et non au Ministère, *Pouvoir Exécutif* déjà trop puissant, qu'appartenait la direction du *Pouvoir Militaire*. L'idée était nouvelle, elle avait grande chance de succès. Sain-Just savait qu'une Assemblée unique est toujours absorbante et jalouse surtout. Il voulait donc, et ce devait être facile, pousser la Convention à s'emparer de l'administration de la guerre. Il avait à la réussite son intérêt de personnalité et de parti. Par la force des choses, la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

minorité montagnarde, qui déjà en plusieurs rencontres avait remporté à l'aide de son audace des succès importants sur les fractions modérées molles et inertes comme l'est trop fréquemment le parti de l'ordre, devait nécessairement prédominer dans un moment donné. Ce que plus tard on appela la conspiration de Robespierre préparait déjà souterrainement sa prise de possession des affaires, sûre qu'elle était de réussir. Qu'ils fussent ou non dénommés à l'avance, les futurs Comités de Surveillance et de Salut Public étaient en projet; sous prétexte de la débarrasser de trop de travail, on se promettait d'enlever à la Convention le vrai pouvoir à envahir alors par les chefs des Montagnards, et parmi ces chefs Saint-Just se désignait et se comptait lui-même. Ces prévisions ne sont point écrites et constatées dans l'histoire; ce qui les rend probables pour l'écrivain, ce qui les rend certaines pour nous, c'est le silence terrible de Saint-Just, c'est son sang-froid effrayant. Plus l'eau est calme, plus elle est profonde et par conséquent dangereuse. Saint-Just ne disait rien sans motif. Chacune de ses paroles cache une pensée; et c'est la pensée, c'est l'espoir de son futur despotisme que nous découvrons dans cette partie de son discours du 28 janvier, discours jusqu'à présent resté inaperçu :

« La guerre n'est-elle point un état violent, et l'admi-» nistration de la guerre doit-elle faire partie du gou-» vernement intérieur permanent? » se demande-t-il pour se donner l'occasion de se répondre : « Je ne le » crois pas. Le gouvernement civil dans un état comme » le nôtre, devra nécessairement avoir une certaine rec-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» titude. Peut-être, sous certains rapports, les deux » pouvoirs auront-ils besoin d'être *balancés* l'un par » l'autre; car, sans le balancement de pouvoirs, la liberté » serait peut-être en péril, n'étant constituée que sur une » base mobile et inconstante, si les législateurs, en cer- » tains cas, étaient sans frein. Je voudrais qu'il me fût » permis de traiter cette question fondamentale; sans » sortir absolument de mon sujet, j'y reviendrai ailleurs; » je dirai seulement que lorsque, dans une grande répu- » blique, la puissance qui fait les lois doit être, en cer- » tains cas, balancée par celle qui les exécute, il est » dangereux que celle-ci ne devienne terrible, et n'avi- » lisse la première; puissance législative, celle-ci n'a que » l'empire de la raison; et, dans un vaste état, le grand » nombre des emplois militaires, l'appât ou les prestiges » des opérations guerrières, les calculs de l'ambition, » tout fortifie la puissance exécutive. Si l'on remarque » bien la principale cause de l'esclavage dans le monde, » c'est que le gouvernement chez tous les peuples manie » les armes. Je veux donc que la puissance nommée » *exécutrice* ne gouverne que les citoyens.

» La direction du pouvoir militaire (je ne dis pas l'*exé-* » *cution militaire)* est inaliénable de la puissance législa- » tive ou du souverain; il est la garantie du peuple » contre le magistrat. Alors la Patrie est le centre de » l'*honneur*. Comme on ne peut plus rien obtenir de la » faveur et des bassesses qui corrompent le magistrat, il » se décide à parvenir aux emplois par le mérite et l'hon- » nête célébrité. Vous devenez la puissance suprême, et » vous liez à vous et au peuple les généraux et les armées.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» Il faut encore examiner la question sous un autre » rapport. L'état de guerre est vraiment une relation ex- » térieure; il n'appartient qu'au souverain de délibérer » sur les actes de force qui compromettent la vie des ci- » toyens et la prospérité publique; si ces actes sont une » partie du pouvoir qui gouverne, le magistrat a la faci- » lité d'abuser contre le peuple d'une force qui n'est ins- » tituée que contre les ennemis extérieurs. On emploie » des moyens pour prolonger la guerre, on ménage » même des défaites, et on trafique du salut de l'Etat.

» Le peuple n'a pas d'intérêt à faire la guerre. La puis- » sance exécutive trouve dans la guerre l'accroissement » de son crédit, elle lui fournit mille moyens d'usurper. » C'est pourquoi mon dessein serait de vous proposer que » le ministère militaire, détaché de la puissance exécu- » trice, ne dépendît que de vous seuls et vous fût immé- » diatement soumis. Si vous voulez que votre institution » soit durable chez un peuple qui n'a plus d'*ordres*, vous » ferez que le magistrat ne devienne point un *ordre* et » une sorte de patriciat, en dirigeant les armes par sa » volonté : car la guerre n'a point de frein ni de règle » présente dans les lois; ses vicissitudes rendent tous ses » actes des *actes de volonté*. Il est donc nécessaire qu'il » n'y ait dans l'Etat qu'une seule volonté, et que celle » qui fait les lois commande les opérations de la guerre. » Le magistrat doit être entièrement livré au maintien de » l'ordre civil : l'ordre extérieur chez un peuple qui obéit » aux lois et n'est point soumis au prince, appartient au » souverain ou à ses représentants. Je ne traite de cette » matière que ce qui appartient à mon sujet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» Je demande que l'attribution donnée par Sieyès au » conseil, c'est-à-dire à tous les ministres collectivement, » sur les opérations générales de la guerre, vous la pre- » niez vous-même; que le ministre réponde à *vous* de » l'exécution des lois : par-là vous mettrez le peuple à » l'abri du pouvoir militaire. La responsabilité n'est point » compromise; car vous ne gouvernez point, mais le mi- » nistre vous répond *immédiatement* de *l'exécution des* » *lois;* il n'est point entravé, et tous les anneaux de la » chaîne militaire aboutissant à vous, les généraux ne » peuvent plus remuer des intrigues dans un conseil, et » le conseil ne peut rien usurper. »

Ce discours est pour nous le premier pas de toute une route jalonnée à l'avance et où vont s'élancer les Montagnards n'ayant pour armes que ces qualités distinctives de Saint-Just : une volonté de fer, une persévérance indomptable, une inébranlable décision, la sécurité des allures, tout ce qui assure la réussite d'une politique quelconque, bonne ou mauvaise. Heureusement pour les sociétés, d'ordinaire, le but atteint, — c'est pour eux toujours le despotisme, — les révolutionnaires ne savent plus trouver en eux-mêmes les ressources suffisantes pour se maintenir au pouvoir escaladé avec tant d'audace et de persistance. Avec toutes les qualités utiles à l'attaque, Dieu ne leur a pas donné les qualités nécessaires à la conservation. Dans les desseins de la Providence, ils n'ont servi que d'instrument de punition, et, le châtiment infligé, ils sont condamnés à disparaître comme enfin et à la longue disparaissent tous les fléaux.

Cette fermeté qu'on ne peut s'empêcher d'admirer,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tout en regrettant amèrement qu'elle ne soit pas le partage exclusif des partis honnêtes, il faut la constater dans ce passage qui clot le discours de Saint-Just : « Du reste, » j'envisage avec sang-froid notre situation présente : » nous avons de grandes ressources, il s'agit de les em- » ployer ; mais pour cela il faut que tout le monde oublie » son intérêt et son orgueil. Le bonheur et l'intérêt parti- » culier sont une violence à l'ordre social quand ils ne » sont point une portion de l'intérêt du bonheur public ; » oubliez-vous vous-mêmes. La révolution française est » placée entre un arc de triomphe et un écueil qui nous » briserait tous. Votre intérêt vous commande de ne » point vous diviser. Quelles que soient les différences » d'opinions, les tyrans n'admettent point ces différences » entre nous. Nous vaincrons tous, ou nous périrons tous. » Votre intérêt vous commande l'oubli de votre intérêt ; » vous ne pouvez tous vous sauver que par le salut pu- » blic. »

Quelques jours plus tard, Saint-Just saisit l'occasion de prendre de nouveau la parole dans la discussion du projet de loi présenté par Dubois-Crancé, au nom du Comité militaire, sur la réorganisation des armées. La Montagne voulait démocratiser l'armée, la faire à son image. Le Comité militaire était plein des représentants les plus avancés. Ils avaient inscrit dans le projet de loi deux principes qui devaient livrer les troupes à leur dévotion : le mélange des régiments et des bataillons et le scrutin pour l'élection des officiers.

Saint-Just vint défendre le projet du Comité. Il démontra que rien n'était moins révolutionnaire que le partage

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de l'armée, tel que l'avaient compris les rois, en corps plus ou moins privilégiés suivant qu'ils approchaient de plus près la personne du tyran, en troupes de ligne et en troupes d'élite. Il ne veut plus de distinction que celle des différentes armes, et pour y arriver, il lui faut le mélange de tous les régiments débaptisés de leurs noms aristocratiques. Voici comment il traita la question de l'élection appliquée aux divers grades :

« Je ne connais qu'un moyen de résister à l'Europe, » c'est de lui opposer le génie de la liberté; on prétend » que ces élections militaires doivent affaiblir et diviser » l'armée; je crois au contraire que ses forces en doivent » être multipliées.

» Je sais bien qu'on peut m'opposer que l'instabilité de » l'avancement militaire peut dégoûter les chefs, qu'il » peut porter les soldats à la licence, énerver la discipline » et compromettre l'esprit de subordination ; mais toutes » ces difficultés sont vaines; il faut même faire violence » aux mauvaises mœurs et les dompter; il faut d'abord » vaincre l'armée, si vous voulez qu'elle vainque à son » tour. Si le législateur ménage les difficultés, les difficul- » tés l'entraînent; s'il les attaque, il en triomphe à cha- » que instant. Je ne sais s'il faut moins d'audace pour » être législateur que pour être conquérant; l'un ne » combat que des hommes; l'autre combat l'erreur, le » vice et le préjugé; mais si l'un ou l'autre se laisse em- » porter à la faiblesse, il est perdu; c'est dans cet esprit » seulement que vous pourrez conduire la Révolution à » son terme. Je ne crains qu'une chose : c'est que la » puissance du peuple français n'éprouve point de la part

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» de ses ennemis ces obstacles vigoureux qui décident un » peuple à la vertu. On ne fait pas les révolutions à moi- » tié. Il me semble que vous êtes destinés à faire changer » de face aux gouvernements de l'Europe; vous ne devez » plus vous reposer qu'elle ne soit libre : sa liberté ga- » rantira la vôtre. Il y a trois sortes d'infamies sur la » terre, avec lesquelles la vertu républicaine ne peut point » composer : la première, ce sont les rois; la seconde, » c'est de leur obéir; la troisième, c'est de poser les ar- » mes s'il existe quelque part un maître et un esclave.

» C'est encore cette vertu qui vous commande les élec- » tions militaires; les emplois ne sont point institués pour » ceux qui les possèdent, mais pour le bien de la Répu- » blique. Lorsque j'entends dire ici qu'il faut indemniser » par de l'argent un agent public de l'obscurité de ses » services, il me prend envie de lui proposer les trois » queues d'un pacha; et de même, lorsque l'intérêt de » quelques officiers ambitieux devient une considération » dans le changement qui importe à l'énergie de nos ar- » mées, je me demande si la Patrie est esclave de ses » gens de guerre. Je ne prétends pas dissimuler les dan- » gers des élections militaires, si elles pouvaient s'éten- » dre à l'état-major de l'armée et au généralat; mais il » faut poser les principes et les mettre à leur place. Les » corps ont le droit d'élire leurs officiers, parce qu'ils » sont proprement des corporations. Une armée ne peut » élire ses chefs, parce qu'elle n'a point d'éléments fixes, » que tout y change et y varie à chaque instant : une ar- » mée n'est point un corps; elle est l'agrégation de plu- » sieurs corps qui n'ont de liaison entre eux que par les

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» chefs que la république leur donne : une armée qui éli-
» rait ses chefs serait donc une armée de rebelles.

» On me dira que mes principes sont sans garantie
» contre la violence ; j'en puis répondre autant ; la vérité
» n'est jamais sans garantie ; elle entraîne tout : le crime
» est enfant de l'erreur.

» L'élection des chefs particuliers des corps est le droit
» de cité du soldat ; comme ce droit est exercé partielle-
» ment, la force serait toujours prête à en réprimer
» l'abus ; mais cet abus ne peut jamais exister, car les
» chefs d'un régiment ne peuvent jamais effrayer la Patrie.

» L'élection des généraux est le droit de la cité en-
» tière. Une armée ne peut délibérer ni s'assembler. C'est
» au peuple même ou à ses légitimes représentants qu'ap-
» partient le choix de ceux desquels dépend le salut pu-
» blic.

» Si l'on examine le principe du droit de suffrage dans
» le soldat, le voici : c'est que, témoin de la conduite,
» de la bravoure et du caractère de ceux avec lesquels il
» a vécu, nul ne peut mieux que lui les juger.

» En outre, si vous laissez les nominations à tant de
» places militaires entre les mains ou des généraux ou du
» pouvoir exécutif, vous les rendez puissants contre
» vous-mêmes, et vous rétablissez la monarchie.

» Règle générale : il y a une monarchie partout où la
» puissance exécutive dispose de l'honneur et de l'avan-
» cement des armes.

» Si vous voulez fonder une république, ôtez au
» peuple le moins de pouvoir qu'il est possible, et faites
» exercer par lui les fonctions dont il est capable.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» Si quelqu'un s'oppose ici aux élections militaires, » après ces distinctions, je le prie d'accorder ses princi- » pes avec la république. »

On sait que les mesures proposées par les Montagnards furent adoptées par la Convention et converties en lois, malgré l'opposition des Girondins au nom desquels Buzot, l'un de leurs chefs les plus éminents, avait réclamé l'ajournement indéfini du projet du Comité militaire.

Ce n'était pas seulement les succès d'orateur que Saint-Just ambitionnait; il lui fallait ceux de factieux. Le jour même où il venait de parler sur la réorganisation révolutionnaire de l'armée, quelques minutes avant d'apparaître à la tribune, il préparait ce qu'alors et déjà on appelait une manifestation populaire. Dans la prévoyance de l'avenir, il voulait se mêler aux masses par l'intrigue et s'en bien faire connaître.

La misère était extrême dans Paris. La Montagne commençait à exploiter la faim. Depuis le mois de décembre, la rareté et la cherté des grains amenait émotion sur émotion. Dans un intérêt de parti, le mal était encore exagéré. Les Sections et les clubs poussaient le peuple à la révolte, à la violence, au pillage. Les agitateurs, Marat en tête, voyaient déjà jour à se servir de la populace affamée et furieuse pour écraser leurs adversaires à la Convention contre laquelle ils essayèrent, le 10 février, un premier envahissement sous prétexte d'une pétition sur les subsistances. Au club des Jacobins, Saint-Just eut l'audace de conseiller tout haut aux Sections de se lever, et ce conseil ne fut que trop bien reçu. Le 10 février, les quarante-huit Sections de Paris envahirent la Convention.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Un orateur se présenta à la barre en disant que la faim ne s'ajournait pas : « Il est impossible, » ajoutait-il avec audace en cherchant de l'œil l'approbation des meneurs; « il est impossible que nous désemparions sans avoir » été tous admis, à moins que nous ne soyons éloignés » par un décret prononcé en présence des Parisiens et » des Fédérés des quatre-vingt-cinq départements qui » sont avec nous. »

La Convention eut encore assez de courage et de dignité, — elle en manquera si complétement et si tôt qu'il faut la louer d'avoir su faire une fois son devoir, — pour repousser cette insolente pétition par le dédain de l'ordre du jour, et de toutes parts, les reproches tombèrent sur Marat et Saint-Just les vrais auteurs de cette journée. Le lendemain, les députés des Sections se représentèrent de nouveau, mais seuls cette fois, et ils furent admis à déposer leur pétition à la barre. L'orateur de la députation eut des mots d'une incroyable violence. Il osa demander l'éloignement et l'envoi en Vendée de la garde de l'Assemblée. Il osa dire à la Convention que si elle n'adoptait pas les mesures qu'il était chargé de lui proposer au nom du peuple, *le peuple serait bientôt debout* et avec lui tous les départements. Le girondin Louvet s'écria dans son indignation : « Y a-t-il en France deux » Conventions, deux représentations nationales? » Bréard, qui présidait, ne put rien trouver à dire aux députés, si ce n'est qu'ils « avaient commis une grande imprudence. » Carra proposa une enquête dont le but serait d'arriver à découvrir par qui les pétitionnaires avaient été entraînés. En désignant Saint-Just du doigt et du regard, il flétrit

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ces grands coupables de la politique qu'il osa appeler « les hypocrites en patriotisme. » Mais la Montagne, intéressée à rester dans l'ombre, repoussa la demande du modéré Carra, et l'Assemblée, sur la proposition de Barrère, se contenta de refuser aux pétitionnaires les honneurs de la séance. Cependant l'affaire ne devait point en rester là.

La Gironde voulait atteindre Saint-Just et l'écraser sous le poids de la honte que lui méritait son intervention d'agent secret de l'émeute. Barrère, qui ne prévoyait pas le danger d'une telle proposition, émit l'avis que l'orateur des Sections fût arrêté et interrogé par le juge de paix des Tuileries. Tout le côté droit appuya cette idée. Effrayé du danger et de la responsabilité qu'il allait seul endosser, le motionnaire demanda la parole et, après l'avoir obtenue avec peine, il raconta que, le matin même, un membre de la Convention s'était mêlé à la députation des Sections, l'avait fort exhortée à insister pour être admise à la barre et pour présenter la pétition. « Il nous » a dit, » continua cet homme, « qu'après la pétition » déposée, il faudrait demander que la Convention s'oc- » cupât, toute affaire cessante, de faire une loi sur les » subsistances pour la République entière. » C'est ce qui l'avait engagé de parler au nom de tous les départements.

« Le nom du membre qui a parlé au pétitionnaire! Son » nom! » s'écrièrent tous les Girondins dans l'exaltation du triomphe.

« On m'a dit qu'il s'appelle Saint-Just, » répondit le pétitionnaire; « mais je ne le connais pas. »

Saint-Just s'élança à la tribune. « Quand je suis entré

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» ce matin dans cette assemblée, » dit-il avec plus d'animation qu'il n'en montrait d'ordinaire, « on distribuait » une pétition des quarante-huit Sections de Paris, dans » laquelle je suis cité d'une manière désavantageuse. » Je fus à la salle des conférences, où je demandai à celui » qui devait porter la parole, si j'avais démérité dans » l'esprit des auteurs de la pétition : il me dit que non ; » qu'il me regardait comme un très-bon patriote. Je lui » demandai les moyens qu'il voulait proposer : une per- » sonne me présenta du blé noir dans sa main, et me dit » qu'il y en avait beaucoup de cette espèce débarqué au » port Saint-Nicolas. Je lui dis : Quelle que soit votre po- » sition, je vous invite à ne point agir avec violence : » calmez-vous, et demandez une loi générale. Si la Con- » vention ajourne votre proposition, alors je demanderai » la parole, et je suivrai le fil des vues que j'ai déjà pré- » sentées. Citoyens, je n'ai point dit autre chose. »

Les Girondins allaient insister sur des explications plus complètes, quand Marat accourut au secours de son ami et demanda que l'orateur de la députation fût renvoyé au Comité de Sureté générale et que l'Assemblée passât à l'ordre du jour. Le Montagnard Osselin, de la députation de Paris, saisit l'intention de Marat et s'écria avec une indignation simulée : « Je demande que le pétitionnaire, » qui a eu l'insolence de prendre le masque de repré- » sentant de la République, masque trompeur qu'il faut » faire tomber à la face de l'univers, soit interrogé à l'ins- » tant au Comité de Sureté Générale. » A l'unanimité l'Assemblée adopta la proposition d'Osselin. On renvoya l'affaire au Comité où tous savaient qu'elle serait enterrée ;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mais la Montagne sauvait les apparences, et les Girondins avaient appris tout ce qu'ils voulaient savoir. D'ailleurs, ils n'espéraient point obtenir un vote de blâme contre Saint-Just.

Voici comment le journaliste Prudhomme parle de cette affaire :

« Ce jour vit le premier acte d'insurrection qui, en » permanence active jusqu'au 2 juin, n'obtint dans cette » dernière journée que son complément et le triomphe. » La Convention avait résisté aux brigands qui, après les » plus exécrables propositions, avaient osé dire : « Si vous » n'adoptez pas ces mesures, nous vous déclarons, nous » qui voulons sauver la République, que nous sommes » en état d'insurrection. Dix mille hommes sont à la » porte de la salle. » Cette audacieuse menace resta sans » vengeance, et Saint-Just qui l'avait conseillée ne fut pas » même censuré. » (1).

L'attention que toutes ces affaires appelèrent sur Saint-Just lui valut les suffrages des Montagnards qui, déjà maîtres à la Convention et disposant des nominations, le portèrent au bureau en qualité de secrétaire.

Un peu plus tard, il fut envoyé en mission dans la Belgique au moment de l'évacuation de cette province par nos troupes. Le 31 mars, nous le voyons monter à la

(1) Prudhomme place ces faits à la date du 10 mars, et Dulaure à celle du 1er mai. Tout deux sont dans l'erreur. Le premier envahissement de la Convention par les Sections doit être fixé au 10 février. (Voir le *Moniteur.*) Du reste, c'est incroyable comme ces témoins *dè visu*, comme les journaux et les écrivains du temps, se trompent souvent sur les dates, sur les faits et sur les hommes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tribune des Jacobins et y signaler l'imminence du danger. Suivant lui, Beurnonville est un traître. Il promet d'en fournir des preuves à un moment plus opportun. Cette mission, la tint-il de la Convention ou du club? C'est ce que nos recherches n'ont pu nous faire connaître.

Elle dut être de courte durée, car nous allons le voir prendre part à toutes les délibérations de la commission de Constitution nommée par la Société des Jacobins et où il est entré avec Robespierre, Collot-d'Herbois, Dubois-Crancé, Billaud-Varennes, Couthon, le prussien Anacharsis Clootz, Saint-André, Robert, Thuriot, Bentabolle et l'imprimeur Anthoine, avec tous ceux enfin qui feignaient de croire l'égalité menacée pour faire naître l'occasion de crier à l'aristocratie et d'écraser leurs adversaires accusés d'être des aristocrates. C'était en haine de la Modération représentée dans le Comité de Constitution nommé par l'Assemblée, par Condorcet, Gensonné, Barrère, Thomas Payne, Pétion, Vergniaud, Sieyès et Barbaroux, que les Jacobins avaient composé leur Comité de tout ce qu'ils avaient pu trouver parmi eux d'hommes jeunes, ardents, violents, tranchés et surtout ambitieux.

Rien n'était plus démocratique que le projet de Condorcet. Il y parlait d'égalité naturelle, de souveraineté résidant dans le peuple, d'admissibité de *tous* les citoyens à *toutes* les places, à tous les emplois publics. La Constitution d'Angleterre, disait-il, est faite pour les riches, celle d'Amérique pour les aisés; celle de France sera faite pour *tous* les hommes; il n'y aura plus de *populace*, dès qu'on aura fait un *peuple* en accordant à *tous* les mêmes droits. Il posait le principe de l'impôt progressif avec

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cette restriction qu'il ne frapperait que sur le superflu et jamais sur le nécessaire ; alors, disait-il, l'impôt progressif est juste et utile. Et cependant les Jacobins n'étaient pas contents. Il est vrai que Condorcet répugnait à l'universalité complète du suffrage ; il demandait des garanties de résidence aux électeurs, et la Montagne, au contraire, n'espérait réussir qu'en appelant à son aide la mauvaise portion de la population évincée par les restrictions électorales du projet des Girondins.

Le Comité des Jacobins se mit ardemment à l'œuvre. Saint-Just apparaît partout avec des idées préconçues et qui ne permettent pas de nier son influence et sa coopération à la fameuse Déclaration des Droits de l'homme, généralement attribuée à Robespierre. Les principes des *Fragments des Institutions*, la phraséologie, les mots même, Robespierre a tout emprunté de son jeune et utile ami qu'il exploite sans pudeur, comme il a exploité tous ceux qui l'ont approché et de la substance desquels il a réussi à se composer une individualité puissante que peu d'écrivains ont osé nier et méconnaître, en lui arrachant son masque de plagiaire. Dans le sein du Comité, et d'après le peu de renseignements arrivés jusqu'à nous, Saint-Just aurait essayé de faire adopter son opinion sur le partage des propriétés. Cette idée souriait à ces jeunes gens qui se croyaient appelés à recommencer les Gracques. Cette fois, Robespierre eut peur de ce radicalisme bien fait, et il avait raison, pour soulever la nation entière contre les partisans de la spoliation générale par le partage. Du Comité, il était sorti de vagues menaces de loi agraire ; on s'en était effrayé dans Paris. Plus prudent que Saint-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Just, et surtout moins audacieux, Robespierre sentit, comme Babœuf le sentira plus tard, tous deux luttant d'hypocrisie, l'absolue nécessité de rassurer l'opinion publique. C'est ce qu'il fit dans cette phrase de sa Déclaration des Droits de l'Homme : « Je vous proposerai d'abord » quelques articles nécessaires pour compléter votre théo- » rie sur la propriété. Que ce mot n'alarme personne. Ames » de boue, qui n'estimez que l'or, je ne veux point tou- » cher à vos trésors, quelque impure qu'en soit la source! » Vous devez savoir que cette loi agraire, dont vous avez » tant parlé, n'est qu'un fantôme créé par les fripons » pour épouvanter les imbéciles ; il ne fallait pas une » révolution sans doute pour apprendre à l'univers que » l'extrême disproportion des fortunes est la source de » bien des maux et de bien des crimes ; mais nous n'en » sommes pas moins convaincus que l'égalité des biens » est une chimère. Pour moi, je la crois moins néces- » saire encore au bonheur privé qu'à la félicité publique. » Il s'agit bien plus de rendre la pauvreté honorable, que » de proscrire l'opulence. La chaumière de Fabricius n'a » rien à envier au palais de Crassus. J'aimerais bien au- » tant, pour mon compte, être l'un des fils d'Aristide, » élevé dans le Prytanée aux dépens de la République, » que l'héritier présomptif de Xercès, né dans la fange » des cours, pour occuper un trône décoré de l'avilisse- » ment des peuples, et brillant de la misère publique. »

Si Robespierre n'eût point succombé le 9 Thermidor, nous savons que les mêmes raisons ne l'eussent pas alors contraint peut-être à la même prudence. Il vient de consacrer le droit pour tout citoyen de disposer à son gré de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ses biens et de ses revenus; et le 9 Thermidor, on saisira sur Saint-Just un agenda où est écrite sa résolution de décréter « le partage des fermages. » C'était un premier pas vers la loi agraire, sans contredit.

Nous allons pouvoir mieux encore constater le plagiat de Robespierre. Nous savons que Saint-Just, dans ses *Fragments*, pose nettement le principe de l'impôt progressif. A sa suite, et cette fois encouragé par l'indication de la même idée dans le projet de Condorcet, Robespierre demande aussi que l'impôt soit déclaré progressif. « Les » citoyens dont les revenus n'excèdent point ce qui est » nécessaire à leur subsistance, doivent être dispensés » de contribuer aux dépenses publiques. Les autres doi- » vent les supporter *progressivement* selon l'étendue de » leur fortune. »

Une autre preuve de la dépendance de Robespierre vis-à-vis de Saint-Just en fait d'idées, c'est ce passage du même discours où il demande la consécration de la Fraternité des peuples. Saint-Just avait écrit dans son deuxième *Fragment*, intitulé *De la Société* : « Les ani- » maux de même espèce n'ont point formé de sociétés » particulières armées les unes contre les autres. Les » peuples se sont cependant armés contre les peuples.... » Un peuple en corps (puisqu'il existe des peuples), forme » une force politique contre la conquête. L'état social est » le rapport des hommes entre eux ; l'état politique est le » rapport des peuples.... On a mal appliqué le principe » politique ; il n'appartient qu'au droit des gens, c'est-à- » dire qu'il était de peuple à peuple. Cela même est une » loi de nos institutions ; ce ne sont pas les hommes qui

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» se font la guerre, mais les Etats. » Cette idée en germe encore et à laquelle manque une conclusion, Robespierre, plus habile, s'en empare. Il en fait même un texte d'accusation contre le Comité girondin en la précisant en ces termes :

« Le Comité a encore absolument oublié de consacrer » les devoirs de fraternité qui unissent tous les hommes » à toutes les nations, et leur droit à une mutuelle assis- » tance. Il paraît avoir ignoré les bases de l'éternelle » alliance des peuples contre les tyrans. On dirait que » votre déclaration a été faite pour un troupeau de créa- » tures humaines parqué sur un coin du globe, et non » pour l'immense famille à laquelle la nature a donné la » terre pour domaine et pour séjour.

» Je vous propose de remplir cette grande lacune par » les articles suivants. Ils ne peuvent que vous concilier » l'estime des peuples; il est vrai qu'ils peuvent avoir » l'inconvénient de vous brouiller sans retour avec les » rois. J'avoue que cet inconvénient ne m'effraie pas; il » n'effraiera point ceux qui ne veulent pas se réconcilier » avec eux. Voici mes quatre articles :

« Art. Ier. Les hommes de tous les pays sont frères, et » les différents peuples doivent s'entr'aider selon leur » pouvoir, comme les citoyens du même État.

» II. Celui qui opprime une nation se déclare l'ennemi » de toutes.

» III. Ceux qui font la guerre à un peuple pour arrêter » les progrès de la liberté, et anéantir les droits de » l'homme, doivent être poursuivis par tous, non comme

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» des ennemis ordinaires, mais comme des assassins et » des brigands rebelles.

» IV. Les rois, les aristocrates, les tyrans, quels qu'ils » soient, sont des esclaves révoltés contre le souverain » de la terre, qui est le genre humain, et contre le législa- » lateur de l'univers, qui est la nature. »

Nous avons entendu Saint-Just déclarer hautement dans ses *Fragments* que l'insurrection est le droit exclusif du peuple et du citoyen. Robespierre va s'emparer de cette maxime; à la phrase de Saint-Just il ne fera guères que changer le mot *droit* en celui de *devoir*, et, pour la première fois depuis l'empyrique Minos, on lira, dans le code d'une nation qui se prétend civilisée, cette épouvantable loi : « L'insurrection est le plus saint des de- » voirs. »

Nous disons que Robespierre a pillé Saint-Just jusque dans sa phraséologie, jusque dans ses expressions de prédilection. Saint-Just, nous l'avons vingt fois fait remarquer, abuse du mot *vertu*. Dans son premier *Fragment* il dit, pour ne citer qu'un exemple : « La politique » des voisins d'un peuple libre s'est efforcée de corrompre » ou de faire proscrire les hommes dont les *talents et les* » *vertus* pouvaient être utiles à leur pays. » Voici la rédaction de l'article quatre de la Déclaration des Droits de l'Homme, proposée par Robespierre, et adoptée sans modification par la Convention : « Art. IV. Tous les ci- » toyens sont admissibles à tous les places, emplois et » fonctions publics : les peuples libres ne connaissent » d'autres motifs de préférence dans leur choix que les » *vertus et les talents*. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ainsi pour nous, Robespierre ne nous apparait que comme une sorte de rapporteur du Comité constitutif des Jacobins. Plus connu, plus habitué, plus adroit, plus puissant par conséquent que ses collègues, il fut désigné par eux pour mettre en ordre leurs idées à chacun, pour les coordonner. Moins avancé, moins radical, ou plus disposé aux concessions qui n'effraieraient pas ce que ces jeunes hommes si ardents devaient appeler de méprisables préjugés, mais préjugés avec lesquels cependant il fallait compter, il s'assimila les doctrines de chacun ; il se les rendit propres. Son pavillon redouté couvrit cette marchandise hybride et de toutes provenances. C'est ainsi qu'il put donner son nom à cette monstrueuse Déclaration des Droits de l'Homme, où nous retrouvons des inspirations du fou Anacharsis Clootz à côté des pensées et du style de Saint-Just.

Saint-Just faisait à Robespierre sa politique, a dit dernièrement avec un grand bonheur d'expression M. Granier de Cassagnac, bien plus dans le vrai que M. de Lamartine qui sacrifie tout à Robespierre. Il est un homme très à même de préciser l'influence de Saint-Just sur Robespierre, car il les connut intimement et votait avec eux et comme eux à la Convention. C'était le représentant Levasseur, l'une des sommités de l'extrême Montagne.

Quand il parle des projets communs à ces deux hommes, c'est presque toujours Saint-Just qu'il nomme. S'il s'occupe de dissentiments entre les membres du Comité de Salut Public, c'est pour dire que Collot-d'Herbois et Billaut-Varennes, dirigés dans la crise révolutionnaire

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par leurs intérêts particuliers, luttaient contre Saint-Just par peur « de ses vues élevées. » Au « féroce Collot, un » chef d'école, » il oppose le « rigide Saint-Just, » chef d'une autre école de démocrates. Bien plus rarement parle-t-il de Robespierre.

Voici ce que Levasseur dit dans ses mémoires : « Robespierre a toujours été regardé comme la tête du » gouvernement révolutionnaire. Pour moi qui ai vu » de près les évènements de cette époque, j'oserais pres- » que affirmer que Saint-Just y eut plus de part que » Robespierre lui-même. » Et plus loin, Levasseur ajoute : « Intimement lié avec Robespierre, Saint-Just lui était » devenu nécessaire, et il s'en était fait craindre peut- » être encore plus qu'il n'avait désiré s'en faire aimer. » Jamais on ne les a vus divisés d'opinions, et s'il a fallu » que les idées personnelles de l'un pliassent devant celles » de l'autre, il est certain que jamais Saint-Just n'a cédé. » Robespierre avait un peu de cette vanité qui tient de » l'égoïsme ; Saint-Just était plein de l'orgueil qui nait de » croyances bien affermies. » (1)

(1) Barère n'hésite pas à déclarer que, dans sa pensée, Saint-Just valait bien plus que Robespierre. « Depuis le mois de mars » 1794, » écrit-il, « Robespierre m'a paru changer de conduite ; Saint- » Just y contribua sans doute beaucoup ; mais ce guide était trop » jeune. » — Plus loin, il ajoute cette phrase encore plus expressive : « Nous ne nous dissimulons pas que Saint-Just, taillé sur un » patron plus dictatorial, aurait fini par renverser Robespierre pour » se mettre à sa place. » — Dans un autre passage de ses Mémoires, et revenant sur cette idée, Barère dit encore : « Saint-Just était » plus profond et plus capable de révolutionner que Robespierre. »

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

En dehors, du reste, de ces affirmations appuyées sur la fréquentation intime des hommes et l'étude de leurs caractères, les faits sont là avec leur éloquence ; ils nous prouvent au delà des nécessités de la démonstration l'infériorité intellectuelle et morale de Robespierre et l'immense prédominence de Saint-Just.

Celui-ci prit peu de part à la discussion publique de la Constitution de Condorcet qui, présentée le 13 février 1793, ne fut débattue que le 17 avril suivant, apparut de loin en loin et fut enterrée le 27 mai dans ce qu'on appela le complot des Girondins contre la République, ce qu'on aurait pu nommer avec plus de justice et de sincérité la conspiration de la Montagne contre la Gironde. Saint-Just demanda pour la première fois la parole le mercredi 24 avril. Robespierre venait de terminer le discours où il avait exposé le plan du Comité Jacobin et lu sa Déclaration des Droits de l'Homme, aux applaudissements exagérés de la minorité et du public des tribunes.

« Tous les tyrans, » dit Saint-Just avec cette emphase, à la fois dogmatique et dédaigneuse, de l'attitude et de la « phrase; tous les tyrans avaient les yeux sur nous lorsque » nous jugeâmes un de leurs pareils; aujourd'hui que, par » un destin plus doux, vous méditez la liberté du monde, » les peuples, qui sont les véritables grands de la terre, » vont vous contempler à leur tour.

» Vous avez craint le jugement des hommes quand » vous fîtes périr un roi, cette cause n'intéressait que » votre orgueil; celle que vous allez agiter est plus tou- » chante, elle intéresse votre gloire : la Constitution sera » votre réponse et votre manifeste sur la terre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» Qu'il me soit permis de vous présenter quelques idées » pratiques : le droit public est très étendu dans les » livres ; ils ne nous apprennent rien sur l'application et » sur ce qui nous convient.

» L'Europe vous demandera la paix, le jour que vous » aurez donné une Constitution au peuple français. Le » même jour, les divisions cesseront, les factions acca- » blées ploiront sous le joug de la liberté ; les citoyens » retourneront à leurs ateliers, à leurs travaux, et la » paix régnant dans la République fera trembler les » rois.

» Soit que vous fassiez la paix ou que vous fassiez la » guerre, vous avez besoin d'un gouvernement vigoureux ; » un gouvernement faible et déréglé qui fait la guerre » ressemble à l'homme qui commet quelques excès avec » un tempérament faible ; car, en cet état de délicatesse » où nous sommes, si je puis parler ainsi, le peuple » français a moins d'énergie contre la violence du des- » potisme étranger ; les lois languissent, et la jalousie de » la liberté a brisé ses armes. Le temps est venu de se- » vrer cette liberté et de la fonder sur ses bases, la paix » et l'abondance, la vertu publique, la victoire. Tout est » dans la vigueur des lois : hors des lois, tout est stérile » et mort.

» Tout peuple est propre à la vertu, et propre à vaincre ; » on ne l'y force pas, on l'y conduit par la sagesse. Le » Français est facile à gouverner ; il lui faut une Consti- » tution douce, sans qu'elle perde rien de sa rectitude. » Ce peuple est vif et propre à la démocratie ; mais il ne » doit pas être trop lassé par l'embarras des affaires pu-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» bliques ; il doit être régi sans faiblesse, il doit l'être » aussi sans contrainte.

» En général, l'ordre ne résulte pas des mouvements » qu'imprime la force. Rien n'est réglé que ce qui se » meut par soi-même, et obéit à sa propre harmonie. La » force ne doit qu'écarter ce qui est étranger à cette har- » monie. Ce principe est applicable surtout à la Consti- » tution naturelle des empires. Les lois ne repoussent » que le mal ; l'innocence et la vertu sont indépendantes » sur la terre.

» J'ai pensé que l'ordre social était dans la nature » même des choses, et n'empruntait de l'esprit humain » que le soin d'en mettre à leur place les éléments divers; » qu'un peuple pouvait être gouverné sans être assujéti, » sans être licencieux et sans être opprimé ; que l'homme » naissait pour la paix et pour la vérité, et n'était mal- » heureux et corrompu que par les lois insidieuses de la » domination.

» Alors j'imaginai que si l'on donnait à l'homme des » lois selon sa nature et son cœur, il cesserait d'être » malheureux et corrompu. »

Le reste de ce discours n'est qu'un tissu de généralités à la Montesquieu, de phrases empruntées aux deux brochures politiques dont l'étude nous dispense de reproduire la longue, aride et abstraite leçon d'économie politique où nous ne remarquons plus guères que ces deux passages : « Si vous voulez savoir combien de temps doit » durer votre République, calculez la somme de travail » que vous pouvez introduire, et le degré de modestie » compatible avec l'énergie du magistrat dans un grand

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» domaine. » — « Dans la Constitution qu'on vous a pré-
» sentée, ceci soit dit sans offenser le mérite, *il y a peut-*
» *être plus de préceptes que de lois*, plus de *pouvoir* que
» d'harmonie, plus de *mouvement* que de démocratie.
» Elle est l'hommage sacré de la liberté ; elle n'est point
» la liberté elle-même. » Robespierre a oublié d'expliquer la pensée qui a présidé à la création de l'œuvre du Comité jacobin. Comme il n'a pas créé cette pensée lui-même, peut-être n'est-ce pas là de l'oubli, mais de l'impuissance. Saint-Just vient suppléer à l'insuffisance de son ami. N'y aurait-il que cette seule preuve de la paternité presqu'exclusive de Saint-Just, nous nous sentirions convaincu, et cette paternité, nous la refuserions à Robespierre, le médiocre, le peureux, l'heureux plagiaire.

Une seconde fois, c'était le 15 mai, Saint-Just prit la parole dans la discussion des plans de Constitution, à propos de la division politique de la République française. C'est comme toujours une abstraction dure, incolore, magistrale, et qui semble ne prendre part que de loin aux évènements ; ceux-ci n'en sont que les prétextes. Nous ne parlerions pas de ce discours, si nous n'y apercevions en germe la haine et la lutte de la Centralisation représentée par la Montagne contre le Fédéralisme des Girondins, qui pensaient à refaire les anciennes provinces et à les soulever contre l'absorption et la tyrannie de Paris. « Il y a un fédéralisme de droit : ce serait celui où la » forme avouée du gouvernement l'aurait établi, » avait dit déjà Saint-Just dans ses *Fragments*. « Il y a un fédéra-» lisme de fait, dans le cas où, quoique le gouvernement » fût un, chaque ville, chaque commune s'isoleraient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» d'intérêt. — C'est ce qui arrive en ce moment ; chacun » retient ses denrées dans son territoire, toutes les pro- » ductions se consomment sur le sol. — Le but d'un gou- » vernement opposé au fédéralisme n'est pas que l'unité » soit au profit du peuple. *Il faut donc empêcher que per-* » *sonne s'isole de fait...* » Tout le 31 mai est là. Ce passage est gros de menaces et de tempêtes politiques. C'est contre le Fédéralisme de fait, contre l'idée de la Décentralisation que fut inventée l'idée de la Terreur. Le discours du 15 mai fait pressentir le rapport accusateur de juillet. Saint-Just condamne le Fédéralisme de France en condamnant en ces termes le Fédéralisme des Etats-Unis: « Cet Etat confédéré n'est point une République ; aussi les » législateurs du Nouveau-Monde ont-ils laissé dans leur » ouvrage un principe de dissolution. Un jour (et puisse » cette époque être éloignée !) un Etat s'armera contre » l'autre ; on verra se diviser les représentants, et l'Amé- » rique finira par la confédération de la Grèce. »

En entendant ces paroles qui avaient un sens pour elle, qui ne paraissaient qu'un exemple et cachaient cependant une déclaration de guerre à mort, la Gironde dut frémir. Elle se sentait désignée. Elle était devinée, démasquée. Son plan de conspiration était connu de Robespierre. Saint-Just en avait trop dit, et quand il ajouta avec cette froide détermination, un des plus grands mérites en temps de révolution : « Si pour avoir négligé les » principes de la liberté, votre édifice s'écroule, les » droits de l'homme sont perdus et vous devenez la fable » du monde, » les Modérés de la Convention prévirent

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

une attaque décisive et prochaine. C'était un prélude, un appel au combat.

Pourquoi Saint-Just demande-t-il la suppression des Conseils généraux de département? C'est qu'il voudrait détruire l'influence hostile de la bourgeoisie entre les mains de laquelle se trouve concentré tout le pouvoir. Ce pouvoir, c'est pour l'obtenir qu'elle a fait la Révolution; et pour le conserver, elle donne la main au Fédéralisme. A Paris, on sait que la grande majorité des Conseils départementaux a pris parti pour la Gironde, et on songe déjà à les détruire pour leur substituer l'autorité oppressive et absolue des représentants en mission, des commissaires envoyés par la Centralisation en vue seulement de la Centralisation. Saint-Just l'a dit : « L'autorité dans cha-» que département se constitue en indépendance, et par » l'indépendance de son territoire, chaque département » aura des représentants distincts; et si la représentation » se divise par le choc des intérêts ou des passions, la » République française est dissoute. » (Discours du 24 mai.)

Pourquoi veut-il la séparation de chaque département en trois grandes Communes. Il l'a avoué, la Gironde le lui a entendu dire : « C'est qu'il craint que, à un jour » donné, un complot d'ensemble n'écrase le peuple épars » en petites municipalités. »

Pourquoi réclame-t-il l'unité du pouvoir municipal pour chaque ville et entre les mains d'un seul maire? Les Girondins touchent du doigt sa raison : c'est d'ailleurs celle de tous les émeutiers et révolutionnaires dont les efforts se sont toujours et de suite portés sur l'Hôtel-de-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ville de Paris. Maîtres de l'Hôtel-de-Ville, ils le sont de Paris; maîtres de Paris, ils le sont de la France. La Gironde sait qu'il n'a pas dit toute sa pensée dans ce discours menteur où il réclame une seule mairie pour la ville-despote : « Vous craignez l'immense population de quelques villes, » de celle de Paris ; cette population n'est point redoutable pour la liberté. O vous qui divisez Paris sans le » vouloir, vous opprimez ou partagez la France ! Que la » nation tout entière examine bien ce qui se passe en ce » moment. On veut frapper Paris pour arriver jusqu'à » elle ; on a dit que cette division de Paris touchait à son » intérêt même, et qu'elle fixerait dans son sein les législatures. Cette raison même doit vous déterminer à » ne point diviser Paris : si les législatures étaient divisées comme nous, Paris bientôt serait armé contre » lui-même. Paris n'est point agité ; ce sont ceux qui le » disent qui l'agitent ou qui s'agitent seuls. L'anarchie » n'est point dans le peuple, elle est dans l'amour ou la » jalousie de l'autorité.

» Paris doit être maintenu, il doit l'être dans le bonheur commun de tous les Français ; il doit l'être par » votre sagesse et votre exemple. Mais quand Paris s'émeut, c'est un écho qui répète nos cris; la France entière les répète. Paris n'a point soufflé la guerre dans » la Vendée; c'est lui qui court l'éteindre avec les départements. N'accusons donc point Paris, et, au lieu de le » diviser et de le rendre suspect à la République, rendons à cette ville en amitié les maux qu'elle a soufferts » pour nous. Le sang de ses martyrs est mêlé parmi le » sang des autres Français ; ses enfants et les autres sont

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» enfermés dans le même tombeau. Chaque département » veut-il reprendre ses cadavres et se séparer ?

» Si vous divisez la population pour diviser l'autorité » municipale, ou vous allumez une guerre éternelle entre » les citoyens, ou par le dégoût de lois tyranniques, de » lois immorales, vous les armez sans cesse contre le » gouvernement. La violence du peuple fait tôt ou tard » justice des lois déraisonnables et insensées.

» Si l'on a prétendu que plusieurs municipalités gou- » vernaient mieux qu'une dans la même ville, on s'est » trompé, je crois. Leurs débats seraient éternels, la ré- » partition des impôts serait dangereuse, et, faute d'un » centre commun d'harmonie, l'autorité administrative » devenant arbitre, serait trop violente, trop sujette à » l'arbitraire, trop corruptible. Mais si vous venez à exa- » miner l'administration municipale dans sa nature, elle » est une administration populaire, paternelle et domes- » tique; c'est la partie de la législation qui doit être la » moins embarrassée; cette administration est pour ainsi » dire étrangère au gouvernement. C'est le peuple en » famille qui régit ses affaires. « Il ne faut pas diviser les » amis, » dit Lycurgue. D'ailleurs, cette administration » n'a point de rapports étrangers, elle n'influe en rien » sur le reste de la République; et si vous croyez que » ceux qui gouvernent les peuples ont aussi leur morale, » leurs droits limités, des règles de justice qu'ils ne peu- » vent enfreindre, vous convenez naturellement que des » citoyens d'une même ville ne doivent éprouver l'action » du pouvoir suprême que lorsque dans leur administra- » tion privée ils se sont écartés des lois.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» Ainsi, pour qu'une ville puisse se régir, il lui faut un » centre d'harmonie ; ce centre ne peut être hors d'elle- » même ; car, comme je l'ai dit, il n'y a plus alors de » liberté, et le peuple est trop assujéti.

» Dans une grande République où l'action du gou- » vernement est pleine de force par l'étendue de ses » rapports, quel serait l'assujétissement des villes ainsi » partagées ? On me dira que le même inconvénient existe » pour les campagnes ; mais je réponds qu'on ne peut » opprimer un peuple, si on ne l'opprime tout à la fois, » et que les grands rassemblements de population garan- » tissent beaucoup les campagnes. Les villes ne mena- » cent pas plus les cabanes, que les montagnes ne mena- » cent les vallées qu'elles garantissent du tonnerre.

» Je réfléchis si l'administration municipale peut être » légitimement divisée, car vous ne pouvez point légiti- » mement ce qui est injuste. Elle forme un conseil natu- » rel : ce conseil n'est plus, si les citoyens n'ont point un » intérêt commun, et ne sont point administrés en » commun.

» Je me résume ; on a voulu diviser Paris pour tran- » quilliser le gouvernement, et je pense qu'il faut un » gouvernement équitable pour tranquilliser toute la » France, et réunir toutes les volontés à la loi, comme » les étincelles de la terre s'unissent pour former la » foudre. Il ne faut point diviser Paris, ni nous en prendre » à lui de nos propres erreurs, et le rendre le prétexte » de ces cris éternels. Il faut aller au but et faire le bien ; » quelque forme qu'on prenne, on n'en impose point à » tout le monde ; il est sans doute quelque homme de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» génie, dans cet empire, qui apprécie les vues particu-
» lières et les combat avec tranquillité. Je finis en posant
» ce principe : l'administration municipale n'a point de
» division légitime dans l'Etat. »

Sous la lettre dissimulatrice de ce discours, la Gironde savait bien qu'il fallait chercher toute une idée. Il entrait dans le plan de la Montagne et de ses meneurs de créer à Paris, et entre les mains d'une mairie de choix, un immense pouvoir, absorbant, dominateur par la centralisation. Paris eût été à la France ce que Rome avait été à la conquête, la tête et le cœur à la fois, la volonté inspiratrice et l'exécution. Hébert l'avouait tout haut dans ses journaux. Chaumette laissa trace de ce projet dans un mémoire manuscrit sur les vues d'un nouveau régime municipal opposé à la décentralisation identifiée dans le Fédéralisme qui, tout à l'heure, allait se démasquer. Plus positif que Robespierre, ce n'était pas une politique libérale que venait proposer Saint-Just; dans son ardeur de Centralisation, on sentait les ardeurs pour le pouvoir longtemps envié, pour la force concentrée qui donne ce pouvoir.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

VII.

Ce n'est donc plus de Constitution qu'il s'agit à cette heure. La Constitution n'est qu'un prétexte. Les partis arment en guerre et non plus sourdement, avec précaution. Ils s'étaient déjà livré de terribles combats dont l'enjeu a été la tête de Louis XVI d'abord, et ensuite une Constitution radicalement démocrate à faire.

Les Montagnards sont certains de voter leur Constitution quand ils le voudront, comme ils la voudront. Il leur faut maintenant un succès bien autrement concluant et décisif. Un instant, tous les partis avaient paru s'entendre pour renverser la royauté et fonder cette république toute payenne, toute historique, sur les débris d'une société profondément catholique et monarchique. Il devint évident bientôt que ce régime convenait peu à la nation et même à une partie de ces représentants dont les illusions s'en allaient une à une, dont chaque fait, chaque résistance, chacune des répugnances particulières et d'ensemble, commençaient à éclairer le regard.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Depuis six mois déjà, la Montagne, en sentant s'amoncéler des obstacles qu'à chaque pas à faire, il fallaitt enlever de haute lutte, s'irritait et comprenait qu'elle n'en finirait avec cette opposition que par une de ces mesures d'éclat, par une de ces violences allant du reste à son tempérament, à ses allures, à son système; car la Terreur était déjà passée à l'état de théorie. Le fanatique Saint-Just, dont nous constatons la présence partout où il se trouve, où il se fait quelque chose de sérieux et de terrible, n'a-t-il pas écrit : « Un gouvernement républi-» cain a la vertu pour principe, sinon la Terreur... Il croit à la nécessité impérieuse et temporaire de verser le sang pour assurer la liberté, ce qu'il s'est habitué à regarder comme la liberté, cette idéale divinité dont il se croit le principal apôtre, le premier représentant, le plus énergique soutien. L'histoire des quinze mois sanglants de mai 1793 à juillet 1794, est là tout entière. Le projet d'en finir avec la résistance va passer de la théorie dans la pratique. Ne sachant jamais reculer devant l'application de cette théorie inébranlable, indifférent à tous les sentiments de la vie privée, aux souvenirs d'amitié, aux services du passé, Saint-Just ne va plus s'appuyer que sur l'extermination comme moyen de salut public. Dans un de ses rapports, il nous dira bientôt qu'il n'y a rien de plus terrible que l'amour de la Patrie tellement exclusif qu'il immole tout, sans pitié, sans frayeur, sans respect humain, à l'intérêt public, tellement exclusif qu'il précipite Manlius, immole les affections privées, exile Régulus à Carthage, jette un Romain dans l'abîme et un Marat au Panthéon victime de son dévouement. Aucune

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

conséquence ne l'effraya donc. Aussi, se croyant honnête parce qu'il était conduit par un principe; capable des plus odieux moyens dont un principe exagèrement logique lui cachait l'horreur; même résolu sans doute à sacrifier l'honnêteté à sa république abstraite et d'affection; très décidé à braver pour elle l'impopularité, suite ordinaire de tous les excès; d'ailleurs, ignorant et insoucieux des tempéraments et de la conciliation dont sa volonté de fer n'avait jamais tenu compte et niait l'utilité, il s'était dit que le sang d'un roi n'avait pas suffi pour cimenter l'édifice de la République, et qu'elle demandait en sacrifice et pour assurer sa durée le sang de ses plus illustres enfants, de ses premières idoles.

C'est là justement ce qui distingue et sépare si profondément Saint-Just des égorgeurs de second ordre. C'est là ce qui lui donne sa place dans l'histoire, à la fois admirant la sauvage et énergique grandeur de la pensée et succombant sous l'horreur qu'inspire le résultat. Il vaut moins et plus à la fois que les Carrier de Nantes, que son ami Couthon, que Ronsin, une bête fauve, que les Collot, que les Billaud, que les Fouquier-Tinville; moins, parce que c'est lui qui les a déchaînés sur la société avec leurs appétits féroces du crime, avec leur soif du sang, avec tous leurs déplorables instincts; plus, parce que, homme de gouvernement et d'autorité avant tout, à un jour donné, quand la résistance aurait cessé, quand l'emploi de la violence comme agent de pouvoir n'eût plus été systématiquement nécessaire, il eût consenti peut-être, probablement, à ne plus demander sa force à la cruauté, aux sanglantes hécatombes, tandis qu'ils eussent été tou-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

jours méchants, dans quelque position que les eût jetés la Providence. Sa future pensée se pressent dans cette phrase : « Pour fonder la République, il faut la faire » aimer. » L'heure n'était pas, selon lui, arrivée encore de l'asseoir sur l'amour.

Il fallait bien tuer, tout d'abord et dans ce temps-là, les idées dans les hommes représentants d'idées, — cela a été écrit dans un livre moderne où la Montagne est glorifiée. L'inflexible Saint-Just, croyant nécessaire d'en finir avec la Gironde, dont la présence à la Convention gênait les projets des Jacobins, se réserva donc l'honneur et le devoir de porter le premier coup de hache à la victime.

Camille Desmoulins a lancé contre les Girondins son pamphlet accusateur, l'*Histoire des Brissotins*, suivi d'un succès énorme de scandale, de colère et de haines. Le peuple accourt, le 15 avril, demander à la barre l'expulsion de vingt-deux membres de la Convention. Des réunions menaçantes avaient eu lieu plus tard à l'Hôtel-de-Ville, le 19 et le 20 mai. Entr'autres projets mis en discussion par les chefs Jacobins, on s'occupa de l'enlèvement des députés modérés et d'une liste de suspects. Le peuple l'apprit. Plus violent et plus prompt que les meneurs, il résolut dans les faubourgs d'égorger les Girondins chez eux, pour en finir plus vite et plus surement. Dès le 24 juin, les Sections, en permanence, se préparèrent à un nouvel envahissement de la Convention. Hébert, l'odieux Hébert, avait été arrêté, sur les ordres de la Commission des Douze, pour ses appels à la révolte et au massacre. Ce fut là le prétexte du soulèvement.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'émeute était partout. Paris ne présentait qu'un vaste champ de bataille dont la Convention va devenir le centre et le but. De loin, les masses étaient dirigées par Danton et Camille Desmoulins, Marat et Hébert, Robespierre et Saint-Just, par les trois futurs dictateurs croyant encore ou feignant de croire à la possibilité d'une entente entre eux, et par leurs amis les plus dévoués. Ils ne se montraient pas; mais, sous leur impulsion, le Club central révolutionnaire, dirigeait l'émeute et jetait, chaque jour, de nouvelles députations armées autour de l'Assemblée.

Enfin, le 30 mai, les Sections se déclarèrent en insurrection. Le soir, le tocsin sonna; le tambour remplit les rues de ses roulements lugubres. C'est le signal de la lutte suprême. Les Girondins savaient que c'était à eux seuls qu'on en voulait. Ils avaient appris les menaces d'assassinat. Tous, ils abandonnèrent leurs maisons qui n'étaient plus un asile pour eux, et se cachèrent la nuit, mais pour se rendre en masse, dès le matin, à la Convention où ils se croyaient inviolables. Les Jacobins ne devaient point s'arrêter pour si peu! Les pétitionnaires envahirent en armes l'Assemblée, décidés à y pénétrer de force, si l'entrée leur en était refusée. On put prévoir l'heure où la foule en fureur viendrait arracher à leurs bancs les Girondins déjà proscrits. D'instant en instant, des députations pénètrent dans la salle, notifient leurs insolentes prétentions et parlent vaguement de complots contre la République.

Ce n'est là que le premier acte de ce grand drame. Il faut entrer dans les entrailles de l'affaire. Le Procureur-général-syndic de la Commune révolutionnaire, Lhuillier,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

monte à la tribune, y dénonce le Fédéralisme, parle d'un projet de détruire Paris, et demande vengeance contre les coupables, contre Vergnaud, Brissot, Guadet, Barbaroux, Roland, contre les chefs enfin de la Gironde. L'Assemblée restait calme, quand tout-à-coup, appelés par la Montagne, six cents pétitionnaires armés se précipitent au milieu des députés. Un effroyable tumulte emplit la salle, où l'on se querelle, où l'on s'injurie, où l'on va se battre. Aux applaudissements des tribunes, Robespierre demande un décret de mise en accusation contre les complices de Dumouriez, contre les coupables dénoncés par les pétitionnaires et par Lhuillier, contre ceux qui vont être désignés sous le nom des Vingt-Deux, nom consacré par l'histoire. Un décret d'accusation fut rendu précipitamment, haineusement, sans formes et sans pudeur.

Ce n'était pas tout. La comédie du 31 mai avait parfaitement réussi en amenant la mise en accusation des principaux Modérés. Une seconde émeute de parade et factice comme l'autre, fut préparée pour arriver à leur arrestation. Le 2 juin, tout annonçait des dispositions hostiles contre la Convention. Les Sections couraient aux armes, en annonçant une *insurrection morale*. Quelques milliers de brigands osèrent une démonstration en présence de l'immense armée qui entourait le Palais-National sous prétexte de défendre la Constitution, et qui ne bougea pas. Les représentants étaient consignés, et les meneurs de l'émeute avaient donné l'ordre de n'en laisser sortir aucun. La garde les repoussait, quand ils essayaient de forcer la consigne. Indignée de cette violence,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'Assemblée sortit pour demander au peuple ce qu'il voulait. « Le Peuple n'est point levé pour écouter des » phrases, » dit le commandant Henriot, « mais pour » donner ses ordres souverains. Il lui faut des victimes. » Il veut qu'on lui livre les trente-quatre coupables. » Le président insiste. Henriot crie : Aux armes ! Les canonniers tournent leurs pièces contre la Convention. Alors, suivi d'une bande d'enfants qui hurlaient, Marat somma les députés de rentrer à leur poste.

Quand la séance fut rouverte, Couthon proposa de décider que la Convention transformerait son décret d'accusation en décret d'arrestation. La liste des proscrits fut dictée par Marat. Un certain nombre de représentants refusèrent de la voter; mais la Montagne dépêcha seule sa besogne, à l'aide de cet appoint d'émeutiers que, depuis quelque temps, elle faisait pénétrer dans la salle et dans ses rangs.

Nous avons dû raconter avec quelque détail ces immenses évènements, non pas que Saint-Just y apparaisse et y prenne part publiquement, mais parce qu'après avoir contribué puissamment, quoique dans l'ombre, à les preparer, il va s'en servir comme de marchepied pour s'élever au-dessus de la foule et pour atteindre au plus puissant et au plus terrible pouvoir qu'un homme de son âge ait jamais possédé.

Pendant toutes les orageuses discussions qui précédèrent et accompagnèrent la révolution du 31 mai, la lutte contre les Girondins et leur chûte, nous n'avons recueilli que deux mots de Saint-Just; mais tout l'homme a passé dans ces phrases durement laconiques adressées à ses amis

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

hésitant et craignant l'insuccès : « Osez, » disait-il ; « osez ! » là est toute la politique des révolutions ! » Dans une autre circonstance, un de la Montagne s'effrayait devant lui des boutades de Marat proposant sans cesse la dictature comme moyen de gouvernement, bien qu'un décret condamnât à la mort l'auteur de pareilles propositions. « Si » Marat, » répondit Saint-Just, « croit à l'utilité de la » dictature, pourquoi ne la proposerait-il pas?... »

Un des premiers résultats de la victoire de la Montagne sur la Gironde, fut l'abandon et l'enterrement du projet de Constitution de Condorcet. Les Jacobins, maîtres de la situation, en profitèrent pour épurer le Comité constitutif de la Convention. C'est Barère, c'est Danton, c'est Lacroix, Robert Lindet, Guyton de Morveaux, etc., tous les membres enfin du Comité de Salut Public, qui remplacent les Modérés et sont chargés de rédiger un nouveau projet. Ils devaient, aux termes d'un décret du 29 mai, s'adjoindre quatre membres. Ils choisirent Hérault-Séchelles, Ramel, Couthon et Saint-Just. C'était justice.

Hérault de Séchelles, quelques jours avant l'entrée de Saint-Just au Comité de Salut Public, demandait à un de ses amis de lui procurer « sur-le-champ les lois de Minos, » dont il avait un besoin urgent pour préparer au plus » vite son plan de Constitution. » S'il eût prévu que Saint-Just dût faire partie du Comité constitutif, il eût pu se dispenser de consulter ce savant recueil ; Saint-Just savait par cœur et les lois de Minos et les lois de Lycurgue. Hérault de Séchelles écrivit le préambule. Dans ses mémoires, Barère, qui fut aussi du Comité de rédaction,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nous apprend que Saint-Just fut chargé de plusieurs parties de l'acte constitutionnel.

En cinq jours, la Constitution fut bâclée. Présentée le 10 juin, elle fut adoptée le 25. Nous ne nous en occuperons plus.

Enfin, Saint-Just est donc entré dans ce formidable Comité. C'est à lui que l'on confie le soin de rédiger les lois constitutionnelles. A partir de ce jour, il sera le ressort de ce Comité, son énergie, son initiative, sa volonté, son âme, tout. Il n'en sortira plus désormais. Le nom de l'homme appelle fatalement le nom du Comité, comme le Comité rappelle forcément le nom de cet homme. Ils ne sont rien l'un sans l'autre, et l'un que par l'autre. Saint-Just pénètre dans ce Comité, et le Comité inaugure son régime de sang, et ce Comité s'empare de la dictature la plus violente, la plus tyrannique, la plus oppressive, la moins discutée, la moins contestable. Qui sait le Comité de Sûreté Générale et ses hommes? C'est que là l'histoire et la brutalité des faits ne démontreront pas la présence d'un homme vraiment fort. Le Comité de Sûreté Générale peut perdre un de ses membres, plusieurs de ses membres, les voir tous renouveler ou partiellement ou en masse; il n'en a pas plus d'action, ou moins d'action. Saint-Just quitte un jour le Comité de Salut Public, et le Comité de Salut Public est vaincu : nous le prouverons plus tard. Ici, l'homme fut tout. Tant valut l'homme, tant valut le Comité. C'est donc une grande époque dans la vie de Saint-Just que le jour où il fut adjoint au fameux Comité de Salut Public pour l'aider seulement dans sa rédaction de la Constitution, et où il entra avec la ferme

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

résolution de s'imposer à toujours, lui et ses idées, lui et ses théories d'oppression et de Terreur; nous ne disons pas : d'ambition et de vues d'avenir. Le véritable ambitieux, c'est Robespierre et non Saint-Just, c'est l'exploiteur et non l'exploité.

En effet, Robespierre ne songeait point encore à s'adjoindre Saint-Just et Couthon. Il rêvait alors un autre triumvirat, nous l'avons dit. C'était avec Marat et Danton qu'il voulait en ce moment partager le pouvoir. Trois grands plans avaient été conçus, débattus et successivement abandonnés. D'abord on avait pensé à l'établissement d'un gouvernement militaire, une espèce de dictature entre les mains d'un homme de guerre. La difficulté de trouver une épée obéissante fit abandonner ce premier projet. On parla ensuite de dictature civile entre les mains d'un président de la République; mais serait-elle à temps ou à vie, ou élective, ou héréditaire, et qui en serait investi, de Robespierre, ou de Danton, ou de Philippe Egalité, ou de Marat? Au moment de la chûte des Girondins, on débattait encore le plan du triumvirat Marat-Danton-Robespierre. D'après ce projet, Saint-Just restait donc en sous ordre. Du reste, la part qu'on allait lui faire était encore assez belle : c'était à lui qu'on réservait la tâche d'exécuter la Gironde.

Après le 2 juin, quelques députés girondins se constituèrent prisonniers. D'autres s'étaient enfuis et essayaient d'organiser une grande coalition des départements contre Paris. La révolte était par toute la France. Pendant que la Vendée se soulevait pour la guerre sainte, la guerre du Fédéralisme se prêchait dans huit départements de la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bretagne et trois de la Normandie; une armée s'y assemblait et allait marcher sur Paris. Lyon se révoltait. Marseille, Bordeaux, Montauban, avaient arboré l'étendard de la résistance. Toulon allait se livrer aux Anglais. Dans le nord, où les esprits sont moins prompts, on n'armait point encore; mais le Fédéralisme s'y installait.

Il fallait prendre des mesures énergiques. L'homme d'énergie par excellence, Saint-Just, fut choisi pour donner l'exemple et le signal de la vigueur. Le Comité de Salut Public lui confia la rédaction du rapport sur les évènements du 11 mai et sur le sort des trente deux membres mis en état d'arrestation par le décret du 2 juin.

Le 25 juin, la Convention, croyant que le travail de Saint-Just était prêt, ordonna, sur la demande de Robespierre, que le rapport sur les détenus serait lu le lendemain 26 : « Le rapporteur qui travaille jour et nuit, » dit Jean-Bon-Saint-André, « vous présentera un rapport » digne de vous et de la Nation. »

Ce travail immense et si bruyamment annoncé, n'était pas prêt cependant; il ne fut lu et déposé que dans la séance du lundi 8 juillet. Il débute par un violent appel à la résolution de l'Assemblée et à sa fermeté devant le danger que, dès son début, Saint-Just expose dans toute son étendue.

« La conjuration dont je viens vous entretenir, » dit le jeune orateur, « est enfin démasquée; je n'ai point à » confondre les hommes, ils sont confondus; je n'ai » point à arracher, par la force du discours, la vérité » sanglante de leurs cœurs; je n'ai qu'un récit simple à » vous faire, que des vérités reconnues à vous dire. On a

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» sollicité Dillon de se mettre à la tête d'un soulèvement » pour placer sur le trône le fils de Capet, déclarer sa » mère régente, et combattre les Jacobins et l'anarchie. » Il a semblé à votre Comité que ce projet avait échoué » contre l'insurrection du mois dernier : l'*anarchie* était » le cri de ralliement des conjurés; on espérait, par » l'excès des malheurs publics, arriver à ce point de jus- » tifier le plus grand de tous, celui de donner un chef au » Français.

» Buzot et Gorsas tendent aujourd'hui secrètement la » main à la Vendée; si l'anarchie était la véritable cause » de ces armements, ils auraient cessé depuis la Consti- » tution; ils auraient attendu avec respect l'expression » de la volonté du souverain, qui ne peut pas errer. » C'est un crime de prendre les armes, lorsque le peuple » est assemblé.

» En réfléchissant sur le passé, en comparant les » hommes à eux-mêmes, en rapprochant les faits, en » analysant vos délibérations et les intérêts qui les ont » agitées sous le masque du bien public, on ne peut nier » qu'il ne se soit tramé, dans le sein de la Convention » nationale, une conjuration pour rétablir la tyrannie et » l'ancienne Constitution. Les principaux auteurs d'un » dessein si funeste se sont enfin désignés eux-mêmes en » prenant la fuite. Il n'était point permis autrefois de les » soupçonner; la défaite de tant de complots les avait » instruits; les périls qui pressent les pas des ennemis » du peuple avaient nécessité plus de raffinement dans » leur conduite, ils n'étaient point ennemis audacieux de » la liberté; ils parlaient son langage, ils paraissaient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» comme vous ses défenseurs : ainsi deux armées enne-
» mies combattaient sous l'aigle romaine.

» Mais maintenant qu'après avoir excité parmi vous
» des orages qui vous ont forcés de déployer votre sévé-
» rité contre eux pour sauver la patrie ; maintenant qu'ils
» ont pris la fuite, et font ouvertement la guerre à la
» liberté ; maintenant qu'il est découvert qu'on ne vante
» point d'autre Constitution et d'autres lois que celles
» qui auraient préparé le retour de la tyrannie, vous
» convaincrez facilement le peuple français de la droiture
» de vos intentions, et vous pouvez, comme le consul
» de Rome, jurer que vous avez sauvé votre patrie. Au
» moins n'attendez pas que votre Comité paie tribut à la
» faiblesse et à la superstition de qui que ce soit : le salut
» public est la seule considération digne de vous toucher ;
» l'état présent de la France, la dislocation du corps
» politique, tout annonce que le bien n'a point été fait,
» et que vous ne devez de ménagement à personne ; la
» République ne tient aucun compte des faiblesses et des
» emportements stériles ; tout le monde est coupable,
» quand la patrie est malheureuse. »

Saint-Just, après ce préambule, pousse droit aux Girondins. S'emparant de toutes les calomnies de la brochure de Camille Desmoulins, calomnies délayées, une première fois déjà, par Robespierre dans son discours du 10 avril, il transforme la Gironde en complot royaliste ; il la montre « mystérieuse et politique, empressée en
» apparence pour la liberté et l'ordre dans les occasions
» de peu de valeur, opposant avec beaucoup d'adresse la
» liberté à la liberté, absorbant avec art l'essor des déli-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» bérations, confondant l'inertie avec l'ordre et la paix, » l'esprit républicain avec l'anarchie, imprimant avec » succès un caractère de difformité à tout ce qui gênait » ses desseins, marchant avec le peuple et la liberté » pour les diriger vers ses fins, et ramenant les esprits » à la monarchie par le dégoût et la terreur des temps » présents. »

Pour lui, Brissot n'est qu'un second Monck dévoué à la monarchie qu'il défendit sous les Rois, sous la République. Brissot est le véritable chef des Girondins; pour l'abattre et surtout pour le déconsidérer, Saint-Just l'attaque avec une étrange persévérance. « Il joua la dé- » licatesse de santé qui semble un obstacle à l'audace, » disait-il, « et il remuait l'empire. Il joua la misère, et » il habitait à Saint-Cloud le palais des rois. Il joua la » douceur et les affections simples de la nature; il se » réjouissait du meurtre de son ennemi le 2 septembre; » il appréciait tous les cœurs, tous les esprits, tous les » intérêts, et séduisait leur propre inspiration pour les » conduire vers le but où il tendait lui-même. Il fut trop » défiant pour avoir des complices; il n'eut que des amis » qui conspirèrent avec lui, plutôt par la séduction de » leur faiblesse ou de leur orgueil que par malignité; cet » homme fut Brissot; il eut de la finesse, il n'eut point » de courage. »

Les Girondins, à très peu d'exceptions honorables près, avaient voté la mort du roi. Il était donc assez difficile à Saint-Just de prouver le dévouement de ses adversaires à la monarchie. A la suite de Camille Desmoulins, il se tira fort habilement d'affaire en affirmant

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'au 10 août, en déposant le roi, ils jouaient la comédie et voulaient contenter et calmer le peuple; plus tard, en condamnant Louis XVI, ils préparaient une place sur le trône à Philippe d'Orléans, place rendue facile à prendre; dès lors, toute l'Europe, moins la France, savait à quoi s'en tenir sur les tendances et les manœuvres des Modérés.

Si la crainte est partout, insinuait Saint-Just, c'est grâce à ces coupables. Ils savaient que la sagesse seule et la patience peuvent constituer une République, et ils n'en ont pas voulu. Ils ont profité de toutes les circonstances pour aigrir les accidents. En flattant le peuple, on persécutait les citoyens. On affectait de provoquer des ordonnances contre les troubles, quand le pays était tranquille. On dénonçait des projets de dictature et de triumvirat, quand ces fantômes étaient tellement impuissants qu'on pouvait les outrager impunément. Un vaste système, suivi avec une infernale habileté, consistait à faire des réputations saintes dans le parti secret de la royauté, et des réputations horribles dans le parti républicain.

« Et vous aussi, » s'écriait Saint-Just en s'adressant à cette bande d'égorgeurs qui, après avoir monté le massacre du 3 septembre, étaient arrivés à la Convention les pieds rouges de sang et les mains pleines de rapine; « et vous aussi, vous avez été sensibles aux agonies du » 2 septembre; et qui de nous avait plus de droit de s'en » porter les accusateurs inflexibles, ou de ceux qui, » dans ce temps-là, jouissaient de l'autorité, et répon- » daient seuls de l'ordre public et de la vie des citoyens,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» ou de nous tous qui arrivions désintéressés de nos dé-
» serts? Pétion et Manuel étaient alors les magistrats de
» Paris. Ils répondaient à quelqu'un qui leur conseillait
» d'aller aux prisons, qu'ils ne voulaient point risquer
» leur popularité. Celui qui voit égorger sans pitié est
» plus cruel que celui qui tue; mais lorsque l'intérêt a
» fermé le cœur des magistrats du peuple, et les a dé-
» pravés jusqu'à prétendre conserver leur popularité en
» ménageant le crime, on en doit conclure qu'ils médi-
» taient un crime eux-mêmes, qu'ils ont dû conspirer
» contre la République, car ils n'étaient pas assez ver-
» tueux pour elle; ils ont dû déplorer les forfaits qu'ils
» ont laissé commettre pour n'en être pas accusés; ils ont
» dû jouer l'austérité pour adoucir l'horreur de leur
» conduite et tromper leurs concitoyens. »

Ramassant dans la poussière sanglante des prisons une vieille calomnie de Camille Desmoulins sur Brissot accusé d'être un des auteurs des massacres de septembre, d'avoir pu sauver Morande, son ennemi, de l'avoir laissé égorger, et d'avoir dit que le cadavre d'un ennemi sent toujours bon, Saint-Just jetait cette insulte à la face des Girondins : « Accusateurs du peuple, on ne vous vit point
» le 2 septembre, entre les assassins et les victimes.
» Quels qu'aient été les hommes inhumains qui versèrent
» le sang, vous en répondez tous, vous qui l'avez laissé
» répandre. « Morande est-il assassiné? » disait Brissot.
» Morande était son ennemi; Morande était dans les pri-
» sons. Les mêmes assassins ont provoqué des lois de
» sang contre le peuple, les mêmes assassins ont provo-
» qué la guerre civile. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Plus loin, Saint-Just accuse ses ennemis de tout ce qui s'est fait de mal depuis la mort du roi. C'est le ministre Roland qui fomente de loin et avec une adroite obstination les troubles de Lyon. Dumouriez va trahir; Pétion le sait, et Pétion ne prévient pas la Convention. L'anarchie règne dans Paris au pillage; qui trouve-t-on au milieu de l'émeute? le valet de Buzot, échauffant le peuple. Beurnonville retarde le recrutement de l'armée, au moment où la coalition des rois menace la France. Dumouriez se fait battre à Nerwinde, déclare la guerre à la Convention et passe à l'ennemi. Qui agita avec fureur les séances de la Convention, si ce n'est Valazé et ses complices, irrités de leur impuissance? qui excita à la révolte les corps administratifs des départements? Qui aigrit les esprits? qui proposa de doubler la garde de l'Assemblée, de fermer les Sections? Où trouva-t-on jamais plus de violence?

Saint-Just va travestir, maintenant qu'il a préparé toute sa fantasmagorie, les évènements du 31 mai, objet spécial de son rapport. Avec une dangereuse et déloyale habileté, il attribue tout le mal, tout le désordre aux Girondins qui ont fait arrêter Hébert. Sur le terrain de l'émeute et dans l'esprit des émeutiers vainqueurs, Hébert était un excellent prétexte. On avait soulevé le peuple en son nom. Son nom va servir encore plus utilement. Si l'on en croit Saint-Just, son arrestation n'est que le commencement de l'exécution du complot royaliste. Voici, selon le rapporteur du Comité de Salut Public, comment les conjurés auraient opéré, si le peuple n'y eût mis bon ordre par son soulèvement du 31 mai :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Le mouvement était le même que dans les premiers » jours du mois d'août, où la Cour, conspirant contre le » peuple, et armée contre lui, se plaignait de sa licence; » elle avait égaré les corps administratifs, ils l'étaient » encore; la Cour, au nom des lois, opprimait la liberté; » au nom des lois, on l'opprimait de même; la Cour avait » gagné quelques chefs de Sections, la commission des » Douze a acquis ces mêmes Sections, celles où Lafayette » avait le plus d'amis.

» Les 1er et 2 juin, le peuple se réunit de nouveau par » le sentiment d'un péril commun; il s'était présenté » deux fois; ses pétitionnaires parurent tristes devant » vous; ils étaient précédés du bonnet de la liberté cou- » vert d'un crêpe; ils furent repoussés et outragés; on » leur répondit par des fureurs; on ne voulut point les » entendre. Ainsi s'ébranlent les empires, par les injus- » tices envers les peuples. Déjà les malveillants s'autori- » saient de la violence et du triomphe des détenus; on » sollicita Dillon de se mettre à la tête d'un rassemble- » ment; on agita le peuple de plus en plus, pour avoir un » prétexte de soulèvement.

» Le projet était dirigé par plusieurs chefs.

» Ces chefs avaient sous eux douze généraux dont » chacun était chargé de s'emparer de l'esprit de quatre » Sections.

» Ces généraux avaient en sous-ordre deux ou quatre » affidés principaux : le projet se communiquait à une » seule personne, avec invitation de ne le communiquer » qu'à cinq autres, lesquelles cinq devaient suivre la même » marche, en divisant toujours un par cinq.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» On avait compté, pour exciter le premier bruit, sur » le renchérissement des denrées, ou sur de nouvelles » levées.

» L'action devait s'engager et se suivre ainsi.

» On devait s'emparer, à la même heure, du canon » d'alarme et l'enclouer, et s'emparer, par la voie de » force, de ceux de la Maison commune et du Temple, » de ceux de toutes les Sections, qui leur devaient être » livrés, soit par une attaque, soit par des affidés de la » ligue.

» On devait proclamer le fils du feu roi Louis XVI, et » sa mère régente. »

Quelques murmures se firent entendre à droite. « Cette » dénonciation a été signée au Comité de Salut Public par » des gens qui ne seront point suspects à ces messieurs ! » dit Couthon avec dédain, et Saint-Just ajouta : « La dé- » nonciation signée de ces faits et les pièces à l'appui se- » ront livrées à l'impression. »

Il continua ensuite sa lecture avec son impassibilité et son emphase habituelles, au milieu des applaudissements qui l'accompagnaient : « Le projet étant mis à exécution, » les individus composant cette ligue devaient se nom- » mer de droit gardes-du-corps, et ceux qui se seraient » distingués dans cette action auraient été décorés d'un » ruban moiré blanc, auquel serait suspendue une mé- » daille représentant un aigle renversant l'anarchie.

» Dans le même temps, on arrêtait à Chanuai un par- » ticulier traduit depuis à Paris et interrogé par le » Comité de Sûreté Générale, porteur d'une lettre où un » projet d'enlèvement était concerté, où le lieu de vos

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» séances et votre perte étaient désignés obscurément, » où l'on parlait de sauver son prince, où l'on disait : » Vous êtes si grand et moi si petit!

» Vous ne pouvez douter, citoyens, que les ennemis » de la liberté du peuple et du gouvernement républi- » cain ont dû conjurer contre vous : c'est à vous de » chercher maintenant de quel côté étaient les conjurés. » L'anarchie fut le prétexte des partisans de la royauté ; » Paoli en Corse, Dumouriez dans la Belgique, les déte- » nus, tous tenaient le même langage.

» La conjuration s'étendait dans toute l'Europe : elle » agitait les colonies par le moyen de Santhonax et Pol- » verel, qui régnèrent véritablement à Saint-Domingue ; » elle agitait la Corse ; vos commissaires y avaient été » proscrits ; des lettres ont été trouvées sur une bom- » barde gênoise, abandonnée en mer, qui toutes attes- » tent que le même plan de poursuivre les commissaires » était suivi partout : un arrêté de l'assemblée générale » de la Corse les chasse de cette île, et licencie les ba- » taillons qu'ils avaient formés ; toutes les lettres attes- » tent que le peuple de la Corse est trompé par les » mêmes insinuations qui ont troublé la France. Parmi » ces lettres, une est adressée à Vergniaud ; on lui dit : » *Parlez, venez, et le peuple vous bénira.* »

Alors Saint-Just raconta en détail tout ce qui se tramait dans la France, les soulèvements menaçants, les prises d'armes de l'Eure et du Calvados, les libertés violées, les assassinats de Beaucaire, les cris de *Vive le roi !*

« L'Europe attend quels seront les premiers lâches » qui auront un roi ! » s'écrie-t-il ensuite. « La liberté du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» monde et les droits de l'homme sont bloqués dans » Paris, ils n'y périront point. Votre destinée est plus » forte que vos ennemis; vous devez vaincre. Les pré- » cautions sont prises pour arrêter le crime.

« Prononcez maintenant, » dit-il en finissant. « Vous » devez mettre quelque différence entre les détenus : le » plus grand nombre était trompé, et qui de nous peut » se flatter de ne l'être jamais? Les vrais coupables sont » ceux qui ont fui, et vous ne leur devez plus rien, » puisqu'ils désolent leur patrie. C'est le feu de la liberté » qui nous a épurés, comme le bouillonnement des mé- » taux chasse du creuset l'écume impure. Vous ne pou- » viez pas sauver la patrie avec eux : qu'ils restent seuls » avec le crime qu'ils voulaient commettre. Ils se plai- » gnaient de l'anarchie, ils nous y plongent; ils ont » troublé la paix des bons habitants des campagnes; et » vous, vous avez fait des lois : que le peuple choisisse » entre des rebelles qui lui font la guerre, et vous qui » soulagez ses maux. Ils ne partageront donc point avec » vous l'amour du monde. Ils se plaignaient qu'on vou- » lait diviser la République, ils se partagent ses lambeaux ; » ils disent qu'on a outragé des membres de la représen- » tation, ils l'outragent tout entière; ils étaient froids » contre les brigands de la Vendée, ils appelaient la » France contre vous, et trouvent aujourd'hui des armes » pour combattre les lois et déchirer l'empire. Nous » avons retracé leur conduite depuis le premier jour; » plusieurs ont rendu compte des évènements selon » qu'ils étaient émus par leurs passions; ils ont raconté » les faits sans suite et sans liaison : les faits sont tou-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» jours odieux lorsqu'on les isole. Ceux qui étaient les » plus aveugles, les moins instruits des vues des chefs, » et conséquemment fanatiques, ont le plus écrit et le » plus parlé dans les derniers jours de la conjuration : » comme ils avaient vu de plus près les conjurés, ils de- » vaient être leurs plus ardents défenseurs, parce qu'ils » étaient les plus séduits par leur hypocrisie. Qu'on lise » les récits divers, ceux de Lanjuinais et Rabaut, et ceux » des autres répandus dans la France : ils ont fait du » crime un martyre : tout est écrit avec inquiétude, avec » faiblesse, esprit de parti.

» Vous avez vu le plan longtemps suivi d'armer le » citoyen par l'inquiétude, et de confondre le gouverne- » ment par la terreur et les acclamations; mais vous » respecterez encore la liberté des opinions, votre Co- » mité la réclame; on pourrait dire que les discours d'un » représentant sont des actions; que cette liberté n'est » que pour les citoyens, qu'elle est leur garantie, mais » que, dans les actes du gouvernement, elle peut être » une politique insidieuse et suivie, qui compromette le » salut public. Etait-elle sacrée l'opinion qui condamna » Socrate et lui fit boire la ciguë? L'opinion qui fait périr » un peuple l'est-elle davantage?

» Quoi qu'il en soit, la liberté ne sera point terrible » envers ceux qu'elle a désarmés et qui se sont soumis » aux lois; proscrivez ceux qui nous ont fuis pour prendre » les armes; leur fuite atteste le peu de rigueur de leur » détention. Proscrivez-les, non pour ce qu'ils ont dit, » mais pour ce qu'ils ont fait; jugez les autres, et par- » donnez au plus grand nombre. L'erreur ne doit pas

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» être confondue avec le crime, et vous n'aimez point à » être sévères ; il est temps que le peuple espère enfin » d'heureux jours, et que la liberté soit autre chose que » la fureur de partis ; vous n'êtes point venus pour trou- » bler la terre, mais pour la consoler des longs malheurs » de l'esclavage ; rétablissez la paix intérieure. L'autorité, » brisée au centre, fait partout peser ses débris ; réta- » blissez en tous lieux la justice et l'énergie du gouver- » nement ; ralliez les Français autour de leur Constitution ; » puisse-t-elle ne partager pas la haine conçue contre » ses auteurs !

» On a poussé l'oubli de la morale jusqu'à proscrire » cet ouvrage, fût-il propre à assurer le bonheur du » peuple français, parce que quelques-uns n'y ont pas » concouru ; ils régnaient donc, ceux qui sont si puis- » sants ! et qu'attendez-vous d'eux, après tant de crimes ? » des crimes encore ! Quelle est donc cette superstition » qui nous érige en sectes et en prophètes, et prétend » faire au peuple un joug mystique de sa liberté ? Vous » ne pouviez faire de lois avec eux ; et vous n'auriez » point le droit d'en faire sans eux ! Il serait donc des cas » où la morale et la vérité pourraient être nulles !

» J'ai peint la conjuration ; fasse la destinée que nous » ayons vu les derniers orages de la liberté ! Les hommes » libres sont nés pour la justice ; on profite peu à trou- » bler la terre ; la justice consiste à réprimer ceux qui la » troublent.

» Vous avez eu le droit de faire arrêter ceux de vos » membres qui trahissaient la République. Si le souve- » rain était assemblé, ne pourrait-il pas sévir contre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» quelques-uns de ses membres? O vous qui le repré-
» sentez, qui pourrait sauver la patrie, si ce n'était
» vous-mêmes? Les détenus avaient donné les premiers
» l'exemple de la sévérité envers les représentants du
» peuple; qu'ils subissent la loi qu'ils ont faite pour les
» autres; ils sont des tyrans, s'ils se prétendent au-dessus
» d'elle; qu'ils choisissent entre le nom de conjurés et
» celui de tyrans. »

Saint-Just se résume et annonce qu'il résulte des pièces remises au Comité de Salut Public :

« Qu'une conjuration a été ourdie pour empêcher en
» France l'établissement du gouvernement républicain;
» que l'anarchie a été le prétexte des conjurés pour
» comprimer le peuple, pour diviser les départements, et
» les armer les uns contre les autres;

» Qu'on a tenté de mettre sur le trône le fils de Capet;

» Que les efforts des coujurés contre l'établissement de
» la République ont doublé depuis que la Constitution a
» été présentée à l'acceptation du peuple français;

» Qu'on avait formé, dans les conciliabules de Valazé,
» où se rendaient les détenus, le projet de faire assassi-
» ner une partie de la Convention;

» Qu'on a tenté de diviser d'opinions le nord et le midi
» de la France pour allumer la guerre civile;

» Qu'à l'époque du 31 mai, plusieurs administrations,
» excitées à la révolte par les détenus, avaient arrêté les
» deniers publics et proclamé leur indépendance;

» Qu'à cette époque, la conjuration contre le système
» de gouvernement républicain avait éclaté dans les corps
» administratifs de Corse, des Bouches-du-Rhône, de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» l'Eure, du Calvados, qui sont aujourd'hui en rébellion.
» Votre Comité a pensé que votre justice devait être in-
» flexible envers les auteurs de la conjuration ; il m'a
» chargé de vous présenter le décret suivant :

» Art. 1er. La Convention nationale déclare traîtres à la
» patrie Buzot, Barbaroux, Gorsas, Lanjuinais, Salles,
» Louvet, Bourgoing, Biroteau, Pétion, qui se sont sous-
» traits au décret rendu contre eux le 2 de juin dernier, et
» se sont mis en état de rébellion dans les départements
» de l'Eure, du Calvados et de Rhône-et-Loire, dans le
» dessein d'empêcher l'établissement de la République,
» et de rétablir la Royauté.

» II. Il y a lieu à l'accusation contre Gensonné, Gua-
» det, Vergniaud, Mollevault, Gardien, prévenus de
» complicité avec ceux qui ont pris la fuite et se sont
» mis en état de rébellion.

» III. La Convention nationale rappelle dans son sein
» Bertrand, membre de la Commission des Douze, qui
» s'opposa courageusement à ses violences ; elle rappelle
» dans son sein les autres détenus, plutôt trompés que
» coupables.

» IV. La Convention nationale ordonne l'impression
» des pièces remises au Comité de Salut Public, et dé-
» crète l'envoi aux départements. »

Tel est ce discours plein de finesse, d'habileté hypocrite, d'interprétations peu précises, de fausses lueurs, de mensonges que le temps se chargera de démentir, et par lequel Saint-Just commença sa carrière, si bien remplie, de rapporteur-bourreau. Il venait de débuter par un coup de maître. On a dit de ce discours qu'il étonna le

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

côté droit lui-même par sa modération. S'il l'étonna vraiment, ce fut par la hardiesse de ses mensonges et de sa cruauté. St-Just avait dit qu'on pouvait mener les hommes avec un cheveu. Oui, quand la tête vient après ce cheveu.

Pour tous, pour lui-même, ce rapport, c'est la persécution, c'est la mise en jugement, c'est la condamnation par le tribunal révolutionnaire, c'est la mort, c'est l'échafaud; personne ne s'y est trompé. Et cependant, voici ce que Saint-Just écrit dans son dix-huitième fragment sur les garanties : « Un député du peuple ne pourra » être jugé que par un jury de vingt-six membres, tirés » au sort parmi les députés, dont il récusera la moitié, » afin de ne pas exposer la Patrie à la merci d'un tribu- » nal. — Si un député est condamné, il doit choisir un » exil hors de l'Europe, pour épargner au peuple l'image » du supplice de ses représentants. » Quelle effroyable contradiction! Et bientôt il ne s'agira pas seulement des Girondins! Les rapports de Saint-Just, dont Barère a dit qu'ils frappaient comme la hache, abattront les têtes des députés hébertistes, des Dantonistes, des Athées. Quand il tombera, c'est qu'il n'aura pas eu le temps d'égorger, à l'aide du rapport qu'on ne lui permettra pas de lire, les dissidents des Comités et de la Convention.

Il est une pièce très-curieuse et très-rare surtout. C'est la réponse inspirée par cet odieux rapport à un Giroudin, à Louvet, si l'on en croit les collectionneurs des mémoires sur la Révolution; du reste, elle est assez dans son faire et dans son style. Elle est datée de Caen, le 13 juillet 1793, *de l'Imprimerie de la Vérité, rue du Puits-Qui-Parle*. La date nous paraît prouver matériellement

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que cette réponse n'arrivait pas de Caen, où le discours de Saint-Just ne put parvenir que le 10 ou 11 juillet; le temps devait évidemment manquer pour la rédiger, la faire imprimer et parvenir à Paris.

Cette brochure débute ainsi : « *Le voilà donc connu ce* » *secret plein d'horreur!...* Ainsi s'exprimait Boucher » d'Argis, le Saint-Just de son temps, sur la grande cons- » piration du 5 octobre 1789, à la barre de l'Assemblée » Constituante; et chacun savait, avant que Boucher » d'Argis eût commencé, qu'il n'y avait d'horrible dans » sa procédure que la scélératesse qu'il y avait mise. » Commencée sur ce ton de raillerie, la *Réponse d'une Société de Girondins* persiffle continuellement et sans pitié le rapporteur du Comité de Salut Public. Elle met en opposition « M. le chevalier de Saint-Just, tout aussi *noble* que »Boucher d'Argis, le lieutenant-criminel du Châtelet, »avec le farouche républicain du rapport. On se moque de ses mensonges guindés, « mensonges *en style académique*, » de ses « *élégantes* » calomnies, de ses « *jolies* » scélératesses, toutes épithètes qu'appelait naturellement la « jolie » figure du rapporteur, sa mise « élégante, » ses prétentions à la phrase. « Il n'appartenait, » lui dit-on, « qu'à sa ci-devant seigneurie, M. le chevalier de Saint- » Just, de calomnier avec autant de *gentillesse*, et de » tourner en calembourgs aussi *délicats*, les ordures du » *Père Duchêne*, les atrocités de Marat et les rapsodies de » Robespierre. » Il est constamment question des « *char-* » *mantes* sottises de M. de Saint-Just, de ses dires *élé-* » *gants*, des *nobles* joues de M. le chevalier, des *bril-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» *lantes* antithèses de M. le chevalier, » le tout souligné pour plus d'effet.

Dans cette brochure, le rapport de Saint-Just est, on le comprend, amèrement discuté pas à pas, phrase à phrase, point par point. L'aigreur répond au mensonge. Les preuves font défaut dans cette brochure comme dans le rapport du 8 juillet. Mais s'agit-il bien de preuves en temps de révolution ! Ce qu'il faut, c'est l'énergie opposée à l'énergie, c'est la menace repondant à la menace, l'insulte à l'insulte ; c'est le sang qui efface le sang. C'est ainsi que se termine la *Réponse d'une Société de Girondins*, par l'énergie, par l'insulte, par la menace, par la promesse d'une vengeance prochaine. On va le voir.

« Courage, M. de Saint-Just ! » s'écrie le pamphlétaire Girondin, dans toute l'amertume de son ironie. « Cou-» rage ! encore quelques moments ! Vous, vos amis du » Salut Public, votre Marat surtout, tous vous aurez » bientôt la joie de revoir ces maudits *Traîtres*, qui ont » eu la *perfidie* d'échapper à leurs gardes et de ne pas » aimer les *caresses* de M. Henriot ! Ils iront discuter eux-» mêmes votre *joli* rapport et faire à votre décret quel-» ques amendements dont vous serez satisfaits ! Courage ! » nous vous promettons que cela ne tardera pas !... »

Alors, la raillerie fait place à la colère. « Oui, vils scé-» lérats ! le moment des vengeances approche ! La toute-» puissance nationale vous environne ! La hache est prête ! » Tremblez ! Les preuves de vos crimes ne sont point de » vains chiffons qu'on promettra sans les produire. Ces » preuves sont écrites déjà dans la mémoire de tous les » Français, et vos têtes coupables ne peuvent plus se

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» dérober à la justice du peuple qui s'avance et déjà » s'appesantit sur vous !... »

Malheureusement, la hache n'était pas prête, et les têtes coupables ne tombèrent qu'après de longs et irréparables désastres !

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

VIII.

Le rapport de Saint-Just avait à peine été lu à la Convention, dont les murallles vibraient encore sous la voix stridente du jeune Montagnard, qu'il recevait sa récompense. Le Comité de Salut Public, où il n'était entré que comme membre adjoint aux rédacteurs du projet de Constitution, fut en entier renouvelé le 10 juillet. Saint-Just y fut définitivement nommé avec Jean-Bon-Saint-André, Barère, Gasparin, Couthon, Thuriot, Prieur (de la Marne), Hérault de Séchelles et Lindet. Robespierre y sera appelé plus tard en remplacement de Gasparin.

Bientôt aussi, la Montagne, qui sait apprécier Saint-Just à sa juste valeur et a deviné les immenses ressources de force morale, de courage et d'énergie, apanage de ce jeune homme, lui confiera l'importante mission de commissaire extraordinaire auprès des armées, toute une dictature.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mais avant de partir pour Strasbourg, avant d'aller y trôner en maître, en roi, en despote plutôt, Saint-Just va recevoir d'un de ses anciens amis un coup terrible qui portera en plein dans sa vanité, le plus grand de ses défauts, son côté le plus sensible. Nous avons dit, en étudiant l'*Organt*, cet ignoble poëme de sa première et fangeuse jeunesse, qu'en 1791 il avait essayé d'effacer à tout jamais la trace de cette lourde faute. Il rechercha, on le sait, les exemplaires restés invendus chez les libraires, ceux qu'il avait donnés à ses amis. Il en fit un autodafé, où il crut ensevelir pour toujours son poëme coupable et son souvenir. Personne ne pensait plus à ce livre; personne ne le soupçonnait même, car jamais critique ami ou hostile n'en avait plus dit un mot. Mais les Montagnards, tout à l'heure unis pour l'attaque, se divisaient dans le succès. Robespierre et Danton déjà se gênaient mutuellement. Ils s'étudiaient de loin, avant de rompre pour toujours. Ils n'avaient point dit encore leur dernier mot de séparation et de haine, que les imprudents d'étage secondaire, croyant servir leurs chefs, préludaient entre eux, par des combats d'avant-garde, à la guerre d'extermination qui prit fin le 5 avril 1794, par l'exécution de Danton et de Camille Desmoulins.

Ce fut justement Camille Desmoulins qui, dans sa pétulante indiscipline, engagea la lutte. Le général Dillon avait été emprisonné pour cause de haute trahison. Camille avait si souvent et si bien dîné chez le général, qu'il eut pour son hôte la reconnaissance du ventre, quand il n'avait pas su trouver en lui-même la reconnaissance du cœur pour tant d'autres de ses amis. Il publia une de ces bro-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chures comme il savait les faire, audacieuses lui qui n'était pas audacieux, courageuses lui qui peut-être n'avait jamais senti en lui un éclair de vrai courage, spirituelle, moqueuse, pleine de personnalités surtout. Une de ces personnalités fut décochée à Saint-Just et lui arriva en pleine poitrine. A propos du boucher Legendre se croyant un homme d'état et gonflé de sa propre importance, ou plutôt à propos d'un caprice, Camille parla de l'orgueil de Saint-Just. « Après Legendre, » dit-il dans une courte note perdue dans les pages de sa longue brochure, « le membre de la Convention qui a la plus grande » idée de lui-même, c'est Saint-Just. On voit dans sa » démarche et son maintien qu'il regarde sa tête comme » la pierre angulaire de la République et qu'il la porte » sur les épaules avec respect et comme un Saint-Sacre- » ment. »

Le trait était d'autant plus acéré et terrible qu'il était plus vrai et le portrait plus ressemblant. Camille Desmoulins désanchante et dépasse tous les peintres. Après lui, plus n'est besoin d'essayer, de crayonner le profil de Saint-Just. C'est bien là l'homme qui se rehausse dans sa petite taille; qui se cambre dans son habit à couleur tendre et à basques immenses, dans son gilet traditionnel à la blanche boutonnière duquel tranche l'œillet rouge du dernier jour; dont la tête, ornée de cheveux blonds flottants, sort de sa cravate empesée et le forçant à plus de raideur encore; dont le front hautain ne suffit pas à porter un monde de pensées; dont les yeux semblent toujours chercher l'immensité; dont les lèvres fines et serrées essaient un sourire de satisfaction dédaigneuse : le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

médaillon enfin de David d'Angers, reproduction des pastels du temps. (1)

Comme si cette raillerie ne suffisait pas encore à la rancune de l'étourdi Desmoulins, il imagina de déterrer le souvenir de l'*Organt*, souvenir enfoui dans les annonces de son journal *les Révolutions de France et de Brabant.* Nous avons publié sa note dans les dernières lignes de notre étude sur le poëme licencieux de Saint-Just. (2). Ce ne fut pas la pensée immorale du livre, les saletés de l'exécution, la débauche d'esprit, l'obscénité des détails, l'odieux de la méchanceté, que Camille Desmoulins dénonçait à l'indignation des honnêtes gens... s'il s'en trou-

(1) Il doit en exister deux encore, tous deux originaux, si nous ne nous trompons, l'un à Blérancourt chez le fils de l'une des sœurs de Saint-Just, l'autre appartenant à M. David d'Angers. Peut-être la famille Lebas possède-t-elle un troisième portrait de Saint-Just. Le portrait de Blérancourt représentait Saint-Just à l'âge de dix-huit ans, nous a-t-on dit, car nous ne l'avons pas vu nous-même.

(2) (Voir page 92.)

La haine dont Saint-Just poursuivit Camille Desmoulins était devenue de notoriété publique, et ce dernier pouvait écrire dans son projet de défense, le 2 avril 1794, sans crainte d'être démenti : « De mémoire d'homme, il n'y a pas d'exemple d'une aussi » atroce calomnie que cette pièce (le rapport de Saint-Just contre » les Dantonistes). Et d'abord il n'y a personne dans la Convention » qui ne sache que monsieur le ci-devant Saint-Just m'a juré une » haine implacable pour la légère plaisanterie que je me suis per- » mise, il y a cinq mois, dans un de mes numéros. Bourdaloue » disait : Molière me met dans sa comédie, je le mettrai dans mon » sermon. J'ai mis Saint-Just dans un numéro rieur, et il me met » dans un rapport guillotineur où il n'y a pas un mot de vrai à » mon égard. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vait encore à Paris et parmi les lecteurs de Desmoulins surtout. Qu'importe au libertin le libertinage d'un autre! Non, la raillerie s'attaquait à l'insuccès du livre, à sa chûte; le railleur en voulait seulement à l'orgueilleux pris par son faible.

Du reste, Camille Desmoulins obtint tout le succès qu'il voulait obtenir. Saint-Just se sentit blessé au vif. Dans son âme, il jura de se venger cruellement, et il se tiendra parole. « Oh! » murmura-t-il dans un accès de rage concentrée, « oh! il prétend que je porte ma tête comme un » Saint-Sacrement!... Je lui ferai porter la sienne comme » un Saint-Denis!... »

Saint-Just chercha à oublier sa blessure au milieu des travaux immenses du Comité de Salut Public. Sûr d'arriver un jour à sa vengeance, pour le public il resta froid et calme; il sembla dédaigner ce qui n'était en réalité qu'un jeu d'esprit; et pour le moment, il avait d'autres ennemis à abattre. L'heure des Dantonistes n'avait point encore sonné.

Le 28 juillet, pendant qu'on apprenait les désastres de la Vendée, la défaite de Westermann à Châtillon et de Labarolière à Vihiers, le siège et la capitulation de Mayence, la prise de Valenciennes, la révolte de Lyon, les troubles du Midi, en un mot, l'envahissement de la France par toutes ses frontières à la fois, par la Belgique, par la Prusse, par la Suisse, par l'Italie, par l'Espagne, le Comité de Salut Public se résolut à frapper un grand coup. C'est encore à Saint-Just qu'il fit appel. Il le chargea de rédiger un projet de décret de proscription contre les députés girondins réfugiés à Caen. Saint-Just coopérait en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

même temps à la rédaction du projet de décret qui doublait le nombre des juges du tribunal révolutionnaire. Ce tribunal allait si lentement en besogne!... Il prenait sa part de ces résolutions énergiques qui stimulèrent l'esprit national et enflammèrent alors la France, la nomination par exemple des commissaires extraordinaires envoyés aux armées, le transport en poste dans la Vendée de la garnison de Mayence, la levée en masse contre la Vendée, le décret d'extermination, les décrets contre les étrangers, contre les Bourbons, contre les tombes royales de Saint-Denis.

Son implacable inflexibilité dut peser d'un grand poids dans la résolution féroce prise encore par le Comité de renvoyer la reine Marie-Antoinette devant le tribunal révolutionnaire, ce procès la plus épouvantable iniquité des temps modernes. N'y avait-il pas là de quoi panser les blessures faites par Camille Desmoulins avec la résurrection d'*Organt*. *Organt!* faut-il que cet infame souvenir et les vers assassins contre la reine nous poursuivent partout! *Organt* qui avait annoncé, quatre ans à l'avance, ce que serait Saint-Just au Comité de Salut Public!...

Pendant ce grand et sombre mois d'août 1792, Robespierre rejoignit Saint-Just au Comité de Salut Public, l'un complétant l'autre, et tous deux se complétant l'un par l'autre.

Saint-Just et Couthon avaient proposé à leurs collègues de faire entrer Robespierre au sein du Comité. Un désir de leur part, déjà c'était un ordre; ils faisaient partie de la majorité à l'Assemblée; ils marchaient à la tête des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

clubs influents. Leur proposition devait être et fut en effet acceptée.

Tout d'un coup, Saint-Just disparaît à nos yeux. Le *Moniteur* ne constate plus sa présence à la tribune. Nous ne le voyons plus dans les clubs. Les mémoires du temps ne parlent plus de lui. Que fait-il ? que devient-il ?

Il s'est retiré en lui-même. Il se prépare. Il prend des forces. Il va bientôt se résumer, et expliquer au monde son idée de gouvernement, de politique, de philosophie et de socialisme. Dans le silence et la retraite, il médite la dernière et complète expression de sa pensée. Il veut la préciser, la revêtir de toute la froide impassibilité de son âme, de toute l'inflexibilité de sa logique inexorable, de toute l'âpreté de son fanatisme, de tout l'absolutisme de sa volonté. Son temps est venu. Il va parler ! C'est pour cela qu'il se recueille.

Le Comité de Salut Public, qui se résumait en Robespierre, Saint-Just et Couthon, et s'appuyait sur les Jacobins, maîtres de Paris et par conséquent de la France, venait de triompher des Cordeliers dont le chef suprême, Ronsin qui se croyait un Cromwell et n'était qu'un démagogue de second ordre, s'était fait battre en Vendée. Une pétition du Club des Cordeliers contre le Comité de Salut Public, n'avait obtenu aucun succès à la Convention. Un parti de nouveaux Modérés avait essayé de refaire une seconde Gironde au sein de l'Assemblée nationale; mais Robespierre avait eu facilement raison de cette tentative de molle opposition. Dans un discours prononcé devant ses seydes du Club, il en avait fait justice. Un triomphe bruyant lui avait prouvé toute sa puis-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sance et celle du Comité de Salut Public. Pour comble de bonheur, Danton s'abandonnait à de tristes pensées, au découragement; il avait déserté le théâtre de la politique et ses anciens succès; il se sentait vaincu. Robespierre crut le moment favorable pour s'emparer du pouvoir absolu. Comme toujours, Saint-Just se chargea de l'entreprise. Il devait réussir, puisqu'il avait réussi jusqu'alors. Robespierre croyait en l'étoile de son ami.

Le 10 octobre 1793, Saint-Just monta à la tribune, un rapport à la main. C'était tout un travail sur la situation de la République. Nous allons y trouver toute cette théorie d'extermination impitoyable et de spoliation que nous avait annoncée l'étude des *Fragments sur les Institutions républicaines* mise alors en pratique durement, résolument, systématiquement. La propriété, la vie des hommes qui est aussi une propriété inaliénable et à laquelle personne n'a le droit de toucher, vont être audacieusement niées et violées. Rien jusque là n'aura été dit de plus violent et de plus radical. Ecoutons l'orateur « qui va, » suivant l'énergique expression de Barère, — personne ne juge mieux et plus sévèrement un coupable qu'un autre criminel, — « consacrer l'anarchie et le des-» potisme sous le titre neuf et imposant de gouverne-» ment révolutionnaire jusqu'à la paix, et employer son » talent à légitimer, à développer, à *conventionnaliser* » cette idée. »

Saint-Just débute par une plainte amère sur les abus du gouvernement en général, sur l'économie et les subsistances. Ce n'est là qu'un prétexte. La vraie pensée de Saint-Just, cherchons-la dans cette phrase : « Votre sa-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» gesse, » dit-il en s'adressant à la Convention, « et le » juste courroux des patriotes n'ont pas encore vaincu la » malignité qui partout combat le peuple et la Révolution. » Les lois sont révolutionnaires; ceux qui les exécutent » ne le sont pas. »

Partant de là pour poser carrément sa volonté, Saint-Just s'écrie : « Il est temps d'annoncer une vérité qui » désormais ne doit plus sortir de la tête de ceux qui » gouverneront : la République ne sera fondée que quand » la volonté du souverain comprimera la minorité monar- » chique, et régnera sur elle par droit de conquête.

» Vous n'avez plus rien à ménager contre les ennemis » du nouvel ordre de choses, et la liberté doit vaincre, » à tel prix que ce soit.

» Votre Comité de Salut Public, placé au centre de » tous les résultats, a calculé les causes des malheurs » publics; il les a trouvées dans la faiblesse avec laquelle » on exécute vos décrets, dans le peu d'économie de » l'administration, dans l'instabilité des vues de l'Etat, » dans la vicissitude des passions qui influent sur le » gouvernement.

» Il a donc résolu de vous exposer l'état de choses, et » de vous présenter les moyens qu'il croit propres à con- » solider la Révolution, à abattre le fédéralisme, à soula- » ger le peuple et lui procurer l'abondance, à fortifier » les armées, à nettoyer l'Etat des conjurations qui l'in- » festent.

» Il n'y a point de prospérité à espérer tant que le » dernier ennemi de la liberté respirera, » continue Saint-Just, avec des menaces dans la voix, dans les yeux,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans le geste. « *Vous avez à punir non-seulement les traî-* » *tres, mais les indifférents même* ; vous avez à punir » quiconque est passif dans la République, et ne fait » rien pour elle. Car depuis que le peuple français a ma- » nifesté sa volonté, tout ce qui lui est opposé est hors le » souverain : ce qui est hors le souverain est ennemi.

» Si les conjurations n'avaient point troublé cet empire, » si la patrie n'avait pas été mille fois victime des lois » indulgentes, il serait doux de régir par des maximes » de paix et de justice naturelle : ces maximes sont » bonnes entre les amis de la liberté ; mais entre le » peuple et ses ennemis *il n'y a plus rien de commun que* » *le glaive. Il faut gouverner par le fer ceux qui ne peuvent* » *l'être par la justice : il faut opprimer les tyrans.* »

Saint-Just faisait de la probité la première des vertus républicaines. Les républicains, eux, n'avaient trouvé dans la République qu'une occasion de vol et de pillage. Camille Desmoulins, d'ailleurs, ne les y avait-il pas autorisés formellement, quand il leur disait dans sa *France Libre* : Jamais plus riche proie n'aura été offerte aux » vainqueurs. Quarante mille palais, hôtels, châteaux, » les deux cinquièmes de la France à distribuer seront le » prix de la valeur. Ceux qui se prétendent nos conqué- » rants seront conquis à leur tour. » Et le conseil avait été le bien reçu ; et, quand on n'avait plus trouvé à piller de biens d'émigrés, et de nobles, et de prêtres, on s'était mis par habitude à piller l'Etat. Saint-Just trace un déplorable tableau de ces déprédations. Lui seul peut-être avait droit de parler haut et sans crainte. Personne n'aurait pu l'accuser de vol ou de concussion. En mission

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en Belgique, il avait vu de près les avidités de Ronsin, de Danton auquel il pense peut-être dans les allusions de son discours. Fort de son austère probité que personne ne peut contester, il traite les républicains en pirates. Il les expose au mépris public dans ces lignes peu connues et qui valent tout un chapitre indigné de Tacite : « Vous avez eu de l'énergie ; l'administration publique en » a manqué. Vous avez désiré l'économie ; la comptabilité » n'a point secondé vos efforts. Tout le monde a pillé » l'Etat. Les généraux ont fait la guerre à leur armée ; » les possesseurs des productions et des denrées, tous » les vices de la monarchie, se sont ligués contre le » peuple et vous.

» Un peuple n'a qu'un ennemi dangereux, c'est son » gouvernement ; le vôtre vous a fait constamment la » guerre avec impunité.

» Nos ennemis n'ont point trouvé d'obstacles à ourdir » les conjurations. Les agents choisis sous l'ancien mi- » nistère, les partisans des royalistes, sont les complices » nés de tous les attentats contre la patrie. Vous avez eu » peu de ministres patriotes ; c'est pourquoi tous les » principaux chefs de l'armée et de l'administration, » étrangers au peuple pour ainsi dire, ont constam- » ment été livrés aux desseins de vos ennemis.

» Le peuple se trompe ! il se trompe moins que les » hommes. Le généralat est sans sympathie avec la Nation » parce qu'il n'émane ni de son choix, ni de celui de ses » représentants ; il est moins respecté du soldat, il est » moins recommandable par l'importance du choix ; la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» discipline en souffre, et le généralat appartient encore » à la nature de la monarchie.

» Il n'est peut-être point de commandant militaire qui » ne fonde en secret sa fortune sur une trahison en fa- » veur des rois.

» On ne saurait trop identifier les gens de guerre au » peuple et à la patrie.

» Il en est de même des premiers agents du gouverne- » ment ; c'est une cause de nos malheurs, que le mau- » vais choix des comptables : on a acheté des places, et » ce n'est pas l'homme de bien qui les achète. Les intri- » gants s'y perpétuent : on chasse un fripon d'une admi- » nistration, il entre dans une autre.

» Le gouvernement est donc une conjuration perpé- » tuelle contre l'ordre présent des choses. Six ministres » nomment aux emplois ; ils peuvent être purs ; mais on » les sollicite ; ils choisissent aveuglément ; les premiers » après eux sont sollicités, et choisissent de même ; ainsi » le gouvernement est une hiérarchie d'erreurs et d'at- » tentats.

» Les ministres avouent qu'ils ne trouvent plus qu'iner- » tie et insouciance au-delà de leurs premiers et seconds » subordonnés.

» Il est possible que les ennemis de la France fassent » occuper en trois mois tout votre gouvernement par » des conjurés. En entre-t-il trois en place, ceux-ci en » placent six ; et si, dans ce moment, on examinait avec » sévérité les hommes qui administrent l'Etat, sur trente » mille qui sont employés, il en est peut-être fort peu à » qui le peuple donnerait sa voix.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» Citoyens, tous les ennemis de la République sont » dans son gouvernement. En vain vous vous consumez » dans cette enceinte à faire des lois; en vain votre Co- » mité, en vain quelques ministres vous secondent; tout » conspire contre eux et vous.

» Nous avons reconnu que des agents de l'administra- » tion des hôpitaux ont fourni, depuis six mois, de fa- » rines les rebelles de la Vendée.

» Les riches le sont devenus davantage depuis les » taxes, faites surtout en faveur du peuple; elles ont » doublé la valeur de leurs trésors, elles ont doublé leurs » moyens de séduction.

» Les hommes opulents contribuent, n'en doutez pas, » à soutenir la guerre. Ce sont eux qui partout sont en » concurrence avec l'État dans ses achats. Ils déposent » leurs fonds entre les mains des administrations infidèles, » des commissionnaires, des courtiers; le gouvernement » est ligué avec eux. Vous poursuivez les accapareurs; » vous ne pouvez pas poursuivre ceux qui achètent en » apparence pour les armées.

» Il faut du génie pour faire une loi prohibitive à la- » quelle aucun abus n'échappe: les voleurs que l'on des- » titue placent les fonds qu'ils ont volés entre les mains » de ceux qui leur succèdent.

» La plupart des hommes déclarés suspects ont des » mises dans les fournitures. Le gouvernement est la » caisse d'assurance de tous les brigandages et de tous » les crimes.

» Tout se tient dans le gouvernement; le mal dans » chaque partie influe sur le tout. La dissipation du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» trésor public a contribué au renchérissement des den-
» rées et au succès des conjurations ; voici comment :

« Trois milliards, volés par les fournisseurs et par les
» agents de toute espèce, sont aujourd'hui en concurrence
» avec l'Etat dans ses acquisitions ; avec le peuple, sur
» les marchés et sur les comptoirs des marchands ; avec
» les soldats, dans les garnisons ; avec le commerce,
» chez l'étranger. Ces trois milliards fermentent dans la
» République. Ils recrutent pour l'ennemi ; ils corrompent
» les généraux ; ils achètent les emplois publics ; ils sé-
» duisent les juges et les magistrats, et rendent le crime
» plus fort que la loi. Ceux qui se sont enrichis veulent
» s'enrichir encore davantage ; celui qui désire le néces-
» saire est patient ; celui qui désire le superflu est cruel.
» De là les malheurs du peuple dont la vertu reste im-
» puissante contre l'activité de ses ennemis.

» Vous avez porté des lois contre les accapareurs ; ceux
» qui devraient faire respecter les lois accaparent : ainsi
» les consuls Papius et Popœus, tous deux célibataires,
» firent des lois contre le célibat.

» Personne n'est sincère dans l'administration publi-
» que. Le patriotisme est un commerce des lèvres ; chacun
» sacrifie tous les autres, et ne sacrifie rien de son inté-
» rêt. »

Cette philippique, pleine d'énergie contre l'impudeur des républicains au pouvoir, ne sert malheureusement que de prétexte à l'indignation. Cette colère va nous mener tout droit au socialisme par l'impôt progressif sur les fortunes soumises à l'inquisition déloyale d'une enquête

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par l'Etat. Que la fortune honnête s'apprête à payer pour la malversation opulente !

« Vous avez beaucoup fait pour le peuple, » continue Saint-Just, « en ôtant dix-huit cent millions de la circu-» lation ; vous avez diminué les moyens de tourmenter » la patrie ; mais depuis les taxes, ceux qui avaient des » capitaux ont vu doubler au même instant ces capitaux, » comme je l'ai dit ; *il est donc nécessaire que vous char-» giez l'opulence des tributs* ; il est nécessaire que vous » établissiez un tribunal, pour que tous ceux qui ont » manié depuis quatre ans les deniers de la République y » rendent compte de leur fortune. Cette utile censure » écartera les fripons des emplois. Il est nécessaire que » le trésor public soit rempli des restitutions des voleurs, » et que la justice règne à son tour après l'impunité.

» Alors, quand vous aurez coupé la racine du mal, et » que vous aurez appauvri les ennemis du peuple, ils » n'entreront plus en concurrence avec lui : alors vous » dépenserez beaucoup moins pour l'équipement et l'en-» tretien des armées ; alors le peuple indigent ne sera » plus humilié par la dépendance où il est du riche.

« L'aumône humilie, » vient de dire Saint-Just avant tous les socialistes de nos jours qui lui ont pris cette phrase ; de là au droit à la subsistance il n'y a plus qu'un pas. La logique amenait forcément et immédiatement cette phrase : « Le pain que donne le riche est amer ; il compromet la » liberté. *Le pain appartient de droit au peuple, dans un » état sagement réglé...* »

Voilà le principe posé et le droit reconnu. Il ne reste plus que l'application à déterminer ; c'est ce que fera

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Saint-Just dans son rapport du 26 février 1794, sur les secours à distribuer aux patriotes aux dépens des biens des ennemis de la République.

L'émeute du 1er mai et ses deux cents harpies, flanquées de faubouriens, avaient enlevé de force vive le décret de *Maximum*. Cette conquête du communisme violent va être consacrée par le communisme légal et gouvernemental. Saint-Just, on se le rappelle, prohibait le *maximum* dans ses *Fragments* et dans cette phrase : « Les denrées ne » circulent point là où l'on taxe. » Il se donne maintenant à lui-même le démenti le plus complet : « Il faut dire la » vérité tout entière, » poursuit le rapporteur du Comité de Salut Public. « Les taxes sont nécessaires à cause des » circonstances ; mais si les émissions d'assignats conti- » nuent, et si les assignats émis restent en circulation, » le riche qui a des épargnes se mettra encore en con- » currence avec le peuple, avec l'agriculture, avec les » arts utiles pour leur ravir les bras qui leur seront né- » cessaires. »

» Le cultivateur abandonnera sa charrue, parce qu'il » gagnera davantage à servir l'homme opulent. Vous » aurez taxé les produits, on vous enlèvera les bras qui » produisent ; et si les produits sont plus rares, le riche » saura bien se les procurer, et la disette peut aller à » son comble.

» Lorsqu'on a taxé les denrées au tiers, au quart, à » moitié du prix où elles étaient auparavant, il faut ôter » de la circulation le tiers, le quart, la moitié du signe ou » de la monnaie.

» C'est au riche, dont les taxes doublent le revenu,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» à rendre à la patrie une portion de ce revenu proportionnée au bénéfice des taxes.

» L'un des meilleurs moyens de faire baisser les denrées et de diminuer l'état des fortunes est de forcer celui qui a trop à l'économie.

» Ces vérités simples doivent être saisies de tout le monde ; elles appartiennent davantage au cœur qu'à l'esprit.

» Il y a quelques rapports particuliers sous lesquels vous devez envisager les monnaies dans les circonstances présentes. Tout ayant prodigieusement renchéri depuis les ventes de 1790, 1791, qui ont été les plus rapides, les annuités et les intérêts qu'on vous paie aujourd'hui ne répondent plus à la valeur actuelle du signe, et l'Etat a perdu moitié sur la vente des terres.

» Je ne fais point ces réflexions pour alarmer les acquéreurs. Quelles que soient les pertes qu'a faites l'Etat, la perte du crédit national serait plus grande encore, et la probité du peuple français garantit l'aliénation des domaines publics.

» Ainsi tout concourt à vous prouver que vous devez imposer les riches, établir une sévère économie et poursuivre rigoureusement tous les comptables, afin de ne pas perdre sur la valeur des intérêts et des annuités.

» Ces moyens sont simples ; ils sont dans la nature même des choses, et sont préférables aux systèmes dont la République est inondée depuis quelque temps.

» Votre Comité de Salut Public a pensé que l'économie et la sévérité étaient dans ce moment le meilleur moyen

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» de faire baisser les denrées; on lui a présenté des pro-
» jets d'emprunt, de banque et d'agiotage de toute es-
» pèce, et sur les monnaies et sur les subsistances; il les
» a rejetés comme des inspirations de l'avarice ou de l'é-
» tranger. Notre principe doit être de diminuer la masse
» des assignats par le brûlement seul.

» Jetons un coup-d'œil sur le commerce et sur le
» change.

» Je parlerais ici de la politique et du commerce de
» l'Europe, si je n'avais un rapport particulier à vous
« faire sur les colonies.

» Je ne parlerai donc point ici des vues commerciales
» qui conviennent à la République. Je ne veux parler du
» commerce que dans son rapport avec la crise où nous
» sommes.

» Beaucoup de denrées sont devenues rares; ce sont
» celles que ne produit point notre pays; ces denrées
» pourront devenir plus rares encore par la difficulté de
» s'en procurer. Il n'y a plus de charges, mais il vaut
» mieux se passer de denrées de luxe que de courage et
» de vertu.

» Il sera nécessaire que votre Comité de commerce
» examine si toutes les denrées de première nécessité
» que produit le sol de la République sont en proportion
» avec les besoins du peuple, car rien ne supplée à la
» disette absolue.

» Tout le commerce de l'Europe languit; nos ennemis
» sont punis eux-mêmes, semblables à l'abeille qui perd
» la vie en nous piquant de son aiguillon; il s'est fait mille
» banqueroutes à Londres depuis la guerre. Aussitôt que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» le gouvernement anglais connaît un riche, il le fait » lord. Son dessein en cela est de fortifier le patriciat et » la Monarchie; mais ce moyen ruine le commerce; et » s'il se trouve quelques hommes de courage dans la » Chambre des Communes, elle abolira peut-être bientôt » celle des pairs et le trône, aidée par la misère publique » et par le ressentiment du commerce.

» Nos mœurs présentes nous font souffrir avec joie des » privations. Il n'en est pas de même dans les monarchies » qui nous font la guerre : elles sont toutes ébranlées par » les cris des peuples.

» Les denrées ont encore enchéri par la difficulté des » charrois et la cherté des fourrages et des chevaux : les » chemins sont ruinés pour la plupart.

» Votre comité avait eu l'idée d'employer les hommes » justement suspects à les rétablir, à percer les canaux » de Saint-Quentin et d'Orléans, à transporter les bois de » la marine à nettoyer les fleuves. (1) Ce serait le seul

(1) Après Thermidor, le Comité de Salut Public, qui avait approuvé de son silence les assertions de Saint-Just, protesta contre elles et se défendit d'avoir jamais songé à employer les détenus aux travaux de l'Etat. Barère dans ses Mémoires s'exprime ainsi : « Le Comité, loin d'avoir eu cette pensée, digne de Louis XI, a » plusieurs fois repoussé le projet que Saint-Just énonçait vague- » ment et de loin, pour faire attacher aux travaux publics les dé- » tenus jugés suspects. Saint-Just nous vit toujours indignés contre » cette atroce injustice : *Les détenus*, lui dit-on, *sont des ôtages* » *et non des criminels;* ils sont arrêtés pour *sûreté générale et* » *non condamnés pour crimes.* Saint-Just n'osa plus reproduire » une idée proscrite unanimement; mais ce qu'il y a de certain, » c'est qu'il ne rêvait qu'aux prisons des détenus, et Robespierre

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» bien qu'ils auraient fait à la patrie : c'est à vous de » peser cette idée dans votre sagesse. Dans une Républi- » que il n'y a point de considération qui doive prévaloir » sur l'utilité commune ; il serait juste que le peuple ré- » gnât à son tour sur ses oppresseurs, et que la sueur » baignât l'orgueil de leur front.

» Les différentes lois que vous portiez autrefois sur les » subsistances auraient été bonnes, si les hommes n'a- » vaient été mauvais.

» Lorsque vous portâtes la loi du *maximum*, les enne- » mis du peuple, plus riches que lui, achetèrent au- » dessus du *maximum*.

» Les marchés cessèrent d'être fournis par l'avarice de » ceux qui vendaient : le prix de la denrée avait baissé, » mais la denrée fut rare.

» qu'à son tribunal révolutionnaire. — Ils étaient bien dignes de » s'aimer et de s'entendre. Saint-Just a sans cesse fait la guerre » aux détenus, aux incarcérés, aux suspects : il a fait tous les rap- » ports sur cette matière ; il a fait un rapport sur les incarcérés, » il a fait établir la commission populaire pour les juger et les » déporter ; il a fait établir, par un décret, le bureau de la » police générale ; il a fait autoriser le Comité à renvoyer au » tribunal révolutionnaire pour faire des listes de détenus à juger. » Il a renvoyé à ce tribunal un grand nombre de détenus ; il a » même arbitrairement disposé de cet objet sacré ; il a signé seul » une liste de 139 détenus qu'il a renvoyés au tribunal révolution- » naire. Cette liste est dans le procès de la commission des 21. — » Voilà la main qui a frappé, qui a tyrannisé les détenus, comme » Louis XI proscrivait les quatre mille nobles qu'il fit périr. Saint- » Just s'est montré seul dans les listes ; il s'est montré seul à la » tribune. Pourquoi donc frapper ceux qui n'ont point compris son » langage ? »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» Les commissionnaires d'un grand nombre de communes achetèrent en concurrence ; et comme l'inquiétude se nourrit et se propage d'elle-même, chacun voulut avoir des magasins, et prépara la famine pour s'en préserver.

» Les départements fertiles furent inondés de commissions ; tout fut arrhé ; on acheta même pour le duc d'York ; on a vu des commissionnaires porteurs de guinées.

» L'administration des subsistances militaires et le peuple, obligés d'acheter au *maximum*, ne trouvèrent que ceux que la pudeur du crime ou de l'intérêt n'avait point osé vendre à plus haut prix.

» Ainsi, nos ennemis ont tiré avantage de nos lois mêmes, et les ont tournées en leur faveur.

» Votre Comité de Salut Public a pensé que vous deviez réprimer fortement cette concurrence établie entre le peuple et ses ennemis, et soumettre les commissions ou réquisitions à un *visa*, par le moyen duquel les agents malintentionnés seraient reconnus et les réquisitions organisées. »

La France est avertie. La France est en danger ; elle penche au-dessus de l'abîme. Le tableau se charge de teintes lugubres et foncées. Où doivent donc nous conduire les frayeurs que Saint-Just sème à pleines mains sur l'Assemblée, sur le pays? Droit à la dictature du Comité de Salut Public. « Dans les circonstances où se trouve la » République, » reprend l'adroit orateur, « la Constitution ne peut être établie. On l'immolerait par elle-même. » Elle deviendrait la garantie des attentats contre la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» liberté, parce qu'elle manquerait de la violence néces-
» saire pour les réprimer. Le gouvernement présent est
» aussi trop embarrassé. »

Jamais on ne vit succès plus effrontément, plus habilement, plus complètement atteint. Avec ces cinq lignes rapidement débitées, le tour de main est accompli par l'escamoteur politique qui, après avoir endormi son complaisant public et d'un mot confisqué la Constitution et les libertés nationales, après s'être enfin débarrassé de ce que sa mission avait de plus difficile, court maintenant droit au but et dit à ses collègues : « Vous êtes trop loin de
» tous les attentats; *il faut que le glaive des lois se pro-*
» *mène partout avec rapidité*, et que votre bras soit par-
» tout présent pour arrêter le crime.

» Vous devez vous garantir de l'indépendance des
» administrations, diviser l'autorité, l'identifier au mou-
» vement révolutionnaire et à vous, et la multiplier.

» Vous devez *resserrer tous les nœuds* de la responsa-
» bilité, diriger le pouvoir souvent terrible pour les pa-
» triotes, et souvent indulgent pour les traîtres; tous les
» devoirs envers le peuple sont méconnus, l'insolence
» des gens en place est insupportable, les fortunes se
» font avec rapidité.

» Il est impossible que les lois révolutionnaires soient
» exécutées, si le gouvernement lui-même n'est constitué
» révolutionnairement.

» Vous ne pouvez point espérer de prospérité, si vous
» n'établissez un gouvernement qui, *doux et modéré en-*
» *vers le peuple, sera terrible envers lui-même par l'éner-*
« *gie de ses rapports*; ce gouvernement doit peser sur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» lui-même et non sur le peuple. Toute injustice envers » les citoyens, toute trahison, tout acte d'indifférence » envers la patrie, toute mollesse, y doivent être souve- » rainement réprimés.

» Il faut y préciser les devoirs, *y placer partout le glaive* » *à côté de l'abus*, en sorte que tout soit libre dans la » République, excepté ceux qui conjurent contre elle et » qui gouvernent mal. »

Un des plus terribles instruments de ce pouvoir terrible que Saint-Just vient d'accaparer pour le concentrer entre les mains du Comité de Salut Public, c'est le représentant en mission. Il le définit et lui enseigne ses devoirs : « Il n'est pas inutile non plus que les devoirs des » représentants du peuple auprès des armées leur soient » sévèrement recommandés. Ils y doivent être les pères » et les amis du soldat. Ils doivent coucher sous la tente, » ils doivent être présents aux exercices militaires, ils » doivent être peu familiers avec les généraux, afin que » le soldat ait plus de confiance dans leur justice et leur » impartialité quand il les aborde. Le soldat doit les » trouver jour et nuit prêts à l'entendre. Les représen- » tants doivent manger seuls. Ils doivent être frugals et » se souvenir qu'ils répondent du salut public, et que la » chûte éternelle des rois est préférable à la mollesse » passagère.

» Ceux qui font des révolutions dans le monde, ceux » qui veulent faire le bien, ne doivent dormir que dans » le tombeau.

» Les représentants du peuple dans les camps doivent » y vivre comme Annibal avant d'arriver à Capoue, et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» comme Mithridate ; ils doivent savoir, si je puis ainsi » parler, le nom de tous les soldats ; ils doivent pour- » suivre toute injustice, tout abus, car il s'est introduit » de grands vices dans la discipline de nos armées. »

Peu nous importe maintenant qu'une seconde fois Saint-Just vienne publiquement constater l'avidité de ces républicains remplissant l'administration de l'armée de brigands et volant les rations des chevaux, insubordonnés et se méprisant les uns les autres parce qu'ils se connaissent ; c'est la vieille histoire de toutes les révolutions faites pour restaurer la *vertu* et exploitées par des misérables pires que leurs devanciers. Peu nous importe qu'il trace une histoire de la guerre où l'impétuosité et la fougue française doit terrasser « des ennemis lourds, froids et » tardifs. » L'intérêt n'est plus là ; il se trouvait tout-à-l'heure dans l'habile exposé des circonstances enlaidies à plaisir, des maux de la patrie à dessein exagérés pour rendre en apparence la dictature nécessaire. Il git maintenant dans la conclusion de ce discours : « Il faut que » notre gouvernement regagne d'un côté ce qu'il a perdu » de l'autre. Il doit mettre tous les ennemis de la liberté » dans l'impossibilité de lui nuire à mesure que les gens » de bien périssent. Il faut faire la guerre avec prudence » et ménager notre sang, car on n'en veut qu'à lui ; » l'Europe en a soif ! Vous avez cent mille hommes » dans le tombeau, qui ne défendent plus la liberté.

» Le gouvernement est leur assassin ; c'est le crime » des uns, c'est l'impuissance des autres et leur inca- » pacité.

» Tous ceux qu'emploie le gouvernement sont pares-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» seux ; tout homme en place ne fait rien lui-même et » prend des agents secondaires ; le premier agent secon- » daire a les siens, et la République est en proie à vingt » mille sots qui la corrompent, qui la combattent, qui la » saignent.

» Vous devez diminuer partout le nombre des agents, » afin que les chefs travaillent et pensent.

» Le ministère est un monde de papier ; je ne sais point » comment Rome et l'Egypte se gouvernaient sans cette » ressource : on pensait beaucoup, on écrivait peu. La » prolixité de la correspondance et des ordres du gouver- » nement est une marque de son inertie ; il est impossible » que l'on gouverne *sans laconisme*. Les représentants » du peuple, les généraux, les administrateurs sont en- » vironnés de bureaux comme les anciens hommes de » palais ; il ne se fait rien, et la dépense est pourtant » énorme. Les bureaux ont remplacé le monarchisme ; » le démon d'écrire nous fait la guerre, et l'on ne gou- » verne point.

» Il est peu d'hommes à la tête de nos établissements » dont les vues soient grandes et de bonne foi ; le service » public, tel qu'on le fait, n'est pas vertu, il est métier.

» Tout enfin a concouru au malheur du peuple et à la » disette : l'aristocratie, l'avarice, l'inertie, les voleurs, » la mauvaise méthode. Il faut donc rectifier le gouver- » nement tout entier pour arrêter l'impulsion que nos » ennemis s'efforcent de lui donner vers la tyrannie ; » quand les abus seront corrigés, la compression de tout » mal amènera le bien, on verra renaître l'abondance » d'elle-même. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Avec une docilité d'esclave, la Convention remit le pouvoir suprême au Comité de Salut Public, en prenant à peine le soin de cacher son servilisme sous une rédaction qui lui conserverait une prédominence menteuse. Elle décréta que le gouvernement était, jusqu'à la paix, déclaré révolutionnaire. Les ministres, les administrations étaient placés sous la surveillance du Comité de Salut Public, ainsi que tous les agents et fonctionnaires publics. Les mesures de sûreté seraient prises par le conseil exécutif, illusoire liberté d'action, car les ministres avaient besoin de l'approbation du Comité de Salut Public qui, lui, n'était tenu que de rendre compte à la Convention. « Les lois révolutionnaires doivent être exécutées rapidement, » disait le décret. « L'inertie du gouverne-» ment étant la cause des revers, les délais pour l'exécu-» tion des lois et des mesures de Salut Public seront fixés. » La violation de ces délais sera punie comme un attentat » à la liberté. » C'était encore le Comité de Salut Public qui présentait les généraux en chef à la Convention, à laquelle on laissait, en l'absence de l'initiative, le vain honneur de la nomination. Paris sera approvisionné pour un an au moins à partir de mars prochain, fut-il aussi arrêté; il sera créé un tribunal et un jury nommés par la Convention pour examiner les fortunes de tous ceux qui ont manié les deniers publics depuis la Révolution, et de tous ceux qui sont en place en ce moment; dans les villes où il s'élèvera des troubles, les garnisons qui y seront envoyées seront payées *par les riches* jusqu'à la paix; les départements conserveront en grains ce qu'il leur faut de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

subsistances, et le reste sera en réquisition pour les armées.

Toute la conspiration de Robespierre est dans ce rapport de Saint-Just. Un an plus tôt, Robespierre niait effrontément à la tribune ces projets de despotisme que Marat confessait avec autant d'audace. C'est qu'alors il ne savait point tout le parti qu'il pouvait tirer de Saint-Just. Peut-être n'avait-il point encore osé se confier à cet homme qui lui paraissait trop jeune. Peut-être bien aussi n'avait-il pas la certitude de réussir. Ce fut Saint-Just qui le lança, qui se chargea du plan et de la réussite, qui temporisa quand il fallut attendre, et fut hardi à propos. A nos yeux, tout le succès lui est dû. Voici ce qu'en 1795 écrivait l'auteur de *la Conjuration de Robespierre* : « Ce n'était point dans lui-même que Robespierre avait » trouvé l'idée d'atteindre au dictatoriat. Cette idée, toute » folle qu'elle était, supposait cependant une certaine » hardiesse, une sorte d'élévation dont son âme, sans » force, sans chaleur, se trouvait incapable. Elle lui avait » été inspirée par son parti, et réunissant peu de lumiè- » res à une excessive vanité, il donna dans le sens de sa » faction, sans se rendre compte ni de la nature des es- » pérances dont on le berçait, ni des moyens qu'il fau- » drait employer pour les réaliser. Ce ne fut point par des » combinaisons savantes, par une suite de calculs politi- » ques qu'il s'avança vers la tyrannie, et que ses mains » se trouvèrent armées du sceptre dont il fit un si san- » glant abus. Son parti et les évènements firent tout pour » lui. »

Pour que ce passage fût admirablement exact en tous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

points, il n'aurait fallu que substituer un nom à une abstraction, écrire « Saint-Just » à la place du mot « parti. »

Car nous n'exagérons point à plaisir la grandeur du jeune représentant de l'Aisne. Voyez sa force, son énergie, sa promptitude. Le dernier mot de son rapport sur le gouvernement révolutionnaire est à peine lu, qu'il se remet à l'œuvre. Le jour, il travaille au Comité, et il écrit, la nuit, de nouveaux rapports. La Convention venait d'adopter une loi de prohibition contre les marchandises anglaises; par amendement, l'arrestation de tous les Anglais qui se trouvaient en France avait été décidée. Le 16 octobre, Saint-Just apporta à la tribune un projet de décret tendant à faire mettre en arrestation tous les étrangers avec les gouvernements desquels la République était en guerre; les femmes qui avaient épousé des Français avant le vote du décret, n'étaient point comprises dans la mesure, à moins qu'elles ne fussent suspectes ou qu'elles n'eussent épousé des suspects. On sait ce que cette appellation contenait de violence et d'effroi dans son élasticité.

Nous ne reproduirons point ce discours qui ressemble à tous ceux de Saint-Just. Comme les rapports qui l'ont précédé et suivi, il est empreint d'une dureté inouie d'expresion, d'une apreté sauvage, type de l'éloquence sentencieuse, pédante à force d'apophtegmes, de cet homme qui ne connut jamais la pitié. On y lit des phrases comme celles-ci : « Vous avez mis l'épouvante à l'ordre du jour. » » — Le Comité, convaincu que l'on ne peut fonder une » République si l'on n'a le courage de la nettoyer d'intri- » gues et de factions, veut parler au peuple et à vous un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» langage sincère ; quiconque dissimule avec le peuple » est perdu. » — « Si vous montrez des ménagements à » vos ennemis, on ne les croira point vertu, on les croira » faiblesse ; et la faiblesse entre les nations comme entre » les hommes trouve peu d'amis. »

Un orateur s'était élevé contre l'arrestation des Anglais en masse. « Pour qui réclame-t-on votre modération ? » s'écrie Saint-Just, « pour un gouvernement coupable ! Au « lieu de vous porter à la faiblesse, faites jurer à vos en- » fants une haine immortelle à cette autre Carthage. » Et il ajoute : « Vous n'avez point porté de loi contre le peu- » ple anglais ; au contraire, vos précautions l'aideront à » briser ses chaînes, s'il est digne de la liberté. La cour » de Londres est Carthage pour nous, et non pas l'An- » gleterre. »

Au mois de janvier 1793, on avait dit que condamner Louis XVI, c'était jeter sa tête en défi aux tyrans de l'Europe. Saint-Just, à propos du jugement et de l'exécution de la reine, paraphrase odieusement cet odieux mot : « Votre Comité, » dit-il en terminant son discours, « a pensé » que la meilleure représaille envers l'Autriche était de » mettre l'échafaud et l'infamie dans sa famille !... » Fouquier-Tinville était dépassé.

Il reste un autre mot tout aussi effroyable de Saint-Just à l'occasion de l'exécution de Marie-Antoinette.

Dans une brochure intitulée *Causes secrètes de la Révolution du 9 Thermidor*, Villatte, juré au tribunal révolutionnaire de Paris, raconte : — « Le lendemain du juge- » ment d'Antoinette, je reçus de grandes lumières. J'avais » été spectateur aux débats ; Barère avait fait préparer

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» chez Vénua un dîner où étaient invités Robespierre,
» Saint-Just et moi. Saint-Just se faisait attendre; on me
» députe vers lui; je le trouve au Comité; il écrivait. Au
» nom de Robespierre, il me suit. En route, il paraissait
» surpris, rêveur : Robespierre! disait-il... Robespierre!...
» dîner avec Barère!... Il est le seul à qui il ait pardonné....
» Je laisse aux politiques à approfondir le sens de ces
» mots obscurs, échappés de ses lèvres. Assis autour de
» la table, dans une chambre secrète, bien fermée, on
» me demande quelques traits du tableau des débats du
» procès de Marie-Antoinette. Je n'oubliai point celui de
» la nature outragée, quand, Hébert accusant Antoi-
» nette d'obscénités avec son fils âgé de onze ans, elle se
» retourna avec dignité vers le peuple : J'interpelle les
» mères présentes et leur conscience de déclarer ici s'il
» en est une qui n'ait pas à frémir de pareilles horreurs.
» Robespierre, frappé de cette réponse comme d'un coup
» d'électricité, casse son assiette de sa fourchette : « Cet
» imbécile d'Hébert! » s'écrie-t-il, « ce n'est pas assez
» qu'elle soit réellement une Messaline, il faut qu'il en
» fasse encore une Agrippine et qu'il lui fournisse à son
» dernier moment ce triomphe d'intérêt public. » Chacun
» reste comme stupéfait. Saint-Just rompit le silence par
» cette phrase : *Les mœurs gagneront à cet acte de jus-*
» *tice nationale*. Sans doute, mon orgueil de me trouver
» avec ces maîtres de la République était bien excusable;
» comme la coupe de Circé, chaque verre de vin était un
» poison révolutionnaire qui m'enivrait d'illusions.

» Ce n'est là qu'un léger prélude de la grande conver-
» sation politique. Robespierre ne dissimule pas ses

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» craintes du grand nombre des ennemis de la révolu-
» tion. Barère comprend sous ce titre tous les nobles,
» tous les prêtres, tous les hommes de robe, sans excep-
» ter les médecins ; selon lui, l'égalité a prononcé l'arrêt
» fatal. Saint-Just expose les bases de son discours sur
» la confiscation des biens des suspects à déporter. Ba-
» rère, impatient de montrer son ardeur pour les *princi-*
» *pes*, reprend ainsi : Le vaisseau de la Révolution ne peut
» arriver au port que sur une mer roulant des flots de
» sang. St-Just : C'est vrai ; une nation ne se régénère
» que sur des monceaux de cadavres. »

Villatte affirme qu'il régnait à ce dîner un air de défiance réciproque. Il crut s'apercevoir que sa présence formait un grand obstacle aux confidences. Qu'eussent-elles donc été ces confidences, si la confiance eût été entière ?

FIN DU PREMIER VOLUME.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

SAINT-JUST

ET

LA TERREUR

II

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Paris.—Imprimerie Bonaventure et Ducessois, 55, quai des Augustins.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

ÉTUDES RÉVOLUTIONNAIRES.

SAINT-JUST

ET

LA TERREUR

PAR M. ÉDOUARD FLEURY

TOME SECOND

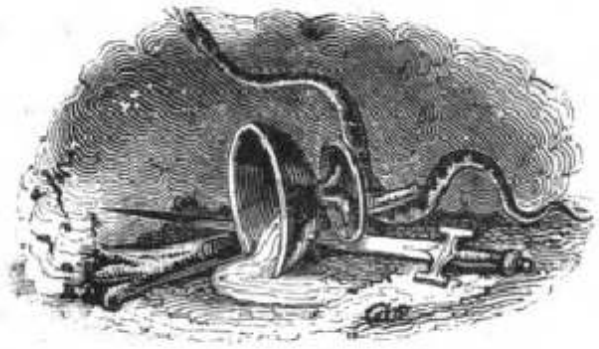

PARIS

DIDIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

35, quai des Augustins.

1852

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

SAINT-JUST.

IX.

Nous entrons dans une nouvelle phase de la vie de Saint-Just. Nous allons assister à son départ pour Strasbourg. La Terreur est régulièrement organisée à Paris. La sainte guillotine y fonctionne avec une admirable régularité, et les pourvoyeurs ne lui font pas défaut. Paris est calme et dompté. Le Comité de Salut Public exerce en paix sa domination de despote. Il n'y a plus rien à faire à Paris pour Saint-Just, dont l'activité dévorante ne trouve plus d'entreprise digne d'elle. Les Girondins captifs, une portion des Vingt-Deux et de la commission des Douze, comparaîtront bientôt devant le tribunal révolutionnaire ; mais leur sort est résolu d'avance. Amar, qui demandera leur mise en accusation, n'aura d'ailleurs qu'à copier le rapport du huit juillet ; Saint-Just y a accumulé toute sa haine, toute sa duplicité, toute la fausseté possible, et on peut assassiner juridiquement les Girondins sans lui.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Saint-Just va donc occuper ailleurs qu'au Comité de Salut Public cette effrayante énergie qui fut sa principale vertu, comme aussi le premier mobile de ses crimes.

Mais, avant de partir avec lui pour Strasbourg, il nous faut écrire une page de sa vie intime et romanesque.

Parmi les jeunes représentants qui entouraient Robespierre, Saint-Just avait distingué Lebas; ils étaient très unis. Saint-Just même avait parlé d'amour à la sœur de son ami.

Cette jeune fille, nommée Henriette, paraissait alors payer Saint-Just de retour; sans doute elle croyait seule occuper son esprit et son cœur. Elle ignorait sa liaison avec l'épouse infidèle de l'administrateur Thorin de Blérancourt. Nous l'avons dit au début de cette étude : longtemps avant son élection, Saint-Just, qui n'affectait point alors la continence d'un Scipion, affichait publiquement dans Blérancourt ses relations avec madame Thorin. Cette femme l'avait suivi à Paris, quand il fut nommé représentant de l'Aisne. Il ne l'avait point près de lui, son système d'austérité et de mépris des plaisirs de son âge eût été trop facilement démoli, renversé. Il l'avait logée à peu de distance de sa propre demeure; mais si son hypocrisie de vertu et de sagesse se voyait couronnée de succès à Paris, elle réussissait moins à Blérancourt. Le citoyen Thorin se plaignait très souvent et très haut. A Chauny, il y avait une espèce de proconsul, une sorte d'*alter ego* de Saint-Just, un de ces despotes au petit pied qui firent tant de mal en province, partout où le malheur voulut qu'ils se fixassent, et on en trouvait dans chaque ville. C'était un nommé Thuillier dont une fois déjà nous avons eu occa-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sion de parler. Or, dans l'intérêt de son ami et pour faire taire le mari trompé, Thuillier ne trouva rien de mieux que de comprendre celui-ci dans une des conspirations dont on se servait alors comme de prétexte pour se débarrasser de ses ennemis, et l'envoya à la Conciergerie de Paris, ce qui ne servit qu'à irriter de plus belle l'opinion publique. Thuillier, déjà à plusieurs reprises, avait cru devoir faire à Saint-Just des remontrances sérieuses sur cette dangereuse liaison. Saint-Just lui avait promis de rompre avec madame Thorin. Il lui en coûtait trop sans doute de se séparer de sa belle et spirituelle maîtresse; car Thuillier lui écrivait de Chauny, le 2 septembre 1793, cette lettre sévère qu'après la défaite et malheureusement pour la *vertu* de Saint-Just, on retrouva dans ses papiers :

« J'ai eu des nouvelles de la femme Thorin, (1) et tu » passes toujours pour l'avoir enlevée. Elle demeure hôtel » des Tuileries, vis-à-vis les Jacobins, rue Saint-Honoré. » Il est instant, pour effacer de l'opinion publique la ca- » lomnie que l'on a fait imprimer dans le cœur des hon- » nêtes gens, de faire tout ce qu'il convient pour con- » server l'estime et l'honneur que tu avais avant cet » enlèvement. Tu ne te fais pas d'idée de tout ceci : mais

(1) Par une erreur typographique et dont on se rend facilement compte à l'égard d'un nom propre écrit plus ou moins lisiblement, MM. Berville et Barrière, dans leur collection des mémoires relatifs à la révolution, tome 1er, page 282 des pièces trouvées chez Robespierre, Saint-Just et autres, ont écrit le nom *Thérot* au lieu de *Thorin*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» il mérite ton attention. — Adieu, mon ami, la poste » me presse, *fais pour l'ami ce que tu lui as promis.*

» Ton sincère ami pour la vie,

» THUILLIER. »

Nous pensons qu'ordinairement l'histoire bien comprise doit mépriser et passer sous silence ces détails de faiblesse intime qui, mis en relief avec trop de complaisance, la réduiraient à l'état de mémoires secrets et scandaleux. Ce n'est donc pas le scandale que nous cherchons dans la publicité donnée aux amours adultères de Saint-Just et à la lettre de son agent Thuillier. Mais, nous l'avons dit, depuis quelque temps, pour idéaliser leur cause et leurs principes, les révolutionnaires veulent idéaliser leurs héros. Croyant conquérir ce respect et cette considération qui leur manquent si complètement, ils veulent essayer de rendre dignes de considération et de respect leurs chefs soit modernes, soit anciens. Ils ont inventé l'incorruptible Robespierre. Pour lui faire pendant, ils vont tailler, en plein marbre le plus blanc et le plus virginal de Paros, une effigie du sage et chaste Saint-Just. Voilà en effet ce qu'a écrit M. de Lamartine dans son septième volume des Girondins : « Il (Saint-Just) » ne se permettait aucun des délassements dont sa jeu- » nesse aurait pu le rendre avide. Il semblait ne connaître » d'autre volupté que le triomphe de sa cause. Ce pro- » consul de vingt-quatre ans, maître de la vie de milliers » de citoyens et de la fortune de tant de familles, qui » voyait à ses pieds les femmes et les filles des détenus, » montrait l'austérité de Scipion. Il écrivait du milieu du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» camp, à la sœur de Lebas, des lettres où respirait un » chaste attachement. Terrible au combat, impitoyable » au conseil, il respectait en lui la Révolution comme un » dogme dont il ne lui était permis de rien sacrifier à des » sentiments humains. »

M. Thiers croit aussi à la vertu de Saint-Just, et il la célèbre en ces termes : « A la Convention, il traitait les » hautes questions morales et politiques ; on lui réservait » ces beaux sujets comme plus dignes de son talent et » de sa vertu ; » et plus loin : « Aucun n'avait une aussi » grande réputation de pureté et de vertu. »

Dans un autre passage de son *Histoire de la Révolution*, il ajoute : « Le jeune Saint-Just était un fanatique *austère* » et froid qui, à *vingt ans*, méditait une société tout idéale » où règnerait l'égalité absolue, la simplicité, l'*austérité* » et une force indestructible. »

Ces tendances, du reste, datent d'assez longtemps. Dans la proclamation adressée au peuple, le 9 Thermidor, par le maire de Paris Lescot-Fleuriot, on appelle Saint-Just « apôtre de la vertu....! » Le conventionnel Levasseur s'écrie dans ses Mémoires : « C'est là une cruelle » vertu ; mais qui oserait la souiller par le mépris ? Qui, » en regardant Saint-Just avec terreur oserait dire : Je » ne l'estime pas ! » Après lui, MM. Buchez et Roux, dans leur *Histoire parlementaire de la Révolution française*, rompent une lance en faveur de cette vertu immaculée et « de la pudeur farouche de ce jeune homme. » Plus tard, quand Saint-Just livrera aux baisers de la guillotine la jeune Mme de Sartines qui a repoussé son amour, MM. Buchez et Roux prétendront que cet amour

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

coupable et violent n'a jamais pu exister, parce que « Saint-Just poursuivait alors, et depuis assez longtemps, » un mariage d'inclination avec une sœur de Lebas. » La raison ne nous semble pas péremptoire et ne nous convainct pas. Saint-Just aimait platoniquement la sœur de Lebas et gardait cachée auprès de lui la femme du citoyen Thorin. L'éditeur des Œuvres de Saint-Just, recueil publié dans les premières années du règne de Louis-Philippe, dit aussi en finissant sa préface : « Ainsi fut assassiné à » vingt-six ans et demi *le plus vertueux* des hommes. »

Les abstractions et les désirs de réhabilitation ne nous semblent pas devoir tenir un instant devant l'accablante lettre de Thuillier. L'enlèvement de Mme Thorin y apparaît impossible à nier. Les traditions dans Blérancourt sont vivantes. Chacun y sait encore cette histoire d'une liaison qui ne témoigne pas bien haut en faveur d'une vertu farouche. Grattons l'épiderme à cette vertu, et nous verrons ce qu'elle couvre. Pour nous, la fréquentation des débauchés et des dîneurs chez Vénua, chez Méot et à Clichy, s'accorde mal d'abord avec l'affectation de tempérance spartiate ; *Organt*, Mme Thorin et Mme de Sartine (Mlle de Sainte-Amaranthe), accusent ensuite Saint-Just de libertinage et ne souffrent pas l'apparence d'un doute.

Nous aurons l'occasion de revenir bientôt encore sur ces considérations de haute moralité.

Or, pendant que Saint-Just filait le parfait amour aux pieds de Mlle Lebas et se consolait de l'attente dans les douceurs moins éthérées de sa liaison avec Mme Thorin, les affaires de la République périclitaient à la frontière de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'Est. Le 19 octobre, Billaud-Varennes apprenait à la Convention que, par suite de la plus infame trahison, l'armée du Rhin avait éprouvé un échec considérable dans les lignes de Lauterbourg et de Wissembourg, où deux de nos postes avaient été forcés avec perte de plusieurs pièces d'artillerie. « Mais, » disait-il, « le Comité » de Salut Public a pris toutes les mesures nécessaires » pour réparer promptement cet échec. » Un peu plus tard et pendant la même séance, Barère, au nom du Comité de Salut Public, présenta un rapport sur la situation. Il y annonçait « que Saint-Just allait être envoyé en » mission au Rhin où Mayence vient d'être livré à l'en- » nemi. Ce commissaire, dans sa sollicitude pour la Ré- » publique, verrait tout ce que sa défense commanderait » à ses zélateurs et à un représentant du peuple. Sa mis- » sion serait de courte durée, mais elle était nécessaire, » poursuivait Barère, « et les autres membres du Comité » voyaient avec joie s'augmenter un instant leurs travaux » pour une si belle cause. »

Le Comité avait confié à Saint-Just la difficile mission de Strasbourg, parce qu'il avait une entière confiance dans sa fermeté, dans son intelligence et dans ses rares ressources d'initiative; mais en même temps il lui adjoignait Lebas. Lebas était un de ces Montagnards déteints, à la suite, sans énergie, qu'à la Convention et au Comité de Salut Public on avait classé avec esprit dans ce sous-genre bâtard de l'ordre Républicain: Les Ecouteurs. Robespierre savait leur intimité et il voulait peut-être par la douceur et le caractère moins absolu de Lebas corriger les défauts des qualités de Saint-Just. Celui-ci partait en effet

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

coupable et violent n'a jamais pu exister, parce que « Saint-Just poursuivait alors, et depuis assez longtemps, » un mariage d'inclination avec une sœur de Lebas. » La raison ne nous semble pas péremptoire et ne nous convainct pas. Saint-Just aimait platoniquement la sœur de Lebas et gardait cachée auprès de lui la femme du citoyen Thorin. L'éditeur des Œuvres de Saint-Just, receuil publié dans les premières années du règne de Louis-Philippe, dit aussi en finissant sa préface : « Ainsi fut assassiné à » vingt-six ans et demi *le plus vertueux* des hommes. »

Les abstractions et les désirs de réhabilitation ne nous semblent pas devoir tenir un instant devant l'accablante lettre de Thuillier. L'enlèvement de Mme Thorin y apparaît impossible à nier. Les traditions dans Blérancourt sont vivantes. Chacun y sait encore cette histoire d'une liaison qui ne témoigne pas bien haut en faveur d'une vertu farouche. Grattons l'épiderme à cette vertu, et nous verrons ce qu'elle couvre. Pour nous, la fréquentation des débauchés et des dîneurs chez Vénua, chez Méot et à Clichy, s'accorde mal d'abord avec l'affectation de tempérance spartiate ; *Organt*, Mme Thorin et Mme de Sartine (Mlle de Sainte-Amaranthe), accusent ensuite Saint-Just de libertinage et ne souffrent pas l'apparence d'un doute.

Nous aurons l'occasion de revenir bientôt encore sur ces considérations de haute moralité.

Or, pendant que Saint-Just filait le parfait amour aux pieds de Mlle Lebas et se consolait de l'attente dans les douceurs moins éthérées de sa liaison avec Mme Thorin, les affaires de la République périclitaient à la frontière de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'Est. Le 19 octobre, Billaud-Varennes apprenait à la Convention que, par suite de la plus infame trahison, l'armée du Rhin avait éprouvé un échec considérable dans les lignes de Lauterbourg et de Wissembourg, où deux de nos postes avaient été forcés avec perte de plusieurs pièces d'artillerie. « Mais, » disait-il, « le Comité » de Salut Public a pris toutes les mesures nécessaires » pour réparer promptement cet échec. » Un peu plus tard et pendant la même séance, Barère, au nom du Comité de Salut Public, présenta un rapport sur la situation. Il y annonçait « que Saint-Just allait être envoyé en » mission au Rhin où Mayence vient d'être livré à l'en- » nemi. Ce commissaire, dans sa sollicitude pour la Ré- » publique, verrait tout ce que sa défense commanderait » à ses zélateurs et à un représentant du peuple. Sa mis- » sion serait de courte durée, mais elle était nécessaire, » poursuivait Barère, « et les autres membres du Comité » voyaient avec joie s'augmenter un instant leurs travaux » pour une si belle cause. »

Le Comité avait confié à Saint-Just la difficile mission de Strasbourg, parce qu'il avait une entière confiance dans sa fermeté, dans son intelligence et dans ses rares ressources d'initiative; mais en même temps il lui adjoignait Lebas. Lebas était un de ces Montagnards déteints, à la suite, sans énergie, qu'à la Convention et au Comité de Salut Public on avait classé avec esprit dans ce sous-genre bâtard de l'ordre Républicain : Les Ecouteurs. Robespierre savait leur intimité et il voulait peut-être par la douceur et le caractère moins absolu de Lebas corriger les défauts des qualités de Saint-Just. Celui-ci partait en effet

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avec la ferme résolution de faire à Strasbourg ce que Couthon avait fait à Lyon. Une lettre que Couthon lui adressait juste le jour où les deux nouveaux commissaires quittaient Paris pour l'Alsace, n'avait fait qu'exalter encore ces inexorables dispositions. « Je vais dans un » pays où on ne se doutait pour ainsi dire pas de la Révo- » lution, » écrivait le podagre Couthon à son ami Saint-Just. « Nous avons demandé une colonie de Jacobins dont » les efforts unis aux nôtres donneront au peuple de Com- » mune Affranchie une éducation nouvelle. Le froid » augmente mes douleurs. J'aurais envie d'aller respirer » l'air du midi. Peut-être rendrais-je quelques services à » Toulon. Fais-moi donner l'ordre d'y aller, et aussitôt » le *Général Ingambe* se met en route, et l'enfer s'en mê- » lera, ou bien le *système de vive force aura lieu à Tou-* » *lon comme il a eu lieu à Lyon*. Adieu, mon ami, em- » brasse Robespierre, Hérault et nos autres bons amis » pour moi. *Toulon brûlé*, car il faut absolument que cette » ville disparaisse, je reviens auprès de vous et j'y prends » racine. »

Cette lettre et le spectacle de l'armée révolutionnaire qui venait de défiler, Ronsin en tête, devant la Convention avant de partir pour les provinces, devaient suffire pour monter l'imagination ardente de Saint-Just et le confirmer dans sa pensée fanatique que la Terreur était le meilleur moyen de salut public. Du reste, ce qu'il savait de Strasbourg n'était pas fait pour l'attendrir et le pousser à l'indulgence.

Depuis la conquête, cette ville avait été maintenue par la royauté dans ses anciens privilèges ; bien que

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

exempte d'impôts et se régissant par ses antiques lois municipales, elle avait, dès 1789, adopté avec enthousiasme les principes de la Révolution; mais dans le sein de ses Sociétés populaires deux partis s'étaient créés, aussitôt qu'on y avait appris les excès de Paris. L'un voulait qu'on se lançât à corps perdu dans les idées nouvelles et violentes: il avait pour chef un jeune homme nommé Monet, d'abord membre du Directoire du Département et plus tard procureur-général-syndic. Le maire, ex-baron Diétrich, conduisait les modérés, ceux que leur âge, leur position, leur fortune, leur sagesse enfin et leur expérience rendaient moins ardents. La lutte de ces deux hommes se termina à Strasbourg, comme dans toute la France, par la défaite et la ruine des honnêtes gens. Le bruit de ces luttes acharnées arriva plusieurs fois jusqu'aux assemblées nationales. En 1790, Diétrich fut dénoncé à la Constituante, qui désapprouva publiquement sa conduite. Forcé de donner sa démission, il fut réélu maire en 1791, malgré les intrigues des chefs de la Société Populaire. En 1792, il fut mandé à la barre de la Convention et prit la fuite; mais bientôt il se constitua prisonnier, se vit traduire devant le jury de Besançon et acquitter avec honneur. Les premiers représentants en mission qui apparurent à Strasbourg se laissèrent circonvenir par Monet et ses amis. Ils brisèrent la Municipalité et la confièrent à Monet dont la suite accapara toutes les places, toute l'administration. On comprend ce que ces dissentiments, ces attaques, ces résistances, avaient jeté de trouble et d'effroi dans la ville alors livrée pieds et poings liés à la faction de Monet. Il n'y avait qu'un pas à faire pour

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

aller demander à l'étranger un asile contre la violence; beaucoup de familles riches ou aisées, plus immédiatement compromises, se hâtèrent d'émigrer.

Quand Wurmser eut forcé les lignes fortifiées de Wissembourg et repoussé les Français loin de leur frontière, il se fit dans Strasbourg un complot pour livrer la ville à l'ennemi qui s'approchait. Etait-ce l'ennemi, d'ailleurs, que ces gentilhommes brûlant de rentrer en France, que ces concitoyens chassés par la Terreur hors de leur ville natale? Mais ces projets furent trahis, et de nombreuses victimes payèrent de leurs têtes cet essai pour recouvrer leur liberté, plus heureuses que celles qui allaient se courber sous la plus horrible tyrannie que jamais nation ait pu subir.

Hoche et Pichegru arrivaient pour sauver l'armée, pendant que Saint-Just et Lebas accouraient de leur côté pour conserver Strasbourg à la France.

Cette ville était déjà livrée à de nombreux commissaires, tous représentants du peuple, Guyardin, Soubrany, Lacoste, Ruamps, Baudot. Dès leur arrivée, Saint-Just et Lebas prirent le titre de commissaires extraordinaires. Dédaigneux de la mollesse qu'ils reprochaient à leurs prédécesseurs et collègues, ils ne leur rendirent même pas la visite qu'ils en avaient reçue.

Depuis 1792, une commission révolutionnaire élective était en possession de juger les procès politiques ; elle avait bien opéré, car elle avait décidé sur le sort des conspirateurs qui devaient livrer la ville. On avait fait prisonniers à Wissembourg et à Haguenau de nombreux émigrés; c'est elle qui les avait décimés. Son zèle cepen-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dant parut à Saint-Just insuffisant ou peu sincère, et sa première mesure fut de la casser « comme modérée et » *n'étant point au pas*, » et d'établir cette seconde commission révolutionnaire, « commission de sang, » comme l'appelle un écrit du temps, et qui couvrit de deuil ces frontières. Par l'arrêté constitutif de cet horrible tribunal exceptionnel, il est dit que pour arrêter le cours des complots, il a fallu, par une mesure de sûreté générale, ordonner les arrestations les plus multipliées, les arrestations non-seulement des mauvais citoyens, mais même de leurs parents. Les prisons de Strasbourg s'encombraient déjà de détenus; par cette mesure, le nombre en fut porté à plus de vingt mille. L'autorité administrative ne put suffire à la besogne, et les troupes y furent employées à la place de la gendarmerie.

Les cartes de sûreté avaient admirablement réussi à peupler de suspects les prisons de Paris; on forçait chaque citoyen à se présenter devant sa Section respective pour en recevoir une carte accordée ou refusée, selon le civisme reconnu ou nié des postulants. Suspect celui qui n'avait pas obtenu cette attestation de civisme! Saint-Just importa l'invention à Strasbourg. Le 28 octobre, les deux commissaires extraordinaires ordonnèrent qu'il fût, par mesure révolutionnaire, imprimé des cartes de sûreté qu'un comité policier, dit de surveillance, fut chargé de distribuer aux habitants, sur la présentation d'un certificat de civisme, et tous ceux qu'on saisirait sans carte, soit qu'elle eût été oubliée, soit qu'elle eût été refusée, devaient être sur l'heure incarcérés. Suspects! Dans chaque quartier, un bureau fut organisé pour la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

délivrance de ces certificats, et l'on se doute de quelle sorte de gens ces bureaux se peuplèrent; on se figure aisément quels excès s'y commirent.

Sous prétexte que des émigrés s'introduisaient dans Strasbourg et y complotaient la ruine de la République, par un arrêté du 30 octobre (9 brumaire,) Saint-Just autorisa ce même comité de surveillance à faire, pendant la nuit suivante, des visites domiciliaires dans toutes les maisons, après s'être concerté avec le commandant de place pour saisir les personnes suspectes, « sans trou- » bler la tranquillité publique. » Comme instructions secrètes, les sbires avaient ordre d'arrêter tout propriétaire dans la maison duquel on trouverait un signe de royauté et de féodalité, et tous les effets qui pourraient donner des indices de malveillance. Sur ses ordres encore, les banquiers, agents de change, notaires, hommes d'affaires et tous ceux que leur profession ou leurs intérêts mettaient en relations dans les pays avec lesquels la France était en guerre, virent leurs maisons envahies, leurs papiers et leurs richesses saisis; eux-mêmes expièrent dans les cachots le crime d'être riches; on motiva ces rigueurs sur la certitude acquise par les représentants que les ennemis avaient dans Strasbourg des correspondants entre les mains desquels se concentraient d'énormes sommes, destinées à solder la trahison et à fomenter des troubles à l'intérieur.

Tout en arrivant dans la ville, Saint-Just et Lebas avaient ordonné à la mairie de dresser des listes de suspects. Quelqu'activité qu'eussent apportée les agents municipaux, leur liste ne se complétait point assez vite au

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gré des représentants. Voici de quel style menaçant et acerbe on stimula leur zèle : « Liberté, égalité, frater-
» nité. Depuis plusieurs jours, citoyens, nous vous avons
» recommandé de rechercher et de faire arrêter les gens
» suspects dans le district de Strasbourg ; nous savons
» que dans cette seule ville il en existe des milliers, et
» cependant vous êtes encore à nous fournir le premier
» nom des ennemis de la République. Il devient plus ins-
» tant de jour en jour de les arrêter. Hâtez-vous donc de
» les reconnaître. Nous désirons savoir dans le jour le
» nom de tous les gens suspects dans Strasbourg. »
» SAINT-JUST et LEBAS. »

Sous la pression de cette menace, les listes se dressèrent avec une miraculeuse promptitude. Trois mille suspects remplirent les prisons de Strasbourg, déjà gorgées de détenus. Voici quelle était la formule de rédaction de ces listes :

Hoffmann, négociant, rue de la Mésange, ancien secrétaire-général du département, dangereusement suspect et aristocrate.

Apprédérix, ci-devant receveur des ci-devant comtes de la cathédrale, aristocrate fanatique et usuraire fieffé.

Meyer, ci-devant notaire et receveur de Hohenlohe, ci-devant comte de la cathédrale, aristocrate et fanatique reconnu.

Demery, directeur de la comédie, aristocrate et immoral.

Sa femme, idem.

Sébastien Weiss, aubergiste, restaurateur des modérés et feuillants, et perturbateur de la Société populaire.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Holtzaspfel, fabricant de tabac, feuillant, ayant été de tout temps dans le sens contraire de la Révolution, fédéraliste, déclamateur contre les mesures de sûreté prises pour découvrir les complots de la conspiration.

La femme Frischeld, étrangère, aristocrate et fanatique.

Evelding, boulanger, aristocrate qui a tenu des propos contre-révolutionnaires.

Kieffer, brasseur, aristocrate et fanatique, signataire de l'adresse du séminaire, déjà sur la liste des gens suspects, et ayant porté en dérision les citoyens qui, au commencement de la Révolution, faisaient le service dans la garde nationale.

Geissler, relieur de la Commune, partisan du traître Diétrich, qui a fait des démarches en sa faveur, pendant que le coupable était sous le glaive de la loi.

Veuve Barth, aristocrate et fanatique. — Veuve Clauss, aristocrate et fanatique. — Bruchner, négociant, et sa femme, aristocrates et fanatiques. — Mayer, agioteur, intrigant et égoïste. — La veuve Dabeind, mère d'une fille émigrée.

Un professeur de mathématiques est arrêté comme grand feuillant et patricien; son père à titre d'ennemi de l'égalité par son orgueil et ses préjugés; une coiffeuse comme fanatique et immorale; un instituteur pour avoir refusé de donner des leçons à ses élèves les jours de ci-devant dimanche; un chirurgien de l'hôpital comme aristocrate insolent; un ministre protestant comme aristocrate intrigant; un receveur des rentes, comme aristocrate invétéré; deux négociants, comme ayant déserté la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Société populaire pour s'affilier au club des Modérés ; un autre négociant, comme homme riche, égoïste, et ayant ses associés à l'étranger ; un imprimeur et un jardinier, comme notables suspendus ; un tailleur, comme s'étant vu refuser une carte de civisme.

On le voit, sur ces listes le noble coudoie l'ouvrier, le riche est accouplé au prolétaire. C'est le *peuple* qui fournira le plus de victimes à ceux qui se vantent, c'est le registre municipal de Strasbourg que nous copions textuellement, « d'avoir purgé le sol de la liberté d'autant » d'ennemis de la souveraineté du *peuple*. »

Il fallait des ressources à ce gouvernement de despotes. On dépensait énormément pour solder et encourager le zèle d'une armée de seydes et d'agents. Comme fauteurs de propagande révolutionnaire, la Municipalité avait appelé à Strasbourg tout ce que les Sociétés populaires de France comptaient d'hommes tarés, violents, sanguinaires. L'avidité de cette tourbe était insatiable, la police secrète absorbait beaucoup d'argent. Il entrait aussi dans les projets de Saint-Just, nous le savons, de ruiner les riches pour partager leurs dépouilles entre le peuple qui chérirait alors une révolution si large et si bienfaisante. Au moment de la défaite de Wissembourg, quelques négociants de Strasbourg, dans un élan de douleur et de patriotisme, avaient offert d'avancer quelqu'argent à la République dont les caisses étaient ruinées. Ils ne savaient guères de quelles odieuses conséquences leur dévouement allait les rendre victimes. Joignant l'insulte à l'oppression, Saint-Just, rappelant ironiquement ces offres de concours, rédigea, — car c'est lui qui doit

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

passer pour l'auteur des nombreux arrêtés que l'on va lire ; c'est son style ; c'est son laconisme affecté ; c'est sa froide et impitoyable raillerie ; — il rédigea donc l'arrêté suivant que contresigna Lebas : « Les représentants, etc.,
» informés de la bonne volonté des citoyens du Bas-Rhin
» pour la patrie ; convaincus par les démarches et les
» sollicitations faites auprès d'eux pour provoquer les
» moyens de repousser l'ennemi commun, que la patrie
» n'a point fait d'ingrats dans ces contrées ; touchés de la
» sensibilité avec laquelle les citoyens fortunés de Stras-
» bourg ont exprimé la haine des ennemis de la France
» et le désir de concourir à les subjuguer ; frappés des
» derniers malheurs de l'armée que les riches de cette
» ville se sont offerts de réparer ; plus touchés encore de
» l'énergie de ces riches qui, en sollicitant un emprunt
» sur les personnes opulentes, ont demandé des mesures
» de sévérité contre ceux qui refuseraient de les imiter ;

» Voulant en même temps soulager le peuple et l'armée,
» arrêtent ce qui suit : Il sera levé un emprunt de neuf
» millions sur les citoyens de Strasbourg, dont la liste est
» ci-jointe.

» Les contributions seront fournies dans les vingt-quatre
» heures.

» Deux millions seront prélevés sur cette contribution
» pour être employés aux besoins des patriotes indigents
» de Strasbourg. Un million sera employé à fortifier la
» place. Six millions seront versés dans la caisse de
» l'armée.

» Le Comité de Surveillance est chargé de l'exécution
» du présent arrêté.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» A Strasbourg, le 10 du deuxième mois de l'an 2.
» (31 octobre 1793.)

» SAINT-JUST, LEBAS. »

Le Comité de Surveillance se mit immédiatement à l'œuvre. Il commença par faire publier un avis aux termes duquel il déclarait émigrés tous ceux qui s'absenteraient pour se soustraire à cette contribution volontaire et patriotique; puis il s'occupa d'asseoir sa répartition à laquelle les deux représentants prirent part comme conseil, comme pression, comme influence. Le secrétaire du Comité envoyait d'abord une circulaire portant qu'en conséquence de l'arrêté des représentants du peuple Saint-Just et Lebas, du 10 brumaire, le citoyen ..... verserait par forme d'emprunt, dans les vingt-quatre heures, la somme de ..... dans la caisse du payeur général de l'armée, et serait tenu de faire viser sa quittance par le Comité de Surveillance. On n'était déchargé que par un reçu du payeur-général revêtu du visa du comité d'inquisition.

L'état de répartition dressé pour Strasbourg nous montre à quel effroyable abus d'autorité et d'arbitraire on osa recourir. L'ancien maire Diétrich fut taxé à 300,000 livres, ainsi que le banquier Zollikoffer. Le haut commerce, le négoce, la fabrique furent indignement dépouillés. On voit de petits marchands taxés à des sommes fabuleuses, impossibles à trouver, dans ce temps où le numéraire manquait presque complètement; car il faut savoir aussi qu'avant la sinistre apparition de Saint-Just, le commissaire Lacoste avait déjà forcé les propriétaires

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et les commerçants de la ville à venir échanger à la caisse publique tout leur numéraire contre des assignats, et près de deux millions d'argent monnayé s'étaient ainsi engouffrés dans cet échange inique. De simples ouvriers, des jardiniers, des maçons, plusieurs professeurs, figurent dans la liste des *riches* de Strasbourg, liste arrêtée et rendue exécutoire par Saint-Just et Lebas, à la suite de leur firman du 10 brumaire. La contribution, du reste, ne frappait que sur cent quatre-vingt-douze habitants de Strasbourg, tandis qu'à côté de ces privilégiés, de riches citoyens, des banquiers réputés très patriotes, ou ne voyaient point inscrire leurs noms sur la liste, ou n'étaient imposés que pour des sommes minimes. Chargés plus spécialement de la perception des fonds dans les communes rurales, les commissaires ordinaires, Milhaud, Ruamps, Guyardin, ne voulant pas en fait d'oppression se laisser distancer par leurs collègues, signifiaient aux imposés de la campagne et des cantons extérieurs qu'ils étaient tenus de s'acquitter dans les dix jours de la publication de la taxe dans leur commune, sous peine d'un mois de détention pour chaque jour de retard et d'exécution révolutionnaire au bout du mois.

On cite des faits qui tirent les larmes des yeux. De partout avaient bientôt surgi des réclamations contre l'arbitraire sauvage de la liste et de la taxe. Un aubergiste de Strasbourg, imposé à quarante mille livres, vint courageusement offrir à Saint-Just la clé de sa maison sur une assiette, en lui disant de se charger de ses dettes. Après la réaction thermidorienne, Rulh proposa à la Convention de réparer au plus tôt les injustices commises

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par Saint-Just dans le département du Rhin ; il raconta qu'un négociant, taxé à deux cent cinquante mille livres qu'il n'avait pas même pour fortune, ne put payer que cinquante mille francs; il fut, par les ordres du tyran, exposé pendant six heures, ignominieusement attaché à la guillotine. On exigeait cent mille livres du libraire Treuttel; il n'en avait que dix mille en caisse. Son associé et son beau-frère Wurtz porta lui-même cette somme, en demandant à Saint-Just d'être déchargé du reste de sa contribution. Il ne reçut que les plus durs refus. Les deux familles se cotisèrent, épuisèrent leurs dernières ressources et ne purent trouver que quarante six mille francs. Wurtz fut jeté dans un cachot où il attendit six mois sa liberté.

Jamais place conquise de haute lutte et d'assaut ne fut si épouvantablement traitée. Le général autrichien sut tirer un immense parti de ces maladroites exactions. Il fit réimprimer l'odieux arrêté de Lebas et Saint-Just et le répandit partout, sûr de soulever l'indignation contre les proconsuls et la haine contre leur République.

Ce n'est pas que dans cette oppressive, impopulaire et impolitique mesure de la contribution volontaire des neuf millions, Saint-Just ait trouvé l'occasion d'un lucre coupable. Non! pas une plainte ne s'éleva qui permette un doute sur son désintéressement. Libre de puiser à pleines mains dans cette mer d'or où tant d'autres eussent été chercher la fortune et satisfaire une ignoble cupidité, Saint-Just apparaît impassible et intègre. La tentation ne monte pas jusqu'à lui. Dédaigneux de ces richesses immenses et faciles, il permet qu'on lui tourne à crime son

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

excessive dureté, son impitoyable cruauté, mais non l'avidité et l'amour des richesses. Quand il tomba, il tomba dignement. Il était plus que pauvre, (1) et la confiscation, cette mesure odieuse entre les plus odieuses de la Révolution, ne s'exerça que sur quelques ares de terrain pour lesquels ses héritières, ses deux sœurs, ne se virent attribuer, en 1827, que quatre-vingt-un francs, lors de la répartition du fameux milliard des émigrés et condamnés politiques.

Pendant que le Comité de Surveillance, la menace à la la bouche et l'échafaud en permanence sur les places, faisait rentrer les fonds sur lesquels Saint-Just ordonna de distribuer tout d'abord une première somme de cent mille livres, entre les patriotes indigents de la ville, le

(1) Les habitants de Blérancourt se souviennent cependant très-bien d'un individu nommé Bontemps, mort il y a quelque temps dans un village voisin, et qu'à cause de ses relations intimes avec Saint-Just on appelait Bontemps-Saint-Just. Cet homme, si on en croyait la tradition locale, aurait été le prête-nom sous le couvert duquel Saint-Just aurait fait d'assez importantes acquisitions de terres dans la Beauce; Saint-Just lui aurait de Paris envoyé de fortes sommes servant à payer des fermes entières. Quand le triumvir périt, Bontemps, selon les bruits qui courent, était encore en possession d'argent dont il n'aurait pas, soit par peur, soit par négligence, soit par cupidité, rendu compte à la famille du condamné. Nous parlons de ce bruit, parce que nous croyons bon de rassembler tout ce qui a rapport à Saint-Just; mais nous n'y ajoutons pas foi. Si Bontemps eût acheté des biens à son nom, rien ne l'empêchait de les réclamer et de s'en emparer immédiatement après la mort de son ami, ou quand la sécurité fut revenue. Bontemps mourut lui-même, après toute une vie de médiocrité qui prouve contre l'accusation.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tribunal révolutionnaire entrait en campagne de son côté contre ces ennemis du peuple appelés les marchands, les fournisseurs, les commerçants qu'on désignait alors aux colères stupides de la foule sous le titre d'accapareurs. Il condamnait les brasseurs de Strasbourg « que la soif de »l'or avait constamment guidés, » à payer, sous trois jours, deux cent cinquante mille livres, sous peine d'être déclarés rebelles à la loi et de voir confisquer leurs biens. Les boulangers et fariniers, « coupables d'avoir fait haus- » ser les denrées de première nécessité, et qui doivent » être regardés comme ennemis du genre humain, » durent verser dans les caisses de l'Etat, — on appelait cela venger le peuple et reprendre à ces voleurs une partie de leur proie, — une amende de trois cent mille francs, et ceux qui n'auraient pas, sous huitaine, satisfait au paiement, seraient déportés et punis par la confiscation de leurs biens.

Entre autres exemples de cet abominable arbitraire, on cite la condamnation à quarante mille francs d'amende d'un cabaretier convaincu d'avoir vendu un litre de vin vingt sous ; il fut exposé sur la guillotine et incarcéré. On attacha aussi au poteau d'infamie pendant quatre heures un droguiste qui avait vendu une livre d'indigo trente-huit francs, et l'indigo n'était cependant pas sujet à la taxe du *maximum*. Un garçon apothicaire ayant vendu de la rhubarbe et de la manne au-dessus du cours, son maître dut payer quinze mille livres d'amende.

Un arrêté de Saint-Just et Lebas, ordonnait au tribunal criminel du département du Bas-Rhin de faire raser la maison de quiconque serait convaincu d'agiotage ou d'a-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

voir vendu à un prix au-dessus du *maximum*. Cet arrêté fut appliqué dans toute son impitoyable rigueur à un homme qui n'y devait point être soumis. Cet homme avait un locataire dont il voulait augmenter le bail. Ce locataire courut se plaindre au tribunal révolutionnaire qui déclara le propriétaire « coupable de dépréciation d'assi-» gnats, » et ordonna que sa maison serait rasée sur l'heure et qu'un poteau, élevé sur ses ruines, retracerait à la postérité le souvenir du délit et de la punition. Cette sentence fut soumise à Saint-Just qui la ratifia ; le procureur de la commune mit en réquisition des charpentiers, et le lendemain matin, il ne restait pas pierre sur pierre de la maison maudite. Nous avons la copie de l'arrêté pris à ce sujet par l'accusateur public. Cette monstruosité ne peut être mise en doute. Voici, du reste, un extrait du jugement rendu en cette circonstance par le tribunal révolutionnaire :

» Séance du 7 nivôse, l'an 2 de la République fran-» çaise, une et indivisible ; présents les citoyens Mainoni, » Teterel et Wolf, juges. »

« Vu par le tribunal la dénonciation portée par le ci-» toyen Leclerc, chapelier de cette ville, contre Jean-» Michel Schaner, pelletier à Strasbourg, et contre Su-» zanne-Marguerite Schaner, fille dudit Jean-Michel Scha-» ner, prévenus d'aristocratie, d'avilissement des assi-» gnats, et ledit Jean-Michel Schaner, en outre d'avoir » refusé d'accepter le loyer de maison du citoyen Leclerc » au taux du *maximum* ; ouï les citoyens Nicolas Tachet » et Louis Roos en leurs dépositions, les prévenus dans » leurs moyens de justification, leurs défenseurs offi-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» cieux, ensemble les réquisitions de l'accusateur public
» substitut; le tribunal, après avoir opiné publiquement,
» jugeant les prévenus révolutionnairement, comme aris-
» tocrates hors la loi, a déclaré ledit Jean-Michel Schaner
» convaincu d'aristocratie, de mépris pour les assignats;
» d'avoir, hier, le 5 nivôse, le lendemain de la publica-
» tion de l'arrêté des représentants Saint-Just et Lebas,
» du 3 du courant, contre les agioteurs et ceux qui ven-
» dent au-dessus du *maximum*, refusé du citoyen Leclerc,
» son locataire, le loyer de sa maison, pour le quartier échu
» le 25 décembre (vieux style), au taux du *maximum*, en
» exigeant de lui l'exécution de leur bail du 21 février
» dernier, par lequel il rendait 400 livres par quartier; a
» pareillement déclaré sa fille, Suzanne-Marguerite Scha-
» ner, convaincue d'aristocratie et d'avoir discrédité les
» assignats, en disant que l'assignat de 5 livres ne valait
» que 50 sous. En conséquence, le tribunal, en confon-
» dant les deux délits, a ordonné que la maison dudit
» Schaner sera rasée, conformément à l'arrêté mentionné
» ci-dessus dont il a été fait lecture, qui porte qu'il est
» ordonné au tribunal du département du Bas-Rhin de
» faire raser la maison de quiconque sera convaincu d'a-
» giotage, ou d'avoir vendu à un prix au-dessus du *maxi-*
» *mum*; ordonne que sur la place de ladite maison il sera
» dressé un poteau sur lequel on affichera le présent ju-
» gement sur une plaque de fer-blanc, lequel poteau sera
» placé par l'exécuteur des jugements criminels, pour
» servir de terreur aux contre-révolutionnaires, aux
» agioteurs, et retenir dans le devoir tous ceux qui pour-
» raient être tentés d'avilir la monnaie nationale et d'en-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» freindre la loi du *maximum* ; condamne ledit Schaner à » payer au citoyen Leclerc tous les frais de déménage- » ment et tous ceux qu'il aura faits pour un autre loge- » ment, d'après les états qui seront certifiés et visés par » le tribunal ; ordonne, en outre, que le présent juge- » ment sera imprimé en les deux langues, et que le tout » soit exécuté à la diligence de l'accusateur public subs- » titut.

» Fait et jugé à Strasbourg, les jour et an que dessus. » Signé : TETEREL, MAINONI, WOLF et HOODEL, commis- » greffier. »

Après les évènements de Thermidor, les habitants de Strasbourg portèrent jusqu'aux pieds de la Convention leurs plaintes, leurs doléances et leurs espérances. On lut à la tribune cette épouvantable sentence du tribunal révolutionnaire de Strasbourg. Voici ce que nous trouvons au *Moniteur* du 11 ventôse an 3 (1er mars 1795) :

« L'Assemblée entière frémit d'horreur à cette lecture.

» DEUTZEL : Le malheureux propriétaire de cette mai- » son, âgé de quatre-vingts ans, fut jeté dans la rue et » guillotiné le même jour; sa famille erre depuis ce » temps ; la maison fut rasée et la Nation obligée de faire » une dépense de 30,000 livres pour empêcher que les » deux maisons voisines qu'elle soutenait ne s'écrou- » lassent. Je demande le renvoi au Comité des Secours » pour qu'on accorde des indemnités à cette malheureuse » famille. »

» BARAILON : Je demande, moi, qu'on renvoie aussi au » Comité de Législation, pour examiner si l'on ne devrait » pas faire rétablir la maison aux frais des juges, et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» au Comité de Sûreté Générale pour les poursuivre. »

» DUROY : Ces juges ont eu la main forcée par Saint-» Just et Lebas. Ils n'avaient d'autre alternative que d'ac-» cepter leurs fonctions et de juger au gré des dictateurs, » ou d'être guillotinés. »

» BASSAL : J'atteste à la Convention que Mainoni, l'un » de ceux qui ont rendu ce jugement, est un intrigant » prévenu de dilapidations énormes pour raisons des-» quelles il était poursuivi. Il se réfugia auprès de Saint-» Just et Lebas, à qui il demanda de faire partie du tri-» bunal et du Comité de Surveillance de Strasbourg. »

» ANDRÉ DUMONT : Ce n'était point là un tribunal : il n'y » avait pas de jurés, point de formes; c'étaient trois in-» dividus qui égorgeaient à leur gré. N'est-il pas atroce » qu'on vienne vous dire ici que c'est parce qu'ils crai-» gnaient d'être guillotinés eux-mêmes que ces hommes » faisaient guillotiner des innocents? J'ai demandé le ren-» voi au Comité de Sureté générale. »

» MÉAULLE : Je demande le renvoi au Comité de Légis-» lation ; le code pénal porte une disposition contre tous » ceux qui, méchamment, feront détruire les bâtiments. » Il ne faut pas souffrir que les maisons soient rasées au » gré de quelques intrigants, de quelques fripons. On dit » que ce Mainoni a cinquante mille livres de rente. C'est » une raison de plus pour les condamner à rebâtir la » maison à leurs frais. »

» Le renvoi est décrété aux Comités de Législation, de » Sureté Générale et de Secours. »

» ANDRÉ DUMONT : Je demande que l'arrêté pris par » Saint-Just et Lebas soit annulé. Il est inutile de démolir

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» les maisons. Si les propriétaires sont coupables, il faut » les punir; mais il faut laisser les maisons debout.

» L'arrêté pris par Saint-Just et Lebas est annulé. »

Un autre fait n'est pas moins odieux; plus odieux peut-être est-il par son caractère de fourberie et de mensonge. Tous ces excès commençaient à soulever l'indignation dans Strasbourg. Des plaintes sourdes d'abord, bientot plus hardies, s'élevèrent de partout. Une portion de la municipalité elle-même, quoique sous la pression du maire Monet, ne put s'empêcher de faire entendre quelques observations. Monet crut son pouvoir en danger et résolut de se débarrasser de ces censeurs gênants malgré leur timidité. Il fallait en finir avec la réaction naissante. On inventa une lettre qu'un prétendu marquis de Saint-Hilaire, émigré à l'armée de Wurmser, écrivait à un de ses amis habitant de Strasbourg. Cette lettre détaillait tout un complot dont la réussite certaine devait faire tomber la ville aux mains des coalisés. Le marquis annonçait à son correspondant que deux cents émigrés étaient, un à un, à force de ruses et de temps, parvenus à s'introduire dans la place. Deux mille nobles français, déguisés en volontaires, allaient encore se présenter aux portes de la ville, où leur uniforme les ferait recevoir. Deux cents d'entre eux se porteraient vivement chez les commissaires de la Convention qu'ils égorgeraient, ainsi qu'une portion des officiers municipaux fidèles à la République. Les autres municipaux, « nos amis », disait la lettre, seraient respectés et revêtiraient de suite une écharpe blanche pour prendre la tête du mouvement. Tout était prêt. Les nobles émigrés n'attendaient qu'un

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

signal pour s'élancer de la forêt de Haguenau. La lettre parlait aussi de prêtres restés à Strasbourg, de leur finesse, de la direction à leur imprimer, du discrédit des assignats à obtenir par des bruits adroitement répandus, de millions envoyés de la Hollande et de l'Angleterre par Pitt, de précautions à prendre. Sitôt les émigrés entrés, il fallait mettre le feu partout, enclouer les canons, et calomnier surtout l'armée révolutionnaire qui allait arriver à Strasbourg. On répandit les bruits que cette lettre avait été saisie aux avants-postes ennemis, dans un combat de détail. C'en fut assez pour débarrasser Monet des municipaux réactionnaires; il n'en fallait même pas tant, en ce moment où un simple soupçon faisait tomber les têtes par centaines, et le 2 novembre, Saint-Just et Lebas rendaient l'arrêté qui suit :

« Les représentants du peuple, etc., informés que les » ennemis ont pratiqué des intelligences dans Strasbourg » parmi les autorités constituées, considérant l'imminence » du danger, arrêtent ce qui suit :

» Art. 1er L'administration du département du Bas-» Rhin est cassée; les membres seront arrêtés sur le » champ, à l'exception des citoyens Neumann, Didier, » Mougeat, Berger, Teterel, et seront conduits de suite » en arrestation à Metz.

» Art. 2. Les citoyens Neumann, Mougeat et Teterel, » formeront une commission provisoire pour l'expédition » des affaires.

» Art. 3. La municipalité de Strasbourg est également » cassée, à l'exception du citoyen Monet, maire. La » Société populaire remplacera la Municipalité par une

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» commission provisoire de douze membres pris dans » son sein, dont le plus âgé remplira les fonctions de » procureur de la commune. Les membres de la Municipalité seront conduits en arrestation à Châlons.

» Art. 4. L'administration du district de Strasbourg est » également cassée; cinq membres, élus par le comité » de surveillance de ladite ville, en rempliront provisoirement les fonctions. Les membres du district de Strasbourg seront conduits en arrestation à Besançon.

» Art. 5. Le commandant de Strasbourg et le comité » de surveillance de ladite ville, sont chargés d'exécuter » le présent arrêté, de manière à ce que les membres » des autorités cassées soient hors de la ville demain à » huit heures du matin.

» A Strasbourg, le 12 du deuxième mois de l'an 2. »

» SAINT-JUST. — LEBAS. »

On se préoccupait dans la ville du sort des officiers municipaux. On les plaignait; on accusait de dureté les représentants. Saint-Just voulut faire taire ce commencement d'opposition. La société populaire lui avait écrit pour solliciter de lui le rappel de la Municipalité déportée dans l'intérieur. Voici la lettre que le club reçut de Saint-Just :

« Frères et amis,

» Nous sommes convaincus qu'il s'est tramé une con- » juration pour livrer la ci-devant Alsace, comme il s'en » est tramé pour livrer les autres parties du territoire de » la République; nous sommes convaincus qu'après la

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» prise de Wissembourg, l'ennemi a fait sur Strasbourg » les mêmes tentatives pour s'y procurer des intelligen- » ces et surprendre la ville.

» Quand nous y arrivâmes, l'armée semblait déses- » pérée; elle était sans vivres, sans vêtements, sans dis- » cipline, sans chefs. Il ne régnait dans la ville aucune » police; le pauvre peuple y gémissait sous le joug des » riches, dont l'aristocratie et l'opulence avaient fait le » malheur en dépréciant la monnaie nationale, et en » disputant à l'enchère les denrées à l'homme indigent.

» Les portes de la ville se fermaient tard; le spectacle, » les lieux de débauches, les rues étaient remplies d'of- » ficiers; les campagnes étaient couvertes de militaires » vagabonds.

» Quand donc le peuple était malheureux, quand l'ar- » mée était trahie et périssait de misère, quand le crime » et la contre-révolution marchaient en triomphe dans » cette ville, que faisaient ses autorités constituées? Le » compte qu'elles ont à rendre au peuple français est » terrible; elles négligeaient les réquisitions de grains, » celles des charrois, des bois de chauffage. Elles pas- » saient des marchés de chandelles à sept francs la livre. » Les soldats de la liberté pourrissaient dans les hôpi- » taux. Elles négligeaient tellement leurs devoirs qu'il est » impossible de se procurer le témoignage d'aucun acte » de surveillance et d'énergie patriotique de leur part. » Quelle âme fut sensible dans un pays où tout fut mal- » heureux?

» Cependant, on surprend des lettres qui annoncent » les intelligences de l'ennemi : et cet ennemi est aux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» portes ! Nous bannissons au nom du salut public les » autorités constituées ; nous imposons les riches pour » faire baisser les denrées ; le tribunal militaire fait fu- » siller plusieurs conspirateurs sur lesquels on trouve » des cocardes blanches ; on surprend des postes où il » manque vingt-et-un hommes de garde par la faute du » chef de légion qui nous est conduit par le commandant » de la place ; on trouve dans les guérites des remparts » des couronnes empreintes sur des étoffes ; on arrête » dans la ville des émigrés, des scélérats, des partisans » du fédéralisme qui, jusqu'alors, y avaient vécu dans la » plus profonde sécurité ! Nous prenons diverses mesures » de police ; le peuple rentre dans ses droits ; l'indigence » est soulagée ; l'armée est vêtue, elle est nourrie ; elle » est renforcée, l'aristocratie se tait, l'or et le papier » sont au pair.

» Pourquoi ce bien n'avait-il pas été fait ? De quels » hommes publics peut-on dire qu'ils sont innocents du » malheur du peuple ? Or, étiez-vous heureux ? avait-on » versé une larme, une seule larme sur la Patrie ?

» Tous les hommes se doivent la vérité ; nous vous la » dirons. Vous êtes indulgents pour des magistrats qui » n'ont rien fait pour la Patrie. Votre lettre nous demande » leur retour. Vous nous parlez de leurs talents adminis- » tratifs ; vous ne nous dites rien de leurs vertus révolu- » tionnaires, de leur amour du peuple, de leur dévoue- » ment héroïque à la liberté ! Nous avons eu confiance » en vous ; nous vous avons demandé de vos mem- » bres pour veiller à la sûreté des postes, pour rem- » placer les autorités expulsées. Nous avons écouté jour

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» et nuit les soldats et les citoyens ; nous avons soutenu » le faible contre le fort. Ce sont les mêmes cœurs qui » vous parlent en ce moment. Ce n'est point du re- » tour de vos magistrats indifférents que vous devez vous » occuper, mais de l'expulsion d'un ennemi qui dévore » vos campagnes et de la découverte des conspirateurs » cachés sous toutes les formes.

» Il a existé une conjuration pour livrer Strasbourg. » Nous venons de recevoir la dénonciation qu'il existait » deux millions en or entre les mains de l'administration » du département : ce fait doit vous surprendre ; nous en » donnons avis à la Convention Nationale. Il est impor- » tant que ce fait soit vérifié. Frères et amis, c'est la Pa- » trie, c'est le peuple qu'il faut plaindre ; c'est l'ennemi » qu'il faut poursuivre. La pitié pour le crime est faite » pour ses complices, et non point pour vous. Le temps » démêlera peut-être la vérité ; nous examinons tout avec » sang-froid, et nous avons acquis le droit d'être soup- » çonneux. Notre devoir est d'être inflexibles dans les » principes. Nous vous devons de l'amitié ; nous ne vous » devons point de faiblesse. Nous devons tout à la Patrie. » Nous persistons, jusqu'après le péril, dans notre arrêté.

» Salut et fraternité.

» Les représentants du peuple envoyés extraordinaire- » ment à l'armée du Rhin,

» *Signé* SAINT-JUST et LEBAS. »

Nous n'avons point hésité, avant de raconter la proscription de la Municipalité et des autorités de Strasbourg, à dire que le prétexte en avait été abominablement odieux

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à force de fourberie et de mensonge. Une pièce authentique va démontrer toute l'absurdité et la fausseté de cette hypocrite comédie. Après la mort de Saint-Just et parmi ses papiers, on trouva tout un cahier d'observations écrites par plusieurs des principaux révolutionnaires, par un nommé Blanié, un des agents sans doute de la police secrète des deux commissaires extraordinaires. Voici ce que Blanié écrivait à Saint-Just pour l'engager à se méfier du maire Monet : « *A-t-il dressé procès verbal* » *de la lettre qu'il a reçue du chevalier de Saint-Hilaire ;* » *ou a-t-il voulu faire une plaisanterie de la conspiration de* » *Strasbourg ?* Qu'il ne pense pas à nous endormir par ses » paroles ; quoique maire, il ne mérite pas moins notre » scrupuleuse surveillance. N'avons-nous pas assez » d'exemples, et, si nous n'en avons pas de lui, devons-» nous les attendre pour nous en convaincre ? Non, il faut » les prévoir. »

Quelques jours plus tard, Saint-Just rendait compte à la Convention, et elle approuva sa conduite, de ses mesures sévères contre les autorités constituées de Strasbourg cassées par lui et dont les membres avaient été envoyés en arrestation à Metz, à Châlons et à Besançon.

Ce ne fut pas tout ; le 6 novembre, Saint-Just et Lebas firent arrêter tous les présidents et secrétaires des Sections en exercice au 31 mai et « tous ceux qui ont mani-» festé quelques connivences avec les fédéralistes. » Cette catégorie de suspects n'était pas assez large encore, puisqu'ils destituèrent et emprisonnèrent tout l'état-major de la garde nationale, et le firent interner à Dijon pour y servir d'ôtage jusqu'à la paix.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'université de Strasbourg, suspectée de fédéralisme, voit arrêter tous ses professeurs ; des instituteurs qui, ne sachant pas la langue française, ne peuvent l'enseigner, sont incarcérés comme anti-révolutionnaires.

Les administrateurs du département de la Meurthe furent aussi envoyés par Saint-Just à la maison de la Force de Paris, pour répondre de leur conduite au Comité de Sûreté générale. Il avait suffi, pour les faire arrêter, de la dénonciation de quelques fournisseurs des vivres. Ils languirent plusieurs mois dans les prisons, heureux encore d'en être quittes pour la détention et la crainte de la mort.

Mais la contribution volontaire ne s'acquittait que lentement ; il fallait un exemple, puisque les arrêtés comminatoires ne suffisaient pas. Les représentants décrétèrent que le particulier le plus riche et le plus imposé dans l'ordre de la liste, parmi ceux qui ne se seraient pas acquittés dans les vingt-quatre heures, serait exposé sur l'échafaud. Le lendemain, un des plus notables habitants de Strasbourg fut attaché à la guillotine pendant trois heures, trois siècles !... On en sait un qui subit cette honte pendant vingt-quatre heures. Il ne faudrait point essayer de mettre en doute la véracité de notre récit; nous n'écrivons que les mains pleines de preuves. Voici une lettre écrite au ministre de l'intérieur par Berger, l'agent du conseil exécutif :

« Strasbourg, 19 brumaire (9 novembre 1793;)

» Citoyen ministre, les citoyens Saint-Just et Lebas, » représentants du peuple près l'armée du Rhin, pren-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» nent les mesures les plus rigoureuses pour purger » Strasbourg et l'armée de tous les aristocrates et mal- » veillants de toute espèce. Nous faisons tous nos efforts » pour seconder leurs vues bienfaisantes. Benki, mon » collègue, est parti pour Neuf-Brissach, faire mettre en » exécution un arrêté des représentants. Les représen- » tants lèvent neuf millions sur les riches de Strasbourg. » Ils crient, mais ils paient. C'est aujourd'hui le jour fa- » tal où la somme doit être versée entre les mains d'un » trésorier. La guillotine est permanente; c'est ce qui les » fait marcher; l'assignat a repris de la faveur; ils ne » parlent plus d'argent qu'en cachette. Sous peu, Stras- » bourg ne sera plus reconnaissable. »

Trois jours auparavant, le représentant Michaud écrivait de Strasbourg à la Convention cette lettre lue en pleine séance, le 25 brumaire :

« Citoyens collègues, la Terreur est à l'ordre du jour » sur cette frontière; les tribunaux révolutionnaire et » militaire rivalisent de sévérité contre les égoïstes et » conspirateurs. Tous les riches contre-révolutionnaires » et fanatiques des villes et des campagnes sont arrêtés » par nos ordres. Nous croyons que leurs trésors, qui » sont encore sous le scellé, produiront à la République » plus de quinze millions en assignats et numéraire. Trois » ou quatre jugements du tribunal révolutionnaire ont » fait verser dans les caisses publiques plus de six cent » mille livres d'amendes.

» Nos collègues Saint-Just et Lebas ont fait déporter » dans l'intérieur tous les corps administratifs, et nous » avons fait arrêter et déporter à Dijon tout l'état-major

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» de la garde nationale. C'est ainsi que l'ancien complot » de livrer Strasbourg à l'ennemi s'exécute.

» Plusieurs officiers supérieurs et soldats ont été fusil- » lés à la tête des camps. Le peuple sans-culotte se ré- » veille; l'armée du Rhin s'électrise: celle des rois et des » esclaves recule d'effroi. L'aile droite des ennemis vient » d'abandonner deux lieues de terrain et plusieurs villa- » ges dont les habitants fanatiques ont émigré.

» Nous vous envoyons le neveu du général autrichien » Wurmser, qui a été pris à Strasbourg.

» Du renfort de cavalerie, et l'armée des despotes sera » bientôt anéantie.

» Salut et fraternité, J.-B. MILHAUD. »

Nous voulons encore citer cet article que le représentant Guyardin publiait dans le journal le *Courrier de Strasbourg*, aux premiers jours de novembre :

« La Terreur est à l'ordre du jour; l'aristocrate est ter- » rassé, et le traître caché tremble en se voyant dans » l'impossibilité de nuire. Le tribunal révolutionnaire » et le tribunal militaire exercent enfin avec toute la sé- » vérité la vengeance d'une nation dont la patience n'a » duré que trop longtemps. Les traîtres et les conspira- » teurs ne leur échapperont pas. Saint-Just et Lebas ri- » valisent avec nous dans les mesures sévères mais indis- » pensablement nécessaires de salut public; ils font » transférer dans l'intérieur de la République toutes les » autorités constituées, excepté quatre de leurs mem- » bres; et nous, nous avons fait déporter presque tout » l'état-major de la garde nationale. Ils ont imposé un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» emprunt forcé de neuf millions sur tous les riches, et » nous, nous avons ordonné l'arrestation de tous les ban- » quiers, agents de change, notaires, et de tous les in- » dividus de la ville et de la campagne, contre lesquels » s'élève quelque suspicion. Nous avons fait plus : toutes » leurs richesses sont séquestrées et seront au moins » prêtées à la nation, pendant que leurs personnes reste- » ront comme ôtages enfermées jusqu'à la paix. Nous » croyons que les sommes qui se trouvent sous scellé se » montent à deux ou trois millions en numéraire et à » quinze à seize millions en assignats. Les caisses natio- » nales se remplissent par les amendes considérables » imposées par le tribunal révolutionnaire établi par » nous. Les riches égoïstes et les accapareurs qui refusent » d'obéir à la salutaire loi du *maximum*, sont frappés par » la justice vengeresse ; la guillotine est en permanence à » Strasbourg. Le peuple des sans-culottes s'éveille et son » réveil est terrible. Envoyez-nous une colonie de Monta- » gnards de Paris pour propager sur ces frontières l'a- » mour brûlant de la République, et les hordes coalisées » des despotes ne repasseront plus le Rhin qui sera leur » tombeau. »

Il fallait bien aussi presser la rentrée des fonds. La populace, ce que l'on appelle les pauvres en temps de révolution, s'impatientait. Pour la calmer, un arrêté de Saint-Just et Lebas, en date du 22 brumaire, ordonna au payeur de l'armée de tenir à la disposition de la Municipalité de Strasbourg et sur les fonds provenant de l'emprunt des neuf millions, cinq cent mille livres à employer immédiatement au soulagement des familles

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

indigentes de la ville. Quelques jours plus tard, les pauvres recevaient encore d'énormes sommes dont le total n'alla pas, avec les précédentes distributions, à moins de deux millions.

Nous voulons épuiser d'une seule fois l'ensemble des faits qui constituent la Terreur à Strasbourg, avant de raconter la Terreur à l'armée. Quand nous parlons de l'ensemble de ces faits, nous n'avons pas la prétention de tout savoir et de tout dire. Il faudrait des volumes rien que pour cette partie si courte, deux mois ! de la vie de Saint-Just. Ce n'est ici qu'une brève analyse que nous nous efforçons encore de rendre très succincte.

Toujours poursuivi par son idée de centralisation très applicable du reste et très utile dans la circonstance, Saint-Just voulut que les départements allemands fissent à toujours scission avec leurs anciennes coutumes, avec la langue et le costume germaniques. Il décida qu'on n'enseignerait plus dans les écoles que la langue française. Le 15 novembre, il rendait encore cet arrêté qui frise le burlesque : « Les citoyennes de Strasbourg sont invitées de » quitter leurs modes allemandes, puisque leurs cœurs » sont français. »

Les croyances religieuses des habitants de Strasbourg ne furent pas plus respectées que les souvenirs de la patrie. Après avoir proscrit la littérature et les sciences en fermant la bibliothèque publique dont ils firent un magasin à fourrages, les Jacobins pensèrent à déshonorer les arts et la religion, en deshonorant l'admirable cathédrale à la façade dentelée de si fines sculptures, enrichie de si innombrables et si précieuses statues. Ce

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

n'était pas assez d'avoir souillé le saint temple en y introduisant le culte ignoble de la Déesse Raison ; on se réunit en club où l'on parla de rendre le peuple à la vérité, à la philosophie, de déchirer le flambeau du fanatisme. On montra le prêtre d'accord avec le tyran pour enchaîner le genre humain. Du prêtre, on passa nécessairement aux idoles qu'il adorait. La conclusion nécessaire fut qu'il fallait abattre ces idoles. L'intervention de Saint-Just et de Lebas fut réclamée, et le 4 frimaire (24 novembre 1793), ils rendirent l'arrêté suivant : « Les représentants près » l'armée du Rhin chargent la Municipalité de faire abattre » les statues de pierre qui sont autour du Temple de la » Raison et d'entretenir un drapeau tricolore sur la tour » dudit Temple.

» *Signé* SAINT-JUST et LEBAS. »

Immédiatement, le maire Monet réquit, « en consé- » quence de l'arrêté des représentants du peuple Saint- » Just et Lebas, et pour enlever et détruire toutes les » statues du Temple de la Raison, non-seulement les » ouvriers, mais les citoyens en état de se servir d'un » marteau, pour les abattre le plus promptement possi- » ble. » (Textuel.) L'œuvre de vandalisme commença sous les ordres et la direction d'un ingénieur de l'Etat. Dès le 30 novembre, une partie des statues gisaient déjà sur le pavé de la place, et l'ingénieur annonçait que le reste disparaîtrait « aussi vite que le permettrait la rareté ac- » tuelle des ouvriers. » Heureusement, il n'osa pas briser beaucoup d'effigies dont la ruine eût dégradé le monument; il se rappela à temps le décret de la Convention, du 6 juin 1793, prononçant la peine de deux années de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fers contre quiconque dégraderait les monuments publics, et il refusa de passer outre. La Municipalité prit l'avis de Saint-Just, et la prudence de l'ingénieur fut louée. On avait aussi essayé de renverser cette flèche, chef-d'œuvre de hardiesse, de science et d'art, qui couronne l'antique cathédrale de Strasbourg; mais le levier de ces vandales ne put mordre sur le ciment cinq fois séculaire, et l'œuvre de destruction dut être abandonnée. On se consola en faisant enlever toute l'argenterie des églises de la ville et en l'envoyant à la Convention sous prétexte de don patriotique.

Le voisinage de l'armée mal nourrie, mal habillée, mal payée, fut la cause de réquisitions énormes qui achevèrent la ruine de la ville. Ainsi, un jour, c'est dix mille paires de souliers qu'on demande aux habitants, et avec cette brutalité d'expressions: « Dix mille hommes » sont nus pieds à l'armée. Il faut déchausser tous les » aristocrates de Strasbourg dans le jour, et que demain, » à dix heures du matin, les dix mille paires de souliers » soient en marche pour le quartier général.

» Signé SAINT-JUST ET LEBAS. »

Le même jour, on affiche par la ville cette autre proclamation : « Tous les manteaux de Strasbourg sont en » réquisition; ils devront être rendus demain soir dans le » magasin de la République. »

La veille, Saint-Just demandait deux mille lits à tenir prêts dans les vingt-quatre heures, chez les riches de Strasbourg, pour être livrés aux soldats; les riches traiteraient ces militaires à domicile et les soigneraient avec

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le respect dû à « la vertu » et aux défenseurs de la liberté.

Après le neuf Thermidor, les citoyens de Strasbourg présentèrent, nous l'avons dit, leurs réclamations à la Convention. Ils eurent à faire un douloureux tableau de leurs souffrances, de leurs ruines, de leurs larmes, de l'inutilité de ces souffrances aussi et de tant d'exactions. Voici ce que nous lisons dans leur mémoire : « Une invi-» tation fut faite aux citoyens de venir au secours de » l'armée qui manquait d'habits, au secours des hopitaux » qui manquaient de charpie, de draps et de couvertures; » toute la commune s'empressa de prodiguer à nos géné-» reux défenseurs tout ce dont elle pouvait se passer. En » peu de temps, on réunit à la municipalité 6,879 tant » habits que vestes, culottes et pantalons, 4,767 paires » de bas; 16,921 paires de souliers; 863 paires de bottes; » 1,351 manteaux; 20,518 chemises; 4,524 chapeaux; » 523 paires de guêtres; 143 sacs de peau; 29 quintaux » de charpie; 21 quintaux de vieux linge; 2,673 draps de » lit; 900 couvertures et un grand nombre d'autres ob-» jets; et dans le même temps, les citoyens portèrent à » l'arsenal une immense quantité de vieux cuivre, pour » servir à la fonte des canons.

» La plupart de ces effets sont restés entassés dans » des magasins; une partie y a pourri ou a été mangée » par les rats; on a abandonné le reste au premier venu; » mais le but de spoliation était rempli, et c'est tout ce » qu'on se proposait. »

La réquisition n'atteignit pas que les fortunes; elle s'exerça sur la personne des citoyens eux-mêmes. Sept

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cents habitants de Strasbourg furent constamment employés pendant quelques mois aux travaux de fortification de la ligne de la Queich éloignée de dix-huit lieues de la ville. De mois en mois seulement, on relevait les travailleurs qu'un même nombre de citoyens remplaçait aux terrassements. Pendant tout le mois de décembre, une petite île faisant face au fort de Kehl fut gardée par trois cents strasbourgeois armés seulement de piques et qu'on exposait ainsi inutilement aux rigueurs de la saison et aux dangers d'une attaque à laquelle ils n'eussent pu opposer qu'une vaine défense.

Qui pourrait s'étonner maintenant de l'admiration inspirée aux révolutionnaires par la conduite de Saint-Just? La lettre suivante adressée de Strasbourg à Daubigny l'adjoint au ministère de la guerre, par le patriote Gatteau, lettre qui fut saisie chez Robespierre, nous donne une juste idée du naïf extase où tombaient les terroristes devant la Terreur si bien et si savamment maniée :

« Strasbourg, septidi, 27 brumaire (17 décembre 1793.)

» Il était temps que Saint-Just vînt auprès de cette » malheureuse armée, et qu'il portât de vigoureux coups » de hache au fanatisme des Alsaciens, à leur indolence, » à leur stupidité allemande, à l'égoïsme, à la cupidité, » à la perfidie des riches : autrement c'en était fait de » ces beaux départements. Il a tout vivifié, ranimé, ré- » généré, et, pour achever cet ouvrage, il nous arrive » de tous les coins une colonne d'apôtres révolutionnaires, » de solides sans-culottes; la *sainte guillotine est dans la* » *plus brillante activité*, et la *bienfaisante Terreur* produit » ici, d'une manière miraculeuse, ce qu'on ne devait pas

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» espérer d'un siècle au moins par la raison et la philo-
» sophie. *Quel maître b.... que ce garçon là!* La collection
» de ses arrêtés sera sans contredit un des plus beaux
» monuments historiques de la Révolution. »

En apportant la Terreur à Strasbourg, les deux commissaires extraordinaires ne se rendirent pas coupables que de leurs propres méfaits seulement. Leur mémoire se charge d'une bien plus ample et bien plus terrible responsabilité. A eux doivent s'attribuer les crimes des agents de condition inférieure; à eux les vengeances particulières qui se commirent sous le nom de patriotisme; à eux les affreuses déprédations couvertes sous le manteau des réquisitions forcées; à eux les tracasseries, les vexations des tyranneaux de second ordre; à eux les arrestations opérées par la Municipalité se sentant soutenue; à eux la barbarie raffinée de ces méchants qui pullulent aux mauvais jours et sortent de dessous terre, comme en sortent aux instants d'orage toutes les tribus des insectes avides et venimeux.

Quand un peu de liberté reparut, quand le courage revint après Thermidor, il y eut d'incroyables révélations d'horreurs que l'esprit humain se refuserait à croire, si d'autres horreurs commises dans toute la France, à Nantes par Carrier, dans le midi par Cavaignac et Julien, dans le nord par Lebon, à Lyon par Ronsin et Couthon, pour ne produire que quelques exemples, n'autorisaient à tout croire possible. Il y eut des projets de noyades en masse dans le Rhin. Au Comité de Sûreté générale créé par Saint-Just, dès son arrivée à Strasbourg, on agita la question de se débarrasser d'un nombre considérable de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

suspects. Pour cela faire, on parla de construire une flottille de bateaux sur lesquels, à un signal donné, on embarquerait les suspects, sous prétexte d'une attaque des ennemis sortant de leurs lignes. Les bateaux n'étaient point à soupape comme à Nantes; il fallait plus d'originalité. Sur la rive française, le canon tonnerait. Les Autrichiens, croyant à une attaque sérieuse par la flottille, la couvriraient de projectiles. Les batteries françaises, au lieu de tirer sur l'ennemi, feraient feu, comme par accident ou maladresse, sur les bateaux. Bientôt, ceux-ci couleraient, et le bruit d'un insuccès couvrirait cet immense massacre. Mais Saint-Just n'était point un Carrier; il ne comprit point une telle et si abominable lâcheté. D'un autre côté, on mit en délibération à la Municipalité des journées de septembre à Strasbourg; on parla d'exterminer en masse les détenus dont regorgeaient les prisons.

La plus odieuse figure de cette bande de scélérats, c'est le prêtre apostat Euloge Schneider. C'était un capucin allemand de l'électorat de Cologne, aussi savant que pervers. On ne sait trop ce qui l'amena en France. En 1790, il renonça à la vie monastique et prit place dans le clergé séculier. On recherchait en Alsace les hommes bien au courant des deux langues; comme prêtres, comme professeurs, on conçoit leur utilité. Il fut nommé vicaire épiscopal, aussitôt après la réforme du clergé. Schneider crut à la possibilité d'arriver vite et haut, en se laissant porter par les idées nouvelles; il se fit donc ultrà-jacobin. En 1792, l'intrigue et l'élection le portent aux fonctions d'accusateur public auprès du tribunal révolution-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

naire. C'est un adorateur forcené de Marat ; c'est un émule de Fouquier-Tinville. Maître du pouvoir absolu, dans ce pouvoir ce qu'il aime et recherche, ce n'est pas seulement le despotisme, c'est le sang et le plaisir, sa double volupté.

Schneider avait appelé autour de lui les hommes les plus violents, les plus perdus de réputation et d'avenir, l'écume de la Révolution dans tous les départements allemands. Le représentant Baudot écrivait à un de ses amis : « La Société populaire des départements de la Côte-d'Or, » des Vosges, de la Haute-Marne, de la Meurthe, du » Mont-Terrible, de la Moselle, de Saône-et-Loire et au- » tres, nous a envoyé des propagandistes trempés au fer » chaud du Père Duchêne, pour régénérer la ville de » Strasbourg. L'esprit public gagne chaque jour par leur » zèle et leurs lumières. Les harangues d'un côté, la » guillotine de l'autre, font espérer un succès complet. » Cette garde-du-corps, dévouée parce qu'elle était insatiable, on la nomma la Propagande. La Propagande marchait le pistolet au poing, le sabre nu, la menace à la bouche. La Propagande se promena par les villes, Schneider en tête, la guillotine suivant dans un fourgon, et la guillotine ne chômait que rarement. Quand elle n'abattait point les têtes, elle pourvoyait de maîtresses la couche du voluptueux satrape et sa bourse d'argent. La réquisition forcée n'atteignait plus seulement les hommes et les chevaux, les bras et les voitures, les vivres et les vêtements. Elle s'exerça publiquement sur les femmes et les filles. Malheur à celle dont la beauté touchait le misérable ! elle devait se soumettre à l'infamie, ou sa famille

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

expiait sa vertu par l'exposition sur l'échafaud. Malheur au riche dénoncé au ci-devant capucin ! on le taxait au-delà de ses forces, de sa fortune, et le « rasoir national » faisait justice de ses refus. Un jour, Schneider eut l'heureuse idée de faire illuminer sa sanglante machine ; il va sans dire que la fête se fit aux dépens de la famille du supplicié du jour. Les témoins du temps ne tarissent pas « sur les arrestations sans nombre, les déportations, le » brigandage exercé sur toutes les fortunes, la violation » de la pudeur, les confiscations, les menaces sanguinaires » qui firent frémir l'humanité. » Dans des orgies nocturnes, Schneider et la Propagande dissipaient, gâtaient, souillaient les comestibles, les vivres, les vins mis en réquisition pour les malades et l'armée. Un de la Propagande ne se contentait pas des vins de la réquisition ; il écrivait ce billet impudent au maire Monet, le digne accolyte de ces misérables : « Citoyen maire, je t'envoie » l'ordre que je viens de recevoir ; tu vois qu'il nous faudrait quelques bouteilles de Champagne ou de Bordeaux ; car nous n'avons plus que quelques bouteilles » de vin doux, sur lesquelles on fait la grimace, ou qui » du moins n'égayent pas. Bien entendu que tu viendras » aussi ce soir souper avec le citoyen L..., car tu lui feras plaisir. »

Avec cette bande de brigands, athées, libertins, endurcis au crime, déterminés pillards, méchants jusqu'à la férocité, spirituels quelques-uns, quelques-uns savants comme des prêtres défroqués qu'ils étaient, tous élégants de costume, presque des brigands de Schiller, Schneider était le vrai maître de la ville et du pays. Rien ne lui ré-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sistait. On le fuyait, mais on le craignait. On le méprisait, mais on tremblait devant lui. « Les villes s'illuminaient » sur son passage, » lit-on dans un discours prononcé, après son arrestation, et devant la Société populaire de Strasbourg, par le maire Monet lui-même, ce lâche adulateur de la puissance, ce lâche insulteur de la chûte. Les pusillanimes représentants du peuple envoyés tout d'abord par la Convention à Strasbourg, avaient bien sévi contre les innocents, contre les faibles; ils n'avaient osé se débarrasser de Schneider, dont l'influence et le pouvoir leur faisaient peur. Il arriva à Strasbourg pour Schneider et sa Propagande, ce que l'on vit plus tard à Paris pour Hébert, Ronsin et les ultrà-terroristes. Schneider avait la force en main, comme Ronsin disposait de son armée révolutionnaire : bandits ici, bandits là-bas. Les premiers commissaires à Strasbourg s'inclinèrent en août, septembre et octobre 1793, devant Schneider, comme Robespierre ménagea Hébert en octobre, novembre et décembre. A Strasbourg, Saint-Just n'avait point encore apparu; de même qu'envoyé plus tard en mission vers le Rhin, sa force morale faisait à Paris défaut à Robespierre. Un singulier honneur était réservé au terroriste Saint-Just; celui d'abattre les ultrà-terroristes Schneider et plus tard Hébert. Nous le montrerons tour à tour à la même œuvre en deux péripéties.

Quand Schneider apprit la prochaine arrivée de Saint-Just dont il connaissait l'énergie et la résolution, il pressentit les inimitiés et la lutte. Il organisa dans l'ombre une puissante opposition dont le mot d'ordre était d'étudier d'abord avec soin le nouveau commissaire, sa con-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

duite, ses actes, et surtout d'agir avec prudence. Toute la ville tressaillit bientôt devant la dureté des premières mesures de Saint-Just. La contribution volontaire, ses exigences et ses rigueurs, suscitèrent, nous l'avons dit, de nombreuses réclamations. On murmurait partout. Ce fut une précieuse indication pour Schneider. Il se mit à la tête des mécontents. Plus terroriste que la Terreur au-dehors de Strasbourg, dans la ville cet homme se fit modéré. Ses agents déclamaient tout bas contre la barbarie des commissaires extraordinaires. Monet, si longtemps l'ami de Schneider, si longtemps son complice, raconte, et il doit bien savoir ce dont il parle, que les partisans de l'accusateur public refusèrent de concourir personnellement à asseoir la taxe sur les riches; ils ne voulurent pas consentir à l'expulsion des suspects hors de la ville, au moment où l'ennemi se présentait pour une prochaine attaque; ils ne pourraient soutenir, disaient ces hommes sensibles, le spectacle déchirant de tant de familles éplorées, réduites à errer sans asile et sans foyers.

Un des plus odieux lieutenants de Schneider, un nommé Jung, s'en allait répétant que Saint-Just et Lebas ne s'environnaient que d'intrigants étrangers à Strasbourg. Jung, qui portait tout-à-l'heure avec orgueil le titre de Fléau des Modérés, qui avait poursuivi, traqué, décimé les Sections accusées de modérantisme, maintenant préparait sourdement la réorganisation de ces Sections. Il avait été, trois mois plus tôt, chargé par les premiers commissaires de la Convention de préparer un état des officiers de la garde nationale convaincus d'incivisme; cet état, il l'avait dressé seul, et son rapport avait amené

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'arrestation de tous les officiers de l'état-major; et aujourd'hui il parle en leur faveur, il leur prodigue des certificats de bonne conduite révolutionnaire.

Saint-Just servit encore mieux les projets de Schneider avec son arrêté portant que, jusqu'à l'établissement de l'instruction publique, il serait formé dans chaque commune du département du Bas-Rhin, une école gratuite de langue française. L'arrêté aussi qui ordonnait aux femmes de Strasbourg de se dépouiller des modes allemandes, ne souleva pas moins de colères. Par la conquête la ville était française; elle était restée germaine par la langue et l'habit. Il y avait lutte, sinon violente, au moins très prononcée entre les deux principes, les deux nationalités; d'où deux partis très tranchés. Le parti allemand, ou alsacien, se sentit profondément blessé par cette double mesure dont il comprit la portée; on venait de le frapper à mort. Schneider sut tirer un immense profit de ces mauvaises dispositions. Il éleva l'opposition politique à la hauteur d'un sentiment national. Il conçut, ou plutôt on l'accusa d'avoir conçu la coupable pensée de séparer l'Alsace de la France, de créer une République alsacienne. Ce fut ainsi qu'il prépara la cause de sa ruine par son trop d'habileté. Il fut alors facile de le perdre en l'englobant dans la spécieuse accusation de fédéralisme, cette lourde massue sous les coups de laquelle devaient succomber tant d'hommes politiques qui n'avaient jamais songé au morcellement de la patrie, telle que l'avait faite l'Assemblée Constituante.

Saint-Just apprit bientôt ces menées. Il y avait eu des menaces et des imprudences, comme dans tous les com-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plots. On parlait de procès, de condamnation à mort, d'exécution des représentants, tout comme s'ils fussent tombés déjà au pouvoir de la Propagande. Si Schneider avait patiemment attendu l'occasion d'attaquer Saint-Just, Saint-Just n'apporta pas moins de patience à préparer sa vengeance contre Schneider. En constatant la puissance de ce misérable, il crut prudent de temporiser. Sûr d'ailleurs d'être parfaitement tenu au courant de son entreprise, il le suivit pas à pas et de loin, dans l'espérance d'une faute qui lui livrerait son ennemi. Cette faute fut commise.

L'armée française, d'abord repoussée par les coalisés, avait reconquis le pays jusqu'au Rhin, par une suite de succès que nous raconterons bientôt en suivant Saint-Just à l'armée. Schneider et son tribunal de sang partirent pour un autre envahissement, non pas celui du soldat, mais celui du bourreau. La guillotine remplaçait le canon sur cette malheureuse frontière deux fois conquise par l'étranger et par le compatriote, le compatriote plus féroce, plus avide et plus dangereux cent fois que l'étranger. Les familles qui avaient été forcées de recevoir les Autrichiens furent soumises à des excès impossibles à décrire. De lourdes contributions furent levées; l'échafaud en permanence tenait lieu de percepteur. La ruine était partout. Le deshonneur attendait les familles. Les exécutions succédaient aux exécutions. Ce n'est point à nous, ce semblerait, de raconter ces accumulations d'horreurs; nous n'écrivons pas la biographie de Schneider, ce fou furieux, ce monomane de la politique. Cependant, son histoire se lie si intimement à celle

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Saint-Just que nous sommes obligés sinon de la raconter tout entière, au moins d'en dire quelques détails. Sous Schneider, la Terreur désola la contrée; le riche était ruiné, le paysan craignit bientôt pour sa médiocrité; toute une population, trente mille âmes, dit l'histoire, déserta la France, passa le Rhin, courut à la Forêt Noire, demandant à ses ombrages impénétrables, à ses retraites les plus inconnues, un asile contre les assassins.

Il arriva jusqu'à Strasbourg une immense clameur de désespoir. On n'y parlait plus que des méfaits de Schneider. On racontait les fuyards portés sur les listes d'émigrés, la saisie ou plutôt le vol de leurs biens, les exécutions sanglantes, et par-dessus tout l'inconduite de l'ex-capucin. Un prêtre abjurait dans un village visité par la horde de l'accusateur public. Schneider lui dit : Te voilà rentré dans le monde; il faut te marier. — Mais je n'ai ni femme, ni argent, répondit l'apostat. — Qu'à cela ne tienne, répliqua Schneider, j'en fais mon affaire. Il court à la tribune, annonce que l'ex-prêtre veut une femme et qu'il va faire son choix parmi les filles de la commune, dont aucune n'aura le droit de le refuser, sous peine d'être traitée comme suspecte. Le soir, le prêtre présentait à la Société une jeune fille qu'il avait choisie. Il lui fallait une dot maintenant. Schneider s'en chargea encore. Il dressa sa guillotine, et, sur la place, au pied de l'instrument de mort, il commença une quête en faveur des nouveaux époux. Faut-il dire que son idée conquit tout le succès possible?

Tout fut prétexte à amende. Celles que prononça le tribunal de Schneider se montèrent à près de onze cent

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mille livres. Tout fut prétexte à proscription. Un cultivateur est accusé d'avoir corrompu l'esprit public : à l'échafaud ! Un ouvrier dit publiquement qu'il ne croit pas à une paix prochaine : à l'échafaud ! Un vieillard dans un accès de désespoir, crie ironiquement : Vive la Nation ! à l'échafaud ! Une vieille femme fut exécutée pour avoir donné à manger à un Autrichien.

Voici quelques extraits du plumitif des audiences tenues par le tribunal de Schneider en tournée dans le département du Bas-Rhin. Ces extraits sont textuels :

Audience du 8 brumaire. *Dorothée Frantz*, de la Ruprechtsau, convaincue d'avoir vendu deux têtes de salade vingt sous, et d'avoir par là avili la valeur des assignats, condamnée à l'amende de trois mille livres, à être enfermée pour six mois et exposée au poteau pendant deux heures.

Audience du 11 Brumaire. *Anne Wolf*, de Rosheim, convaincue d'avoir demandé quarante livres d'un demi boisseau de noix et avili par là la monnaie nationale, est condamnée au poteau pendant deux heures, à l'emprisonnement de trois mois et à une amende de trois mille livres. — *Jean Kieffer*, frippier, convaincu d'avoir accaparé des draps, est condamné à être mené par la ville, un ballot de draps sous le bras, au premier jour consacré au repos et à la confiscation de toutes ses marchandises. — *Etienne Braun* et *Eutropie Braun*, sa fille, celle-ci ci-devant religieuse fanatique, sont convaincus d'avoir emmené du blé de leur village pendant la nuit et sans permission ; le père est condamné à quarante mille

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

livres d'amende et à être enfermé jusqu'à la paix ; la fille est condamnée à l'hôpital à perpétuité.

Séance du 12 brumaire. *Dominique Dangélaux*, marchand épicier, accusé d'avoir vendu le sucre candi au-delà de la taxe, est condamné au poteau pendant quatre heures, à l'emprisonnement jusqu'à la paix et à l'amende de cent mille livres.

Séance du 14 brumaire. *Jean Muller*, fabricant de bas à Gertwiller, accusé d'avoir vendu la paire de bas de laine violette, à trente livres, candamné au poteau pendant six heures au premier jour de marché à Barr, et à être transporté dans l'intérieur de la République, et à la confiscation de tous ses biens.

Séance du 15 brumaire. *François-Jacques Nuss*, maire de Geispolzheim, accusé d'avoir caché chez lui, pendant trois mois, deux prêtres non-assermentés, et d'avoir tenu une conduite et des propos royalistes, condamné à la peine de mort et ses biens confisqués au profit de la République. — *Conrad Bodenhaus*, — *Marc Bodemer*, — *François-Joseph Muller*, — *Michel Nuss*, — *Martin Ritter*, — *Jean-Michel Rau*, tous du même village de Geispolzheim, accusés d'avoir, par une conduite et des propos aristocrates, corrompu l'esprit de leur commune, sont aussi condamnés à mort. — *André Heitz*, de Geispolzheim, accusés des mêmes faits, devra subir la déportation perpétuelle à la Guyanne.

Audience du 23 brumaire. *Abraham Reval*, de Schweinem, accusé d'avoir vendu son eau-de-vie à un prix exorbitant et de l'avoir falsifiée, est condamné à quatre heures de poteau, avec cette note : agioteur et falsifica-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

teur de sa marchandise et qui sera déporté à Madagascar ; sa déportation sera à vie.

Audience du 26 brumaire. *Simon Dreyfus*, boucher à Osthoffen, accusé d'avoir fait deux prix, est condamné à six années de fers.

Séance du 1er frimaire. *Jacques-Frédéric Oesinger* de Strasbourg, accusé d'avoir administré les biens d'une princesse allemande, sans en avoir averti les corps administratifs, et d'avoir entretenu avec elle une correspondance servile et déshonorante pour un citoyen français est condamné à une amende de trente-cinq mille livres, payable en trois jours, sous peine d'être déclaré émigré et traité comme tel.

Séance du 4 frimaire. *Antoine Leonhard*, *Laurent Wolbert*, *Laurent Schindler* et *Xavier Sattler*, tous cultivateurs à Oberschœfolsheim, convaincus de contre-révolution, d'avoir vexé les patriotes, fomenté le fanatisme, caché des prêtres réfractaires, et de s'être réjouis des revers de l'armée française, et aussi le premier d'avoir caché chez lui un assignat portant pour inscription : Vive le roi ! et payable à la rentrée des Bourbons en France, sont condamnés à la peine de mort. Leur compatriote, *Georges Golapp*, vieillard de soixante-six ans, sera déporté.

MM. Buchez et Roux, dont l'histoire a été écrite pour la plus grande gloire des révolutionnaires, prétendent que Schneider et son tribunal ne condamnèrent à mort et ne frappèrent en tout « *au plus que douze individus.* » A notre compte, voici déjà onze têtes qui tombent. Si nous consultons l'horrible registre dont nous n'avons voulu

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

extraire qu'une courte analyse, nous voyons encore envoyer à l'échafaud *Jean-Jacques Fischer*, ministre protestant à Dorlisheim, âgé de soixante-et-un ans, accusé d'avoir abusé de son ministère pour entraver les progrès de la Révolution, et d'avoir laissé échapper sa joie à l'annonce du salut par les étrangers vainqueurs. — *Henry Hugel*, chef d'atelier de confectionnement d'habits pour les troupes, convaincu d'avoir demandé plus d'argent qu'il n'en avait donné à ses ouvriers. — *Michel Kessler*, cultivateur à Gresswiller, accusé d'hostilité contre la Révolution et de fanatisme. — *François-Mathias Ausel*, charron à Dambach, accusé d'avoir cherché, par de coupables propos, à décourager les bons citoyens. — *Jean-Freidérich* et *François-Joseph Sigrist*, l'un voiturier, l'autre vigneron à Oberhenheim, comme chefs d'un attroupement contre-révolutionnaire. — *Dominique Spieser*, boulanger à Oberhenheim, qui avait dit : La République marchera enfin avec tous ses partisans aux enfers, à l'instar de Lucifer qui a été détruit par le Tout-Puissant. — *Xavier Doss*, juge de paix d'Oberhenheim, accusé de relations avec les émigrés. — La veuve *Salomé Kunz*, pauvre vieille femme de soixante-douze ans, et sa fille *Thérèze Kunz*, toutes deux de Mittelbergheim, accusées d'avoir fait passer trente-six livres à leur fils et frère, émigré. — *Louis Kuhn*, juge de paix à Epfig, coupable de n'avoir pas voulu vendre aux patriotes son vin qu'il voulait, disait-il, garder pour les hussards noirs. — *Joseph Hessel*, forestier, et *Joseph Schlégel*, propriétaire, tous deux à Epfig, convaincus, l'un de s'être réjoui de l'approche de l'ennemi, et l'autre d'avoir déclamé une chan-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

son insultante pour la République. — *André Gall*, âgé de soixante-et-onze ans, et *Gabriel Engel*, âgé de soixante-et-un ans, tous deux vignerons à Scherwiller, dont l'un, en apprenant la victoire des Autrichiens, s'était écrié : Les coquins ne régneront pas toujours, et dont l'autre avait dit : Si les Prussiens arrivaient, je sacrifierais volontiers de dix à douze mesures de vin. — *Henry Rausch*, agent du prince de Hesse Darmstadt, et *Louis Ehrmann*, receveur des biens de ce prince, accusés d'intelligences criminelles avec l'étranger ; — et enfin *Hubert Lambert*, capitaine de gendarmerie, coupable de concussion et d'avoir, en vexant les communes de la campagne, contribué à leur faire détester les lois salutaires qui doivent sauver la République. — *M. Bazinval*, de Belle-Fontaine, fut fusillé par l'ordre de Schneider, pour avoir abattu l'arbre de la liberté du village d'Auberville.

Ce n'est plus douze exécutions à mort « tout au plus » qu'il faut, avec MM. Buchez et Roux, reprocher à l'abominable Schneider ; nous en constatons trente bien prouvées, et une portion du registre du tribunal révolutionnaire a disparu ! Ces falsifications intéressées de l'histoire et de la vérité à propos de Schneider qu'on n'ose innocenter, mais qu'on essaie de rendre moins odieux, nous serviraient admirablement contre Saint-Just dont les mêmes écrivains exaltent la modération et la douceur, dont ils disent que, pendant tout son séjour à Strasbourg, pas une goutte de sang ne fut versée dans cette ville, si déjà, par les arrêtés, par les pièces authentiques, nous ne savions que penser de cette imprudente réhabilitation des Jacobins et du jacobinisme.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pour en finir avec ces horreurs, racontons une dernière sentence ; elle est datée du 8 frimaire. Onze personnes de Dœhlenheim, sept hommes et quatre femmes, toute une famille, dénoncés par un procès-verbal du maire comme aristocrates et fanatiques, furent condamnés : les hommes « à être exposés pendant deux heures » sur la guillotine à Wasselonne, avec un écriteau au-» dessus de leurs têtes, portant ces mots : « Instigateurs » et partisans du fanatisme, » et les femmes à être pro-» menées par les rues de la même ville et exposées à la » risée du peuple avec un écriteau attaché sur la poitrine » avec cette inscription : « Fanatiques enragées. »

Quand on connut à Strasbourg ces horribles détails, l'opinion publique se souleva jusqu'à la fureur. C'était là l'occasion qu'attendait si patiemment Saint-Just.

Les patriotes du parti français crurent l'instant favorable pour ruiner le parti alsacien. Le meilleur moyen de le tuer, c'était de le frapper à la tête. L'arrestation de Schneider fut demandée d'abord aux représentants Lacoste et Baudot. Leur infériorité en hiérarchie rendait impossible leur intervention ; ou plutôt ce ne fut pas leur infériorité qui les arrêta, ce fut leur jalousie ; car bientôt nous les verrons mépriser l'autorité des commissaires extraordinaires, entrer en lutte avec eux, les défier, et donner, sans daigner consulter Saint-Just, un général en chef à l'armée. Gatteau, l'admirateur si passionné de Saint-Just, se chargea de porter jusqu'aux commissaires extraordinaires les vœux de toute la ville. En apprenant les démarches des habitants de Strasbourg auprès de Lacoste et Baudot et la conduite timide de ces représen-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tants qui ne voulaient que suspendre Schneider et le mettre en état d'arrestation à vingt lieues de la frontière, Saint-Just sourit de pitié. Il pensait à des mesures bien autrement radicales.

Le hasard voulait justement qu'on attendît l'arrivée de Schneider pour ce jour-là même. Il entra dans Strasbourg comme un triomphateur de la Rome antique. Il trônait dans une haute et large voiture à quatre roues, traînée par six chevaux. Une belle jeune fille était auprès de lui ; vingt-cinq cavaliers les escortaient le sabre en main. Les membres de la coterie alsacienne et de la société populaire lui faisaient un cortège bruyant.

Tandis que Schneider recevait les félicitations de ses amis, Saint-Just dictait à son secrétaire, de sa voix vibrante, l'arrêté qui va suivre :

« Les représentants du peuple, envoyés extraordinai-
» rement aux armées du Rhin et de la Moselle, informés
» que Schneider, accusateur près le tribunal révolution-
» naire, ci-devant prêtre et né sujet de l'Empereur, s'est
» présenté aujourd'hui dans Strasbourg, avec un faste
» insolent, traîné par six chevaux et environné de gardes
» le sabre nu,

» Arrêtent que ledit Schneider sera exposé demain de-
» puis dix heures du matin, jusqu'à deux heures après-
» midi, sur l'échafaud de la guillotine, à la vue du peu-
» ple, pour expier l'insulte faite aux mœurs de la Répu-
» blique naissante, et sera ensuite conduit, de brigade en
» brigade, au Comité de Salut Public de la Convention
» Nationale.

» Le commandant de la place est chargé de l'exécution

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» du présent arrêté, et en rendra compte demain à trois » heures après-midi.

» A Strasbourg, vingt-quatrième frimaire, l'an deuxième » de la République française une et indivisible.

» *Signé :* LEBAS, SAINT-JUST.

» Pour copie conforme :

» *Le général de division commandant celle de Strasbourg,*

» *Signé :* DIÈCHE. »

Pendant la nuit, des troupes envahirent en silence la maison de Schneider qu'on jeta dans un cachot. Le lendemain dès le matin, à cette guillotine qu'il avait couronnée de fleurs, illuminée, promenée glorieusement dans ses voyages, on vit attaché Euloge Schneider, l'insolent despote d'hier, l'infame oppresseur de l'Alsace, l'accusateur-public insatiable de plaisirs, de volupté, de sang et d'or. Il courbait la tête, comme si le fatal triangle allait la lui abattre. Ses yeux n'osaient chercher les yeux du peuple, où cependant il comptait autant d'amis que d'ennemis ; mais ses ennemis applaudissaient à cette punition tragique et inattendue, tandis que ses amis, effrayés par l'acte de vigueur de Saint-Just, se taisaient en dévorant leur honte et leur rage.

Pendant ce temps, le Comité de Surveillance, d'après les ordres des commissaires extraordinaires, s'emparait des chefs de l'opposition et du parti germanique. Les membres du tribunal révolutionnaire furent arrêtés en masse. Jung, le premier lieutenant de Schneider, eut des accès de fureur. Il écrivait à ses amis tremblants : « Al- » lons brûler la moustache au dictateur ! courons parta-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» ger l'infame supplice de Schneider! Quand la vertu » succombe, quiconque est épargné, est un scélérat! » mais ses amis s'enfuirent. A la Société populaire secrètement réunie, il parla d'égorger le nouveau tyran; mais le club se dispersa. Le soir venu, on jeta Schneider dans une voiture qui l'emporta vers Paris, où le hideux tribunal de l'accusateur Fouquier-Tinville fera bientôt justice du hideux tribunal de l'accusateur Schneider : l'abîme appelle l'abîme.

Enfin, Saint-Just était seul maître à Strasbourg. La faction de Schneider terrassée, décimée, disparut à toujours. Est-ce à dire que la joie dont tressaillit la ville ait duré longtemps? Strasbourg ne vit changer que le nom du tyran : Monet au lieu de Schneider. Le tribunal révolutionnaire traduisit devant lui les amis de Schneider au lieu de traduire les amis de Monet. Un nouveau Comité révolutionnaire remplaça l'ancien ; mais les arrestations se multiplièrent ; mais les vengeances particulières s'exercèrent comme par le passé ; mais les prisons s'ouvrirent sans cesse devant de nouveaux détenus. Monet, s'appuyant sur Saint-Just, s'était nommé de sa propre autorité président du Comité révolutionnaire, et la persécution, dirigée par lui, continua dignement la persécution tout-à-l'heure dirigée par Schneider.

Un mémoire envoyé à la Convention constate ce fait qu'on ne peut mettre en doute ; c'est de la statistique officielle et facile à refaire : « Telle a été l'influence des vexa- » tions exercées contre Strasbourg, que les registres » mortuaires prouvent qu'il y est mort, pendant l'année » 1793, deux fois autant d'individus que dans toutes celles

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» qui l'ont précédé, et plusieurs citoyens se sont donné » la mort pour se soustraire à la tyrannie. »

A Saint-Just revient une part immense de ces dernières violences de la Terreur à Strasbourg. Il avait servi Monet de tout son pouvoir contre Schneider et la faction allemande d'abord protégée par le maire, désertée ensuite par cet homme qui eut l'instinct de flairer, de deviner Saint-Just, de s'attacher à lui, de l'entourer de ses flatteries et de se laisser emporter par lui à la réussite. En le continuant à la mairie, en ne l'envoyant pas rejoindre à Paris Schneider vaincu, Saint-Just se rendit coupable de tous les méfaits, même de ceux qui se commirent après son départ de Strasbourg. Ses traditions y restèrent entières; ses théories s'y conservèrent dans leur implacable dureté.

Dans ses auteurs latins, Saint-Just avait lu autrefois que, pour mieux s'assurer d'un pays conquis, les Romains en déplaçaient la population entière, qu'ils transportaient au loin dans l'intérieur de leur immense empire ces malheureux, dans les foyers, dans les biens, dans la patrie desquels les vainqueurs introduisaient des colonies militaires de vieux légionnaires rendus à l'agriculture et d'esclaves transplantés à leur tour. Saint-Just avait tressailli à l'aspect grandiose de ces immenses iniquités du despotisme de ses héros de prédilection. « Il faut, » disait-il dans un de ces nombreux fragments écrits de sa main, où jour par jour il consignait sa pensée et qui furent saisis dans ses papiers; « il faut changer tous les » noms des villages et des villes d'Alsace et les remplir » des soldats de l'armée; car on ne peut gouverner sans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» amis. » Cette idée, il l'avait sans aucun doute émise et développée devant quelques-uns des oppresseurs de Strasbourg; car, dans un discours prononcé quelques mois plus tard par le maire Monet, celui-ci s'en empare et la fait sienne avec cette effrayante crudité de termes :

« Un autre moyen très-efficace de régénérer en assez » peu de temps l'esprit public du Bas-Rhin, serait d'y » fixer un grand nombre de Français de l'intérieur. La » petite commune de Bischwiller, entièrement peuplée » de familles des Cévennes que l'intolérante vieillesse de » Louis XIV avait expulsées de leurs foyers, a seule tenu » en échec l'aristocratie de tout un district. Que l'on éta- » blisse dans les autres communes les familles de nos » frères d'armes couverts dans les combats de gloire et » de blessures; qu'on leur distribue, dans les districts » de Haguenau et de Wissembourg, les nombreuses et » vastes propriétés des traîtres qui, par leur émigration, » ont presque laissé ces cantons sans cultivateurs et sans » bras; que les familles du pays qui ont droit aux récom- » penses nationales, les obtiennent dans l'intérieur; la » rive gauche du Rhin sera alors bordée de républicains » qui, par leur éducation, leurs habitudes, leur langage, » feront un contraste frappant avec ceux de la rive oppo- » sée. Les idées s'épureront; la constitution physique » même changera par le croisement des races; la bar- » barie germanique disparaîtra, et la République ne sera » pas plus française au centre qu'à l'extrême frontière. »

Ces traîtres qu'on accusait d'avoir, en émigrant, laissé deux cantons sans cultivateurs et sans bras, c'étaient ces milliers d'habitants que Saint-Just, Lebas, Schneider

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et la tourbe des oppresseurs à la suite, fléaux pires que le fléau de la guerre, avaient contraints à fuir par peuplades devant la ruine, la détention et la mort. Et ces monstres osent blamer l'intolérance de Louis XIV trompé par un prêtre fanatique !...

Nous parlions de la Terreur qui avait, dans Strasbourg, survécu à la présence de Saint-Just, et du maire Monet continuant les traditions du représentant en mission. Est-ce là un fait qui puisse étonner, quand on connait les leçons prodiguées par ce dernier à son élève docile? Un jour, Monet présentait à Saint-Just encore au lit quelques réclamations en faveur de détenus qu'il protégeait. Saint-Just se dressa sur son coude et, regardant froidement Monet, lui dit : « Vous pouvez avoir raison sur » quelques individus; mais il existe un grand danger et » nous ne savons où frapper. Eh bien ! un aveugle qui » cherche une épingle dans un tas de poussière, saisit le » tas de poussière....! » La leçon avait suffi à Monet. Il se rappela la démonstration et, Saint-Just parti, il saisit le tas de poussière. Quel est le plus coupable du maître ou du disciple ?

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

X.

Un jour, Saint-Just et Lebas, fatigués de sévir, fatigués de voir pleurer, fatigués des lamentations et des prières qui de toutes parts convergeaient vers eux, échappèrent aux douleurs et aux obsessions de la politique. Ils gravirent une haute montagne d'où l'on dominait la contrée. Un immense et magnifique paysage d'hiver se déroulait à leurs pieds, avec sa majesté calme et un peu uniforme. Là, tout se taisait autour d'eux. Ce silence les portait à la méditation. Ils oublièrent un instant leur terrible et funèbre mission. Lebas parlait de sa femme qu'il adorait; Saint-Just répondait par le nom de la sœur de son ami et se désolait de se voir repoussé par elle. Quand les douloureux regrets de l'époux et de l'amant se taisaient un instant, l'admiration ressaisissait l'enthousiaste Saint-Just se rappelant les ardeurs bucoliques de son adolescence sitôt brisée par la politique. Qu'ils étaient loin de Strasbourg et de l'armée quand Lebas écrivait à sa femme pour lui d'abord et pour Saint-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Just dont il voulait qu'on entretînt sa sœur Henriette!

« Je profite, chère Elisabeth, d'un moment de loisir pour » causer un peu avec celle qui m'est plus chère que la » vie. Combien de fois n'ai-je pas déjà souhaité de te re- » voir! Avec quel déplaisir ne vois-je pas s'éloigner le » moment de mon retour à Paris! Le pays où je suis est » superbe. Nulle part je n'ai vu la nature plus belle, plus » majestueuse; c'est un enchaînement de montagnes » élevées, une variété de sites qui charme les yeux et le » cœur. Nous avons été ce matin, Saint-Just et moi, visi- » ter une des plus hautes montagnes au sommet de » laquelle est un vieux fort ruiné, placé sur un rocher » immense. Nous éprouvâmes tous les deux, en prome- » nant nos regards sur tous les alentours, un sentiment » délicieux. C'est le premier jour que nous avons quelque » relâche. Mais moi, il me manque quelque chose: j'au- » rais voulu être à côté de toi, partager avec toi l'émo- » tion que je ressentais, et tu es à plus de cent lieues de » moi! Cette idée m'a déjà bien des fois attristé jusqu'au » fond de l'âme, et certes il faut tout le dévouement dont » le véritable patriotisme est capable pour supporter une » aussi cruelle privation que la mienne. Il n'est guère » d'instants, même au milieu des occupations les plus » graves, que je ne songe à toi; mais enfin il faut te sou- » mettre à la nécessité. Le plus fort est fait. Bientôt je » serai dédommagé d'un aussi pénible sacrifice. Encore » quelques jours et j'espère aller revoir pour longtemps » mon Elisabeth; j'espère augmenter le plaisir de notre » réunion par la nouvelle d'un avantage décisif sur nos » ennemis. Nous ne cessons, Saint-Just et moi, de pren-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» dre les mesures nécessaires pour l'assurer de la manière » la plus prompte ; nous courons toute la journée, et » nous exerçons la surveillance la plus suivie. Au mo- » ment où il s'y attend le moins, tel général nous voit » arriver et lui demander compte de sa conduite. Nous » approchons de Landau ; bientôt sans doute il sera déli- » vré ; voilà le terme de notre mission, tout nous invite » à le hâter. »

C'était pour qu'elles fussent lues à Henriette qu'étaient écrites ces lignes: « Saint-Just est aussi empressé que moi » de revoir Paris. Je lui ai promis à dîner de ta main. Je suis » charmé que tu ne lui en veuilles pas ; c'est un excellent » homme ; je l'aime et je l'estime de plus en plus tous les » jours. La République n'a pas de plus intelligent, de » plus ardent défenseur. L'accord le plus parfait, la plus » constante harmonie ont régné parmi nous. Ce qui me » le rend encore plus cher, c'est qu'il me parle souvent » de toi et qu'il me console autant qu'il peut. Il attache » beaucoup de prix, à ce qu'il me semble, à notre amitié, » et il me dit de temps en temps des choses d'un bien » bon cœur. Adieu, chère amie. Je vais écrire quelques » lignes à Henriette. Je présume que vous vous aimez » toujours bien. Quel trio charmant nous allons faire, en » attendant que la partie devienne plus nombreuse...! »

Dans une précédente lettre, Lebas disait à sa femme : « Saint-Just n'a pas le temps de *vous* écrire. Il *vous* fait » ses compliments. » Nous eussions été curieux de savoir comment Saint-Just écrivait ses lettres d'amour, et comment s'exprimait sa passion de cœur. C'eût été d'un puissant contraste à côté de ses arrêtés si concis, si brus-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ques, si laconiquement implacables. Elles ne sont point arrivées jusqu'à nous ; contentons-nous donc de celles où Lebas fait du sentiment au nom de son ami et par procuration : « Strasbourg, onzième jour du 2e mois, an 2.
» Jarry m'a remis ta lettre et celle d'Henriette, ma chère
» Elisabeth ; tu dois te figurer le plaisir qu'elles m'ont fait.
» J'étais dans une mortelle inquiétude. Ecris-moi le plus
» souvent que tu pourras ; tu as plus de temps que ton
» pauvre Philippe qui mène ici une vie bien active. Nous
» nous empressons de finir, et tu entres pour beaucoup
» dans mon empressement. Si, comme je l'espère, nous
» rendons d'importants services à la patrie dans ce pays,
» je retournerai à toi avec une douce satisfaction, et tu
» m'en aimeras mieux. Vous faites bien de vous amuser.
» Je remercie Henriette des soins qu'elle prend pour te
» dissiper, et ne suis point étonné qu'elle le fasse autant
» par amitié pour moi que par l'attachement que tu as su
» lui inspirer. Prends soin de ta santé, surtout ; je ne puis
» te rendre le sentiment que j'éprouve en te le recommandant. Tu ne me dis pas si tu es établie dans notre
» nouveau logement. Je compte trouver tout cela bien
» arrangé à mon retour. Je suis très content de Saint-
» Just ; il a des talents que j'admire et d'excellentes qualités. Il te fait ses compliments. Je n'écris pas séparément à Henriette, elle lira cette lettre. Aime-la autant
» qu'elle le mérite. Je t'embrasse de tout mon cœur.

» LEBAS. »

Un autre jour, dans un de ces *post-scriptum* qui contiennent tout ce qu'une lettre a de plus important, Lebas

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

écrivait encore à sa femme : « Saint-Just te fait ses com-» pliments; il espère t'apaiser. » Quel était donc l'objet de la colère de Mme Lebas? Cette rancune était-elle déjà partagée par Henriette dont les refus désespérèrent plus tard Saint-Just et le poussèrent à quitter Paris en avril 1794, à courir oublier son chagrin d'amour au milieu des dangers de la guerre? Cette passion, mal payée de retour, conquerra bientôt une si puissante influence sur le sort de la France, qu'il eût été à désirer d'en savoir toutes les phases, paisibles et heureuses d'abord, moins favorables ensuite.

Le 8 nivôse, Lebas n'écrit plus, en parlant de son ami, que ces lignes marquées au coin de la froideur : « Saint-» Just vous embrasse toutes deux. » Nous ne saurons plus rien de cette liaison de cœur qu'au moment où nous retrouverons Saint-Just et Lebas en mission à Guise auprès de l'armée du Nord. Vainqueur encore à Réunion-sur-Oise comme à Strasbourg, Saint-Just pleurera toujours ses amours en ruine, et son infortune privée ne s'adoucira point au spectacle des triomphes de la France.

Nous parlons des succès militaires de Saint-Just; ce mot nous force à retourner en arrière et à constater l'immense influence de son apparition dans les camps. Jusqu'ici, nous nous sommes occupé seulement de ce que firent à Strasbourg les représentants immédiats et avoués de la Terreur, apparaissant deux à deux comme font des missionnaires; voyons comment, au nom de leur idole, ils opérèrent à l'armée.

Quand les deux commissaires extraordinaires arrivèrent en Alsace, l'armée française, nous le savons, venait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'être battue dans les lignes de Wissembourg. Les ennemis l'avaient repoussée sous le canon de la place de Strasbourg. Il y avait longtemps déjà que Mayence s'était rendue. Landau tenait encore, en pays ennemi, avec le général Laubardère sommé de se rendre, bombardé, mais toujours intrépide à son poste. Les troupes, découragées par leurs défaites successives, annihilées par leur indiscipline, affaiblies aussi par les nombreuses garnisons jetées dans une multitude de petites places fortes qui défendaient le Rhin, se sentaient mal commandées. Elles avaient perdu des généraux habiles qu'elles connaissaient et aimaient, mais qui avaient payé de leurs têtes le malheur de n'avoir pas réussi ou plutôt d'être nés nobles. Pour remplacer « ces traîtres, » on leur avait donné des officiers de fortune, aussi incapables qu'ignorants. L'armée les avait bien vite jugés à l'œuvre; elle leur refusa sa confiance. Bientôt la discorde s'était mise entre les généraux. Les états-majors ne valaient pas mieux que les chefs. La concussion et l'insouciance y étaient à l'ordre du jour. L'effectif de l'armée du Rhin devait se porter, d'après les états présentés par le ministre de la guerre, à cent mille hommes sous les armes; il s'en fallait de beaucoup que ce chiffre fût exact. Après l'exécution de Saint-Just, on trouva chez lui un carnet rempli de notes extrêmement importantes sur la situation des armées en 1793; on s'est servi avec succès de ces notes, publiées pour la première fois par les éditeurs des Mémoires de Barère, pour prouver les exagérations de la Convention et des écrivains révolutionnaires, quand ils prétendent que la France avait alors sur pied quatorze armées et plus

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de huit cent mille hommes. Si, dans ce carnet, Saint-Just porte l'armée du Rhin à cent mille hommes, tout-à-l'heure il nous apprendra ce qu'il faut penser de cette force énorme sur le papier, si réduite sur le terrain.

Et cette armée était mal nourrie, mal armée. Elle manquait de tout. Elle gémissait en proie à toutes les souffrances. Il ne fallut que deux jours à Saint-Just pour constater le désordre matériel et le désordre moral auxquels il fallait porter un remède aussi prompt qu'énergique, si l'on voulait sauver la France d'un envahissement par l'étranger. Dès le 22 octobre, c'est-à-dire à peine descendu de voiture, il écrivait au Comité de Salut Public pour lui apprendre son arrivée, lui demander des armes et de la poudre, se plaindre des chefs de l'armée et réclamer un général capable de ranimer la valeur et l'esprit des soldats paralysés par la trahison et l'incapacité.

Cette incapacité des généraux égalait à peine leur inconduite. L'un d'eux, en menant l'attaque de Kehl, était ivre au point de ne pouvoir se tenir à cheval. On comprend ce que devaient être les officiers inférieurs après de tels exemples. Saint-Just frappa, le 23 octobre, un coup énergique. Par ses ordres, le commandant Lacour, du premier bataillon des grenadiers de Saône-et-Loire, fut dégradé en tête de ses soldats et incorporé comme simple fusilier dans un des régiments de l'avant-garde, pour s'être abandonné à l'ivresse, et, dans un moment de déraison, avoir frappé un de ses hommes. Des généraux furent immédiatement arrêtés et livrés à une commission militaire. La déportation dans l'intérieur et sans jugement

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» Ne négligez donc point les demandes que nous vous » faisons.

» Il faut douze bataillons de plus à Saverne.

» Il faut que deux mille hommes de cavalerie soient » promptement rendus à Strasbourg.

» Déployez dans ce moment-ci toute l'énergie dont vous » êtes capable. Il n'y aura point de seconde campagne, si » l'Alsace est sauvée.

» *Signé* : SAINT-JUST et LEBAS. »

» *P.-S.* La mission extraordinaire que vous nous avez » donnée rend notre présence partout nécessaire, ce qui » exige qu'en rappelant mes collègues, vous envoyez in- » cessamment deux représentants qui se tiendraient à » Strasbourg.

» SAINT-JUST. »

Pour composer sa Commission militaire, Saint-Just annonça à la Société populaire de Strasbourg que son intention était de créer, à la suite de l'armée, un tribunal exceptionnel dont la mission serait la punition prompte et terrible de tout ce qui aurait prévariqué ou se serait montré traître et incapable ; il lui fallait « huit hommes » révolutionnaires et incorruptibles, » disait-il ; ces huit hommes, il les demandait donc à la Société, seule capable de lui indiquer, à lui qui ne connaissait point encore la ville et ses ressources, où se trouvaient le patriotisme et la vigueur. Le lendemain, la Société avait trouvé dans son sein ces huit bourreaux, installés le même jour et fonctionnant sous le nom de Commission spéciale et révolutionnaire. Nous les verrons bientôt à l'œuvre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La plupart de ces arrêtés, de ces ordres du jour, toutes ces correspondances apparaissent pour la première fois dans l'histoire. Aucun écrivain ne les soupçonne ; aucun livre ne les a publiés. Nous ne craindrons donc pas les citations étendues et textuelles. Elles précisent les faits, ne laissent jamais place au doute, et peignent l'homme plus complètement que les tableaux d'imagination et les déductions où l'historien s'occupe plus souvent de la personnalité qui le guide que de la vérité sincère et sérieuse. Voici en quels termes Saint-Just créa la terrible Commission militaire qui, à l'armée, devait faire un si digne pendant au Comité de Surveillance récemment installé à Strasbourg.

« Les représentants du peuple envoyés extraordinaire-
» ment à l'armée du Rhin, convaincus que la mauvaise
» administration, l'impunité des vols et les intelligences
» de l'ennemi avec les mauvais citoyens, ont été l'une des
» causes des désastres de l'armée du Rhin; convaincus en
» même temps de la nécessité de punir promptement et
» sur les lieux, arrêtent ce qui suit :

» Art. 1er. Les agents prévaricateurs des diverses admi-
» nistrations de l'armée du Rhin, et les agents ou partisans
» de l'ennemi, seront fusillés en présence de l'armée.

» Art. 2. Le tribunal militaire près l'armée du Rhin est
» érigé en Commission spéciale et révolutionnaire, pour la
» punition de ces sortes de délits; il ne sera dans ce cas
» astreint à aucune forme de procédure particulière.

» Art. 3. Il pourra se faire représenter, sans les dépla-
» cer, les registres des administrations et les autres pièces
» qui seront nécessaires à la connaissance du délit.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

précéda les exécutions. L'adjudant-général Mirebel fut enlevé, conduit à vingt lieues de la frontière et incarcéré.

Les représentants en mission Ruamps, Milhaud, Lacoste, Mallarmé et Bories, s'étaient montrés inintelligents et faibles à ce point que le bien pour la plupart d'entre eux était devenu presque impossible à essayer. Saint-Just écrivait déjà, le 24 octobre, à ses collègues du Comité de Salut Public : « Peut-être faudrait-il employer ailleurs ces » représentants et, au bout d'un certain temps, leur don- » ner une retraite honorable en les rappelant au sein de » la Convention. Deux représentants actifs suffisent pour » cette armée. » Saint-Just les désigne en ajoutant : « D'après la nature de notre mission, nous avons cru de- » voir agir isolément. » Nous saurons bientôt où mènera cette jalousie dont nous voyons sourdre les germes.

Dans cette lettre, Saint-Just trace un douloureux tableau de la situation : « Nous avons été, ce matin, au » quartier-général, » dit-il ; « il résulte de la conférence » que nous avons eu avec le général Carley que l'échec » de Wissembourg tient au défaut d'ordre, de discipline » qui a permis à l'ennemi de surprendre notre armée. » L'indiscipline tient à la mauvaise conduite des chefs. » Nous avons pris à cet égard diverses mesures que les » pièces jointes à cette lettre vous feront connaître.

» Il manque surtout à cette armée un chef vraiment ré- » publicain, et qui croie à la victoire ; nous espérons trou- » ver Pichegru, et il est à Huningue ; nous lui avons dé- » pêché un courrier, nous l'attendons.

» Nous ne cessons d'agir pour approvisionner Stras- » bourg, nous espérons qu'il ne tardera pas à l'être ; mais

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» les diverses administrations de l'armée offrent mille » abus déplorables; nous allons, pour les réprimer, éta- » blir une Commission semblable à celle établie à l'armée » du Nord.

» Nous sommes convaincus que les jeunes gens de la » première réquisition ne peuvent être employés utile- » ment qu'au moyen de l'incorporation dans les camps » actuels, fallût-il porter ces corps à un nombre d'hom- » mes plus considérable; il faut aussi dépayser ces pau- » vres gens de la première réquisition et surtout ceux des » départements du Haut et Bas-Rhin, qu'il faut bien se » garder d'employer en totalité à l'armée du Rhin. Le mi- » nistre de la guerre ne saurait trop hâter ce travail.

» Nous avons autorisé le général en chef de l'armée du » Rhin à compléter de cette manière les corps sous son » commandement dans le département des Vosges.

» Il est indispensable de renforcer cette armée. Faites » partir en poste des sabres, des pistolets, des carabines » pour les dépôts de cavalerie, et que dans douze jours » deux mille hommes de cavalerie soient rendus à Stras- » bourg.

» L'opération la plus difficile qui nous reste pour ter- » miner la campagne glorieusement, est de reprendre le » terrain jusqu'à Landau; ne *ménagés* aucun moyen de » faire passer du renfort à Sarrebruck et à Saverne.

» L'intention de l'ennemi est de se fortifier dans les » gorges d'où il dominerait la Lorraine et l'Alsace. Il faut » que les mouvements des deux armées de la Moselle et » du Rhin les en chassent dans peu.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» Ne négligez donc point les demandes que nous vous » faisons.

» Il faut douze bataillons de plus à Saverne.

» Il faut que deux mille hommes de cavalerie soient » promptement rendus à Strasbourg.

» Déployez dans ce moment-ci toute l'énergie dont vous » êtes capable. Il n'y aura point de seconde campagne, si » l'Alsace est sauvée.

» *Signé :* SAINT-JUST et LEBAS. »

» *P.-S.* La mission extraordinaire que vous nous avez » donnée rend notre présence partout nécessaire, ce qui » exige qu'en rappelant mes collègues, vous envoyez in- » cessamment deux représentants qui se tiendraient à » Strasbourg.

» SAINT-JUST. »

Pour composer sa Commission militaire, Saint-Just annonça à la Société populaire de Strasbourg que son intention était de créer, à la suite de l'armée, un tribunal exceptionnel dont la mission serait la punition prompte et terrible de tout ce qui aurait prévariqué ou se serait montré traître et incapable ; il lui fallait « huit hommes » révolutionnaires et incorruptibles, » disait-il ; ces huit hommes, il les demandait donc à la Société, seule capable de lui indiquer, à lui qui ne connaissait point encore la ville et ses ressources, où se trouvaient le patriotisme et la vigueur. Le lendemain, la Société avait trouvé dans son sein ces huit bourreaux, installés le même jour et fonctionnant sous le nom de Commission spéciale et révolutionnaire. Nous les verrons bientôt à l'œuvre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La plupart de ces arrêtés, de ces ordres du jour, toutes ces correspondances apparaissent pour la première fois dans l'histoire. Aucun écrivain ne les soupçonne ; aucun livre ne les a publiés. Nous ne craindrons donc pas les citations étendues et textuelles. Elles précisent les faits, ne laissent jamais place au doute, et peignent l'homme plus complètement que les tableaux d'imagination et les déductions où l'historien s'occupe plus souvent de la personnalité qui le guide que de la vérité sincère et sérieuse. Voici en quels termes Saint-Just créa la terrible Commission militaire qui, à l'armée, devait faire un si digne pendant au Comité de Surveillance récemment installé à Strasbourg.

« Les représentants du peuple envoyés extraordinaire-
» ment à l'armée du Rhin, convaincus que la mauvaise
» administration, l'impunité des vols et les intelligences
» de l'ennemi avec les mauvais citoyens, ont été l'une des
» causes des désastres de l'armée du Rhin; convaincus en
» même temps de la nécessité de punir promptement et
» sur les lieux, arrêtent ce qui suit :

» Art. 1er. Les agents prévaricateurs des diverses admi-
» nistrations de l'armée du Rhin, et les agents ou partisans
» de l'ennemi, seront fusillés en présence de l'armée.

» Art. 2. Le tribunal militaire près l'armée du Rhin est
» érigé en Commission spéciale et révolutionnaire, pour la
» punition de ces sortes de délits; il ne sera dans ce cas
» astreint à aucune forme de procédure particulière.

» Art. 3. Il pourra se faire représenter, sans les dépla-
» cer, les registres des administrations et les autres pièces
» qui seront nécessaires à la connaissance du délit.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» **Art. 4. Il ordonnera la détention des prévenus qui ne** » **seront que suspects et les fera conduire dans les maisons** » **d'arrêt de Mirecourt.**

» **Art. 5. Le tribunal ne sera pareillement astreint à au-** » cune forme de procédure particulière, pour l'exécution » de la proclamation des représentants du peuple, du troi- » sième jour de ce mois; mais lorsque les chefs militaires » paraîtront être dans le cas de la destitution prononcée » par cette proclamation, ils en référeront aux représen- » tants du peuple.

» Art. 6. Le tribunal continuera d'exercer ses autres » fonctions, conformément aux lois existantes.

» Fait à Strasbourg, le cinquième jour du deuxième mois » de l'an second de la République une et indivisible. (26 » octobre 1793. »

» *Signé* LEBAS et SAINT-JUST. »

Le 24, Saint-Just et Lebas avaient adressé à l'armée du Rhin cette énergique proclamation :

« Troisième jour du deuxième mois, an 2.

» Aux Soldats de l'armée du Rhin,

» Nous arrivons et nous jurons au nom de l'armée que » l'ennemi sera vaincu. S'il est ici des traîtres et des indif- » férents même à la cause du peuple, nous apportons le » glaive qui doit les frapper. Soldats, nous venons vous » venger et vous donner des chefs qui vous mènent à la » victoire. Nous avons résolu de chercher, de récompenser, » d'avancer le mérite et de poursuivre tous les crimes, » quels que soient ceux qui les aient commis. Courage,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» brave armée du Rhin, tu seras désormais heureuse et » triomphante avec la liberté !

» Il est ordonné à tous les chefs et officiers et *agents* » *quelconques du gouvernement, de satisfaire dans trois jours* » *aux justes plaintes des soldats*. Après ce délai, nous en- » tendrons nous-mêmes ces plaintes et nous donnerons » des exemples de justice et de sévérité que l'armée n'a » point encore vus.

» SAINT-JUST, LEBAS. »

Au bas de cet ordre du jour, on aperçoit le contre-sceau de la guillotine : « Pour copie, l'accusateur militaire près » l'armée du Rhin, CLÉMENT. »

Si dans cette proclamation nous n'avions trouvé que l'emphase énergique et brûlante qui réchauffe le courage, électrise les cœurs et les entraîne au combat et à la victoire, nous n'aurions pu qu'applaudir ; mais nous y lisons avec regret et douleur l'appel au désaccord, aux délations, à l'indiscipline. C'est le doute du chef, doute qui peut tout perdre ; c'est la menace aux grands, et les caresses aux petits ; c'est la flagornerie s'adressant au subordonné dont on se sert comme d'un excellent moyen révolutionnaire. Qui sait cependant ! Tout coupables que furent ces manœuvres, ces insinuations, ces flatteries, peut-être leur doit-on l'enthousiasme dont l'armée se sentit saisir à l'aspect de cette attention adroitement bienveillante et dont elle n'avait point l'habitude ; peut-être leur doit-on la crainte salutaire qui réagit sur les généraux et officiers en présence des terreurs de la dénonciation suspendue ainsi menaçante sur leurs têtes.

Il est un souvenir à rappeler ici ; ces flatteries pour le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

militaire, ces duretés pour les chefs nous avaient été annoncées par le discours de Saint-Just sur le gouvernement révolutionnaire. (1) Dans la prévision d'une mission à remplir, il avait à l'avance étudié et tracé la curieuse et sombre figure du représentant aux armées, ce type que l'histoire n'oubliera plus. Il avait posé pour lui-même et s'était dessiné d'après nature pour se donner en modèle à ses collègues. Ce ne sera, du reste, ni la première ni la dernière fois que cet orgueilleux exposera en vue de l'admiration publique ses perfections, ce qu'il croit être des perfections plutôt.

Les armées du Nord et de la Vendée avaient remporté des succès décisifs. Pour exciter l'émulation sur le Rhin, le même jour, à quelques heures de distance seulement, Saint-Just adressa aux soldats cette seconde proclamation :

« Les Espagnols sont en fuite. Les 24 et 25 du mois » dernier, l'armée du Nord a délivré Maubeuge et mis en » déroute les Autrichiens. L'armée du Nord doit cet avan- » tage à sa discipline.

» Chollet et Mortagne sont en notre pouvoir ; partout » la République et la liberté triomphent.

» Soldats de l'armée du Rhin, méprisez l'ennemi que » vous avez devant vous. Il ne vous a point vaincus. Il » vous a trahis. De faux déserteurs vous ont tendu les » bras. Vous les avez embrassés. *On n'embrasse pas les » tyrans, on les tue.*

» Soyez donc sur vos gardes. Aimez la discipline qui

(1) Voir 1er volume, page 328.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» fait vaincre. Exercez-vous au maniement des armes.
» Demeurez dans vos camps et préparez-vous à vaincre à
» votre tour.

» Nul désormais ne pourra sortir des camps sans une
» permission signée du général et dont le général répon-
» dra. Il sera établi des patrouilles autour du camp pour
» y maintenir l'ordre.

» Les chefs des différents corps dont les soldats s'éloi-
» gneront hors du camp seront destitués, s'ils sont cou-
» pables de négligence et mis en état d'arrestation.

» SAINT-JUST et LEBAS.

Pour copie :

» *L'accusateur public de l'armée du Rhin*,

» CLÉMENT. »

Après avoir essayé de relever le moral des troupes, Saint-Just s'occupa de leur bien-être. Nous connaissons les arrêtés par lesquels il leva de si lourdes impositions. Six millions devaient être versés pour la paie dans les caisses militaires ; au moins deux millions y entrèrent au bout de quelques jours. La réquisition des souliers, des habits, des chapeaux, des manteaux, de quinze mille chemises à fournir par les habitants de Strasbourg en vingt-quatre heures, couvrit les soldats exposés jusque-là presque nus aux intempéries de la saison. Au moyen de la réquisition des lits enlevés aux « riches, » les troupes ne couchèrent plus sur la terre détrempée par les pluies. Par un arrêté du 17 brumaire, Saint-Just prononça la confiscation des biens de tous ceux qui achèteraient des effets militaires. On le voit s'occuper des moindres détails ; il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

exempte de la garde, par un arrêté, tous les tailleurs, cordonniers, ouvriers et patrons, qu'il met en réquisition pour une prompte confection des vêtures et chaussures. Le 1er novembre, il demandait au ministre de la guerre l'arrestation en masse de toute l'administration chargée du service des subsistances pour prévarication dans sa gestion.

En même temps, il remplit les cadres des régiments par la réquisition forcée de tous les jeunes gens comptant, dans les Vosges, de dix-huit à vingt-cinq ans. Il passe des revues, des inspections ; il assiste aux exercices, louant, blâmant, proposant et effectuant des réformes, écoutant les réclamations des soldats qu'il interroge dans les rangs, comme plus tard on le verra faire par l'empereur Napoléon dont les proclamations ne sont pas plus énergiquement militaires que celles de Saint-Just. Tout officier incapable, négligent, ou dur pour ses hommes, est destitué sur place. Il suffit de la dénonciation de deux soldats pour perdre un général et l'envoyer à la mort. L'agent de la Commission spéciale, Berger, écrit, le 10 brumaire, au ministre de la guerre : « Le colonel, » un capitaine et l'adjudant du 12e régiment de cavalerie » ont été fusillés à la tête de l'armée cette semaine, pour » avoir suscité la désorganisation et tenu des propos in- » civiques. Nous ne négligerons rien pour répondre à la » confiance dont vous nous avez investis. »

Le général Meunier, condamné le 28 octobre à la détention jusqu'à la paix par la Commission militaire clémente ce jour-là par hasard, est envoyé au Comité de Sûreté Générale de la Convention par Saint-Just, qui demande la cassation de ce jugement et veut livrer ce géné-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ral au tribunal révolutionnaire de Paris. Le colonel du 9e régiment de cavalerie, de Grieux, fut arrêté parce qu'il avait été page du roi et parce que toute sa famille avait émigré; Saint-Just le fit interner à Mirecourt en attendant « une peine plus sévère, d'après les renseignements qui » seraient pris, » porte son arrêté. Plus de douze officiers généraux périrent sous les balles de leurs soldats dans la redoute d'Hanheim, théâtre ordinaire de ces sanglantes exécutions. Le général Eisenberg s'était laissé battre; Saint-Just l'envoya avec tout son état-major devant la Commission militaire; tous ils furent condamnés à mort. Douze tireurs furent commandés pour les fusiller dans la fatale redoute d'Hanheim, et ces braves gens tombèrent sous les balles françaises en expiation de leur défaite. La victoire était forcément à l'ordre du jour.

Sous la pression de la terreur salutaire produite par ces effroyables rigueurs, on vit renaître la discipline. Les généraux depuis longtemps n'habitaient plus le camp et cherchaient dans la ville une vie plus facile, plus luxueuse et moins occupée. Saint-Just les força, par un de ses arrêtés les plus durs, à manger et coucher sous leurs tentes et à la tête de leurs corps. A l'exemple de leurs chefs, les soldats désertaient le camp et sous mille prétextes s'introduisaient dans Strasbourg; chaque caisson, ou fourgon, ou voiture quittant le camp pour entrer en ville, emportait dans ses flancs plusieurs militaires trompant ainsi la surveillance des sentinelles. Saint-Just prit un arrêté défendant à tout militaire ou employé de l'armée d'entrer dans Strasbourg sans permission; ceux qu'on trouverait s'y introduisant cachés dans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les caissons et voitures, seraient fusillés dans le jour. Voici une proclamation qui prouve comment il savait punir la désobéissance à ses prescriptions :

« Les représentants du peuple près l'armée du Rhin, » informés que le 5 du présent mois, plusieurs officiers » ont été arrêtés à la comédie de Strasbourg, au nombre » desquels était Perdieu, adjudant-général, servant à » l'avant-garde;

» Considérant que l'avant-garde fut attaquée le même » jour et bivouaqua la nuit suivante pendant laquelle Per- » dieu était à la comédie;

» Considérant aussi que la discipline qui défend de » sortir du camp est égale pour les soldats et pour les » chefs; que ceux-ci surtout doivent aux premiers le bon » exemple, et que des hommes assez lâches pour se ren- » dre dans les théâtres quand l'armée bivouaque et quand » l'ennemi est aux portes, sont indignes de commander » des Français;

» Arrêtent ce qui suit :

» Perdieu est destitué du titre d'adjudant-général, et » servira quinze jours à la garde du camp, à peine d'être » considéré et traité comme déserteur.

» Le présent arrêté sera imprimé et distribué à l'armée.

» A Strasbourg, le 8e jour du 2e mois (etc.) »

On cite deux exemples célèbres de cette inflexibilité presque féroce. Un cavalier, démonté dans un combat, reçut l'ordre de rejoindre le dépôt de son arme, en attendant un nouveau cheval; entraîné par sa belliqueuse ardeur, il refusa de quitter son corps, malgré l'injonction

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

impérieuse de Saint-Just, et mit en pièces sa feuille de route. Saint-Just voulait le faire fusiller sur l'heure. Heureusement, Lebas intervint à temps pour sauver la vie à ce courageux jeune homme. Un officier de Noyon, ami d'enfance de Saint-Just, avait aussi commis une faute contre la discipline. Saint-Just le fit venir, l'embrassa et lui dit, en le livrant à l'escorte qui l'emmena devant la Commission militaire, c'est-à-dire au supplice : « Le ciel » soit loué doublement, puisque je t'ai revu et que je » puis donner, dans un homme qui m'est si cher, une » leçon de discipline et un exemple de justice, en t'im- » molant au salut public. »

On savait si bien sa cruelle inflexibilité, qu'un officier écrivait un jour à un de ses amis, après un combat où l'on avait fait prisonniers de nombreux émigrés des troupes de Condé : « Allons, Rougiff, vive la République fran- » çaise ! Cinq cents émigrés de f.... à Turckeim par les » républicains. Saint-Just et Lebas y sont ! Tu peux res- » ter tranquille ! Ces b.... à poil n'en reviendront pas » avant d'avoir fait exterminer le reste... »

Plusieurs fois, Lebas dut essayer, — il ne s'était pas élevé à la hauteur des circonstances, comme disait son ami, — de modérer ce zèle qui ne connaissait pas de tempérament. Aussi Saint-Just se plaignait-il de cette mollesse. La femme de Lebas et sa sœur Henriette vinrent, à la fin de novembre, rejoindre l'armée en ce moment à Saverne. Saint-Just quittait le camp pour retourner à Strasbourg et, se défiant de leur pitié qu'il traitait de faiblesse et de pusillanimité, il leur recommanda de n'accueillir aucune prière, de n'intervenir dans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

aucune affaire, ou bien, disait-il, il se verrait forcé de les renvoyer à Paris.

Aussi, la première lettre du Comité de Salut Public, en date du 27 octobre, contient-elle à l'adresse de Saint-Just, de vives félicitations pour l'énergie des mesures dont il lui a parlé le 24 octobre. « Nous voyons, cher » collègue, avec beaucoup de satisfaction, » lui écrit-on de Paris, « les mesures de sagesse et de vigueur que vous » prenez pour mettre l'armée du Rhin en état de repous- » ser les ennemis. Il paraît que ce qu'il y a de plus ur- » gent est de renouveler les états-majors. Carlant nous a » paru très mauvais ; il est destitué. Frappez avec votre » énergie ordinaire les aristocrates. L'arrêté que vous » avez pris pour l'incorporation des hommes de réquisi- » tion dans les vieux corps nous paraît très important et » nous désirons qu'il soit exécuté. Le ministre de la » guerre est chargé de vous envoyer un renfort de douze » bataillons tirés des départements du Doubs, des Vos- » ges, etc. Nous comptons, cher collègue, sur votre » grande énergie, et nous vous secondons de toutes nos » forces. »

Trois jours plus tard, le Comité de Salut Public écrivait encore aux commissaires extraordinaires pour leur faire savoir que leurs dépêches avaient rassuré la Convention en lui faisant espérer de grands succès sur le Rhin, et qu'on allait leur envoyer des secours en troupes et en armes. Le ministre de la guerre, Bouchotte, avait affirmé au Comité de Salut Public que l'effectif de l'armée du Rhin était au moins de cent mille hommes, et le Comité ne comprenait pas qu'avec cette force prodigieuse,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et dans un pays pour la défense duquel la nature et l'art avaient tant fait, on eût pu un instant craindre de succomber sous les coups de l'ennemi. « Si les soldats sont bons » comme nous avons lieu de le croire d'après ce que vous » nous mandez, » continuait-il, « il faut qu'il y ait peu de » capacité de la part des chefs. » Alors, le Comité de Salut Public dressait à Saint-Just son plan de bataille : « La » vraie manière de se défaire des ennemis n'est pas de les » attaquer de front, mais sur les flancs et sur les derrières. Landau est bloqué; c'est là qu'il faut porter les » secours, parce que si vous vous rendez maîtres de cette » partie de l'extrême frontière, l'ennemi ne pourrait rester » auprès de Strasbourg sans se trouver bloqué lui-même » et sans communications avec son propre pays. C'est ce » qui nous a fait penser qu'il serait à propos de rassembler trente à quarante mille hommes dans les environs » de Bouquerons et Sarrerden, lesquels se porteraient » rapidement sur Bitch, dont ils feraient lever le blocus, » puis sur Landau qu'ils dégageraient de même; alors on » verrait probablement l'ennemi qui est devant Strasbourg se hâter de battre en retraite; mais s'il était pour» suivi avec vigueur, cette retraite deviendrait pour lui » très-difficile. Ces trente à quarante mille hommes se» raient tirés principalement de l'armée de la Moselle qui » doit, comme vous l'observez, agir de concert avec celle » du Rhin. En attendant, contenez l'ennemi, gardez les » gorges de Saverne et tâchez de tromper l'ennemi sur » vos projets. Nous vous envoyons copie d'un mémoire » dont la lecture pourra vous être utile. Nous vous con» seillons le plus grand secret et la plus grande rapidité. »

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Avant que cette lettre parvînt aux deux représentants, ils avaient quitté Strasbourg où la Terreur était organisée, et avaient déjà fait une courte apparition à l'armée où leur présence parut avoir ramené l'ardeur et le succès.

Ils s'étaient fait précéder par cette lettre à tous les chefs de corps ; « Général, jusqu'à présent nous nous » sommes occupés de l'administration de votre armée ; » maintenant il s'agit de vaincre ; vous voudrez bien » mettre à l'ordre que toutes les troupes désormais s'exer- » cent aux évolutions militaires, que les soldats demeu- » rent sous les armes et se préparent à la victoire, et » que tous les chefs restent près des soldats.

» SAINT-JUST et LEBAS. »

Un mot de Saint-Just eut bientôt un immense succès parmi les troupes. Un trompette s'était présenté de la part du général autrichien pour offrir une trève. « La Ré- » publique française ne reçoit de ses ennemis et ne leur » envoie que du plomb, » avait répondu fièrement Saint-Just. Cette arrogante réponse, bientôt connue dans l'armée, y répandit une grande animation. Tous, officiers et soldats, brûlaient du désir d'une rencontre où ils pourraient, sous les yeux de leur nouveau commissaire, déployer leur courage et leur ardeur. Cette occasion se présenta bientôt. L'ennemi attaqua près de Saverne ; les Français n'avaient à opposer que des pièces de quatre à de grosse artillerie et furent d'abord repoussés ; mais bientôt, reprenant l'offensive, l'infanterie soutint une charge de cavaliers qu'elle mit en déroute, culbuta les régiments ennemis supérieurs en nombre cependant, et,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sans la nuit, le succès eût été bien plus important. Saint-Just en rend compte en ces termes à la Convention : « L'ennemi a attaqué les troupes de la République près « Saverne, et les a chassées du bois de Reschfeld ; mais » nos braves républicains sont revenus à la charge, ont » chassé l'ennemi à leur tour, et lui ont tué cinq cents » hommes. Notre perte a été très peu considérable. Le » général qui doit commander cette armée est arrivé. De » cet instant les affaires iront beaucoup mieux. Nous » nous occupons sans relâche à épurer les officiers ; le » nombre des patriotes est bien petit parmi eux. Si cet » épurement eût eu lieu avant l'affaire de Wissembourg, » l'ennemi n'aurait pas passé les lignes. »

D'autres engagements de détail avaient encore eu lieu et toujours avec succès ; les Autrichiens et les Prussiens n'avaient pu forcer les gorges de Saverne. L'armée française, si longtemps battue, croyait maintenant à la possibilité de la victoire. Pendant ce temps là, chaque jour Saint-Just recevait des lettres du Comité de Salut Public et lui en écrivait. A Paris, on persistait toujours à croire que l'armée du Rhin était au grand complet de cent mille hommes, et on pressait Saint-Just de prendre l'offensive, de pousser jusqu'à Landau pour le débloquer. On lui disait maintenant que, loin de pouvoir lui envoyer des troupes de renfort, de toutes parts arrivaient à Paris des demandes pressantes de secours ; que cependant on avait donné ordre à douze bataillons du Doubs et de la Haute-Saône de marcher vers le Rhin. « Pour secourir Landau, » écrivait le Comité, « il faut que vous passiez sur le corps » à l'armée ennemie qui est devant Strasbourg, ou que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» vous partiez d'un autre point; passer sur le corps de » soixante mille hommes quand on n'en a que la moitié, » c'est compromettre trop évidemment le sort de la Ré- » publique ; le seul parti praticable est donc de former » un autre corps d'armée qui puisse porter du secours à » Landau sans être inquiété par l'ennemi. Les environs » de Bouquerons nous ont paru propres à recevoir ce » rassemblement de forces : 1° parce qu'il est ainsi sé- » paré de l'armée ennemie par la chaîne des Vosges, ce » qui le met en sûreté contre ses entreprises; 2° parce » que ce rassemblement se trouverait à portée de faire » lever le blocus de Bitche ainsi que de défendre Phals- » bourg et les gorges de Saverne; 3° parce qu'après » avoir dégagé Bitche, on se trouverait en mesure de se- » courir Landau et de mettre l'armée ennemie, qui est » devant Strasbourg, entre deux feux. »

Cependant, le Comité avouait qu'éloigné du théâtre de la guerre et moins à même de juger des difficultés et des circonstances, il devait laisser et laissait Saint-Just le maître de modifier ce plan de campagne, s'il le croyait nécessaire, et même d'en proposer un autre, s'il en trouvait un plus propre à faire évacuer promptement le territoire de la République. Il finissait ainsi sa lettre :

« Nous sommes disposés, vous n'en doutez pas, à vous » seconder de toutes nos forces, mais pour juger de ce » que nous pouvons faire, il faut vous transporter en » esprit dans le sein du Comité et consulter moins vos » besoins que les moyens qui sont en nos mains pour y » satisfaire. Il faut que votre génie se crée des ressources » nouvelles. Il faut que votre énergie double vos forces.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» Vos arrêtés sur la réorganisation de l'armée sont par-
» faitement révolutionnaires ; nous attendons tout de la
» sagesse et de la fermeté de vos mesures. Si vous croyez
» que notre collègue Carnot puisse être utile au succès
» de l'expédition, il ira vous joindre, quoique le Comité
» se trouve déjà réduit à cinq membres et écrasé de tra-
» vail. »

Dans sa réponse du 3 novembre, Saint-Just combat avec force l'erreur du Comité de Salut Public. « Notre » premier soin, » dit-il, « fut, en arrivant, de nous as-
» surer de nos forces et de celles de l'ennemi. Nous
» avons remarqué que tous les corps sont très incomplets.
» Nous comptons huit mille hommes dans les gorges de
» Saverne et trente à trente-cinq mille sous Strasbourg.
» Vous parlez de cent mille hommes ; ils sont répartis
» depuis Huningue jusqu'à Landau. L'ennemi a fait des
» prisonniers dans la déroute, infamie que vous semblez
» pardonner. Nous avons déjà fait juger trois ou quatre
» chefs de brigade. On doit en fusiller un aujourd'hui,
» condamné par le tribunal militaire. »

Plus loin, Saint-Just expose à son tour ses idées de campagne. Ce qu'il veut, c'est regagner pied à pied le terrain perdu ; c'est battre l'ennemi dans des combats de détail et le repousser pour arriver enfin à délivrer tous les postes et les villes assiégés aujourd'hui et dont les garnisons, aguerries par les combats et les fatigues, lui seront très utiles pour des opérations plus sérieuses que celles où l'on a si mal réussi jusque là. Pendant que Pichegru, maintenant à la tête de l'armée, reprendra l'offensive sur le Rhin, Hoche entrera en Allemagne avec

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'armée de la Moselle. Le plan du Comité de Salut Public aura reçu son exécution, plus lentement c'est vrai, mais plus sûrement que si on s'était en tout conformé aux instructions envoyées du ministère de la guerre. « Alors, » s'écrie Saint-Just dans un élan d'enthousiasme; « alors » nous marcherons de tous côtés comme le tonnerre, » sans nous arrêter, sans laisser respirer l'ennemi. Nous » nous fortifierons de toutes les garnisons de Bitche, » du fort Vauban, de Landau, etc.; nous dévorerons le » Palatinat et nous aurons retrouvé nos cent mille » hommes qui sont nuls maintenant par la bassesse de » ceux qui ont régi les affaires. »

A cette lettre, Carnot répondit par ces mots, — c'est toujours à Saint-Just seul, et non à Saint-Just et Lebas, que sont adressées ces communications :

« Pichegru et Hoche ont reçu l'ordre de marcher en » avant. J'ai la confiance que vous allez faire de bonne » besogne. L'ennemi n'est pas rassuré par sa position; » Il s'attend de se voir enterrer en Alsace. Il croira d'être » surpris en flanc. Il ne faut pas qu'il échappe cette an- » née comme la dernière. C'est aussi par trop fort de ve- » nir se prendre deux fois au même piège. Aujourd'hui » les sans-culottes ne composent plus avec les tyrans, et » l'intention du Comité, qui a confiance en Pichegru et » Hoche, est de leur laisser toute la latitude nécessaire » pour employer les meilleurs moyens dans l'exécution. » Nous connaissons tous avec quelle ardeur et quelle effi- » cacité vous les secondez. Donnez-nous bientôt de bonnes » nouvelles. »

L'armée savait ce qu'on attendait d'elle. L'enthousiasme

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et la bonne humeur y régnaient depuis qu'elle était mieux nourrie et vêtue. Elle se sentait de la confiance en son nouveau général, même avant de l'avoir vu à l'œuvre. *Landau ou la mort!* c'était le cri de guerre des troupes, soit en marchant à ces combats partiels où elles se formaient, soit quand elles revenaient de ces manœuvres et de ces exercices incessants où Saint-Just voulait qu'elles se rompissent au travail et à la discipline. Voici ce qu'écrivait Gatteau à son ami Daubigny : « Tu apprendras » sous quelques jours que l'armée du Rhin a recouvré » son énergie et qu'elle a écrasé les imbéciles soldats de » la tyrannie. Si l'infame trahison contre laquelle cepen- » dant on a pris toutes les mesures possibles, ne vient » pas encore troubler l'exécution des plus belles mesu- » res, nous nous *soulerons*, sur la fin de cette semaine, à » Landau, avec les braves qui y défendent la liberté, et » messieurs de Prusse et d'Autriche prendront une potion » dans le Rhin. »

A Paris, les espérances étaient grandes aussi, bien que la réussite n'eût rien de sérieux encore ; mais la lecture des lettres quotidiennes de Saint-Just montrait la situation meilleure qu'elle ne l'avait jamais été depuis le commencement de la campagne. Le Comité de Salut Public écrivait, le 7 novembre, à son jeune envoyé : « Nous voyons » avec une vive satisfaction le succès des soins que vous » prenez pour ranimer le bon esprit dans l'armée du » Rhin, la purger de ses modérés et y établir la disci- » pline ; c'est par de pareils moyens qu'on se prépare des » victoires ; nous concevons les plus grandes espérances. » C'est vers les bords du Rhin et vers Toulon que se por-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» tent en ce moment tous les regards. Chassés de ces » deux points, les ennemis sont abattus, et la France est » sauvée. »

Le succès répondit dignement à cette confiance. L'armée de la Moselle, sous le commandement de Hoche, avait fait merveille; le 18 brumaire, elle avait chassé devant elle les Autrichiens et avait gagné beaucoup de terrain. Le même jour, un engagement très vif avait eu lieu sur le Rhin à quelque distance de Strasbourg, et un poste important avait été repris. Le fort de Bitche avait été délivré, et Saint-Just put écrire au Comité de Salut Public :

» Citoyens nos collègues,

» La République est victorieuse sur toute la ligne de » mouvement depuis Sarrebruck jusqu'au bord du Rhin. » L'armée, sous les murs de Strasbourg, a repris Vautzenau et Brumpt; la division de Saverne a repris Boxviller, et nous l'avons laissée hier se portant sur Hagueenau; nous sommes à Bitche aujourd'hui avec une partie » du rassemblement de Bouquerons, occupés à suivre » le plan et à surveiller les opérations. Nous ne vous apprendrons point les premiers la tentative de l'ennemi » sur le château de Bitche. Il avait pratiqué des intelligences dans le fort et il connaissait tous les détours. » Déjà l'ennemi avait brisé les portes. Le commandant » que nous vous envoyons avait laissé les ponts-levis » baissés; six mille hommes environnaient la place. Le » seul bataillon du Cher a sauvé le fort; chaque soldat ne » prit de commandement que de son courage; les artil-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» leurs se conduisirent de même ; l'ennemi fut écrasé par » les grenades et assommé par les soldats du Cher à coups » de bûches. Nous avons vu les fossés, les glacis, les » murs et les escaliers par où l'ennemi avait pénétré, » teints de son sang. Une commission militaire va juger » sur l'heure les émigrés faits prisonniers. Les autres pri- » sonniers, au nombre de deux ou trois cents, seront » conduits dans l'intérieur. L'ennemi avait choisi pour ce » coup *demain* ce qu'il avait de plus robustes soldats. » Un volontaire de seize ans, du bataillon du Cher, en a » désarmé quinze. Nous avons demandé les noms des » braves qui ont sauvé le fort. Nous vous les ferons *passé* » afin que la Convention *nationalle* recompense une des » plus belles défenses que l'on *aie* vu depuis la guerre. » Vous jugerez de quelle importance était pour l'ennemi » la possession du fort de Bitche et surtout dans le plan » qui s'exécute.

» Nous allons nous rendre à Harnback, à l'armée du » général Lapronier ; de là, nous irons à Deux-Ponts, où » l'armée de Hoche, dirigée en chef par Pichegru, est » entrée hier. La République a la fortune de César et la » mérite mieux. Vous voyez qu'elle est victorieuse par- » tout. Nous espérons que les armées ne se retireront » point. Nous ne sommes point *resté* un demi-jour dans » le même endroit depuis le mouvement. La surveillance » la plus rigide est exercée. Nous vous tiendrons *parolle* ; » nous tâcherons qu'on ne s'arrête point que l'ennemi ne » soit exterminé. La retraite doit être dans le Rhin, si » tout le monde fait son devoir. SAINT-JUST, LEBAS.

» A Bitche, le 1er frimaire, l'an 2. (21 novembre.) »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il semblait donc que la frontière de l'Est dût bientôt être débarrassée de l'invasion, quand un revers vint complètement changer la physionomie des choses que Saint-Just dépeignait tout à l'heure comme si brillantes. Suivant son plan, l'armée du Rhin avec Pichegru et celle de la Moselle, sous le commandement de Hoche, devaient pousser simultanément devant elles les ennemis découragés, puis, à un jour qui ne tarderait point à arriver, se rencontrer, se joindre, et pour débloquer Landau, faire un mouvement agressif, sous le commandement supérieur de Pichegru que Saint-Just préférait à Hoche. Ce dernier avait auprès de lui le représentant Lacoste qui, jaloux de la prédominance de son collègue, avait abandonné Strasbourg et s'était retiré auprès du général de l'armée de la Moselle. Lacoste, et Saint-Just le savait, poussait Hoche à un hardi coup de main qui souriait aussi au jeune général. Tous deux confiants dans la réussite qui jusque-là s'était attachée à eux, et désireux surtout d'écraser de leur gloire l'un Saint-Just, l'autre Pichegru, ils allèrent attaquer le général autrichien qui se retirait, mais avec toute la prudence commandée par son expérience et son talent militaire.

Le 14 novembre, Carnot écrivait à Saint-Just : « C'est » quand l'ennemi aura commencé sa retraite qu'il faudra » tomber sur lui, en vous défiant néanmoins d'une re- » traite simulée qu'il pourrait faire pour revenir sur vous » au moment de l'attaque et vous engager dans une af- » faire décisive. » Il semble que Carnot eût deviné de Paris ce qui allait se passer. Saint-Just et Pichegru sur le Rhin ne s'avançaient qu'avec prudence. Lacoste et Hoche,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par trop de précipitation, se firent battre dans les Vosges. Ils attaquèrent l'ennemi qui avait choisi une forte position. Une partie de l'armée s'égara ; l'autre donna avec un courage et une persistance méritant un meilleur sort. Hoche fut repoussé et dut se retirer avec une perte très considérable.

Nous devons maintenant abandonner un instant l'armée des Vosges vaincue, pour raconter aussi brièvement que possible l'histoire des dissentiments entre les représentants jaloux l'un de l'autre, envieux de l'influence exclusive, s'accusant et se dénonçant réciproquement, exagérant leurs propres services pour rabaisser ceux de leurs propres collègues, et dont les divisions enfin faillirent ruiner l'armée et compromettre le succès de la campagne.

Nous savons que l'infortuné département du Bas-Rhin avait été livré à cette plaie hideuse et sanglante des représentants en mission dont les cruautés, les exactions, les crimes, rempliraient à eux seuls, et pour le court espace d'une année et demie de domination sur une seule nation, un livre plus énorme que celui qu'on pourrait composer avec le récit des oppressions des tyrans que l'histoire de tous les peuples a conservées dans ses annales. Il semble qu'ils aient apparu dans le département du Bas-Rhin, ruiné, décimé par la guerre, seulement pour faire oublier, par l'excès des maux apportés dans leur bagage, les calamités suite nécessaire de toute invasion par l'ennemi. Nous les avons tous nommés. C'est Ruamps ; c'est Milhaud ; c'est Lacoste ; c'est Baudot ; c'est Soubrany, et d'autres encore dont les noms ne nous reviennent point en mémoire, sans parler de Lebas et de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Saint-Just. Ces derniers, arrivant armés de pouvoirs « extraordinaires, » devaient exciter la jalousie des premiers depuis longtemps déjà revêtus par la Convention de pouvoirs « illimités. » L'énergie bien connue de Saint-Just avait, dès l'abord, autant effrayé ses collègues que sa prédominance officielle. Maîtres et despotes pendant longtemps, la dépendance leur déplaisait maintenant. Lacoste surtout regrettait le premier rang; c'était lui qui, dès septembre, avait exercé la suprême autorité, celle que donnent à un fonctionnaire sur ses collègues égaux en rang, l'initiative et le caractère. Il avait nommé la première Commission revolutionnaire, et, pour son début, le jour même de son arrivée, Saint-Just l'avait cassée pour en nommer une autre toute à sa dévotion. Les commissaires extraordinaires avaient dédaigné de rendre à leurs collègues précédemment arrivés, la visite qu'ils en avaient reçue. Ce qui paraît avoir le plus vivement irrité Lacoste, c'est le refus d'obéissance des généraux de l'armée du Rhin. Il leur avait donné des ordres, et ces ordres avaient été méprisés. C'était à Saint-Just et à Lebas seuls qu'on demandait les mots d'ordre; à eux seuls on rendait compte des marches et contremarches, des opérations militaires, des revers et des succès. Lacoste ne subit pas sans chagrin l'infériorité de sa position et les humiliations qui en furent la conséquence. D'abord il se plaignit avec aigreur à la Convention. Il demanda bientôt son rappel. Voici ce qu'il écrivait de Strasbourg, le 27 frimaire : « Chers col-
» lègues, l'esprit public éprouve ici des contrariétés fu-
» nestes, par la différence qui paraît exister dans le pou-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» voir donné aux représentants du peuple qui se trouvent » près les armées du Rhin et de la Moselle.

» Saint-Just et Lebas ont des pouvoirs extraordinaires ; » les autres des pouvoirs illimités ; il paraît d'abord qu'il » n'y a de différence que dans les expressions. Cependant, » comme les premiers ne communiquent pas avec les se- » conds, il en existe réellement dans le fait. De là, les » autorités civiles et militaires prennent occasion de sub- » diviser leur obéissance, la représentation s'affaiblit, et » nos espérances se détruisent par les moyens même qui » devraient les relever.

» Unité des pouvoirs, vous aurez unité d'action ; au- » trement, la chose publique est compromise, et notre » devoir est de vous en avertir ; nous demandons avec » instance notre rappel, et en attendant notre remplace- » ment, nous resterons à notre poste, en prenant, sans » discontinuer, toutes les mesures que nous croirons uti- » les à la liberté publique.

» *Signé* J.-B. LACOSTE et BAUDOT.

» *Pour copie conforme*, J.-B. LACOSTE. »

Ces lettres restèrent sans réponse ; la Convention, opprimée par le Comité de Salut Public, n'aurait point, on le comprend, osé blâmer le plus puissant des membres du terrible Comité. D'ailleurs Couthon, alors président de la Convention, confisqua la dénonciation de Lacoste, s'il faut en croire cette lettre de Milhaud : « La- » coste doit bien se souvenir qu'il ne nous fut jamais » possible de rendre publique sa dénonciation contre » le petit dictateur Saint-Just. Couthon, alors président

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» de l'Assemblée, garda pardevers lui la connaissance » des faits que Lacoste dévoilait contre le vrai triumvir. »

Alors Lacoste écrivit à son ami Levasseur (de la Sarthe): « Nous t'adressons, collègue et ami, une lettre pour la » Convention nationale, dans laquelle nous demandons » notre rappel. Déjà nous en avons écrit plusieurs; elles » ne sont jamais lues. Nous te demandons, en ami, de » faire ouvrir celle-là en ta présence, et d'en demander » la lecture; nos plus grandes mesures se trouvent arrê- » tées; nous ne pouvons plus opérer le bien; nous t'en » dirons davantage, lorsque nous aurons le plaisir de te » voir.

» Sers-nous comme nous te le demandons, autrement » tu compromettrais et nous et la chose publique; nous » serons peut-être à Paris le lendemain de l'arrivée de » notre lettre.

» *Pour copie conforme*, J.-B. LACOSTE. »

Un peu plus tard, l'armée venait par un succès important de s'ouvrir la route de Landau. Lacoste, alors auprès d'une division qui n'avait pas donné, n'avait point été appelé au conseil de guerre. Las d'adresser en vain ses plaintes à la Convention, il crut préférable de porter ses réclamations jusqu'au Comité de Salut Public lui-même. Il raconta la dernière victoire, en prétendant que les harcellements continuels de sa division avait contribué pour beaucoup à ce succès, et il dit: « Nous étions au- » jourd'hui dans la division d'Hatry, en face de Richauf- » fen, occupés à surveiller toutes les opérations militaires » et mettre nous-même la main à l'œuvre. Cependant, »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ajoute-t-il avec amertume, « croiriez-vous que tous les gé-
» néraux qui étaient du côté opposé, ont dédaigné de
» nous faire part de leurs opérations, pour en instruire
» Saint-Just et Lebas, qui étaient à Bitche, à six lieues
» du champ de bataille!

» Voilà l'effet de la différence des pouvoirs; il est tel,
» qu'en ne prenant ni repos, ni patience, pour satisfaire
» le soldat et donner de l'activité aux généraux, notre
» mission paraît être en sous-ordre et soumise à la bien-
» veillance des chefs à qui l'on prétend tout rapporter.

» Nous ne sommes pas d'humeur à laisser avilir ainsi
» la représentation nationale; nous répondons à toutes
» ces petites intrigues, en partageant le pain et la paille
» du soldat, en forçant les généraux à faire leur devoir,
» et nos collègues à marcher d'égal à égal.

» *Signé* J.-B. LACOSTE.

» *Pour copie conforme :* J.-B. LACOSTE. »

Ce n'était pas seulement le mécontentement de l'infériorité qui poussait Lacoste à solliciter son rappel à Paris. A la jalousie la peur venait s'adjoindre. Il avait cru se voir personnellement menacé par Saint-Just dans sa proclamation à l'armée du 3 brumaire (25 octobre). Cette proclamation, que nous avons publiée à sa date, parlait de traîtres et « d'indifférents à frapper, de crimes » à poursuivre, quels que fussent ceux qui les avaient » commis, d'exemples de justice et de sévérité à donner » et tels que l'armée n'en avait point encore vus. » Lacoste se prétendait compris au nombre des victimes menacées par Saint-Just. S'il faut l'en croire, en arrivant

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à Strasbourg, les commissaires extraordinaires l'avaient nommément menacé. « Ma tête proscrite, » écrit-il dans un Mémoire justificatif daté de 1795, « a été exposée à » leur vengeance implacable. »

De son côté, Saint-Just, il est vrai, n'avait point dissimulé le mécontentement que lui inspirait la conduite de son collègue. Lacoste s'attribuait publiquement le mérite de tous les succès; c'était Lacoste qui avait nourri et vêtu l'armée, Lacoste qui l'avait disciplinée, Lacoste qui l'avait doublée par la levée en masse de la jeunesse du Bas-Rhin et de la Meurthe; la reprise de Wissembourg, le ravitaillement de Strasbourg à la face de l'ennemi, la délivrance de Landau et du fort de Bitche, l'invasion du Palatinat et la défaite des ennemis, devaient être attribuées, c'est Lacoste qui l'écrit, à l'impulsion énergique que Lacoste n'avait jamais cessé d'imprimer. Cette outrecuidante vanité ne sera égalée que par celle de Levasseur (de la Sarthe); celui-ci, collègue de Saint-Just à l'armée de Guise, en 1794, se vantera d'avoir seul dirigé les opérations militaires, à l'exclusion de Saint-Just « qui ne » disait jamais un mot, » et d'avoir affronté la mitraille, tandis que Saint-Just suait la peur. Peut-être bien même Lacoste poussa-t-il l'esprit de dénigrement jusqu'à accuser tout bas Saint-Just de trahison; car il parle, dans une de ses lettres à la Convention, de la résistance opiniâtre opposée « par lui à Saint-Just et Lebas, » et il souligne intentionnellement ces mots : « *Qui avaient d'autres* » *projets.* » Saint-Just eut probablement méprisé ce bavardage envieux, si une opposition plus sérieuse ne s'en fût aussi mêlée; mais Lacoste avait refusé de faire arrêter

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Schneider, et il proposait pour toute punition de l'interner à vingt lieues des frontières. Hoche déplaisait à Saint-Just qu'il détestait de son côté; la même haine avait lié Hoche et Lacoste mieux qu'une étroite amitié ne l'eût jamais fait. « Lacoste pleurait avec moi sur la Républi- » que, » écrivait Hoche en 1795. Saint-Just réclama-lui-même alors le rappel de Lacoste, nous l'avons vu déjà. Lebas se plaignait, une autre fois, à Robespierre, de ce qu'on ne débarrassait point assez vite le département du Bas-Rhin, des premiers représentants envoyés à l'armée; Saint-Just, à la suite de la lettre de son ami, écrivait en post-scriptum ces lignes ayant trait au même sujet : « La » confiance n'a plus de prix, lorsqu'on la partage avec » des hommes corrompus; alors on fait son devoir par » le seul amour de la patrie, et ce sentiment est plus » pur. »

Enfin, on peut juger de la haine mutuelle de tous ces proconsuls par cette lettre où Gatteau, l'ami de Saint-Just, a versé tout son fiel contre les adversaires des commissaires extraordinaires. « Ruamps, Nion, Mil- « haud et Borie, tous quatre représentants du peuple, » écrit-il en les dénonçant à Daubigny, adjoint du ministre de la guerre, « tous quatre indignes du caractère sacré » dont ils sont revêtus, se sont conduits ici comme des » imbéciles, de plats insouciants, des lâches et peut- » être quelque chose de plus. Au premier moment de » libre, je m'occuperai d'eux, et aussitôt que j'aurai mes » matériaux, je les dénoncerai aux Jacobins, et je rappel- » lerai les forfaits de quelques autres, d'Hofmann, etc... » Le moment de la justice terrible est arrivé, et toutes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» les têtes coupables doivent passer sous le niveau na-
» tional. »

Le coup de tête de Hoche et de Lacoste donnait beau jeu à Saint-Just. Après leur défaite, Saint-Just s'était plaint avec amertume de leur imprudence et de leur faute contre la discipline. « Nous partageons votre peine, » lui écrivait Carnot, le 5 décembre, « en apprenant la » retraite de nos troupes au moment où tout semblait » nous promettre une victoire certaine et décisive. Le » courage que montre le général Hoche soutient cepen- » dant notre espoir. Peut-être eût-il mieux fait de mar- » cher plus directement sur Landau, ainsi que l'avait » proposé le Comité de Salut Public, que de se porter si » fort sur la gauche ; il eût été plus à portée de donner la » main à Pichegru et de tomber sur les arrières de l'ar- » mée qui bloque celui-ci. Mais rien n'est perdu, pourvu » que Landau se soutienne. Nous vous faisons passer » dix mille hommes de l'armée des Ardennes ; vous » verrez avec Hoche s'il convient de les attendre, ou s'il » vaut mieux attaquer de nouveau sans elles. Que Hoche » examine s'il faut absolument qu'il force l'ennemi dans » son poste de Keysser-Lautern pour dégager Landau, » ou si, en le tenant en respect dans cette position par » un détachement, il serait possible d'arriver au même » but par une marche plus serrée et plus directe ; qu'il » examine encore si par une marche rapide il ne serait » pas possible qu'il attaquât en flanc ou par derrière » l'armée ennemie du Rhin qui tient Pichegru en échec ; » c'est la nature des chemins et des localités qui doit » résoudre ces diverses questions ; mais quelle qu'en soit

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» la solution, il faut un secret impénétrable, des mesures » promptes et beaucoup d'ensemble. Nous comptons, » chers collègues, sur votre fermeté et les talents du » général que nous persistons, malgré l'échec qu'il a essuyé, » à regarder comme digne de notre confiance. Hâtez-vous » de purger l'armée des traîtres, des lâches, et des in- » trigants qui peuvent s'y trouver; que leur punition » soit terrible et que des braves sans-culottes les rempla- » cent promptement. »

Dans ces circonstances, l'orgueil de Saint-Just fut mis à une terrible épreuve. Hoche, éclairé par sa défaite, comprit ses torts. Il se résolut à rejoindre l'armée du Rhin, ce qu'il aurait dû faire dès l'abord. Après de nombreux efforts enfin couronnés de succès, il traversa les Vosges, battit la droite des Autrichiens, et fit heureusement son mouvement de jonction avec Pichegru qui, lui, n'avait cessé de triompher dans une série d'engagements menés prudemment. Saint-Just, nous l'avons dit, réservait le commandement en chef à Pichegru, dont il s'était parfaitement fait comprendre, et qui lui avait constamment obéi. Quand les deux armées purent enfin se réunir, Saint-Just était à Strasbourg. Lacoste et Baudot profitèrent habilement de cette absence pour nommer Hoche général en chef. Qu'on juge de la fureur du jeune commissaire-dictateur. Il ne parla d'abord que de vengeances terribles à exercer. Ses menaces s'adressaient aussi bien à Hoche qu'aux deux insolents représentants dont l'audace avait osé s'exercer vis-à-vis de lui. Mais le sort de l'armée qu'il était dangereux d'exposer de nouveau aux divisions, à l'indiscipline, mais le succès de la campagne

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à ne pas compromettre pour de si minimes intérêts de personnalités jalouses, mais un bon mouvement de sagesse l'emportèrent sur la colère. Saint-Just ajourna ses haines et ses vengeances, et confirma l'arrêté de Lacoste et Baudot par la proclamation suivante que signèrent ensemble, pour le bien de la discipline, tous les représentants alors à l'armée :

« Le général Hoche poursuivra les opérations militaires » jusqu'à nouvel ordre du Comité de Salut Public.

» *Les représentants du peuple*, SAINT-JUST, J.-B. LACOSTE,
» M.-A. BAUDOT, DEUTZEL,
» LEBAS.

» Pour copie conforme :

» *Le citoyen commandant les armées de la République*,
» L. HOCHE. »

Cependant, le même jour, les deux lettres que l'on va lire partaient pour Paris :

» *Lacoste et Baudot, représentants du peuple près les armées*
» *du Rhin et de la Moselle, à leurs collègues membres du*
» *Comité de Salut Public.*

Ils annoncent que, dans la journée du 5 nivôse, le général Hoche a emporté de vive force les hauteurs retranchées de Geisberg, et qu'ils se sont déterminés à lui confier le commandement des deux armées.... « Nous » venons d'avoir à ce sujet, » ajoutent-ils, « une confé» rence avec Saint-Just et Lebas. S'ils avaient fraternisé » avec nous plus promptement, nos mesures ne se seraient » point contrariées et nous aurions moins eu à nous plain-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» dre. Notre conférence s'est terminée par un concours de » bonne volonté pour la délivrance de Landau...

» ..... Saint-Just et Lebas ayant gardé un profond si- » lence avec nous à l'exemple du Comité, nous avons agi ; » que Landau soit délivré, nous nous féliciterons tous. » Dans tous les cas, la force des circonstances comman- » dait une action unique dans le commandement. Nous » l'avons donné à Hoche, ignorant qu'un autre en fût in- » vesti... »

» *Les représentants en mission extraordinaire, Saint-* » *Just et Lebas, à leurs collègues.*

» Haguenau, le 5 nivôse à minuit (25 décembre.)

» Conformément à vos intentions, nous prîmes à notre » arrivée un arrêté qui prescrivait aux deux généraux en » chef de la Moselle et du Rhin de concerter sans délai » leur plan pour débloquer Landau ; nous donnâmes à » Pichegru le commandement du rassemblement. Les » deux généraux conférèrent en effet, et le lendemain » la première attaque eut lieu. Le rassemblement fut vic- » torieux. Nous espérions beaucoup de bien de l'accord » qui semblait régner entre les deux généraux. Hoche » était ardent et jeune, Pichegru plus mûr, plus expéri- » menté ; ses premiers ordres nous avaient valu un suc- » cès décisif. Hier, nous arrivons à Haguenau ! Pichegru » nous fait part d'un arrêté de Lacoste et Baudot qui » donne le commandement en chef des deux armées de » la Moselle et du Rhin à Hoche qui l'a accepté.

» Pichegru nous communiqua les ordres en consé- » quence de Hoche. La circonstance était délicate ; il a

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» fallu dans cet instant ne se ressouvenir que de la pa-
» trie, apaiser l'amertume, ôter le découragement et
» prévenir les suites des passions qui s'élèvent en pareil
» cas. Nous agirons prudemment ; nous partons de suite
» pour voir Hoche ; pourquoi, lorsque vous envoyez de
» vos membres pour surveiller l'exécution de vos plans,
» pourquoi, quand vous et nous sommes responsables,
» abandonnez-vous la Patrie à l'exercice imprudent et lé-
» ger du pouvoir ? Vous n'ignorez pas que ceux qui ont
» détruit notre arrêté ignorent vos vues. Comptez sur nos
» cœurs ; ils sont incapables de compromettre par une
» faiblesse l'intérêt public. Vous savez ce que vous avez
» à faire.

» Nous espérons que tout ira bien. Rendez justice à Pi-
» chegru, il a envoyé quinze mille hommes de son ar-
» mée à Hoche ; il lui a fallu avec le reste réparer les
» trahisons de Wissembourg. Il a fait une diversion vi-
» goureuse, pendant que Hoche agissait avec le premier
» rassemblement ; faites connaître au plus tôt l'intention du
» Comité ; nous ferons tout ce qui sera possible pour ac-
» corder toutes les passions ; il est impossible que ce
» coup ne vienne pas d'une intrigue pour diviser et dé-
» courager des armées triomphantes. Souvenez-vous de
» presser les fournitures. »

Bientôt nous verrons comment Saint-Just se vengea de Hoche.

Pour l'instant, refoulant son chagrin, plus froid et impassible que jamais, il parut ne s'occuper que du soin de préparer de nouvelles victoires.

Le 26 décembre, la bataille de Geisberg, gagnée par un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

suprême effort, rendait à l'armée française les lignes de Wissembourg. Saint-Just et Lebas entraient dans la ville en même temps que les soldats. Le 27, Desaix s'emparait de Lauterbourg et de Haguenback. Le 28, comme ils se préparaient à visiter les avant-postes de l'armée française pour exciter par leur présence le courage et l'ardeur des troupes, on vint brusquement annoncer que l'ennemi fuyait et avait découvert Landau. Saint-Just courut avec Pichegru vers cette ville, où il pénétra avec l'avant-garde légère envoyée à la découverte.

Ainsi finissait cette immense campagne, par une réussite si bien préparée par Saint-Just, réussite à laquelle avaient si puissamment coopéré sa persévérance, son énergie, son courage moral et physique, mais réussite dont il n'eut point les honneurs tout d'abord. Lacoste et Baudot accoururent à Paris pendant que Saint-Just organisait la victoire. Baudot se hâta de rédiger un rapport où, mettant à profit l'imprudence commune à Lacoste et à lui, leur indiscipline heureuse, leur coup de tête de la nomination de Hoche au grade de général en chef, il attribuait à son collègue et à lui-même tout le mérite de la victoire. Une seule fois dans ce rapport et à propos d'une circonstance très-secondaire, les noms de Saint-Just et de Lebas avaient été prononcés. Baudot et Lacoste recueillirent tous les applaudissements. La Convention ordonna l'impression de leur rapport, son insertion au bulletin, son envoi aux armées, sa traduction dans toutes les langues des puissances avec lesquelles la France était en guerre, et elle approuva dans leur entier les mesures prises par ces deux représentants.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mais l'histoire a dédaigné le rapport de Baudot. Elle a restitué à Saint-Just sa vraie part dans l'action et dans la gloire.

Pourquoi faut-il que cette gloire soit ternie par tant de méfaits, par tant d'erreurs, par tant de cruautés, par tant de sang versé ! Pourquoi Saint-Just n'a-t-il pas mieux employé ces magnifiques qualités que la Providence lui avait départies dans un jour de généreuse prodigalité...!

Quand Landau fut débloqué ; quand l'armée française se fut emparée de Spire, de Neuwstadt, de Worms ; quand elle fut établie sûrement dans ses quartiers d'hiver au milieu du Palatinat évacué par les troupes coalisées ; quand tout danger eut disparu, Saint-Just songea enfin à sa vengeance si longtemps retardée. Dans un rapport haineux et malveillant, il demanda au Comité de Salut Public la destitution de Hoche qui avait failli tout perdre par sa précipitation et sa désobéissance au plan arrêté à Paris par le Comité et sur le terrain jugé le plus convenable par les commissaires extraordinaires. Sans attendre la réponse du Comité, Saint-Just fit arrêter Hoche au milieu de ses troupes encore enflammées d'enthousiasme, encore tressaillant d'orgueil et pouvant peut-être essayer de vouloir conserver par la force un général aimé pour ses succès. Comme la réponse tardait, il l'envoya à Paris où bientôt il accourait lui-même avec Lebas. Ce fut Carnot qui instruisit l'affaire, heureusement pour Hoche et la France. Tout autre membre du Comité de Salut Public l'eût sacrifié sur l'heure. Hoche, interrogé, se plaignit de Pichegru, de son mauvais caractère, de son peu d'initiative ; s'il avait marché de l'avant, et refusé de suivre à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la lettre quelques prescriptions du plan de campagne, c'est que mieux que personne il les avait à l'application jugées dangereuses, désastreuses même pour son armée et le pays; il avait pu se faire battre au premier jour, mais enfin il avait accompli sa mission, débarrassé la frontière, sauvé Landau et permis un mouvement d'agression pour le printemps.

Mais Hoche avait désobéi. Sa faute fut punie par une longue détention au Luxembourg. Barère prétend que Carnot le fit emprisonner pour ne pas l'exposer au choc de certaines passions; et par là il entend parler de Saint-Just « qui ne pardonnait jamais et à qui le brave général » était antipathique. » Nous ne comprenons pas comment l'emprisonnement de Hoche eût pu le dérober à la haine de son ennemi. Le 9 Thermidor rendit à Hoche sa liberté; évidemment, il a fallu que Saint-Just l'ait oublié au milieu des préoccupations immenses et sans fin où nous allons le voir se débattre.

Quant à Lacoste, à son retour à Paris où il devançait Saint-Just, libre cette fois de toute crainte, il avait donné carrière à toutes ses rancunes. Pour le faire taire, le Comité de Salut Public l'avait envoyé en mission à Sedan d'où il revint plus tard pour faire annuler par la Convention le décret aux termes duquel Saint-Just avait fait arrêter, envoyer à Paris et traduire les administrateurs du département de la Meurthe.

Ce n'est là qu'un commencement de vengeance; celle de Lacoste sera et terrible et complète. En Thermidor nous le verrons conspirer et triompher avec les dissidents du Comité de Salut Public.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ce ne fut pas, du reste, seulement à Paris que Saint-Just se vit ardemment attaqué, vers le commencement de 1794. Il quittait à peine Strasbourg qu'une réaction violente se souleva contre lui. Contenus par sa présence, les anciens affiliés de la coterie allemande, les amis et la Propagande de Schneider avaient gardé un silence prudent; si parfois quelque sourde plainte se faisait jour dans les réunions populaires, on se hâtait de l'étouffer de peur de cette colère dont les coups ne se faisaient jamais attendre. Mais l'oppresseur une fois disparu, les opprimés se vengèrent de leur longue frayeur. « Tel » était le degré de prévention dirigée contre Lebas et » Saint-Just, » dit le maire Monet dans ce discours où plus d'une fois nous avons puisé des documents inédits et utiles, « que leurs noms ne pouvaient se prononcer à la » Société populaire, sans que des cris d'indignation ne » partissent d'un coin des tribunes entièrement dévoué » au parti contraire; cette prévention n'est pas détruite » aujourd'hui même que la hache de la loi a frappé la » tête des coupables et que le Comité de Salut Public, » armé d'une nouvelle énergie, est sorti vainqueur de la » conjuration tramée contre le gouvernement et la pa- » trie. Schneider n'existe plus et son esprit respire en- » core; que son système, si favorable à l'aristocratie, se » reproduise à la tribune, des applaudissements nom- » breux s'élèvent, tandis que des huées étouffent la voix » de l'orateur qui tonne contre le relachement du res- » sort révolutionnaire. »

C'est l'histoire anticipée et en petit de la réaction de Thermidor. Les Terroristes vainqueurs souillaient de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

leur rage et de leur bave les Terroristes vaincus ; mais ce n'était pas encore l'honnêteté qui châtiait le crime. L'honnêteté et la raison publiques n'ont rien à réclamer dans ces exécutions de misérables se décimant entre eux. Elles ne devaient pas encore de si tôt reconquérir leurs droits.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

XI.

De Strasbourg et de loin, Saint-Just, livré cependant à tant et de si immenses préoccupations, veillait sur le Comité de Salut Public. Il entretenait une correspondance suivie avec Robespierre. La plupart de ces lettres sont malheureusement perdues ; il n'en reste qu'une conservée par la famille de Lebas. Cette lettre renferme des conseils prouvant mieux que toutes les déductions possibles l'immense influence conquise par Saint-Just sur ses collègues et notamment sur Robespierre, premier des triumvirs en apparence, et subissant alors en réalité l'empire d'un génie plus complet que le sien. « On fait » trop de lois, trop peu d'exemples, » écrivait de Strasbourg Saint-Just à son ami Robespierre. « Vous ne pu- » nissez que les crimes saillants, les crimes hypocrites » sont impunis. Faites punir un abus léger dans chaque » partie, c'est le moyen d'effrayer les méchants, et de » leur faire voir que le gouvernement a l'œil à tout. A » peine tourne-t-on le dos, l'aristocratie se monte sur le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» ton du jour, et fait le mal sous les couleurs de la li-
» berté.

» Engage le Comité à donner beaucoup d'éclat à la
» punition de toutes les fautes dans le gouvernement.
» Vous n'aurez pas agi ainsi un mois, que vous aurez
» éclairé ce dédale dans lequel la contre-révolution et la
» révolution marchent pêle-mêle. Appelle, mon ami,
» l'attention de la Société sur des maximes fortes de bien
» public; qu'elle s'occupe des grands moyens de gou-
» verner un état libre.

» Je t'invite à faire prendre des mesures pour savoir si
» toutes les manufactures et fabriques de France sont en
» activité, et à les favoriser, car nos troupes dans un an
» se trouveraient sans habits; les fabricants ne sont pas
» patriotes, ils ne veulent point travailler, il les y faut
» contraindre et ne laisser tomber aucun établissement
» utile.

» Nous ferons ici de notre mieux. Je t'embrasse et nos
» amis communs. »

Quand il arriva à Paris reprendre sa place au Comité, Saint-Just trouva de grandes modifications dans la situation telle qu'il l'avait laissée pour courir à Strasbourg. Si l'exécution des Girondins avait excité la pitié, la loi créatrice du gouvernement révolutionnaire inspira la peur. Peur et pitié divisèrent la Montagne plus profondément que les ambitions particulières et de parti. Ce fut là l'origine du Modérantisme dont Danton fut l'orateur et Camille Desmoulins le pamphlétaire. D'un autre côté, des monstres à face humaine, Hébert, Ronsin, Vincent, Momoro, Chaumette, prenant au pied de la lettre les dé-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

crets révolutionnaires obtenus par Bazire et Saint-Just au commencement d'octobre, ne parlaient que de sang et de massacres; leur fureur extravagante ne connaissait plus de bornes, et, s'appuyant sur l'armée revolutionnaire aux ordres de Ronsin, ils commençaient à devenir très dangereux, sous le nom d'Exagérés. Les Clubs, la Convention et Paris se divisaient alors en vieux Cordeliers à Danton, en Jacobins à Robespierre, et en nouveaux Cordeliers à Ronsin et à Hébert. Pour rester gouvernemental et possible, Robespierre, à qui Saint-Just faisait alors défaut, crut pouvoir s'arrêter dans un juste milieu qui le distinguerait des abominables sectaires de l'Hébertisme tout autant que de la suite doucereuse de Danton. Robespierre, manquant de précision dans les vues, d'audace dans l'exécution, souffrait de l'absence d'une direction absolue. Il ne savait vers qui se tourner, qui admettre, qui abattre. Un jour, il croyait Danton moins dangereux que Hébert, et il défendait Danton aux Jacobins. Le lendemain, effrayé du succès du journal *le Vieux Cordelier*, drapeau de ralliement des Modérés, il menaçait en plein club le *citrà-révolutionnaire* Camille Desmoulins. Plus tard encore, comprenant que jamais la majorité saine de la nation ne serait aux impiétés de l'évêque apostat Gobel, il faisait suspendre le culte infame de la déesse Raison et emprisonner les *ultrà-révolutionnaires* Maillard, Vincent et Ronsin. Enfin, ne sachant plus à quoi se résoudre, le cauteleux Robespierre mettait aux prises tous ses ennemis, Hébertistes et Dantonistes, dans l'espoir qu'ils se ruineraient et se détruiraient les uns par les autres. Il nous paraît évident que seul il ne

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pouvait se décider à prendre résolument un parti. C'est ce qui explique à nos yeux le retour de Saint-Just quand il pouvait être utile encore à l'armée du Rhin.

A l'arrivée de Saint-Just, « ce jeune et vigoureux » athlète de la Révolution, » comme l'appelait Collot-d'Herbois avant qu'ils ne devinssent ennemis mortels, tout change pour revêtir un nouvel aspect. Cette fois, on va sentir la pensée, la direction, l'action. Saint-Just disait souvent : « Je sais où je vais. » Il montrera bientôt toute la vérité qui se cache au fond de cette courte phrase. Les Héhertistes sont relâchés; on leur laisse le soin de se compromettre eux-mêmes; leur sotte impertinence et l'absence complète de toute qualité les perdra vitement. Les épauletiers de Ronsin se montreront plus insolents, plus agressifs que jamais. La Commune est à eux ; l'armée révolutionnaire leur obéit ; plus ils seront puissants, plus sûrement ils tomberont. C'est bien là l'école de Machiavel, ses errements, sa duplicité habile, et nous savons que Saint-Just admire et étudie les livres du grand politique de Florence; il nous a prouvé qu'il sait attendre et que la froide patience compte au nombre de ses meilleurs moyens. Donc Saint-Just attend.

Mais il affermit son pouvoir sur le Comité de Salut Public qui le revoit avec enthousiasme; les ennemis étant aux portes de la place, on ne s'y était point encore divisé. Mais il pousse le Comité, qu'il espère bientôt confisquer au profit exclusif du Triumvirat, à se rendre complètement indépendant de la Convention, à laquelle on ne daigne plus souvent demander d'avis ni parfois même de décrets. Il a reparu plus froid encore, plus ré-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

servé, plus dédaigneux, plus dogmatique que par le passé. S'il n'a plus d'occupation spéciale au Comité, il prend part à toutes les affaires. Laborieux comme nous le savons, infatigable comme nous l'avons toujours connu, il veut tout voir, tout savoir. A cette table ronde, revêtue d'un drap vert, et autour de laquelle se discutèrent tant et de si immenses questions, sur laquelle se signèrent tant d'affreuses mesures, tant de sanglants arrêtés, on le reconnait à sa raideur prétentieuse, à son geste dédaigneux, — l'homme extérieur est moulé sur l'homme intérieur, a dit Swédemborg, — à sa phrase aussi brutale que celle de Barère est prétentieusement fleurie, aussi simple et courte que celle de Robespierre est pâteuse et ampoulée. On le reconnaîtrait d'ailleurs à sa jeunesse déjà un peu obèse, à sa petite taille, à la recherche de son costume qui dédaigne la hideuse saleté de la sans-culotterie.

Tout ce qu'il dit est sérieux, visant à la dignité, empreint de dureté. Il est pour toutes les mesures implacables. « Thuriot donna sa démission du Comité, » dit Barère, « parce qu'il était sans cesse aux prises avec Saint-» Just pour les mesures violentes que celui-ci ne manquait » jamais de proposer. » Barère ajoute : « Saint-Just ne » votait jamais que comme un oracle. Ses paroles étaient » toujours dirigées vers une sévérité inflexible. *Il délibé-» rait comme un visir.* »

Bien que la majorité du Comité fût alors à Robespierre et à son triumvirat, Saint-Just, inquiet du commencement d'opposition annoncé par la retraite de Thuriot, voulut rester le maître sans conteste des affaires impor-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tantes qu'à un moment prochain la dénonciation, élevée par lui jusqu'à la hauteur d'un moyen gouvernemental, allait nécessairement amener au Comité. Il avait fait décider par la Convention qu'un bureau, appelé bureau de surveillance administrative et chargé d'examiner toutes les dénonciations sur les fonctionnaires publics, serait créé, opérerait dans les appartements des Tuileries où siégeait le Comité de Salut Public, et préparerait les solutions à rendre sur les délations. Les collègues de Saint-Just ne pouvaient deviner où tendait cet habile jeune homme. Par une suite de transformations successives, de manœuvres secrètes et adroites, tout à coup ce bureau, hier pourvu de « modestes attributions, » comme dit Barère, se trouva chargé d'un travail très considérable. On en avait confié la direction à Saint-Just. A force d'empiétements, il s'empara de toute la police générale tombée entre ses mains et entre celles de Robespierre. Saint-Just, par mesure de précaution, voulut même donner pour chef à ce bureau une de ses créatures, un homme à sa dévotion.

Il connaissait un de ses compatriotes de l'Aisne, le Soissonnais Lejeune (1), dont une fois déjà nous avons parlé. Blessé dans les dernières campagnes, Lejeune languissait dans un modeste emploi d'une administration où il s'était fait remarquer par son intelligence. Saint-Just l'y alla déterrer pour lui donner le poste important et de confiance de chef du bureau de la police générale. Il lui expliqua nettement ce qu'il attendait de lui en retour d'un

(1) Voir 1er volume, page 52.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pareil service ; c'était à son ami, à son bienfaiteur, que Lejeune irait demander conseil, tout rapporter, tout apprendre, tout confier. « J'organise les bureaux, » écrit Lejeune dans un Mémoire publié pour sa justification après Thermidor. « Saint-Just en détermine les fonctions. » Il donne les ordres nécessaires pour que les dénoncia- » tions faites au Comité de Salut Public nous soient ren- » voyées. Il nous recommande la concision. « Il faut, » me disait-il, « que l'on consacre trois mots qui seront pour » moi la base des mesures à prendre : *Modérés*, — *Aristo-* » *crates*, — *Contre-révolutionnaires ;* — ces indications » me suffisent pour prendre un arrêté. » Plus loin, Le- jeune ajoute : « Soumis aux ordres de Robespierre et » Saint-Just que le Comité a chargés de la police géné- » rale, je suis destiné à tremper avec eux mes mains dans » le sang !... Je dois présenter à leurs yeux VINGT MILLE » victimes à immoler !... »

Lejeune n'était point un méchant homme ; ce n'était pas la perversité de sa nature qui l'avait poussé à ac- cepter ces terribles fonctions ; mais la pauvreté, la peur, le désir d'être quelque chose, lui eussent fait commettre, comme à tant d'autres, tous les crimes possibles. Ce que voulut son protecteur, il le fit. Plus tard, le protecteur tombé et craignant aussi pour lui-même, Lejeune parla de contrainte morale. Dans son Mémoire justificatif, après avoir affirmé que, sur son refus, Saint-Just lui avait en- voyé deux fois un employé du Comité pour l'engager à prendre la direction du bureau de la police générale et enfin l'était venu, dans son impatience, chercher en per-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sonne, il écrit ces lignes où vont se peindre tout l'odieux de sa mission :

« Me voici le chef de bureau de la surveillance administrative et de la police générale. Je tremble d'aborder » les opérations qui m'y attendent. Il doit en résulter » l'esclavage ou la mort ! Je suis épouvanté de mes devoirs. Utiles ou funestes à la liberté, ils sont également » l'objet de ma secrète aversion. Je puis y conserver mon » innocence : je ne suis qu'un instrument que la force » toute-puissante exerce. Ce que ma main doit tracer, je » le désavoue ; ma conscience est pure ; mais mon cœur » est-il tranquille à l'aspect d'une foule de malheureux » qui, arrachés des bras de leurs parents, de leurs amis, » doivent être à mes yeux précipités dans les cachots? » J'entrevois l'épouvantable avenir que l'âme atroce de » Robespierre commande en souverain ; je ne découvre » que forfaits et dévastations ! Je prête l'oreille aux accents plaintifs des victimes traînées injustement devant » un tribunal de sang, et je vois sur les lèvres de Dumas » le sourire féroce, signe ordinaire que la mort va frapper » les victimes ! »

Ces regrets, ces hésitations sont-ils sincères, ou inspirés seulement par la crainte de la réaction qui triomphe? Peu importe. Quel que soit le sentiment dont Lejeune s'inspire, il nous donne une idée complète et suffisante et des projets de Saint-Just quand il créa son bureau de police, et de la besogne qu'il tailla, et des exigences et de la pression à laquelle on dut céder. Lejeune lui présentait, un jour, un rapport où se prouvait clairement l'innocence d'un détenu victime de la délation et de la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

calomnie? « A quoi bon? » s'écria Saint-Just dans un accès d'impatience, « ce ramassis d'innocence platrée? » Cache-t-on à plaisir les ennemis du peuple dans un fa- » tras de contes bleus? Veut-on noyer le crime dans une » foule de vertus hypocrites, pour qu'il échappe au glaive » de la loi? Des commis aux gages du peuple seraient-ils » les protecteurs des ennemis de la liberté? » Lejeune prétend qu'il persista à présenter des rapports consciencieux. Nous n'en croyons rien. Après un avis donné d'un pareil ton, il n'y avait qu'à obéir, et Lejeune obéit, si tant est qu'il eût jamais essayé de la résistance.

Nous trouvons tous les renseignements de Lejeune confirmés à la lettre dans un Mémoire publié au nom des membres des anciens Comités de Salut Public et de Sûreté Générale attaqués par Lecointre, quand les vainqueurs de Thermidor se divisèrent à leur tour et se proscrivirent. D'après ce que nous apprend Barère, lorsqu'il s'agit dans le Comité de se partager le travail, Robespierre voulut que Saint-Just prît la police générale pour attribution. Ce bureau ne fut présenté d'abord que comme chargé de la surveillance sur les fonctionnaires et les agents nationaux. Plus tard, à l'aide de mille manœuvres et d'anticipations successives, Saint-Just fit renvoyer à ce bureau l'examen des listes de suspects, de détenus, des indigents de toute la République. Plus tard encore, la correspondance avec les fonctionnaires parut nécessiter des arrestations parmi eux, arrestations que Saint-Just ordonna seul et de son chef. Plus tard encore, Saint-Just força le maire de Paris à venir travailler avec lui, à lui communiquer les rapports des agents de la police chargés

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des recherches et des arrestations; enfin, quand Saint-Just s'en alla par deux fois à l'armée du Nord, son travail était devenu si intime, si important, que Robespierre, n'ayant plus d'âme damnée au sein du Comité, voulut lui-même remplacer son ami absent.

Sûr maintenant de tout savoir ce qui se dira, se fera et se pensera au Comité de Salut Public aux flancs duquel il a attaché son espion, presqu'un autre lui-même, parfaitement tranquille de ce côté, croyant que le moment n'est point encore venu de débarrasser le triumvirat de ses ennemis, à droite des Dantonistes, à gauche des Hébertistes, Saint-Just courut à l'armée du Nord employer cette incroyable activité qui dévore l'espace et les affaires.

La France alors occupait la trève forcée de l'hiver en préparatifs immenses. Elle s'attendait à être attaquée par la Coalition et l'Angleterre. La frontière du Nord, déjà entamée par la perte de Valenciennes, du Quesnoy, de Condé, était encore menacée par une double armée qui partirait au printemps des Pays-Bas et du Luxembourg. Il s'agissait non-seulement de résister à l'invasion prochaine, mais de reprendre le pays perdu. Saint-Just voulut pour lui le poste le plus important et se rendit à Lille où se concentraient de grandes forces, sous les ordres de Pichegru. Celui-ci devait son grade de général en chef à l'amitié et à la protection du jeune représentant qui l'avait apprécié à sa valeur pendant la campagne récemment terminée sur le Rhin.

Tous les historiens, jusqu'à présent, font apparaître

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Saint-Just à l'armée du Nord seulement vers le mois de mai 1794. Certains fixent même positivement l'époque de son arrivée, en la datant du 2 de ce mois. Tous ne le rencontrent qu'à Guise pour le conduire à Fleurus et à la victoire. Ils laissent ainsi une lacune importante à combler. La nouvelle mission de Saint-Just est aussi peu connue que sa mission de Strasbourg. Nos recherches nous ont mis à même d'en pouvoir faire un récit exact et très complet.

Saint-Just quitta le Comité de Salut Public et Paris vers le milieu de janvier 1794. Nous le voyons d'abord parcourir avec Lebas toute la ligne occupée par nos troupes; c'est ce que constate cette lettre du général Ferraud commandant l'armée de Réunion-sur-Oise (Guise) au ministre de la guerre, en date du 27 janvier : « J'ai » reçu ta lettre datée du 2 pluviôse, à mon retour de » Landrecies d'où je me proposais de me rendre à Mau- » beuge, lorsqu'on m'a annoncé que les représentants du » peuple Saint-Just et Lebas se rendaient au quartier de » Réunion-sur-Oise avec le général en chef Pichegru. Je » m'y suis rendu de suite, comptant sur leur prochaine » arrivée de laquelle je n'ai actuellement aucune nou- » velle. » Le 28 janvier (9 pluviôse), il est à Lille d'où il date deux arrêtés, l'un qui enjoint à un général de renforcer de deux mille hommes d'infanterie la division campant sous cette place, l'autre qui rappelle trop bien la Terreur à Strasbourg pour que nous puissions le passer sous silence. Le voici textuellement :

» Lille, 9 pluviôse an 2e de la République française » une et indivisible.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» Nous, représentants du peuple envoyés près l'armée » du Nord,

» ARRÊTONS ce qui suit :

» Art. 1er Les portes de Lille seront fermées à trois » heures après midi et seront ouvertes à huit heures du » matin.

» Art. 2. Il est interdit à toute personne de se trouver » dans les ouvrages de la place, sinon pour cause de » service, à peine de six mois de détention.

» Art. 3. Les membres du Comité de Surveillance de » Lille seront tour à tour de service aux portes et accom- » pagneront les rondes de nuit.

» Art. 4. Tout militaire qui n'appartient pas au service » de la place de Lille, est tenu d'en sortir sous vingt- » quatre heures, à peine de trois mois de détention.

» Art. 5. Tous les étrangers qui se trouvent dans Lille » sont consignés dans leurs maisons après six heures du » soir et avant huit heures du matin. Ceux qui seraient » trouvés dans cet intervalle hors de leurs maisons seront » mis en arrestation jusqu'à la paix.

» Art. 6. Toutes les personnes suspectes détenues dans » Lille, seront mises au secret et ne pourront communi- » quer avec personne. La Municipalité de Lille est char- » gée de l'exécution du présent ordre et en répond.

» Art. 7. Les portes de la citadelle seront fermées » chaque jour à trois heures après-midi et ne seront ou- » vertes qu'à huit heures du matin; tout officier qui ne » se trouvera point dans la citadelle à la fermeture des » portes sera destitué. Le commandant de la citadelle est » chargé de l'exécution du présent ordre et en répond.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» Art. 8. *Il est ordonné au tribunal criminel du dépar-*
» *tement du Nord de faire raser les maisons de quiconque*
» *sera convaincu d'agiotage, et des marchands qui ne se*
» *seront point conformés à la loi du maximum.*

» SAINT-JUST, LEBAS, FLORENT, GUYOT. »

Nous le surprenons ensuite s'occupant, toujours comme à Strasbourg, des moindres détails. Il voit tout ; il pourvoit à tout. Il s'occupe un jour des poudres, le lendemain des farines. Il prend soin lui-même d'indiquer comment se fera la réquisition des bestiaux nécessaires à l'alimentation de l'armée ; on s'emparera des bœufs, et des vaches seulement quand les bœufs seront épuisés ; on requerra d'abord chez les propriétaires les plus considérables ; on prendra le tiers des bestiaux chez ceux qui ont plus de quatre bêtes, et on le pourra chez ceux qui en ont moins après l'épuisement de ce tiers ; on requerra ensuite successivement parmi ceux qui ont quatre, trois, deux et une bêtes. Seront confisqués les bestiaux de ceux qui en auraient caché, ou auraient pris tout autre moyen de se soustraire à l'arrêté.

Comme à Strasbourg, un emprunt forcé est ordonné par lui. A son arrêté il attache cette clause pénale et impérative : « L'emprunt forcé sera *double* pour les *riches* « de Lille qui n'auront point satisfait dans les dix jours à » leur imposition ; il sera *triple* dix jours après. »

Evidemment, nous serions obligé pour Lille de réécrire la funèbre histoire qu'une fois déjà nous avons racontée en parlant de Strasbourg sous la tyrannie de Saint-Just et Lebas, si les documents locaux ne nous avaient pas à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

peu près complètement manqué. Mêmes proscriptions, mêmes iniquités, même épouvante, mêmes infortunes, mêmes larmes, même deuil. Cela se devine par les rares indications parvenues jusqu'à nous.

Par exemple, l'histoire des méfaits d'André Dumont nous apprend que Saint-Just et Lebas ont ordonné l'arrestation de tous les ci-devant nobles du Pas-de-Calais, de la Somme, du Nord et de l'Aisne. Piqué de se voir devancé dans une si belle idée et ne pouvant prétendre au mérite de l'invention, Dumont aspire à celui de l'exagération. La mesure de Saint-Just ne frappait que les nobles ; Dumont la complète en y englobant leurs femmes et leurs enfants.

Plus tard, ce même André Dumont, menacé, poursuivi par l'honnêteté publique, vint accuser Saint-Just et dénoncer ses cruautés. Le 14 frimaire an 3, (4 décembre 1794,) il s'exprimait ainsi devant la Convention et ses paroles étaient recueillies dans le rapport de Courtois : « On avait envoyé dans les départements du Nord et » du Pas-de-Calais, Saint-Just, Lebas et Lebon. Les deux » premiers traitaient la dépopulation en grand ; ils pros- » crivaient tous les ex-nobles, tous les prêtres, tous les » marchands, gros propriétaires ou riches. Ils alimen- » taient des tribunaux féroces de victimes qu'on envoyait » sans examen à l'échafaud. »

Mais, comme nous le disions, ce ne sont là que des indications.

Voici deux arrêtés datés de Lille, le 10 pluviôse (29 janvier), dont l'un est assez curieux, dont l'autre rappelle le collégien qui se venge d'une insulte :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Le directoire du district de Saint-Pôl fera remettre » en liberté les membres du Comité de Surveillance de » Saint-Pôl, détenus à Béthune. Ce Comité reprendra ses » fonctions et respectera dans les autres le patriotisme » au nom duquel il a réclamé sa liberté !

» SAINT-JUST et LEBAS. »

« Le maître de poste de Saint-Pôl qui, consulté par » les représentants du peuple sur les principes des mem- » bres du Comité de Surveillance de cette ville, leur a » répondu avec mépris qu'ils étaient tous de la lie du » peuple, sera mis en arrestation à Béthune pour un » mois, en expiation de son insolence.

» SAINT-JUST et LEBAS. »

Le 31 janvier, Saint-Just arrivait à peine au camp de Guise qu'il datait, de cette ville et de ce jour-là même, un arrêté de proscription à l'aide duquel il annonçait à tous les nobles de l'armée le sort dont il les menaçait :

« Les représentants, considérant que Bodin-Saint- » Laurent, ex-noble, chef de brigade au 1er bataillon du » 56e régiment d'infanterie, Medrano, Le Bret, La Char- » me et Jacques-François Bouvier de La Motte, tous » ex-nobles et officiers dans le même corps, se sont » *d'ailleurs* rendus indignes de la confiance de leurs su- » bordonnés, soit pour leur défaut de civisme, soit par » leur mauvaise conduite, arrêtent que les sus-nommés » sont destitués, qu'ils seront mis en arrestation à Beau- » vais et qu'il sera procédé sur le champ à leur rempla- » cement. »

D'un coup d'œil, Saint-Just reconnut la situation. Voici

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ce qu'il écrivit de Guise, le même jour 31 janvier, au Comité de Salut Public :

« L'arrondissement prescrit à l'armée du Nord est in-
» suffisant, vu que lorsqu'on le détermina, on calculait
» sur cent mille hommes, et qu'il faut aujourd'hui calcu-
» ler sur deux cent quarante mille. L'organisation des
» convois n'a pas le sens commun. On fait partir du
» même point tous les caissons ; la même tige de chemin
» se trouve embarrassée de sept cents voitures, le pain
» et les fourrages arrivent tard, la cavalerie périt.
» Pourquoi ne pas établir des caissons et magasins de
» fourrages sur les points où l'on veut faire agir les ar-
» mées. Attendez-vous qu'on vous attaque, ou voulez-
» vous attaquer? Dans le dernier cas, préparez dès ce
» moment la position des magasins, vos plans, placez
» votre cavalerie, dirigez les convois, afin de faciliter
» l'explosion de nos forces à l'ouverture de la campagne.

» Augmentez l'arrondissement de moitié pour l'appro-
» visionnement, puisque, par l'incorporation, l'armée
» augmente de moitié et plus. Voici l'état à peu près des
» choses. Les routes sont impraticables. Nous avons fait
» en poste huit lieues par jour, depuis Douai jusqu'à
» Guise.

» L'ennemi a un camp de cinq mille hommes au Câte-
» let; nous avons versé quatre cents quintaux de farine
» dans Bouchain ; il y a trois à quatre mille hommes au
» Cateau.

» Il serait très sage de votre part de vous rendre agres-
» seurs, d'ouvrir la campagne les premiers, et comme
» votre armée sera très forte, vous pourrez en même

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» temps porter une armée sur Ostende, une sur Beau-
» mont, cerner Valenciennes et attaquer la forêt de Mor-
» male. Soyons toujours les plus hardis, nous serons
» aussi les plus heureux; nous allons partir pour Mau-
» beuge; nous vous écrirons de là. »

Envoyé à Guise pour ranimer l'énergie des troupes, pour y rappeler la discipline, pour y hâter les préparatifs, pour y secouer l'apathie des généraux et des administrations, Saint-Just imprime à tous les services l'activité dont il donne l'exemple et qu'il rend nécessaire par des proclamations dans le style de celle-ci :

» Les représentants du peuple à l'armée du Nord, con-
» sidérant que l'inertie des administrations des armées
» résulte de la négligence des fonctionnaires, du défaut
» d'activité dans les rapports, arrêtent ce qui suit :

» Les commissaires ordonnateurs, les régisseurs des
» vivres correspondront avec les administrations du dis-
» trict, les commissaires des guerres, gardes-magasin et
» tous préposés, par des ordres ou des demandes suc-
» cinctes. Le délai pour y répondre sera fixé. Les dépê-
» ches seront remises par des ordonnances, et leurs
» chevaux seront nourris aux dépens des administrateurs
» et préposés auxquels elles auront été adressées. — Les
» ordonnances ne pourront revenir sans réponse, à peine
» de trois mois de détention. — Le présent arrêté sera
» imprimé et publié. »

Deux lettres, que nous extrayons du registre de correspondance du ministre de la guerre, et adressées personnellement à Saint-Just, nous montrent tout ce qu'on attend de l'activité, de l'énergie du jeune représentant en

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mission. Il faut qu'il soit partout, sachant tout, surveillant tout, parant à toutes les conspirations, *nettoyant* tous les ennemis de la République. On veut qu'il n'ignore rien de ce qui se passe, rien de ce qui se prépare. Le temps et l'espace ne paraissent point exister pour ces hommes étranges : (1).

« Du 10 pluviôse (6 février.)

» Marchand, du Comité de Surveillance du département » du Nord, dénonce les complots contre-révolutionnaires » des officiers du 13e régiment de chasseurs à cheval, entre » autres de Biscardon, chef d'escadron ; si tu vas à Lille, » tu seras à même de te faire rendre compte et d'y porter » remède, s'il y a lieu.

» Si on dénonce aussi des complots à Maubeuge, depuis » longtemps il y règne un esprit qui n'est pas rassurant. » La Société populaire y était tombée sous l'influence d'un » général Vézu, qui est rappelé en ce moment. Le sans-» culotte énergique y est comprimé. Il serait avantageux » à la chose publique de déchiffrer l'esprit public de ce » pays-là. Au milieu de tout cela, l'ennemi s'est rappro-» ché entre Sambre-et-Meuse. Le même esprit d'intrigues » est sur la frontière des Ardennes. Des hommes nou-» veaux crient plus haut que les vrais sans-culottes ; ils » paraissent plus révolutionnaires pour l'être moins. Au » milieu de tout cela, ils font siffler le mot de paix, por-» tent nos succès au-delà du réel pour donner une fausse » sécurité, annoncent de grandes prises pour ralentir l'ef-

(1) *Monstrum activitatis*, a dit Cicéron de Jules César.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» fet des réquisitions; *si tu peux nettoyer tout cela, tu fe-*
» *ras encore une bonne œuvre.*

» Pichegru n'est pas encore arrivé; je m'en impatiente.
» Rien de nouveau aux Pyrénées-Orientales. Les Occiden-
» tales doivent être sous la neige. Les Anglais promènent
» quelques bâtiments le long de nos côtes; l'on est en
» surveillance. La rentrée du parlement ne durera pas
» autant qu'on pense. L'opposition, qui est composée des
» gens riches, ne disputera que pour la forme et pour oc-
» cuper le peuple. Il existe encore des chouans; ils sont
» dans les bois; on les poursuit. Il existe encore des dé-
» bris de Charrette à la gauche de la Loire. L'Ardenne
» fait quelques petites prises de subsistances. La Moselle
» et le Rhin n'envoyent rien depuis quelques jours; ils
» doivent être en mouvement. Les Alpes sont sous les
» neiges; l'Italie à peu près de même. L'esprit des grandes
» villes qui ont été rebelles n'est pas encore guéri. Heu-
» reusement qu'il existe un intérêt social bien senti et
» que la grande masse veut de cette manière. »

« Du 17 pluviôse (13 février.)

» Pichegru va te rejoindre. Le Comité l'a vu avec plai-
» sir; il ne demande qu'à bien faire, tu le sais; je suis
» bien aise qu'il te rencontre encore sur les lieux. Il re-
» cevra les renseignements du patriotisme; c'est beaucoup
» dans le temps où nous sommes de pouvoir se reposer
» avec sécurité sur une opinion. Les idées sont fixées sur
» un grand projet (1); tu en recevras de lui les détails.

(1) Le Comité de Salut Public avait résolu de faire une descente en Angleterre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» Les opérations vers le Rhin et la Moselle n'ont pas rendu » ce qu'on désirait ; les grandes subsistances et approvi- » sionnements de tous genres se sont évanouis comme les » brouillards du Rhin ; il doit y avoir des mouvements » dans les Ardennes. Si tu pouvais parcourir cette con- » trée, ce serait un bien. »

Voici quelques-uns des arrêtés pris à l'armée du Nord, par Saint-Just et Lebas. Ils n'ont besoin d'aucun commentaire ; nous avons cru leur publication intéressante, car ils sont inédits, ainsi que la correspondance dont ils sont suivis :

« Réunion-sur-Oise (Guise), 12 pluviôse.

« Les représentants du peuple, informés que Pierre- » Louis-Joseph Sueur de....., district de Vervins, » a laissé sa femme et deux enfants sans appui pour » se livrer à la défense de la Patrie, arrêtent qu'il » lui sera délivré par le payeur de l'armée du Nord une » somme de six cents livres. »

« Maubeuge, 15 pluviôse.

» Le commandant de Maubeuge fera mettre en arres- » tation le nommé Le Preux, inspecteur des vivres à » l'armée du Nord près du nommé Ravanne, commis des » vivres, lequel est prévenu d'espionnage et de conspi- » ration contre la liberté. Il fera mettre aussi en arresta- » tion le nommé Nègre, ci-devant au service du ci-devant » duc d'Orléans, employé dans les charrois. »

« Maubeuge, 15 nivôse, an 2e.

» Les représentants du peuple à l'armée du Nord, ins- » truits des complots tramés à Maubeuge, pour livrer

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» cette place aux ennemis de la République, arrêtent que » le nommé ....., commis des vivres à l'armée du Nord, » prévenu d'être l'un des agents de ces complots et tous » ceux qui y auraient participé, seront sans délai jugés » par la commission militaire qui est à Maubeuge, la- » quelle est autorisée à les faire arrêter partout où ils » pourront se trouver. Les citoyens Legros, juge de po- » lice à l'armée du Nord, et le citoyen ....., sont adjoints » pour cet effet à la commission militaire. »

« Réunion-sur-Oise, 13 pluviôse.

» Le corps appelé la légion de la Nièvre est dissous. Le » général de l'armée du Nord rendra compte demain de » son incorporation.

« Arques, 13 pluviôse, an 2e.

» *A Prutin, commissaire à l'armée du Nord.*

» Que faut-il penser de l'homme qui, chargé du soin de » l'armée, a laissé depuis quatre jours la division d'Ar- » ques sans fourrages? Cet homme est toi; nous nous in- » formerons tous trois de ta conduite, et tu dois t'atten- » dre à être puni rigoureusement si tu es coupable. »

« Réunion-sur-Oise, 13 pluviôse, an 2e.

» Chaque citoyen de la première réquisition incorporé » dans les corps qui composent l'armée du Nord, sera » tenu de remettre son nom, sa profession, celle de son » père et le lieu de son domicile. »

« Maubeuge, 15 pluviôse, an 2e.

» Les représentants du peuple invitent les sans-culottes » de Maubeuge, membres de la Société populaire, à faire

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» passer rigoureusement à un scrutin épuratoire tous les » agents comptables du gouvernement, tels que gardes- » magasin, commissaires des guerres, etc., qui pré- » tendront être admis dans leur sein.

» La Municipalité de Maubeuge fera imprimer et affi- » cher la présente invitation. »

« Arras, 16 pluviôse, an 2e.

» Tous les ci-devant nobles qui se trouvent dans les dé- » partements du Pas-de-Calais, du Nord, de la Somme, » de l'Aisne, seront mis en arrestation et demeureront au » secret.

» Le présent arrêté sera publié par les administrations » du district d'Arras, et les Comités de Surveillance des- » dits départements sont chargés de l'exécution du pré- » sent arrêté, et en rendront compte au Comité de Salut » Public. »

« Réunion-sur-Oise, an 2e.

« *A Massieu, notre cher collègue.*

» L'armée des Ardennes est peu considérable, son ar- » rondissement a été moins épuisé que les autres. L'ar- » mée du Nord augmente et ses ressources diminuent. » Nous te prions de faire les plus grands efforts pour nous » procurer des fourrages. Tu en as promis; il faut, s'il » est possible, porter cet envoi à deux cent mille rations; » le temps presse; la campagne va s'ouvrir; ce pays » doit être le théâtre des principaux évènements.

» Salut et amitié! »

« Maubeuge, 16 pluviôse, an 2e.

« *A l'administration du district d'Arras.*

» Vous voudrez bien, citoyens, au reçu de la présente,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» employer les mesures les plus promptes et les plus » sûres, pour faire traduire devant la commission mili- » taire de Maubeuge, le nommé Faëding, Anglais, résí- » dant à Calais, qui doit être logé chez Dessault. Il est » prévenu d'être l'un des agents d'un complot dont l'ob- » jet était de livrer Maubeuge aux ennemis de la Républi- » blique. »

» Maubeuge, 17 pluviôse, an 2e.

» *Au Comité de Salut Public.*

» Nous vous adressons, citoyens collègues, plusieurs » pièces qui vous feront connaître le complot tramé pour » livrer Maubeuge aux ennemis de la République; nous » avons chargé la commission militaire établie dans cette » place de juger les coupables. Nous avons cru qu'il fal- » lait un exemple prompt et sur les lieux. Nous écrivons » à l'administration du district d'Arras, pour faire tra- » duire ici l'un des agents du complot. C'est un nommé » Faëding, Anglais, qui doit se trouver à Calais. Nous » avons donné des ordres nécessaires pour qu'aucun des » traîtres n'échappât.

» Les subsistances et les fourrages sont on ne peutplus » rares dans l'armée du Nord. Nous avons trouvé des di- » visions entières manquant de fourrages depuis quatre » jours. Nous avons été forcés d'autoriser l'administration » des subsistances à requérir, dans les districts-frontières, » d'abord les bœufs, ensuite le tiers des vaches chez les » plus riches propriétaires, et progressivement jusque » chez les moins aisés.

» Il faut des armes. Hâtez l'embrigadement. L'armée

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» ouvrira la campagne au plus tard dans trois semaines.

» SAINT-JUST et LEBAS. »

Pour un moment, Saint-Just ne se croit plus nécessaire à l'armée. Il part donc pour Paris où de prochains évènements l'appellent. Le second acte de la tragédie révolutionnaire est bien près de s'achever, puisque voilà le bourreau qui accourt !....

Le 19 février, lui, le plus jeune des Conventionnels, il est appelé par ses collègues au périlleux honneur de la présidence de la Convention. Le 20, il siège déjà... ou plutôt il trône; car cet homme n'a jamais été un républicain ; c'est un despote, c'est un autocrate. En le créant, la Providence a oublié de le jeter dans un milieu qui lui convînt, où probablement il eût été utile.

Sept jours plus tard, on vit Saint-Just quitter le fauteuil de la présidence et monter à la tribune. On crut que c'en était fait de la faction de Hébert et de Ronsin longtemps battus en brèche par Camille Desmoulins et son *Vieux Cordelier* et menacés par Robespierre dans son fameux rapport du 17 pluviôse (5 février), sur *les principes de morale qui devaient guider la Convention dans l'administration intérieure de la République*; mais fidèle encore à sa politique tortueuse et prudente, à cette politique que Saint-Just appelait, lui, « de l'hypocrisie, » Robespierre croyait qu'à un discours contre Hébert il fallait donner pour pendant un discours contre Danton. Saint-Just était chargé de dénoncer aux Modérés une scission définitive.

Il prend prétexte d'un décret du 4 ventôse ordonnant

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

au Comité de Salut Public de faire un rapport sur les détentions, sur les moyens les plus courts de reconnaître et de délivrer l'innocence et le patriotisme opprimés, comme aussi de punir les coupables. Il va porter publiquement le premier coup au Modérantisme dont Robespierre voulait se défaire, et dans lequel Saint-Just, pour les besoins d'une vengeance trop longtemps retardée, n'attaquait que Camille Desmoulins, son ennemi personnel, son insolent mystificateur, celui qui avait retrouvé et revivifié son méfait et son erreur poétiques d'*Organt*.

Avant de courir aux Modérés qu'il faut perdre, l'orateur voulut avertir les Exagérés qu'on ne les oubliera point pour longtemps. « Nous sommes inondés », dit-il, « d'écrits dénaturés ; la loi déifie l'athéisme intolérant et » fanatique. On croirait que le prêtre s'est fait athée et » que l'athée s'est fait prêtre ; il n'en faut plus parler. » *Il nous faudrait de l'énergie ; on nous suggère le délire* » *et la faiblesse.* »

Après ce reproche envoyé droit à l'adresse de Robespierre, Saint-Just saisit corps-à-corps le parti de la Modération dans la personne de Camille Desmoulins qu'il ne nomme pas, mais que ses allusions transparentes permettent facilement de reconnaître. Le *Vieux Cordelier* est mis constamment en scène. Camille Desmoulins, dans son journal et sous prétexte d'une traduction de Tacite, de la réprobation éternelle à jeter sur Tibère, sur Néron, sur l'ignoble Claude, a stigmatisé du fouet de sa satire la Terreur et les Terroristes. « Vous avez voulu, » s'écrie Saint-Just avec sa cruelle logique, « vous avez voulu une » République ; si vous ne vouliez point en même temps

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» ce qui la constitue, elle ensevelirait le peuple sous ses » débris. *Ce qui constitue une République, c'est la destruc-* » *tion totale de ce qui lui est opposé...* On se plaint des » mesures révolutionnaires! Mais nous sommes des Mo- » dérés en comparaison de tous les autres gouverne- » ments! »

Pour le prouver, ramassant dans la boue et le sang une vieille calomnie de Marat, il ose attribuer à crime à Louis XVI et à la reine les malheureux évènements qui marquèrent les fêtes de leur mariage, les massacres du Champ-de-Mars causés par Desmoulins lui-même, par Danton, par ce qu'on appelle maintenant les Modérés. « La cour pendait dans les prisons; les noyés qu'on ra- » massait dans la Seine étaient ses victimes; il y avait » quatre cent mille prisonniers; l'on pendait par an » quinze mille contrebandiers; on rouait trois mille hom- » mes; il y avait dans Paris plus de prisonniers qu'au- » jourd'hui. Dans les temps de disette, les régiments » marchaient contre le peuple. » Il prétend qu'à l'heure où il parle, il y a dans l'Europe quatre millions de pri- sonniers et il reprend: « Citoyens, par quelle illusion » persuaderait-on que vous êtes inhumains? Votre tribu- » nal révolutionnaire a fait périr trois cents scélérats » depuis un an...! »

Sans nous arrêter à réfuter ces mensonges et ces niai- series auxquels personne ne se laisse tromper d'ailleurs, suivons Saint-Just et montrons-le reniant à la fois ses souvenirs de jeunesse et de cœur, ses amitiés particu- lières, ses relations politiques.

A Camille Desmoulins les triomphes du journalisme; à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Saint-Just les succès de la tribune. A Camille Desmoulins l'éloge de la Clémence; à Saint-Just l'apothéose de la Terreur. En lisant les numéros du *Vieux Cordelier*, les nombreux détenus des prisons de Paris avaient tressailli d'espoir; ils tressaillirent de crainte au bruit des bravos qui leur arriva de la Convention où Saint-Just s'était écrié : « Supputez quels sont ceux qui vous trahissent, » en pesant tout au poids du bon sens. Sont-ce ceux qui « vous donnent des conseils sévères, ou ceux qui vous en » donnent d'indulgents?... Ceux qui demandent la liberté » des aristocrates ne veulent point la République et crai- » gnent pour eux. C'est un signe éclatant de trahison » que la pitié que l'on fait paraître pour le crime, *dans* » *une République qui ne peut être assise que sur l'inflexi-* » *bilité.* »

En quelques lignes, Saint-Just va esquisser le portrait de Camille Desmoulins et de Danton, l'un qui a peur d'être dévoré par la Terreur, l'autre qui a pillé la Belgique :

« Il est une secte politique dans la France, qui joue » tous les partis; elle marche à pas lents. Parlez-vous » de Terreur, elle vous parle de Clémence; devenez-vous » cléments, elle vous vante la Terreur; elle veut être » heureuse et jouir; elle oppose la perfection au bien, » la prudence à la sagesse.

» Ainsi, dans un gouvernement où la morale n'est » point rendue pratique par des institutions fortes qui » rendent le vice difforme, la destinée publique change » au gré du bel esprit et des passions dissimulées.

» Eprouvons-nous des revers, les Indulgents prophé-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» tisent des malheurs ; sommes-nous vainqueurs, on en » parle à peine. Dernièrement on s'est moins occupé » des victoires de la République que de quelques pam- » phlets, et tandis qu'on détourne le peuple des mâles » objets, les auteurs des complots criminels respirent » et s'enhardissent.

» On distrait l'opinion des plus purs conseils et le » peuple français de sa gloire pour l'appliquer à des » querelles polémiques. Ainsi Rome sur son déclin, » Rome dégénérée, oubliant ses vertus, allait voir au » Cirque combattre des bêtes ; et tandis que le souvenir » de tout ce qu'il y a de grand et de généreux parmi » nous semble obscurci, les principes de la liberté pu- » blique peu à peu s'effacent, ceux du gouvernement se » relâchent, et c'est ce que l'on veut pour accélérer » notre perte. L'indulgence est pour les conspirateurs, » et la rigueur est pour le peuple. On semble ne compter » pour rien le sang de deux cent mille patriotes répandu » et oublié. On a fait un mémoire, on est vertueux par » écrit, il suffit ; on s'exempte de probité, on s'engraisse » des dépouilles du peuple, on en regorge, et on l'insulte, » et l'on marche en triomphe, traîné par le crime pour » lequel on prétend exciter votre compassion ; car enfin » on ne peut garder le silence sur l'impunité des plus » grands coupables qui veulent briser l'échafaud parce » qu'ils craignent d'y monter. »

Un instant, il abandonne les Indulgents, pour parler de ses idées de gouvernement. C'est à la politique de Robespierre qu'il vient en aide dans ce passage où, comme Babœuf le fera plus tard, il parle du Bonheur du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

peuple : « Votre but est de créer, » dit-il, « un ordre » de choses tel qu'une pente universelle vers le bien » s'établisse, tel que les factions se trouvent tout-à-coup » lancées sur l'échafaud, tel qu'une mâle énergie incline » l'esprit de la nation vers la justice, tel qne nous obte- » nions dans l'intérieur le calme nécessaire pour fonder » la félicité du peuple ; car il n'y a, comme au temps de » Brissot, que l'aristocratie et l'intrigue qui se remuent » les Sociétés populaires ne sont point agitées, les ar- » mées sont paisibles ; le peuple travaille ; ce sont donc » tous nos ennemis qui s'agitent seuls, et qui s'agitent » pour renverser la Révolution. *Notre but est d'établir* » *un gouvernement sincère, tel que le peuple soit heureux*, » tel enfin que, la sagesse et la Providence présidant » seules à l'établissement de la République, elle ne soit » plus chaque jour ébranlée par un forfait nouveau. »

Et ce Bonheur, il le fonde sur ces cruels conseils : « *Les Révolutions marchent de faiblesse en audace et de* » *crime en vertu* ; il ne faut point que l'on se flatte d'éta- » blir un solide empire sans difficultés ; il faut faire une » longue guerre à toutes les prétentions ; et comme l'in- » térêt humain est invincible, *ce n'est guère que par le* » *glaive que la liberté d'un peuple est fondée.* »

Répugnant à l'indulgence qu'il proscrit et condamne dans la personne de ses adversaires, il veut que la République abatte à ses pieds tous ses adversaires. Un jour de faiblesse, selon lui, coûterait trente ans de guerre civile. Alors il édicte ces axiômes impitoyables : « Il est » difficile d'établir une République autrement que par la » censure inflexible de tous les crimes. — La jalousie

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» vous est nécessaire ; *vous n'avez le droit ni d'être clé-*
» *ments ni d'être sensibles* pour les trahisons. Vous ne
» travaillez pas pour votre compte, mais pour le peuple. »
— « On croirait, » continue-t-il, « que chacun, épouvanté
» de sa conscience et de l'inflexibilité des lois, s'est dit
» à lui-même : « Nous ne sommes pas assez *vertueux*
» pour être si *terribles* ; législateurs philosophes, com-
» pâtissez à ma faiblesse ; je n'ose vous dire : je suis
» vicieux ; j'aime mieux vous dire : vous êtes cruels. »

Ce n'est point avec des paroles qu'on doit répondre aux Indulgents. Il faut des actes et des faits à Saint-Just. Si les partisans de Danton veulent qu'on ouvre à deux battants les portes des prisons, le peuple attend tout autre chose de la Montagne. « Abolissez, » s'écrie l'orateur, « la mendicité qui déshonore un état libre. Les « propriétés des patriotes sont sacrées, *mais les biens* » *des Conspirateurs sont là pour tous les malheureux.* LES » MALHEUREUX SONT LES PUISSANCES DE LA TERRE. *Ils ont* » *le droit de parler en maîtres aux gouvernements qui les* » *négligent.....!* » Nous apprenons là et sûrement à quoi servaient les lambeaux de papier sur lesquels Saint-Just consignait pour les besoins de son éloquence ses phrases à effet, ses coupables pensées, les ordres qu'il dictait à la Convention.

Ce n'est point assez pour lui de poser en principe le droit des masses à la prédominance. Il faut maintenant enrichir le nouveau maître. « La Révolution nous a con-
» duits à reconnaître ce principe : que celui qui s'est mon-
» tré l'ennemi de son pays n'y peut être propriétaire, »
a dit Saint-Just, en affirmant qu'il ne faut jamais faire

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

une révolution à moitié, sous peine de se condamner à la ruine. Voilà le point de départ de la confiscation, de la spoliation des émigrés, du brigandage exercé en grand sur les morts de la politique. Voilà l'origine de cette immense fortune volée par l'Etat, et si tôt et si inutilement gaspillée, dilapidée.

Chaque mot est une invitation au massacre : « Que » rien de mal ne soit pardonné ni impuni dans le gou- » vernement ; la justice est plus redoutable pour les enne- » mis de la République que la Terreur seule. Que de » traîtres ont échappé à la Terreur qui parle, et n'échap- » peraient pas à la justice qui pèse les crimes dans sa » main ! La justice condamne les ennemis du peuple et » les partisans de la tyrannie parmi nous à un esclavage » éternel : la Terreur leur en laisse espérer la fin ; car » toutes les tempêtes finissent, et vous l'avez vu. La jus- » tice condamne les fonctionnaires à la probité ; la justice » rend le peuple heureux et consolide le nouvel ordre de » choses : la Terreur est une arme à deux tranchants » dont les uns se sont servis à venger le peuple et d'au- » tres à servir la tyrannie. La Terreur a rempli les mai- » sons d'arrêt, mais on ne punit point les coupables : la » Terreur a passé comme un orage. N'attendez de sévérité » durable dans le caractère public que de la force des » institutions. Un calme affreux suit toujours nos tem- » pêtes, et nous sommes aussi toujours plus indulgents » après qu'avant la Terreur. »

Saint-Just en est arrivé, par la colère et la rancune personnelles, à ce point d'aberration mentale qu'il va publiquement regretter que la mort ait jeté dans la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tombe Marat et ses abominables principes : « Marat avait » quelques idées heureuses sur le gouvernement repré- » sentatif, que je regrette qu'il ait emportées ; il n'y avait » que lui qui pût les dire ; il n'y aura que la nécessité qui » permettra qu'on les entende de la bouche de tout » autre. »

Danton avait fait de l'audace la principale vertu de sa République ; mais il avait reculé devant l'application, dès le premier essai de septembre 1792. Saint-Just reprend le mot pour son propre compte ; mais le sang et le meurtre ne l'effraieront point. Il s'écrie : « Osez ! ce mot » renferme toute la politique de notre Révolution. L'é- » tranger veut régner chez nous par la discorde ; *étouf-* » *fons-la en séquestrant nos ennemis et leurs partisans ;* » *rendons guerre pour guerre ;* nos ennemis ne peuvent » plus nous résister longtemps. Ils font la guerre pour » s'entre-détruire. Pitt veut détruire la maison d'Autri- » che, et celle-ci la Prusse, tous ensemble l'Espagne.

» Pour vous, *détruisez le parti rebelle, bronzez la li-* » *berté*, vengez les patriotes victimes de l'intrigue ; » mettez le bon sens et la modestie à l'ordre du jour ; ne » souffrez point qu'il y ait *un malheureux ni un pauvre* » dans l'Etat. Qui vous saurait gré du malheur des bons » et du *bonheur* des méchants ? »

A ce mot Osez, la Montagne bondit et hurla d'enthousiasme. La Convention se leva et adopta d'acclamation, au milieu des applaudissements unanimes, le projet de décret présenté par Saint-Just, — ce n'est point là une phrase de facture et à l'usage des peintres et des écrivains d'histoire ; c'est le *Moniteur* que nous copions tex-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tuellement. Le décret ordonnait que les biens des personnes reconnues ennemies de la Révolution seraient sequestrés au profit de la République, que ces personnes seraient détenues jusqu'à la paix et bannies ensuite à perpétuité. Touchante et surtout puissante méthode pour introduire l'unanimité des sentiments politiques au sein d'une grande nation!

A partir de ce moment, ce n'est plus un homme que ce Saint-Just. Il a banni de son cœur revêtu d'un calus, comme le dit Courtois, tout ce qui pouvait y avoir survécu de sentiments humains. Il s'est épris de son idée. Ses essais et sa réussite de Strasbourg et de Lille l'ont enivré. Parce que, sous l'impression de la Terreur dont il est le plus exact représentant, toute résistance a disparu devant lui, il s'imagine s'être trompé quand il croyait à la nécessité de cette Terreur fonctionnant avec intermittence seulement. Il en inaugure la permanence aujourd'hui. Soit que son activité fiévreuse et un excès de travail aient surexcité ses nerfs, en le portant à la mauvaise humeur, à de sombres passions; soit que son insuccès en amour l'ait prédisposé à la haine s'exerçant alors contre toute l'humanité; soit que des instincts pervers se développent en lui au fur et à mesure qu'il avance dans la vie; soit enfin qu'il se laisse involontairement entraîner au courant de son système, plus une bonne parole ne sort de sa bouche, pas un acte de clémence n'est signé de sa main. Il marche et il fauche les hommes, sans regret, sans pitié, sans remords, comme ferait une de ces formidables machines anciennes que, du haut d'une colline, une armée lançait sur l'ennemi et qui abattaient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tout sur leur passage, jusqu'à ce qu'un obstacle soudain les jetât sur le sol sans force et sans effet. Ainsi fera-t-il jusqu'au bout de sa carrière.

Si le rapport de Saint-Just avait eu pour but de fermer les yeux à Hébert et à ses amis, jamais il n'eût pu mieux atteindre son but. Les Exagérés crurent à la perte prochaine de leurs adversaires de la Modération mis en jeu à peu près seuls dans le discours du 26 février. Dans l'espérance d'une lutte prochaine entre Danton et Robespierre, ils se préparèrent à un suprême assaut du pouvoir découvert par l'imprudente division du Jacobinisme. Momoro, Ronsin, Vincent, Hébert, tous ces hommes sans intelligence et sans valeur, tous ces ambitieux à tête légère et sans prudence, chantaient à l'avance leur victoire prochaine. On les entendit parler de chasser la Convention, de voiler la statue de la Liberté, de rendre au peuple sa souveraineté indignement usurpée. Paris se remplit de tumulte. On put craindre d'un instant à l'autre un coup de main de la part de Ronsin et de son armée révolutionnaire; mais satisfaits de traîner leurs grands sabres et de parader sous leurs grosses épaulettes, les officiers se contentent de faire peur aux femmes dans les théâtres, et leur général s'amuse à parcourir les prisons pour y recruter quelques *patriotes* méconnus et persécutés. Chaque matin, de nouveaux placards tiennent la Convention en haleine et au courant de ce que ses niais ennemis lui préparent.

Le Comité de Salut Public se rassemble; Billaud est absent; Couthon est malade; Robespierre s'ennuie et n'y vient pas. Mais Saint-Just est là. Il veille. Il attend l'ins-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tant favorable. Fouquier-Tinville reçoit enfin l'ordre d'agir. Pendant que Ronsin pérore, la nuit, aux Cordeliers, Saint-Just écrit son rapport sur « les factions de » l'étranger et sur la conjuration ourdie par elles dans la » République pour détruire le gouvernement par la cor- » ruption et pour affamer Paris. »

Cette fois, ce discours ne se laissera empreindre ni de doute, ni d'ambiguité. La menace ne s'y cache plus sous l'abstraction des termes ; la phrase y sera toujours ampoulée ; la généralité emphatique y domine encore ; le beau et savant diseur ne s'y est point oublié; mais si l'arme est brillante, elle est acérée aussi. Ce sont des coups mortels qu'elle va porter.

Nous passerons sous silence ces interminables préambules, — nuages qui voilent la scène, — où foisonnent ces mots aussi connus que mal définis : Vertu, Justice, Amour de la Patrie, Esclavage, Liberté. Le véritable acte d'accusation débute par cette phrase : « Il y a dans la » République une conjuration ourdie par l'étranger, dont » le but est d'empêcher par la corruption que la liberté » ne s'établisse. Le but de l'étranger est de créer des » conjurés de tous les hommes mécontents, et de nous » avilir, si c'était possible, dans l'univers, par le scan- » dale des intrigues. On commet des atrocités pour en » accuser le peuple et la Révolution ; mais c'est encore la » tyrannie qui fait tous les maux que l'on voit ; c'est elle » qui en accuse la liberté ; l'étranger corrompt tout ; son » but, depuis que la simplicité des habits est établie, est » d'appliquer toute l'opulence à la voracité des repas,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» aux débauches, à la ruine du peuple, et à tenir tous les » crimes à sa solde. »

A en croire Saint-Just, l'étranger veut ravir l'abondance au peuple. « Nous ne trahirons point, » dit-il, « le » peuple dans cette occasion où nous lui répondons de » son salut. Qui plus que vous est intéressé à le sauver et » ne le point trahir? qui plus que vous est intéressé à » son bonheur? Votre cause est inséparable : vous ne » pouvez être heureux sans lui, vous ne pouvez survivre » à la perte de la liberté; la cause populaire et vous » devez avoir ou le même char de triomphe, ou le même » tombeau.

» C'est donc une politique insensée que celle qui par » des intrigues ravit au peuple l'abondance pour vous en » accuser vous-mêmes. Seriez-vous les amis des rois, ô » vous qui les avez tous fait pâlir sur le trône! vous qui » avez constitué la démocratie, vous qui avez vengé le » meurtre du peuple par la mort du tyran, et avez pris » l'initiative de la liberté du monde!

» Quels amis avez-vous sur la terre, si ce n'est le » peuple tant qu'il sera libre, et la ciguë quand il aura » cessé de l'être?

Suivant l'orateur, le plan de la conjuration, « la plus » atroce qui se peut concevoir, puisqu'elle immole la vertu » et l'innocence pour l'intérêt du crime, » devait ainsi s'exécuter : Tout Paris était plein de réfugiés étrangers se prétendant persécutés dans leur pays, Italiens, Napolitains, Allemands, nouveaux Sinons chargés de s'introduire dans les assemblées du peuple, dans les ministères, d'y tout voir et épier, en se cachant sous le masque du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

désintéressement et de l'ardeur révolutionnaire. Pour n'en fournir qu'un exemple, il cite le fameux prêtre autrichien Schneider qu'on appelait à tort le Marat de Strasbourg, dit Saint-Just, « car il n'y eut qu'un Marat; ses » successeurs étaient des hypocrites dont rougissait son » ombre. » Sans qu'il les nomme, parmi ses réticences menaçantes, on reconnaît le banquier allemand Kock, les fameux barons Frey, le Prussien Anacharsitz Clootz, l'orateur du genre humain.

« Parmi nous, une classe d'hommes prend un air ha» gard, une affectation d'emportement, ou pour que » l'étranger l'achète, ou pour que le gouvernement la » place. » C'est Momoro; c'est Vincent.

« Quoi! notre gouvernement serait humilié au point » d'être la proie d'un scélérat qui a fait marchandise de » sa plume et de sa conscience, et qui varie, selon l'es» poir et le danger, ses couleurs comme un reptile qui » rampe au soleil! » C'est Hébert, le *Père Duchêne*.

« Un bruit sourd s'est répandu de l'ouverture des pri» sons. » C'est Ronsin.

Après avoir ainsi clairement désigné les coupables à frapper, après avoir dit aux Indulgents que, en ménageant les partisans de l'étranger, ils ont créé un danger pour la patrie et pour eux une immense responsabilité, Saint-Just, emporté par ses souvenirs de philosophie spéculative, définit le Bonheur qu'il veut donner au peuple, en opposition à ce fantôme de mensonger bonheur que l'étranger promet dans la corruption et les richesses où se noiera l'esprit national, « de ce bonheur » qui consiste dans l'oubli des autres et dans la puissance

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» du superflu. » En reprochant à notre époque sa recherche des jouissances matérielles, ses excessifs désirs de fortune, cet égoïsme dont elle aurait pris modèle sur celui d'un prince renversé par une accusation banale, les révolutionnaires d'aujourd'hui ne se doutaient point qu'ils copiaient là leur prédécesseur et maître.

« Le bonheur! le bonheur! » s'écrie Saint-Just plagiant, avant eux, les redites de tous les sévères contempteurs d'une fortune que sans doute ils ne surent acquérir; « le bonheur! mais ce n'est pas le bonheur de » Persépolis que nous vous offrîmes : ce bonheur est » celui des corrupteurs de l'humanité; nous vous offrî- » mes le bonheur de Sparte et d'Athènes dans leurs beaux » jours; nous vous offrîmes le bonheur de la vertu, celui » de l'aisance et de la médiocrité; nous vous offrîmes le » bonheur qui naît de la jouissance du nécessaire sans su- » perfluité; nous vous offrîmes pour bonheur la haine de » la tyrannie, la volupté d'une cabane et d'un champ fer- » tile cultivé par vos mains ; nous offrîmes au peuple le » bonheur d'être libre et tranquille, et de jouir enfin des » fruits et des mœurs de la Révolution, celui de retour- » ner à la nature, à la morale, et de fonder la Républi- » que. C'est le peuple qui fait la République par la sim- » plicité de ses mœurs ; ce ne sont point les charlatans » qu'il faut chasser au préalable de notre société, si vous » arrêtez qu'on y soit heureux. Le bonheur que nous vous » offrîmes n'est pas celui des peuples corrompus. Ceux-là » se sont trompés qui attendaient de la Révolution le pri- » vilège d'être à leur tour aussi méchants que la noblesse » et que les riches de la monarchie : une charrue, un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» champ, une chaumière à l'abri du fisc, une famille à » l'abri de la lubricité d'un brigand : voilà le bonheur.

» Que voulez-vous, vous qui ne voulez point de vertu » pour être heureux? Que voulez-vous, vous qui ne vou- » lez point de terreur contre les méchants? Que voulez- » vous, ô vous qui, sans vertu, tournez la Terreur contre » la liberté? Et cependant vous êtes ligués ; car tous les » crimes se tiennent et forment dans ce moment une » zone torride contre la République !

» Que voulez-vous, vous qui courez les places publi- » ques pour vous faire voir et pour vous faire dire de » vous : « Vois-tu ! voilà un tel qui parle, voilà un tel qui » passe? » Vous voulez quitter le métier de votre père, » qui fut peut-être un honnête artisan, dont la médiocrité » vous fit patriote, pour devenir un homme influent dans » l'Etat.

» Vous périrez, vous qui courez à la fortune et qui » cherchez un bonheur à part.

» Citoyens, je reviens à cette cruelle idée qu'après » que nous vous eûmes parlé du bonheur, le parti de l'é- » tranger s'efforça d'incliner l'idée du bonheur vers l'in- » famie, vers l'égoïsme, vers l'oubli, le mépris de l'hu- » manité, vers la haine d'un gouvernement austère, qui » peut seul nous sauver.

Courtois, dans son rapport sur les papiers de Thermidor, critiqua ce passage du rapport de Saint-Just avec un grand bonheur d'idées et d'expressions. Il appelle Saint-Just l'orateur étourdi de vingt-six ans, à peine échappé de la poussière de l'école, tout gonflé de sa petite érudition. Il le montre fier de ses lectures des li-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vres de Montesquieu qu'il n'entendait pas et croyant que le luxe peut corrompre un peuple. Parce qu'il avait lu Lycurgue plus mal compris encore par lui que Montesquieu, et parce qu'il avait appris de lui comment le législateur de Sparte avait, dans l'espace de quelques années, formé un peuple de braves, cet écolier, mauvais copiste de l'antiquité, sans examen des localités, des mœurs et de la population, appliquant ce qui était inapplicable, venait dire à la Convention, d'un ton de suffisance comique s'il n'eût été atroce, que ce n'était pas le bonheur de Persépolis, mais celui de Sparte que l'on avait promis à la France! Jamais satire ne se montra plus sanglante, plus vraie, mieux sentie. Il est fâcheux seulement que Courtois n'en ait flagellé que la mémoire de Saint-Just et que la vérité ait été dite seulement après Thermidor et pour des cadavres.

Mais revenons au rapport de Saint-Just. Il vient de proclamer qu'un gouvernement austère peut seul sauver la France, et il ajoute : « Je ne sais si quelqu'un oserait » dire toutes ces choses, s'il se sentait en rien coupable » ou complice des maux de son pays. Je vous parle avec » la franchise d'une probité déterminée à tout entreprendre pour le salut de la patrie; la probité est un » pouvoir qui défie tous les attentats.

» Si le peuple aime la vertu, la frugalité; si l'effronterie disparaît des visages; si la pudeur rentre dans la » cité, les contre-révolutionnaires, les Modérés et les » fripons dans la poussière; si, terrible envers les ennemis de la Révolution, on est aimant et sensible envers » un patriote; si les fonctionnaires s'ensevelissent dans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» leurs cabinets pour s'y assujétir à faire le bien sans » courir à la renommée, n'ayant pour témoin que leur » cœur ; *si vous donnez des terres à tous les malheureux,* » *si vous les ôtez à tous les scélérats,* je reconnais que » vous avez fait une Révolution. Mais s'il arrive le con- » traire, si l'étranger l'emporte, si les vices triomphent, » si d'autres grands ont pris la place des premiers, si les » supplices ne poursuivent point les conspirateurs cachés, » fuyons dans le néant ou dans le sein de la Divinité : il » n'y a pas eu de Révolution ; il n'y a ni bonheur ni vertu » à espérer sur la terre »

Il flattait ainsi, est-il besoin de le démontrer? les masses auxquelles tout-à-l'heure il apprenait la révolte en leur disant que les malheureux sont les seules puissances de la terre, auxquelles il apprend aujourd'hui l'envie en leur présentant comme ennemis de leur bonheur les riches ; car ce sont les riches qu'il désigne sous les noms odieux de fripons, de modérés, de contre-révolutionnaires. D'ailleurs, il ne s'en cache pas. Où sont les ennemis du peuple, de la démocratie, si ce n'est chez les amis de la monarchie? La conclusion est forcée ; la voilà très-précise dans cette phrase : « Savez-vous quel est le dernier » appui de la monarchie? c'est la classe qui ne fait rien, » qui ne peut se passer de luxe, de folies ; qui, ne pen- » sant à rien, pense à mal ; qui promène l'ennui, la fu- » reur des jouissances et le dégoût de la vie commune ; » qui se demande : « Que dit-on? » qui suppose, qui pré- » tend deviner le gouvernement, toujours prête à chan- » ger de parti par curiosité : c'est cette classe qu'il faut » réprimer. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ces riches sont inutiles ; ils vivent aux dépens de la Nation. Pendant que le peuple travaille, courbé sur la terre, grelottant au froid ou brûlé par le soleil, trempé de pluie ou haletant de fatigue et de soif, ils s'engraissent dans l'oisiveté. A quoi servent-ils ? A quoi sont-ils bons ? « Obli- » gez tout le monde à faire quelque chose, à prendre une » profession ; tous ces oisifs n'ont pas d'enfants ; ils ont » des valets qui ne se marient pas, qui sont toujours de » leur avis et qui se prostituent aux exigences de l'étran- » ger. N'avons-nous pas des vaisseaux à construire, des » manufactures à accroître, des terres à défricher ? Quels » droits ont dans la Patrie ceux qui n'y font rien ? Ce sont » ceux-là qui ont du bonheur une idée affreuse, et qui » sont les plus opposés à la République. »

C'est toujours la haine du pauvre contre le riche qui respire dans cet étrange discours dont chaque phrase sent l'émeute, le pillage, la jacquerie : « Tandis que ces » misérables se réjouissent, le peuple cultive la terre, » fabrique les souliers des soldats et les armes qui dé- » fendent ces poltrons indifférents. Ils vont le soir dans » les lieux publics se plaindre du gouvernement. « Si j'é- » tais ministre, dit celui-ci ; si j'étais le maître, dit celui- » là, tout irait mieux. » Hier ils étaient dans l'opprobre » et déshonorés ; la compassion les a comblés de biens, » ils ne sont point assouvis : il leur faut une révolte pour » leur procurer les oiseaux du Phase.

« Considérons tous ceux qui se plaignent du temps ; » ils ne sont point les plus malheureux ; la médiocrité » se plaint beaucoup moins. Dans le département de la » Haute-Vienne on a toujours vécu de châtaignes ; dans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» le département du Puy-de-Dôme le peuple vit de pain
» et de légumes cuits dans l'huile : cet usage est antique
» dans ce pays heureux par ses mœurs ; toutes les cam-
» pagnes ne vivent que de fruits, et les bestiaux qu'elles
» élèvent, comme les ilotes, ne sont ni pour les nourrir
» ni pour les vêtir. Le commerce leur revend au poids
» de l'or la toison dont ils ont pris soin. Ce sont ceux qui
» ont le plus qui insultent le plus le peuple en vivant à
» ses dépens. Quel mérite avez-vous à être patriotes lors-
» que vous êtes comblés de biens, lorsque vous avez
» trente mille livres de rentes, que vous opprimez les
» citoyens, et que vous êtes libres et puissants? »

Il y a longtemps qu'il n'est plus question de Hébert, de Ronsin, de Momoro. C'est à peine si, par hasard et en étudiant attentivement les pages de cet immense rapport, nous y saisissons une allusion passagère à la situation politique, aux luttes mortelles qui se cachent sous ces déclarations officielles de socialisme, sous ces divagations de la philosophie. Un instant, Saint-Just se rappelle qu'il a des ennemis, des victimes plutôt, à désigner et à frapper. Il se jette avec brutalité, tout à coup, sans transition, sur Ronsin et ses *épauletiers*. « Un œil hagard, » dit-il en les dépeignant à grands traits, « une moustache, » un air sans naïveté, mais sombre et guindé, est-ce » donc là tout le mérite du patriotisme? » Il semble que le débraillé des *Sans-culottes* et l'affectation de saleté déplaisent à ce *Muscadin* de la Montagne. Il semble que la différence du costume force à conclure à la différence des opinions. Il y a pour lui deux écoles de révolutionnaires aussi distinctes d'intentions que de vêtements. Le hideux

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sans-culotte, c'est, au dire de Saint-Just, « le révolution-» naire selon le crime ; » l'élégant Saint-Just et ses amis seront par contre « les révolutionnaires selon la probité. » Voilà le seul souvenir direct que le nuageux jeune homme daigne accorder à l'odieuse secte qu'il s'agit d'abattre. Une courte menace se dissimule encore parmi de longues phrases abstraites : « Des mesures sont déjà prises pour » s'assurer des coupables ; ils sont cernés. » Un appel à la violence, sinistre éclair sillonnant ce fond obscur, se lit aussi dans ces mots qui finissent chaque discours de Saint-Just : « On a le droit d'être audacieux, inébranla-» ble, inflexible, lorsqu'on veut le bien. » Une invitation coupable à la propagande par la révolution et l'assassinat est adressée par l'orateur à tous les hommes violents que l'agitation d'une seule nation suscite ordinairement parmi toutes les nations : « La République est encore » une fois sauvée ; prenez votre élan vers la gloire. Nous » appelons à partager ce mouvement sublime tous les » ennemis secrets de la tyrannie, qui, dans l'Europe et » dans tout le monde, *portent le couteau de Brutus sous* » *leurs habits.* »

Alors, il propose et fait adopter un long décret qui ordonne au tribunal révolutionnaire d'appeler devant lui les auteurs et les complices de la conspiration ourdie contre le peuple français et sa liberté, d'arrêter promptement les prévenus et de les mettre en jugement. Aux termes de ce décret, sont déclarés traîtres à la Patrie et seront punis comme tels ceux qui seront convaincus d'avoir, de quelque manière que ce soit, favorisé dans la République le plan de corruption des citoyens, de sub-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

version des pouvoirs et de l'esprit public ; d'avoir excité des inquiétudes à dessein d'empêcher l'arrivage des denrées à Paris ; d'avoir donné asile aux émigrés ; ceux qui auront tenté d'ouvrir les prisons ; ceux qui auront introduit des armes dans Paris, dans le dessein d'assassiner le peuple et la liberté ; ceux qui auront tenté d'ébranler ou d'altérer la forme du gouvernement républicain.

Parmi les prescriptions adoptées par la Convention sur la proposition de Saint-Just, il faut remarquer spécialement la nomination de six commissions populaires chargées de préparer la prompte solution des affaires de tous les détenus, la mise hors la loi de tout accusé qui aura pris la fuite, la destitution de toutes les autorités qui auront laissé en liberté les individus notés d'incivisme.

La délation devient un devoir. Chaque Français est condamné à l'espionnage, à la trahison, à l'immoralité inspirée par la peur, cette si mauvaise conseillère en temps de révolution. « Tout citoyen est tenu de découvrir » les conspirateurs et les individus mis hors la loi, lors» qu'il a connaissance du lieu où ils se trouvent. » Tout bon sentiment, l'amour paternel qui sauve un fils, l'amour filial qui protège un père, l'amour conjugal, l'amitié, deviendra un crime : « Quiconque recélera un conspira» teur chez lui ou ailleurs, sera regardé et puni comme » complice. »

Rien d'aussi odieux n'a jamais été proclamé. Jamais pareille loi ne fut écrite dans le code d'un peuple civilisé, et Saint-Just veut que cette loi frappe avec la rapidité de la foudre et le secret des tyrans de Venise : « L'insertion » au Bulletin tiendra lieu de promulgation. »

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pendant que le rapporteur parlait encore, **Fouquier-Tinville agissait. Il arrêtait les Exagérés. Hébert, Ronsin, Vincent, Momoro, Ducroquet, Anacharsis Clootz, Kock** le banquier, les principaux officiers de l'armée révolutionnaire étaient conduits à la Conciergerie.

Aux Jacobins, on lut, le soir, avec enthousiasme le rapport de Saint-Just dont on avait envoyé chercher une épreuve à l'imprimerie du *Moniteur*.

Le 20 mars, le procès des Hébertistes commença. Condamnés par le tribunal révolutionnaire, ils périssaient, le 24, au nombre de dix-neuf, précédant de bien peu de temps l'insensé Camille Desmoulins qui avait payé des misérables pour porter les fourneaux du *Père Duchêne* devant la charrette où Hébert, son ennemi juré, gisait dans les convulsions de l'agonie de la peur.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

XII.

Les Indulgents ont donc bien mal écouté le rapport de Saint-Just, qu'ils se réjouissent de la fin tragique des Exagérés? ou ils ont donc bien peu d'intelligence? ou ils ont donc bien peu de mémoire? car le rapporteur du Comité de Salut Public vient de les avertir qu'il n'a pas tout dit; car il leur a annoncé qu'il réserve d'autres joies encore au bourreau.

Avant de conclure à l'arrestation des Hébertistes, voici, en effet, comment Saint-Just s'était exprimé : « Il » vous sera fait dans quelques jours un rapport sur les » personnes qui ont conjuré contre la Patrie. L'intérêt du » peuple et de la justice ne permet pas qu'on vous en » dise davantage et ne permettrait pas qu'on vous en dit » moins.... » N'était-ce point assez clair? L'abime venait d'être illuminé jusque dans ses perspectives les plus profondes. Et Camille Desmoulins se raille de Hébert! Pense-t-il que les souvenirs de l'amitié toucheront son ancien camarade! Se croit-il protégé par la même origine et par

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la même patrie? Mais Saint-Just vient d'égorger sans pitié son compatriote Ronsin. Rien ne lui est sacré.

Les Dantonistes ne purent longtemps espérer d'échapper à la punition dont devaient être frappés tous ceux qui avaient osé lutter avec Robespierre et lui disputer l'empire. Ils virent le flot qui allait les emporter monter vers eux avec la lenteur fatale de la marée qui ne connaît point d'obstacles. On avait dit aux Jacobins qu'on arracherait tous les masques possibles, et une fois de plus, la Convention avait assisté à la sinistre apparition de cet homme qui ne montait plus à la tribune que pour demander des têtes; le 12 mars, Saint-Just avait annoncé, au nom du Comité de Salut Public, l'arrestation des deux députés, Simon et Hérault-de-Séchelles (1), coupables du

(1) S'il faut en croire un renseignement très-curieux et peu connu que nous trouvons dans un recueil point assez étudié, l'*Histoire de la Révolution par deux Amis*, l'arrestation et la mort de Hérault de Sechelles doivent être attribuées à une inimitié personnelle, suite d'une querelle qui se serait élevée entre Saint-Just et Hérault. Tous deux faisaient partie du Comité de Salut Public. Le dantoniste Hérault devait peu aimer Saint-Just le robespierriste. Une discussion s'éleva entre eux pendant un repas où tous les membres du Comité s'étaient réunis. Après un échange de mots très-hostiles, Hérault aurait provoqué Saint-Just. Celui-ci aurait refusé ce duel comme indigne de deux hommes politiques. Le fougueux Hérault aurait alors appelé Saint-Just plat coquin, misérable lâche, et l'aurait menacé « de vingt coups de pieds dans le ventre et dont il ne » refuserait pas un seul, » disait-il. Saint-Just resta froid et impassible devant ces violences dont, en lui-même, il se promit bien de tirer vengeance. Quelque temps après cette scène, Hérault de Sechelles fut envoyé en mission. Saint-Just aurait profité de son absence pour le ruiner et le déconsidérer dans l'esprit de ses col-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

crime banal de complicité avec les ennemis de la République. D'ailleurs, des bruits sinistres emplissaient Paris. On annonçait tout haut la très-prochaine proscription de Danton et de ses amis. Robespierre s'était exprimé très nettement dans la séance des Jacobins du 20 mars ; à ses menaces il ne manquait que des noms.

Dans la soirée du 31 mars, les Comités de Législation et de Sûreté Générale furent secrètement convoqués aux Tuileries où siégeait déjà le Comité de Salut Public. Robespierre et Saint-Just avaient voulu faire endosser à tous les chefs de la Montagne qui encombraient ces Comités, la responsabilité de l'acte dont le triumvirat seul cependant allait profiter. Une certaine inquiétude assombrissait les visages de ces hommes qu'ordinairement on n'appelait point au conseil. Quand tous se furent assis, Saint-Just tira de la poche de son habit un long rapport dont il donna lecture sur l'invitation du président du Comité de Salut Public. On put pressentir, dès les premières lignes, que le député de l'Aisne allait demander à ses collègues une de ces hécatombes humaines dont il avait le monopole. Il parlait de l'amour de la Patrie; quel sacrifice allait-on être obligé de faire à cet amour jaloux, impérieux, cruel? « Il y a quelque chose de terrible dans » l'amour de la Patrie, » dit Saint-Just dès son début. « Il

lègues du Comité. Quand Hérault revint à Paris, sous prétexte qu'il avait eu des relations avec un émigré, avec un prêtre insoumis, le Comité, tout à Robespierre alors, refusa de le recevoir, même de l'entendre. Hérault était perdu. On l'avait sacrifié aux rancunes de son ennemi, de son assassin plutôt.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» est tellement exclusif qu'il immole tout sans pitié, sans » frayeur, sans respect humain, à l'intérêt public. Il pré- » cipite Manlius, il immole ses affections privées, il en- » traîne Régulus à Carthage, jette un Romain dans un » abîme, et met Marat au Panthéon, victime de son dé- » vouement. »

Robespierre réclame la tête de Danton; Saint-Just veut abattre à ses pieds Desmoulins. L'orateur artificieux va prouver aux Comités réunis que ce sont les Comités eux-mêmes, tout seuls, qui l'ont forcé, lui simple rapporteur, à conclure à l'anéantissement des Modérés : « Vos Comités de Salut Public et de Sureté Générale, » pleins de ce sentiment, m'ont chargé de vous deman- » der justice, au nom de la patrie, contre des hommes » qui trahissent depuis longtemps la cause populaire, » qui vous ont fait la guerre avec tous les conjurés, avec » d'Orléans, avec Brissot, avec Hébert, avec Hérault et » leurs complices, et conspirent en ce moment avec les » rois ligués contre la République; qui ont favorisé le » projet de vous détruire et de confondre le gouverne- » ment républicain; qui ont été les défenseurs des traîtres » et vos ennemis déclarés, et qui, pour échapper à la jus- » tice, prétendent que l'on vous attaque en eux. Ils ne » témoignaient point cet intérêt pour vous lorsqu'ils de- » mandaient l'impunité de vos assassins et votre renou- » vellement, qui eût été suivi de votre perte et de celle » de la liberté. »

L'hypocrite souhaite alors que l'exemple de sévérité et d'inflexibilité à donner par les Comités soit le dernier de tous, et il l'appelle le « dernier ouvrage de la liberté. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Puis il trace toute l'histoire mensongère de la conspiration à punir. Comme dans l'affaire des Hébertistes, c'est encore l'étranger dont il prétend apercevoir l'influence, les menées, l'argent, la main coupable. « Depuis le » commencement de la Révolution, l'Angleterre et les » gouvernements ennemis du peuple français ont perpé- » tué parmi nous un parti composé de diverses factions » coïncidentes; mais quelquefois inconnues les unes aux » autres. L'une d'entre elles était-elle abattue, les autres » étaient mises en mouvement par la crainte, et venaient » intercepter le cours de la législation et de la justice » qu'elles redoutaient. »

A entendre Saint-Just, l'étranger voulait établir en France la domination du parti d'Orléans. Dumouriez, Lafayette, les Girondins, ont d'abord et tour à tour servi de leviers pour relever un trône destiné à Philippe Egalité, républicain par mensonge et par duplicité, condamnant Louis XVI pour se débarrasser du seul compétiteur à craindre, et faisant la guerre à la noblesse parce qu'elle ne pourra jamais lui pardonner son crime. Ce que Brissot n'avait pu mener à la réussite, Danton l'essaya quand les Girondins furent tombés vaincus. C'est là le thème du rapport accusateur de Saint-Just ; il paraît avoir oublié complètement que, lors du procès de Louis XVI, si un parti s'était intimement lié avec Philippe d'Orléans, c'était la Montagne alors ouvertement accusée par la Gironde de vouloir relever le trône en faveur d'Egalité. Suivant Saint-Just qui bouleverse tous les rôles selon son bon plaisir et l'intérêt de sa haine, Danton a conspiré en faveur de la Royauté dont, le 21 septembre 1793, il n'a

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pas voté sincèrement la ruine, qu'il aimait secrètement, qu'il voulait simplement modifier par un changement de dynastie. Voilà comment le rapporteur du Comité de Salut Public mentit à ses collègues dont aucun n'osa se lever pour protester contre ses calomnies :

» C'est ici que la patience échappe au juste courroux » de la vérité. Quoi ! quand toute l'Europe, excepté nous, » qui sommes aveugles, est convaincue que Lacroix et » Danton ont stipulé pour la Royauté; quoi ! quand les » renseignements pris sur Fabre d'Eglantine, le complice » de Danton, ne laissent plus de doute sur sa trahison; » lorsque l'ambassadeur du peuple français en Suisse » nous mande la consternation des émigrés depuis la » mise en jugement de Fabre, ami de Danton, nos yeux » refuseraient encore de s'ouvrir !... Danton, tu répon- » dras à la justice inévitable, inflexible. Voyons ta con- » duite passée, et montrons que, depuis le premier jour, » complice de tous les attentats, tu fus toujours contraire » au parti de la liberté, et que tu conspirais avec Mira- » beau et Dumouriez, avec Hébert, avec Hérault-Sé- » chelles.

» Danton, tu as servi la tyrannie ! Tu fus, il est vrai, » opposé à Lafayette; mais Mirabeau, d'Orléans, Du- » mouriez lui furent opposés de même. Oserais-tu nier » d'avoir été vendu aux trois hommes les plus violents » conspirateurs contre la liberté ? Ce fut par la protec- » tion de Mirabeau que tu fus nommé administrateur » du département de Paris dans le temps où l'assemblée » électorale était décidément royaliste. Tous les amis de » Mirabeau se vantaient hautement qu'il t'avait fermé la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» bouche. (1) Aussi, tant qu'a vécu ce personnage affreux, » tu es resté muet. Dans ce temps-là, tu reprochas à un » patriote rigide, dans un repas, qu'il compromettait la » bonne cause en s'écartant du chemin où marchaient » Barnave et Lameth, qui abandonnaient le parti popu- » laire.

» Dans les premiers éclairs de la Révolution tu montras » à la cour un front menaçant, tu parlais contre elle » avec véhémence. Mirabeau, qui méditait un change- » ment de dynastie, sentit le prix de ton audace : il te » saisit. Tu t'écartas dès lors des principes sévères, et » l'on n'entendit plus parler de toi jusqu'au massacre du » Champ-de-Mars ; alors tu appuyas aux Jacobins la mo- » tion de Laclos, qui fut un prétexte funeste et payé par » la cour pour déployer le drapeau rouge et essayer la » tyrannie. Les patriotes qui n'étaient pas initiés dans ce » complot avaient combattu inutilement ton opinion san- » guinaire. Tu contribuas à rédiger, avec Brissot, la

(1) Les rapports de Saint-Just ont toujours été élaborés à la fois par Robespierre et son jeune ami. Il est utile et curieux de rapprocher leur travail à l'un et à l'autre. Ici, cette comparaison est possible, car le manuscrit auquel Robespierre a confié ses idées sur l'affaire des Dantonistes, existe et a été livré à la publicité il y a plusieurs années. Nous en extrayons quelques-uns des passages les plus saillants. Ils nous montreront l'unité des vues entre Robespierre et Saint-Just, la différence de l'expression, du style, de l'inspiration, la supériorité du dernier comme concision, comme fermeté, comme forme. Voici le premier emprunt au projet de Robespierre :

« Les amis de Mirabeau se vantaient hautement d'avoir fermé la » bouche à Danton ; et, tant qu'a vécu ce personnage, Danton resta » muet. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» pétition du Champ-de-Mars, et vous échappâtes à la » fureur de Lafayette, qui fit massacrer dix mille patrio- » tes (1), Brissot erra depuis paisiblement dans Paris, et » toi tu fus couler d'heureux jours à Arcis-sur-Aube, si » toutefois celui qui conspirait contre sa patrie pouvait » être heureux. »

Danton, pris un jour de mépris pour les indignités qui se commettaient journellement sous ses yeux, avait déserté la politique et s'en était allé demander au silence des champs, à la solitude des bois, à l'amour de sa famille, l'oubli, la paix, un peu de bonheur. Saint-Just transforma en crime et en complot ce dégoût dont tout homme public se sent saisir dans des circonstances données. « Le calme de ta retraite à Arcis-sur-Aube se con- » çoit-il ? (2) » osa-t-il se demander, lui qui si souvent par-

(1) « Analysez toute la conduite politique de Danton ; vous ver- » rez que la réputation de civisme qu'on lui a faite était l'ouvrage » de l'intrigue, et qu'il n'y a pas une mesure liberticide qu'il n'ait » adoptée.

» On le voit, dans les premiers jours de la Révolution, montrer » à la cour un front menaçant, et parler avec véhémence dans le » club des Cordeliers ; mais bientôt il se lie avec les Lameth et tran- » sige avec eux ; il se laisse séduire par Mirabeau et se montre aux » yeux observateurs l'ennemi des principes sévères. On n'entend » plus parler de Danton jusqu'à l'époque des massacres du Champ- » de-Mars ; il avait beaucoup appuyé aux Jacobins la motion de La » Clos, qui fut le prétexte de ce désastre, et à laquelle je m'oppo- » sai. Il fut nommé le rédacteur de la pétition avec Brissot. Deux » mille patriotes sans armes furent assassinés par les satellites de La » Fayette. D'autres furent jetés dans les fers. »

(Projet de Robespierre.)

(2) « Danton se retira à Arcis-sur-Aube, son pays, où il resta plu-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lait nature, amour de la retraite, bonheur de la campagne, et qui ne voulait pas permettre à ses ennemis les mêmes aspirations vers le repos. « Toi, Danton, l'un des » auteurs de la pétition, tandis que ceux qui l'avaient » signée avaient été, les uns chargés de fers, les autres » massacrés! Brissot et toi étiez-vous donc des objets de » reconnaissance pour la tyrannie, puisque vous n'étiez » point pour elle des objets de haine et de terreur ?

» Que dirai-je de ton lâche et constant abandon de la » cause publique au milieu des crises, où tu prenais » toujours le parti de la retraite? »

Ce sont les amis de Danton qui, poussés par lui maître alors de la situation, ont envahi les Tuileries, ont chassé le roi, l'ont fait prisonnier, le 10 août 1792, et Saint-Just reproche à Danton de s'être caché pendant cette terrible nuit, de n'avoir apparu que quand l'œuvre d'extermination était complète. « Tu voulus te coucher dans » cette nuit sinistre; tu fus traîné par quelques amis » ardents de la liberté dans la Section où les Marseillais » étaient assemblés: tu y parlas, mais tout était fait; et » l'insurrection était déjà en mouvement. (1) »

» sieurs mois, et il y vécut tranquille. On a remarqué, comme un » indice de la complicité de Brissot, que, depuis la journée du » Champ-de-Mars, il avait continué de se promener paisiblement » dans Paris; mais la tranquillité dont Danton jouissait à Arcis-» sur-Aube était-elle moins étonnante? Etait-il plus difficile de » l'atteindre là qu'à Paris, s'il eût été alors pour les tyrans un » objet de haine ou de terreur? » *(Projet de Robespierre.)*

(1) « Tandis que la cour conspirait contre le peuple, et les bons » patriotes contre la cour, dans les longues agitations qui prépa-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pendant ce temps, Fabre-d'Eglantine, l'ami de Danton, parlementait avec la Cour pour la tromper; déjà Danton pensait à d'Orléans, conspirait pour d'Orléans. C'est Danton qui fit nommer Philippe-Egalité par les électeurs de Paris. (1). C'est Danton qui envoyait Fabre à

» rèrent la journée du 10 août, Danton était à Arcis-sur-Aube : les » patriotes désespéraient de le revoir. Cependant, pressé par leurs » reproches, il fut contraint de se montrer, et arriva la veille du » 10 août; mais, dans cette nuit fatale, il voulait se coucher, si » ceux qui l'entouraient ne l'avaient forcé de se rendre à sa Sec- » tion, où le bataillon de Marseille était rassemblé. Il y parla avec » énergie : l'insurrection était déjà décidée et inévitable. »

(Projet de Robespierre.)

(1) « Dans le temps de l'assemblée électorale, je m'opposai de » toutes mes forces à la nomination de d'Orléans, je voulus en » vain inspirer mon opinion à Danton; il me répondit que la no- » mination d'un prince du sang rendrait la Convention nationale » plus imposante aux yeux des rois de l'Europe, surtout s'il était » nommé le dernier de la députation. Je répliquai qu'elle serait » donc bien plus imposante encore s'il n'était nommé que le der- » nier suppléant; je ne persuadai point : la doctrine de Fabre d'E- » glantine était la même que celle du maître, ou du disciple, je ne » sais trop lequel.

» Chabot vota pour d'Orléans. Je lui témoignai tout bas ma » surprise et ma douleur; il s'écria bien haut que son opinion était » libre.

» On a pu remarquer la consternation de Fabre d'Eglantine et » de beaucoup d'autres lorsque je fis sérieusement la motion de » chasser les Bourbons, que les meneurs du côté droit avaient » jetée en avant avec tant d'artifice; et le concert des chefs Bris- » sotins, et des intrigants de la Montagne, pour la rejeter, à cette » époque. Cette contradiction est facile à expliquer : la motion » venue du côté droit popularisait d'Orléans, et échouait contre la » résistance de la Montagne abusée par ce jeu perfide; faite par

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dumouriez; c'est Danton qui, après le 10 août, eut une conférence avec ce général, et dans cet entretien, ils se juraient une amitié qui dure encore. C'est Danton qui, envoyé en Belgique, n'en rapportait que l'éloge de Dumouriez « dont il parla avec la même admiration qu'on » eût parlé des vertus de Caton. » Dumouriez n'est-il pas le chef du complot orléaniste? Peut-on une preuve plus complète et plus décisive de la culpabilité de Danton et de ses amis?

En 1793, dans son *Histoire des Brissotins*, Camille Desmoulins a démontré que les Girondins n'étaient point de vrais républicains, mais seulement de secrets partisans de Philippe d'Orléans. Dans son rapport contre les Girondins, Saint-Just s'est emparé de cette excellente arme de guerre sous les coups de laquelle les Fédéralistes ont succombé. Pourquoi l'arme ne serait-elle point encore aussi puissante contre les Modérés? Les Girondins étaient royalistes, personne n'en doute, à en croire Saint-Just; les Dantonistes semblaient leur faire la guerre; oui,

» un montagnard, elle démasquait d'Orléans, et le perdait si le » côté droit ne s'y était lui-même opposé. L'époque où je fis cette » motion était voisine de celle où la conjuration de d'Orléans et de » Dumouriez devait éclater, et éclata en effet. Ce fut alors que les » Brissotins continuèrent de tromper la Convention, et de rompre » l'indignation publique, en mettant sous la garde d'un gendarme » d'Orléans et Silleri qui riaient eux-mêmes de cette comédie, qui » leur donna le prétexte de parler à la tribune le langage de Brutus. » C'est alors que Danton et Fabre, loin de dénoncer cette faction » criminelle, se prêtèrent à toutes les vues de ses chefs. Joignez » à cela le développement des trahisons de la Belgique. »

(Projet de Robespierre.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

une guerre sans énergie, une guerre extérieure, une comédie plutôt : « Danton, tu t'accommodais de tout. » Brissot et ses complices sortaient toujours contents » d'avec toi. A la tribune, quand ton silence était accusé, » tu leur donnais des avis salutaires pour qu'ils dissimu- » lassent davantage. Tu les menaçais sans indignation, » mais avec une bonté paternelle, et tu leur donnais plu- » tôt des conseils pour corrompre la liberté, pour se sau- » ver, pour mieux nous tromper, que tu n'en donnais au » parti républicain pour les perdre. « La haine, » disais- » tu, « est insupportable à mon cœur, » et tu nous avais » dit : « Je n'aime point Marat. » Mais, n'es-tu point cri- » minel et responsable de n'avoir point haï les ennemis » de la Patrie? Est-ce par ses penchants privés qu'un » homme public détermine son indifférence ou sa haine, » ou par l'amour de la Patrie que n'a jamais senti ton » cœur? Tu fis le conciliateur comme Sixte-Quint fit le » simple pour arriver au but où il tendait. Eclate mainte- » nant devant la justice du peuple, toi qui n'éclatas ja- » mais lorsqu'on attaqua la Patrie! Nous t'avions cru de » bonne foi quand nous accusâmes le parti de Brissot; » mais, depuis, des flots de lumière sont tombés sur ta » politique. Tu es l'ami de Fabre : tu l'as défendu; tu » n'es pas homme à te compromettre : tu n'as donc pu » que te défendre toi-même dans ton complice... Tu » abandonnas le parti républicain au commencement de » notre session, et depuis as-tu fait autre chose que » nuancer d'hypocrisie les délibérations? »

Danton a bien accusé le ministre Roland, « mais plutôt » comme un imbécile acrimonieux que comme un traî-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» tre, et il ne trouvait à sa femme que des prétentions au » bel esprit, » s'il faut en croire Saint-Just à bout de prétextes et bâtissant sa fable sur des puérilités indignes d'un homme sérieux.

Saint-Just, qui accuse Mme Roland de prétentions, se montre lui-même très-prétentieux dans son éloquence. Il fait appel à toutes les figures de rhétorique, objurgations, malédictions, invocations, prosopopées qui triomphent des absents. « Danton, » s'écrie Saint-Just en s'adressant à l'ancien chef de la Montagne, tout comme s'il assistait à la séance nocturne des Comités, « Danton, tu fus donc » le complice de Mirabeau, de d'Orléans, de Dumouriez, » de Brissot. Les lettres de l'ambassadeur d'Espagne à » Venise au duc d'Alcudia disent qu'on te soupçonnait à » Paris, et Lacroix, d'avoir eu des conférences, au Tem- » ple, avec la reine. L'étranger est toujours très-instruit » sur les crimes commis en sa faveur; ce fait est connu » de Lullier et peut s'éclaircir dans la procédure.

» L'ambassadeur d'Espagne dit dans la même lettre, » écrite au mois de juin dernier : « Ce qui nous fait » trembler est le renouvellement du Comité de Salut Pu- » blic. » Tu en étais, Lacroix; tu en étais, Danton !

» Mauvais citoyen, tu as conspiré; faux ami, tu disais, » il y a deux jours, du mal de Desmoulins, instrument » que tu as perdu, et tu lui prêtais des vices honteux.

» Méchant homme, tu as comparé l'opinion publique » à une femme de mauvaise vie; tu as dit que l'honneur » était ridicule, que la gloire et la postérité étaient une » sottise. Ces maximes devaient te concilier l'aristocra- » tie : elles étaient celles de Catilina. Si Fabre est inno-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» cent, si d'Orléans, si Dumouriez furent innocents, tu l'es » sans doute. J'en ai trop dit ; tu répondras à la justice. »

Non content d'écraser Danton sous le poids de ses mensonges haineux, de ses calomnies complètement dépourvues du moindre semblant de preuves, — les écrivains révolutionnaires l'avouent en écrivant que ce rapport est plutôt basé sur *des convictions morales que sur des preuves matérielles*, (1) — Saint-Just essaie un portrait railleur de Danton dont il dit, avec son style imagé, « que sa figure hideuse épouvantait la Liberté. » — « Ache- » vons de peindre ces hommes qui, n'osant se déclarer, » ont conspiré sous la poussière, » dit-il à ses collègues souriant pour cacher leur frayeur. « Ils eurent toutes les » qualités des conspirateurs de tous les temps : ils se » louaient mutuellement, et disaient l'un de l'autre tout » ce qui pouvait tromper les jugements. Les amis du pro- » fond Brissot avaient dit longtemps de lui qu'il était un » inconséquent, un étourdi même. Fabre disait de Danton » qu'il était insouciant, que son tempérament l'entraînait » à la campagne, aux bains, aux choses innocentes. » Danton disait de Fabre que sa tête était un imbroglio, » un répertoire de choses comiques, et le présentait » comme ridicule, parce que ce n'est presque qu'à ce » prix qu'il pouvait ne point passer pour un traître par » le simple aperçu de sa manière tortueuse de se con- » duire. Danton riait avec Ducos, faisait le distrait près » de d'Orléans et le familier près de Marat qu'il détes- » tait, mais qu'il craignait. Hérault était grave dans le

(1) Buchez et Roux, tome XXXII, page 103.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» sein de la Convention, bouffon ailleurs, et riait sans » cesse pour s'excuser de ce qu'il ne disait rien. »

Nous allons voir maintenant Saint-Just prêter ses vices à Danton, l'accuser d'excès que lui, Saint-Just, a commis de son côté, lui imputer à crime certains dîners où Danton n'assista point, mais bien Saint-Just lui-même, en personne. « Danton dîna souvent rue Grange-Bate- » lière avec des Anglais ; il dînait avec Guzman, Espagnol, » trois fois la semaine, et avec l'infame Ste-Amaranthe, le » fils de Sartine, et Lacroix. C'est là que se sont faits quel- » ques-uns des repas à cent écus par tête. (1). » Par opposition à ces accusations perfides, nous montrerons bientôt le rapporteur du Comité de Salut Public prenant, et non pas une fois, sa part de ces festins que Barère nommait « des repas à trois étages, » dînant chez cette madame de Ste-Amaranthe qu'aujourd'hui il appelle une infame..... peut-être parce qu'elle n'a pas voulu lui livrer hier sa fille. Mais n'anticipons point sur le récit. A chaque époque ses crimes.

Tout-à-l'heure, Saint-Just reprochait à Danton ses complots avec les d'Orléans ; voilà qu'il nous le montre maintenant conspirant avec les rois légitimes : « L'été » dernier, Hérault dit que Lullier, procureur-général du » département de Paris, avait confié qu'il existait un parti

(1) « Il ne faut pas oublier les thés de Robert où d'Orléans faisait » lui-même le punch, où Fabre, Danton et Wimpffen assistaient. » C'était là qu'on cherchait à attirer le plus grand nombre de dé- » putés de la Montagne qu'il était possible, pour les réduire ou » pour les compromettre. »

(Projet de Robespierre.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» en faveur du jeune Capet, et que, si le gouvernement » pouvait prendre faveur et le parti arriver au degré » d'influence nécessaire, ce serait Danton qui montrerait » au peuple cet enfant. »

C'est à n'y rien comprendre, car, quelques lignes plus loin, l'affaire orléaniste réapparaît encore : « Quand les » restes de la faction d'Orléans, dévoués aujourd'hui à » tous les attentats contre la patrie, n'existeront plus, » vous n'aurez plus d'exemples à donner : vous serez » paisibles; l'intrigue n'abordera plus cette enceinte sa- » crée; vous vous livrerez à la législation et au gouver- » nement; vous sonderez les profondeurs, et vous déro- » berez les feux du ciel pour animer la République tiède » encore et enflammer l'amour de la patrie et de la » justice. Alors il ne restera plus que des patriotes; alors » sera détruite l'illusion des intrigants qui, depuis cinq » ans, ayant pris le masque de la Révolution, voudraient » aujourd'hui lui faire partager leur opprobre en faisant » dire que les patriotes seront tous déshonorés les uns » après les autres. Ainsi donc, parce que des lâches et » des ennemis de l'humanité se sont faits prophètes, la » Divinité en aurait perdu de sa gloire! parce que des » hypocrites auraient usurpé la représentation du patrio- » tisme, l'éclat du patriotisme serait compromis! Ceux » que je dénonce n'ont jamais été patriotes, mais aristo- » crates adroits et plus dissimulés que ceux de Coblentz. »

De Danton dépeint avide et prodigue à la fois, paresseux et conspirant sans cesse, voluptueux et passionnément amoureux des champs, peureux et se montrant partout où il y a du mal à faire; de Danton, bizarre assemblage

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de tous les vices qui se repoussent, une transition, mal ménagée par Saint-Just, nous conduira à Camille Desmoulins très longtemps oublié par le rapport : « Mauvais » citoyen, tu as conspiré, » avait dit Saint-Just en s'adressant à Danton absent, « faux ami, tu disais, il y a » deux jours, du mal de Desmoulins, instrument que tu » as perdu, et tu lui prêtais des vices honteux. (1) » Il est peu question de Camille Desmoulins dans cet immense et inique acte d'accusation. Si Saint-Just en parle, c'est pour lui reprocher puérilement le titre de son journal, *le Vieux Cordelier* : « Que dirai-je des prétentions de ceux qui se » prétendirent exclusivement les Vieux Cordeliers? » c'est pour lui retirer sa valeur d'écrivain et son initiative de penseur, en le montrant subordonné à Fabre d'Eglantine, s'humiliant à recevoir les inspirations de cet homme secondaire; c'est pour l'accuser d'avidité et de corruption. Voici le portrait que Saint-Just trace de son ancien ami :

« Camille Desmoulins (2) qui fut d'abord dupe et finit

(1) « Il y a un trait de Danton qui prouve une âme ingrate et » noire : il avait hautement préconisé les dernières productions de » Desmoulins ; il avait osé, aux Jacobins, réclamer en leur faveur » la liberté de la presse, lorsque je proposai pour elles les hon- » neurs de la brûlure. Dans la dernière visite dont je parle, il me » parla de Desmoulins avec mépris : il attribua ses écarts à un vice » privé et honteux, mais absolument étranger à la Révolution. » Laignelot était témoin. La contenance de Laignelot m'a paru » équivoque : il a gardé obstinément le silence. »

(Projet de Robespierre.)

(2) « Camille Desmoulins, par la mobilité de son imagination et » par sa vanité, était propre à devenir le séïde de Fabre et de » Danton. Ce fut par cette route qu'ils le poussèrent jusqu'au

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» par être complice, fut, comme Phélippeaux, un instru-
» ment de Fabre et de Danton. Celui-ci raconta, comme
» une preuve de la bonhomie de Fabre, que, se trou-
» vant chez Desmoulins au moment où il lisait à quelqu'un
» l'écrit dans lequel il demandait un Comité de Clémence
» pour l'aristocratie, et appelait la Convention la cour de
» Tibère, Fabre se mit à pleurer : le crocodile pleure
» aussi. Comme Camille Desmoulins manquait de carac-
» tère, on se servit de son orgueil. Il attaqua en rhéteur
» le gouvernement révolutionnaire dans toutes ses con-
» séquences. Il parla effrontément en faveur des ennemis
» de la Révolution, proposa pour eux un Comité de Clé-
» mence, se montra très-inclément pour le parti popu-
» laire, et attaqua, comme Hébert et Vincent, les repré-
» sentants du peuple dans les armées; comme Hébert,
» Vincent et Buzot lui-même, il les traita de proconsuls.
» Il avait été le défenseur de l'infame Dillon avec la même
» audace que montra Dillon lui-même lorsqu'à Maubeuge
» il ordonna à son armée de marcher sur Paris et de

» crime. Il était lié avec l'un et l'autre depuis le commencement
» de la Révolution; mais ils ne se l'étaient attaché que par les
» dehors du patriotisme dont ils se couvraient. Desmoulins montra
» de la franchise et du républicanisme en censurant avec véhé-
» mence, dans ses feuilles, Mirabeau, La Fayette, Barnave et La-
» meth, au temps de leur puissance et de leur réputation, après
» les avoir loués de bonne foi. Danton et Fabre vécurent avec
» La Fayette, avec les Lameth; il eut à Mirabeau une obligation
» bien remarquable : celui-ci lui fit rembourser sa charge d'avocat
» au conseil; on assure même que le prix lui en a été payé deux
» fois. Le fait du remboursement est facile à prouver. »

(Projet de Robespierre.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» prêter serment de fidélité au roi. Il combattit la loi » contre les Anglais; il en reçut des remerciements en » Angleterre dans les journaux de ces temps-là. Avez- » vous remarqué que tous ceux qui ont été loués dans » l'Angleterre ont ici trahi leur patrie? »

Si les couleurs sous lesquelles Desmoulins est dépeint sont vraies; si cette figure inconstante, aux traits mobiles, si ce caractère inquiet, si cette politique sans valeur parce qu'elle s'est faite au jour le jour, sans étude, seulement au fil des inspirations primesautières d'amitiés irréfléchies et de haines aussi peu raisonnées, ont été bien saisis, nous n'en dirons point autant du tableau où Saint-Just a dessiné pour l'histoire la figure mal réussie de Fabre d'Eglantine qu'il pose en chef d'école, en meneur de parti, et qui ne sera jamais accepté par elle que comme un intrigant de bas-étage. Saint-Just parle de la faction qui ne perdra plus à l'avenir le nom que lui impose son chef, le nom de Dantoniste, et il dit : « Ce parti, comme tous les autres, dénué de cou- » rage, conduisit la Révolution comme une intrigue de » théâtre : Fabre d'Eglantine fut à la tête de ce parti. Il » n'y fut point seul; il fut le cardinal de Retz d'aujour- » d'hui. Panégyriste de d'Orléans, il a été jusqu'au mo- » ment de sa détention, et même depuis, le continua- » teur de toutes les factions; il usa de toutes les intrigues » des autres pour intriguer par elles; les dénonçant pour » ne point partager leurs périls et leurs imprudences, » les servant lorsqu'il était sûr de ne se point compro- » mettre; laborieux, parlant toujours aux autres le lan- » gage qui était dans leur cœur avec un front pénible-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» ment sincère, et les conduisant par leurs propres » penchants; cherchant soigneusement tout ce qui se » passait pour savoir où trouver un fripon pour instru- » ment de ses desseins, et connaître tous les yeux ouverts » sur l'intérêt de la patrie pour les éviter ou les tromper. » Il peignit faussement Marat sous quelques-unes de ses » propres couleurs, pour s'attirer une estime secrète. Il » joua sur les esprits et sur les cœurs, sur les préjugés » et les passions, comme un compositeur de musique » sur les notes d'un instrument.

» Fabre fut royaliste (1) de tout temps dans le fond de » son cœur; il dissimula comme les autres parce qu'il » était lâche. Ce fut dans la journée du 10 août que les » chefs des différents partis royalistes se montrèrent à » découvert. Fabre, Pétion, Carra, Vergniaud, Chabot, » Brissot, s'efforcèrent d'enchaîner le torrent du parti « républicain; on les vit implorer le peuple en faveur du » tyran et de sa famille. Fabre continua à sauver Du- » port. Il avait eu avant le 10 août des intelligences avec » la Cour; il se prétendait le confident de toutes les intri- » gues des Tuileries; beaucoup de gens lui ont entendu » dire qu'il jouait la Cour : il est très-vraisemblable qu'il « jouait tout le monde. »

Il est un côté de ces rapports qu'on n'a pas bien aperçu jusqu'à présent. On sait qu'ils frappent et tuent comme le couperet de la guillotine; mais en même temps ils se

(1) « Le plan de Fabre et de ses complices était de s'emparer » du pouvoir et d'opprimer la liberté par l'aristocratie, pour donner » un tyran à la France. » *(Projet de Robespierre.)*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

préparent toujours des victimes à abattre plus ou moins prochainement. Deux fois déjà, nous avons indiqué cette habitude de la menace. Dans le premier rapport, Saint-Just annonce leur sort prochain aux Indulgents et aux Exagérés à la fois. Dans le réquisitoire contre les Hébertistes, le parti de Danton se voit consacrer une phrase, triste prophétie de malheur. Dans le rapport contre Danton et ses amis, nous trouvons un troisième oracle où les Athées de Chaumette et de l'apostat Gobel vont apprendre qu'ils sont dévoués à la mort. La nation repugne à l'impiété; on a voulu tuer en elle tout principe religieux; sous la première influence de la peur, elle a laissé agir les persécuteurs; mais la réaction s'est faite promptement dans la partie saine de la population contre les démolisseurs d'églises, contre les égorgeurs de prêtres, contre l'infamie du culte de la Raison, contre les sales déesses de cette idole païenne. Robespierre l'a compris. Il sait qu'aux Français il faut toujours un roi, dût-il s'appeler dictateur, ou président, ou empereur, comme aux Français il faut toujours un Dieu, dût-il s'appeler même l'Eternel ou l'Etre suprême. Il a donc restauré un commencement de religion. Cette religion, il l'a trouvée toute faite d'abord dans tous ses philosophes aimés, ensuite dans l'*Organt* et dans les deux Etudes de Saint-Just. Il va donner satisfaction à l'opinion publique en ordonnant le procès des Athées. Saint-Just écrit alors ces phrases dont Fouquier-Tinville, qui se soucie aussi peu des croyants que des incrédules, des catholiques que des sectaires de la Raison, pourra bientôt se servir comme texte de son acte d'accusation contre Gobel et Chaumette :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Il y eut alors un parti chargé par l'étranger de cor-
» rompre la république, d'y lancer la guerre civile par
» des opinions brusquement énoncées et soutenues par
» la violence. Un ami de Chaumette dit dans une Société
» populaire de la Nièvre qu'il allait arriver le temps où
» l'attachement d'un père pour son enfant, où le respect
» filial, seraient punis comme des attentats à la liberté
» naturelle des êtres. Une Société populaire livrée à Chau-
» mette osa censurer votre décret sur les cultes et louer
» dans une adresse l'opinion d'Hébert et de Chaumette;
» Fabre soutint ici ces opinions artificieuses. On attaqua
» l'immortalité de l'âme, qui consolait Socrate mourant;
» on prétendait plus; on s'efforça d'ériger l'athéisme en
» un culte plus intolérant que la superstition.

» On attaqua l'idée de la Providence éternelle, qui sans
» doute a veillé sur nous. On aurait cru que l'on voulait
» bannir du monde les affections généreuses d'un peuple
» libre, la Nature, l'humanité, l'Etre suprême, pour n'y
» laisser que le néant, la tyrannie et le crime.

» Combien d'ennemis n'espéra-t-on point faire à la li-
» berté, en lui imputant ces outrages! Ils sont reconnus
» aujourd'hui traîtres à la Patrie, et royalistes, les au-
» teurs de ces trames. Chaumette, dans le temps de ces
» prestiges, envoya 32,000 livres à son père; il l'avertit
» de n'acheter ni domaines nationaux, ni biens d'émigrés.

» Puissent les patriotes qui couvrent la France s'aimer
» assez pour ne rien faire qui attire de nouveaux troubles
» dans la Patrie! Que les Français honorent la Raison,
» mais que la Raison n'oublie point la Divinité!

» C'est une chose remarquable, et dont la postérité

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» aura honte, que l'étranger prit le rétablissement pré-
» tendu de la religion pour prétexte de la guerre qu'il
» nous fit, et s'efforça en même temps de nous donner
» l'athéïsme. »

Une fois encore après ces sourdes menaces, Saint-Just va parler de douceur, de respect des citoyens entre eux : « Toutes les réputations qui se sont écroulées étaient des » réputations usurpées par l'aristocratie ou par des fac- » tions criminelles ; ceux qui nous reprochent notre sé- » vérité aimeraient mieux que nous fussions injustes. *Peu* » *importe que le temps ait conduit des vanités diverses à* » *l'échafaud, au cimetière, au néant, pourvu que la li-* » *berté reste.* On apprendra à devenir modeste ; on s'é- » lancera vers la solide gloire et le solide bien, qui est la » probité obscure. Le peuple français ne perdra jamais sa » réputation ; la trace de la liberté et du génie ne peut » être effacée dans l'univers. Opprimé dans sa vie, il op- » prime après lui les préjugés et les tyrans. Le monde est » vide depuis les Romains, et leur mémoire le remplit et » prophétise encore la liberté.

» Pour vous, après avoir aboli les factions, donnez à » cette république de douces mœurs ; rétablissez dans » l'état civil l'estime et le respect individuel. Français, » soyez heureux et libres ; aimez-vous, haïssez tous les » ennemis de la République ; mais soyez en paix avec » vous-mêmes. La liberté vous rappelle à la nature, et » l'on voulait vous la faire abandonner. N'avez-vous point » d'épouses à chérir, d'enfants à élever ? Respectez-vous » mutuellement. Et vous, représentants du peuple, char- » gez-vous du gouvernement suprême, et que tout le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» monde jouisse de la liberté au lieu de gouverner. La » destinée de vos prédécesseurs vous avertit de terminer » votre ouvrage vous-mêmes, d'être sages et de propager » la justice sans courir à la renommée, semblables à » l'Etre suprême qui met le monde en harmonie sans se » montrer. Le bien public est tout; mais pour la renom- » mée, elle n'est rien. Barnave fut porté en triomphe sous » vos fenêtres; où est-il? »

Enfin, il se résume et conclut. Il veut que la Convention décrète l'accusation de Camille Desmoulins, Hérault, Danton, Phélippeaux, Lacroix, et leur mise en accusation avec Fabre-d'Eglantine qu'ils vont retrouver au Luxembourg, bien que leurs crimes à celui-ci et à ceux-là n'aient jamais présenté la moindre apparence de connexité. Julien de Toulouse, Fabre, Chabot, sont accusés de malversations financières, de faux, d'altération matérielle d'un acte public. Les barons allemands Frey rendront compte de leur indigne exploitation des malheurs du temps. Westermann et Phélippeaux sont coupables d'avoir jeté des lumières trop vives sur les affaires de la Vendée. On ne devait donc point les accoler, sur les bancs du tribunal révolutionnaire, à Danton, à Desmoulins, à Lacroix, auxquels on reproche des tentatives de rétablissement de la royauté. Aussi les indignités et les mensonges du rapport de Saint-Just ne trompèrent-ils personne. Le prétexte se touchait du doigt; l'hypocrisie était flagrante, et dissimulait mal les vengeances privées. La lettre que les douze représentants du peuple, retenus à Port-Libre, publièrent de cette prison, quand ils demandèrent leur élargissement après Thermidor, est une fidèle image de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ce que tous pensaient tout bas en avril 1794, de ce que personne n'eût osé dire alors, parce qu'il y allait de l'existence. Voici ce qu'écrivaient les douze prisonniers :

« Tous tremblaient. On craignait de manifester sa dé-
» sapprobation par le plus léger signe, la plus fugitive
» expression. Dans cette disposition des esprits, les uns
» étant habitués à croire les autres ou à feindre la crédu-
» lité, Saint-Just, sous l'inspiration de Robespierre,
» commença à publier avec confiance, sous le nom de
» rapports et d'actes d'accusation, tout ce qu'il leur im-
» portait d'accréditer de fables grossières et d'invraisem-
» blables romans. On eût dit que la récente histoire de la
» Révolution venait d'être subitement effacée de tous les
» écrits et de toutes les mémoires, lorsque Saint-Just as-
» sociait comme autant de complices les personnages les
» plus décidément connus par l'opposition de leurs senti-
» ments et de leurs intérêts, par le choc de leurs opinions,
» par la divergence de leurs erreurs et de leurs crimes. »

La lecture de ce rapport était terminée depuis quelques instants; on n'entendait plus la voix vibrante de Saint-Just, et les membres des Comités réunis gardaient encore un morne silence. Ils se demandaient en eux-mêmes quand se termineraient ces boucheries, si un jour, bientôt, qui le savait? leur tour ne viendrait pas aussi de figurer dans un de ces effroyables rapports; mais, Robespierre, craignant de les laisser trop longtemps à eux-mêmes, mit aux voix l'arrestation et la mise en accusation des députés dénoncés par Saint-Just. Elles furent adoptées à l'unanimité et sans qu'un seul de ces hommes eût osé faire entendre une parole de protestation ou d'indulgence seule-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ment. « Après le 9 Thermidor, » rapporte l'historien Prudhomme, « on demandait à La Vicomterie, membre » du Comité de Sûreté Générale : « Comment se fait-il que » vous vous soyez envoyés réciproquement à la guillotine » et que vous y ayez entraîné des millions d'individus? » » — Ma foi, repondit La Vicomterie avec ingénuité, Robes- » pierre avait un tel empire sur ses collègues que moi, » en particulier, j'hésitais pour me rendre aux assem- » blées qui réunissaient le Comité de Salut Public et de » Sûreté Générale. Plusieurs fois même, je me suis » absenté, dans la crainte de me trouver avec Robes- » pierre. Un jour, nous fûmes convoqués pour entendre » un rapport, sans nous dire sur quelle matière. Nous » voilà tous réunis, les Comités de Salut Public, de Sû- » reté Générale et de Législation. Saint-Just tire de sa » poche des papiers. Quelle est notre surprise d'entendre » le rapport contre Danton, Camille et autres, pour les » mettre en arrestation. Le discours était si séduisant!... » Saint-Just le débita avec tant d'âme!... Après la lec- » ture, on demanda s'il y avait quelques membres qui » voulussent parler. Non, non ! L'on mit aux voix. Elles » furent unanimes. Il fut arrêté qu'ils seraient tous mis » en état d'arrestation. »

Aussitôt après la lecture et le vote qui en fut la conséquence nécessaire, des soldats sortirent des Tuileries et allèrent s'emparer des accusés qu'on enferma d'abord au Luxembourg. Tout Paris connut, dès le lendemain au matin, cette expédition nocturne, présage certain de nouvelles exécutions. A la Convention, l'on s'agitait en tumulte. L'inquiétude était dans tous les regards. Legen-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dre, l'ami de Danton, se trouva seul une lueur de courage. S'il n'osa demander aux Comités de venir expliquer leur conduite devant l'Assemblée, il parla de la nécessité de mander les détenus et de les entendre à la barre; il espérait en l'immense effet que n'avaient cessé de produire sur la Convention la présence de Danton et son éloquence brutale. Robespierre étouffa cette motion sous un de ces discours vides et pâteux comme il en savait faire. En attendant que Saint-Just vînt lire à la Convention son rapport, Barère remplit les émotions de l'intermède avec ces déclamations dont il possédait le secret.

Enfin, Saint-Just est arrivé. Ce rapport perfide, si longtemps travaillé, émargé, raturé, corrigé par Robespierre qui en avait inspiré les méchancetés, Saint-Just le lut froidement, avec cette impassibilité qui ne tient compte ni des nécessités de la tribune, ni de la passion à souffler au cœur des auditeurs; il savait à l'avance qu'il n'avait qu'à parler pour obtenir un vote, qu'à commander pour se faire obéir. En effet, son projet de décret fut adopté à l'unanimité par la Convention comme par le Comité, par la Convention, dont la peur et la lâcheté se cachent sous « les plus vifs applaudissements, » constatés par le *Moniteur* pour la honte éternelle de cette assemblée d'esclaves.

Saint-Just avait donc pour toujours, il dut le croire, assuré la puissance de Robespierre. Sa propre vengeance allait obtenir sa victime. Le soir, il court jouir de son succès aux Jacobins. On l'y voyait rarement; son arrivée fut saluée par des acclamations enthousiastes, et on le força à donner communication à la Société de ce rapport

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chef-d'œuvre que pour la troisième fois déjà, depuis la soirée de la veille, il relisait avec le même succès.

Pendant qu'il triomphe, son ancien ami Camille Desmoulins se désole dans sa prison, pleure sur sa vie si tôt brisée, écrit à sa femme une lettre où respire la tendresse d'un amant plutôt que le courage d'un homme politique qui devrait savoir plus dignement tomber. Fouquier-Tinville prépare ses dénonciations, ses témoins, ses jurés et ses juges. Il fait signifier aux détenus leur acte d'accusation, digne pendant du rapport de Saint-Just. Camille Desmoulins, dans sa prison, trace, au courant de sa plume que la fureur et l'indignation font voler sur le papier, un projet de défense qu'on ne lui laissera pas le temps de prononcer. C'est à Saint-Just seul qu'il s'en prend; c'est lui seul qu'il attaque, et il a raison. Mais que ce plaidoyer est faible et misérable! Qu'il est indigne d'une pareille cause et d'une pareille situation! Saint-Just dut sourire de pitié quand on lui apporta ce factum et qu'il y vit son nom précédé de ces appellations niaisement injurieuses : *Monsieur le chevalier*, *monsieur le ci-devant*, tout comme dans le pamphlet du girondin Louvet; quand il y lut ces phrases prétentieuses et pleines d'antithèses : « Si je pouvais imprimer à mon tour, si on » me laissait seulement deux jours pour me faire un nu» méro sept, (1) comme je confondrais M. le chevalier » de Saint-Just! comme je le convaincrais de la plus » atroce calomnie!... Mais Saint-Just écrit à son aise, » *dans son bain*, *dans son boudoir*; il médite pendant

(1) Du *Vieux Cordelier*.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» quinze jours mon assassinat! Et moi, je n'ai point où » poser mon écritoire! Je n'ai que quelques heures pour » défendre ma vie! Qu'est-ce autre chose que le duel de » l'empereur Commode qui, armé d'une excellente lame, » forçait son ennemi à se battre avec un simple fleuret » garni de liège! » Ce n'était là que du bel esprit, et Saint-Just savait mettre autre chose que de l'esprit dans ses rapports. Il va le prouver au rhéteur élégant, à Camille Desmoulins, resté journaliste jusque dans son cachot.

On connait les infamies, les péripéties émouvantes du dramatique procès des Dantonistes, les dénis de justice, la présence auprès du tribunal de quelques députés amis de Robespierre, envoyés par leur maître pour influencer les juges, pour faire peur aux témoins. On sait les intrigues auprès du jury, les mots odieux de David et d'Amar, l'indignation des accusés, la dédaigneuse froideur de Danton, les inutiles colères de Camille Desmoulins, les émotions de l'auditoire tout prêt à prendre parti pour les victimes contre les bourreaux. On sait les craintes de Saint-Just et de Robespierre qui, à tout prix, voulaient empêcher les révélations de Danton sur les plans de despotisme à l'aide d'un Triumvirat, complot dont il connaissait et pouvait divulguer les mystères, puisqu'il y avait longtemps trempé. On sait la lettre envoyée en toute hâte au Comité de Salut Public par Fouquier-Tinville pouvant prévoir un soulèvement évidemment sollicité par l'attitude altière et menaçante des prévenus.

Saint-Just qui, le 3 avril, ne trouvait que l'amertume de son sourire railleur pour réponse à Fouquier-Tinville

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quand celui-ci lui demandait s'il fallait faire assigner les seize témoins dont les Dantonistes réclamaient l'audition, se chargea de rédiger à la hâte un décret aux termes duquel la Convention, endossant la responsabilité d'une effroyable iniquité, ordonnerait la mise hors des débats de « tout accusé qui résisterait et insulterait ainsi » à la justice nationale. » On a écrit que Robespierre n'avait osé faire une réponse catégorique à Fouquier-Tinville et que l'infamie du conseil et du rapport doit être en entier attribuée à Saint-Just; c'est pour nous une preuve de plus de son influence omnipotente et de sa domination.

Pour les besoins de sa comédie, Saint-Just s'était fait préparer à l'avance, par un des agents de sa police, une dénonciation sur une conspiration tramée, pour enlever les accusés, dans les faubourgs par l'infortunée Lucile Duplessis, la femme de Camille Desmoulins, et dans la prison du Luxembourg par le général Dillon l'ami de Camille, l'amant, disait-on, de Lucile. Cette dénonciation en main, il se présenta à la Convention à laquelle il lut, au nom des Comités de Salut Public et de Sûreté Générale, un nouveau rapport, nouveau mensonge. « L'ac» cusateur public du tribunal révolutionnaire, » y disait-il, « a mandé que la révolte des coupables avait fait sus» pendre les débats de la justice jusqu'à ce que la Con» vention ait pris des mesures. Vous avez échappé au » danger le plus grand qui jamais ait menacé la liberté; » maintenant tous les complices sont découverts, et la » révolte des criminels au pied de la justice même, inti» midés par la loi, explique le secret de leur conscience;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» leur désespoir, leur fureur, tout annonce que la bon-
» homie qu'ils faisaient paraître était le piége le plus
» hypocrite qui ait été tendu à la révolution.

» Quel innocent s'est jamais révolté devant la loi? Il ne
» faut plus d'autres preuves de leurs attentats que leur
» audace. Quoi! ceux que nous avons accusés d'avoir été
» les complices de Dumouriez et de d'Orléans, ceux qui
» n'ont fait une révolution qu'en faveur d'une dynastie
» nouvelle, ceux-là qui ont conspiré pour le malheur et
» l'esclavage du peuple, mettent le comble à leur infamie!

» S'il est ici des hommes véritablement amis de la
» liberté, si l'énergie qui convient à ceux qui ont entre-
» pris d'affranchir leur pays est dans leur cœur, vous
» verrez qu'il n'y a plus de conspirateurs cachés à punir,
» mais des conspirateurs à front découvert, qui, comp-
» tant sur l'aristocratie avec laquelle ils ont marché depuis
» plusieurs années, appellent sur le peuple la vengeance
» du crime.

» Non, la liberté ne reculera pas devant ses ennemis;
» leur coalition est découverte. Dillon, qui ordonna à
» son armée de marcher sur Paris, a déclaré que la
» femme de Desmoulins avait touché de l'argent pour
» exciter un mouvement pour assassiner les patriotes et
» le tribunal révolutionnaire. Nous vous remercions de
» nous avoir placés au poste de l'honneur; comme vous,
» nous couvrirons la patrie de nos corps.

» Mourir n'est rien, pourvu que la Révolution triom-
« phe; voilà le jour de gloire; voilà le jour où le sénat
» romain lutta contre Catilina; voilà le jour de consolider
» pour jamais la liberté publique! Vos Comités vous ré-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» pondent d'une surveillance héroïque. Qui peut vous » refuser sa vénération dans ce moment terrible où vous » combattez pour la dernière fois contre la faction qui » fut indulgente pour vos ennemis, et qui aujourd'hui » retrouve sa fureur pour combattre la liberté?

» Vos Comités estiment peu la vie; ils font cas de » l'honneur. Peuple, tu triompheras; mais puisse cette » expérience te faire aimer la Révolution par les périls » auxquels elle expose tes amis.

» Il était sans exemple que la justice eût été insultée, » et, si elle le fut, ce n'a jamais été que par des émigrés » insensés, prophétisant la tyrannie. Eh bien, les nou- » veaux conspirateurs ont récusé la conscience publique. » Que faut-il de plus pour achever de nous convaincre de » leurs attentats? Les malheureux! ils avouent leur crime » en résistant aux lois : il n'y a que les criminels que » l'équité terrible épouvante. Combien étaient-ils dange- » reux tous ceux qui, sous des formes simples, cachaient » leurs complots et leur audace! En ce moment on cons- » pire dans les prisons en leur faveur, en ce moment » l'aristocratie se remue : la lettre qu'on va vous lire » vous démontrera vos dangers.

» Est-ce par privilège que les accusés se montrent in- » solents? Qu'on rappelle donc le tyran, Custine et Brissot » du tombeau, car ils n'ont point joui du privilége épou- » vantable d'insulter leurs juges. »

Le décret de mise hors la loi est aussi voté à l'unanimité sur l'injonction de ce jeune homme qu'on peut, en ce moment et sans crainte de se tromper, nommer le véritable dictateur de la République. Le jour même, 4 avril,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les Dantonistes étaient condamnés, sans avoir été entendus, et le lendemain, ils marchaient à la mort au milieu des hurlements, de la joie, de la curiosité, cortège aussi, et dans bien peu de jours, de leurs vainqueurs qui, eux cette fois, terrible et trop juste vengeance, ne jouiront pas même d'un semblant de procès.

Danton s'était écrié, pendant son interrogatoire : « Saint-» Just, tu répondras des calomnies lancées contre le meil-» leur ami du peuple ! » Un autre homme, un ami cette fois, un des vainqueurs, comprit que de tels excès devaient nécessairement et bientôt amener une réaction terrible. « Vous avez donc, » disait-il à Saint-Just, « supprimé » les défenseurs officieux au tribunal révolutionnaire. Si » votre tribunal est composé d'anges, vous avez raison ; » mais ce sont des hommes ; *erudimini vos qui judicatis.* » — « Tous les jurés sont des patriotes, » répondit Saint-Just ; « au reste, encore quelques châtiments, et le » règne de la clémence va être mis à l'ordre du jour. » — » Vous vous y prenez un peu tard, » fit Levasseur avec un geste de doute ; « un parti vous devance peut-être et » se servira de vos moyens pour vous renverser. » Triste et infaillible présage qui devait si tôt s'accomplir !

Du reste, tous les partis, en tombant, semblaient alors posséder le don de seconde vue. Dans leur cachot, la veille de mourir, Hébert disait à Ronsin qu'il croyait la liberté perdue. « Tu ne sais ce que tu dis, » répondit le général de l'armée révolutionnaire ; « la liberté ne peut » maintenant se déterminer ; le parti qui nous envoie à la » mort y ira à son tour, et cela ne sera pas long. »

Cette réciprocité de la punition, on la trouve encore

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

annoncée à l'avance, prédite comme par un de ces prophètes à qui Dieu, pour les enseignements de son peuple coupable, permettait de lire dans les mystères d'un avenir sombre et plein de malheurs. Voici des vers, en effet, qui coururent Paris quelques jours après l'exécution de Danton et de ses amis. C'est tout un oracle, plus la clarté de la prédiction, moins l'ambiguité des termes :

Lorsqu'arrivés au bord du fleuve Phlégéton,
Camille Desmoulins, d'Eglantine et Danton
Payèrent pour passer cet endroit redoutable,
Le nautonier Caron, citoyen équitable,
A ces trois passagers voulut remettre en mains
L'excédant de la taxe imposée aux humains :
Garde, lui dit Danton, la somme toute entière ;
Ce sera pour Couthon, Saint-Just et Robespierre.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

XIII.

Pendant les premiers jours de novembre 1793, Saint-Just avait quitté un instant Strasbourg et l'armée; avec sa promptitude ordinaire, il était accouru à Paris; il y venait sans doute tout voir par lui-même, tout juger de son coup d'œil si sûr. On l'avait aperçu à la Convention où il alla probablement moins souvent qu'au Comité de Salut Public. Si court cependant qu'eût été son séjour à Paris, Saint-Just avait pu assister à d'étranges spectacles. Le représentant Gobel, d'abord évêque de Lyda *in partibus*, suffragant de l'évêque de Bâle, et plus tard évêque constitutionnel de Paris, avait apostasié publiquement, effrontément, en déposant sur la tribune de la Convention ses lettres de prêtrise. Le surlendemain, des bandes de misérables, hideusement vêtus de chapes, de surplis, bariolés d'ornements sacrés, portant en main les vases du culte catholique qu'ils venaient offrir à la Patrie, défilèrent en chantant des hymnes saintes les uns, les autres des chansons impies. Entraîné par un spectacle si su-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

blime, Sieyès déclara qu'à l'exemple de Gobel, il déposait le costume ecclésiastique et « ne reconnaissait plus d'au-» tre culte que celui de la liberté et de l'égalité, d'autre » religion que l'amour de la Patrie et de l'humanité. » L'évêque Grégoire avait vainement protesté contre ces folies de l'athéïsme; on avait décrété une fête du culte de la Raison pour le 10 novembre, et en sortant de la cathédrale de Paris profanée, la Déesse elle-même, sous les traits de la Momoro, avait daigné rendre visite à la Convention à laquelle elle fut présentée par Chaumette. « C'est » une belle femme, » lisons-nous dans le *Moniteur*, « portée par quatre hommes dans un fauteuil entouré de » guirlandes de chêne; le bonnet de la liberté est placé » sur sa tête; sur ses épaules flotte un manteau bleu; » elle s'appuie sur une pique. » On vit alors le plus burlesque, le plus insensé, le plus triste spectacle. Une espèce de farandole se déroula au milieu de l'enceinte, autour des bancs des députés. Quand Chaumette eut terminé son compliment, quand le président y eut répondu, quand la Déesse leur eut permis de cueillir un baiser sur son front divin, les sans-culottes du cortège, les tricotteuses des tribunes, les Amours et les jeunes déesses à la suite, se prirent par la main et dansèrent autour de l'idole de nouvelle invention. Des députés se mêlèrent à cette débauche de l'impiété et chantèrent avec ce ramas populacier les couplets de circonstance. Mais plusieurs représentants regardaient de loin et avec mépris toute cette joie honteuse. Robespierre et Saint-Just causaient ensemble avec animation. « Je n'avais pas perdu de vue » Robespierre depuis l'arrivée de Chaumette, » écrit un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

témoin du temps, « et j'examinais attentivement sa con-
» tenance. Il ôtait et remettait ses lunettes, en essuyait
» les verres, battait la mesure avec ses jambes, haussait
» les épaules, baillait, prenait des notes, et parlait de
» temps en temps à l'oreille de Saint-Just qui en prenait
» aussi de son côté. Au moment où les danses étaient le
» plus animées, Robespierre et Saint-Just se levèrent
» brusquement, s'amusèrent à considérer quelques mi-
» nutes l'ignoble pêle-mêle qu'ils avaient sous les yeux
» et sortirent, après avoir jeté là-dessus un regard de
» mépris qui me parut signifier quelque chose. »

Chaumette et Gobel, l'évêque apostat, ont été arrêtés en même temps que Ronsin et Hébert! Ils sont englobés dans l'affaire de la conspiration des prisons! Leur procès commence le 10 avril et se termine sur l'échafaud dans la soirée du 13! N'est-ce pas là la punition que leur préparait le dégoût inspiré à Robespierre et à Saint-Just par leur parade de novembre? Quand Saint-Just s'écriait dans son discours du 26 février : « Nous sommes inondés
» d'écrits dénaturés : là on déifie l'athéisme intolérant et
» fanatique ; on dirait que le prêtre s'est fait athée et que
» l'athée s'est fait prêtre, » évidemment, il se souvenait de la représentation scandaleuse dont la Convention avait été le théâtre et à laquelle il avait dû assister. La conspiration des prisons ne fut qu'un prétexte pour atteindre et punir les Athées. C'est que l'opinion publique s'est soulevée. Robespierre et Saint-Just, à l'affût de tous les sentiments qui peuvent leur fournir une indication de conduite et par suite de puissance, obéissent à la pression étudiée avec intelligence, et accordent à la conscience

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nationale ce que leur déïsme tout seul n'eût peut-être point obtenu d'eux. C'est de l'intelligence gouvernementale, et non pas seulement une conséquence de la lutte entre les croyances.

Cette fois, tous les partis ont à peu près disparu devant les Jacobins. A l'Assemblée, on se dénonçait, on s'arrêtait, on se sacrifiait; le côté gauche avait d'abord absorbé le côté droit, et, après sa propre division, toutes les fractions hostiles à Robespierre avaient été immolées. L'infatigable Saint-Just avait tout abattu : la Gironde en juillet 1793, l'Hébertisme en mars 1794, le Dantonisme le 5 avril, et l'Athéïsme quelques jours plus tard.

De si grands succès appelaient d'autres succès encore. Saint-Just eut le bonheur d'être menacé d'assassinat. Pendant qu'on instruisait le procès où Lucile Desmoulins et le général Dillon étaient si bizarrement coudoyés par les Gobel, les Chaumette et le comédien Grammont-Rozelly, Legendre annonça à la Convention qu'il venait de recevoir une lettre par laquelle on lui proposait de brûler la cervelle à Saint-Just. « Une lettre anonyme qui m'a été » envoyée, » disait-il le 7 avril, « ne me laisse point de » doute que les coupables qui ont péri sur l'échafaud » (Danton, Camille et autres), n'eussent des complices » dans les prisons du Luxembourg pour exciter un mou- » vement. J'ai remis au Comité de Salut Public cette lettre » dans laquelle des hommes qui se disent patriotes, en » flattant mon amour-propre et mon ambition, m'invi- » taient à porter le premier coup à la Convention, à » m'armer de deux pistolets et assassiner dans le sein de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« la Convention, Robespierre et Saint-Just. D'après cette » lettre, les destinées de la France étaient remises dans » mes mains ; j'étais le seul homme capable de la sauver. » Je ne me suis pas laissé séduire par ces belles paroles, » mais j'ai regardé le Comité de Salut Public comme seul » capable de garantir la liberté du naufrage. » Bourdon (de l'Oise) prétendit, de son côté, que le matin même, un huissier de la Convention lui avait remis une lettre semblable qui, probablement, aurait dû lui être adressée plus tôt ; cette lettre l'invitait à aller au Palais-de-Justice pour y exciter le peuple et faire égorger les juges du procès de Danton.

Le soir du même jour, Legendre, à la séance des Jacobins, revenait sur le même fait, et en ces termes : « Avant-hier, j'ai reçu une lettre anonyme écrite avec la » plus grande perfidie. Elle me flattait sur mon caractère, sur mon énergie. Elle me déclarait le sauveur de » la liberté ; mais, pour mériter ce titre qu'elle me donnait, il fallait que j'exécutasse ce qu'elle me disait : il » fallait m'entendre avec quelques-uns de mes collègues » qui m'étaient désignés dans l'intention de les rendre suspects ; il fallait demander que les Comités fussent pré» sents, et si je ne réussissais pas, brûler la cervelle à » des membres qui n'étaient pas nommés, mais qui » étaient si bien désignés qu'on reconnaissait Robespierre » et Saint-Just. On me faisait entendre qu'il y avait un » parti qui viendrait à mon secours, dès que le coup de » pistolet serait lâché. J'ai reçu une lettre pareille d'Or» léans. Mon collègue Bourdon (de l'Oise) en a reçu une » aussi. J'ai porté la mienne au Comité de Salut Public. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'infame ne disait pas que cette lettre lui était venue de la pauvre veuve de Camille Desmoulins. Dans un transport de fureur et après avoir été durement repoussée par Robespierre qui avait refusé de la recevoir parce qu'il prévoyait une demande en grâce, Lucile avait essayé d'ameuter contre les deux tyrans quelques-uns des anciens amis de Camille et de Danton, quelques-uns de ceux qui pouvaient aussi se croire compromis, et elle avait écrit à Legendre ; celui-ci l'avait trahie. Du reste, il était coutumier du fait. Quelques semaines plus tôt, il avait fait son coup d'essai en livrant à la police le journaliste réactionnaire Roch Marcandier, caché depuis longtemps et assez imprudent pour confier à Legendre le secret jusque-là impénétrable de sa retraite.

Un autre honneur attendait encore Saint-Just ; celui d'être une fois de plus plagié par Robespierre. Nous avons lu dans les *Fragments sur les Institutions* tout un plan de religion où un Dieu de nouvelle fabrique s'avançait au milieu de la pompe de fêtes très originales. Billaud Varennes, au nom du Comité de Salut Public, avait lu à la Convention, le 20 avril 1794 (1er floréal an 2) un rapport sur la théorie du gouvernement démocratique ; ce rapport contenait quelques idées « sur la nécessité d'ins- » pirer l'amour des vertus civiles par des fêtes publiques » et des institutions morales. » Le 7 mai suivant, Robespierre présenta un autre rapport sur les relations « des » idées religieuses et morales avec les principes républi- » cains et sur les fêtes nationales. »

Voici quelques articles du décret rendu sur les conclusions de Robespierre. « Art. Ier. Le peuple français recon-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» nait l'existence de l'Etre suprême et l'immortalité de » l'âme.

» II. Il reconnaît que le culte digne de l'Etre suprême » est la pratique des devoirs de l'homme.

» III. Il met au rang de ces devoirs de détester la mau- » vaise loi et la tyrannie, de punir les tyrans et les trai- » tres, de secourir les malheureux, de respecter les fai- » bles, de défendre les opprimés, de faire aux autres » tout le bien qu'on peut, et de n'être injuste envers » personne.

» IV. Il sera institué des fêtes pour rappeler l'homme » à la pensée de la Divinité et à la dignité de son être.

» V. Elles emprunteront leurs noms des évènements » glorieux de notre Révolution, soit des vertus les plus » chères et les plus utiles à l'homme, soit des plus grands » bienfaits de la Nature.

» VI. La République française célébrera tous les ans » les fêtes des 14 juillet 1789, du 10 août 1792, du 21 » janvier 1793, du 31 mai 1793.

» VII. Elle célébrera, les jours de décadi, les fêtes » dont l'énumération suit : — à l'Etre suprême; à la » nature; — au genre humain; — au peuple français; » — aux bienfaiteurs de l'humanité; — aux martyrs de la » liberté; — à la liberté et à l'égalité; — à la République; » — à la liberté du monde; — à l'amour de la patrie; — » à la haine des tyrans et des traîtres; — à la vérité; — » à la justice; — à la pudeur; — à la gloire et à l'im- » mortalité; — à l'amitié; — à la frugalité; — au cou- » rage; — à la bonne foi; — à l'héroïsme; — au désin- » téressement; — au stoïcisme; — à l'amour; — à l'amour

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» conjugal ; — à l'amour paternel ; — à la tendresse » maternelle ; — à la piété filiale ; — à l'enfance ; — à la » jeunesse ; — à l'âge viril ; — à la vieillesse ; — au » malheur ; — à l'agriculture ; — à l'industrie ; — à nos » aïeux ; — à la postérité ; — au bonheur.

» XI. La liberté des cultes est maintenue, conformé- » ment au décret du 18 frimaire. »

Robespierre lit un rapport ; mais en est-il le véritable auteur ? Est-ce son œuvre, ou bien est-ce l'œuvre de Saint-Just ? Nous n'oserions nous prononcer ; cependant le doute est permis. Si nous nous reportons à l'étude des *Fragments sur les Institutions*, nous y reconnaîtrons tout ce qu'une fois déjà et à l'avance Saint-Just nous avait montré de ses idées en fait de religion. L'Etre suprême s'était révélé déjà dans le poëme d'*Organt*. Dans les *Fragments* il est nommé. La théorie des fêtes y est complète. Saint-Just y pose en principe la liberté des cultes. Les considérations générales qui précèdent le décret de Robespierre portent le cachet et l'empreinte profonde du faire de Saint-Just. On reconnaît les phrases que celui-ci aimait à écrire. Ce n'est plus la manière ampoulée, lourde et pénible de Robespierre ; il s'est débarrassé, ce jour-là, de sa phrase difficilement agencée. Il la taille en aphorisme, en sentence. Elle marche rapide et dure. Le maître s'est moulé sur le disciple. D'après ses études spéciales constatées par les *Fragments*, évidemment c'est Saint-Just qui devait écrire et lire ce rapport. Pourquoi Robespierre le présente-t-il à la Convention, et pourquoi son ombre se pare-t-elle du succès ? Pourquoi s'attribue-t-il le mérite d'un acte qui semble un commencement de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

retour vers des idées meilleures, vers une conduite plus sage?

C'est que le 7 mai 1794, Saint-Just avait déjà quitté Paris; c'est qu'il avait déjà rejoint l'armée du Nord. Son collègue Carnot date du 30 avril une lettre adressée « aux » représentants du peuple Saint-Just et Lebas au quar- » tier-général de Réunion-sur-Oise. » (Guise.) Le 3 mai, Saint-Just lui répond de Guise aussi. Quand nous le suivrons dans sa mission près de l'armée du Nord, nous poserons ces dates officielles et probantes. Saint-Just n'est donc plus à Paris, et Robespierre, c'est notre opinion, s'est chargé de lire à la tribune le rapport de son ami, le rapport dont son jeune collègue avait jeté les bases, les idées, sur une de ces feuilles de papier que plus tard l'ex-Conventionnel Briot rassembla sous le titre de *Fragments sur les Institutions Républicaines*.

Quelques jours avant son départ pour l'armée, le jeune député de l'Aisne avait encore présenté à l'Assemblée Nationale un très long rapport « sur la police générale, » sur la justice, le commerce, la législation et les crimes » des factions. » Pour éviter la monotonie d'une étude trop étendue sur ces discours écrits qui se ressemblent tous, qui tous sont taillés sur le même modèle, nous n'aurions constaté que la date et le titre de ce dernier des rapports de Saint-Just; mais quelques pages y sont encore dignes d'intérêt, celle, par exemple, où pour la troisième fois il a voulu lui-même tracer son portrait.

Saint-Just passe brièvement en revue tous ses anciens rapports sur l'armée, sur les finances et les assignats, sur la circulation et les approvisionnements. Il revient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sur le Fédéralisme et la Modération, sur le Dantonisme et l'Indulgence, sur l'Hébertisme et l'Exagération, qui tour à tour se proclamèrent la seule et véritable représentation de la Révolution; et il s'écrie en se raillant de ces prétentions insensées selon lui : « Ronsin habitait un » palais sur le boulevard; il avait quarante chevaux; il » passait au milieu du peuple avec impudence; il soupait » à Passy avec l'aristocratie; il se prétendait révolution- » naire. Danton ménagea Dumouriez, dont il était le » complice; cet homme horrible favorisait tous les mé- » chants; il vivait dans les délices; il était l'ennemi de » tous les conseils vigoureux, et il se prétendait aussi ré- » volutionnaire. »

Ce portrait du pseudo-révolutionnaire amenait forcément comme pendant le portrait du vrai révolutionnaire. Sa propre figure va servir de modèle au peintre. Il se regarde avec complaisance, il s'admire, il pose pour lui-même, il se copie trait pour trait. Qu'on en juge! « Un » homme révolutionnaire est inflexible, « dit l'orateur, » il est simple, sans afficher le luxe de la fausse modes- » tie; il est l'irréconciliable ennemi de tout mensonge, de » toute indulgence, de toute affectation. Comme son but » est de voir triompher la Révolution, il ne la censure » jamais, mais il condamne ses ennemis sans l'envelop- » per avec eux; il ne l'outrage point, mais il l'éclaire; » jaloux de sa pureté, il s'observe quand il parle, par » respect pour elle. Il prétend moins être l'égal de l'au- » torité, qui est la loi, que l'égal des hommes, et sur- » tout des malheureux. Un homme révolutionnaire est » plein d'honneur et de probité : il est policé sans fa-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» deur, mais par franchise et parce qu'il est en paix avec » son propre cœur. Il croit que la grossièreté est une » marque de tromperie et de remords, et qu'elle déguise « la fausseté sous l'emportement.

» Les aristocrates parlent et agissent avec tyrannie ; » l'homme révolutionnaire est intraitable aux méchants, » mais il est sensible; il est si jaloux de la gloire de sa pa- » trie et de la liberté qu'il ne fait rien inconsidérément ; » il court dans les combats, il poursuit les coupables et » défend l'innocence devant les tribunaux ; il dit la vérité » afin qu'elle instruise et non pas afin qu'elle outrage. Il » sait que, pour que la Révolution s'affermisse, il faut » être aussi bon qu'on était méchant autrefois ; la probité » n'est pas une finesse de l'esprit, mais une qualité du » cœur et une chose bien entendue. Marat était doux » dans son ménage ; il n'épouvanta que les traîtres. Jean- » Jacques Rousseau était révolutionnaire, et n'était pas » insolent sans doute. J'en conclus qu'un homme révo- » lutionnaire est un héros de bon sens et de probité. »

Inflexible, sensé, frugal ! honnête et probe ! C'est Saint-Just ; seulement, il s'est mal regardé, quand il mélange sur sa palette les tons de la simplicité et de la modestie. Policé sans fadeur ! c'est ainsi qu'il se juge ; mais l'histoire se rappellera son élégance prétentieuse de toute sa vie, son habit chamois du 9 thermidor, son gilet blanc dont la boutonnière se pare d'un œillet écarlate, et sa culotte de drap gris-blanc. Dans l'*Organt*, Saint-Just a crayonné sa ressemblance au temps de sa première jeunesse ; il est athée, railleur, grand coureur de ruelles, fort amoureux de la nature et de la contemplation ; l'image est vraie,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

parce qu'il l'a tracée pour lui seul, pour lui-même, sans préoccupation d'un avenir dont il ignore la grandeur, l'éclat et le danger. Quand il écrit son rapport du 15 avril, ce n'est plus la même naïveté, la même bonhomie qui lui guident la main; il se drape pour l'histoire à laquelle il ne raconte que la moitié de la vérité, l'histoire en vue de laquelle il dissimule des défauts et grossit des qualités. Il grimace comme une coquette sur le retour. Le premier portrait, c'est un pastel, un tableau de genre à garder pour soi; il est sincère. Le second, c'est un portrait en pied, un tableau d'histoire à exposer devant le public; il est maniéré et peu ressemblant. A notre avis, c'est en prenant au sérieux ce portrait dessiné par Saint-Just en vue de l'avenir et de l'histoire, que les écrivains se sont trompés, les uns volontairement, les autres avec bonne foi peut-être, mais bonne foi qui démontre l'absence de toute critique et l'ignorance des documents qu'on eût dû chercher et qu'on eût facilement retrouvés.

Nous prouvons ce dessein de s'identifier dans le portrait du vrai révolutionnaire par un retour, par un souvenir de personnalité. On trouve dans plusieurs pages des *Fragments* des phrases où Saint-Just parle de ses convictions républicaines, de sa ferme volonté d'y persévérer, de les faire servir au bien général, et de les sceller même de son sang s'il le faut; là, il nous apparaît comme un martyr de ses principes, et il prédit à diverses reprises sa fin tragique, la mort violente, récompense ou punition de tous les novateurs; il semble ne pas douter un instant qu'il paiera de sa vie ses aspirations vers la perfectibilité. Or, voici

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ce que, dans le rapport du 15 avril, nous lisons immédiatement après l'esquisse des traits du vrai révolutionnaire :

« Si vous faites toutes ces choses, vous contrarierez » tous les vices, à la vérité, mais vous sauverez la Patrie. » Ne vous attendez point à d'autre récompense que l'im» mortalité. Je sais que ceux qui ont voulu le bien ont » souvent péri : Codrus mourut précipité dans un abime; » Lycurgue eut l'œil crevé par les fripons de Sparte que » contrariaient ses lois dures, et mourut en exil; Phocion » et Socrate burent la ciguë; Athènes même, ce jour-là, » se couronna de fleurs. N'importe, ils avaient fait le » bien; s'il fut perdu pour leur pays, il ne fut point ca» ché pour la Divinité.

Il se met donc encore en jeu. C'est son propre dévouement qu'il donne en exemple aux égoïstes de la politique. Il pensait à lui seul dans les lignes que nous venons de reproduire comme il ne pensait qu'à lui encore dans celles où il va parler des accusations de tendance à la dictature : « Vous vaincrez si vous voulez vaincre; vous serez » respectés de l'Europe si vous voulez l'être. Mais vous » n'obtiendrez tous ces avantages que d'une liberté sta» ble, que de la probité publique et d'un gouvernement » indomptable aux factions criminelles. Depuis que vous » avez entrepris de procurer ce bien à la Patrie, l'aristo» cratie, fidèle à ses maximes, accuse le gouvernement » de dictature. Depuis quand les ennemis de la Révolu» tion prennent-ils un si vif intérêt au maintien de la li» berté? L'accusent-ils d'une trop grande sévérité contre » eux et contre les conjurés? Heureux ceux qui essuie-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» raient le reproche d'avoir été funestes aux ennemis de » la Patrie! Il n'y eut personne assez déhonté dans Rome » pour reprocher la sévérité qui fut déployée contre Cati- » lina comme un acte de tyrannie; mais Rome aimait » alors sa liberté; il n'y eut que César qui regretta ce » traître, et qui prétendit que la liberté, qu'il devait un » jour détruire lui-même, était violée dans la personne » de Catilina. »

Nous redirions ce qu'on sait trop bien si nous nous arrêtions à le montrer ensuite prêchant et ordonnant, une fois de plus, la délation, la vengeance, la dureté des châtiments. Il suffira de dire qu'un long décret, présenté par Saint-Just et voté d'enthousiasme, commençait par cet article :

« Les prévenus de conspiration seront traduits de tous » les points de la République, au tribunal révolutionnaire » de Paris! »

Le terrible rapporteur du Comité de Salut Public était donc enfin parvenu à se rendre maître absolu de toutes les affaires et procès politiques en France, lugubre fantasmagorie qui allait faire passer vingt mille détenus sous les yeux de Lejeune la créature de Saint-Just, de Lejeune le chef du bureau de police générale, de Lejeune qui avait l'ordre de tout dire à son protecteur, de Lejeune première personne de cette affreuse trinité qui finissait par Fouquier-Tinville en passant par Saint-Just.

Quand on assiste à ces immenses travaux, quand on constate toutes ces préoccupations, on croirait vraiment que les forces d'un homme n'y peuvent suffire. Où trouve-t-il assez d'attention, assez d'énergie pour ne pas suc-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

comber à la peine? De loin ce puissant jeune homme n'a plus rien d'un mortel. Par où touche-t-il encore à l'humanité? Par ses faiblesses, par ses passions. Son cœur est large, comme sa tête est puissante. Nous savons déjà qu'il mène à la fois deux amours, deux liaisons. Tour à tour, et à la fois, Mme Thorin et Mlle Lebas occupent son cœur où leurs images adorées se disputent l'empire, sans se vaincre. Oubliées quelquefois dans d'indignes orgies où, loin de s'épuiser, le jeune triumvir allait refaire ses forces pour les luttes de la politique et la cruauté, elles réapparaissaient plus puissantes que jamais, jusqu'au moment où une passion nouvelle va partager en tiers les pensées de l'infidèle Saint-Just. C'est, en effet, pendant l'intervalle qui s'écoula entre la mission de Strasbourg et la mission de Guise, qu'il connut et aima Mlle de Sainte-Amaranthe. Mais avant de suivre Robespierre et Saint-Just aux soupers où ce dernier puisa dans les beaux yeux de la fille de sa noble hôtesse la passion, la douleur, l'envie et la rage, essayons de prouver, une dernière fois pour toutes, qu'il est loin de mériter cet encens que les révolutionnaires font fumer aux pieds de son stoïcisme spartiate et de sa continence.

Il reste de nombreux souvenirs, de nombreuses traces des orgies où se vautraient certains épicuriens de la sainte Montagne. Certains Mémoires, réactionnaires il est vrai, foisonnent de détails éminemment curieux. Les scandales y abondent. Nous disons: Mémoires réactionnaires, et pour cause. Nous ne cachons pas nos sources. Aux yeux des intéressés, ces sources peuvent ne point paraître suffisamment pures de toute partialité, de rancune et de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

haine. Aussi nous sommes-nous hâté d'indiquer où nous avons puisé nos renseignements, pour ne point nous exposer à être taxé de peu d'honnêteté; mais outre que nous ne pouvions aller ailleurs chercher nos documents, puisque les écrivains, amis de la Terreur, de Robespierre et de Saint-Just, se sont bien gardés de dévoiler les faiblesses de leurs idoles, ce que nous savons d'officiel, de sérieux, de prouvé, vient en aide aux probabilités fournies par les Mémoires hostiles. Les excès et les ignominies d'*Organt*, pour tirer une dernière fois parti de ce livre, ne forcent point certes à conclure en faveur de principes si solidement assis que jamais ils ne doivent faillir. Les impuretés et les scandales du concubinage flagrant de Saint-Just et de Mme Thorin n'annoncent-ils qu'une seule faute contre la morale et l'honnêteté privée? Toutes les accusations possibles ne s'autorisent-elles pas de ces deux grands faits qui ne permettent pas le démenti?

Si nous ne possédions entre les mains le poëme de Saint-Just et la lettre de Thuillier; si la tradition de Blérancourt n'était vivante encore, nous eussions dédaigné peut-être les récits des Mémoires réactionnaires et hostiles. Après le poëme infame d'*Organt* et la lettre accusatrice de Thuillier, la chronique scandaleuse de la petite histoire intime n'est plus de la calomnie; c'est peut-être de la médisance mais à laquelle il est bon et licite de demander des enseignements qui accroissent le faisceau des preuves contre une Vertu trop vantée.

Nous parlions des orgies entre Terroristes. Citons nos preuves en les groupant, pour leur donner toute la force possible.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Georges Duval, dans ses souvenirs de la Terreur, tome 3me, page 215, dit, en parlant des excès auxquels se livraient les Hébertistes, et la notoriété pour ceux-ci nous l'invoquons pour établir la notoriété contre les Robespierristes : « Vous qui avez entendu souvent faire l'éloge » de la sobriété de Robespierre, si je vous disais que lui » aussi ne se refusait pas toujours le plaisir de ces petites » orgies, non pas, il est vrai, avec les hommes que je » viens de citer, » (Hébert, Pache, Momoro, Ronsin, Maillard, Hassenfratz, etc.) « mais avec des gens de » son choix, vous seriez un peu étonnés ! Cela est vrai » pourtant, et j'en dirai quelque chose en son lieu. Les » dîners fins de Robespierre méritent bien un article à » part, et je ne veux pas confondre le dictateur de la » Convention avec le dictateur de la Commune. »

Quels étaient donc les hommes du choix de Robespierre, les amis dignes de partager ses plaisirs ? Riouffe va nous l'apprendre. Dans le tome second de ses *Mémoires sur les Prisons*, page 248, nous lisons : « Couthon venait » journellement se perdre dans les délices de Bagatelle. » Robespierre, Saint-Just, Le....., Taschereau, volti- » geaient aux environs de Passy, et la fin du jour y ra- » menait toujours ces féroces tyrans. »

Courtois et son rapport sur les papiers saisis chez les vaincus de Thermidor, vont s'expliquer avec toute la précision possible sur la sobriété lacédémonienne de ces amis de la Vertu. A la page 7 de l'édition originale, Courtois s'exprime ainsi : « Ces hommes qui, *au sortir* » *de leurs criminelles orgies, ivres de vin et de sang*, » venaient souvent, à l'aide d'un sophisme ou d'un jeu

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» de mots, surprendre à l'humanité trompée des législa-
» teurs ces décrets nationicides par qui, comme de
» l'étincelle électrique, des milliers d'innocents frappés
» tombaient tous à la fois, à la même heure, d'une extré-
» mité à l'autre de la République; *ces hommes enfin*,
» *pour nous amener au bonheur de Sparte*, voulaient
» anéantir douze ou quinze millions de Français, et espé-
» raient bien, après cette *transfiguration révolutionnaire*,
» nous distribuer à chacun une charrue et quelques lan-
» des à défricher, pour nous sauver des dangers du
» *bonheur de Persépolis.* »

Quelque temps après la lecture de ce rapport sur les papiers de Robespierre, Courtois en avait présenté un autre sur les événements de Thermidor. Ce rapport avait été prononcé juste le jour anniversaire de la délivrance. Ce discours, que le *Moniteur* appelle « historique, » a pali devant le rapport sur les papiers des conspirateurs. Le *Moniteur* ne l'a point publié, malgré ses promesses, et n'en a donné qu'une courte analyse à laquelle cependant nous empruntons ces lignes caractérisques : « Les
» auteurs de tant d'atrocités n'avaient pas même l'hon-
» neur de les avoir inventées. Dépourvus de ce caractère
» qui fait les grandes choses, ils s'étaient contentés de
» renouveler les horreurs dont l'histoire nous a transmis
» le souvenir. Brigands subalternes, ils ont suivi les tra-
» ces des grands scélérats qui les avaient précédés; et
» Tacite, en traçant les forfaits qui marquèrent le règne
» de Domitien, a écrit celui de Robespierre. Nos oppres-
» seurs ont tout imité, tout, jusqu'aux scènes de Caprée.
» Ils avaient près de Paris plusieurs maisons de plaisance,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» où ils se livraient aux plus infames débauches. Ils » trouvaient toujours là la table de Lucullus, tandis que » ce qu'ils appelaient la populace (car ils traitaient ainsi » dans leurs orgies la foule qu'ils faisaient servir à leurs » projets criminels) manquait de tout, et ils se pro- » clamaient effrontément les premiers des sans-culottes.

Mais si le second discours de Courtois n'a point paru au journal officiel, il fut cependant imprimé. C'est tout un in-octavo de plus de deux cents pages très-curieuses, et remplies de détails et d'intérêt. Voici ce que nous lisons à la page 23 :

« Il n'est point jusqu'aux scènes de Caprée que nos ty- » rans n'aient voulu imiter des tyrans de l'ancienne Rome. » Des notes, des dépositions que votre comité a entre les » mains, attestent qu'Auteuil, Passy, Vanvres, Issy, » étaient successivement le lieu de leurs plaisirs et de » leurs débauches. Maisons près Alfort contenait surtout » une maison d'émigré louée par Deschamps, l'aide-de- » camp de Hanriot, et bien digne des faveurs de nos » décemvirs. C'est là surtout, dans un local superbe, » environné d'un parc de quatorze arpents, que Robes- » pierre, et ses amis Saint-Just, Couthon, venaient, avec » les abominables chefs de la force armée parisienne, se » délasser de temps en temps (n'osant pas y faire de » séjour) des fatigues de régner ; et ce fait intéressant et » nouveau pour vous, citoyens, va vous être confirmé » par la lecture textuelle de la dénonciation faite à votre » Comité de Sûreté générale par l'Assemblée populaire » et républicaine de Maisons-Alfort, canton de Charenton. »

Courtois analyse cette dénonciation. Elle a trait à la

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dépravation, à l'immoralité et au luxe affichés par Deschamps, l'aide-de-camp de Hanriot, et par sa femme; ces gens, d'après la notoriété publique, recevaient souvent Robespierre, Hanriot, les officiers de l'état-major de Paris; et il se passait alors des scènes incroyables d'orgie. Voici du reste les passages qui nous intéressent le plus, car il y est question de Saint-Just : « La Société » révolutionnaire de Maisons-Alfort atteste que, d'après » différents rapports qui ont été faits, il paraît constant » que Robespierre, avec qui Deschamps était étroitement » lié, avait été parrain d'un fils de celui-ci avec une femme » impudique nommée Rosalie, et nous savons que cet » enfant porte le prénom de Maximilien;

» Que la femme Deschamps et ladite Rosalie ont déclaré dans la commune, il y a environ un mois, qu'elles » savaient pertinemment que tels qui se promenaient » tranquillement dans Paris, seraient sous peu guillotinés » sans s'y attendre, et que de ce nombre étaient beaucoup de députés; qu'ils étaient tous marqués, et qu'il » y en aurait plus de dix mille, en ajoutant que Deschamps et Robespierre étaient les hommes les plus » purs... Que la femme Deschamps a répandu dans notre » commune que Robespierre, Couthon et Saint-Just devaient venir passer quelque temps chez eux; mais » qu'ils avaient changé d'avis, ne voulant pas faire leur » déclaration au Comité de Surveillance, crainte d'être » importunés par ce qu'ils appelaient la *populace*.....

» Que cette bande se livrait, dans la maison de » Deschamps, aux plus grandes infamies, se permettaient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» toutes sortes d'excès qui révoltaient les amis des » mœurs, et que ces orgies se répétaient *souvent*. »

Chez l'excellent traiteur Vénua, où le gourmet Camille Desmoulins aimait à se faire offrir à diner par les généraux qu'il payait en articles laudatifs ; chez Méot du Palais-Royal, le Véfour du temps, nous rencontrons Saint-Just, toujours Saint-Just. Villatte, dans sa brochure sur *les Causes secrètes de la révolution du 9 au 10 thermidor*, nous a déjà fourni le récit d'un diner chez Vénua. Il y avait là Barère, Robespierre, Saint-Just qui tardait à venir et que Villate fut chargé d'aller chercher en toute hâte. Il se dit là d'atroces paroles à propos de l'exécution de la reine. « Les mœurs gagneront à cet » acte de justice nationale, » avait dit Saint-Just entre deux coupes d'un vin généreux qui, le mettant en verve d'apophtegmes, lui inspira cette abominable maxime : « *Une nation ne se régénère que sur des monceaux de* » *cadavres !* » Courtois avait-il tort d'affirmer que ces hommes s'enivraient de sang en même temps que de vin..?

Proussinalle a écrit une *Histoire secrète du Tribunal révolutionnaire ;* dans le tome 2 et à la page 150 de ce livre aussi rare que curieux, il parle aussi du diner chez Vénua, de ce diner dans une chambre « secrète, bien » fermée », de ce « *fameux diner* », comme dit Villatte ne trouvant pas de meilleure expression pour peindre son admiration et ses souvenirs de bonne chère. Voici de nouveaux détails ajoutés par Proussinalle à ceux de Villatte : « Un plan qui fut arrêté, en sablant le Cham- » pagne, et qui augmente le nombre des victimes, était » de *déblayer* l'Assemblée Constituante en commençant

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» par les *réviseurs*. » Proussinalle explique dans une note ce que les convives entendaient par cette expression de réviseurs. « Les Jacobins donnaient ce nom aux députés » de l'Assemblée Constituante, qui, après avoir concouru » à la création de la Constitution, sentirent que cette » charte lésait trop l'autorité royale, et firent tous leurs » efforts, lorsqu'on la révisa, pour rendre au roi les pré- » rogatives et les droits qui doivent être inhérents au » trône et qu'ils avaient aidé à lui enlever. » — « Ainsi, » continue Proussinalle, « Barnave, Fréteau, Lechapelier » et nombre d'autres personnages distingués par leur es- » prit, leurs talents et leur amour de la patrie, ont été » envoyés à l'échafaud, peut-être parce que la digestion » de Barère était trop laborieuse. »

A ce « fameux dîner, » il fut question de la liberté de la presse; voilà comment Barère l'entendait : « On sera » obligé de supprimer les journaux, » disait-il, « et de » *phlébotomiser* leurs auteurs. Ne suffit-il pas d'une feuille » sous la direction immédiate du Comité de Salut Public » pour neutraliser l'opinion publique. » Sous l'influence de l'ivresse, quelqu'un proposa de brûler toutes les bibliothèques qui ne se composeraient à l'avenir que du Bulletin des Lois et de l'Histoire de la Révolution. Il faut savoir gré à Saint-Just d'avoir pensé et dit que les Français ne permettraient jamais de brûler tous les livres.

« Les murs de la chambre *rouge* de Méot, dans laquelle » nous avons dîné quelquefois ensemble, » dit encore Villatte, « gardent le souvenir d'autres conversations » analogues à la *couleur* dont ils sont peints. » — « Méot » avait une chambre isolée dans laquelle ces régénéra-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» teurs de la France dinaient ordinairement, » dit de son côté Proussinalle. « Sa tenture *rouge* répondait au caractères de ces Arimanes. Cette chambre avait aussi l'avantage, par sa position retirée, de pouvoir laisser dire » et faire tout ce qu'on voulait sans crainte d'être vu et » entendu. On pense bien que la Révolution était le sujet » ordinaire que l'on traitait dans ces diners. »

On sait la vie désordonnée que menaient à Clichy, Barère, Dupin « le coupe-tête de la Maltôte, » Vouland et Vadier. Ils avaient là une de ces petites maisons dont le luxe et les mystères rappelaient admirablement les beaux jours de Louis XV. Les déesses de ces vertes retraites étaient la Démahis et la Bonnefoy dont Dupin et Barère échangeaient les tendresses faciles, et encore la Vestris de l'Opéra qui était amenée par Vouland. La vertu de Saint-Just ne s'effraya point de cette atmosphère chaude de voluptés. Il osa mettre les pieds dans cette Paphos au petit pied. C'est encore à Proussinalle que nous empruntons des détails sur ses voyages à ce nouveau Temple de Gnide. « Ces quatre députés, » (Barère, Dupin de l'Aisne, Vadier et Vouland,) « furent les fondateurs des réunions » de Clichy. Chacun d'eux y avait sa chambre. Barère » présidait aux plaisirs; Dupin à la cuisine, qui le disputait en délicatesse et en suavité à celle du premier » gourmand de l'Europe. Robespierre, Couthon, Saint-» Just et un petit nombre d'autres députés, y étaient » quelquefois admis; mais cela était rare : c'était les » jours où il fallait inventer de ces conspirations que » l'échafaud devait anéantir. Alors il n'y avait pas de » femmes; alors les jardins de Clichy pouvaient se com-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» parer à cette île de Caprée, où Tibère et Séjan, au » milieu des orgies, imaginaient des proscriptions et de » nouveaux supplices.

» Dans une de ces réunions extraordinaires, après » avoir compté le nombre et la qualité des têtes qu'il » fallait abattre, on y discuta le partage des terres, que » chacun d'eux regardait intérieurement comme impos- » sible. Ils ressemblaient en cela à Moïse, qui parlait » sans cesse aux Juifs de la terre promise, et qui, au » lieu de les y conduire, les retenait toujours dans le » désert. « Chaque famille, disait Couthon, aura une » portion de terre, au milieu de laquelle s'élèvera une » modeste cabane couverte de chaume. — Ce sera l'âge » d'or des Français, dit Dupin. — Le bonheur de la » France, ajouta Saint-Just, aura lieu lorsque chacun, » retiré sur son arpent de terre, passera doucement sa » vie à le cultiver. — Du pain, de l'eau et du fer, voilà » le meilleur des mondes, s'écria Couthon.—Des patates, » comme les noirs, ajouta Barère, en voilà assez pour » être heureux. » « C'était en mangeant les mets les plus » délicats, en buvant les vins les plus généreux, que ces » destructeurs de la France mettaient au pain et à l'eau » les Français qu'ils ne proscrivaient pas. Si l'on ne » pleurait pas sur les maux qu'ils ont faits, on serait forcé » de rire de leurs extravagances. »

Le *Moniteur*, le grave *Moniteur* lui-même, va nous fournir aussi son contingent de scandale. Dans la séance du 27 Thermidor (14 août), Barras, une lettre dénonciatrice à la main, vint accuser les Robespierristes tombés. Barras blâmant l'immoralité ! Voilà ce qu'il lut à la tri-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

bune d'une longue lettre dont nous extrayons seulement ce qui a rapport à l'homme objet de cette étude : « Ces sa-
» tyres avaient dans presque toutes les communes envi-
» ronnant Paris, des lieux de plaisance où ils s'abandon-
» naient à tous les excès. Il paraît que Robespierre s'était
» réservé Monceau. Bagatelle était pour Couthon; Saint-
» Just avait le Raincy. Quand ces sultans étaient dans ces
» lieux enchantés, l'entrée en était rigoureusement dé-
» fendue. Malheur au citoyen qui n'eût pas respecté ces
» ordres souverains. Arrêté aussitôt comme suspect, il
» eût été le lendemain compris par Fouquier au nombre
» des conspirateurs des prisons. »

Pour en finir avec cette dégoûtante hypocrisie, avec ces excès, avec cette débauche, il ne nous reste plus qu'à montrer cette inconduite devenant la pâture de la notoriété publique et arrivant jusqu'à la publicité de l'histoire contemporaine et honnête aux yeux de tous les partis, inconduite appréciée et jugée comme elle méritait de l'être. Voici un curieux passage de l'*Histoire de la Révolution par Deux Amis;* il est aussi explicite que possible :

« Si l'on considère les occupations multipliées de tous
» ces hommes, Saint-Just, Robespierre, Collot, Amar, etc.;
» si l'on réfléchit à leurs voyages dans les départements,
» à la multiplicité des affaires qu'ils expédiaient dans les
» Comités; si l'on considère que ces hommes, outre les
» séances des Comités, assistaient encore aux séances de
» la Convention, des Jacobins, et que dans toutes ces
» assemblées il n'y avait guères que pour eux à parler;
» si l'on pèse enfin toutes leurs démarches et leurs opé-
» rations, on sera tenté de croire que la soif de la domi-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» nation et le désir de conserver le pouvoir occupaient » uniquement toutes leurs facultés et physiques et morales. » Cependant on sera dans l'erreur.

» Presque tous ces décemvirs, aussi prodigues de la » fortune publique dans leur intérieur que prodigues du » sang humain à la Convention, avaient dans les environs » de Paris des lieux de plaisance, des maisons secrètes » et isolées où, se vautrant dans les débauches les plus » crapuleuses, ils renouvelaient de nos jours les scènes » de Caprée.

» Robespierre avait à Maisons un château magnifique » entouré d'un parc superbe et provenant d'un émigré. » Il faisait occuper ce château par un aide-de-camp » d'Hanriot qui lui servait à la fois de concierge et de » pourvoyeur. Cet aide-de-camp avait soin, quand Ro- » bespierre arrivait à petit bruit et particulièrement la » nuit, de tenir le château garni de femmes de mauvaise » vie et d'une table somptueusement servie où l'on se li- » vrait à des excès de tout genre. C'était au milieu des » images lubriques réfléchies par des glaces nombreuses, » au milieu des peintures lascives éclairées par cent » bougies, à l'odeur des parfums brûlant dans des casso- » lettes précieuses, à la senteur des vins les plus exquis, » que le Dieu Robespierre, entouré de Couthon, de » Saint-Just et d'Hanriot, d'une main tremblante de dé- » bauche, signait de nombreuses proscriptions!... »

Laissons là tous ces récits de débauche et, pour en finir à tout jamais avec cette Vertu si pure, essayons de raconter l'histoire de Mme de Sainte-Amaranthe et de sa fille.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pendant l'hiver de 1794, l'acteur Trial l'un des jurés du tribunal révolutionnaire, l'un des amis de Robespierre, avait introduit chez Mme de Sainte-Amaranthe quelques-uns des membres des Comités. Robespierre fut un des invités. On soupait encore alors, et les soupers de Mme de Sainte-Amaranthe avaient de la réputation. A ces collations du soir où, contraste bizarre! cette femme de bonne maison réunissait tout ce qu'il y avait de plus exagéré comme opinion politique, que ce fût ou sympathie pour les doctrines de ces hommes, ou peur de se voir compromettre pour être restée à Paris, ou espérance d'acheter leur protection au prix de quelques-uns de ces excellents repas que ces spartiates passaient pour ne pas fuir et mépriser, Saint-Just, présenté à son tour par Robespierre, vit une jeune fille dont les charmes chassèrent pour un instant de son cœur les images de Mme Thorin et de Mlle Lebas.

Voir et désirer cette jeune fille, la désirer et la vouloir, ce fut tout un pour cet homme qui jouait au despote. Il fut repoussé ; Mlle de Sainte-Amaranthe était défendue contre cette passion furieuse par son amour pour M. de Sartines, à qui sa main était promise et fut bientôt donnée. Saint-Just n'avait jamais connu la défaite ; il jura de se venger, et l'on sait comment il se tenait parole. Il ne reparut plus chez Mme de Sainte-Amaranthe ; Robespierre continuait cependant ses visites.

Sur ces entrefaites, arrivèrent d'abord les grandes affaires de la lutte contre Danton, contre Hébert, ensuite la mission qui entraîna Saint-Just loin de Paris ; mais les victimes, désignées par sa haine, n'en devaient pas moins lui être sacrifiées. Trial avait reçu le récit de ses douleurs

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et de ses projets ; c'était à lui qu'était aussi confié le soin d'assurer la vengeance. Une imprudence de Robespierre acheva la ruine des dames de Sainte-Amaranthe. Il s'était oublié dans l'entraînement d'un de ces repas nocturnes où tous se croyaient amis. Il avait un peu bu, et le vin lui avait délié la langue. Il parla de ses vues d'avenir et d'ambition, de ses moyens d'assurer cette ambition. Trial, l'éternel convive de Mme de Sainte-Amaranthe, crut devoir, le lendemain, faire entendre de prudentes observations et rappela la scène de la veille, scène que Robespierre paraissait avoir complètement oubliée. Dès-lors, Mme de Sainte-Amaranthe et sa fille furent perdues sans ressources et condamnées à expier l'amour de Saint-Just et la faute de Robespierre.

Le 23 mai, une double tentative d'assassinat, double comédie, avait été tentée sur Collot-d'Herbois par Ladmiral et sur Robespierre par Cécile Renault. Elie Lacoste, membre du Comité de Salut Public, présenta un rapport où il demanda le renvoi devant le tribunal révolutionnaire de cinquante-quatre personnes, fort étonnées de se voir compromises dans la même accusation de *conjuration avec l'étranger*. A entendre Lacoste, on aurait cru que les factions de Fabre d'Eglantine, de Hébert, de Chabot, de Danton, venaient de renaître. Les prétendus assassins, Ladmiral et la fille Renault, s'assirent sur les bancs des accusés à côté du vénérable Sombreuil ; une actrice des Italiens coudoyait le duc de Laval-Montmorency et M. de Rohan-Rochefort ; le valet de chambre et le secrétaire de l'allemand de Batz pleuraient à côté d'un ancien juge du roi ; le prince de Saint-Maurice offrit pour gravir les degrés la main à la présidente d'Espréménil, la femme

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'un des plus ardents parlementaires des années qui précédèrent la Révolution; enfin, toute la famille de Sainte-Amaranthe, mère, fils, filles et gendre, étaient là, tous nobles et plébéiens, jeunes gens et vieillards, sachant qu'ils étaient accusés d'avoir « par l'assassinat, la famine, » l'introduction de faux assignats, la dépravation de la » morale et de l'esprit public, le soulèvement des pri- » sons, voulu faire éclater la guerre civile, dissoudre la » Représentation Nationale, rétablir la Royauté, ou *toute* » *autre* domination tyrannique. » Est-il besoin de dire ce qu'il advint de ces cinquante-quatre infortunés? En une seule journée, ils furent jugés, condamnés, conduits à l'échafaud revêtus de chemises rouges, et exécutés. En mourant, les membres de la famille de Sainte-Amaranthe eurent au moins une consolation : celle de succomber tous et ensemble, ne laissant derrière eux ni pleurs qu'il fallût cacher, ni regrets qui compromissent. Tous les cinq, appuyés l'un sur l'autre, montrèrent devant la mort un magnifique courage. La mère soutenait ses deux filles, dont l'une avait à peine quinze ans, dont l'autre, Mme de Sartines, ne quittait pas un instant de son doux regard le regard désolé de son mari.

Il ne faudrait point essayer même un doute sur la participation de Saint-Just à cette épouvantable affaire. Lorsqu'il mourut, on trouva dans ses papiers ce billet autographe qui l'accuse et convainct: « La citoyenne veuve Amaranthe » demeure à Paris, rue Vivienne, n° 7. Il y a longtemps » qu'elle n'y est venue. Elle demeure maintenant à une » campagne, à S..., près de B..., route de Maisons. Il est » certain qu'il s'y fait un rassemblement, soit pour le jeu

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» ou pour toute autre chose. J'observe qu'il n'est pas be-
» soin de passeport pour se rendre chez elle, et que cela
» facilite soit les joueurs, soit les conspirateurs qui s'y
» rendent journellement. — Sart..., fils, pour n'être point
» soupçonné, demeure rue Caumartin, chez Bourlier, et
» c'est là qu'on suppose qu'il voit les différentes personnes
» qui vont journellement chez la citoyenne Amaranthe, sa
» belle-mère, et qu'il les instruit de tout ce qui se passe. »

Si Saint-Just n'avait point eu intérêt à perdre la famille de Sainte-Amaranthe, pourquoi cette note? pourquoi cette attention d'espion? pourquoi, parmi tant de personnes à livrer à Fouquier-Tinville, ne s'occupe-t-il spécialement, seulement, que de Mme de Sainte-Amaranthe et de son gendre Sartines? C'est donc lui qui les dénonce par ce billet et les fait poursuivre. Ce premier point admis, on arrive à chercher le motif de cette haine, de cette attention hostile. Nous avons affirmé une vengeance d'amour, et voici nos preuves :

Un Terroriste des plus dangereux, Senart, secrétaire-rédacteur du Comité de Sûreté Générale, publia, en 1824, des Mémoires qu'il intitula : *Révélations puisées dans les cartons des Comités de Sûreté Générale et de Salut Public.* Sénart savait beaucoup de secrets que lui avait livrés sa position et l'amitié des puissants du gouvernement révolutionnaire. Ce qu'il avait vu de si près, il le raconta sans exagération, sans colère, comme s'il eût voulu décharger sa conscience d'un fardeau moins pénible une fois confié au papier. Quand Sénart parle, on peut le croire; car les écrivains révolutionnaires lui ont délivré un certificat de bonne foi. « Les révélations de Sénart ont

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» en général un certain caractère de franchise, et elles » nous semblent mériter confiance toutes les fois qu'elles » portent sur des choses que la nature de ses fonctions » lui permettaient de bien connaître, » ont dit MM. Buchez et Roux, les auteurs d'une *Histoire parlementaire de la Révolution*, livre écrit au point de vue de la réhabilitation la plus complète de Robespierre, de Saint-Just et de leurs principes. Or, voici ce qu'a écrit Sénart en parlant de l'affaire Ladmiral, Cécile Renault et autres prévenus de conspiration avec l'étranger. Il parle de l'innocence d'une jeune fille de dix-sept ans désignée par Vouland comme conspiratrice et d'une femme sacrifiée par Jagot, et il ajoute :

« Ce ne fut point là tout ; chacun faisait immoler ses vic- » times. Le cruel et féroce Saint-Just avait fait arrêter la » Sainte-Amaranthe par ressentiment de n'avoir pu jouir » d'elle, et par crainte de soupçon qu'un autre, en cet » instant, lui eût été préféré. Elle était en prison ; elle » avait osé se plaindre du despotisme révoltant de ce » monstre. Saint-Just demanda sa tête, en la déclarant » complice de cette conspiration à laquelle elle était abso- » lument étrangère. Saint-Just l'exigea, et on la lui sacrifia » sans preuve, sans aucun indice de suspicion. »

Tout-à-l'heure, Sénart, aux yeux de MM. Buchez et Roux, était un homme très-digne de créance ; on nous l'indiquait comme sachant beaucoup, comme pouvant raconter beaucoup, et comme ayant le droit de se faire accepter par les hommes sérieux, justement à cause de sa franchise et de l'absence de tout parti pris dans ses écrits ; mais parce que, une fois par hasard, Sénard sort des généra-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lités du récit, précise et accuse, MM. Buchez et Roux s'indignent et nient : Sénart a calomnié dans cette importante circonstance ; c'est bien Saint-Just qui a dénoncé les dames de Sainte-Amaranthe ; — heureusement, la note trouvée chez lui ne souffre pas contradiction ; — c'est bien lui qui a fourni les renseignements pour leur arrestation ; mais il n'obéissait point à une lâche vengeance, et pour prouver ce qu'ils avancent, MM. Buchez et Roux font appel à une autre version qui attribuait jadis à Robespierre la ruine et le massacre des Sainte-Amaranthe. Ils citent ce passage du dernier volume des *Mémoires sur les Prisons*, recueillis par Nougaret :

« Conduit par Trial, acteur des Italiens, Robespierre alla » souper chez Mme de Sainte-Amaranthe, où se rassemblait » très-souvent une brillante société. Le monstre se mit » en pointe de vin, et eut l'imprudence de développer une » partie de ses sanguinaires projets. Le lendemain, Trial » crut devoir lui faire des reproches sur l'indiscrétion » qu'il avait commise. Robespierre, après avoir rêvé un » instant, dit à l'acteur de se tranquilliser, et qu'il ar- » rangerait tout cela. Voici les mesures qu'il prit pour » s'assurer du silence des personnes devant qui il avait » parlé. Il imagina la conspiration du baron de Batz, et y » amalgama la jeune Sainte-Amaranthe, sa société et ses » amis, même ceux qui ne s'étaient pas trouvés à ce fa- » tal souper, et qui étaient pour lors en détention ; il » immola au moins, dans cette circonstance, soixante » victimes parmi lesquelles on compte le jeune d'Haute- » ville, avec Sombreuil, etc., etc. »

Le récit de Nougaret n'a nullement détruit, selon nous,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le récit de Sénart. Nous y constatons un mauvais acte de plus, celui de Robespierre, et aussi la complicité de Trial dont nous avions signalé l'apparition. Proussinalle affirme que Trial donna à Robespierre la liste de toutes les personnes qui avaient dîné chez Mme de Ste-Amaranthe et qui toutes périrent, et il rapporte ce fait : « Une ver-» sion plus probable est que la belle Sainte-Amaranthe, » ayant été enfermée avec ses deux enfants dans la » maison des Anglaises, cette femme feignit de ne pas » reconnaître un nommé Annaud, scélérat consommé et » qui faisait métier de *mouton* (délateur) dans cette pri-» son. Cet homme fut piqué, et pour se venger, fit des » rapports si affreux contre cette famille, qu'on les com-» prit dans la conspiration de l'étranger. »

Tout ceci constitue non pas trois versions d'un même fait, mais un seul fait qui se complète par trois narrateurs. Saint-Just aime Mlle de Sainte-Amaranthe, se voit repoussé et jure de se venger : premier récit, celui de Sénart. Robespierre se compromet chez Mme de Sainte-Amaranthe qu'il immole avec toute sa famille et ses amis aux nécessités du silence, sur la délation de Trial confident de Saint-Just et chargé d'assurer la vengeance de ce représentant alors en mission à l'armée du Nord : deuxième récit, celui de Nougaret. Et enfin, Mme de Sainte-Amaranthe, dont on ne sait encore comment on se défera, est compromise par les délations mensongères du *mouton* Annaud, comme Lucile Desmoulins et le général Dillon ont été englobés dans la conspiration des prisons sur les mensonges des *moutons* Amans et de La Flotte : troisième récit, celui de Proussinalle ajoutant qu'à son

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lit de mort, Trial se reprochait amèrement d'avoir été l'instrument de la perte de Mme de Sainte-Amaranthe.

Le véritable auteur de cette tragédie, ce n'est ni Annaud, ni Robespierre, ni Trial, c'est Saint-Just. On ne nous touche que médiocrement quand on écrit (Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution*, tome 33, page 238) : « L'histoire de Senart est une allégation ca- » lomnieuse, en ce qui regarde les motifs qui purent » déterminer Saint-Just à faire traduire au tribunal révo- » lutionnaire la belle-mère de Sartines fils. Saint-Just » poursuivait alors, et depuis assez long-temps, un ma- » riage d'inclination avec une sœur de Lebas. *S'il est*, » *au reste, un fait sur lequel amis et ennemis sont à peu* » *près unanimes, c'est* LA PUDEUR FAROUCHE *de ce jeune* » *homme.* » Nous avons fait, à vingt reprises, justice de ces admirations ampoulées et déclamatoires. Thuillier nous a appris comment on appréciait à Blérancourt, comment il apprécie lui-même et comment la postérité appréciera cette « *vertu farouche* » de Saint-Just et son respect pour le lien sacré qui, d'un instant à l'autre, pouvait l'unir pour la vie à Mlle Lebas. La liaison adultère de Saint-Just avec Mme Thorin nous autorise à conclure, sans croire notre conscience chargée d'un jugement téméraire et calomnieux, à la passion furieuse et sanglante de cet homme pour Mlle de Sainte-Amaranthe. C'est un forfait de plus à ajouter à la liste de tous ses forfaits.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

XIV.

Constatons bien la véritable position de Saint-Just.

Il est un des orateurs les plus écoutés de la Convention qui ne l'aime pas, parce que non-seulement elle pressent, mais elle reconnait en lui un de ses maîtres. Il n'a guères caché ses mépris pour les Assemblées délibérantes qui prétendent au pouvoir suprême, arrivent parfois à s'en emparer pour un moment, mais ne savent ni ne peuvent le garder, parce qu'elles sont aussi peuplées de divisions que de votants, d'ambitieux que de députés; parce que chacun de ces ambitieux, se faisant illusion sur sa capacité, sur sa valeur personnelle, tient en réserve une arrière-pensée de domination et ne s'occupe nullement de préparer une réussite d'ensemble, par conséquent abstraite, par conséquent ruinant son avenir à lui; parce qu'alors l'unité de vues, de principe politique, de système à suivre, fait complètement défaut au corps parlementaire, serpent à plusieurs têtes, effrayant mais impuissant. Saint-Just a dit partout, dans ses conversa-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tions, dans ses livres, dans ses actes, qu'il croit seulement à une impulsion unique et ferme, décidée dans sa volonté, et qui ne veut point se laisser gêner par la discussion. Lui seul est donc vraiment un homme de gouvernement; mais aussi il effraie les parlementaires qui savent comment il marche à la réalisation de sa théorie du pouvoir, c'est-à-dire en abattant les oppositions; car le Dantonisme, ce n'était pas une idée, mais une opposition; car l'Hébertisme, ce n'était pas une idée, mais une opposition en vue de la puissance à conquérir. Déjà, on comprenait d'instinct, à la Convention, que tout avenir, tout relief seraient à jamais perdus pour les partisans, ou plutôt pour les exploiteurs du parlementarisme, dès l'instant où le gouvernement serait aux mains d'un pareil homme pourvu d'une pareille volonté de dominer seul et qui briserait la Convention à sa première velléité d'indépendance. Les Assemblées nombreuses se dégoûtent vite aussi des hommes à succès; et le succès de Saint-Just ne s'imposait point par la facilité des formes; on commençait à se fatiguer de sa parole sèche, de sa phraséologie rude et brutale, profondément empreinte du caractère de l'orateur, impérieuse et tranchante comme lui, sentant le despotisme. Mais justement parce qu'on ne l'aime pas à l'Assemblée, Saint-Just y est tout-puissant; il a obtenu là le seul succès qu'il ait jamais cherché : la prépotence et non la sympathie.

Au Comité de Salut-Public, bien qu'il puisse déjà le sentir tressaillir d'impatience et préparer aussi l'opposition, Saint-Just a toute l'influence. Il parle et on lui obéit encore; pour combien de temps? il ne s'en préoc-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cupe pas; car il se sent immense à côté de tous ces médiocres; car il se sait plein d'énergie, de volonté, de ressources. Là encore, on le déteste, mais comme les hommes de médiocre portée détestent les hommes supérieurs, en leur obéissant; comme les sceptiques détestent les fanatiques, en se laissant guider jusqu'à ce qu'on rencontre l'occasion favorable de se débarasser du dominateur haï. C'est tout ce qu'il faut à Saint-Just. D'ailleurs, qu'a-t-il à craindre d'un Collot-d'Herbois, d'un Billaud-Varennes, d'un Vouland, d'un Amar, d'un Jagot, d'un La Vicomterie, d'un Lacoste, de tous ces peureux tremblant devant son regard et que, seul, en l'absence de Robespierre, de Lebas et de Couthon, il contient et force à la soumission ?

En dehors des éléments législatifs et de gouvernement, les Jacobins qui appartiennent à Robespierre, appartiennent par cela même à Saint-Just, bien qu'il sache que ses dédains, son silence, ses rares apparitions à la tribune, ne lui ont fait là aussi que de très-rares partisans.

Le peuple, que Saint-Just méprise comme un détestable levier à repousser dans la fange quand on s'est servi de lui pour l'œuvre de démolition ; le peuple à qui Saint-Just n'a fait ni caresses, ni avances; le peuple dont ce jeune homme hautain a beaucoup parlé dans ses livres et ses discours, mais le peuple qui ne lit pas les livres et n'entend pas les harangues ; le peuple à qui Saint-Just a tué ses flatteurs, ses chefs aimés et adoptés : l'ignoble journaliste Hébert, le moustachier Ronsin, le procureur-syndic Chaumette, ce proxenète du culte de la Raison ;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le peuple, où si l'on veut la populace, a des rancunes et des vengeances à exercer. Du reste, pour cette tourbe méprisable, qui ne sait et n'aime que violence et tumulte, Saint-Just est un des chefs du gouvernement, c'est tout dire. La queue de l'Hébertisme le maudit publiquement et signale en lui un futur restaurateur de l'ordre, de la modération, du respect des lois et d'un pouvoir plus honnête. « Le parti de Robespierre », dit en effet Levasseur dans ses Mémoires, « avait surtout contre lui la haine de » la Convention et même la haine du peuple contre le » gouvernement, haine qui s'était presqu'entièrement » concentrée sur Robespierre et Saint-Just. » Ce n'est donc pas là non plus que Saint-Just doit songer à chercher sa force de résistance en cas de danger.

Nous posons bien ces données, parce qu'elles nous serviront bientôt de préface et de prolégomènes à la lutte qui délivrera la France de ses deux vrais maîtres et tyrans, et réinaugurera, mystères de la Providence, le règne des vrais principes justement à l'aide de misérables cent fois pires que les victimes de Thermidor.

Mais Saint-Just ne se préoccupait que médiocrement de tous ces obstacles plutôt d'avenir et à naître que se soulevant sérieusement et en ce moment devant lui. Avec sa confiance en lui-même et en sa constante réussite, il se crut assez fort pour quitter encore une fois Paris en n'y laissant que son souvenir et ses traditions. Il se prépara à retourner à l'armée du Nord.

Ce fut là la véritable cause de sa ruine et de celle de son parti.

Il aurait dû se souvenir cependant d'un exemple que,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en tombant, Danton lui avait donné naguères. Danton s'ennuie, se fatigue, se dégoûte de la politique. Il court demander à sa famille, aux champs, ou l'oubli du passé, ou des forces pour l'avenir; Robespierre met à profit cette faute, grandit, absorbe le pouvoir, et quand Danton reparaît à Paris, l'occasion a fui à tout jamais pour lui. Dans ce combat atroce de la politique, il n'y a ni trève, ni repos pour l'homme public; le sommeil est une erreur, le découragement un crime, et l'absence la ruine.

Pour Saint-Just, la faute et les résultats seront les mêmes. Présent, il est la tête, la force réelle du parti de Robespierre à la Convention et au Comité; en lui résident la pensée et l'exécution, la prudence et la témérité, le courage patient, le courage d'attaque, tout enfin. Absent, il manque à tout et à tous. Qu'est-ce que Robespierre moins Saint-Just? Que pourrait-il à la Convention? Qu'y serait-il? Tout bonnement le Robespierre de l'Assemblée Constituante : un ambitieux médiocre et impuissant.

Danton disparaît, et il perd la partie.

Saint-Just va se battre, et il perdra son parti.

Le même fait, la même erreur, les ruinent tous les uns après les autres. Ces grands évènements, ces sanglantes tragédies sont donc bien minimes de causes, et bientôt nous verrons comment vaincus et vainqueurs seront incapables, médiocres, misérables d'attitude et de conduite au moment de la lutte suprême.

Plusieurs motifs contribuèrent au départ de Saint-Just, l'amour surtout. Il faut que le cœur entre pour quelque chose dans tous les actes de cet homme. A Strasbourg,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nous l'avons déjà vu tout attristé d'un commencement de rupture avec Henriette Lebas. Une promesse de mariage échangée entre lui et la sœur de son ami paraissait singulièrement compromise. En avril 1794, tout semble rompu à jamais. Saint-Just se désole, et sa douleur le rend injuste même pour Lebas, pour son ami intime. Il lui fait porter la peine du refus de sa sœur. Lebas quitte Paris avec Saint-Just à la fin d'avril, et il écrit de Noyon à sa femme : « Nous sommes *actuellement* très bons amis, » Saint-Just et moi; il n'a plus été question de rien. Nous » avons sur-le-champ agi ensemble comme à l'ordinaire. » Gatteau et Thuillier ont paru très-contents de cette bonne » harmonie; ils en augurent bien et nous aussi. » — « *Re-* » *commande à Henriette de ne plus être si triste;* mais il » est possible qu'une voix plus puissante que la mienne » ait parlé. Tant mieux ! »

Mais plus tard, dans ses lettres intimes à sa femme, Lebas semble constater quelques nouveaux dissentiments : « Ma position n'est pas fort agréable; les chagrins do- » mestiques viennent se mêler aux peines inséparables de » ma mission. Cela mine mon existence. Encore si j'étais » rassuré sur toi ! » (Sa femme était sur le point d'accoucher.) « Allons, allons ! je n'ai jamais eu besoin de plus » de courage. Que je sois le plus malheureux des hommes, » pourvu que la République triomphe ! .. Mille amitiés à » Henriette. Je n'ose parler d'elle à Saint-Just. Cet homme » est si singulier ! » (Lettre datée de Guise, du 14 mai 1794.) — « Je n'ai avec Saint-Just aucune conversation » qui ait pour objet mes affections domestiques ou les » siennes. Je suis seul avec mon cœur. Embrasse Hen-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» riette pour moi. » (Lettre de Maubeuge, du 16 mai.) — « J'ai reçu aujourd'hui, ma chère amie, une lettre » d'Henriette adressée à Saint-Just et à moi. Saint-Just » l'avait ouverte et lue. *Il me l'a rendue sans me dire autre* » *chose, si ce n'est qu'elle était pour moi tout seul.* » (Lettre de Lebas à sa femme du 28 floréal, 18 mai.) — « .... Hen- » riette me dit que tu te plains de mon silence. Apparem- » ment tu n'as pas reçu toutes mes lettres, car je t'ai » écrit tous les deux jours. C'est mon seul plaisir; ce n'est » guères qu'avec toi que je puis m'expliquer; *il est si peu* » *d'amis!* » (Id.) — « Mes compliments à la famille, à » Henriette. *La personne que tu sais est toujours la même.* » (Lettre du 3 prairial, 22 mai.)

C'est à cette dernière date que prennent fin les lettres de Lebas à sa femme, celles du moins qui ont été publiées, et nous ne savons plus rien de l'amour malheureux de Saint-Just et de sa rupture avec Henriette. L'obstination de Saint-Just tint-elle contre les avances de la jeune fille, avances bien constatées par la lettre qu'elle lui écrit en l'adressant par pudeur à son frère en même temps qu'à son amant? Sa morgue hautaine et despote en amour comme en politique, céda-t-elle enfin dans les derniers jours de sa vie? Se revirent-ils à Paris? C'est ce que personne ne pourrait dire peut-être. La conclusion de ce roman amoureux manqua probablement pour Saint-Just, comme elle nous fait absolument défaut.

En même temps que Saint-Just essayait d'oublier à force d'activité ses contrariétés de cœur, d'importants évènements accomplis et à accomplir bientôt dans le nord de la France, rendaient, du moins le croyait-il ainsi, sa pré-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sence indispensable à l'armée quittée par lui vers le milieu de février; il annonçait à cette époque au Comité de Salut Public la reprise des hostilités pour les premiers jours de mars; les armées n'entrèrent cependant en campagne que vers le 4 avril. Les coalisés vinrent mettre le siège devant Landrecies dont ils espéraient s'emparer comme de Valenciennes, de Condé, du Quesnoy; quelques divisions françaises avaient été repoussées, et il devenait évident que les ennemis se proposaient d'attaquer Guise; mais les Français avaient dégagé cette ville par la reprise de Bohain, de Prémont, d'Etreux et de Vénérolles. Un revers sérieux menaça, le 21 avril, nos troupes de se voir coupées; le corps d'armée du centre ne se reliait plus à la division de Maubeuge. Pour empêcher un pareil désastre, une attaque générale fut résolue sur toute la ligne, depuis la mer jusqu'à la Meuse.

C'est alors que Saint-Just partit de Paris, avec l'espérance d'arriver à temps pour assister à ce grand et décisif mouvement. A la date du 30 avril (11 floréal) (1), il devait être en route déjà; car son collègue Carnot lui

(1) Ce qui nous étonne, c'est qu'à cette même date, ce jour-là même 30 avril, nous trouvons un arrêté du Comité de Salut Public où nous constatons encore la signature de Saint-Just. Cet arrêté ordonnait à Jourdan, général en chef de l'armée de la Moselle, de faire marcher toutes ses forces, moins celles strictement nécessaires à la garde des frontières, sur les pays de Liège et de Namur. Nous connaissons encore un autre arrêté du Comité de Salut Public, portant, à la date du 2 mai, la signature de Saint-Just. Il nous paraît évident que le registre a été signé en son nom par un de ses collègues.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

écrivait de Paris pour lui envoyer ces instructions dont il se montrait si prodigue :

« Du 11 floréal, an 2 de la République une et » indivisible. (30 avril 1794.)

» *Le Comité de Salut Public aux représentants du peuple* » *Saint-Just et Lebas, au quartier-général de Réunion-* » *sur-Oise.*

» Nous vous envoyons les collections de lois militaires » et de cartes topographiques dont vous avez laissé la » note, ainsi que le sabre qui vous manque.

» D'après les divers renseignements qui nous ont été » donnés aujourd'hui sur les diverses attaques faites pour » dégager Landrecies, il paraît qu'elles auraient pu être » mieux conduites. La principale colonne de nos troupes » qui était, dit-on, de 30,000 hommes, a été dirigée sur » les postes de Solesmes et du Câteau, tandis que, du » côté de la rive droite de la Sambre, en avant de la forêt » du Nouvion, on a attaqué avec des forces médiocres; il » est cependant évident que c'est de ce côté qu'il fallait » attaquer en masse. Car de l'autre il fallait, pour parve- » nir jusqu'à Landrecies, emporter d'abord les postes de » Solesmes et du Câteau, chose très difficile par la facilité » qu'ont les ennemis de faire arriver à leur défense toutes » les forces de la forêt de Mormale; et de plus en les sup- » posant battus vers ce point, cette même forêt leur of- » frait une retraite qui arrêtait les effets de notre victoire.

» Du côté de la rive droite de la Sambre, au contraire, » les secours ne pouvaient arriver aux ennemis que diffi- » cilement par des ponts, et en cas de défaite, ils se

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» trouvaient tellement acculés entre la rivière d'Elpe et » celle de la Sambre qu'ils risquaient d'y périr tous avec » leur artillerie, ou plutôt ils n'auraient pas attendu s'ils » eussent vu qu'on se disposait à les attaquer en force. Il » aurait donc fallu se borner à une fausse attaque du côté » du Câteau et porter la grande majorité des forces entre » Priche et les Fayt et agir en masse, au lieu qu'on nous » assure que les forces ont été fort disséminées et ont » opéré sans ensemble.

» Au reste, nos collègues Richard et Choudieu nous » annoncent que Pichegru se rend en personne à la co- » lonne du centre, et nous n'aurions pas cru nécessaire » de vous faire ces observations, si nous n'eussions craint » que Pichegru *n'arrive* pas à temps.

» Salut et fraternité, CARNOT. »

Saint-Just avait laissé à Noyon son collègue Lebas, pour aller à Blérancourt embrasser sa mère qu'il ne reverra plus. En arrivant à Guise, le 13 floréal (2 mai), il apprit en même temps une victoire et un insuccès. Pichegru, son protégé, avait attaqué les Autrichiens et les Hanovriens réunis dans la Flandre sous les ordres de Clairfayt, et les avait complètement battus; la ville de Menin s'était rendue; mais, au moment même où Menin était forcé, Landrecies capitulait presque sans combat, pendant que la Convention décrétait que l'armée du Nord n'avait cessé de bien mériter de la Patrie, et pendant que le Comité de Salut Public expédiait en toute hâte ce décret aux représentants en mission, dans l'espérance que, connu bientôt dans la place assiégée, « il produirait à Lan-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» drecies une émulation qui devrait avoir des effets salu-
» taires pour la République. »

Le lendemain, Saint-Just trouvait encore dans ses dépêches une nouvelle lettre de Carnot. Le Comité avait enfin appris la reddition de Landrecies et ne s'en était que peu affecté. Cette lettre est assez curieuse pour que nous la veuillons publier. On y voit Carnot, satisfait de la réussite du plan de campagne que de Paris il avait dressé pour les armées de la Moselle et du Rhin, plan si imprudemment compromis dans les Vosges par la fougue de Hoche et de Lacoste, et si parfaitement compris à Strasbourg par Saint-Just et Pichegru, refaire exactement le même plan qui consiste à enfermer l'ennemi dans son succès, à se borner à la défense du point menacé, et à développer les deux ailes de l'armée qui, bien conduite partout, enserrera et anéantira les envahissants. Carnot compte toujours sur la même obéissance intelligente de la part de Saint-Just. Voici sa lettre datée du 2 mai :

« Nous apprenons en ce moment, citoyens collègues,
» la facheuse perte de Landrecies ; quelqu'affligeant que
» soit ce revers, nous ne croyons pas qu'il puisse avoir
» des suites bien funestes. On nous assure que l'ennemi
» se porte sur Cambrai ; c'est, de toutes ses manœuvres,
» celle qui nous donne le moins d'inquiétude, cette ville
» étant très forte, ayant une citadelle qui seule pourrait
» l'arrêter très-longtemps et étant presque impossible à
» cerner à cause du camp d'Arlem et de celui de Paillen-
» court qui peuvent tomber en masse sur tout ce qui
» aurait passé l'Escaut. Nous ne craignons pour cette
» place que la trahison, mais nous espérons que votre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» présence saura la déjouer. Nous ne pensons pas que » vous ayez besoin d'appeler au secours de vos forces » qui doivent être considérables, celles qui se trouvent » à Beaumont et sur les bords de la Sambre; car ce se- » rait vous réduire à la défensive et leur abandonner des » postes plus importants que celui qu'ils viennent de » nous enlever. Il faut vous défier du mouvement subit » par lequel ils pourraient se porter sur la rive droite de » la Sambre pour attaquer Avesnes ou Maubeuge ; car il » pourrait se faire que leur attaque sur Cambrai ne fût » qu'une feinte pour attirer vos forces de ce côté, vous » faire abandonner Réunion-sur-Oise et sa communica- » tion avec Avesnes. Défendez donc à présent les pas- » sages de la petite Elpe et de la Sambre, et poursuivez » invariablement le projet de cerner l'ennemi et de l'en- » fermer dans la troucé qu'il a faite. Il y a sous les murs » d'Avesnes, du côté de la Capelle, une position qui » pourrait devenir excellente et garantir la ville d'un » siège avec une seule redoute qu'on pourrait exécuter » dans très peu de jours; il serait bon que Pichegru re- » connût ou fit reconnaître cette position.

» Nous allons vous parler d'une autre idée dont vous » ferez l'usage qui vous paraîtra convenable. Nous vous » invitons seulement à la peser attentivement. Si, comme » on l'assure, Landrecies ne s'est rendue qu'après la des- » truction entière de son artillerie, l'ennemi ayant mené » la sienne devant Cambrai, pour en faire le siège, il ne » doit plus y en avoir pour défendre cette première ville, » si elle se trouvait brusquement attaquée par vous. Nous » pensons donc qu'il serait possible de la reprendre par

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» un coup de main bien préparé, si le secret est bien » gardé. Ce coup de main serait encore plus facile si la » brèche a été faite, et elle a dû l'être si, comme on le » dit, le commandant était brave et fidèle. Nous vous » invitons, citoyens collègues, à prendre sur ce point » les renseignements les plus exacts.

» Dites à Pichegru que Jourdan doit marcher dans peu » de jours vers la Belgique, avec vingt-cinq ou trente » mille hommes, pour seconder ses opérations; mais, » s'il peut les faire sans attendre Jourdan, il ne faut pas » qu'il perde un instant. »

Comme à Strasbourg, toute la correspondance de Saint-Just porte bien deux signatures : la sienne et celle de Lebas; mais c'est Saint-Just seul qui écrit, ainsi que nous le prouve cette lettre autographe qu'il adresse, le 3 mai, au Comité :

« Chers collègues, à notre arrivée à Réunion-sur-Oise » (Guise), nous avons *appris* la nouvelle de la reddition de » Landrecies. Ce malheur vient du désordre extrême qui » règne dans cette partie de l'armée du Nord, depuis » Maubeuge jusqu'à Cambray. L'administration n'est pas » meilleure, il manque une grande quantité d'effets de » campement, et surtout des patriotes pour administrer. » La division d'Avesnes occupe encore Maroelles près » Landrecies. Les régiments de cavalerie sont bons, mais » la réquisition, ayant été incorporée tard, *manquent* » d'instruction. Nous avons trouvé de *l'abatement* parmi » les généraux ; aucun plan n'existait. Il faut à tout un » but déterminé ; l'on n'en a point ici. Hâtez-vous de » nous envoyer un plan des mouvements depuis Cam-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» bray jusqu'à Beaumont. L'ennemi n'est point en force. » Nous pourrions en même temps avancer dans la Flan- » dre maritime, cerner Valenciennes, le Quesnois, Lan- » drecies et marcher en avant. Répondez-nous sur-le- » champ, ne perdez pas une heure; nous allons essayer » de rétablir l'ordre.

» Salut et amitié. » » SAINT-JUST et LEBAS. »

Nous savons déjà, par ses précédents de Strasbourg, comment Saint-Just s'y prendra pour rétablir cet ordre si compromis, cette discipline si relachée, pour compléter cette éducation militaire qui manque, pour échauffer ce patriotisme qui s'éteint, pour forcer ces succès retardés par tant de mollesse. « Tu sais peut-être la prise » de Landrecies, » écrivait alors à sa femme Lebas, qui ne fait de politique et ne parle de guerre que dans ses lettres intimes et confidentielles; « les affaires ne sont » pas brillantes dans cette partie de l'armée; nous au- » rons à travailler; mais n'importe, nous espérons » réussir. »

Comme à Strasbourg, le premier soin de Saint-Just est de restaurer la discipline dans l'armée. Les soldats quittent le camp, envahissent Guise, où les attendent les plaisirs qu'ils recherchent. Le premier arrêté des représentants force les femmes de mauvaise vie à quitter le camp, sous peine de mort. On raconte qu'un soldat garda près de lui sa maîtresse et ne la reconduisit à Guise que deux jours après le délai fixé pour l'expulsion des femmes hors du camp. Livré à la commission militaire, cet homme fut condamné à être fusillé. Cet arrêté est du 2 mai.

Par des mesures équivalentes à celles que nous avons

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vu prendre à Strasbourg, tout officier ou sous-officier trouvé ivre un jour de bataille, tout officier atteint de mal vénérien, devaient être destitués sur l'heure et détenus jusqu'à la paix comme suspects. Saint-Just destituait également et déclarait incapable de servir tout officier attendant dans les hôpitaux la guérison de maladie honteuse et qui n'aurait pas rejoint son corps dans le courant du mois.

Un autre arrêté, du 3 mai, interdit aux soldats l'entrée de la ville :

« Les représentants près de l'armée du Nord, voulant » fortifier la discipline qui fait vaincre, interdisent, jus- » qu'à nouvel ordre, sous peine de mort, à tout militaire » qui n'est point de la garnison et de l'état-major, l'en- » trée des quartiers-généraux après la publication du pré- » sent arrêté.

» Il ne sera donné chaque jour que deux permissions » par corps pour porter les demandes au quartier-général.

» Dans aucun cas, les militaires porteurs de permis- » sions ne peuvent coucher dans la ville et devront en » être sortis à cinq heures après-midi, à peine d'un mois » de prison.

» Nul ne peut quitter son drapeau et son quartier.

» Les tribunaux militaires sont chargés de poursuivre » les infractions au présent ordre qui sera publié et im- » primé dans l'armée.

» Les tribunaux militaires répondent de l'impunité de » tous ceux, quels qu'ils soient, chefs ou soldats, qui au- » ront violé la discipline et seront poursuivis eux-mêmes.

Trois jours plus tard, cet arrêté impitoyable, qui enlevait aux accusés leur dernière garantie, celle du jury,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

garantie cependant si problématique, si minime en présence de la Terreur apportée par Saint-Just, était encore rendu et affiché par tout le camp :

» Liberté, égalité, ou la mort.

» A Réunion-sur-Oise.

» Les représentants du peuple près l'armée du Nord, » informés que plusieurs chefs négligent leurs devoirs et » donnent à leurs subordonnés l'exemple de l'indiscipline, informés des abus sans nombre qu'un tel ordre » de choses a produits ; considérant les malheurs qui » pourraient en résulter ; convaincus que le salut de la » Patrie exige que la discipline soit ramenée par des » moyens plus prompts et plus sévères que ceux employés jusqu'à ce jour,

» Arrêtent que jusqu'à nouvel ordre, le tribunal militaire de l'armée du Nord jugera sans être astreint à la » formalité du jury.

» LEBAS, SAINT-JUST. »

Dans un de ses moments d'expansion conjugale, Lebas écrit à sa femme : « Que je hais les ennemis de notre liberté ! Nous nous occupons sans relâche à prendre les » moyens de les *exterminer !*.... » Le 4 mai, en effet, les deux représentants ordonnaient la formation à Guise d'un tribunal militaire ou Commission spéciale, souvenir de la fameuse Commission révolutionnaire de Strasbourg ; il condamna, sans aucune forme de procédure, à être fusillés en présence de l'armée, 1° « les agents ou partisans » de l'ennemi qui peuvent se trouver soit dans l'armée du » Nord, soit dans les environs de cette armée ; 2° les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» agents prévaricateurs des diverses administrations de la » même armée; 3° les déserteurs qu'il aura reconnus » agents ou partisans de l'ennemi. » C'est qu'en effet, un grand mal gisait dans ces trois causes, la trahison, la concussion, la désertion. A Maubeuge, on avait découvert un complot pour livrer la ville; Landrecies, mal défendue, faisait penser à la trahison. Les fournisseurs pillaient l'armée et l'affamaient. Un agent français était venu de l'armée ennemie embaucher jusqu'au milieu de Landrecies et de Guise des grenadiers d'élite; dans des combats de détail, on avait vu des officiers passer aux alliés avec des détachements entiers et porter ainsi le trouble dans nos troupes prises alors de panique et s'enfuyant à la débandade. On avait entendu, dans quelques occasions, le cri de : *Sauve-qui-peut!* Le 30 avril 1794, Barère, au nom du Comité de Salut Public, était venu dénoncer ces faits coupables à la Convention et s'exprimait ainsi : « Déjà le 2 floréal, lorsque les républicains se mettaient » en mouvement pour attaquer l'Autrichien, des lâches, » payés par lui au milieu de nos troupes, ont jeté le cri » infame de : *Sauve-qui-peut!* tandis qu'un scélérat, mas- » qué en militaire dans nos rangs, assassine le général » Goguet qui essayait de rallier les troupes et de les re- » porter vers l'ennemi. » Le général Ferrand écrivait de son côté que la malveillance de l'étranger jetait parmi les troupes des hommes qui, dans chaque combat, répandaient la terreur et causaient de grands désordres.

Un officier qui avait poussé le cri de *sauve-qui-peut!* fut, le premier de tous, livré à la Commission révolutionnaire de Saint-Just et fusillé devant les troupes. Des dé-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

serteurs, en assez grand nombre, furent aussi frappés par la terrible commission. Ce fait est consigné dans le registre du club de Guise, manuscrit moins fertile en renseignements utiles que nous nous l'étions figuré, et où, cependant, nous avons çà et là glané quelques faits importants.

Mais ce n'était pas tout que de punir les traîtres, il fallait aussi punir les fuyards. Quelques volontaires, nouvellement arrivés au camp de Guise, avaient été jetés le long d'un ruisseau pour en défendre le passage. Mal aguerries, peu habituées à la fusillade et à l'aspect des chevaux, quand elles virent le passage près d'être forcé par des dragons soutenus par des tirailleurs adroits, ces recrues reculèrent d'abord, laissèrent passer le ruisseau et se dispersèrent dans la plaine. Après une enquête qui eut pour résultat de faire décimer le détachement battu, on rasa tout le derrière de la tête aux survivants et on les exposa ainsi à la risée de l'armée. Ou nous nous trompons fort, ou l'idée émane de Saint-Just.

Ce qu'il poursuivit avec plus d'énergie encore, ce fut la concussion et le désordre du service des vivres. Un jour, tous les munitionnaires furent arrêtés et immédiatement remplacés par des habitants du pays qui reçurent de Saint-Just lui-même l'ordre de s'approvisionner sans délai, comme ils le pourraient, comme ils l'entendraient, de tout ce qui manquait à l'armée. Nous savons une personne qui, ainsi chargée forcément d'un service auquel elle n'entendait rien, ne put remplir sa périlleuse mission, fut emprisonnée et ne dut son salut qu'à la fuite et à une longue disparition.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'ordre ne se rétablissait point encore assez vite au gré de Saint-Just dans les administrations des vivres; le 10 mai, il prenait cet arrêté signé par le greffier de la Commission révolutionnaire : « Il est ordonné au commis-» saire-ordonnateur de faire parvenir, avant quatre » heures du matin, dans les magasins de Saint-Germain, » les fourrages et l'avoine nécessaires, et faire en sorte » qu'il y ait toujours dans les magasins au moins pour un » jour d'avance. Il est ordonné à l'accusateur public de » faire parvenir chaque jour, par des commissaires, à » cinq heures du matin, les cantonnements pour vérifier » l'exécution du présent et en rendre compte aux repré-» sentants. »

Pour nous, ces soins incessants, cette constante attention à veiller, tant à Strasbourg qu'à Guise, à ce que les troupes soient convenablement traitées et nourries, ces poursuites sévères exercées contre la dilapidation, contre les déprédations des fournisseurs, nous apparaissent bien prouvés. Il est certain pour nous que Saint-Just, autant qu'il fut en lui, ne toléra ni vols, ni concussions. Cependant, Carnot, dans ses Mémoires, écrit que Saint-Just lui reprocha, un jour, d'avoir accordé sa confiance à un général et de n'avoir pas voulu entendre son accusateur. Carnot aurait répondu que ce délateur ne méritait aucune confiance; ce n'était, selon lui, qu'un concussionnaire cherchant ainsi à mettre à l'abri les fruits de son brigandage. S'il fallait en croire Carnot, Saint-Just se serait mis en fureur et lui aurait répondu que « les patriotes ne » pouvaient jamais être des concussionnaires, *puisque* » *tout leur appartenait*, et qu'il n'y avait qu'un mauvais

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» citoyen pour pouvoir les accuser. » De pareilles scènes se seraient souvent renouvelées au Comité de Salut Public. Nous pensons qu'il s'agit ici de Thuillier et de Gatteau, tous deux amis de Saint-Just, tous deux ses protégés, tous deux administrateurs des vivres à l'armée de Guise où ils l'avaient suivi, et qu'il dut défendre plusieurs fois, même devant la Convention, contre des accusations de concussion. Personnellement intègre, sévère seulement pour lui, fermait-il les yeux sur les méfaits de ses amis, ne voulait-il rien voir, ou réellement n'avait-il rien vu, laissant ainsi échapper les grands coupables pour ne frapper que les voleurs de bas-étage? Nous ne sommes point en mesure de résoudre ce problème.

De Guise encore, Saint-Just portait son attention sur l'immense étendue de pays occupé par l'armée du Nord. Déjà en janvier, on se le rappelle, il avait ordonné l'arrestation de tous les nobles des départements de l'Aisne, du Nord, de la Somme et du Pas-de-Calais. En revenant à Guise, il s'enquit de l'exécution de son arrêté. Il s'irrita du petit nombre de détenus dont il lut les noms sur les listes envoyées par les administrations départementales. Comme on lui faisait remarquer qu'à Guise les prisons militaires étaient pleines déjà de prisonniers : « Il » faut, » s'écria-t-il, « que les cimetières plus que les » prisons, regorgent de traîtres. (1).

On sait que Saint-Just n'épargnait guères ses amis; l'officier né à Noyon et fusillé à Strasbourg, et Camille

(1) Nous trouvons ce fait consigné sur le registre des délibérations du club de Guise.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Desmoulins, en sont des preuves éclatantes. Voici un fait très-inconnu et très-curieux qui prouve cette insensibilité du citoyen dans lequel s'absorbent complètement l'homme privé, l'ami, le camarade. Le futur général Foy, ancien condisciple de Saint-Just au collège des Oratoriens de Soissons, servait à l'armée de Guise en qualité de capitaine d'artillerie. Il s'y était fait remarquer par son ardeur contre-révolutionnaire. Sur un ordre de Saint-Just, Foy fut arrêté, consigné dans la maison qu'il habitait, et il devait être prochainement traduit devant le tribunal militaire de l'armée. Heureusement, son hôte vint à son secours. Le logis où Foy était gardé à vue, avoisinait l'Oise dont il n'était séparé que par une seule maison. Un mur mitoyen fut percé, et, par une fenêtre du bâtiment riverain, Foy put gagner la rivière et s'échapper. Si on le poursuivit, ce que nous ignorons, il était en sûreté dans une retraite d'où il regagna son régiment cantonné sur un autre point de la frontière (1).

Mais l'heure des grands engagements a sonné pendant que Saint-Just s'occupe à refaire le moral et la discipline de l'armée, à effrayer les fraudeurs de l'administration, à sévir contre les ennemis de la Révolution. Le 9 mai, il écrivait à Pichegru cette lettre dont le souvenir nous servira tout-à-l'heure à prouver contre son collègue Levasseur que Saint-Just se mêlait activement, quoi que Levasseur en ait pu dire, aux opérations militaires :

(1) Nous certifions l'authenticité de ce fait qui nous a été raconté par une personne digne de foi, fait dont le souvenir est encore vivant dans la mémoire de vieillards très honorables de la ville de Guise.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Réunion-sur-Oise, 20 floréal an 2, 9 h. du soir.

» *Saint-Just et Lebas, représentants du peuple, à Pichegru, général en chef de l'armée du Nord.*

» Tu ne nous as point adressé ton plan d'opérations. » Ferrand nous l'a montré. Elles nous ont paru un peu » précipitées, vu l'état de langueur où était le comman- » dement dans les divisions que tu destinais à marcher de » suite avec les mêmes éléments que ceux de la fâcheuse » affaire de Landrecies. Le Comité nous a ordonné de ré- » tablir l'harmonie afin de suivre ton plan avec plus d'as- » surance et d'énergie. Nous avons fait tout ce que nous » avons pu; nous nous sommes fait désigner les patrio- » tes expérimentés. Nous en avons placé plusieurs. Nous » avons commencé de réparer les désordres. Tu viens de » suspendre l'exécution du plan, à ce que nous mande » Ferrand. Mais d'après la conférence que nous avons » eue aujourd'hui avec Desjardins, nous pensons qu'il ne » pourrait recevoir à temps ton ordre. Il est neuf heures » du soir. Le mouvement s'est fait entièrement. Demain » 21, à deux heures du matin, on se met en marche, on » attaque. Desjardins ne peut sans s'exposer laisser re- » connaître le mouvement par l'ennemi. Il n'aurait pas le » temps de contremander ses ordres. Une division mar- » cherait, l'autre non.

» Préviens-nous avant de déterminer les mouvements, » car il faut les préparer avec sagesse comme avec rapi- » dité. Réponds-nous sur-le-champ. Dis la conduite que » tu veux que tiennent pendant le mouvement les troupes » du camp de Réunion. Nous irons rejoindre Desjardins

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» aussitôt ta réponse, dans le cas où tu laisserais le camp » retranché immobile. SAINT-JUST, LEBAS. »

En même temps, il envoyait copie de cette lettre à ses collègues du Comité de Salut Public et leur mandait : « Ce » n'est qu'aujourd'hui neuf heures du soir que Pichegru » a donné l'ordre de la suspension du mouvement. Mais » il était fait. Toutes les troupes sont rassemblées. L'atta- » que a lieu demain à deux heures du matin. Nous allons » délibérer sur les mouvements que pourraient faire les » troupes du camp retranché pendant demain et après » pour faire diversion. »

En effet, le 10 mai, le général Clairfayt attaqua les postes français de la Lys et les culbuta. Le lendemain, on se battit toute la journée autour de Courtrai menacé, et, le 11, une action sérieuse s'engagea sur la chaussée et dans les rues de Bruges dont les Autrichiens furent chassés avec une perte très considérable d'hommes et d'artillerie. En même temps, l'aile droite passait la Sambre. Mais si, le 18 mai, les ennemis furent encore enfoncés et mis en fuite par l'armée de gauche, les Français furent loin d'être aussi heureux sur la Sambre où Saint-Just et Lebas avaient suivi l'armée de droite dans son mouvement d'agression.

Il était dit que, dans cette campagne du Nord, tout ressemblerait à ce qu'on avait vu dans la campagne du Rhin. Deux armées étaient chargées de préparer un mouvement d'ensemble. Elles obéissaient à des généraux différents. Plusieurs représentants en mission s'y jalousaient et s'y disputaient l'autorité, l'initiative. Ces divisions faillirent amener la défaite.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Kléber, Marceau, Schérer, Charbonnier, Desjardins, commandaient l'armée de droite qui comptait plus de représentants encore que de généraux. Sans parler de Saint-Just et Lebas, on voyait là Goupilleau (de Fontenay), Guyton de Morveau, Choudieu et Richart. Un jour, on vit encore arriver Levasseur (de la Sarthe) qui avait quitté Dunkerque et l'aile gauche, où il ne s'entendait pas avec le général Houchard accusé par lui de trahison, parce qu'il n'avait pu forcer les Anglais à se rembarquer. Levasseur et Saint-Just une fois en présence, on revit l'ancien scandale des querelles entre Saint-Just et Lacoste. Ce que Saint-Just voulait, Levasseur le repoussait, et réciproquement. Un jour, les deux représentants furent mis en présence; Pichegru voulut présenter Levasseur à Saint-Just, et Levasseur dit à celui-ci : « Il me semble » que tu devrais plutôt me présenter le général. » C'était un commencement d'hostilités.

Saint-Just voulait que l'armée de Guise passât la Sambre pour faire une pointe de son côté sur l'ennemi; d'ailleurs, il y était autorisé par cette lettre du Comité de Salut Public :

« 21 Floréal an 2 de la République une et indivisible.

» Le Comité de Salut Public aux représentants du » peuple Saint-Just et Lebas.

» Persuadés, citoyens collègues, que la grande opéra- » tion du passage de la Sambre était différée, nous ve- » nions d'écrire à Pichegru sur ce sujet, lorsque nous » avons reçu votre lettre qui nous annonce que l'expé- » dition a dû avoir lieu hier matin. Notre lettre à Piche- » gru devenant par là inutile, nous ne l'avons point fait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» partir. La balle est lancée, vous n'avez plus à prendre » conseil que des circonstances. Si vous avez le succès » que nous espérons, vos vingt-cinq mille hommes qui » sont à Guise y deviendront inutiles ; il faudra bien vite » les employer activement à chasser les ennemis de la » trouée d'un côté, pendant que vous les presserez de » l'autre, ou si vous n'en avez pas besoin là, les envoyer » sur le champ bloquer Namur et seconder Jourdan qui » dans peu doit s'acheminer vers vous. »

Un second passage de la Sambre avait été tenté, le 20 mai, contre l'avis de Levasseur qui prétend avoir présidé le conseil où le mouvement avait été résolu ; il n'avait pas réussi. L'ennemi était en force; il avait repoussé les Français en leur faisant un certain nombre de prisonniers ; on laissait beaucoup de morts sur le terrain et quelque artillerie entre les mains des Autrichiens. En écrivant au Comité de Salut Public, Saint-Just avait singulièrement diminué l'étendue de nos pertes. « La posi- » tion dont notre armée s'est emparée dans la journée » du 1er prairial, » disait-il, « et qu'elle a maintenue » dans celle du 2, a fait connaître aux ennemis que, » si les républicains savent attaquer avec vigueur au be- » soin, ils savent tout aussi bien modérer leur impétuo- » sité, lorsqu'il s'agit de conserver une position avan- » tageuse.

» Les redoutes dont nous nous sommes emparé le 1er » prairial nous servent comme si elles avaient été faites » pour nous ; les ennemis ne s'attendaient guères à être » attaqués de ce côté-ci.

» Notre perte se monte à trois cents hommes tant tués

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» que blessés. Celle de l'ennemi peut s'évaluer de douze » à quinze cents hommes au moins. L'artillerie légère a » fait un prodigieux effet sur l'ennemi. »

En finissant cette lettre écrite en style menteur de bulletin, Saint-Just recommandait à ses collègues de la lire à la Convention, et envoyait quelques renseignements sur l'organisation donnée par lui à l'armée de la Sambre : « Desjardins commande en chef dans cette partie » sous le général en chef Pichegru. Nous lui avons ad- » joint Kléber et Schérer qui ont montré des talents dans » les dernières journées. Ces trois généraux se concer- » tent ensemble et se distribuent le centre et les ailes » dans les combats. Les généraux de division sont sous » eux. *La plus grande harmonie règne.* Tout présage » d'heureux succès. »

Cette harmonie ressemblait singulièrement à la victoire qu'il prétendait avoir été remportée sur la Sambre. Une troisième et semblable réussite l'y attendait encore. Pichegru, le général en chef, avait voulu visiter l'armée de la droite. Aussitôt après son départ, un conseil de guerre se réunit. Saint-Just insista pour une attaque de la Sambre. Schérer partageait son avis ; mais Levasseur s'y opposait encore avec insistance. Saint-Just l'emporta cependant. La Sambre fut passée le 22 mai, et les Français durent rétrogader de nouveau. La tenacité de Saint-Just et sa toute-puissance devant laquelle il fallait se courber, déterminèrent encore, le 25 mai, une nouvelle tentative aussi malheureuse. Enfin, le 29, le succès parut un instant couronner tant de volonté et d'efforts ; la Sambre fut repassée, Charleroi bloqué, bombardé et presque brûlé ;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mais une fois de plus, les Français furent obligés de se retirer derrière la rivière.

Comme toujours, Saint-Just avait fait preuve de hardiesse et de courage; en allant visiter les avant-postes, il avait failli se faire prendre à Merbes-le-Château. C'est justement ce moment que choisit Levasseur pour adresser à son jeune collègue l'accusation la plus extraordinaire, la moins prouvée, nous voulons dire la mieux démentie.

Levasseur écrit que, le 22 mai, de très-bonne heure, il fut réveillé par le bruit du canon et qu'il courut chercher le général Charbonnier; puis tous deux volèrent aux avant-postes. Les autres représentants et généraux n'arrivaient point; Levasseur courut au-devant d'eux, et il rencontra, marchant tranquillement, Saint-Just, Lebas, Schérer, Kléber et Desjardins. « Comment! » leur aurait crié de loin Levasseur, « vous venez du quartier-général » et on se bat là-bas? » — « Est-ce que vous croyez, » lui répondit Kléber, « que nous avons *peur!...* »

Personne n'eût osé accuser Kléber de poltronnerie; mais dans le groupe une personne n'était point à son aise, va laisser entendre Levasseur qui ajoute : « J'accompa-» gnai les généraux à Thuin. En arrivant, je demandai à » Saint-Just s'il avait donné des ordres pour marcher en » avant. — « Non, mais je crois qu'il y a des traîtres, et il » faut chercher à les connaître. — Il n'est pas question » de traîtres; l'ennemi n'a-t-il pas ses espions qui l'au-» ront informé de la séparation des dix mille hommes de » notre armée et du mouvement qui s'est opéré? » Je laissai » les généraux à Thuin se concerter entre eux; je me

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» portai sur une hauteur d'où l'on voyait le camp ennemi ;
» Saint-Just m'accompagna. Nous vîmes très distincte-
» ment l'ennemi mettre le feu au canon. Je dis à mon
» collègue : « Les représentants du peuple ne doivent pas
» voir de si loin une bataille ; courons dans la mêlée. —
» Que veux-tu que nous allions faire là ? » Cette réponse
» fit sourire quelques officiers qui se trouvaient près de
» nous. J'en pris de l'humeur, et je dis ironiquement à
» Saint-Just : « Je vois que l'odeur de la poudre t'incom-
» mode. » Je le quittai ensuite en donnant de l'éperon à
» mon cheval. »

L'accusation ne se précise point encore ; elle s'indique cependant. Elle va se corroborer par une autre anecdote dont Levasseur fait suivre son premier récit : « Le len-
» demain, Saint-Just vint dans ma chambre : j'étais oc-
» cupé de mon courrier et je le priai de me laisser finir
» ma lettre. Pendant que j'écrivais, il aperçut ma carabine,
» s'en empara et s'amusa à en examiner la batterie : elle
» était malheureusement chargée, le coup partit, la balle
» passa près de moi et alla percer mon porte-manteau
» qui était sur une chaise, à cinq ou six pas ; je me levai
» aussitôt, le fusil était tombé des mains de Saint-Just,
» *il pâlit, chancela, et tomba dans mes bras.* — Il me dit
» ensuite d'un ton pénétré : « Ah ! Levasseur, si je t'a-
» vais tué ? — Tu m'aurais joué un vilain tour ; si je dois
» mourir d'un coup de fusil, que ce soit au moins d'une
» main ennemie. » En entendant la détonation, plusieurs
» officiers qui étaient près de ma porte entrèrent précipi-
» tamment dans ma chambre et trouvèrent *Saint-Just*
» *dans mes bras et aussi pâle que la mort* « Pardon, re-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» présentant, mais le bruit d'une arme à feu nous a in-
» quiétés et nous sommes entrés pour voir ce qui se pas-
» sait, » me dirent-ils. Je leur racontai ce qui venait de
» nous arriver et je les remerciai de leur bienveillante at-
» tention ; ils se retirèrent. Hélas ! à quoi tient la vie et
» l'honneur d'un homme ! Je pouvais être tué, et Saint-
» Just aurait infailliblement été accusé de meurtre par les
» officiers qui avaient entendu la réponse ironique que je
« lui avais faite la veille. Craignant toutefois qu'on n'eût
» des soupçons injustes à ce sujet, j'eus l'attention de me
» promener dans la journée, bras dessus bras dessous,
» avec mon collègue. »

Peu à peu, la calomnie fait des progrès ; d'abord, elle se glisse à mots couverts ; puis elle se risque un peu moins sournoisement, et enfin, croyant son terrain bien préparé, elle se dévoile avec audace. Levasseur a dix fois raconté son courage, ses faits d'armes ; c'est lui qui, un jour, au galop de son cheval, a entraîné toute l'armée sur ses traces. A sa valeur il donne pour repoussoir la lâcheté de Saint-Just ; il nous le montre « *sans courage physique, et* » *faible de corps jusqu'au point de craindre le sifflement* » *des balles.* » Ce n'est là qu'un odieux mensonge qui ne peut tenir un moment contre les preuves multipliées dont l'histoire fourmille.

Soit courage naturel, soit puissance sur lui-même, sur ses nerfs domptés, vertu plus belle alors que l'entrain puisé dans un tempérament fougueux, Saint-Just porta dans les combats cette audace froide dont il avait donné tant de preuves en politique. Un fait accompli à Strasbourg porte avec lui toute une démonstration. Une

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

colonne était chargée d'enlever une redoute. Saint-Just marchait avec les troupes. Au retour, un grenadier lui dit avec sa franchise soldatesque : « F...., nous sommes con- » tents de toi, citoyen représentant; ton plumet n'a pas » remué un brin ; nous avions l'œil sur toi. Tu es un bon » b.... ; mais avoue qu'il faisait chaud à cette redoute. » A Guise, son attitude fut la même, puisque tout-à-l'heure nous l'avons vu courir le risque de tomber au pouvoir de l'ennemi.

Il est également à remarquer que Levasseur, qui se montre l'ami et l'approbateur de Saint-Just dans tout ce qui touche à la politique, lui devient extrêmement hostile dès qu'il s'agit des faits militaires. Il lui refuse même cette obstination à l'aide de laquelle il força l'armée à passer et à repasser dix fois la Sambre un moment encombrée des cadavres de nos soldats: « Tout languis- » sait faute d'une direction et d'une volonté, » écrit-il, « bien loin qu'on pût reconnaitre dans ces évènements la » prétendue volonté de fer de Saint-Just. »

Tous les historiens sont d'accord pour protester contre les assertions de Levasseur. Les auteurs du *Tableau historique des guerres de la Révolution* restituent au jeune représentant tout le mérite de son initiative, en appelant Saint-Just et Lebas *monstres de cruauté*, *commissaires tigres*, et en les accusant « d'avoir placé l'armée entre le » danger de mourir par les bourreaux *et celui de se faire* » *tuer en combattant les étrangers.* »

Voici des extraits très-probants tirés de deux ouvrages spéciaux :

« *Victoires et Conquêtes*, tome 2, page 261 : « Le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» Comité de Salut Public, tout en acceptant le plan d'une » diversion en Flandres, n'avait point renoncé au projet » de Charleroi, opération qui, dans le principe, devait » ouvrir la campagne du Nord. Les conventionnels Lebas » et Saint-Just s'étaient rendus à l'armée des Ardennes » dans ce dessein, et le dernier de ces proconsuls, jeune » homme ardent, qui croyait que le fanatisme républicain » devait suppléer à toutes les connaissances militaires » dont il n'avait pas d'idée, était le plus grand instiga- » teur de tous les mouvements qu'opérait l'armée des » Ardennes. Le général Charbonnier, qui commandait » cette armée, était loin de posséder les moyens militai- » res qui distinguaient alors un grand nombre de nos gé- » néraux. Il serait difficile de justifier le choix qu'avait » fait de lui le Comité de Salut Public pour commander » en chef. Brave comme un grenadier, mais incapable de » diriger une armée, le général était l'agent aveugle et » passible du déclamateur Saint-Just, véritable général en » chef. Contre l'avis des généraux les plus distingués, le » fougueux conventionnel s'obstinait à l'exécution intem- » pestive du plan du Comité de Salut Public ; il ordonna » un second passage de la Sambre, et l'armée l'effectua » le 20 mai. » — « L'armée des Ardennes éprouva dans cette » dernière affaire » (le passage de la Sambre du 22 mai et l'insuccès dont il fut suivi) « une perte de trois mille » hommes. L'opiniâtre Saint-Just, prodigue du sang des » soldats, fit renouveler le passage de la Sambre à cinq » reprises différentes jusqu'au 29 mai et toujours avec les » mêmes résultats. »

» *Manuel des Braves*, tome 3, page 199. « ..... Les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» généraux de l'armée des Ardennes avaient passé la
» Sambre et s'étaient établis à Kaunitz ; alors les députés
» conventionnels réglèrent la marche des troupes, dési-
» gnant le genre d'opérations qui devaient être exécu-
» tées, et sur le refus qu'un général faisait de remplir
» leurs intentions, ils le déclaraient traître à la patrie,
» le jetaient dans les cachots, ou lui arrachaient la vie.
» Deux de ces proconsuls, Saint-Just et Lebas, *comman-*
» *daient* alors l'armée des Ardennes. Saint-Just surtout
» voulait être obéi; il fallait suivre tous ses conseils; son
» esprit, naturellement fougueux, était exalté jusqu'au
» fanatisme; mais ce qui rendait plus dangereux encore
» le pouvoir dont il était revêtu, c'était la faiblesse du
» général qui commandait en chef l'armée des Ardennes :
» brave comme un soldat, mais dépourvu de toutes les
» connaissances nécessaires à celui qui dirige de grandes
» opérations, Charbonnier suivait avec un respect aveu-
» gle et religieux tout ce que désirait le conventionnel
» Saint-Just. Ce fut d'après ses ordres qu'il repassa la
» Sambre et prit position vers Merbes-le-Château. Le
» prince de Kaunitz, qui déjà une fois nous avait obligés
» de nous retirer sur l'autre rive, nous attaqua presque
» aussitôt que nous y étions établis : soutenu par le
» prince d'Orange, il fit plier notre gauche; notre centre
» et notre droite allaient aussi lâcher pied, quand la di-
» vision Kléber, avertie par des fuyards, survint et réta-
» blit le combat. Cependant nous nous reportâmes sur
» l'autre rive, après avoir perdu trois mille hommes.
» L'impétueux Saint-Just ne s'arrêta point là : il ne ba-
» lança point de sacrifier le sang français pour venger

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» Aux représentants du peuple Lebas et Saint-Just.

» Citoyens représentants,

» Mon avant-garde est aujourd'hui à Marche, elle sera » demain à Cinez; le corps de bataille prendra position » en avant de Marche. L'ennemi fuit devant nous; il » nous laisse le regret de ne pouvoir le combattre en » plaine; nos marches lui en imposent tellement qu'il a » pris le parti de se retirer dans un camp retranché que » je connais parfaitement pour y avoir été posté dans la » dernière campagne de la Belgique. Il couronne le pla- » teau de la Serche-Audoi; cette position est très avanta- » geuse et ils sont fortifiés depuis une quinzaine de jours ; » j'espère cependant l'en déloger; je ferai tous mes » efforts pour cela; je continuerai de vous instruire jour- » nellement de mes mouvements. »

Il n'est pas une seule fois question de Levasseur. Par hasard seulement, nous trouvons les signatures de Guyton et de Laurent mariées à celle de Saint-Just au bas d'un arrêté qui livre à la rigueur du tribunal militaire-révolutionnaire les officiers supérieurs d'un régiment dont les fausses manœuvres ont gêné un des nombreux passages de la Sambre.

« Les représentants du peuple près l'armée du Nord,

» Arrêtent que le tribunal militaire prendra connais- » sance de la conduite des chefs du 22e régiment de ca- » valerie, prévenus d'avoir ordonné, dans la retraite du » cinq, des manœuvres qui ont culbuté l'infanterie, ex- » posé l'artillerie, rompu les rangs et entraîné les sol- » dats à une espèce de déroute.

» Il étendra ses recherches aux généraux de brigade

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Guyton, aussi représentant en mission à l'armée du Nord.

« Le Comité, cher collègue, vient de se déterminer à » faire revenir ici notre collègue Saint-Just. Il te charge, » *pendant le temps de son absence*, de te rendre au quar- » tier-général de Desjardins et de t'y concerter avec Le- » vasseur sur tous les objets qui concernent les fonctions » des représentants du peuple près les armées pour les » remplir conjointement avec lui. Tu te trouveras encore » assez près de Maubeuge pour continuer de surveiller » les opérations qui y ont été préparées sous ta direction, » et tu pourras même en tirer le parti le plus avantageux. » Le Comité apprécie ton dévouement à la patrie et les » services que tu peux lui rendre; il se repose avec con- » fiance sur ton zèle.

» Salut et Fraternité.

» *Les membres du Comité de Salut Public*,

» ROBESPIERRE, BILLAUD-VARENNES, PRIEUR, CARNOT.»

Ainsi encore c'est seulement à Saint-Just et Lebas, et au général en chef de l'armée du Nord, que Jourdan, commandant de l'armée de la Moselle en marche pour se lier à celle des Ardennes, rend journellement compte de ses mouvements, ainsi que nous le lisons dans une lettre de Jourdan au Comité de Salut Public et dans cette autre lettre du même aux deux représentants tout-puissants :

« Au quartier-général à Warveille, le 8 prairial, l'an » 2e de la République. (27 mai)

» Le général Jourdan, commandant en chef de l'armée » de la Moselle,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» Aux représentants du peuple Lebas et Saint-Just.

» Citoyens représentants,

» Mon avant-garde est aujourd'hui à Marche, elle sera » demain à Cinez; le corps de bataille prendra position » en avant de Marche. L'ennemi fuit devant nous; il » nous laisse le regret de ne pouvoir le combattre en » plaine; nos marches lui en imposent tellement qu'il a » pris le parti de se retirer dans un camp retranché que » je connais parfaitement pour y avoir été posté dans la » dernière campagne de la Belgique. Il couronne le pla- » teau de la Serche-Audoi; cette position est très avanta- » geuse et ils sont fortifiés depuis une quinzaine de jours ; » j'espère cependant l'en déloger; je ferai tous mes » efforts pour cela; je continuerai de vous instruire jour- » nellement de mes mouvements. »

Il n'est pas une seule fois question de Levasseur. Par hasard seulement, nous trouvons les signatures de Guyton et de Laurent mariées à celle de Saint-Just au bas d'un arrêté qui livre à la rigueur du tribunal militaire-révolutionnaire les officiers supérieurs d'un régiment dont les fausses manœuvres ont géné un des nombreux passages de la Sambre.

« Les représentants du peuple près l'armée du Nord,

» Arrêtent que le tribunal militaire prendra connais- » sance de la conduite des chefs du 22e régiment de ca- » valerie, prévenus d'avoir ordonné, dans la retraite du » cinq, des manœuvres qui ont culbuté l'infanterie, ex- » posé l'artillerie, rompu les rangs et entraîné les sol- » dats à une espèce de déroute.

» Il étendra ses recherches aux généraux de brigade

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» qui, ayant reçu l'ordre de tenir leurs troupes en ba-
» taille pendant la nuit, ne s'y sont point conformés et
» ont occasionné, par cette infraction à leurs devoirs, la
» surprise qui a eu lieu dans la matinée du 5.

» Maubeuge, ce 10 prairial, l'an 2 de la République.

» *Signé :* GUYTON, LAURENT et SAINT-JUST.

» Pour copie conforme :

» DENON. »

Nous avons dit un mot de l'arrivée prochaine de Jourdan et de l'armée de la Moselle, accourant à marches forcées pour prendre leur part des efforts tentés sur la Sambre et contre Charleroi. Il était temps qu'un homme d'expérience et d'autorité vînt prendre le commandement de cette armée des Ardennes où de nombreux revers, l'incapacité du général en chef, le trop grand nombre de généraux et de représentants avaient suscité ces divisions qui eussent enfin tourné au grand désavantage de la France. On ne peut mieux peindre le déplorable effet de ces dissensions que ne le faisait le général Favreau dans une lettre adressée à son collègue Desjardins, le lendemain de la levée du siège de Charleroi : « Les
» évènements ne doivent pas nous abattre, mon brave
» camarade ; mais ils doivent nous tenir plus en garde
» contre les esprits désorganisateurs. La levée du siège
» de Charleroi n'est point un échec militaire, puisqu'il a
» été amené, non par la force que l'ennemi avait, mais par
» une conduite ambitieuse qui ne tendait rien moins qu'à
» perdre notre patrie. Jourdan va tout raccommoder ; il
» connaît les armées et a la confiance.... »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» l'énergie de tous ses membres. Calcule si l'armée du » Nord, que tu as puissamment contribué à mettre sur » le chemin de la victoire, peut se passer quelques jours » de ta présence. Nous te remplacerons, jusqu'à ce que » tu y retournes, par un représentant patriote. — Les » membres composant le Comité de Salut-Public : Robes- » pierre, Prieur, Carnot, Billaud-Varennes, Barère. »

Cette lettre n'était pas due, les évènements le montreront bientôt, à l'initiative de tous les membres du Comité. Quatre au moins des signataires n'avaient nullement désiré la présence de Saint-Just parmi eux. Robespierre seul avait intérêt à son retour. Il avait écrit de sa propre main la minute de la lettre qu'il avait fait signer par ses collègues, afin de fournir à Saint-Just ainsi rappelé officiellement, un prétexte plausible pour quitter l'armée. Depuis le départ de Saint-Just pour le Nord, les évènements avaient en effet marché à pas de géant, et Robespierre, désseulé, privé du concours si actif et si ferme de son jeune ami, ne suffisait plus pour les diriger et les dominer. Il avait besoin d'appui, et il le faisait comprendre à Saint-Just. Celui-ci, cependant, n'avait pas bien saisi l'idée d'insistance qui avait dicté la lettre ; d'ailleurs, il voulait ne quitter l'armée qu'après l'arrivée de Jourdan ; il avait besoin de faire comprendre son plan par le nouveau général, de s'assurer de son obéissance, et de plus il tenait à assister en personne au prochain passage de la Sambre, le croyant le dernier et le décisif. Quand il vit les Français repoussés une fois encore et l'assaut de Charleroi différé pour quelque temps, il comprit qu'il n'avait plus rien à faire pour l'instant sur le théâtre des opéra-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tions militaires, et il revint à Paris. De grands changements s'y étaient opérés en son absence.

Si les membres du Comité de Salut Public, Robespierre, Saint-Just, Couthon, Lebas, d'un côté, et d'un autre, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, La Vicomterie, Amar, sans parler des inconnus, sans parler de Carnot et de Prieur (de la Marne), ceux-ci s'occupant uniquement, l'un de la guerre, l'autre des finances, sans parler de Barère qui ne savait avec qui se lier, s'étaient longtemps entendus pour partager l'empire, il fallait plutôt donner à cette union pour cause le danger qui veillait, à droite et à gauche du Comité, sous les traits d'Hébert et de Danton, que la volonté bien franche de marcher toujours d'accord. Le danger disparu, l'union devait disparaître aussi. Bien des sujets de discorde n'avaient pas tardé à naître après la victoire de mars 1794. Il en surgissait de tous les côtés à la fois. Dès après la mort de Danton, on avait pu remarquer les allures étranges de Robespierre, de Saint-Just et de Couthon; ces trois hommes ne se quittaient plus; on les voyait sans cesse causant entre eux, sans cesse du même avis, sans cesse votant ensemble. Il devint donc évident qu'il y avait alliance, parti pris. Cette unanimité, ce concert impossibles à nier, avaient dès-lors donné à penser. Si le départ de Saint-Just vers la fin d'avril fit taire ces craintes, elles reprirent plus d'activité par l'imprévu de son retour auquel il fallait chercher et donner une cause bientôt trouvée. Les meneurs du Comité de Sûreté Générale se croyaient aussi aptes à gouverner que leurs collègues du Salut Public. Dans ce dernier Comité, plusieurs se plaignaient de l'accapare-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Levasseur attribue ces dissensions à la présence de quatre généraux. Le hautain Kléber méprisait l'incapable Charbonnier ; Schérer n'était bon que pour un coup de main et enviait le commandement en chef ; Desjardins seul savait se rendre justice et avouait qu'il n'avait pas les qualités indispensables au chef d'une grande armée de défense et d'invasion à la fois. Là cependant était le moindre mal. La faute principale devait s'attribuer aux représentants qui ne purent jamais s'entendre. Ainsi, pendant que Levasseur s'en allait partout criant contre Saint-Just, bavardait, s'attribuait toute l'impulsion, gênait son collègue et menait cette « conduite ambi- » tieuse » dont parle la lettre de Favreau, un autre représentant, Choudieu, lui plus hardi, défesait ce qu'avait fait Saint-Just.

Choudieu détestait cordialement son jeune collègue. Jaloux de sa propre initiative, et craignant d'être absorbé, quand le Comité de Salut-Public l'avait envoyé en mission à l'armée des Ardennes, il avait déclaré qu'il ne s'y rendrait point si l'on ne rappelait Saint-Just. Robespierre avait été obligé d'intervenir. « Est-ce que deux » républicains comme vous ne pourront vivre ensemble?» avait-il dit à Choudieu, et celui-ci avait été obligé de céder ; mais il gardait en lui un reste de colère qui se fit jour bientôt. Nous savons que Saint-Just avait institué près des armées des Commissions militaires décidant en dernier ressort, sans formalités judiciaires et sans secours du jury. Se fondant sur les évènements qui ne nécessitaient plus les rigueurs extraordinaires et insupportables

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à l'armée (1) de ces tribunaux exceptionnels, Choudieu en prononça la suspension par un arrêté qui ne fut même pas communiqué à Saint-Just.

Enfin l'arrivée de Jourdan mit fin à ces querelles très dangereuses; le 3 juin, il opérait sa jonction avec l'armée des Ardennes. On lui donna le commandement général des deux armées réunies sous le nom de Sambre-et-Meuse, commandement subordonné cependant à celui du général en chef Pichegru. Pour cette fois seulement, tous les représentants furent d'accord, bien que le remuant Levasseur prétende que seul, avec Guyton de Morveau, il avait voulu investir le nouvel arrivé de cet immense pouvoir, et, s'il faut l'en croire, Saint-Just avait repoussé son idée, « parce que, » disait-il, « le Comité » de Salut Public ne voulait point mettre une aussi grande » armée sous le commandement d'un seul; c'était donner » à un militaire un pouvoir très-dangereux pour la li- » berté; un général en chef pourrait abuser de son auto- » rité, de son influence et de son crédit pour renverser » le gouvernement. »

Quoi qu'il en ait été, Jourdan, à peine arrivé, franchit la Sambre et reparut sous les murs de Charleroi, poursuivant ainsi l'entreprise favorite de Saint-Just.

Nous verrons plus tard quelles furent ses opérations et ses chances. Pour l'instant, nous allons quitter l'armée

(1) Un vieux militaire, qui a fait les campagnes de 1793 et 1794 à l'armée du Nord, nous raconte qu'à une revue on tira sur Saint-Just. Nous ne faisons qu'indiquer ce fait dont nous n'avons pu contrôler l'exactitude.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avec Saint-Just et le suivre à Paris où, dans sa lettre du 25 mai, le Comité de Salut-Public, ou plutôt Robespierre, l'avait mandé.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

XV.

Or, voici la lettre qui avait rappelé Saint-Just à Paris :

« Paris, le 6 prairial (25 mai) an II de la République » une et indivisible. — Le Comité de Salut-Public au ci- » toyen Saint-Just, représentant du peuple à l'armée du » Nord. — Cher collègue, la liberté est exposée à de » nouveaux dangers ; les factions se réveillent avec un » caractère plus alarmant que jamais. Les rassemble- » ments pour le beurre, plus nombreux et plus turbu- » lents que jamais, lorsqu'ils ont le moins de prétextes, » une insurrection dans les prisons qui devait éclater » hier, les intrigues qui se manifestèrent au temps d'Hé- » bert, sont combinées avec les assassinats tentés à plu- » sieurs reprises contre des membres du Comité de Salut » Public ; les restes des factions, ou plutôt les factions » toujours vivantes, redoublent d'audace et de perfidie. » On craint un soulèvement aristocratique, fatal à la li- » berté. Le plus grand des périls qui la menacent est à » Paris. Le Comité a besoin de réunir les lumières et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» l'énergie de tous ses membres. Calcule si l'armée du » Nord, que tu as puissamment contribué à mettre sur » le chemin de la victoire, peut se passer quelques jours » de ta présence. Nous te remplacerons, jusqu'à ce que » tu y retournes, par un représentant patriote. — Les » membres composant le Comité de Salut-Public : ROBES- » PIERRE, PRIEUR, CARNOT, BILLAUD-VARENNES, BARÈRE. »

Cette lettre n'était pas due, les évènements le montreront bientôt, à l'initiative de tous les membres du Comité. Quatre au moins des signataires n'avaient nullement désiré la présence de Saint-Just parmi eux. Robespierre seul avait intérêt à son retour. Il avait écrit de sa propre main la minute de la lettre qu'il avait fait signer par ses collègues, afin de fournir à Saint-Just ainsi rappelé officiellement, un prétexte plausible pour quitter l'armée. Depuis le départ de Saint-Just pour le Nord, les évènements avaient en effet marché à pas de géant, et Robespierre, désseulé, privé du concours si actif et si ferme de son jeune ami, ne suffisait plus pour les diriger et les dominer. Il avait besoin d'appui, et il le faisait comprendre à Saint-Just. Celui-ci, cependant, n'avait pas bien saisi l'idée d'insistance qui avait dicté la lettre ; d'ailleurs, il voulait ne quitter l'armée qu'après l'arrivée de Jourdan ; il avait besoin de faire comprendre son plan par le nouveau général, de s'assurer de son obéissance, et de plus il tenait à assister en personne au prochain passage de la Sambre, le croyant le dernier et le décisif. Quand il vit les Français repoussés une fois encore et l'assaut de Charleroi différé pour quelque temps, il comprit qu'il n'avait plus rien à faire pour l'instant sur le théâtre des opéra-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tions militaires, et il revint à Paris. De grands changements s'y étaient opérés en son absence.

Si les membres du Comité de Salut Public, Robespierre, Saint-Just, Couthon, Lebas, d'un côté, et d'un autre, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, La Vicomterie, Amar, sans parler des inconnus, sans parler de Carnot et de Prieur (de la Marne), ceux-ci s'occupant uniquement, l'un de la guerre, l'autre des finances, sans parler de Barère qui ne savait avec qui se lier, s'étaient longtemps entendus pour partager l'empire, il fallait plutôt donner à cette union pour cause le danger qui veillait, à droite et à gauche du Comité, sous les traits d'Hébert et de Danton, que la volonté bien franche de marcher toujours d'accord. Le danger disparu, l'union devait disparaître aussi. Bien des sujets de discorde n'avaient pas tardé à naître après la victoire de mars 1794. Il en surgissait de tous les côtés à la fois. Dès après la mort de Danton, on avait pu remarquer les allures étranges de Robespierre, de Saint-Just et de Couthon; ces trois hommes ne se quittaient plus; on les voyait sans cesse causant entre eux, sans cesse du même avis, sans cesse votant ensemble. Il devint donc évident qu'il y avait alliance, parti pris. Cette unanimité, ce concert impossibles à nier, avaient dès-lors donné à penser. Si le départ de Saint-Just vers la fin d'avril fit taire ces craintes, elles reprirent plus d'activité par l'imprévu de son retour auquel il fallait chercher et donner une cause bientôt trouvée. Les meneurs du Comité de Sûreté Générale se croyaient aussi aptes à gouverner que leurs collègues du Salut Public. Dans ce dernier Comité, plusieurs se plaignaient de l'accapare-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ment par Saint-Just, puis par Robespierre, du bureau de la police, que le Comité de Sûreté Générale réclamait de son côté comme faisant partie de ses attributions ; on sentait ici et là que, par l'envahissement de ce bureau, Robespierre et Saint-Just exerçaient au dedans un énorme pouvoir et un étrange prestige au dehors, et on parlait déjà de dictature. Ceux ensuite qui voulaient dominer par l'anarchie, et on en comptait beaucoup malgré l'exemple des Hébertistes abattus, ne pouvaient pardonner à Robespierre son rapport sur la reconnaissance d'un Etre Suprême, rapport considéré par eux comme un premier pas vers un gouvernement régulier dont ils seraient nécessairement exclus.

La plus vraie d'ailleurs de toutes les causes, c'était l'impossibilité de mettre d'accord toutes ces ambitions furieuses. La République, en écrasant les Girondins d'abord, puis les Hébertistes, puis les Dantonistes, avait obéi à la loi éternelle qui régit les gouvernements populaires condamnés par leur nature à l'inquiétude, à l'action, au mouvement, le mouvement cette roue éternelle qui élève, abaisse et écrase. Quand les vainqueurs croyaient se reposer ensemble au faîte du gouvernement, la nécessité les forçait à refaire entre eux ce qu'ils avaient déjà tant de fois et avec un si redoutable succès tenté contre leurs alliés, leurs frères des premiers jours de la Révolution. Tous se sentaient assis sur un sol mouvant et qui pouvait les engloutir d'un instant à l'autre. En ce moment, la vraie question était de conduire ses futurs ennemis vers l'abîme ou bien de s'y laisser entraîner par eux, et telle était la fatalité qui les poussait, que si Robes-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pierre et Saint-Just eussent triomphé en Thermidor, ils n'auraient pu longtemps rester ensemble; le plus fort et le plus résolu, qui sait d'ailleurs si ce n'eût pas été le plus médiocre et le plus hypocrite? eût absorbé l'autre, comme on le vit arriver plus tard pour les Thermidoriens, avant qu'ils n'eussent même fait disparaître les traces sanglantes de leur succès inespéré. Courtois le croyait aussi quand, dans son premier rapport, il prétend que Robespierre aspirait à régir seul l'empire, et que, s'il s'était réservé trois affidés, s'il les leurrait de l'espérance du pouvoir, c'était seulement afin de s'aider de leur crédit, de leur influence, de leur secours dans son immense entreprise.

De part et d'autre, tous se sentant ou se croyant menacés, ils prirent leurs précautions vers la fin de mai 1794, Robespierre en rappelant son frère, Saint-Just et Lebas, les autres membres du Comité de Salut Public, en faisant alliance avec Tallien, Fouché, Fréron, Barras, du Comité de Sûreté Générale. Ce n'était point encore la guerre ouverte; mais un présage d'hostilité prochaine en vue de laquelle on armait souterrainement.

Pour rappeler Saint-Just, Robespierre s'était servi d'un prétexte adroit. Vers le 20 mai, il était arrivé tout affairé au Comité; il parla de nouveaux partis qui se formaient dans l'Assemblée, de nouveaux complots à étouffer dans leur germe, et qui parviendraient peut-être à détruire les libertés publiques, si on les dédaignait maladroitement; pour anéantir ces ennemis, personne ne valait Saint-Just, qui déjà avait tant de fois enlevé les votes de la Convention. Robespierre insinua donc qu'il fallait écrire à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Saint-Just de revenir ; mais ses collègues, qui accusaient Robespierre « de ne voir partout que conjurations, » c'est l'expression de Barère, se refusaient à toute résolution ; il ne fallait pas, disaient-ils, affaiblir et ruiner cette Convention déjà si diminuée et qui en définitive formait le centre apparent de la démocratie. Robespierre répondait que la Convention se résumait toute dans le Comité de Salut Public, et ce Comité, n'étant plus en nombre, perdait par cela même beaucoup de son prestige ; il fallait le renforcer, et pour cela rappeler Saint-Just et Lebas. De guerre lasse, on céda, mais de mauvaise grâce, et en se promettant une surveillance rigoureuse, surveillance déguisée sous l'apparence de la soumission la plus servile, de la déférence poussée jusqu'à la honte parfois ; cette nullité volontaire couvrait une intrigue bien habile.

On avait espéré d'un côté et pensé de l'autre que Saint-Just accourrait immédiatement, et on s'étonnait de son retard, qand, le 6 ou 7 juin, il apparut au Comité alors en séance. Peut-être avait-il déjà vu Robespierre, c'est probable ; mais il affecta, après avoir été saluer ses collègues, de demander les motifs de son rappel. On sait très-peu de détails, malheureusement, sur tout ce qui se passa dans l'intérieur de ce fameux Comité ; si ses registres eussent encore existé, il eût été intéressant pour l'histoire d'aller y étudier, heure par heure, discussion par discussion, menace par menace, ces dominateurs de la France, leurs jalousies, leurs passions médiocres, leurs querelles de ménage, leurs petitesses. A défaut de documents officiels, il faut demander aux Mémoires du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

temps le peu qu'ils connaissent et racontent. Dans sa réponse à Lecointre, Barère achève la scène où nous avons vu Saint-Just feindre d'ignorer les raisons qui l'ont fait mander à Paris. « Robespierre lui dit, » rapporte Barère, « que c'est pour faire un rapport sur les factions nou- » velles qui menaçaient de détruire la Convention Natio- » nale. Robespierre est le seul orateur dans cette séance. » Le silence le plus profond lui répond, et il sort dans une » colère horrible. »

A partir de ce jour-là, on commença à voir Robespierre disparaître peu à peu du Comité jusqu'à ce que bientôt il cessa complètement de s'y montrer, lorsque les opposants, dénoncèrent malgré lui la secte de la Mère de Dieu. Mais que risquait-il à enfouir dans la retraite ses fureurs et ses projets de vengeance? N'avait-il pas au Comité Saint-Just, un autre lui-même?

Collot, Billaud, Amar, eussent vu avec une joie extrême Saint-Just s'en aller aussi et retourner à sa mission de la Sambre; mais celui-ci avait voulu rester à Paris pour y étudier de près la marche des affaires. Jamais on ne l'avait vu plus assidu aux séances du Comité; il n'en manquait aucune. Le matin, il s'occupait avec Lejeune de la police générale et statuait sur les dénonciations, sur les arrestations qui ne furent jamais aussi nombreuses. Il employait sa journée avec le maire, avec les membres de la Commune qu'il attirait à lui dans l'espérance que si l'Hôtel-de-Ville était au triumvirat, il serait maître de Paris avec Hanriot, le commandant de la force armée qu'à un moment donné on se promettait de tourner contre la Convention, si celle-ci répugnait au

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

joug. Le soir venu, Fouquier-Tinville lui apportait ses dossiers; c'est ensemble qu'ils préparaient toutes les affaires à présenter au tribunal révolutionnaire qui ne choma plus désormais. Plus tard, le Comité de Salut Public se réunissait; Saint-Just assistait aux séances; il y affectait, les premiers jours, un silence dédaigneux. On a dit que Saint-Just y parlait beaucoup et que ses paroles sentencieuses y arrivaient toujours à beaucoup d'effet. C'est une erreur. « Il entrait souvent vingt fois » dans une séance du soir, » raconte Barère, « et il ne » parlait que par sentence ou par colère, quand il ne » s'astreignait point à un silence affecté et pénible; ou » plutôt il espionnait le Comité. »

La vérité est dans cette phrase: Saint-Just n'était resté à Paris que pour tenir ses collègues en respect par sa présence, et surtout pour tout étudier, tout savoir. Cette manœuvre du reste fut bientôt percée à jour; tous avaient découvert le mystère de son apparente impassibilité. Le 31 août 1794, Billaud-Varennes, un des vainqueurs de Thermidor, disait à la Convention: « L'absence » de Robespierre du Comité a été très utile à la patrie; » car elle nous a laissé le temps de combiner nos efforts » pour l'abattre. Vous sentez que s'il s'y était rendu très » exactement, il nous aurait beaucoup gênés. Saint-Just » et Couthon, qui y étaient fort exacts, ont été pour » nous des espions très incommodes. »

Mais bientôt, une situation aussi tendue était devenue intolérable pour tous. Enervé par ses fatigues de la mission du Rhin, de sa carrière de rapporteur, de ses deux missions de Guise et de la Sambre, maintenant puissamment

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

surexcité par la lutte qu'il sait être la dernière et conduire ou au pouvoir absolu, ou à la mort, Saint-Just nous apparaît comme n'ayant plus rien d'humain que la forme extérieure.

Le maladif et cruel Couthon est le rapporteur du Comité ; le maladif et cruel Saint-Just lui inspire les idées les plus effroyables. Couthon avait préparé un projet de décret qui tendait à rendre la procédure révolutionnaire plus prompte, Saint-Just se rappelle la méthode adoptée pour juger Danton et ses complices ; il inspire à Couthon ses articles qui repoussent témoins et avocats, qui décrètent la mort comme seule peine. Couthon plagiait Saint-Just quand il disait : « La loi donne pour défen-» seurs aux patriotes calomniés des jurés patriotes ; elle » n'en accorde pas aux conspirateurs. » Saint-Just avait prononcé, depuis longtemps à la tribune, cette phrase mais plus brève, mais plus dure. « La loi, « dit un témoin du temps, « passa par le silence des législateurs » plutôt que par leur consentement. Les murmures que » cette violence législative fit naître portèrent néanmoins » les deux Comités de Salut Public et de Sûreté Générale » à se plaindre hautement de ce que la nouvelle loi n'a-» vait été ni proposée, ni connue, ni délibérée préala-» blement par aucun des deux Comités, quoique l'objet » de cette loi touchât aux attributions du Comité de Sûreté » Générale, et qu'elle fût proposée par un membre du » Comité de Salut Public. Les députés de la Convention » furent alors très étonnés d'apprendre que nous n'y » avions pris aucune part, et que le projet de décret était

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» de la fabrique du triumvirat Couthon, Saint-Just et » Robespierre. »

Saint-Just confère chaque soir avec Fouquier-Tinville, nous venons de le voir. C'est alors que celui-ci encombre ses prisons de détenus, ses bancs de prévenus, son tribunal d'une guillotine en permanence; c'est alors qu'il condamne et exécute en trois jours jusqu'à cent soixante malheureux, mélange inique de toutes les classes, de tous les sexes, de toutes les innocences. Du 10 juin, date de l'arrivée de Saint-Just, au 9 thermidor, treize cents têtes tombèrent. Faut-il en accuser la protection que Saint-Just étend alors sur son compatriote de l'Aisne?

On se rappelle qu'aux termes d'un décret du 23 ventôse, la Convention avait établi des Commissions populaires qui prépareraient les affaires des détenus à envoyer au tribunal révolutionnaire. Certains membres du Comité de Salut Public avaient vu avec frayeur cette invention nouvelle qui n'avait d'autre but, à leurs yeux, que d'activer encore les massacres juridiques; ils retardaient autant qu'il le pouvaient les nominations des membres de ces Commissions. Saint-Just se montre encore là avec son insistance qui force tous les obstacles; il obtint enfin, après son retour de la Sambre, la formation de deux Commissions populaires. Mais elles ne fonctionnent pas; mais on ne les réunit point; mais il se plaint avec aigreur de Barère, de Carnot, des nouveaux Indulgents. Il fallut lui obéir; à force d'instances, il réunit pourtant les signatures des membres présents au Comité. Une Commission populaire fut donc installée dans la Section du Muséum; elle opéra si bien, si résolument, qu'en quel-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ques jours elle désignait pour être mis en jugement plus de cinq cents détenus, hommes, femmes, vieillards, enfants, dont les uns, c'est le plus grand nombre, étaient marqués pour la mort, dont les autres, plus heureux, n'étaient indiqués que comme méritant la déportation.

Un jour, il cause avec un employé de son bureau de police générale; celui-ci tient une liste de détenus à envoyer au tribunal révolutionnaire. Sans la lire, sans y jeter même un coup d'œil, Saint-Just la prend, la signe tout en parlant, la passe à Billaud-Varennes pour qu'il la revête aussi de son nom, et la rend à l'employé stupéfait de cette prompte expédition des affaires où il ne s'agit de rien moins que de la vie de plusieurs hommes.

Il rencontre, dans un jardin public, un juge du tribunal révolutionnaire; celui-ci l'accoste, se plaint d'avoir été choisi pour l'affreuse mission qui lui répugne et parle de donner sa démission. « Il n'y a qu'un lâche » pour abandonner un poste où il a été appelé par la » volonté nationale, » lui dit Saint-Just du ton le plus dur et le plus menaçant, « et si je faisais part au Comité » de ton intention, tu serais arrêté sur le champ. »

La mort, ce n'est rien que la fin des souffrances et du désespoir en temps de République sanglante. Saint-Just parvint encore à rendre la mort plus désirable. Sous prétexte de conspirations continuelles ourdies dans les prisons, il voulait faire diminuer les aliments des détenus et empêcher de leur laisser parvenir certains secours d'argent et de vivres qui jusque-là avaient pu pénétrer dans leurs cachots. « Un jour, dit Barrère, « il voulut ré-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» duire à quinze sous la dépense de chaque détenu, et » nous traita de défenseurs des contre-révolutionnaires, » parce que nous stipulions pour les droits de l'humanité. » Il avait, dans son décret de gouvernement révolutionnaire, posé cette théorie : qu'il fallait employer les détenus et les suspects aux grands travaux de l'Etat; au Comité, il revint plusieurs fois sur ce projet barbare. En vain lui disait-on que les détenus étaient des ôtages et non des criminels, qu'ils étaient arrêtés par mesure de sûreté et non encore condamnés pour crimes; il persistait et cherchait un moyen de tourner l'opposition rencontrée si mal à propos par sa fureur. « Il y a mille » ans que la noblesse opprime le peuple français par des » exactions et des vexations féodales de tout genre, » disait-il à ses collègues du Comité. « La féodalité et la » noblesse n'existent plus. Vous avez besoin de faire ré- » parer les routes des départements-frontières, pour le » passage de l'artillerie, des convois, des transports de » nos armées. Ordonnez que les nobles détenus iront » par corvée, tous les jours, à la réparation des grandes » routes. » Quand on lui répondait que la générosité nationale flétrirait un semblable supplice, fût-il même ordonné par des lois, et que la République en France ne pouvait agir comme agissait Marius à Rome : « Eh bien! » disait-il avec dédain, « Marius était plus politique et plus » homme d'Etat que vous ne le serez jamais! J'ai voulu » essayer vos forces, votre tempérament, votre opinion. » Vous n'êtes pas de taille à lutter avec la noblesse, car » vous ne savez pas la détruire. C'est elle qui dévorera » la Révolution et les révolutionnaires. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

C'est en ce moment que le représentant de l'Aisne crut pouvoir satisfaire les nécessités de ses ressentiments personnels et de pays.

Nous avons raconté en son temps l'opposition soulevée contre le jeune candidat aux élections de 1791, les réclamations du notaire Gelée, père de Mme Thorin, et l'insuccès que Saint-Just dut à son inconduite. Le corps électoral de l'Aisne, réuni à Soissons, ne vota pas à l'unanimité pour lui le 2 septembre 1792, il s'en fallait de beaucoup; car il n'avait obtenu que 349 voix sur 530 électeurs présents, c'est-à-dire une majorité très-peu importante. Saint-Just savait à qui s'en prendre : beaucoup de ses camarades de collège, nous ne disons pas ses amis, lui avaient refusé leurs suffrages autant par jalousie, il faut en convenir, que par peu de sympathie pour son caractère qu'ils savaient altier, impérieux, très difficile. Sa nomination n'avait point fait taire ces oppositions; on avait osé rire du nouveau député; les jeunes gens élevés avec lui, ceux qui se croyaient capables et enviaient la haute position d'un homme qu'ils se disaient valoir, ne l'avaient point pris au sérieux. Par sa maîtresse qui parfois visitait Blérancourt et qui, elle aussi, avait des vengeances à exercer contre les blâmes et les mépris dont on la poursuivait, Saint-Just était tenu très au courant de tout ce qui se disait dans la contrée. Aussi ne dut-on point s'étonner, quand des ordres d'arrestations parvinrent à Soissons, à Coucy, à Blérancourt, à Chauny, partout où l'élu du département de l'Aisne avait eu des relations.

Sans parler du conseiller-général Thorin expiant le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

malheur d'avoir épousé une femme trop belle dont il n'avait pu se faire aimer ; sans parler du comte de Lauraguais chez qui, on se le rappelle, Saint-Just s'amusait un jour à abattre des têtes de fougères, en signe de menace, et dont le principal grief était d'avoir interdit l'entrée de ses bois où l'on voulait prendre un arbre de liberté (1), un certain nombre d'habitants parmi les plus considérables de la contrée qui environne Blérancourt avaient été incarcérés à Chauny d'abord, et ensuite à Paris, grâce aux dénonciations de Mme Thorin (2).

(1) « Arrêté du Comité de Salut Public qui ordonne la traduction du » citoyen Lauraguay au Tribunal-Révolutionnaire. — Extrait du » registre des arrêtés du Comité de Salut-Public de la Convention » nationale.

» Du 28 messidor, an II de la République.

» Le Comité de Salut Public arrête que le ci-devant comte de Lau» raguay, restant à Chauny, sera arrêté sur le champ, et traduit au » Tribunal Révolutionnaire, de brigade en brigade.

» Charge l'agent national du district de Chauny, de l'exécution du » présent arrêté.

» Il recueillera et enverra au Comité toutes les pièces contre Lau» raguay, notamment le jugement qu'il a fait rendre contre la muni» cipalité de Manicamp, pour avoir fait couper, dans ses bois, un arbre » dont elle a fait l'arbre de la liberté.

» *Signé au registre*, CARNOT, SAINT-JUST, B. BARÈRE, « COLLOT-D'HERBOIS, BILLAUD-VARENNES, ROBES» PIERRE, COUTHON, R. LINDET.

» Pour extrait : BILLAUD-VARENNES, COLLOT-D'HERBOIS, » B. BARÈRE, SAINT-JUST. »

(2) Pour ne plus revenir sur cette femme, disons de suite qu'après Thermidor elle reparut à Blérancourt où elle afficha la conduite la plus scandaleuse ; son mari se sépara d'elle et obtint un jugement de divorce. Son souvenir existe encore dans la ville où l'on en parle comme d'une femme perdue.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A Soissons, si l'on en croit le mémoire justificatif de Lejeune, le protégé de Saint-Just, le chef de son bureau de police générale, la liste de proscription était bien plus nombreuse encore.

Lejeune raconte deux faits atroces qu'il attribue à Saint-Just et qui se rapportent aussi à deux de ses compatriotes. Il écrit : « Tribalet fils, de Coucy, payeur d'une » armée, est arrêté par ordre de Saint-Just et traduit au » Comité. Saint-Just le flatte quand il le voit arriver, et » il me dit confidentiellement : *c'est un gibier de guillo-* » *tine.* Je tremble sur le sort de ce jeune homme. Je » m'empare des pièces ; j'examine son affaire : il est in- » nocent, et mon rapport le constate si clairement que » celui qui l'a mandé au Comité pour le perdre ne peut » s'empêcher de signer sa liberté et de le réintégrer » dans sa place. »

C'est encore Lejeune qui va parler :

« Les malheurs de la France, » rapporte Lejeune, » avaient aliéné la raison d'un nommé S..., mon parent ; » plusieurs fois il avait ameuté du monde sous ses fenê- » tres, par de violentes déclamations contre le nouvel » ordre de choses et ses adhérents ; Saint-Just en fut in- » formé en passant à Soissons. Il va trouver la mère de » S... et la décide à laisser transférer ce jeune homme à » Paris, où il se charge de le faire *guérir* : cette pauvre » femme croyait voir en lui le sauveur de son fils..... » Quinze jours après, elle lut le nom de son fils sur la » liste des condamnés que l'on conduisait à la place de » la Révolution ! »

En quelque doute que l'homme sérieux veuille tenir ces

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

joug. Le soir venu, Fouquier-Tinville lui apportait ses dossiers ; c'est ensemble qu'ils préparaient toutes les affaires à présenter au tribunal révolutionnaire qui ne choma plus désormais. Plus tard, le Comité de Salut Public se réunissait ; Saint-Just assistait aux séances ; il y affectait, les premiers jours, un silence dédaigneux. On a dit que Saint-Just y parlait beaucoup et que ses paroles sentencieuses y arrivaient toujours à beaucoup d'effet. C'est une erreur. « Il entrait souvent vingt fois » dans une séance du soir, » raconte Barère, « et il ne » parlait que par sentence ou par colère, quand il ne » s'astreignait point à un silence affecté et pénible ; ou » plutôt il espionnait le Comité. »

La vérité est dans cette phrase : Saint-Just n'était resté à Paris que pour tenir ses collègues en respect par sa présence, et surtout pour tout étudier, tout savoir. Cette manœuvre du reste fut bientôt percée à jour ; tous avaient découvert le mystère de son apparente impassibilité. Le 31 août 1794, Billaud-Varennes, un des vainqueurs de Thermidor, disait à la Convention : « L'absence » de Robespierre du Comité a été très utile à la patrie ; » car elle nous a laissé le temps de combiner nos efforts » pour l'abattre. Vous sentez que s'il s'y était rendu très » exactement, il nous aurait beaucoup gênés. Saint-Just » et Couthon, qui y étaient fort exacts, ont été pour » nous des espions très incommodes. »

Mais bientôt, une situation aussi tendue était devenue intolérable pour tous. Enervé par ses fatigues de la mission du Rhin, de sa carrière de rapporteur, de ses deux missions de Guise et de la Sambre, maintenant puissamment

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

surexcité par la lutte qu'il sait être la dernière et conduire ou au pouvoir absolu, ou à la mort, Saint-Just nous apparaît comme n'ayant plus rien d'humain que la forme extérieure.

Le maladif et cruel Couthon est le rapporteur du Comité ; le maladif et cruel Saint-Just lui inspire les idées les plus effroyables. Couthon avait préparé un projet de décret qui tendait à rendre la procédure révolutionnaire plus prompte, Saint-Just se rappelle la méthode adoptée pour juger Danton et ses complices ; il inspire à Couthon ses articles qui repoussent témoins et avocats, qui décrètent la mort comme seule peine. Couthon plagiait Saint-Just quand il disait : « La loi donne pour défen-» seurs aux patriotes calomniés des jurés patriotes ; elle » n'en accorde pas aux conspirateurs. » Saint-Just avait prononcé, depuis longtemps à la tribune, cette phrase mais plus brève, mais plus dure. « La loi, « dit un témoin du temps, « passa par le silence des législateurs » plutôt que par leur consentement. Les murmures que » cette violence législative fit naître portèrent néanmoins » les deux Comités de Salut Public et de Sûreté Générale » à se plaindre hautement de ce que la nouvelle loi n'a-» vait été ni proposée, ni connue, ni délibérée préala-» blement par aucun des deux Comités, quoique l'objet » de cette loi touchât aux attributions du Comité de Sûreté » Générale, et qu'elle fût proposée par un membre du » Comité de Salut Public. Les députés de la Convention » furent alors très étonnés d'apprendre que nous n'y » avions pris aucune part, et que le projet de décret était

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

deux derniers récits, quand on constate les fureurs de Saint-Just (1), ses menaces contre ses collègues, contre

(1) C'est à tel point qu'après avoir refusé de croire à de populaires traditions de cruautés atroces, on ne sait plus si l'on doit ne pas les accepter. Ainsi, par exemple, on raconte que Saint-Just, s'en allant à l'armée de Guise, s'arrêta pour dîner dans une auberge entre Senlis et Pont-Sainte-Maxence. On ne lui offrit que des œufs et du pain ; mais il aperçut une volaille qui rôtissait au feu de la cuisine. Son système de la réquisition forcée devait pourvoir aux exigences de son appétit, puisqu'il avait bien pourvu aux nécessités de la guerre. Il voulut cette volaille qui lui fut refusée au nom de la personne assez heureuse pour l'avoir demandée la première et assez osée pour ne pas s'effrayer du nom et de l'autorité du représentant en mission. On affirme qu'en arrivant à la ville, le premier soin du jeune autocrate fut d'aller requérir la gendarmerie, de l'envoyer à l'auberge où le gourmet voyageur se prélassait à table devant les restes de la volaille si ardemment enviée et si imprudemment refusée. L'homme aurait été arrêté et bientôt condamné et exécuté comme ennemi de la patrie.

On voit, après Thermidor, la famille d'un nommé Cablet, administrateur des subsistances à Strasbourg, dénoncer à la Convention un horrible abus de pouvoir, s'il est vrai. Cablet serait tombé victime de la honteuse dépendance de la Commission révolutionnaire de Strasbourg vis-à-vis de Saint-Just qui se serait vengé de Cablet, parce que celui-ci lui aurait refusé une superbe carpe achetée pour lui-même et que Saint-Just voulait faire servir sur sa table.

Dans un autre ordre d'idée ou plutôt de folie, voici encore un fait plus ou moins facilement acceptable rapporté par Lejeune en ces termes : « A son retour de l'armée, Saint-Just me raconta qu'un » général de brigade lui avait dépêché un courrier pour lui annoncer » qu'il viendrait prendre ses ordres. Le courrier, ancien militaire, » plein de bravoure, était un de ces hommes intelligents et déliés, » que le sort a négligés et qui n'attendent qu'une occasion de s'élever. » Le général parut bientôt, suivi de deux grands laquais de la plus » belle encolure. Le général, tout au contraire du courrier, était de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tous ceux qui lui résistent, ses longues et fréquentes conférences avec Fouquier-Tinville, la recrudescence des condamnations et des exécutions qui suivent immédiatement son retour à Paris, comprend-on que certains écrivains aient osé prétendre que Robespierre et Saint-Just n'ont voulu le pouvoir que pour le moraliser, pour le rendre utile, pour l'employer à des mesures réparatrices, à un retour vers l'ordre? Cet ordre ne pouvait être immédiatement assuré sans doute, disent-ils pour excuser les massacres de juin et de juillet 1794; et comme il fallait encore combattre, comme il restait des hostilités à vaincre, des répugnances à abattre, il fallut que le triumvirat se résignât à joncher encore le sol de victimes, « c'est-à-dire, » Levasseur a osé l'écrire, « à créer encore » des lois de sang et accroître le désordre que Robespierre » et Saint-Just voulaient éteindre. » Il est d'autres écrivains qui n'ont pas craint d'aller plus loin encore; ils ont affirmé que si la lutte avait éclaté entre les membres du Comité, c'est que Robespierre et Saint-Just voulaient ouvrir les prisons, délivrer les détenus, sauver les com-

» ces êtres nuls et incapables dont l'élévation, œuvre du hasard, fait » ressortir la vaniteuse ineptie. Saint-Just, voulant remettre chacun » à sa place, fit le général courrier, le courrier général, et envoya » les deux laquais comme soldats dans un régiment. »

On comprend pourquoi nous reléguons dans des notes ces histoires vraies ou fausses. Ce n'est point là de l'histoire. Les souffrances, les rancunes politiques sont assez portées à l'exagération, pour que cette exagération soit repoussée par la dignité de l'écrivain qui veut rester sincère; mais aussi les excès historiques et constatés n'amenaient-ils pas forcément les excès de l'opinion publique et réagissante, ou du moins ne les atténuent-ils pas ?

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

promis, tandis que Billaud, Tallien, ne parlaient que de nouvelles journées de septembre. Voilà jusqu'où peuvent mener l'esprit de parti et les nécessités de la justification.

Nous avons vu Saint-Just assister en silence aux séances du Comité dont il étudie les actes, les pensées, les allures; mais bientôt une étrange exaltation succède à ce mutisme. L'agitation de ses nerfs se traduisit en éclats de colères effroyables, incessantes, presque chroniques. Barère raconte une scène effrayante qui donne une idée de la nouvelle attitude de ce jeune homme. Nous le laissons parler :

« A une séance du soir, il s'éleva brusquement une que-
» relle entre Saint-Just et Carnot, au sujet de l'adminis-
» tration des armes portatives dont Saint-Just n'était pas
» chargé, mais bien Prieur (de la Côte-d'Or). Saint-Just
» prenait grand intérêt au beau-frère de Sijas, agent
» comptable des ateliers du Luxembourg que l'on préten-
» dait opprimé et menacé d'arrestation arbitraire. Dans
» cette querelle faite inopinément par Saint-Just, on vit
» clairement son but qui était d'attaquer les membres du
» Comité qui s'occupaient des armes et de perdre leurs
» coopérateurs.

» Aussi essaya-t-il de réunir dans l'inculpation notre
» collègue Prieur, en l'accusant d'avoir voulu perdre le
» beau-frère de Sijas et de le faire incarcérer. Mais Prieur
» nia si formellement les faits calomnieux articulés par
» Saint-Just que celui-ci n'osa plus insister. Il se retourna
» alors vers Carnot qu'il attaqua avec une injure cruelle.
» Nyon était présent à cette scène scandaleuse; il se re-
» tira consterné et craignit d'accepter une mission pour

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» les poudres, mission qui pouvait devenir, disait-il, un
» sujet d'accusation, puisque les patriotes s'occupaient à
» se détruire ainsi. Nous nous serions plaints de cette at-
» taque indirecte ; mais fallait-il dans le moment où il n'y
» avait pas un seul grain de poudre fabriqué à Paris,
» proclamer une division qui pouvait être aussi funeste?
» ou bien fallait-il avant tout tirer la Patrie du danger de
» manquer de poudre et étouffer ce germe de division
» dans le sein du Comité de Salut Public, plutôt que de
» faire connaître ce mal secret?

» Au milieu des inculpations les plus vagues et des ex-
» pressions les plus atroces proférées par Saint-Just,
» Carnot fut obligé de les repousser en le traitant, lui et
» ses amis, d'aspirer à la dictature et d'attaquer succes-
» sivement tous les patriotes pour rester seuls et s'empa-
» rer du pouvoir suprême avec ses partisans.

» C'est là où Saint-Just montra une fureur excessive. Il
» s'écria que la République était perdue si les hommes
» chargés de la défendre se traitaient ainsi de dictateurs ;
» qu'il voyait bien le projet de l'attaquer, mais qu'il se
» défendrait. C'est toi, ajouta-t-il, qui es lié avec les en-
» nemis des patriotes, et apprends que je n'ai que quel-
» ques lignes à écrire pour faire un acte d'accusation et
» te faire guillotiner dans deux jours. Je t'y invite, dit
» Carnot avec la fermeté qui n'appartient qu'à la vertu ;
» je provoque contre moi toute ta sévérité, je ne te crains
» pas ; vous êtes des dictateurs ridicules.

» Les autres membres du Comité insistèrent en vain
» plusieurs fois pour éteindre ce ferment de discorde dans
» le Comité; pour rappeler Saint-Just à des idées plus

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» justes de son collègue et à plus de décence dans le Co-
» mité, ils voulurent ramener les esprits aux affaires pu-
» bliques; mais tout fut inutile. Saint-Just sortit comme
» enragé, entrant en fureur et menaçant ses collègues.

» Saint-Just n'eut sans doute rien de plus pressé que
» d'aller avertir Robespierre de la scène qui venait de se
» passer; car nous les vîmes revenir ensemble le lende-
» main au Comité vers une heure. A peine sont-ils entrés
» que Saint-Just, prenant Robespierre par la main, s'a-
» dresse à Carnot en disant : Tiens, les voilà, mes amis,
» voilà ceux que tu as attaqués hier! Robespierre essaya
» de parler des torts respectifs avec un ton très-hypo-
» crite. Saint-Just voulut reprendre la parole et exciter
» ses collègues à prendre son parti. Le sang-froid qui ré-
» gna dans cette séance les découragea et ils s'en allèrent
» du Comité de très-bonne heure et avec humeur.

» C'est de cette époque que la division se prononça
» d'une manière sensible; et bientôt nous vîmes dans les
» papiers anglais que le Comité de Salut Public était di-
» visé. Déjà, depuis quelque temps, on se défiait, on
» s'observait, on ne délibérait plus avec Saint-Just et
» Robespierre avec l'abandon de la confiance. »

Ces colères et ces querelles, ne pourrait-on pas les expliquer autrement encore que par l'éréthysme des nerfs, mais bien par un désir d'irriter le Comité à l'aide de violences simulées et périodiques, de le pousser à bout par une habile comédie à laquelle il se tromperait, de le forcer à prendre un parti, à sortir de sa circonspection, à commettre quelque imprudence dont profiteraient les amis de Robespierre à l'affût, aussi de leur côté, de chaque

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

faute de leurs adversaires ? Cette dissimulation, ces moyens perfides sont bien de cet homme qui a pris à la lettre les leçons de Machiavel et croit fermement qu'on mène les hommes avec des ruses. D'ailleurs, nous ne concevrions pas Saint-Just s'abandonnant à la colère, lui qui tout à l'heure calmait l'accès de fureur d'un de ses amis par ces paroles profondément vraies et senties : « Tais-toi, l'em-» pire est au plus calme. »

Quoi qu'il en soit de ces deux explications, ces scènes violentes et l'insolence des prétentions de Saint-Just dont chaque mot était un ordre, fatiguaient singulièrement le Comité où la rupture était alors complète. Billaud et ses amis s'en plaignirent. Ils se demandèrent tout bas d'abord et enfin plus ouvertement si Saint-Just rejoindrait bientôt l'armée. Dans la conversation, on affectait de se plaindre des lenteurs du siège de Charleroi alors envahi, et de répéter qu'il fallait là toute l'énergie dont Saint-Just avait prodigué les preuves. Celui-ci ne donna point dans ce piège grossier de la flatterie ; à ces ruses il répondit par une autre ruse. Il prétendit qu'il ne pouvait partir ; sa présence, disait-il, était nécessaire à Paris, où il lui fallait surveiller la fabrication des armes pour son armée, les approvisionnements de vivres qui ne partaient pas ou dont la qualité était détestable ; selon lui, des vins et des eaux-de-vie avaient été empoisonnés ; il réclama des expertises chimiques dont le résultat démontra toute l'inanité de ces craintes affectées. Le plus clair de ces manœuvres, c'était le besoin de rester à Paris à l'aide de retards bien ou mal motivés, et le Comité ne s'y trompa jamais.

De temps en temps, de cette nue sombre il sortait de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rares lueurs qui éclairaient l'idée. Par exemple, un jour que les deux Comités s'étaient réunis, Saint-Just se hasarda à dire que, à bien juger la situation, la République n'était point une vraie république, la république comme il l'entendait; pour l'instant, ce nom n'était qu'un beau mensonge; ce qui manquait à la France républicaine, c'étaient des institutions républicaines; mais en attendant qu'elles fussent édictées, il serait peut-être nécessaire, insinua-t-il, de faire gouverner la France par des Réputations Patriotiques. Qu'entendait-il par là? Pas un de ses collègues ne s'y méprit. Ces Réputations Patriotiques, mot abstrait seulement par l'apparence, mot transparent s'il en fut jamais, cachaient des noms bien connus et bientôt devinés. Les adversaires du triumvirat crurent, un instant, qu'ils allaient être attaqués franchement, ouvertement. Mais satisfait de ce commencement de hardiesse, sachant peut-être que rien n'était prêt encore pour la lutte suprême, Saint-Just se tut. On n'était pas plus courageux et mieux préparé de l'autre côté. On discuta donc froidement la proposition de Saint-Just; on en ajourna la solution, et tout fut encore remis à une occasion meilleure. (1)

(1) Si cette grande scène qui pouvait, un mois avant Thermidor, engager le conflit entre les prétendants au pouvoir, manque de détails et de précision dans nos pages, et il faut s'en prendre à l'absence des registres des Comités. Voici comment elle est racontée par Barère dans ses Mémoires un peu incohérents, écrits au hasard, sans suite, sans grandes relations d'idées, très-dédaigneux de la connexité des événements, de leurs causes et surtout d'une impartialité qu'on ne songe point, il faut le dire, à réclamer

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

On n'avait pas désarmé cependant, car le Comité apprit bientôt que Saint-Just, le silencieux Saint-Just qui

de lui : « Dans les premiers jours de Messidor, Saint-Just et Ro-
» bespierre demandèrent une assemblée extraordinaire pour des
» propositions essentielles et qui exigeaient la réunion des deux
» Comités de Salut Public et de Sûreté Générale. — La séance
» s'ouvrit à dix heures du matin. — Robespierre propose d'abord
» l'établissement de quatre tribunaux révolutionnaires. Cette pro-
» position indigne tout le monde : mais on écoute l'orateur ; on ne
» fait ressortir que les principales raisons qui s'opposent à de si
» terribles mesures. Cependant, pour connaître toute sa pensée et
» ses projets ultérieurs, on demande si c'est à ce plan d'établisse-
» ment pénal que doivent se borner les délibérations.

» Pressés dans leurs retranchements, Lebas et Saint-Just pren-
» nent successivement la parole pour exposer la nécessité de ré-
» primer avec force les ennemis du peuple, qui sont au moment
» de triompher et de renverser l'œuvre de la liberté. — C'est Saint-
» Just qui parle en second lieu ; mais ses termes sont moins va-
» gues. » « Le mal est à son comble, dit-il ; vous êtes dans la plus
» complète anarchie des pouvoirs et des volontés. La Convention
» inonde la France de lois inexécutées, et souvent même inexécu-
» tables. Les représentants près des armées disposent à leur gré
» de la fortune publique et de nos destinées militaires. Les repré-
» sentants en mission usurpent tous les pouvoirs, font des lois et
» ramassent de l'or auquel ils substituent des assignats. Comment
» régulariser un tel désordre politique et législatif? Pour moi, je
» le déclare sur mon honneur et ma conscience, je ne vois qu'un
» moyen de salut : c'est la concentration du pouvoir, c'est l'unité
» des mesures de gouvernement, c'est l'énergie attachée aux insti-
» tutions politiques dont les anciens firent un si utile usage. »

» L'impatience gagnait déjà tous les membres des deux Comités.
« Expliquez-vous, où voulez-vous en venir ? » s'écrie-t-on de toutes
» parts.

» Saint-Just reprend, avec ce flegme qui est le caractère du machia-
» vélisme et de l'ambition concentrée : « Eh bien, je m'explique !

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

n'avait presque jamais parlé dans le club des Jacobins, s'y rendait souvent avec Couthon et paraissait quelquefois à leur tribune; c'était pour y dénoncer les Comités dans cette phraséologie abstraite, vague, ampoulée, où les

» Il faut une puissance dictatoriale autre que celle des deux Comi-
» tés ; il faut un homme qui ait assez de génie, de force, de patrio-
» tisme et de générosité pour accepter cet emploi de la puissance
» publique ; il faut surtout un homme doué d'une telle habitude de
» la Révolution, de ses principes, de ses phases, de son action et
» de ses divers agents, qu'il puisse répondre de la sûreté publique
» et du maintien de la liberté ; il faut, enfin, un homme qui ait en
» sa faveur l'opinion générale, la confiance du peuple, et qui soit,
» en effet, un citoyen vertueux et inflexible autant qu'incorruptible.
» Cet homme, je déclare que c'est *Robespierre* : lui seul peut sau-
» ver l'Etat. Je demande qu'il soit investi de la dictature, et que
» les deux Comités réunis en fassent dès demain la proposition à
» la Convention. »

» Le parti de Robespierre, dans cette assemblée des deux Comi-
» tés, se composa de Saint-Just, Couthon, Lebas, et d'un homme
» célèbre dans les arts (1), que mon respect pour songrand talent ne
» me permet pas de nommer. La nature de son génie, porté vers
» d'autres objets que les hauteurs de la politique, doit l'absoudre
» de cette opinion.

» Nous trouvâmes les dictateurs un peu précoces, et nous nous
« élevâmes avec force et même avec dérision contre cette institu-
» tion peu conforme à nos mœurs, à nos habitudes, à nos prin-
» cipes, et totalement subversive du système adopté par la Repré-
» sentation nationale.

» Après une discussion vive et courte, les dictateurs, honteux et
» dépités, se virent éconduits à l'unanimité, déboutés de leur propo-
» sition de dictature par un ordre du jour qui fut comme une décla-
» ration de guerre à mort. »

(1) Le peintre David.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

noms propres n'étaient jamais ouvertement prononcés, mais seulement assez perfidement indiqués pour que l'orateur ne pût se faire accuser d'avoir amené une rupture par sa faute.

De chaque côté, on se compta donc, on chercha des alliances. Voici comment se distribuaient les rôles dans ce que l'on appelait alors la Conjuration de Robespierre. Toute la Commune était au triumvirat; par elle on faisait fond sur les Sections; les meneurs de la Commune organisaient partout des repas publics comme ceux qui, en 1792, sous le nom de festins civiques, avaient si bien réussi entre les mains de Danton, de Fournier l'Américain, de Camille Desmoulins, de tous ces hommes disparus aujourd'hui et dont on se préparait à renouveler et à exploiter les inventions révolutionnaires. Des intrigues se pratiquaient parmi la force armée que Hanriot et ses lieutenants Dufresne et Lavalette espéraient décider sur un signe à entourer et violer l'Assemblée Nationale. Saint-Just s'était réservé, c'était sa spécialité, l'honneur du rapport à faire sur les députés à sacrifier à la Patrie. A Dumas, Coffinhal, les présidents du tribunal de sang, à Fouquier-Tinville, le collaborateur quotidien de Saint-Just, le soin de faire promptement disparaître les victimes.

Là s'arrêtait le plan. Qu'eût-on fait, comment se serait-on entendu après la réussite?

Des rumeurs étranges, des bruits vagues de proscription et de sourdes menaces se propageaient aussi dans Paris où les esprits s'agitaient dans l'attente d'évènements prochains et terribles. On citait les noms d'un grand nombre de représentants que Saint-Just s'était promis d'immoler

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les premiers à ses rancunes et à sa vengeance. Etait-ce là une ruse inventée par le parti opposé à Robespierre, la ruse, ce méchant et ignoble moyen qui servait d'arme dans ce temps de médiocrité stratégique, de peur appelée prudence, de petite ambition transformée en amour de la Patrie? Etait-ce donc une ruse pour effrayer les irrésolus et les forcer enfin à la décision par la crainte de périr? Ces listes avaient-elles été sérieusement dressées? Si Saint-Just était capable de ce méfait nouveau et probable, — et maintenant où chercher les preuves ou pour ou contre? — faut-il en croire sans examen Billaud-Varennes dans sa défense imprimée en réponse à Lecointre lui reprochant d'avoir menacé de mort trente membres de la Convention? Suivant Billaud, cette liste de proscription avait été rédigée par Saint-Just qui, deux mois avant le dix thermidor, ne serait revenu du Nord que pour dresser l'acte d'accusation contre le Comité de Sureté Générale et ses amis.

Mais, si on se préoccupait à Paris de ces querelles, de ces divisions intestines arrivées à la connaissance de tous et dénoncées même par les journaux étrangers qui s'en réjouissaient très haut, il ne faudrait pas croire que la ville se fût décidée pour ceux-ci ou pour ceux-là. Le bon sens naturel aux masses les portait à la crainte égale des deux partis dont la lutte, le succès ou la défaite, aboutiraient, quel que dût être le vainqueur, au despotisme, à la Terreur plus épouvantable que jamais, aux vengeances à supporter par les vaincus et leurs amis. L'opinion publique ne préférait pas Robespierre à Billaud-Varennes, ou Tallien à Saint-Just; elle les connaissait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tous à fond et savait d'instinct que soit les uns, soit les autres, succomberaient bientôt. Lesquels ? Personne n'eût pu le dire. Le seul espoir, bien secret d'ailleurs, bien profondément caché au fond des cœurs, espoir n'osant se trahir ni par un mot, ni par un regard, ni par un serrement de main, c'est que, d'exécution en exécution, d'hécatombe en hécatombe, la race haïe de tous ces oppresseurs disparaîtrait enfin, entraînant avec elle la Révolution dans la tombe et faisant place à un gouvernement plus régulier, libéral et paternel.

Ainsi des deux côtés, on ne se sentait pas étayé, suivi par les citoyens sans lesquels un changement nouveau et radical n'aurait nulle valeur, nulle consistance, aucune durée. On se décida donc encore à temporiser et à se tromper mutuellement. Le tiers-parti du Comité de Salut Public, c'est-à-dire Carnot, Prieur (de la Marne), Barère, tous trois faisant taire des ressentiments particuliers contre Saint-Just, essayèrent un raccommodement. Nous parlons de rancunes oubliées ; Carnot avait, un jour, été traité en pleine séance et par Saint-Just d'aristocrate à dénoncer à la Convention ; Barère avait été vingt fois pris à parti par Saint-Just et avait eu à subir une querelle brutale à propos des menaces adressées à Carnot. « En voyant ainsi attaquer Carnot, » raconte Barère dans ses mémoires, « Carnot le travailleur le plus néces-» saire au Comité, à cause de sa probité courageuse et » de son grand talent militaire, je m'élevai contre Saint-» Just ; Carnot paraissait étonné de ces menaces de dé-» nonciation, redoutables d'ailleurs de la part d'un » homme qui peu de mois auparavant avait dénoncé et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» fait périr Danton et ses partisans. Prenant la parole » pour mon collègue attaqué, je dis à ce petit dictateur : « Je ne te crains pas, moi ; j'ai toujours défendu la pa- » trie ostensiblement et sans intérêt personnel. Eh bien, » c'est moi qui te répondrai à la tribune, si tu t'en prends » à Carnot. Tu sais que je fais des rapports qui sont » écoutés favorablement de l'Assemblée ; eh bien, j'en » essaierai un de ces rapports pour Carnot et contre toi. » » Dès ce moment Robespierre et son ami ne firent plus » contre nous, et principalement contre moi, que des » démarches hostiles. Ils m'envoyèrent même un jour » Robespierre le jeune, qu'ils avaient rappelé des Basses- » Alpes. Ce forcené entra au Comité sous prétexte de lui » rendre compte de sa mission à Nice ; mais au lieu de » remplir ce devoir, il s'adressa à moi, en me disant » d'un ton furieux : « Tu as maltraité mon frère ; nous » t'avons manqué au 31 mai 1793 ; nous ne te manque- » rons pas au 31 mai de 1794. » Et il sortit en nous » menaçant. »

Que Barère ait ou non prononcé ces tirades superbes, c'est ce que nous laissons à décider par les hommes qui connaissent son caractère essentiellement habile, peureux, prudemment obséquieux pour la puissance ou ce qui paraît être la puissance du moment, décidé à ne se prononcer en faveur du triomphateur que quand la victime gît à terre écrasée. Pour nous, nous n'y croyons point ; son rôle se borna en ce moment à calmer les passions, à er retarder le choc, à ajourner un dénouement tragique où, même malgré ses précautions, il avait chance de figurer comme acteur trop compromis. Sous l'influence adoucis-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sante des intermédiaires, une explication eut lieu, très violente d'abord et très agressive, bientôt plus calme, non pas encore amicale, mais promettant la trêve, sinon la paix. Robespierre avait été appelé à cette réunion. Après s'être défendu contre les accusations d'ambition absorbante, de domination personnelle, d'envahissement du pouvoir par la tyrannie d'un triumvirat, il dut arriver à des concessions qui restreignirent l'abus des attributions données par Saint-Just à son bureau de police générale. Robespierre et Billaud échangèrent, les yeux chargés d'un feu sombre, des promesses d'amitié, et Saint-Just reçut la mission d'écrire sur cette entrevue, sur la touchante, cordiale et perpétuelle entente des Comités, un rapport ampoulé et sentencieux qui se terminerait, comme tous ceux qu'il avait prononcés devant la Convention, par des idées générales sur la conduite à suivre par le gouvernement.

Nous ne savons s'il prépara ce travail; mais tout à coup il part pour l'armée de la Sambre, et c'est Barère, le menteur officiel, qui annonce à la Convention que jamais l'union ne fut plus complète parmi les chefs de l'Etat, calomniés c'est vrai, accusés de division c'est vrai, entravés par l'envie dans leurs opérations, mais plus décidés que jamais à mener la Révolution au port et à la faire triompher de ses ennemis.

Ces revirements, ce départ de Saint-Just, sa mission de rapporteur confiée à Barère, sont à peine entrevus par les historiens; ceux qui en disent un mot n'en ont jamais expliqué la cause. Cette cause, il faut la trouver dans un article secret du traité de réconciliation. Robes-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pierre n'effrayait guères les Comités ; ils ne lui accordaient que juste sa valeur ; ils savaient que seul, et Saint-Just absent, Robespierre était impuissant par son irrésolution, par ses hésitations continuelles. Ils redoutaient davantage les qualités connues de Saint-Just, sa promptitude à prendre un parti, son indomptable fermeté quand cette résolution était adoptée, son mépris des obstacles et de la vie des hommes, son audace d'attaque, tous ces dons de sa nature enfin qui avaient fait sitôt de lui un homme éminent en politique, tout ce qui va lui faire si complètement défaut juste au moment de la crise ; mais les Comités ne pouvaient lire dans l'avenir, et le passé de cet effrayant jeune homme les inquiétait à bon droit. Ils exigèrent que Saint-Just rejoignît l'armée où sa présence, disaient-ils avec une apparence de vérité, pouvait être plus utile qu'à la tribune de la Convention, puisqu'un des membres des Comités pouvait sans inconvénient se charger du rapport à faire ; on ajoutait aussi qu'il serait peut-être plus convenable de remettre ce travail à un des pacificateurs, Barère par exemple ; ce nouveau rapporteur, dégagé de tout antécédent et n'étant intervenu dans la lutte que pour l'éteindre, pourrait parler avec moins de gêne et plus d'autorité. Robespierre commit l'énorme faute de se laisser prendre à ces fausselés.

Barère eut donc le rapport à rédiger, et, dans la nuit qui suivit la réconciliation apparente, Saint-Just et Lebas reçurent du Comité l'ordre exprès de se rendre à leur poste.

Le lendemain, ils quittaient de nouveau ce Paris où ils

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ne rentreront plus que pour marcher à l'échafaud, perdus par une petite habileté si facile à déjouer qu'on se prend à douter si le puissant Saint-Just était réellement un homme fort ; car tout ce qui va se passer maintenant est médiocre, misérable : ce serait à faire sourire, à faire hausser les épaules de dédain, si le salut de toute une grande nation n'était en somme résulté de ces petites querelles d'ambitieux égoïstes, de ces ignobles jalousies, de ces puérilités, de ces incapacités, de ces ignominies, de ces hontes qui rejaillissent aussi sur la France trop longtemps humiliée sous un joug si facile à secouer, sous d'indignes oppresseurs si faciles à renverser ! Comme dans toutes les révolutions, c'est que le courage civil avait fui. On s'en allait gaîment la tête haute, l'œil ardent, les lèvres serrées d'impatience, le cœur assuré, courir au-devant des troupes ennemies, courageuses comme vous, mieux disciplinées, mieux aguerries que vous ; on tombait sans regret sur la frontière, pour sauver le pays, disait-on, croyait-on ; on dépensait là d'héroïques efforts, une valeur incomparable, une continuité d'extraordinaire tenacité, quand on ne paraissait pas se douter qu'à Paris et à Paris seulement il s'agissait bien mieux du salut de la Patrie, que les ennemis intérieurs ne demanderaient pas pour être vaincus la centième partie de ces efforts, de cette audace, de cette persistance si largement développés contre les ennemis du dehors, et il fallut que ces tyrans se dévorassent entre eux jusqu'au dernier, pour que la Nation osât enfin se réveiller de sa torpeur !... Triste enseignement dont on se réjoui-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rait encore s'il avait dû servir ! Triste et plus triste enseignement, puisqu'il est méconnu et que malheureusement il le sera toujours !

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

XVI.

Saint-Just arriva à l'armée au moment où le général Jourdan, après bien des efforts restés sans résultat sérieux, venait cependant d'envahir enfin Charleroi qu'il s'était juré de prendre. Depuis le 18 juin (30 prairial), il s'était maintenu autour de la place, malgré l'approche du prince de Cobourg avec ses vingt mille hommes de troupes fraîches. Le général du génie Marescot poussait le bombardement avec vigueur, et Saint-Just put constater par lui-même que bientôt la ville serait forcée de se rendre. Le 23 juin, il écrit du quartier-général de Marchiennes, à ses collègues du Comité de Salut Public, une longue lettre qu'il signe avec les représentants Gillet et Guyton de Morvau. Nous ne trouvons rien là qui nous intéresse, si ce n'est un *post-scriptum* de la main même de Saint-Just et prouvant qu'après la mission officielle, il y avait la mission secrète, les confidences que tous ne doivent point connaître. « Pour vous tranquilliser, » dit Saint-Just, « je crois pouvoir vous assurer que nous sommes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fermeté de Saint-Just qui avait envoyé dans la tranchée la Commission militaire « pour faire, sous les yeux mêmes » de l'ennemi, justice des traîtres, » disait-il.

A la date du 6 messidor (23 juin), nous trouvons encore un arrêté de Saint-Just ; il prend part à l'administration de l'armée, absolument comme un général en chef ; il se plaint de la dissémination de certains corps, et invite un général à réparer cette faute, à grouper ses troupes.

Cependant, on sent que ce n'est plus là le Saint-Just des missions du Rhin et de Guise, le Saint-Just des difficultés, des insuccès à réparer, des situations périlleuses à sauver, des triomphes à emporter à force d'énergie, de patience, de labeur incessant, presque de génie. Cette fois, la victoire avait été préparée sans lui. Il n'est plus dans son élément. On dirait qu'il n'est arrivé devant Charleroi que pour en recevoir la soumission.

Le 7 messidor, le feu des batteries de siège avait continué même pendant la nuit. La sape gagnait du terrain. Tous, assiégeants et assiégés, savaient que la place ne tarderait point à se rendre. Le commandant de la ville envoya, en effet, un parlementaire pour offrir d'entrer en arrangement. Saint-Just était présent, quand arriva l'officier ennemi ; après avoir entendu froidement ses propositions, il lui répondit que la seule capitulation à attendre était de se rendre à discrétion. Un peu plus tard, une brèche nouvelle s'étant ouverte, on vit revenir un officier supérieur avec une lettre contenant les articles et conditions de la capitulation. « Ce n'est pas du papier qu'il me » faut, » dit Saint-Just en refusant la lettre d'un geste dédaigneux ; « c'est la place que je vous demande. » —

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» bataillon de la Vienne a fui honteusement devant l'en-
» nemi, tandis que les drapeaux des autres bataillons des
» deuxièmes divisions de l'armée du Nord flottaient sur le
» chemin de la victoire, et qu'il a méconnu la voix du
» général qui le rappelait à son poste;

» Considérant que ce crime ne peut être celui des ba-
» taillons entiers, *parce que la bravoure et la haine des*
» *tyrans existent dans les cœurs de tous les Français, et*
» *lorsqu'une troupe quitte son poste de bataille, la cause est*
» *dans la lâcheté des officiers ou dans la négligence qu'ils*
» *ont mise à maintenir la discipline et à former les soldats*
» *qu'ils commandent à l'amour de la gloire qui consiste à*
» *braver les dangers de la guerre et à vaincre ou à mourir*
» *au poste que la Patrie leur a confié;*

» Arrêtent que le chef de bataillon et tous les capitaines
» du deuxième bataillon de la Vienne seront destitués et
» mis en état d'arrestation.

» Ils seront remplacés sur-le-champ conformément à
» la loi.

» Le chef de l'état-major fera exécuter le présent arrêté.

» A Montigny-le-Teigneux, le 29 prairial, l'an 2e de la
» République française une et indivisible.

» *Signé* SAINT-JUST, GILLET et GUYTON. »

Un autre bataillon, celui de Seine-et-Oise, avait aussi jeté les armes pour fuir; treize de ses officiers furent traduits devant le tribunal militaire et révolutionnaire sur les ordres des représentants, et tous condamnés, tous exécutés.

C'est peut-être de ce fait qu'il est question dans un rapport lu par Barère à la Convention applaudissant à la

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fermeté de Saint-Just qui avait envoyé dans la tranchée la Commission militaire « pour faire, sous les yeux mêmes » de l'ennemi, justice des traîtres, » disait-il.

A la date du 6 messidor (23 juin), nous trouvons encore un arrêté de Saint-Just ; il prend part à l'administration de l'armée, absolument comme un général en chef; il se plaint de la dissémination de certains corps, et invite un général à réparer cette faute, à grouper ses troupes.

Cependant, on sent que ce n'est plus là le Saint-Just des missions du Rhin et de Guise, le Saint-Just des difficultés, des insuccès à réparer, des situations périlleuses à sauver, des triomphes à emporter à force d'énergie, de patience, de labeur incessant, presque de génie. Cette fois, la victoire avait été préparée sans lui. Il n'est plus dans son élément. On dirait qu'il n'est arrivé devant Charleroi que pour en recevoir la soumission.

Le 7 messidor, le feu des batteries de siège avait continué même pendant la nuit. La sape gagnait du terrain. Tous, assiégeants et assiégés, savaient que la place ne tarderait point à se rendre. Le commandant de la ville envoya, en effet, un parlementaire pour offrir d'entrer en arrangement. Saint-Just était présent, quand arriva l'officier ennemi ; après avoir entendu froidement ses propositions, il lui répondit que la seule capitulation à attendre était de se rendre à discrétion. Un peu plus tard, une brèche nouvelle s'étant ouverte, on vit revenir un officier supérieur avec une lettre contenant les articles et conditions de la capitulation. « Ce n'est pas du papier qu'il me » faut, » dit Saint-Just en refusant la lettre d'un geste dédaigneux ; « c'est la place que je vous demande. » —

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Mais si la garnison se rend à discrétion, elle se déshonore, » répondit l'Autrichien, désolé de cette inflexibilité. — « Et nous ! » s'écria Saint-Just; « nous ne pouvons » ni vous honorer ni vous déshonorer, pas plus qu'il n'est » en votre pouvoir d'honorer ou de déshonorer la Nation » française. Il n'y a rien de commun entre vous et nous. » Comme l'officier étranger insistait pour obtenir une capitulation : « Hier, » lui répondit Saint-Just en le congédiant, « hier, on eût pu vous écouter ; aujourd'hui il faut » vous rendre à discrétion. J'ai parlé !.... J'ai fait usage » des pouvoirs qui me sont confiés. Il ne m'en reste plus » pour me rétracter. Je compte sur le concours de l'armée et sur le mien. » L'officier autrichien partit avec cette impitoyable réponse. Peu de temps après, il revint annoncer que la garnison se rendait à discrétion et se confiait à la générosité française.

C'est à la relation envoyée à Paris par le général Marescot, commandant le génie, que nous empruntons ces détails. Marescot ajoute :

« Il fut accordé que la garnison sortirait avec les honneurs de la guerre, qu'elle déposerait ses armes et ses » drapeaux sur les glacis, et que les officiers conserveraient leurs épées et leurs équipages. La garnison s'est » trouvée forte de deux mille huit cents hommes. On a » trouvé dans la place cinquante bouches à feu. A peine » eûmes-nous pris possession de la place que le canon se » fit entendre dans le lointain. On annonçait du secours à » Charleroi ; mais il n'était plus temps. Le lendemain 8, on » livra bataille où l'armée de siège devenue libre par la » prise de la place, se couvrit de gloire. La victoire fut

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» complète, Maubeuge dégagé, et la retraite des Autri-
» chiens opérée. Un aérostat, mis en activité depuis peu,
» donna plusieurs bons renseignements pendant cette
» bataille. »

S'il est un homme qui puisse réclamer une large part de cet important succès, c'est Saint-Just; sa persistance, sa fermeté inébranlable, sa volonté qui sacrifiait des milliers de soldats dans les nombreux passages de la Sambre que tous il ordonna, en y assistant en personne, ont plus fait pour la reddition de Charleroi que les efforts et la science des généraux dont la plupart se seraient rebutés sans lui devant le terrible obstacle que présentait une forteresse si bien pourvue, si longtemps couverte par de nombreuses armées, si vaillamment défendue. C'est là le dernier acte important de cet homme.

Charleroi une fois pris, Saint-Just se montre à peine. S'il signe avec Gillet et Guyton la lettre qui annonce au Comité la prise de la ville assiégée, ce n'est ni lui qui l'a écrite, ni lui qui l'a dictée. A partir de ce moment, nous ne trouvons plus rien de lui, soit lettres au Comité, soit proclamations à l'armée, soit arrêtés. Il semblerait à cet étrange silence qu'il n'est plus rien, qu'il n'existe plus. On n'apprend plus de sa coopération à la victoire qu'un détail et encore mal prouvé; des biographes, mais ceux-là ayant commis tant d'erreurs souvent volontaires qu'il faut les tenir en doute, racontent qu'à la bataille de Fleurus, Saint-Just avait fait former un cordon de cavalerie derrière l'armée avec ordre de sabrer tous les fuyards, et qu'il avait annoncé sa ferme résolution de faire fusiller à la tête des troupes tout général dont les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

divisions se comporteraient mal au feu. Nul document sérieux n'appuie ces récits d'authenticité au moins problématique.

Ce n'est point lui encore qui rédigea la lettre par laquelle les représentants à l'armée font connaître à la Convention le grand triomphe de Fleurus. Il signe, mais la missive est de la main de Gillet.

Cependant, tout le Nord de la France se livre à la joie. C'est à Saint-Just principalement qu'on attribue le succès. A Arras, le peuple, en dansant autour de l'arbre de la liberté, crie avec enthousiasme : Vive Saint-Just! vive Lebas!

La bataille était à peine gagnée, le canon tonnait encore, quand Saint-Just, repartit pour Paris de toute la vitesse de ses chevaux de poste. Instruit par ce qui s'était passé après la reddition de Landau, il ne voulait plus se laisser devancer par un autre Lacoste, et perdre cette gloire à laquelle il avait droit de prétendre. Il lui tardait aussi de reparaître dans ce Comité d'où on l'avait exilé; cette fois, on ne lui parlerait plus d'armée à diriger, de campagne à assurer, du succès à forcer. La victoire était gagnée; il ne restait qu'à en recueillir les fruits, et maintenant sa place est à Paris. A son arrivée, il compte courir à la Convention, tout lui apprendre, lui dire ce qu'il a fait, ce qu'il a pu. Le mouvement de la voiture qui dévore l'espace, le bruit des roues sur le pavé qui étincelle, lui montent l'imagination; son rapport s'écrit dans son cerveau; chaque phrase s'y stéréotype; chaque mot s'y grave. Il se parle; il se dit son discours.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il tombe comme la foudre au milieu du Comité qui ne comptait guères sur lui. Telle avait été la rapidité de sa course furieuse qu'il arriva plus tôt que les officiers porteurs des drapeaux autrichiens envoyés par l'armée triomphante à la Convention avec les dépêches du général en chef Jourdan, raconte Barère plus croyable en fait de dates que M. Thiers qui, à l'exemple de la plupart des historiens de la révolution, ne fait revenir Saint-Just à Paris que le 8 thermidor (1), juste à la veille de périr, c'est-à-dire juste aussi un mois après la vraie date de son retour à fixer invariablement au 28 juin au plus tard.

Il se passa là une scène éminemment curieuse. C'est de la haute parade politique. Saint-Just accourt pour écrire et déposer lui-même un rapport dont le projet, dont les expressions sont dans sa tête. Il raconte à ses collègues le siège de Charleroi, l'assaut, la capitulation, la bataille, les incidents, la lutte, la victoire. Barère est assis à une table; il écoute avec attention; il recueille avec son intelligence ordinaire; il ne perd point un mot; il écrit tout. Saint-Just a apporté quelques notes; il les montre; on les lui demande sous prétexte d'en prendre

(1) C'est une grave erreur qu'il importe de détruire; il nous suffit pour cela d'une affirmation des Mémoires de Barère : « Depuis son » retour de Fleurus, Saint-Just était resté quelque temps à Paris, » quoique sa mission de représentant près des armées de Sambre-» et-Meuse et de Rhin et Moselle ne fût pas terminée. La campagne » ne faisait que de commencer; mais il avait quelques projets en » vue et il demeura au Comité, ou plutôt dans son bureau où il » était toujours concentré et pensif. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

communication, et on les livre à Barère. Comme le nouvel arrivé ne peut donner tous les détails techniques et locaux, on mande des officiers généraux connaissant le pays, et Barère complète les renseignements obtenus à l'aide d'adroites questions. Quand il eut toutes ses données, on parla du rapport à lui confier; mais, par un reste de déférence, on pria Saint-Just d'aller lui-même et en quelques mots annoncer à la Convention les récents succès. Ce n'était plus là l'affaire de Saint-Just. Il se sent dupé pour la seconde fois; il s'irrite; sa mauvaise humeur éclate; il refuse d'accepter le rôle secondaire et misérable qu'on lui réserve; et c'est Barère qui, le lendemain, profitant des renseignements et des notes apportés par Saint-Just, put faire un de ces longs et ambitieux discours où, par jalousie cette fois, il réduisit à ces infimes proportions la part de Saint-Just dont il ne pouvait pas ne pas parler :

« Les représentants du peuple Guyton, Gillet, Laurent, Duquesnoy et Saint-Just qui ont assisté à la bataille de Fleurus, dénombrent dans ce moment les beaux traits et les actions de bravoure qui ont brillé dans cette affaire. Nous nous empresserons de les faire connaître à la Convention; mais ces représentants ne sont pas les seuls qui ont concouru au succès. Lebon, tant calomnié par les ennemis de la liberté, Lebon, sur la lettre de Saint-Just, a fait exécuter à Cambrai les espions et guillotiner toutes les intelligences de l'ennemi. (On applaudit.) La police faite à Cambrai depuis deux mois, contre laquelle les journaux étrangers et les émigrés vomissent des imprécations horribles, a fait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» changer le plan de campagne de nos ennemis. Ce fait » est attesté par les rapports de plusieurs prisonniers » interrogés par Guyton, Saint-Just et Lebas. Mais il » sera fait, au surplus, un rapport particulier sur cet » objet qui tient à la police révolutionnaire et aux opé- » rations d'un représentant républicain et fidèle. »

C'est ainsi que se vengeait Barère. Il prétendait que Saint-Just le jalousait pour ses succès de tribune. Rédacteur de nombreux rapports, Saint-Just ne pouvait, suivant Barère, pardonner à son collègue que le Comité avait chargé de nombreux rapports aussi, tous admirablement acceuillis par l'Assemblée et la Nation, s'il faut en croire leur auteur. Saint-Just avait, un jour, demandé que Barère « ne fît plus tant *mousser* les victoires; » et le vaniteux Barère ne l'avait point oublié; Saint-Just aussi avait essayé d'enlever à son compétiteur en éloquence l'emploi de rapporteur pour le confier à Couthon dont la phrase, aussi froide et incolore que celle de Barère était prétentieuse et recherchée, avait obtenu peu de succès à la Convention.

Saint-Just avait encore à cœur l'indigne ruse qui lui avait ravi l'honneur de parler à la France du haut de la tribune nationale, à son retour de l'armée, et Barère n'avait point oublié de son côté les railleries de Saint-Just, quand arriva plus tard la nouvelle de la prise de Namur à la gauche de l'armée, et de Landrecies sur la droite. Ce fut encore à Barère que fut remis, en cette circonstance, le soin d'écrire le rapport sur ces beaux succès de nos troupes. On y put remarquer cette phrase menaçante et qui n'est pas dans la manière et dans le ton habituels de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'écrivain : « Malheur aux temps, malheur à l'époque où » le récit des triomphes et de la gloire des armées de la » République sera entendu froidement dans cette en- » ceinte! Dès lors, la liberté ne sera plus armée par la » Patrie, elle sera livrée à ses ennemis. » C'était une allusion, Barère l'avoue lui-même, à tout ce qui venait de se passer, un souvenir de la tentative de Couthon, un appel à de nouvelles divisions, à de nouveaux orages.

Car c'est ainsi que procédèrent ces gens, par de sourdes menaces, par des querelles indignes d'hommes sérieux, par des roueries, par des déloyautés. L'orgueil froissé, — nous nous trompons, — la vanité inquiète les prend comme par la main, les met en mouvement, en présence, en fureur, en guerre. On se dispute pour un discours à faire. On se hait pour un peu d'éloquence à débiter à froid. Saint-Just blesse Barère par un mot railleur ; Barère passe aux ennemis de Saint-Just. Saint-Just appelle Carnot aristocrate; Carnot prend parti pour Barras, Tallien et Billaud-Varennes qu'il méprise. C'est pour de pareilles misères que va se jouer une fois de plus le sort de la nation. Des rivalités avocassières forment toute la politique de l'époque. Ce n'est plus un combat, immense comme les principes, qui se livrera entre la Royauté menacée et la République qui menace. Ce qui est en jeu, c'est seulement la prédominance et l'ambition du citoyen Robespierre, médiocre avocat de province, flanqué du citoyen Saint-Just, triste économiste de collège, dont les désirs s'exaltent jusqu'à l'immensité, et qui se perdra parce qu'il est arrivé mal et trop vite ; c'est, d'un autre côté, la vie ou la mort de vingt égor-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

geurs à peu près inconnus et que l'étonnement inspiré par leur nullité et leur méchanceté a pu seul sauver de l'oubli.

Oh! la belle affaire! Oh! les grands hommes! Tout-à-l'heure, nous allons les voir se piller des chiffons de papier sur lesquels sont écrites des accusations qu'ils ne savent même pas réciter de mémoire, qu'ils lisent parce qu'ils ne savent pas même leur métier d'improvisateurs, l'improvisation et la spontanéité les premières et indispensables qualités d'un vrai révolutionnaire.

Quand, au sortir de la première jeunesse, on lit dans les histoires les récits thermidoriens, on se sent pris d'angoisses; on frémit au bruit de ces luttes revêtues à plaisir de poésie sanglante, d'une grandeur toute antique; malgré soi, on songe à des batailles de géants. Robespierre, quel nom! Saint-Just, quel homme immense! Collot, quel effroi! Tout ce que nos mères avaient mis de larmes, de terreur, de frissons, dans leurs conversations de la veillée, nous glaçait encore et venait singulièrement en aide aux exagérations des écrivains qui, n'osant regarder le monstre en face, en avaient fait un colosse et, se trompant si grossièrement, nous avaient égarés à leur suite. De telle sorte que toute la génération actuelle ne nous semble pas libre dans ses appréciations trop facilement acceptées, pas encore discutées suffisamment.

Pour nous, si le 9 Thermidor est une grande date, c'est seulement parce qu'il fut le jour où la nation commença à sortir de sa torpeur, à protester contre la Révolution et les révolutionnaires et à revenir à elle, si

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lentement cependant qu'elle n'en a point encore fini aujourd'hui avec les dignes successeurs des gens de Thermidor : égorgeurs ou victimes, nous ne faisons entre eux nulle distinction. Ce ne fut un grand jour ni par la lutte qui fut lâche et honteuse au possible, ni par la qualité des vaincus, ni par la préférence à accorder aux qualités des vainqueurs. Nous n'arrivons point même à pouvoir donner une idée du dédain que nous éprouvons et que tous devraient ressentir, et surtout exprimer tout haut, pour ces maîtres chétifs d'une nation jadis si grande, alors tombée assez bas pour supporter un joug aussi deshonorant, qu'il s'impose soit par les idées, soit par les hommes.

On ne s'étonnera peut-être point de ce que certains appelleront un excès dans le mépris, quand nous aurons montré à l'heure dernière ces petits acteurs d'un si médiocre drame.

On ne sait plus comment éloigner Saint-Just de Paris. Ponr se débarrasser de son espionnage gênant, alors on lui fait écrire lettres sur lettres par le représentant Gillet resté à l'armée; mais Saint-Just est sourd à tous ces appels. Il sait qu'on veut l'éloigner, et il s'obstine à demeurer à Paris qu'il ne quittera plus. Il veut rester ; le succès est à ce prix. A l'affût d'une occasion favorable d'attaque, il sait qu'elle lui manquera s'il s'éloigne. Il se renferme dans son imperturbable patience. Il a repris ses conférences avec la Municipalité de Paris, avec Hanriot, avec Fouquier-Tinville. De l'autre côté, on temporise aussi et on se prépare ; on répand le bruit que le triumvirat a dressé des listes de proscription nombreuses et que bien-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tôt il demandera ses victimes. Tous les hommes politiques s'inquiètent ; tous les partis décimés sentent revivre leurs rancunes ; ils vont passer aux Comités. On recrute donc pour l'action prochaine, d'un côté parmi la populace admirablement représentée par la Commune et les Sections sur lesquelles on compte fermement, de l'autre dans la Convention qui se croit menacée et condamnée d'avance à être décimée une fois de plus. Il faut reconnaître que ces craintes ne manquaient pas de fondements ; jamais la Terreur n'avait semblablement sévi ; on dirait que plus se rapproche l'heure de la lutte, plus Robespierre et Saint-Just se plaisent à verser le sang. Jusqu'au peuple du saint faubourg Antoine, qui se lasse et se plaint de voir tomber tant de têtes à sa barrière du Trône.

C'est à peine si, dans ces derniers temps, on rencontre encore Saint-Just au Comité. Il ne voit plus que Robespierre, à qui il raconte ce que lui apprennent sa police et ses espions, qu'il encourage sans doute, qu'il pousse à l'action, qu'il s'efforce d'irriter pour que la colère lui inspire enfin une forte résolution. Ils écrivent beaucoup ensemble, probablement de nouveaux rapports sur les factions à immoler.

Quand Saint-Just reparaît par hasard au Comité, c'est avec des paroles mielleuses, avec des propositions de paix. On méconnaît, suivant lui, Robespierre qui est la *vertu* elle-même, qui n'a que d'excellentes intentions, qu'on calomnie, auquel on attribue à tort l'intention d'usurper le pouvoir. « On se quittait et la paix paraissait » faite, » dit Lecointre dans son accusation contre les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vainqueurs de Thermidor ; « peut-il en exister entre des » ambitieux ? Personne ne la voulait »

Mais aussi comment cette paix se romprait-elle enfin entre des hommes qui n'osaient s'attaquer? C'était même un assaut de gracieusetés et de légers services. Ainsi, le 2 thermidor, Saint-Just s'imagine qu'il doit se faire un peu assassiner comme son ami Robespierre et son ex-ami Collot-d'Herbois. Par une lettre qu'il dicte à Lejeune, il prie le Comité de Sûreté Générale, alors rentré en possession de la police, de vouloir bien faire arrêter « une femme » Lambert et l'homme qui habite avec elle : ces gens sont » venus chez lui *sans doute* pour l'assassiner. » Sur cette simple donnée, le Comité fait saisir la femme dénoncée ; elle est déposée à la Conciergerie et eût certainement péri, sans la chûte de celui qui s'était dit menacé par elle. Ces hommes se trompent donc mutuellement, en attendant qu'ils se dévorent entre eux.

C'est ainsi que se passa toute la fin de Messidor et les premiers jours de Thermidor, en puérilités, en mouvements stratégiques, plutôt la retraite et les précautions que l'attaque. Cependant, le parti Robespierriste semblait agir plus activement que les Comités ; ceux-ci avaient appris que les membres les plus révolutionnaires des Sections de Paris avaient été mandés à l'Hôtel-de-Ville ; les Jacobins parlaient beaucoup aussi ; dans ce club, très-travaillé par Couthon et Saint-Just, il avait été question d'un nouveau 31 mai, d'épurations violentes à opérer dans la Convention. On menaçait tout haut Prieur, Tallien, Fréron, Cavaignac, Lecointre, d'autres amis encore de Danton ; la cîme de la Montagne actuelle, Vadier, Vouland, Amar,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Léonard Bourdon, avaient été désignés de même pour un massacre. « Il y a des scélérats dans la Convention, » avait osé dire un sociétaire fournissant la réplique au juré Naulin qui criait tout haut à la tribune : « Il faut chasser » de l'Assemblée Nationale tous les hommes corrompus. »

Il commença aussi à transpirer dans le public des bruits concernant les discours que Robespierre et Saint-Just rédigeaient ensemble. On ne savait encore ce qu'était celui de Robespierre ; mais des indiscrétions de l'auteur ou de quelqu'un de ses amis apprirent aux Comités quelle était la pensée inspiratrice de celui de Saint-Just. Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois y étaient personnellement accusés ; les divisions entre les membres des Comités y étaient publiquement dénoncées ; Barère, si son nom n'était pas prononcé, devait être mis en jeu. De quelque source qu'arrivassent aux Comités les indiscrétions, les révélateurs ne s'étaient point trompés. Saint-Just avait préparé son rapport dénonciateur. L'œuvre d'extermination était écrite déjà, à part les quelques phrases à y introduire au dernier moment, à part les allusions à tous les évènements qui pourraient s'accomplir entre l'heure de la rédaction et l'heure de la déclamation à la tribune. (1)

(1) Nos citations sont empruntées, non au projet primitif et autographe qui resta sans doute entre les mains de Thuillier chargé de le mettre au net pendant la nuit du 8 au 9 Thermidor, mais à la copie du discours que Saint-Just fut obligé de déposer sur la tribune avant son arrestation, copie qui servit à l'impression ordonnée plus tard par un décret de la Convention. C'est ce qui explique comment il va être question dans nos extraits de quelques circonstances accomplies dans la nuit du 9 Thermidor et dont il ne pouvait être fait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ce discours, que le *Moniteur* n'a point publié et dont les historiens ont reproduit seulement de rares et insignifiants fragments, mérite d'être étudié avec attention. C'est la dernière manifestation publique de Saint-Just ; il parle pour la dernière fois à la Convention, à la France, à cette société qu'il s'est trop complaisamment flatté de transfigurer. Cherchons donc quelles étaient à ce moment suprême sa pensée ou son habileté, sa supériorité réelle ou de convention, la portée sérieuse de son génie, cet immense talent qu'on lui accorde avec trop de facilité, suivant nous, et sans assez le discuter.

« Je ne suis d'aucune faction ; je les combattrai toutes, » disait Saint-Just au début de son discours. « Elles ne » s'éteindront jamais que par les institutions qui produi- » ront les garanties, qui poseront la borne de l'autorité, » et feront ployer sans retour l'orgueil humain sous le » joug de la liberté publique.

» Le cours des choses a voulu que cette tribune aux » harangues fût peut-être la roche tarpéienne pour celui » qui viendrait vous dire que des membres du gouverne- » ment ont quitté la route de la sagesse. J'ai cru que la » vérité vous était due, offerte avec prudence, et qu'on » ne pouvait rompre avec pudeur l'engagement pris avec » la conscience de tout oser pour le salut de la Patrie.

» Quel langage vais-je vous parler? Comment vous

mention dans le premier travail que nous étudions à la date où il fut écrit, et non à celle où le discours modifié fut prononcé en partie seulement. Cette étude placée au 9 Thermidor eût retardé le récit de l'action.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» peindre des erreurs dont vous n'avez aucune idée, et » comment rendre sensible le mal qu'un mot décèle, » qu'un mot corrige? »

Ces phrases ambitieuses, guindées, semblant annoncer de hautes révélations d'avenir, de gouvernement, d'abstraction, aboutissent tout bonnement à la personnalité rancunière. Sous le politique, le jaloux perce. Nous attendons des principes; nous tombons sur un homme, et encore sur un homme n'écoutant que ses passions. Saint-Just nous va parler de lui, de ses mécomptes, de ses ennuis, du rapport qu'il devait écrire avant Fleurus et que lui a ravi Barère. En de pareilles circonstances, c'est incroyable de misère. Et des historiens qui se prétendent sérieux ont avancé que ce rapport est habile et perfide! Ils ne l'ont donc pas lu? Car voici la longue diatribe où Saint-Just montrait avec des détails puérils, avec une complaisance mesquine, la plaie de sa vanité blessée :

« Vos Comités de Sûreté Générale et de Salut Public » m'avaient chargé de vous faire un rapport sur les causes » de la commotion sensible qu'avait éprouvée l'opinion » publique dans ces derniers temps. La confiance des » deux Comités m'honorait; mais quelqu'un, cette nuit, » *a flétri mon cœur* ; et je ne veux parler qu'à vous. J'en » appelle à vous de l'obligation que quelques-uns sem- » blaient m'imposer de m'exprimer contre ma pensée. » On a voulu répandre que le gouvernement était divisé: » il ne l'est pas. Une altération politique, que je vais » vous rendre, a seulement eu lieu.

» Ils ne sont point passés tous les jours de gloire; et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» je préviens l'Europe de la nullité de ses projets contre » la vigueur du gouvernement. Je vais parler de quelques » hommes que la jalousie me paraît avoir portés à ac- » croître leur influence, et à concentrer dans leurs mains » l'autorité par l'abaissement ou la dispersion de ce qui » gênait leurs desseins, en outre en mettant à leur dis- » position la milice citoyenne de Paris, en supprimant » ses magistrats pour s'attribuer leurs fonctions, et qui me » paraissent avoir projeté de neutraliser le gouvernement » révolutionnaire, et tramé la perte des gens de bien, » pour dominer plus tranquillement.

» Ces membres avaient concouru à me charger du rap- » port. Tous les yeux ne m'ont point paru dessillés sur » eux. Je ne pouvais pas les accuser en leur propre nom : » il eût fallu discuter longtemps dans l'intérieur le pro- » blême de leur entreprise ; ils croyaient que, chargé » par eux de vous parler, j'étais contraint par respect » humain de tout concilier, ou d'épouser leurs vues et » de parler leur langue. J'ai profité d'un moment de » loisir que m'a laissé leur espérance, pour me préparer » à leur faire mesurer devant vous toute la profondeur » de l'abîme où ils se sont précipités. C'est donc au nom » de la Patrie que je vous parle. J'ai cru servir mon » pays et lui éviter des orages, en n'ouvrant mes lèvres » sincères qu'en votre présence. C'est au nom de vous- » mêmes que je vous entretiens, puisque je vous dois » compte de l'influence que vous m'avez donnée dans les » affaires.

» Je suis donc résolu de fouler aux pieds toutes con- » sidérations lâches, et de vider, en un moment, à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» votre tribunal, une affaire qui eût causé des violences » dans l'obscurité du gouvernement. La circonstance où » je me trouve eût paru délicate et difficile à quiconque » aurait eu quelque chose à se reprocher. On aurait craint » le triomphe des factions qui donnent la mort ; mais, » certes, ce serait quitter peu de chose qu'une vie dans » laquelle il faudrait être ou le complice, ou le témoin » muet du mal.

Tout-à-l'heure, nous dirons la nuit du 8 au 9 Thermidor, les querelles, le pugilat, les roueries de Saint-Just, ses astucieuses promesses de venir lire son discours aux Comités, piège où se prirent ses adversaires. Dans la phrase suivante et qu'il ajouta à son projet de rapport dans la matinée du 9, il va mentir à la Convention et au pays, en prétendant qu'il a donné rendez-vous aux Comités sur le terrain de la tribune publique, quand au contraire il les avait trompés et les retenait dans leur salle de délibérations où ils l'attendaient encore, pendant qu'il profitait de leur absence pour les perdre plus facilement :

« J'ai prié les membres dont j'ai à vous entretenir, de » venir m'entendre : ils sont prévenus à mes yeux de fâ- » cheux desseins contre la Patrie ; je ne me sens rien » sur le cœur qui m'ait fait craindre qu'ils ne récrimi- » nassent, je leur dirai tout ce que je pense d'eux, sans » pitié. »

De ces petites querelles dont la grande histoire d'une grande nation n'aurait jamais dû entendre le bruit arrivant jusqu'à elle, de ces mensonges, de ces lachetés ndignes d'hommes qui se fussent respectés, Saint-Just passait sans transition aux affaires de la politique. Il traite

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lentement cependant qu'elle n'en a point encore fini aujourd'hui avec les dignes successeurs des gens de Thermidor : égorgeurs ou victimes, nous ne faisons entre eux nulle distinction. Ce ne fut un grand jour ni par la lutte qui fut lâche et honteuse au possible, ni par la qualité des vaincus, ni par la préférence à accorder aux qualités des vainqueurs. Nous n'arrivons point même à pouvoir donner une idée du dédain que nous éprouvons et que tous devraient ressentir, et surtout exprimer tout haut, pour ces maîtres chétifs d'une nation jadis si grande, alors tombée assez bas pour supporter un joug aussi deshonorant, qu'il s'impose soit par les idées, soit par les hommes.

On ne s'étonnera peut-être point de ce que certains appelleront un excès dans le mépris, quand nous aurons montré à l'heure dernière ces petits acteurs d'un si médiocre drame.

On ne sait plus comment éloigner Saint-Just de Paris. Pour se débarrasser de son espionnage gênant, alors on lui fait écrire lettres sur lettres par le représentant Gillet resté à l'armée; mais Saint-Just est sourd à tous ces appels. Il sait qu'on veut l'éloigner, et il s'obstine à demeurer à Paris qu'il ne quittera plus. Il veut rester; le succès est à ce prix. A l'affût d'une occasion favorable d'attaque, il sait qu'elle lui manquera s'il s'éloigne. Il se renferme dans son imperturbable patience. Il a repris ses conférences avec la Municipalité de Paris, avec Hanriot, avec Fouquier-Tinville. De l'autre côté, on temporise aussi et on se prépare; on répand le bruit que le triumvirat a dressé des listes de proscription nombreuses et que bien-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

geurs à peu près inconnus et que l'étonnement inspiré par leur nullité et leur méchanceté a pu seul sauver de l'oubli.

Oh! la belle affaire! Oh! les grands hommes! Tout-à-l'heure, nous allons les voir se piller des chiffons de papier sur lesquels sont écrites des accusations qu'ils ne savent même pas réciter de mémoire, qu'ils lisent parce qu'ils ne savent pas même leur métier d'improvisateurs, l'improvisation et la spontanéité les premières et indispensables qualités d'un vrai révolutionnaire.

Quand, au sortir de la première jeunesse, on lit dans les histoires les récits thermidoriens, on se sent pris d'angoisses; on frémit au bruit de ces luttes revêtues à plaisir de poésie sanglante, d'une grandeur toute antique; malgré soi, on songe à des batailles de géants. Robespierre, quel nom! Saint-Just, quel homme immense! Collot, quel effroi! Tout ce que nos mères avaient mis de larmes, de terreur, de frissons, dans leurs conversations de la veillée, nous glaçait encore et venait singulièrement en aide aux exagérations des écrivains qui, n'osant regarder le monstre en face, en avaient fait un colosse et, se trompant si grossièrement, nous avaient égarés à leur suite. De telle sorte que toute la génération actuelle ne nous semble pas libre dans ses appréciations trop facilement acceptées, pas encore discutées suffisamment.

Pour nous, si le 9 Thermidor est une grande date, c'est seulement parce qu'il fut le jour où la nation commença à sortir de sa torpeur, à protester contre la Révolution et les révolutionnaires et à revenir à elle, si

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lentement cependant qu'elle n'en a point encore fini aujourd'hui avec les dignes successeurs des gens de Thermidor : égorgeurs ou victimes, nous ne faisons entre eux nulle distinction. Ce ne fut un grand jour ni par la lutte qui fut lâche et honteuse au possible, ni par la qualité des vaincus, ni par la préférence à accorder aux qualités des vainqueurs. Nous n'arrivons point même à pouvoir donner une idée du dédain que nous éprouvons et que tous devraient ressentir, et surtout exprimer tout haut, pour ces maîtres chétifs d'une nation jadis si grande, alors tombée assez bas pour supporter un joug aussi deshonorant, qu'il s'impose soit par les idées, soit par les hommes.

On ne s'étonnera peut-être point de ce que certains appelleront un excès dans le mépris, quand nous aurons montré à l'heure dernière ces petits acteurs d'un si médiocre drame.

On ne sait plus comment éloigner Saint-Just de Paris. Ponr se débarrasser de son espionnage gênant, alors on lui fait écrire lettres sur lettres par le représentant Gillet resté à l'armée; mais Saint-Just est sourd à tous ces appels. Il sait qu'on veut l'éloigner, et il s'obstine à demeurer à Paris qu'il ne quittera plus. Il veut rester; le succès est à ce prix. A l'affût d'une occasion favorable d'attaque, il sait qu'elle lui manquera s'il s'éloigne. Il se renferme dans son imperturbable patience. Il a repris ses conférences avec la Municipalité de Paris, avec Hanriot, avec Fouquier-Tinville. De l'autre côté, on temporise aussi et on se prépare; on répand le bruit que le triumvirat a dressé des listes de proscription nombreuses et que bien-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» votre tribunal, une affaire qui eût causé des violences » dans l'obscurité du gouvernement. La circonstance où » je me trouve eût paru délicate et difficile à quiconque » aurait eu quelque chose à se reprocher. On aurait craint » le triomphe des factions qui donnent la mort; mais, » certes, ce serait quitter peu de chose qu'une vie dans » laquelle il faudrait être ou le complice, ou le témoin » muet du mal.

Tout-à-l'heure, nous dirons la nuit du 8 au 9 Thermidor, les querelles, le pugilat, les roueries de Saint-Just, ses astucieuses promesses de venir lire son discours aux Comités, piège où se prirent ses adversaires. Dans la phrase suivante et qu'il ajouta à son projet de rapport dans la matinée du 9, il va mentir à la Convention et au pays, en prétendant qu'il a donné rendez-vous aux Comités sur le terrain de la tribune publique, quand au contraire il les avait trompés et les retenait dans leur salle de délibérations où ils l'attendaient encore, pendant qu'il profitait de leur absence pour les perdre plus facilement:

« J'ai prié les membres dont j'ai à vous entretenir, de » venir m'entendre : ils sont prévenus à mes yeux de fâ- » cheux desseins contre la Patrie; je ne me sens rien » sur le cœur qui m'ait fait craindre qu'ils ne récrimi- » nassent, je leur dirai tout ce que je pense d'eux, sans » pitié. »

De ces petites querelles dont la grande histoire d'une grande nation n'aurait jamais dû entendre le bruit arrivant jusqu'à elle, de ces mensonges, de ces lachetés ndignes d'hommes qui se fussent respectés, Saint-Just passait sans transition aux affaires de la politique. Il traite

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« du dessein de détruire le gouvernement révolution-
» naire. » C'est encore là bavardages sur niaiseries, récits de mauvaise police au lieu d'ampleur dans l'accusation et dans les vues. L'orateur osa parler à une assemblée française de bruits de cabarets et de prisons, de menaces contre la Convention émanées de gens si bas placés que nul ne s'en devait occuper, un gouvernement surtout; et tout cela pour arriver à cette apostrophe que rien n'a préparée et écrasant de sa froideur une Assemblée décidée à dominer justement par la froideur et le dédain: « Dieu! vous avez voulu qu'on tentât d'altérer l'harmonie » d'un gouvernement qui eut quelque grandeur, dont les » membres ont sagement régi, mais n'ont point voulu » toujours en partager la gloire; vous avez voulu qu'on » méditât la perte des bons citoyens! Je déclare avoir fait » mon possible pour ramener tous les esprits à la justice, » et avoir reconnu que la résolution évidente de quelques » membres y était opposée. »

Puis, Robespierre apparaît, lui qu'on attend au bout de ces tirades, mais qu'on n'attend pas si tôt et surtout si maladroitement présenté: « Je déclare qu'on a tenté de » mécontenter et d'aigrir les esprits pour les conduire à » des démarches funestes, et l'on n'a point espéré de » moi sans doute que je prêterais mes mains pures à » l'iniquité; ne croyez pas au moins qu'il ait pu sortir de » mon cœur l'idée de flatter un homme. Je le défends, » parce qu'il m'a paru irréprochable; et je l'accuserais » lui-même, s'il devenait criminel. »

De Robespierre aux ennemis de Robespierre, il n'y avait qu'un pas. Ce pas est franchi sans transition aucune que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le violent désir d'abattre des adversaires. « Quel plan » d'indulgence, grand Dieu ! que celui de vouloir la perte » d'hommes innocents ! » s'écrie Saint-Just. « Le Comité » de Sûreté Générale a été environné de prestiges pour » être amené à ce but. Sa bonne foi n'a point compris la » langue que lui parlait un dessein si funeste ; on le flat- » tait, on lui insinuait qu'on visait à le dépouiller de son » autorité : les moindres prétextes sont saisis pour grossir » l'orage. Trois ouvriers de la poudrerie, habitants d'Ar- » cueil, mêlés à dix ou douze pensionnaires de Bicêtre, » qui s'étaient enivrés ensemble, sont présentés aux » deux Comités par Billaud-Varenne, comme des pa- » trouilles de conjurés ; à ce sujet il faut arrêter ou chas- » ser le maire de Paris et l'état-major, et s'emparer de » tout. Cette nuit encore, on se disait sous le couteau ; » on annonçait qu'on serait mort sous vingt-quatre heures ; » qu'il y aurait une révolte aujourd'hui. J'adjure ici les » consciences : n'est-il point vrai que dans les mêmes » temps on inspirait à beaucoup de membres des ter- » reurs telles, qu'ils ne couchaient plus chez eux ; on » leur insinuait que certains membres du Comité faisaient » à leur sujet de sanglantes propositions ; l'on préparait » ainsi les cœurs à la vengeance et à l'injustice. »

Robespierre avait communiqué à son ami le projet de discours qu'il préparait aussi de son côté. Saint-Just l'avait trouvé sans précision, sans vigueur, n'allant point droit à l'ennemi à peine indiqué, jamais nommé ; il écrivit, le 8 thermidor, cette pensée sur une de ses notes quotidiennes, pensée qu'il devait sans doute intercaler dans son discours en le lisant, le 9, à la Convention : « Le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» membre qui a parlé longtemps hier à la tribune, ne me » paraît pas avoir assez nettement distingué ceux qu'il » inculpait. » Saint-Just, lui, ne tombera pas dans cette erreur. Maintenant que les noms de Billaud et de Collot ont été prononcés, ils ne cesseront plus de retentir : « Collot et Billaud prennent peu de part depuis quelques » temps aux délibérations, et paraissent livrés à des in- » térêts et à des vues particulières. Billaud assiste à » toutes les séances sans parler, à moins que ce ne soit » dans le sens de ses passions, ou contre Paris, contre » le tribunal révolutionnaire, contre les hommes dont il » paraît souhaiter la perte. Je me plains que, lorsqu'on » délibère, il ferme les yeux et feint de dormir, comme » si son attention avait d'autres objets. A sa conduite ta- » citurne a succédé l'inquiétude depuis quelques jours. » A ce sujet, je veux essayer de crayonner la politique » avec laquelle tout se conduit, et vous dire des choses » qu'il faut que vous sachiez, et que vous eussiez ignorées.

» Il m'a paru que l'on cherchait à renouveler l'époque » où Valazé, Fabre-d'Eglantine, Desfieux, tentèrent » d'exciter du trouble dans Paris, pour justifier la ré- » volte de Dumouriez. Voici comment on a suivi cette » idée.

» Billaud répète souvent ces paroles avec un feint effroi : » Nous marchons sur un volcan. Je le pense aussi ; mais » le volcan sur lequel nous marchons, est sa dissimula- » tion et son amour de dominer. »

Saint-Just accuse ensuite ses adversaires d'avoir voulu rappeler soixante mille hommes des armées du Nord pour envahir Paris et écraser la Convention ; en même temps,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ils voulaient, prétend-il, dégarnir la capitale de ses vingt-quatre compagnies de canonniers, parce qu'on les savait trop bons révolutionnaires. « C'est ainsi, » ajoute-il, « que » tout fut rattaché à un plan de Terreur, afin de pouvoir » tout justifier et tout oser; il m'a paru qu'on préparait » les Comités à recevoir et à goûter l'impression des ca- » lomnies. Billaud annonçait son dessein par des paroles » entrecoupées : tantôt c'était le mot de *Pisistrate* qu'il » prononçait, et tantôt celui de *dangers*. Il devenait hardi » dans les moments où, ayant excité les passions, on pa- » raissait écouter ses conseils; mais son dernier mot » expira toujours sur ses lèvres : il hésitait, il s'irritait, » il corrigeait ensuite ce qu'il avait dit hier. Il appelait » tel homme absent Pisistrate; aujourd'hui présent, il » était son ami; il était silencieux, pâle, l'œil fixe, ar- » rangeant ses traits altérés. La vérité n'a point ce carac- » tère ni cette politique. »

Si l'orateur abandonne un instant ses ennemis, c'est encore pour entretenir la Convention de lui, de l'affront qu'on lui a fait subir au retour de Belgique : « Un mem- » bre, » dit Saint-Just avec amertume, « un membre » s'était chargé, trompé peut-être, d'outrager *celui qu'on* » *voulait perdre*, pour le porter apparemment à des me- » sures inconsidérées, à se plaindre publiquement, à » s'isoler, à se défendre hautement, pour l'accuser ensuite » des troubles dont on ne conviendra pas que l'on est la » première cause. Ce plan a réussi, à ce qu'il paraît, et » la conduite rapportée plus haut a tout aigri.

» *C'est dans l'absence de ce membre* qu'une expédition » militaire, qu'on jugera plus tard parce qu'on ne peut

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» la faire connaître encore, mais que je tiens pour insen-
» sée dans la circonstance où elle prévalut, fut imaginée.
» On avait ordonné de tirer, sans *m'en avertir* ni mes col-
» lègues, de l'armée de Sambre-et-Meuse, dix-huit mille
» hommes pour cette expédition : *on ne m'en prévint pas ;*
» pourquoi ? si cet ordre donné le premier messidor s'é-
» tait exécuté, l'armée de Sambre-et-Meuse était forcée
» de quitter Charleroi, de se replier peut-être sous Phi-
» lippeville et Givet, et d'abandonner Avesnes et Mau-
» beuge. Ajouterai-je que cette armée était devenue la plus
» importante ? L'ennemi avait conduit devant elle toutes
» ses forces ; on la laissait sans poudre, sans canons,
» sans pain : des soldats y sont morts de faim en baisant
» leur fusil. Un agent que mes collègues et moi envoyâmes
» au Comité pour demander des munitions, *ne fut point*
» *reçu comme j'aurais été sensiblement flatté qu'il le fût ;*
» et je dois cet éloge à Prieur : qu'il parut sensible à nos
» besoins. Il fallait vaincre, on a vaincu.

» La journée de Fleurus a contribué à ouvrir la Belgi-
» que. Je désire qu'on rende justice à tout le monde, et
» qu'on honore des victoires, mais non point de manière
» à honorer davantage le gouvernement que les armées ;
» *car il n'y a que ceux qui sont dans les batailles qui les*
» *gagnent, et il n'y a que ceux qui sont puissants qui en*
» *profitent ; il faut donc louer les victoires, et s'oublier soi-*
» *même.* »

Saint-Just pensait à Barère quand il disait plus loin :
« Si tout le monde avait été modeste et n'avait point été
» jaloux qu'on parlât plus d'un autre que de soi, nous
» serions fort paisibles ; on n'aurait point fait violence à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» la raison pour amener des hommes généreux au point » de se défendre pour leur en faire un crime. »

Il ne s'oublie un instant que pour refaire pour la centième fois ces phrases sentencieuses par lui mises partout, dans ses livres, dans ses compilations, dans ses souvenirs, dans ses notes, dans ses discours, ces phrases cruelles, dont chacune est un nouveau présage de massacre prochain : « L'orgueil enfante les factions. C'est » par les factions que les gouvernements voisins d'un » peuple libre attaquent la prospérité ; les factions sont » le poison le plus terrible de l'ordre social ; elles mettent » la vie des bons citoyens en péril par la puissance de la » calomnie. Lorsqu'elles règnent dans un Etat, personne » n'est certain de son avenir, et l'empire qu'elles tour- » mentent, est un cercueil : elles mettent en problème le » mensonge et la vérité, le vice et la vertu, le juste et » l'injuste ; c'est la force qui fait la loi. *Si la vertu ne se* » *montrait parfois le tonnerre à la main pour rappeler tous* » *les vices à l'ordre*, la raison de la force serait toujours » la meilleure. Ce n'est qu'après un siècle que la prospé- » rité plaintive verse des pleurs sur la tombe des Gracques » et sur la roue de Sidney. Les factions, en divisant un » peuple, mettent la fureur de parti à la place de la li- » berté ; le glaive des lois et les poignards des assassins » s'entrechoquent ; on n'ose plus ni parler ni se taire : les » audacieux qui se placent à la tête des partis, forcent les » citoyens à se prononcer entre le crime et le crime. » Ainsi, sous le règne d'Hébert et de Danton, tout le » monde était furieux et farouche par peur. »

Et quand son carnet, son aide-mémoire, ne lui offre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plus de sentences en situation, il se met encore une fois en scène. Ses constantes préoccupations de mort tragique, lieu commun oratoire à son usage, lui servent, du moins le croit-il ainsi, à attendrir son auditoire : « C'est » pourquoi, » continue-t-il en se penchant pour écouter une voix secrète l'appelant vers l'éternité; « c'est pour- » quoi le vœu le plus tendre pour sa Patrie que puisse » faire un bon citoyen, le bienfait le plus doux qui puisse » descendre des mains de la Providence sur un peuple libre, » le fruit le plus précieux que puisse recueillir une nation » généreuse de sa vertu, c'est la ruine, c'est la chûte des » factions. Quoi ! l'amitié s'est-elle envolée de la terre ? la » jalousie présidera-t-elle aux mouvements du corps so- » cial ? et, par le prestige de la calomnie, perdra-t-on ses » frères, parce qu'ils sont plus sages et plus magnanimes » que nous ?

» La renommée est un vain bruit. Prêtons l'oreille sur » les siècles écoulés : nous n'entendrons plus rien; ceux » qui dans d'autres temps se promèneront parmi nos » urnes, n'en entendront pas davantage : le bien, voilà » ce qu'il faut faire à quelque prix que ce soit, en préfé- » rant le titre de héros mort à celui de lâche vivant. »

Nous parlions naguères de toutes ces personnalités usurpant la place des principes, de ces ambitions individuelles substituées aux droits de la France dont personne ne se préoccupe; jamais plus complète absence de patriotisme, même servant de prétexte à l'envahissement du pouvoir, ne fut mieux prouvé que par ce discours. La pudeur et la modestie en sont bannies à toujours. C'est toujours Saint-Just et Robespierre, Robespierre et Saint-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Just. Louis XIV, disant fièrement : L'Etat c'est moi, est dépassé par ces personnages égoïstes résumant tout en eux. Où est le Pays? Personne ne le saurait dire. Où sont les dictateurs? Partout, à chaque phrase, à chaque ligne, à chaque mot. « Quand je revins pour la dernière fois de » l'armée, » dit audacieusement Saint-Just, « je ne recon- » nus plus que quelques visages. » — « A mon retour, » comme je l'ai dit, tout était changé. » Lui, toujours lui! « C'est dans ces circonstances qu'on a conçu la » procédure d'hommes innocents, qu'on a tenté d'armer » contre eux de très-injustes préventions. Je n'ai point à » m'en plaindre : on m'a laissé paisible comme un citoyen » sans prétention, et qui marchait seul, et c'est par » erreur que, par le suffrage de quelques-uns, on m'a- » vait chargé du rapport pour me lier à des idées qui ne » sont point faites, ce me semble, pour moi. »

Quand il consent à descendre un instant du piédestal sur lequel il a hissé sa propre image, c'est pour y porter Robespierre, Robespierre dont il cache la majesté toute-puissante sous l'ombre protectrice d'une image, Robespierre dont il feint de n'oser prononcer le nom, Robespierre dont le nom sacré semble ne pouvoir être dit devant tous. « Si l'on réfléchit attentivement sur ce qui s'est » passé dans votre dernière séance, on trouve l'applica- » tion de tout ce que j'ai dit : l'homme éloigné du Comité » par les plus amers traitements, lorsqu'il n'était plus en » effet composé que de deux ou trois membres présents, » cet homme se justifie devant vous; il ne s'explique » point, à la vérité, assez clairement, mais son éloigne- » ment et l'amertume de son âme peuvent excuser quel-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» que chose : il ne fait point l'histoire de sa persécution ;
» il ne connaît que son malheur. On le constitue en tyran
» de l'opinion : il faut que je m'explique là-dessus, et que
» je porte la flamme sur un sophisme qui tendrait à faire
» proscrire le mérite. Et quel droit exclusif avez-vous sur
» l'opinion, vous qui trouvez un crime dans l'art de tou-
» cher les âmes ? Trouvez-vous mauvais que l'on soit sen-
» sible? êtes-vous donc de la cour de Philippe, vous qui
» faites la guerre à l'éloquence ? Un tyran de l'opinion !
» Qui vous empêche de disputer l'estime de la Patrie, vous
» qui trouvez qu'on la captive ? Il n'est point de despote
» au monde, si ce n'est Richelieu, qui se soit offensé de
» la célébrité d'un écrivain. Est-il un triomphe plus dé-
» sintéressé? Caton aurait chassé de Rome le mauvais ci-
» toyen qui eût appelé l'éloquence dans la tribune aux
» harangues, le tyran de l'opinion. Personne n'a le droit
» de stipuler pour elle ; elle se donne à la raison, et son
» empire n'est pas le pouvoir des gouvernements.

» La conscience publique est la cité ; elle est la sauve-
» garde du citoyen : ceux qui ont su toucher l'opinion,
» ont tous été les ennemis des oppresseurs. Démosthènes
» était-il tyran ? Sous ce rapport, sa tyrannie sauva pen-
» dant longtemps la liberté de toute la Grèce. Ainsi la
» médiocrité jalouse voudrait conduire le génie à l'écha-
» faud. Eh bien ! comme le talent d'orateur que vous exer-
» cez ici est un talent de tyrannie, on vous accusera
» bientôt comme des despotes de l'opinion. Le droit d'in-
» téresser l'opinion publique est un droit naturel,
» imprescriptible, inaliénable ; et je ne vois d'usurpateurs
» que parmi ceux qui tendraient à opprimer ce droit.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» Avez-vous vu des orateurs sous le sceptre des rois ? » non. Le silence règne autour des trônes; ce n'est que » chez les peuples libres qu'on a souffert le droit de per- » suader ses semblables; n'est-ce point une arène ouverte » à tous les citoyens? Que tout le monde se dispute la » gloire de se perfectionner dans l'art de bien dire, et » vous verrez rouler un torrent de lumières qui sera le » garant de notre liberté, pourvu que l'orgueil soit banni » de notre République.

» Immolez ceux qui sont les plus éloquents, et bientôt » on arrivera jusqu'à celui qui les enviait, et qui l'était le » plus après eux. »

Ce discours nous apparaît comme une longue énigme où chaque mot a besoin d'un commentaire, où chaque membre de phrase forcerait à une étude particulière, s'il en valait la peine. Rien ne s'y précise; l'idée n'y est jamais qu'à peine indiquée. L'accusation se cache dans chaque période; mais elle a peur de se laisser trop tôt deviner; elle s'enveloppe de réticences incroyables, de précautions oratoires que nous n'avions jamais connues dans l'éloquence ordinairement brutale de Saint-Just, son éloquence qui bondissait vers le but plutôt qu'elle n'y courait. Il se plaint des Comités, il les voudrait dénoncer, et plus loin il les déclare « toujours dignes d'es- » time. » Il les excuse en prétendant que les malheurs dont il a tracé l'histoire « sont nés de l'isolement et de » l'autorité extrême de quelques membres restés seuls, » qui ont exercé l'autorité de tous et paraissent avoir » profité de l'absence de leurs collègues. »

Evidemment, il en veut surtout à Collot et à Billaud.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A chaque instant, il se sent prêt de s'élancer sur eux ; il les accuse d'avoir dispersé le Comité. « Ceux là, » dit-il, « sont indignes de l'estime publique qui ont eu de l'ambition sous le masque du désintéressement et qui ont » pensé concentrer dans eux l'initiative des accusations » contre vos membres. »

Ce n'est même pas assez pour lui. Cette fois, il essaie de préciser ; la haine le force à sortir du vague des insinuations : « Je pense que vous devez à la justice et à la » Patrie d'examiner ma dénonciation.

Son espoir secret, il l'indique nettement ; c'est que la Convention les enverra à Fouquier-Tinville ; car il la rassure contre les suites de cette boucherie nouvelle, si elle se la permet : « Les affaires publiques ne souffriront » pas de cet orage, » se hâte-t-il d'ajouter avec de la douceur dans la voix, dans le geste ; « la liberté n'en » sera point alarmée, et le gouvernement reprendra son » cours par votre sagesse. »

Peut-être croit-on qu'il va maintenant s'empresser de conclure, et le voilà qui justifie lui-même ses ennemis ; ou du moins plaide-t-il en ces termes des circonstances atténuantes en leur faveur. « Les membres que j'accuse, » dit-il, « ont commis peu de fautes dans leurs fonctions ; » je les accuse d'avoir tiré parti de la réputation du Co- » mité pour l'appliquer à leur ambition. Sylla était un » fort bon général, un grand politique ; il savait admi- » nistrer ; mais il appliqua ce mérite. »

Il donne encore un soupir à sa vanité blessée : « J'aime » beaucoup qu'on annonce des victoires ; mais je ne » veux pas qu'elles deviennent des prétextes à vanité. *On*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» peindre des erreurs dont vous n'avez aucune idée, et »'comment rendre sensible le mal qu'un mot décèle, » qu'un mot corrige? »

Ces phrases ambitieuses, guindées, semblant annoncer de hautes révélations d'avenir, de gouvernement, d'abstraction, aboutissent tout bonnement à la personnalité rancunière. Sous le politique, le jaloux perce. Nous attendons des principes; nous tombons sur un homme, et encore sur un homme n'écoutant que ses passions. Saint-Just nous va parler de lui, de ses mécomptes, de ses ennuis, du rapport qu'il devait écrire avant Fleurus et que lui a ravi Barère. En de pareilles circonstances, c'est incroyable de misère. Et des historiens qui se prétendent sérieux ont avancé que ce rapport est habile et perfide! Ils ne l'ont donc pas lu? Car voici la longue diatribe où Saint-Just montrait avec des détails puérils, avec une complaisance mesquine, la plaie de sa vanité blessée :

« Vos Comités de Sûreté Générale et de Salut Public » m'avaient chargé de vous faire un rapport sur les causes » de la commotion sensible qu'avait éprouvée l'opinion » publique dans ces derniers temps. La confiance des » deux Comités m'honorait; mais quelqu'un, cette nuit, » *a flétri mon cœur*; et je ne veux parler qu'à vous. J'en » appelle à vous de l'obligation que quelques-uns sem- » blaient m'imposer de m'exprimer contre ma pensée. » On a voulu répandre que le gouvernement était divisé: » il ne l'est pas. Une altération politique, que je vais » vous rendre, a seulement eu lieu.

» Ils ne sont point passés tous les jours de gloire; et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» je préviens l'Europe de la nullité de ses projets contre » la vigueur du gouvernement. Je vais parler de quelques » hommes que la jalousie me paraît avoir portés à ac- » croître leur influence, et à concentrer dans leurs mains » l'autorité par l'abaissement ou la dispersion de ce qui » gênait leurs desseins, en outre en mettant à leur dis- » position la milice citoyenne de Paris, en supprimant » ses magistrats pour s'attribuer leurs fonctions, et qui me » paraissent avoir projeté de neutraliser le gouvernement » révolutionnaire, et tramé la perte des gens de bien, » pour dominer plus tranquillement.

» Ces membres avaient concouru à me charger du rap- » port. Tous les yeux ne m'ont point paru dessillés sur » eux. Je ne pouvais pas les accuser en leur propre nom : » il eût fallu discuter longtemps dans l'intérieur le pro- » blême de leur entreprise ; ils croyaient que, chargé » par eux de vous parler, j'étais contraint par respect » humain de tout concilier, ou d'épouser leurs vues et » de parler leur langue. J'ai profité d'un moment de » loisir que m'a laissé leur espérance, pour me préparer » à leur faire mesurer devant vous toute la profondeur » de l'abîme où ils se sont précipités. C'est donc au nom » de la Patrie que je vous parle. J'ai cru servir mon » pays et lui éviter des orages, en n'ouvrant mes lèvres » sincères qu'en votre présence. C'est au nom de vous- » mêmes que je vous entretiens, puisque je vous dois » compte de l'influence que vous m'avez donnée dans les » affaires.

» Je suis donc résolu de fouler aux pieds toutes con- » sidérations lâches, et de vider, en un moment, à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» votre tribunal, une affaire qui eût causé des violences » dans l'obscurité du gouvernement. La circonstance où » je me trouve eût paru délicate et difficile à quiconque » aurait eu quelque chose à se reprocher. On aurait craint » le triomphe des factions qui donnent la mort ; mais, » certes, ce serait quitter peu de chose qu'une vie dans » laquelle il faudrait être ou le complice, ou le témoin » muet du mal.

Tout-à-l'heure, nous dirons la nuit du 8 au 9 Thermidor, les querelles, le pugilat, les roueries de Saint-Just, ses astucieuses promesses de venir lire son discours aux Comités, piège où se prirent ses adversaires. Dans la phrase suivante et qu'il ajouta à son projet de rapport dans la matinée du 9, il va mentir à la Convention et au pays, en prétendant qu'il a donné rendez-vous aux Comités sur le terrain de la tribune publique, quand au contraire il les avait trompés et les retenait dans leur salle de délibérations où ils l'attendaient encore, pendant qu'il profitait de leur absence pour les perdre plus facilement :

« J'ai prié les membres dont j'ai à vous entretenir, de » venir m'entendre : ils sont prévenus à mes yeux de fâ- » cheux desseins contre la Patrie ; je ne me sens rien » sur le cœur qui m'ait fait craindre qu'ils ne récrimi- » nassent, je leur dirai tout ce que je pense d'eux, sans » pitié. »

De ces petites querelles dont la grande histoire d'une grande nation n'aurait jamais dû entendre le bruit arrivant jusqu'à elle, de ces mensonges, de ces lachetés ndignes d'hommes qui se fussent respectés, Saint-Just passait sans transition aux affaires de la politique. Il traite

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« du dessein de détruire le gouvernement révolution-
» naire. » C'est encore là bavardages sur niaiseries, récits de mauvaise police au lieu d'ampleur dans l'accusation et dans les vues. L'orateur osa parler à une assemblée française de bruits de cabarets et de prisons, de menaces contre la Convention émanées de gens si bas placés que nul ne s'en devait occuper, un gouvernement surtout; et tout cela pour arriver à cette apostrophe que rien n'a préparée et écrasant de sa froideur une Assemblée décidée à dominer justement par la froideur et le dédain : « Dieu! vous avez voulu qu'on tentât d'altérer l'harmonie » d'un gouvernement qui eut quelque grandeur, dont les » membres ont sagement régi, mais n'ont point voulu » toujours en partager la gloire; vous avez voulu qu'on » méditât la perte des bons citoyens! Je déclare avoir fait » mon possible pour ramener tous les esprits à la justice, » et avoir reconnu que la résolution évidente de quelques » membres y était opposée. »

Puis, Robespierre apparaît, lui qu'on attend au bout de ces tirades, mais qu'on n'attend pas si tôt et surtout si maladroitement présenté : « Je déclare qu'on a tenté de » mécontenter et d'aigrir les esprits pour les conduire à » des démarches funestes, et l'on n'a point espéré de » moi sans doute que je prêterais mes mains pures à » l'iniquité; ne croyez pas au moins qu'il ait pu sortir de » mon cœur l'idée de flatter un homme. Je le défends, » parce qu'il m'a paru irréprochable; et je l'accuserais » lui-même, s'il devenait criminel. »

De Robespierre aux ennemis de Robespierre, il n'y avait qu'un pas. Ce pas est franchi sans transition aucune que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le violent désir d'abattre des adversaires. « Quel plan » d'indulgence, grand Dieu ! que celui de vouloir la perte » d'hommes innocents ! » s'écrie Saint-Just. « Le Comité » de Sûreté Générale a été environné de prestiges pour » être amené à ce but. Sa bonne foi n'a point compris la » langue que lui parlait un dessein si funeste ; on le flat- » tait, on lui insinuait qu'on visait à le dépouiller de son » autorité : les moindres prétextes sont saisis pour grossir » l'orage. Trois ouvriers de la poudrerie, habitants d'Ar- » cueil, mêlés à dix ou douze pensionnaires de Bicêtre, » qui s'étaient enivrés ensemble, sont présentés aux » deux Comités par Billaud-Varenne, comme des pa- » trouilles de conjurés ; à ce sujet il faut arrêter ou chas- » ser le maire de Paris et l'état-major, et s'emparer de » tout. Cette nuit encore, on se disait sous le couteau ; » on annonçait qu'on serait mort sous vingt-quatre heures ; » qu'il y aurait une révolte aujourd'hui. J'adjure ici les » consciences : n'est-il point vrai que dans les mêmes » temps on inspirait à beaucoup de membres des ter- » reurs telles, qu'ils ne couchaient plus chez eux ; on » leur insinuait que certains membres du Comité faisaient » à leur sujet de sanglantes propositions ; l'on préparait » ainsi les cœurs à la vengeance et à l'injustice. »

Robespierre avait communiqué à son ami le projet de discours qu'il préparait aussi de son côté. Saint-Just l'avait trouvé sans précision, sans vigueur, n'allant point droit à l'ennemi à peine indiqué, jamais nommé ; il écrivit, le 8 thermidor, cette pensée sur une de ses notes quotidiennes, pensée qu'il devait sans doute intercaler dans son discours en le lisant, le 9, à la Convention : « Le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» membre qui a parlé longtemps hier à la tribune, ne me » paraît pas avoir assez nettement distingué ceux qu'il » inculpait. » Saint-Just, lui, ne tombera pas dans cette erreur. Maintenant que les noms de Billaud et de Collot ont été prononcés, ils ne cesseront plus de retentir : « Collot et Billaud prennent peu de part depuis quelques » temps aux délibérations, et paraissent livrés à des in- » térêts et à des vues particulières. Billaud assiste à » toutes les séances sans parler, à moins que ce ne soit » dans le sens de ses passions, ou contre Paris, contre » le tribunal révolutionnaire, contre les hommes dont il » paraît souhaiter la perte. Je me plains que, lorsqu'on » délibère, il ferme les yeux et feint de dormir, comme » si son attention avait d'autres objets. A sa conduite ta- » citurne a succédé l'inquiétude depuis quelques jours. » A ce sujet, je veux essayer de crayonner la politique » avec laquelle tout se conduit, et vous dire des choses » qu'il faut que vous sachiez, et que vous eussiez ignorées.

» Il m'a paru que l'on cherchait à renouveler l'époque » où Valazé, Fabre-d'Eglantine, Desfieux, tentèrent » d'exciter du trouble dans Paris, pour justifier la ré- » volte de Dumouriez. Voici comment on a suivi cette » idée.

» Billaud répète souvent ces paroles avec un feint effroi : » Nous marchons sur un volcan. Je le pense aussi ; mais » le volcan sur lequel nous marchons, est sa dissimula- » tion et son amour de dominer. »

Saint-Just accuse ensuite ses adversaires d'avoir voulu rappeler soixante mille hommes des armées du Nord pour envahir Paris et écraser la Convention ; en même temps,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ils voulaient, prétend-il, dégarnir la capitale de ses vingt-quatre compagnies de canonniers, parce qu'on les savait trop bons révolutionnaires. « C'est ainsi, » ajoute-il, « que » tout fut rattaché à un plan de Terreur, afin de pouvoir » tout justifier et tout oser; il m'a paru qu'on préparait » les Comités à recevoir et à goûter l'impression des ca- » lomnies. Billaud annonçait son dessein par des paroles » entrecoupées : tantôt c'était le mot de *Pisistrate* qu'il » prononçait, et tantôt celui de *dangers*. Il devenait hardi » dans les moments où, ayant excité les passions, on pa- » raissait écouter ses conseils; mais son dernier mot » expira toujours sur ses lèvres : il hésitait, il s'irritait, » il corrigeait ensuite ce qu'il avait dit hier. Il appelait » tel homme absent Pisistrate; aujourd'hui présent, il » était son ami; il était silencieux, pâle, l'œil fixe, ar- » rangeant ses traits altérés. La vérité n'a point ce carac- » tère ni cette politique. »

Si l'orateur abandonne un instant ses ennemis, c'est encore pour entretenir la Convention de lui, de l'affront qu'on lui a fait subir au retour de Belgique : « Un mem- » bre, » dit Saint-Just avec amertume, « un membre » s'était chargé, trompé peut-être, d'outrager *celui qu'on* » *voulait perdre*, pour le porter apparemment à des me- » sures inconsidérées, à se plaindre publiquement, à » s'isoler, à se défendre hautement, pour l'accuser ensuite » des troubles dont on ne conviendra pas que l'on est la » première cause. Ce plan a réussi, à ce qu'il paraît, et » la conduite rapportée plus haut a tout aigri.

» *C'est dans l'absence de ce membre* qu'une expédition » militaire, qu'on jugera plus tard parce qu'on ne peut

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» la faire connaître encore, mais que je tiens pour insen-
» sée dans la circonstance où elle prévalut, fut imaginée.
» On avait ordonné de tirer, sans *m'en avertir* ni mes col-
» lègues, de l'armée de Sambre-et-Meuse, dix-huit mille
» hommes pour cette expédition : *on ne m'en prévint pas ;*
» pourquoi ? si cet ordre donné le premier messidor s'é-
» tait exécuté, l'armée de Sambre-et-Meuse était forcée
» de quitter Charleroi, de se replier peut-être sous Phi-
» lippeville et Givet, et d'abandonner Avesnes et Mau-
» beuge. Ajouterai-je que cette armée était devenue la plus
» importante ? L'ennemi avait conduit devant elle toutes
» ses forces ; on la laissait sans poudre, sans canons,
» sans pain : des soldats y sont morts de faim en baisant
» leur fusil. Un agent que mes collègues et moi envoyâmes
» au Comité pour demander des munitions, *ne fut point*
» *reçu comme j'aurais été sensiblement flatté qu'il le fût ;*
» et je dois cet éloge à Prieur : qu'il parut sensible à nos
» besoins. Il fallait vaincre, on a vaincu.

» La journée de Fleurus a contribué à ouvrir la Belgi-
» que. Je désire qu'on rende justice à tout le monde, et
» qu'on honore des victoires, mais non point de manière
» à honorer davantage le gouvernement que les armées ;
» *car il n'y a que ceux qui sont dans les batailles qui les*
» *gagnent, et il n'y a que ceux qui sont puissants qui en*
» *profitent ; il faut donc louer les victoires, et s'oublier soi-*
» *même.* »

Saint-Just pensait à Barère quand il disait plus loin :
« Si tout le monde avait été modeste et n'avait point été
» jaloux qu'on parlât plus d'un autre que de soi, nous
» serions fort paisibles ; on n'aurait point fait violence à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» la raison pour amener des hommes généreux au point » de se défendre pour leur en faire un crime. »

Il ne s'oublie un instant que pour refaire pour la centième fois ces phrases sentencieuses par lui mises partout, dans ses livres, dans ses compilations, dans ses souvenirs, dans ses notes, dans ses discours, ces phrases cruelles, dont chacune est un nouveau présage de massacre prochain : « L'orgueil enfante les factions. C'est » par les factions que les gouvernements voisins d'un » peuple libre attaquent la prospérité ; les factions sont » le poison le plus terrible de l'ordre social ; elles mettent » la vie des bons citoyens en péril par la puissance de la » calomnie. Lorsqu'elles règnent dans un Etat, personne » n'est certain de son avenir, et l'empire qu'elles tour- » mentent, est un cercueil : elles mettent en problème le » mensonge et la vérité, le vice et la vertu, le juste et » l'injuste ; c'est la force qui fait la loi. *Si la vertu ne se* » *montrait parfois le tonnerre à la main pour rappeler tous* » *les vices à l'ordre*, la raison de la force serait toujours » la meilleure. Ce n'est qu'après un siècle que la prospé- » rité plaintive verse des pleurs sur la tombe des Gracques » et sur la roue de Sidney. Les factions, en divisant un » peuple, mettent la fureur de parti à la place de la li- » berté ; le glaive des lois et les poignards des assassins » s'entrechoquent ; on n'ose plus ni parler ni se taire : les » audacieux qui se placent à la tête des partis, forcent les » citoyens à se prononcer entre le crime et le crime. » Ainsi, sous le règne d'Hébert et de Danton, tout le » monde était furieux et farouche par peur. »

Et quand son carnet, son aide-mémoire, ne lui offre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plus de sentences en situation, il se met encore une fois en scène. Ses constantes préoccupations de mort tragique, lieu commun oratoire à son usage, lui servent, du moins le croit-il ainsi, à attendrir son auditoire : « C'est » pourquoi, » continue-t-il en se penchant pour écouter une voix secrète l'appelant vers l'éternité; « c'est pour» quoi le vœu le plus tendre pour sa Patrie que puisse » faire un bon citoyen, le bienfait le plus doux qui puisse » descendre des mains de la Providence sur un peuple libre, » le fruit le plus précieux que puisse recueillir une nation » généreuse de sa vertu, c'est la ruine, c'est la chûte des » factions. Quoi ! l'amitié s'est-elle envolée de la terre ? la » jalousie présidera-t-elle aux mouvements du corps so» cial ? et, par le prestige de la calomnie, perdra-t-on ses » frères, parce qu'ils sont plus sages et plus magnanimes » que nous ?

» La renommée est un vain bruit. Prêtons l'oreille sur » les siècles écoulés : nous n'entendrons plus rien; ceux » qui dans d'autres temps se promèneront parmi nos » urnes, n'en entendront pas davantage : le bien, voilà » ce qu'il faut faire à quelque prix que ce soit, en préfé» rant le titre de héros mort à celui de lâche vivant. »

Nous parlions naguères de toutes ces personnalités usurpant la place des principes, de ces ambitions individuelles substituées aux droits de la France dont personne ne se préoccupe; jamais plus complète absence de patriotisme, même servant de prétexte à l'envahissement du pouvoir, ne fut mieux prouvé que par ce discours. La pudeur et la modestie en sont bannies à toujours. C'est toujours Saint-Just et Robespierre, Robespierre et Saint-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» Avez-vous vu des orateurs sous le sceptre des rois? » non. Le silence règne autour des trônes; ce n'est que » chez les peuples libres qu'on a souffert le droit de per- » suader ses semblables; n'est-ce point une arène ouverte » à tous les citoyens? Que tout le monde se dispute la » gloire de se perfectionner dans l'art de bien dire, et » vous verrez rouler un torrent de lumières qui sera le » garant de notre liberté, pourvu que l'orgueil soit banni » de notre République.

» Immolez ceux qui sont les plus éloquents, et bientôt » on arrivera jusqu'à celui qui les enviait, et qui l'était le » plus après eux. »

Ce discours nous apparaît comme une longue énigme où chaque mot a besoin d'un commentaire, où chaque membre de phrase forcerait à une étude particulière, s'il en valait la peine. Rien ne s'y précise; l'idée n'y est jamais qu'à peine indiquée. L'accusation se cache dans chaque période; mais elle a peur de se laisser trop tôt deviner; elle s'enveloppe de réticences incroyables, de précautions oratoires que nous n'avions jamais connues dans l'éloquence ordinairement brutale de Saint-Just, son éloquence qui bondissait vers le but plutôt qu'elle n'y courait. Il se plaint des Comités, il les voudrait dénoncer, et plus loin il les déclare « toujours dignes d'es- » time. » Il les excuse en prétendant que les malheurs dont il a tracé l'histoire « sont nés de l'isolement et de » l'autorité extrême de quelques membres restés seuls, » qui ont exercé l'autorité de tous et paraissent avoir » profité de l'absence de leurs collègues. »

Evidemment, il en veut surtout à Collot et à Billaud.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A chaque instant, il se sent prêt de s'élancer sur eux ; il les accuse d'avoir dispersé le Comité. « Ceux là, » dit-il, « sont indignes de l'estime publique qui ont eu de l'ambition sous le masque du désintéressement et qui ont » pensé concentrer dans eux l'initiative des accusations » contre vos membres. »

Ce n'est même pas assez pour lui. Cette fois, il essaie de préciser ; la haine le force à sortir du vague des insinuations : « Je pense que vous devez à la justice et à la » Patrie d'examiner ma dénonciation.

Son espoir secret, il l'indique nettement ; c'est que la Convention les enverra à Fouquier-Tinville ; car il la rassure contre les suites de cette boucherie nouvelle, si elle se la permet : « Les affaires publiques ne souffriront » pas de cet orage, » se hâte-t-il d'ajouter avec de la douceur dans la voix, dans le geste ; « la liberté n'en » sera point alarmée, et le gouvernement reprendra son » cours par votre sagesse. »

Peut-être croit-on qu'il va maintenant s'empresser de conclure, et le voilà qui justifie lui-même ses ennemis ; ou du moins plaide-t-il en ces termes des circonstances atténuantes en leur faveur. « Les membres que j'accuse, » dit-il, « ont commis peu de fautes dans leurs fonctions ; » je les accuse d'avoir tiré parti de la réputation du Co- » mité pour l'appliquer à leur ambition. Sylla était un » fort bon général, un grand politique ; il savait admi- » nistrer ; mais il appliqua ce mérite. »

Il donne encore un soupir à sa vanité blessée : « J'aime » beaucoup qu'on annonce des victoires ; mais je ne » veux pas qu'elles deviennent des prétextes à vanité. *On*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» annonça la jouurnée de Fleurus, *et d'autres qui n'en « ont rien dit étaient présents;* on a parlé de sièges, *et » d'autres qui n'en ont rien dit étaient dans la tranchée.* »

Puis il tourne court; la péroraison manque. Il déclare qu'il ne conclura pas contre ceux qu'il a nommés; il désire qu'ils se justifient et « que nous devenions sages. »

Tel est ce discours indigne de Saint-Just; tel est ce rapport incolore, indécis, moins que médiocre; ce rapport que certains ont appelé habile et perfide, quand l'habileté y fait complètement défaut, quand la perfidie y revêt l'apparence pusillanime de la rancune mesquine, de la personnalité appelant le dégoût et le mépris. Il n'y a plus là d'idées, de force, d'initiative; l'audace y a fait place au mensonge. Le danger n'a pas ranimé la verve absente de l'écrivain. Il ne s'est pas monté à la hauteur des circonstances. On dirait que, dans la paix silencieuse de son cabinet, il arrangeait difficilement des phrases trouvées avec peine. Où donc est ce Saint-Just d'il y a quatre mois? Qu'a-t-on fait du rapporteur des complots de Hébert, de Danton, de l'Athéïsme et des prisons? Où donc a fui la haine d'alors? Que sont devenus l'activité, la persistance, l'entrain de Strasbourg et de Guise? L'ambitieux ne sait plus combattre! Le rhéteur ne sait plus écrire! On a dit des rapports de Saint-Just qu'ils frappaient comme la hâche; à force de frapper, la hâche s'est émoussée. C'en est fait de ce jeune homme à cette heure médiocre entre les plus médiocres. Qui donc tremblera devant lui maintenant que le voilà désarmé de toutes ces qualités révolutionnaires qui forçaient l'étonnement et la peur, sinon l'admiration et l'estime?

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Une fois leurs discours écrits, les discours ces armes offensives et défensives de ces parlementaires bavards qui ne savent être ni constitutionnels, ni despotes, Robespierre et Saint-Just voulurent enfin engager l'action. Les Jacobins donnèrent les premiers, en présentant à la Convention, le 7 Thermidor, une pétition sous l'ambiguité des termes de laquelle se cachait mal une sommation d'avoir à se courber sous le joug dictatorial de Robespierre.

Le lendemain, 8 thermidor, à l'animation des députés, à leur nombre, à voir les tribunes encombrées depuis le matin, on pouvait pressentir un évènement. On avait su que Robespierre parlerait dans la journée. Robespierre à la Convention ! Sa présence seule aurait suffi pour motiver cette affluence émue ; car depuis plus d'un mois, il ne se montrait plus à l'Assemblée, et on savait aussi que son discours était une déclaration de guerre, l'entrée du Jacobinisme en campagne.

Dans les premières et interminables pages de ce discours, l'attention publique chercha vainement les intentions futures de l'orateur ; elles se cachaient sous la vague apparence de ces déclamations dont Saint-Just savait si bien remplir ses anciens rapports. Plus tard, Robespierre parlait du besoin d'épancher son cœur, du besoin que la Convention avait aussi d'entendre la vérité. Il voulait, disait-il, dissiper de cruelles erreurs, dévoiler des abus tendant à la ruine de la patrie. Ces erreurs, c'est la calomnie qui l'accable. Ces abus, ils vont lui permettre d'attaquer en face ses propres adversaires ; car le discours de Robespierre, c'est le discours de Saint-Just

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avec d'autres phrases : la personnalité de l'orateur à élever, des ennemis à écraser; la patrie est absente. Robespierre est sans cesse dans le discours de Robespierre, comme dans le discours de Saint-Just nous n'avons aperçu que Saint-Just; c'est de lui seul qu'il parle, lui seul qui se défend, lui seul qu'on accuse de tyrannie, lui seul qui ait aimé et protégé la Convention, la liberté, la vertu, la patrie. C'est lui seul qui ait droit de réclamer justice et vengeance; car s'il existe une conspiration contre la liberté, cette conspiration ne menace que lui, lui le seul et vrai protecteur de cette liberté; car s'il existe une coalition au sein de la Convention, c'est à lui seul qu'en veut cette coalition, lui qui prétend avoir défendu la Convention au péril de sa vie; car si des factieux remplissent les Comités, c'est contre lui seul qu'ils conspirent, lui qui dans le Comité de Salut Public avait voulu créer une représentation sincère de l'unité dans le gouvernement. La même idée apparente de personnalité, d'égoïsme envieux, avait donc dicté les deux discours éminemment maladroits, blessants, de Robespierre et de Saint-Just. Jamais ils ne pouvaient mieux et plus complètement prouver leur ardeur du pouvoir, leur soif de la domination. Jamais aussi ne se démontra mieux l'influence de Saint-Just sur Robespierre. Saint-Just force son ami à la violence quand il tremblait encore et préférait dissimuler et temporiser; il lui fournit des armes; seulement, comme toujours, Robespierre est diffus, prolixe, quand Saint-Just se resserre, sait être moins long, plus prompt à arriver au but.

Un succès, insignifiant il est vrai, fut obtenu par les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

partisans de Robespierre au début de la lutte. Encore sous le joug redouté de son ancien maître, la Convention vota l'impression de ce discours et l'envoi dans les départements ; mais bientôt les efforts de la Plaine et de la Montagne, unies par le danger, firent rapporter ce décret, et le discours fut renvoyé à l'examen des deux Comités. La réussite s'est changée en défaite. Dans un transport de colère, les deux Robespierre, David, Lebas courent aux Jacobins; Couthon s'y fait porter. Toute la nuit, le club tressaille de rage sous les motions les plus violentes. On y acclame la révolte ; on y met aux voix l'assassinat des membres des Comités.

Le soleil du lendemain doit se lever sur le triomphe enfin du Jacobinisme. On se le jure.

Avant de se rendre au club de son côté, Saint-Just était entré un moment chez lui pour se reposer de toutes ces émotions. Un triste présage l'y attendait sous la forme d'une lettre ; cette lettre lui venait d'un cachot et d'une folle. Cette folle, c'était une de ces femmes qui se montrèrent si puissamment ardentes aux débuts de la Révolution ; c'était une des anciennes amies de Saint-Just. Cette folle, c'était la belle Théroigne de Méricourt, et sa lettre était datée d'une maison d'aliénés du faubourg Saint-Marceau !... C'est ainsi qu'avaient fini tant de révolutionnaires, ou par la mort, ou par la déraison. « Que » nous arrivera-t-il à nous ? » dut se dire Saint-Just en parcourant cette lettre où se lisait à chaque ligne l'empreinte des doigts hideux de la folie : « Du 8 Thermidor. » Je suis toujours en arrestation; j'ai perdu un temps » précieux ; envoyez-moi deux cents livres et venez me

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» voir. Je vous ai écrit que j'ai eu des amis jusque dans le » palais de l'empereur. J'ai été injuste à l'égard du ci- » toyen Bosgue. Pourrai-je me faire accompagner chez » vous? j'ai mille choses à vous dire. Il faut établir l'union ; » il faut que je puisse continuer tous mes projets, conti- » nuer d'écrire ce que j'écrivais. J'ai de grandes choses à » dire. J'ai fait de grands progrès. Je n'ai ni papier, ni » lumière, ni rien ; mais quand même, il faut que je sois » libre pour pouvoir écrire. Il m'est impossible de rien » faire ici. Mon séjour m'y a instruit ; mais si j'y restais » plus longtemps sans rien faire, sans rien publier, j'avi- » lirais les patriotes et la couronne civique. Vous savez » qu'il est également question de vous et de moi, et que » les signes d'union demandent des effets. Il faut beaucoup » de bons écrits qui donnent une bonne impulsion. Vous » connaissez mes principes. J'espère que les patriotes ne » me laisseront pas victimes de l'intrigue. Je puis encore » tout réparer, si vous me secondez ; mais il faut que je » sois, ou je serai, respectée. Je vous ai déjà parlé de » mon projet. Je demande qu'on me remette chez moi. »

A la même heure et puissant élément de contraste, une autre lettre encore partait de Blérancourt à l'adresse de Saint-Just. Nous avons souvent parlé dans les premières pages de cette étude, d'une bonne vieille femme de Blérancourt, dont les récits, souvenirs de bien loin, nous avaient fourni d'intéressants documents sur la jeunesse de Saint-Just. On se souvient aussi que de nombreux prisonniers, victimes des rancunes de cet homme, avaient été ou enfermés dans les prisons de Soissons, de Coucy, de Chauny, ou envoyés à Paris pour y attendre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la mort. Lejeune nous a fourni de nombreux détails sur ces vengeances particulières. Plusieurs habitants de Blérancourt, notamment le mari de Mme Thorin, étaient depuis long-temps déjà détenus à Paris, et dans leur ville on se préoccupait de leur sort.

Or, deux ou trois jours avant le 9 Thermidor, on avait célébré à Blérancourt la fête de la Raison dont le culte n'était pas encore aboli dans quelques localités des départements, et pour Déesse on avait justement choisi la femme dont nous parlons plus haut, alors jeune fille de quatorze à quinze ans. Il n'entre pas dans notre plan de raconter la fête et ses pittoresques détails, le cortège au-dessus duquel trônait, porté par quatre jeunes gens, un mannequin grossier décoré du nom de Saint-Just, les angoisses de la pauvre Déesse obligée d'accepter la divinité pour ne pas compromettre ses parents, contrainte à prononcer des malédictions contre la Religion qu'elle aimait et des souhaits de bonheur pour cet état de choses dont elle avait peur d'instinct, et enfin fuyant vers sa mère en pleurant de honte et en arrachant de son front si pur et si blanc l'ignoble bonnet rouge dont on l'avait couronnée pour la marche triomphale et pour le bal.

Mais au milieu des ennuis et des chagrins de son rôle, son jeune cœur du moins avait trouvé quelque consolation. Personne à Blérancourt n'avait conservé assez de relations intimes avec Saint-Just pour oser croire à l'influence qui résulte de l'amitié, solliciter en faveur des détenus cet homme dont on savait si bien l'inflexible dureté, et espérer le succès d'une entreprise qui, si elle venait à ne pas réussir, ne pourrait qu'être désastreuse

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en appelant sur les malheureux à compromettre immédiatement la mémoire et l'attention de leur ennemi.

On savait que Saint-Just, trois ou quatre ans plus tôt, aimait à voir et à caresser cette petite fille dont les parents travaillaient chez lui aux gros ouvrages de la maison et du jardin. Ce fut ce qui décida les habitants importants de Blérancourt à lui confier le rôle principal dans la fête de la Raison, avec l'espoir que, à ce double titre d'amie d'enfance et de Déesse, de jolie fille aussi, sa requête irait au cœur de Saint-Just plus sûrement que les prières d'hommes auxquels il avait toujours témoigné peu de sympathie.

La pauvre enfant écrivit donc et, parmi ses souvenirs, ce n'est pas sans doute le moins beau et le moins aimé maintenant. Dire tout ce qu'il y avait de naïve sublimité, de touchante sensibilité dans les quelques phrases qu'aujourd'hui elle se rappelle encore de sa lettre et qu'elle nous récita ; dire tout ce qu'il y avait d'élevé dans les sentiments de cette fille du peuple qui se crut alors assez forte pour triompher de la sauvage et implacable dureté de ce dominateur de la France courbée sous la peur, ce nous serait impossible. Le calme de cette bonne vieille femme ne se doutant pas qu'elle avait accompli là une magnifique action qu'elle nous racontait dignement, simplement, nous touchait jusqu'aux larmes. La perte de sa lettre nous semble très regrettable, et sa publication parmi les papiers saisis chez les vaincus de Thermidor eût fourni un romanesque épisode à l'histoire des dernières heures de Saint-Just ; si cette lettre arriva jusqu'au domicile du mort, la Commission réactionnaire dut la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dédaigner comme une pièce inutile. Mais ce qu'il fallait à la pauvre enfant, c'était la délivrance de ses compatriotes. Qui sait si cette délivrance ne fut pas hâtée par ses chaleureuses prières qui durent être entendues là-haut par-dessus toutes les supplications des intéressés, elle qui n'avait de mobile que sa charité, d'auxiliaire que son bon cœur et sa tendre jeunesse?

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

XVII.

Saint-Just a rejoint ses amis au club ; mais à minuit il sort de ce foyer d'émeute. Où va-t-il, le front pensif, la tête inclinée ?

Il pressent que les Comités doivent se réunir pour préparer la journée du lendemain. Il court à eux. On l'a accusé d'espionnage incommode ; il veut espionner encore et gêner. Devant lui, on n'osera rien dire, rien tramer, rien conclure.

En effet, Billaud, Collot, Vadier, Lavicomterie, Amar, Barère, Lacoste, Tallien, Carnot, Prieur, tous les membres enfin des deux Comités sont rassemblés aux Tuileries. Ils délibèrent en secret. L'entrée du Comité de Salut Public a été interdite à tous, même aux représentants ; c'est qu'ils apprécient la portée du mystère et du silence. Billaud-Varennes raconte qu'il a voulu voir par lui-même ce qui s'est passé aux Jacobins, et qu'on l'en a chassé au milieu du tumulte et des menaces. Fréron, l'ancien ami de Camille Desmoulins, vient dénoncer les menées

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'Hanriot qui ameute les Sections; on le repousse; la consigne est impitoyable, même pour lui qui exhibe sa médaille de député.

Mais les conspirateurs avaient compté sans Saint-Just. Tout-à-coup, il entra aussi froid, aussi compassé que d'habitude. Seul, la nuit, quand il eût suffi d'un coup de couteau pour faire raison de son imprudence, il venait s'asseoir au milieu de ses ennemis acharnés, de ceux qui avaient juré sa perte, de ceux qui, parmi les trois triumvirs détestés, le craignaient et haïssaient seul plus que les deux autres. Une dernière fois, Saint-Just avait retrouvé une lueur d'énergie. Un instant, sa présence glaça tous les esprits. Un sombre et menaçant silence se fit autour de lui. On espérait que son arrivée était seulement l'effet d'un hasard et qu'il se retirerait devant un accueil significatif. Il n'en fut rien. De précieux moments se perdirent ainsi à s'examiner silencieusement. Assis à l'écart, le sévère jeune homme semblait avoir annihilé les volontés, déjoué les projets, fait avorter le complot. Quand on s'aperçut enfin qu'il ne voulait pas comprendre, on paya d'audace cette audace. On reprit le cours de la délibération comme s'il eût été loin. Cette terrible scène est admirablement esquissée dans le Mémoire publié après Thermidor, par les membres des Comités en réponse aux accusations de Lecointre.

« Nous travaillions, » dit Barère au nom de ses collègues, qui eux aussi essaient de donner le change à la Convention en glissant rapidement sur les menées nocturnes des Comités; « nous travaillions aux opérations » ordinaires des Comités; mais nous travaillions avec cette

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» triste impatience qui devait accompagner un dénoue-
» ment terrible que toutes les circonstances nous annon-
» çaient être prochain. Saint-Just gardait un profond si-
» lence, observait de temps en temps les membres des
» Comités, et ne témoignait ni inquiétude ni repos. Il
» venait d'envoyer à Thuillier, sa créature, les dix-huit
» premières pages du rapport, dont il n'avait que les
» dernières pages. »

C'est en ce moment que Collot-d'Herbois arriva des Jacobins, encore tout ému de l'effroyable scène à la suite de laquelle on l'avait aussi chassé.

« Qu'y a-t-il de nouveau aux Jacobins? » demanda Saint-Just d'un air froidement railleur.

« Ce qu'il y a de nouveau! » cria Collot pris de fureur à ce sarcasme, « ce qu'il y a de nouveau! tu me le de-
» mandes! Est-ce à toi qui es d'intelligence avec l'auteur
» principal de toutes ces querelles politiques, et qui ne
» veux nous mener qu'à la guerre civile? Tu es un lâche
» et un traître! C'est toi qui nous trompes avec ton air
» hypocrite! Tu n'es qu'une *boîte à apophtègmes*, et tu nous
» espionnes dans le Comité. Je viens de m'en convaincre
» par ce que j'ai entendu; vous êtes trois scélérats, qui
» croyez nous conduire aveuglément à la perte de la Pa-
» trie; mais la liberté survivra à vos horribles trames. »

« C'est un triumvirat de fripons! » reprit Elie Lacoste en se levant avec fureur. « Oui, Robespierre, Couthon et
» Saint-Just machinent contre la Patrie! »

Barère, qui est toujours ardent et courageux dans ses écrits, prétend qu'il ajouta : « Pygmées insolents, qui
» voulez vous partager les dépouilles de la Patrie entre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

On soupirait après la délivrance. Immédiatement, les conjurés se mirent à l'œuvre. Barère commença de rédiger les projets de décrets pour organiser la garde nationale, pour suspendre la Commune, pour l'arrestation des meneurs des Sections; il préparait aussi les proclamations au peuple et à l'armée. D'autres membres des Comités se chargèrent d'aller conclure à la hâte avec les députés de la Plaine et du Centre une alliance qui devait assurer la majorité et sauver à la fois tous les partis également menacés. D'autres encore parcouraient Paris, afin de s'enquérir par eux-mêmes de l'état des esprits, de la probabilité des secours ou des refus à attendre des habitants, s'il devait y avoir lutte armée.

A onze heures du matin, on attendait encore Saint-Just. Il ne devait pas venir. Il avait réussi à tromper le Comité par une de ces manœuvres, par une de ces roueries mesquines qui marquent chaque pas et chaque moment de ces solennels engagements. Au lieu de Saint-Just, ce fut un huissier de la Convention qui apparut un

» lègue, Saint-Just était resté écrivant sur une table où les autres » membres du Comité étaient en séance avec lui. Dans la vivacité » de l'altercation qui s'établit entre eux et Saint-Just, il se hâta » de retirer les écrits qu'il avait commencés. Ce mouvement donna » des soupçons. Ses collègues saisirent ses papiers, et y trouvèrent » leur dénonciation; alors ils s'assurèrent de sa personne, fermè- » rent les portes et résolurent de le garder à vue, en prolongeant » la séance pendant toute la nuit. Lui-même s'engagea à ne pas » faire usage de ce qu'il avait écrit; mais le matin, à l'heure où » la Convention s'assemblait, il se déroba à la vigilance de ses » gardiens, qui n'attachèrent même que peu d'importance à son » évasion. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

peu plus tard au Comité où l'on attendait toujours. Cet huissier était porteur de ces quelques mots menaçants :

« L'injustice a fermé mon cœur; je vais l'ouvrir tout » entier à la Convention nationale.

» SAINT-JUST. »

C'était aussi pour onze heures que Saint-Just avait donné rendez-vous à Robespierre et à ses amis. A onze heures, en effet, devait s'ouvrir la séance de la Convention. Ils espéraient y devancer leurs adversaires; Saint-Just lirait son rapport dès l'ouverture de la séance, quand l'Assemblée ne serait point encore en nombre; ceux qui devaient manquer, du moins les conjurés l'espéraient-ils ainsi, c'étaient les partisans des Comités abusés par la promesse de Saint-Just. En leur absence et la lecture du rapport à peine terminée, le décret serait voté, ou plutôt surpris, imprimé, répandu dans Paris où l'on agirait alors avec un semblant d'autorité légale. Hanriot était à cheval, n'attendant qu'un signal pour marcher. La Convention serait envahie, les hostiles enlevés et les ennemis livrés au tribunal révolutionnaire. Le succès était écrit.

Mais Tallien trompa Saint-Just, comme Saint-Just avait trompé et comptait tromper encore les Comités. Tallien, au nom de la Montagne, concluait dans un couloir son traité de paix avec la Plaine; on échangeait les dernières promesses, quand un grand bruit se fit dans la salle. Les amis de Robespierre criaient : En place! silence!

Saint-Just venait de monter à la tribune, la tête altière, le regard vainqueur, la pose assurée et dramatique. Il croyait marcher au triomphe, et comme Robespierre,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» un écloppé, un enfant et un scélérat! Je ne vous don-
» nerais pas une basse-cour à gouverner!... »

Saint-Just restait impassible devant ces colères auxquelles il s'attendait. « Il était de marbre, » a dit Collot-d'Herbois. C'est là l'attitude de Saint-Just pendant cette longue et terrible journée qui dura quarante-huit heures et se termina par le supplice. Ce sang-froid doubla la rage de l'irascible Collot-d'Herbois qui s'élança vers Saint-Just en lui montrant le poing et en criant : « Je sais que peut-
» être vous nous ferez assassiner cette nuit; peut-être on
» nous frappera par vos complots, demain matin; mais
» nous sommes décidés à périr à notre poste, et aupara-
» vant, peut-être, nous pourrons vous démasquer. Tu
» fais au milieu de nous des projets contre les Comités!
» Tu as, j'en suis sûr, dans tes poches, des calomnies
» dirigées contre nous! Tu es un ennemi domestique, un
» conspirateur! »

Saint-Just ne voulait pas que les explications allassent jusqu'à la violence; il affirma n'avoir pas son rapport sur lui; pour le prouver, il vida ses poches, montra quelques papiers insignifiants qu'on dédaigna de lire. Cette démonstration n'avait pas convaincu Collot; il poursuivit ainsi ses récriminations violentes : « Je sais que tu pré-
» pares un rapport; mais de la manière dont je te con-
» nais, tu as sans doute fait notre décret d'accusation!
» Qu'avez-vous donc espéré? Quel succès durable avez-
» vous attendu de ces horribles trahisons? Vous pouvez
» peut-être nous ôter la vie, nous faire assassiner; mais
» vous ne tromperez pas la vertu du pays. Croyez-vous
» que quand il se verra privé de ses défenseurs, des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» hommes qui se sont sacrifiés pour lui, il ne vous mettra » pas en pièces? Croyez-vous qu'il demeurera demain » tranquille spectateur de vos crimes. Non, il n'y aura pas » d'usurpation impunie, quand il s'agira des droits du » peuple. »

Barère ne dit pas que cette apostrophe de Collot fut suivie d'un acte de brutalité inouie. Collot-d'Herbois se jeta sur Saint-Just, croyant encore qu'il tenait caché son rapport sous ses vêtements. Il s'efforçait de le fouiller; il le secouait avec rage. On ne mit fin à cette scène indigne, incroyable, qu'en les séparant. Collot fut forcé d'aller s'asseoir à la table des délibérations d'où il couvrait son ennemi de regards haineux. Saint-Just, blanc de colère, prétendait qu'il n'avait point apporté son discours. « Nous » voulons le voir dès demain, alors, » répétèrent les mem- » bres du Comité. — « Demain, soit, je vous le lirai, » disait Saint-Just que Collot continuait à insulter et à menacer de loin; et il ajoutait qu'il retirerait son rapport, s'il ne convenait point aux Comités; mais on n'ajoutait point foi à ces promesses hypocrites.

Cette scène de violence ignoble amena bientôt d'ignobles récriminations. Collot-d'Herbois parlait sourdement de dictature. Saint-Just lui reprocha des propos de cabaret, des indiscrétions inspirées par l'ivresse, des menaces avinées contre Robespierre, et il annonça qu'il en ferait justice dans son rapport à la Convention.

Quand ces querelles cessèrent par lassitude, on put espérer que Saint-Just disparaîtrait enfin; ce fut en vain. Les Comités furent forcés de recevoir, en sa présence, les rapports que leurs agents secrets leur envoyaient des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

différents points de Paris. Il put ainsi assister à certaines communications qu'on espérait tenir cachées. Croyant le faire partir, on parla haut alors des mesures à prendre dès le lendemain matin, de proclamations à adresser aux Parisiens, de décrets à faire rendre pour dissoudre la Commune et les Sections. Rien n'y fit. Immobile en sa persévérance, il écoutait froidement, comme s'il ne se fût point agi de lui, de son avenir et de sa vie même; il prenait part aux discussions. « Il est même à remarquer, » ajoute Barère, « que, lorsqu'on fesait le tableau des cir- » constances malheureuses où se trouvait la chose publi- » que, chacun de nous cherchait des mesures et propo- » sait des moyens. Saint-Just nous arrêtait, jouait l'é- » tonnement de n'être pas dans la confidence de ces » dangers et se plaignait de ce que tous les cœurs étaient » fermés suivant lui, qu'il ne connaissait rien, qu'il ne » concevait pas cette manière prompte *d'improviser la* » *foudre* à chaque instant, et il nous conjurait, au nom » de la République, de revenir à des idées plus justes, à » des mesures plus sages. C'est ainsi que le traitre nous » tenait en échec, paralysait toutes nos mesures et ré- » froidissait notre zèle. » L'ennui et le danger de sa présence forcèrent même les membres des Comités à se retirer un moment dans un autre appartement, et à délibérer pour savoir si on ne le ferait point arrêter, afin de s'en débarrasser de suite; mais on n'osa point encore frapper un coup aussi violent. L'effronterie de Saint-Just en imposait à douze ou quinze hommes qu'un seul tenait ainsi en échec à force d'audace et d'entêtement.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ainsi gênés dans leurs mouvements, dans leurs allures, n'osant rien conclure, rien résoudre, les Comités virent poindre le jour. Le soleil était haut déjà sur l'horizon, et cette bizarre affaire n'avait pas reçu de dénouement. Devant Saint-Just, le commandant d'une Section vint offrir le secours de son bataillon; tremblant de peur, les membres des Comités feignirent l'assurance et refusèrent ces offres avec hauteur, en prétendant qu'ils ne croyaient rien avoir à craindre de ceux qui se disaient les amis de la liberté et que, au surplus, il y avait à la Convention six cents députés prêts à prendre leur place au Comité, si on osait les y assassiner.

Quand Saint-Just crut avoir empêché ses ennemis de faire leurs préparatifs de défense pendant cette nuit que Robespierre, Hanriot, les Jacobins et les chefs des Sections devaient, eux, avoir utilement employée, il se leva pourtant. Il était alors cinq heures du matin. Il annonça qu'à onze heures il reviendrait au Comité de Salut Public pour donner à ses collègues communication de son rapport avant de l'aller lire à la Convention, et il partit. (1)

(1) Nous préférons la version de Barère qui écrivait son récit pour la Convention pleine de témoins oculaires, par conséquent très disposés à le contredire dans tout ce qui n'aurait point été la vérité, à celle de Toulongeon qui raconte ainsi cette scène de nuit : « Collot-d'Herbois et Billaud-Varennes, revinrent rendre » compte de leur mission, effrayés de ce qu'ils venaient d'entendre. » Saint-Just était présent. Collot-d'Herbois l'interpella rudement, » et lui reprocha que les violences dont ils venaient d'être témoins » étaient son ouvrage et celui de Robespierre, son chef. Pendant » le temps qui avait précédé le retour de Collot et de son col-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

décrète la permanence de la séance. Robespierre court à la tribune ; des cris de : A bas le tyran ! à bas le tyran ! l'en chassent. Billaud fait voter l'arrestation de quelques agents inférieurs ; on s'encourage à frapper les chefs, en abattant ainsi les subalternes. Robespierre comprend le danger ; il veut essayer la puissance de sa parole. Il demande à être entendu. « Non ! à bas le tyran ! » crie-t-on avec plus de fureur. Il y eut à ce moment un horrible mot de Fréron : « Ah ! qu'un tyran est dur à abattre ! » dit-il aux tribunes qui lui battirent des mains et auxquelles il montre à demi ses pistolets.

Enfin, le Comité, si long-temps dupe des promesses de Saint-Just, est arrivé tout entier. Barère donne des détails sur ce qui s'est passé dans la séance de nuit. On force Saint-Just à remettre à Barère le manuscrit de son rapport ; il le signe sur les injonctions de la majorité. Barère en donne lecture, et ce discours est déposé parmi les pièces à annexer au procès-verbal.

Alors Saint-Just descend de la tribune du haut de laquelle, depuis une heure, il est exposé à l'attention publique, à ces railleries cruelles, à ces insultes de carrefour révolutionnaire auxquelles un procès-verbal d'Assemblée se respectant, ou croyant se respecter, ne pouvait donner asile en les conservant pour l'histoire.

Barère a la parole au nom du Comité de Salut Public ; il va droit au but. Il sait, par ce qui est arrivé à Robespierre et à Saint-Just, qu'en un moment de crise il ne faut point phraser, et il pousse à l'ennemi, à Saint-Just d'abord : « Citoyens, » dit-il à la Convention, « un de » mes collègnes, revenant de l'armée du Nord, a rapporté

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» au Comité qu'un officier ennemi, fait prisonnier dans » la dernière action qui nous a donné la Belgique avait » dit : « Tous vos succès ne sont rien ; nous n'en espé- » rons pas moins traiter de la paix avec un parti quel » qu'il soit, avec une fraction de la Convention, et de » changer bientôt de gouvernement. » Saint-Just nous a » apporté, comme instructions, ces nouvelles. Ce moment, » prédit par l'officier autrichien, ne serait-il pas venu » pour le parti de l'étranger et pour les ennemis de l'in- » térieur, si vous n'aviez pris des mesures vigoureuses? »

Barère prend à peine le soin de réfuter les discours de Robespierre et de Saint-Just ; ce qu'il propose, ce qu'on adopte d'enthousiasme, c'est le renversement de ce régime militaire qui livre Paris à quelques brigands ; c'est la destruction de tout grade supérieur à celui de chef de légion dans Paris; c'est l'organisation de la garde nationale; c'est l'arrestation de Hanriot et de ses aides-de-camp, de Daubigny, l'adjoint au ministre de la guerre et l'ami de Saint-Just.

Ce n'est point à nous à refaire ce drame et ces détails. Peu nous importe l'éloquence de Barère et de ses proclamations adoptées par la Convention. Un autre spectacle nous appelle, épisode pour tous, fait capital pour nous : celui de Saint-Just tombé, impuissant à tout jamais, vaincu sans combat, sans avoir presque essayé de cette force morale que tous lui reconnaissaient naguères, sous laquelle tous s'inclinaient avec frayeur et sans oser la discuter.

Le voilà accoudé tristement, silencieusement, contre une des colonnes de cette tribune qui si souvent a retenti

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de ses accents de triomphe et de mort. Il est pâle. De temps à autre, pendant que parle au-dessus de lui son ennemi Barère, l'envieux de tout-à-l'heure, le vainqueur d'à-présent, il échange de douloureux regards avec Robespierre, cet autre exemple de l'instabilité de la politique. Quelles pensées se dirent-ils des yeux? Quelle amertume! quels regrets! quels remords! Rien n'active la pensée comme l'infortune. Ce jeune homme de vingt-six ans à peine dut en ce moment voir passer dans son âme tout un monde de souvenirs qui lui refirent sa vie si active, si tôt commencée, si remplie, si promptement et si fatalement brisée, au moment où il espérait la couronner par le pouvoir suprême, en vue duquel il avait élaboré tant de systèmes, commis tant d'excès, tant de forfaits, vers lequel il avait marché d'un pas si résolu, si sûr, et qui lui échappait arraché par de si misérables compétiteurs, par de si indignes adversaires, par de si faibles mains.

Ainsi c'était en vain que, jeune et voluptueux, il avait rompu avec le plaisir; en vain que, facile à l'entraînement, il s'était forcé à l'hypocrisie; en vain que, révolutionnaire par éducation et par tempérament, il avait su tromper ses électeurs en se faisant un moment aussi conservateur (1), aussi royaliste qu'eux; en vain que, au mépris des promesses de son livre, il avait du premier bond escaladé les cîmes les plus abruptes et les plus élevées de la Montagne; en vain qu'il avait, pour plaire au

(1) On se souvient que deux fois dans sa brochure électorale il employa ce mot.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

peuple, entassé gages sur gages, victimes sur victimes, têtes sur têtes; en vain qu'il avait porté ce peuple au pouvoir avec lui, ce peuple dont il s'était fait la sincère image, la sincère expression avec ses passions cruelles et jalouses; en vain qu'il avait à lui seul déployé pour sauver les frontières de l'Est et du Nord plus d'énergie à la fois que ses collègues et que les généraux; en vain qu'il avait inauguré la Terreur et son régime de sang. Idées et efforts, talents et volonté, de quelle utilité lui avaient-ils été? Au dernier moment, tout lui avait fait défaut. Il n'avait plus rien trouvé en lui, ni inspiration, ni courage. Lui qui avait contribué à renverser la royauté, lui qui avait abattu la Gironde, Hébert et Ronsin, Danton et Camille Desmoulins, c'est-à-dire tout ce qu'il y avait de forces vives dans la nation, soit dans les bons principes, soit dans les instincts pervers; lui qui avait créé des théories de gouvernement, il tombait sous les coups des hommes sans principes, sans idées, sans vues d'avenir, sous les coups d'un Billaud-Varennes, d'un Collot, d'un Tallien, de ceux qu'il méprisait le plus parmi les plus méprisables. Il tombait à vingt-six ans, l'âge de la sève qui monte, l'âge de l'ardeur puissante parce qu'elle se contient, l'âge où l'on commence à peine la vie d'ordinaire et où l'avenir est si long, si plein, si riche.

Tout-à-l'heure, nous écrivions le mot : « remords. » Saint-Just eut-il des remords? Au moment de mourir, à cet instant où les aveugles voient, où s'ouvrent les consciences, où l'on n'ose plus se mentir à soi-même, où l'on affirme ce dont on a douté, où le doute détruit en l'âme ce qu'elle s'était posé comme un jalon de vérité,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

il avait revêtu ses habits de fête. Le procès-verbal à peine adopté, il déploya le manuscrit que Thuillier lui copiait la nuit, pendant que Collot-d'Herbois le cherchait vainement sous les vêtements du jeune triumvir, et il se mit à le lire avec emphase. Au pied de la tribune on pouvait remarquer Robespierre encourageant l'orateur par sa présence. Cependant la voix de Saint-Just est émue ; lui qui avait toujours abordé son auditoire avec calme, il se prend à frémir devant le danger où il périra s'il n'en triomphe ; et, avec quelque fermeté qu'il envisage la mort, la mort à laquelle depuis long-temps il se sent, il se sait dévoué, il ne peut sans trouble la voir si proche qu'en ce moment peut-être elle étend sa froide main sur lui. Ses premiers mots sont donc tremblés ; cependant, il a repris de l'assurance ; sa parole s'affermit.

Il lit.... il lit ; mais une voix plus impérieuse que la sienne l'a subitement interrompu. Tallien, qui des couloirs a entendu comme des paroles d'orateur à la tribune, se penche vers une porte et reconnaît Saint-Just qui parle. « Voilà Saint-Just à la tribune ! il faut en finir. » Ce soir, Robespierre ne sera plus ! » s'écrie-t-il en échangeant une dernière poignée de mains avec les députés de la Plaine, et il s'élance dans la salle. « Je de- » mande la parole pour une motion d'ordre ! » fit Tallien en courant à la tribune où il se pose à côté de Saint-Just qui fait de vains efforts pour continuer sa lecture, pendant que Tallien poursuit avec impétuosité : « L'orateur » a commencé par dire qu'il n'était d'aucune faction. » Je dis la même chose. Je n'appartiens qu'à moi-même, » qu'à la liberté. C'est pour cela que je vais faire enten-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» dre la vérité. Aucun bon citoyen ne peut retenir ses » larmes sur le sort malheureux auquel la chose publique » est abandonnée. Partout on ne voit que division. Hier » un membre du gouvernement s'en est isolé, a prononcé » un discours en son nom particulier ; aujourd'hui un » autre fait la même chose. On vient encore s'attaquer, » aggraver les maux de la Patrie, la précipiter dans » l'abîme. Je demande que le rideau soit entièrement » déchiré. »

« Oui ! oui ! il le faut ! » entend-on de partout. « Que » la vérité brille enfin ! que les traîtres soient connus ! »

Saint-Just veut parler. Des applaudissements à Tallien lui couvrent la voix. Ce dernier veut que le rapport de Saint-Just soit interrompu jusqu'à ce que les Comités puissent être prévenus de ce qui se passe et soient mandés à l'Assemblée. Billaud-Varennes succède à Tallien ; il dit rapidement ce qui s'est passé aux Jacobins la veille. Un homme des tribunes le menace ; s'emparant adroitement de cet épisode, Billaud livre l'insulteur à la force publique. Les tribunes s'emplissent de bruit. Les coalisés de l'Assemblée s'écrient, se lèvent, applaudissent à Billaud. Les têtes s'exaltent. Billaud veut parler de Saint-Just, de son discours, de ses menaces. « N'attaque que » Robespierre, » dit de loin Barère qui entre, « et laisse » donc là Couthon et Saint-Just ! »

Lebas interrompt Billaud ; ils échangent des démentis, des insultes. « A l'ordre ! à l'ordre ! » crie-t-on de toutes parts et on étouffe la voix de Lebas. Tour à tour, Tallien et Billaud écrasent Robespierre de leurs accusations, de leurs attaques pressées. Sur la demande de Tallien on

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

comprit-il le néant de la Terreur, cet affreux système que peut-être il avait écrit dans ses livres comme une théorie curieuse et à étudier seulement, que plus tard la résistance rencontrée le poussa à essayer momentanément, pour lequel il s'éprit quand il le vit à l'œuvre, et qu'enfin il poussa jusqu'à une si odieuse exagération, de la Terreur sous les coups et l'application de laquelle il allait succomber lui-même, subissant la loi éternelle et équitable du talion? Comprit-il qu'il est des hommes et des idées qui, ne pouvant triompher que par la violence, sont éternellement condamnés à ne jamais aspirer au pouvoir, parce que, malheureusement, quand ils y touchent, ils ne peuvent l'oser qu'aux dépens du bonheur et de l'honneur des nations? Comprit-il, éclairé par sa propre chûte, que ces idées et ces hommes doivent toujours et promptement succomber, exemple qui sert à éterniser les vrais principes de la politique et à les faire briller de tout l'éclat de la vérité?

Et quand il se souvint de lui-même si fort tout-à-l'heure, quand il se vit si misérable aujourd'hui, si puissant par lui-même il y avait trois mois, si impuissant maintenant au pied de cette tribune qui avait vu sa gloire; et quand il se demanda pourquoi il ne trouvait plus en lui ni ressources pour parler, ni ressources pour agir, comprit-il l'inanité de cette religion qu'il avait créée de compte à demi avec son ami Robespierre, cette autre ruine? Sentit-il peser sur sa tête la juste punition de tous ses crimes, de sa philosophie plus encore que de ses actes, puisqu'elle les avait inspirés? Crut-il à une Providence qui se vengeait enfin en le châtiant cruellement?

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ainsi gênés dans leurs mouvements, dans leurs allures, n'osant rien conclure, rien résoudre, les Comités virent poindre le jour. Le soleil était haut déjà sur l'horizon, et cette bizarre affaire n'avait pas reçu de dénouement. Devant Saint-Just, le commandant d'une Section vint offrir le secours de son bataillon; tremblant de peur, les membres des Comités feignirent l'assurance et refusèrent ces offres avec hauteur, en prétendant qu'ils ne croyaient rien avoir à craindre de ceux qui se disaient les amis de la liberté et que, au surplus, il y avait à la Convention six cents députés prêts à prendre leur place au Comité, si on osait les y assassiner.

Quand Saint-Just crut avoir empêché ses ennemis de faire leurs préparatifs de défense pendant cette nuit que Robespierre, Hanriot, les Jacobins et les chefs des Sections devaient, eux, avoir utilement employée, il se leva pourtant. Il était alors cinq heures du matin. Il annonça qu'à onze heures il reviendrait au Comité de Salut Public pour donner à ses collègues communication de son rapport avant de l'aller lire à la Convention, et il partit. (1)

(1) Nous préférons la version de Barère qui écrivait son récit pour la Convention pleine de témoins oculaires, par conséquent très disposés à le contredire dans tout ce qui n'aurait point été la vérité, à celle de Toulongeon qui raconte ainsi cette scène de nuit : « Collot-d'Herbois et Billaud-Varennes, revinrent rendre » compte de leur mission, effrayés de ce qu'ils venaient d'entendre. » Saint-Just était présent. Collot-d'Herbois l'interpella rudement, » et lui reprocha que les violences dont ils venaient d'être témoins » étaient son ouvrage et celui de Robespierre, son chef. Pendant » le temps qui avait précédé le retour de Collot et de son col-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

décrète la permanence de la séance. Robespierre court à la tribune ; des cris de : A bas le tyran ! à bas le tyran ! l'en chassent. Billaud fait voter l'arrestation de quelques agents inférieurs ; on s'encourage à frapper les chefs, en abattant ainsi les subalternes. Robespierre comprend le danger ; il veut essayer la puissance de sa parole. Il demande à être entendu. « Non ! à bas le tyran ! » crie-t-on avec plus de fureur. Il y eut à ce moment un horrible mot de Fréron : « Ah ! qu'un tyran est dur à abattre ! » dit-il aux tribunes qui lui battirent des mains et auxquelles il montre à demi ses pistolets.

Enfin, le Comité, si long-temps dupe des promesses de Saint-Just, est arrivé tout entier. Barère donne des détails sur ce qui s'est passé dans la séance de nuit. On force Saint-Just à remettre à Barère le manuscrit de son rapport ; il le signe sur les injonctions de la majorité. Barère en donne lecture, et ce discours est déposé parmi les pièces à annexer au procès-verbal.

Alors Saint-Just descend de la tribune du haut de laquelle, depuis une heure, il est exposé à l'attention publique, à ces railleries cruelles, à ces insultes de carrefour révolutionnaire auxquelles un procès-verbal d'Assemblée se respectant, ou croyant se respecter, ne pouvait donner asile en les conservant pour l'histoire.

Barère a la parole au nom du Comité de Salut Public ; il va droit au but. Il sait, par ce qui est arrivé à Robespierre et à Saint-Just, qu'en un moment de crise il ne faut point phraser, et il pousse à l'ennemi, à Saint-Just d'abord : « Citoyens, » dit-il à la Convention, « un de » mes collègnes, revenant de l'armée du Nord, a rapporté

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» au Comité qu'un officier ennemi, fait prisonnier dans » la dernière action qui nous a donné la Belgique avait » dit : « Tous vos succès ne sont rien ; nous n'en espé- » rons pas moins traiter de la paix avec un parti quel » qu'il soit, avec une fraction de la Convention, et de » changer bientôt de gouvernement. » Saint-Just nous a » apporté, comme instructions, ces nouvelles. Ce moment, » prédit par l'officier autrichien, ne serait-il pas venu » pour le parti de l'étranger et pour les ennemis de l'in- » térieur, si vous n'aviez pris des mesures vigoureuses? »

Barère prend à peine le soin de réfuter les discours de Robespierre et de Saint-Just ; ce qu'il propose, ce qu'on adopte d'enthousiasme, c'est le renversement de ce régime militaire qui livre Paris à quelques brigands ; c'est la destruction de tout grade supérieur à celui de chef de légion dans Paris; c'est l'organisation de la garde nationale ; c'est l'arrestation de Hanriot et de ses aides-de-camp, de Daubigny, l'adjoint au ministre de la guerre et l'ami de Saint-Just.

Ce n'est point à nous à refaire ce drame et ces détails. Peu nous importe l'éloquence de Barère et de ses proclamations adoptées par la Convention. Un autre spectacle nous appelle, épisode pour tous, fait capital pour nous : celui de Saint-Just tombé, impuissant à tout jamais, vaincu sans combat, sans avoir presque essayé de cette force morale que tous lui reconnaissaient naguères, sous laquelle tous s'inclinaient avec frayeur et sans oser la discuter.

Le voilà accoudé tristement, silencieusement, contre une des colonnes de cette tribune qui si souvent a retenti

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de ses accents de triomphe et de mort. Il est pâle. De temps à autre, pendant que parle au-dessus de lui son ennemi Barère, l'envieux de tout-à-l'heure, le vainqueur d'à-présent, il échange de douloureux regards avec Robespierre, cet autre exemple de l'instabilité de la politique. Quelles pensées se dirent-ils des yeux? Quelle amertume! quels regrets! quels remords! Rien n'active la pensée comme l'infortune. Ce jeune homme de vingt-six ans à peine dut en ce moment voir passer dans son âme tout un monde de souvenirs qui lui refirent sa vie si active, si tôt commencée, si remplie, si promptement et si fatalement brisée, au moment où il espérait la couronner par le pouvoir suprême, en vue duquel il avait élaboré tant de systèmes, commis tant d'excès, tant de forfaits, vers lequel il avait marché d'un pas si résolu, si sûr, et qui lui échappait arraché par de si misérables compétiteurs, par de si indignes adversaires, par de si faibles mains.

Ainsi c'était en vain que, jeune et voluptueux, il avait rompu avec le plaisir; en vain que, facile à l'entraînement, il s'était forcé à l'hypocrisie; en vain que, révolutionnaire par éducation et par tempérament, il avait su tromper ses électeurs en se faisant un moment aussi conservateur (1), aussi royaliste qu'eux; en vain que, au mépris des promesses de son livre, il avait du premier bond escaladé les cimes les plus abruptes et les plus élevées de la Montagne; en vain qu'il avait, pour plaire au

(1) On se souvient que deux fois dans sa brochure électorale il employa ce mot.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

peuple, entassé gages sur gages, victimes sur victimes, têtes sur têtes; en vain qu'il avait porté ce peuple au pouvoir avec lui, ce peuple dont il s'était fait la sincère image, la sincère expression avec ses passions cruelles et jalouses; en vain qu'il avait à lui seul déployé pour sauver les frontières de l'Est et du Nord plus d'énergie à la fois que ses collègues et que les généraux; en vain qu'il avait inauguré la Terreur et son régime de sang. Idées et efforts, talents et volonté, de quelle utilité lui avaient-ils été? Au dernier moment, tout lui avait fait défaut. Il n'avait plus rien trouvé en lui, ni inspiration, ni courage. Lui qui avait contribué à renverser la royauté, lui qui avait abattu la Gironde, Hébert et Ronsin, Danton et Camille Desmoulins, c'est-à-dire tout ce qu'il y avait de forces vives dans la nation, soit dans les bons principes, soit dans les instincts pervers; lui qui avait créé des théories de gouvernement, il tombait sous les coups des hommes sans principes, sans idées, sans vues d'avenir, sous les coups d'un Billaud-Varennes, d'un Collot, d'un Tallien, de ceux qu'il méprisait le plus parmi les plus méprisables. Il tombait à vingt-six ans, l'âge de la sève qui monte, l'âge de l'ardeur puissante parce qu'elle se contient, l'âge où l'on commence à peine la vie d'ordinaire et où l'avenir est si long, si plein, si riche.

Tout-à-l'heure, nous écrivions le mot : « remords. » Saint-Just eut-il des remords? Au moment de mourir, à cet instant où les aveugles voient, où s'ouvrent les consciences, où l'on n'ose plus se mentir à soi-même, où l'on affirme ce dont on a douté, où le doute détruit en l'âme ce qu'elle s'était posé comme un jalon de vérité,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

il avait revêtu ses habits de fête. Le procès-verbal à peine adopté, il déploya le manuscrit que Thuillier lui copiait la nuit, pendant que Collot-d'Herbois le cherchait vainement sous les vêtements du jeune triumvir, et il se mit à le lire avec emphase. Au pied de la tribune on pouvait remarquer Robespierre encourageant l'orateur par sa présence. Cependant la voix de Saint-Just est émue ; lui qui avait toujours abordé son auditoire avec calme, il se prend à frémir devant le danger où il périra s'il n'en triomphe ; et, avec quelque fermeté qu'il envisage la mort, la mort à laquelle depuis long-temps il se sent, il se sait dévoué, il ne peut sans trouble la voir si proche qu'en ce moment peut-être elle étend sa froide main sur lui. Ses premiers mots sont donc tremblés ; cependant, il a repris de l'assurance ; sa parole s'affermit.

Il lit.... il lit ; mais une voix plus impérieuse que la sienne l'a subitement interrompu. Tallien, qui des couloirs a entendu comme des paroles d'orateur à la tribune, se penche vers une porte et reconnaît Saint-Just qui parle. « Voilà Saint-Just à la tribune ! il faut en finir. » Ce soir, Robespierre ne sera plus ! » s'écrie-t-il en échangeant une dernière poignée de mains avec les députés de la Plaine, et il s'élance dans la salle. « Je de- » mande la parole pour une motion d'ordre ! » fit Tallien en courant à la tribune où il se pose à côté de Saint-Just qui fait de vains efforts pour continuer sa lecture, pendant que Tallien poursuit avec impétuosité : « L'orateur » a commencé par dire qu'il n'était d'aucune faction. » Je dis la même chose. Je n'appartiens qu'à moi-même, » qu'à la liberté. C'est pour cela que je vais faire enten-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

peuple, entassé gages sur gages, victimes sur victimes, têtes sur têtes; en vain qu'il avait porté ce peuple au pouvoir avec lui, ce peuple dont il s'était fait la sincère image, la sincère expression avec ses passions cruelles et jalouses; en vain qu'il avait à lui seul déployé pour sauver les frontières de l'Est et du Nord plus d'énergie à la fois que ses collègues et que les généraux; en vain qu'il avait inauguré la Terreur et son régime de sang. Idées et efforts, talents et volonté, de quelle utilité lui avaient-ils été? Au dernier moment, tout lui avait fait défaut. Il n'avait plus rien trouvé en lui, ni inspiration, ni courage. Lui qui avait contribué à renverser la royauté, lui qui avait abattu la Gironde, Hébert et Ronsin, Danton et Camille Desmoulins, c'est-à-dire tout ce qu'il y avait de forces vives dans la nation, soit dans les bons principes, soit dans les instincts pervers; lui qui avait créé des théories de gouvernement, il tombait sous les coups des hommes sans principes, sans idées, sans vues d'avenir, sous les coups d'un Billaud-Varennes, d'un Collot, d'un Tallien, de ceux qu'il méprisait le plus parmi les plus méprisables. Il tombait à vingt-six ans, l'âge de la sève qui monte, l'âge de l'ardeur puissante parce qu'elle se contient, l'âge où l'on commence à peine la vie d'ordinaire et où l'avenir est si long, si plein, si riche.

Tout-à-l'heure, nous écrivions le mot: « remords. » Saint-Just eut-il des remords? Au moment de mourir, à cet instant où les aveugles voient, où s'ouvrent les consciences, où l'on n'ose plus se mentir à soi-même, où l'on affirme ce dont on a douté, où le doute détruit en l'âme ce qu'elle s'était posé comme un jalon de vérité.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

il avait revêtu ses habits de fête. Le procès-verbal à peine adopté, il déploya le manuscrit que Thuillier lui copiait la nuit, pendant que Collot-d'Herbois le cherchait vainement sous les vêtements du jeune triumvir, et il se mit à le lire avec emphase. Au pied de la tribune on pouvait remarquer Robespierre encourageant l'orateur par sa présence. Cependant la voix de Saint-Just est émue ; lui qui avait toujours abordé son auditoire avec calme, il se prend à frémir devant le danger où il périra s'il n'en triomphe ; et, avec quelque fermeté qu'il envisage la mort, la mort à laquelle depuis long-temps il se sent, il se sait dévoué, il ne peut sans trouble la voir si proche qu'en ce moment peut-être elle étend sa froide main sur lui. Ses premiers mots sont donc tremblés ; cependant, il a repris de l'assurance ; sa parole s'affermit.

Il lit.... il lit ; mais une voix plus impérieuse que la sienne l'a subitement interrompu. Tallien, qui des couloirs a entendu comme des paroles d'orateur à la tribune, se penche vers une porte et reconnaît Saint-Just qui parle. « Voilà Saint-Just à la tribune ! il faut en finir. » Ce soir, Robespierre ne sera plus ! » s'écrie-t-il en échangeant une dernière poignée de mains avec les députés de la Plaine, et il s'élance dans la salle. « Je de- » mande la parole pour une motion d'ordre ! » fit Tallien en courant à la tribune où il se pose à côté de Saint-Just qui fait de vains efforts pour continuer sa lecture, pendant que Tallien poursuit avec impétuosité : « L'orateur » a commencé par dire qu'il n'était d'aucune faction. » Je dis la même chose. Je n'appartiens qu'à moi-même, » qu'à la liberté. C'est pour cela que je vais faire enten-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» dre la vérité. Aucun bon citoyen ne peut retenir ses » larmes sur le sort malheureux auquel la chose publique » est abandonnée. Partout on ne voit que division. Hier » un membre du gouvernement s'en est isolé, a prononcé » un discours en son nom particulier; aujourd'hui un » autre fait la même chose. On vient encore s'attaquer, » aggraver les maux de la Patrie, la précipiter dans » l'abime. Je demande que le rideau soit entièrement » déchiré. »

« Oui! oui! il le faut! » entend-on de partout. « Que » la vérité brille enfin! que les traîtres soient connus! »

Saint-Just veut parler. Des applaudissements à Tallien lui couvrent la voix. Ce dernier veut que le rapport de Saint-Just soit interrompu jusqu'à ce que les Comités puissent être prévenus de ce qui se passe et soient mandés à l'Assemblée. Billaud-Varennes succède à Tallien; il dit rapidement ce qui s'est passé aux Jacobins la veille. Un homme des tribunes le menace; s'emparant adroitement de cet épisode, Billaud livre l'insulteur à la force publique. Les tribunes s'emplissent de bruit. Les coalisés de l'Assemblée s'écrient, se lèvent, applaudissent à Billaud. Les têtes s'exaltent. Billaud veut parler de Saint-Just, de son discours, de ses menaces. « N'attaque que » Robespierre, » dit de loin Barère qui entre, « et laisse » donc là Couthon et Saint-Just! »

Lebas interrompt Billaud; ils échangent des démentis, des insultes. « A l'ordre! à l'ordre! » crie-t-on de toutes parts et on étouffe la voix de Lebas. Tour à tour, Tallien et Billaud écrasent Robespierre de leurs accusations, de leurs attaques pressées. Sur la demande de Tallien on

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

comprit-il le néant de la Terreur, cet affreux système que peut-être il avait écrit dans ses livres comme une théorie curieuse et à étudier seulement, que plus tard la résistance rencontrée le poussa à essayer momentanément, pour lequel il s'éprit quand il le vit à l'œuvre, et qu'enfin il poussa jusqu'à une si odieuse exagération, de la Terreur sous les coups et l'application de laquelle il allait succomber lui-même, subissant la loi éternelle et équitable du talion? Comprit-il qu'il est des hommes et des idées qui, ne pouvant triompher que par la violence, sont éternellement condamnés à ne jamais aspirer au pouvoir, parce que, malheureusement, quand ils y touchent, ils ne peuvent l'oser qu'aux dépens du bonheur et de l'honneur des nations? Comprit-il, éclairé par sa propre chûte, que ces idées et ces hommes doivent toujours et promptement succomber, exemple qui sert à éterniser les vrais principes de la politique et à les faire briller de tout l'éclat de la vérité?

Et quand il se souvint de lui-même si fort tout-à-l'heure, quand il se vit si misérable aujourd'hui, si puissant par lui-même il y avait trois mois, si impuissant maintenant au pied de cette tribune qui avait vu sa gloire; et quand il se demanda pourquoi il ne trouvait plus en lui ni ressources pour parler, ni ressources pour agir, comprit-il l'inanité de cette religion qu'il avait créée de compte à demi avec son ami Robespierre, cette autre ruine? Sentit-il peser sur sa tête la juste punition de tous ses crimes, de sa philosophie plus encore que de ses actes, puisqu'elle les avait inspirés? Crut-il à une Providence qui se vengeait enfin en le châtiant cruellement?

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Qui oserait répondre pour lui ?

A partir de ce moment, il n'a plus dit une parole, n'a plus fait un geste d'homme ; on dirait qu'il accepte son infortune avec l'insouciance d'un musulman fataliste; qu'il courbe la tête sous le poids du malheur, et il ressemble, par sa raideur automatique, plus à un cadavre qu'à un vivant. Qui nous donnera la clé de ces mystères ? Est-il si complètement abasourdi sous les ruines de ses idées et de sa fortune, que la force morale soit déjà morte en lui ? Est-ce insouciance de la vie, quand il reconnaît que son œuvre est terminée, quand il se sent brisé? Est-ce sa constante préoccupation mentale, pressentiment de mort prochaine, qui lui permet de se séparer sans regret d'une existence qu'il méprise, quand elle est la défaite. Il a écrit : « Les circonstances ne sont difficiles que pour » ceux qui reculent devant le tombeau. » A chaque jour de sa vie, dans ses livres, dans ses discours, il répétait : « Je l'implore le tombeau, comme un bienfait de la Pro- » vidence, pour n'être plus témoin de l'impunité des for- » faits contre ma Patrie et l'humanité. » Ces sombres idées ne l'ont jamais quitté, nous le savons. Son impassibilité ne ressemble-t-elle pas alors à la froide attitude du sauvage au poteau du supplice, du sauvage à qui sa mère a depuis longtemps appris son chant de mort et qui s'est dit que la gloire d'un guerrier est autant de tomber avec courage et froideur que d'immoler des ennemis ?

Quoi qu'il en soit, regrets ou remords, douleur ou mépris de la vie, l'attitude morne et impassible de cet homme qui se tient, toute une longue séance, appuyé contre la tribune pendant qu'il s'agit de sa vie ou de sa

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mort, a été diversement interprétée par les historiens. « Saint-Just était resté appuyé contre la tribune, con- » templant la Convention avec le froid sourire du dédain, » a écrit Levasseur, témoin oculaire et partisan des Terroristes. Charles Duval, député d'Ile-et-Vilaine, dans son projet de procès-verbal pour la séance du 9 Thermidor, dit au contraire que « la tenue de Saint-Just annonce le » désespoir de se voir démasqué. » Barère veut que Robespierre, Couthon et Saint-Just fussent très-abattus, en voyant que l'opinion publique les abandonnait. Courtois affirme qu'on voyait Saint-Just rougir et pâlir tour-à-tour.

D'autres prétendent qu'après Robespierre repoussé, Saint-Just s'efforça de se faire entendre ; c'est une erreur que démentent à la fois toutes les versions du temps et les récits officiels.

Mais pendant que Saint-Just reste abîmé dans ses tristes pensées, le drame a vivement marché. Si Robespierre a d'abord essayé d'opposer le mépris au mépris, les insultes aux insultes, cette feinte assurance, cet orgueil du mauvais esprit qui tombe, n'ont fait qu'envenimer les colères, qu'exciter les orages. On le voit monter à la tribune, en descendre, s'asseoir, se lever, montrer les poings, essayer des exclamations qui s'éteignent dans les rires dédaigneux des vainqueurs. Enfin, Louchet demande qu'on en finisse. Robespierre jeune s'écrie qu'il veut partager le sort de son frère ; on décrète leur arrestation avec des cris de frénésie.

« Nous avons entendu voter pour l'arrestation des deux » Robespierre, de Saint-Just et de Couthon ! » reprend

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Louchet qu'enivre son facile succès et qui, la veille, se fût évanoui sous la froide menace d'un seul des regards de Saint-Just.

Lebas, dans un élan d'amitié pour Saint-Just et de dévotion à Robespierre, veut qu'on l'arrête aussi.

Fréron crie que la Patrie et la liberté vont sortir de leurs ruines. « Et les brigands aussi ! » dit avec un amer dédain Robespierre qui croit se venger par un sarcasme.

Fréron, l'égorgeur du Midi, ose parler de sang versé. « On voulait, » dit-il dans la joie du triomphe, « on vou» lait un triumvirat qui rappelait les proscriptions san» glantes de Sylla. On voulait l'élever sur les ruines de » la République, et les hommes qui le tentaient sont » Robespierre, Couthon et Saint-Just. Couthon est un » tigre altéré du sang de la représentation nationale. Il a » osé, pour passe-temps royal, parler dans la société des » Jacobins de cinq ou six têtes de la Convention. » — « Oui ! » oui ! » s'écrie-t-on de toutes parts. — « Ce n'était là que » le commencement, et il voulait se faire de nos cadavres » autant de degrés pour monter au trône. »

« Oui, au trône ! » dit en souriant Couthon qui, d'un geste expressif, montre son corps torturé par la goutte. Fréron conclut en demandant encore une fois le décret d'accusation contre Saint-Just, Lebas et Couthon. Il semble que l'ami de Camille Desmoulins et de Lucile ait peur que leur vengeance ne se fasse trop attendre, tant il apporte de cruelle insistance.

« J'appuie cette proposition, » dit Lacoste en réclamant la priorité de l'attaque, à cette heure où le péril a

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

passé et où les lâches peuvent sans crainte, du moins le croient-ils, frapper l'ennemi à terre, et il ajoute :

« C'est moi qui ai dit le premier au Comité de Salut » Public que Couthon, Saint-Just et Robespierre formaient » un triumvirat. Saint-Just a pâli et s'est trouvé mal. » Lorsqu'il arriva de l'armée du Nord, après qu'il nous » eut parlé de l'état et de la position de cette armée, il » nous rapporta qu'un officier suisse, fait prisonnier, lui » avait dit que nous ne devions pas compter sur nos suc- » cès, que l'ennemi était instruit de nos ressources, et » qu'il espérait une scission dans le gouvernement, à » l'aide de laquelle il traiterait de la paix avec une fac- » tion quelconque ; ce sont eux, les scélérats, qui ont » voulu produire la scission. Depuis quelque temps, nous » étions tranquilles, les conjurations étaient déjouées ; » ceux qui les avaient formées périssaient sous le glaive » de la loi, et les armées avaient mis la victoire à l'ordre » du jour, lorsque ces hommes perfides ont tenté d'étouf- » fer la liberté. Je demande le décret d'accusation contre » Couthon, Saint-Just et Lebas. »

Le décret d'arrestation fut voté au milieu des plus vifs applaudissements, c'est le *Moniteur* qui l'affirme, et des cris de joie de ces députés qui avaient aussi applaudi Saint-Just leur demandant naguères les têtes des Girondins, de Danton, de Camille Desmoulins, de Hébert, de Gobel. Ils applaudiront encore quand bientôt, les réactionnaires se divisant dans le triomphe, on déportera Billaud, Collot, Barère, les héros du 9 Thermidor.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

XVIII.

Thuriot présidait la Convention à la place de Collot-d'Herbois descendu de son siège pour venir une dernière fois parler contre Saint-Just. Il ordonna aux huissiers de faire sortir par la barre les députés décrétés d'arrestation. Robespierre espère encore; il refuse de suivre les huissiers. A la barre! à la barre, les députés décrétés! à bas le tyran ! crie-t-on de tous les bancs; et bientôt, entourés par les gendarmes, ils descendent, Robespierre la menace à la bouche, Saint-Just grave, pensif et donnant la main à Lebas, Couthon emporté dans les bras de la force publique. Et l'Assemblée applaudit toujours, même quand ils sont sortis; puis, singeant le calme admirable du sénat romain délibérant au bruit des cris de détresse de la ville menacée par Annibal, elle s'occupe de secours à accorder à des citoyens pauvres.

En sortant de l'Assemblée, les cinq prisonniers furent conduits au Comité de Sûreté Générale où ils devaient être interrogés. Il était alors environ cinq heures du soir.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La Convention venait de lever la séance, et s'était ajournée à sept heures. Les conversations animées, qui se comprennent après de pareilles émotions, avaient sans doute retenu dans les groupes les membres du Comité de Sûreté Générale. En ne les voyant point arriver pour commencer l'interrogatoire, et remarquant des signes d'intelligence entre les prisonniers et Hanriot qu'on venait d'amener aussi, l'huissier du Comité, après leur dîner, les fit transférer, vers sept heures, dans des lieux de détention plus sûrs, à son avis, que les appartements du Comité. Robespierre fut envoyé au Luxembourg, son frère à Saint-Lazare, Couthon à la Bourbe, Lebas à la Maison de justice du département, et Saint-Just enfin aux Ecossais.

Mais le maire Fleuriot et l'agent national Payan n'avaient pas reçu de nouvelles certaines de la Convention et crurent venu le moment d'agir. Les officiers municipaux, mandés en toute hâte, accourent à la Commune. On convient d'un appel au peuple invité à se réunir à ses magistrats pour sauver la patrie en danger. Dans cette proclamation maladroite, il est question de Robespierre et de son Etre suprême, comme si le peuple se soulevait au dix-huitième siècle pour un culte quelconque et pour affaire de religion, de Saint-Just *l'apôtre de la Vertu*, comme si le peuple d'alors se souciait de la vertu. Il fallait lui parler de pillage! Ils auraient eu toute la ville. On appelle les chefs des Sections, les commandants de la force armée, et quand tous ces gens sont réunis, on se lie par un serment, tout comme dans un complot féodal de la Sainte-Vehme. L'artillerie des Sections arrive et prend

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

position sur la place de Grève. Les Jacobins sont prévenus ; on leur recommande de mettre sur pied toutes leurs forces, même les Tricoteuses de la Convention, les habituées des tribunes, les louves, les harpies. Il ne faudrait pas rire. Voici une phrase de la lettre des municipaux aux Jacobins : « Les membres composant la Commune » de Paris à leurs frères les Jacobins ; camarades, vous » êtes invités de vous rendre à l'instant en grand nombre, » ainsi qu'une partie des citoyens *et des citoyennes de vos* » *tribunes* pour vous unir aux membres de la Commune. »

En même temps, la Commune fait proclamer qu'il n'y a plus d'autre autorité qu'elle ; sont mis hors la loi tous ceux qui refuseraient de lui obéir et les députés qui abuseraient de leur titre ; elle s'empare enfin de la dictature.

C'est alors seulement qu'on apprit à la Commune l'arrestation des deux Robespierre, de Saint-Just, de Lebas et de Couthon. On les croyait enfermés provisoirement au Comité de Sûreté Générale. Un des municipaux demanda que le conseil avisât sur-le-champ à prendre les mesures les plus promptes pour rendre à la liberté ces cinq représentants. Payan écrivit à la hâte cet ordre : « Commune de Paris, Agence nationale. Le conseil géné- » ral arrête que les citoyens Coffinhal et Louvet se trans- » porteront à l'instant au Comité de Sûreté Générale » pour rendre à la liberté Couthon, Robespierre et tous » les amis du peuple qui y sont détenus. Ils pourront à » cet effet requérir la force armée. » Au Comité de Sûreté Générale, Coffinhal ne trouva plus que Hanriot et le délivra. Celui-ci était ivre ; il courut à la Commune, le sabre à la main, galopant par les rues, incapable d'é-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mettre une idée, de donner un ordre, et bon au plus à effrayer les femmes et les enfants sur sa route.

Des agents furent alors expédiés vers les diverses prisons avec ordre aux geoliers de ne pas recevoir les députés arrêtés. Bientôt les deux Robespierre étaient délivrés. Aux Ecossais, un des administrateurs de la Commune se présenta avec un fort détachement de cavalerie pour réclamer Saint-Just qu'il enleva au grand galop d'une voiture. Tous trois, conduits en triomphe à la Commune, y sont reçus avec transports. Mais Couthon n'arrivait pas; mais le concierge de la maison de justice refusait de rendre Lebas. Ce dernier fut enlevé de force, et voici la lettre que les frères Robespierre et Saint-Just écrivirent à Couthon pour hâter sa venue : « Tous les patriotes » sont proscrits. Le peuple tout entier est levé. Ce serait » le trahir que de ne pas te rendre avec nous à la Com- » mune où nous sommes actuellement. »

En ce moment, rien n'est perdu. Il est nuit close a peine; on a jusqu'au lendemain pour préparer la lutte. Tout s'annonce parfaitement, et même, si la Convention eût alors été attaquée, elle eût été vaincue. Que Saint-Just se fût ce jour là montré ce que nous l'avons vu à Strasbourg et sur la Sambre, c'en était fait; car les députés prisonniers ont été arrachés à la Convention; car aux Jacobins, on acceuille avec empressement chaque nouvelle envoyée par la Commune et l'on adopte d'enthousiasme les mesures par elle proposées; car sur la place à Hanriot qui criait : « On m'a mis hors la loi! mais avec » des canons nous verrons! » les canonniers répondaient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Nos canons n'y sont pas, hors la loi ! » Enfin, tout s'apprêtait pour une terrible journée.

Dans une des salles de la Mairie, on délibérait sur la marche à suivre. Le maire Fleuriot, Payan, les cinq députés, quelques municipaux étaient réunis en conseil. Un témoin oculaire de cette délibération nous en a laissé quelques détails. On voit agir tous ces rebelles; on les entend parler. Chacun prend part à la discussion. Cette pièce émane d'un nommé Dulac, probablement employé de la police et envoyé par les Comités pour savoir ce qui se passait à l'Hôtel-de-Ville. Voici ce qu'il raconte :

« La place de Grève était couverte d'hommes, de » baïonnettes, de piques et de canons; je traversai tout, » ayant à ma main ma carte de citoyen, et m'annonçant » comme envoyé de ma Section : c'est ainsi que je par- » vins jusque dans la salle des séances. Les deux Robes- » pierre étaient, l'un à côté du président Lescot-Fleuriot, » et l'autre auprès de Payan, agent national. Couthon y » fut porté un instant après; et ce qui est à remarquer, » c'est qu'il était encore suivi de son gendarme. En arri- » vant, il fut embrassé par Robespierre, etc., etc., et » ils passèrent dans la chambre à côté, où je pénétrai. » Ce fut là où le premier mot que j'entendis de Couthon, » fut : « *Il faut de suite écrire aux armées.* » Robespierre » dit : « Au nom de qui? » Couthon répondit : « Mais » au nom de la Convention; n'est-elle pas toujours où » nous sommes? le reste n'est qu'une poignée de factieux » que la force armée que nous avons va dissiper, et dont » elle fera justice. » Ici Robespierre l'aîné sembla réflé- » chir un peu; il se baissa à l'oreille de son frère; ensuite

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» il dit : « Mon avis est qu'on écrive *au nom du Peuple* » *français.* » Il prit aussi dans cet instant la main du » gendarme entré avec Couthon, et il lui dit : « Brave » gendarme, j'ai toujours aimé et estimé votre corps ; » soyez-nous toujours fidèle ; allez sur la porte, et faites » en sorte de continuer à aigrir le peuple contre les » factieux. »

On sait donc ce que fit, ce que dit Robespierre prisonnier, enfermé, mis en liberté, porté à la Commune en triomphe, délibérant au conseil. On entend parler Couthon au moins. De loin, on peut suivre au bruit qu'il fait Hanriot courant dans la rue Saint-Honoré, essayant de haranguer le peuple, criant que la Convention avait payé des assassins pour égorger Robespierre et Saint-Just, appelant les patriotes aux armes et faisant une vaine démonstration contre l'Assemblée. Lebas se trouve encore assez d'énergie pour inviter le commandant du camp des Sablons à venir en aide à la cause du peuple. Quant à Saint-Just, nulle trace de lui. Il ne dit rien ; il semble qu'il n'ait point assisté à ces débats. Il n'est qu'une fois question de lui pour un seul mot attribué par Dulac à Couthon et que Levasseur prête à Saint-Just. Il s'agissait d'une proclamation au peuple. « En quel » nom parlerons-nous ? » demanda Couthon. Saint-Just aurait répondu : « Au nom de la Convention ; la » Convention est où nous sommes ! » Après cette phrase, qu'elle ait été ou non prononcée par Saint-Just, cette phrase, imitation servile de la tragédie classique, on ne sait plus rien de lui. L'espion Dulac ne le voit même pas, ne l'entend pas, ne le nomme pas. Ce mu-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tisme est étrange. Cette annihilation fait rêver, surtout quand on se rappelle l'inaction de Saint-Just, son inertie pendant la séance de la Convention. Rien enfin pendant cette nuit sinistre. Pourquoi n'est-il pas à la tête des troupes? Il sait ce qu'il faut dire aux soldats, comment avec un mot on les entraîne, on les enlève. Rien! Les innombrables pièces de l'enquête de Thermidor ne nous le montrent point à l'œuvre. Il ne compte donc déjà plus parmi les vivants?

Une portion de la nuit se passe ainsi dans l'inaction et dans une attente également cruelle pour tous les partis. A la Convention et à la Commune, ce n'est point par l'audace et l'initiative qu'on marqua ces événements décisifs.

Cependant, les représentants qui, depuis plusieurs heures, délibéraient au milieu de la confusion, apprenaient successivement la délivrance de Robespierre et de Saint-Just, la réunion de la Commune et des Jacobins, la mise hors la loi des députés, et la nomination d'une commission investie de la mission de juger souverainement sous la présidence de Simon, de condamner et de faire exécuter sur l'heure tous ceux qui refuseraient obéissance à la Commune. Le tumulte s'accroît; c'est qu'on annonce à la Convention l'envahissement du Palais-National par Hanriot à la tête de ses batteries.

L'heure est passée de l'hésitation. Il faut périr ou vaincre. Elie Lacoste, qui se retrouve le premier, veut qu'on mette la Commune hors la loi; cette forte mesure est décrétée. Hanriot va forcer l'entrée de l'Assemblée. Hors la loi, Hanriot! s'écrie-t-on de toutes parts. Barras est revêtu

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

du commandement général de la force armée; six députés lui sont adjoints avec tous les pouvoirs dictatoriaux dont sont investis les représentants en mission près des armées. Le décret de mise hors la loi est signifié à Hanriot. Il hésite; le désordre se met parmi ses canonniers dont les uns passent à Barras et gênent ceux qui auraient obéi aux ordres de leur commandant. Alors, celui-ci se sent pris de panique; il fuit vers la Commune. Par une singulière coïncidence, à l'heure même où Robespierre faisait, au son du tocsin, proclamer dans plusieurs quartiers la mise hors la loi des députés qui résisteraient, Barère proclamait, de son côté, à la lueur théâtrale des flambeaux, la mise hors la loi des rebelles de la Commune.

Mais le succès avait abandonné Robespierre et ses amis. Les communes rurales s'étaient déclarées pour la Convention; les Sections de Paris, travaillées cependant par les Jacobins influents, ou ne s'étaient réunies que lentement et n'agirent point, ou refusèrent de prendre parti avant d'avoir nommé des commissaires chargés d'attendre les évènements et de proposer une résolution; plusieurs même se déclarèrent pour la Convention à laquelle elles firent promettre un concours énergique.

Cependant, le bruit de l'échec de Hanriot était parvenu jusqu'à la place de Grève où stationnaient les canonniers sectionnaires qui n'avaient point suivi leur commandant dans sa triste expédition. A la voix des envoyés de la Convention qui leur lisaient le décret de mise hors la loi de la Commune, des compagnies entières se fondirent, les unes rentrant en toute hâte dans leurs domiciles, les autres courant au Carrousel où Barras rassemblait, disait-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

on, des forces pour marcher sur l'Hôtel-de-Ville. Lorsque les premiers canonniers fidèles à l'Assemblée apparurent sur les quais, lorsque la seconde colonne de Barras compléta l'envahissement par les petites rues des quartiers intérieurs, tout ce qui était resté sur la place de Grève prit la fuite.

Pendant cette déroute, on délibérait encore à la Mairie.

Mais un grand bruit parvient enfin jusque dans la salle du conseil. On se précipite aux fenêtres; la place est vide; il ne monte plus jusqu'au premier étage que des cris de: Hors la loi, la Commune! Hanriot descend pour rallier ses canonniers; il n'y a plus de canonniers. Payan fait appel au peuple des tribunes; les tribunes se vident comme la place.

L'effroi saisit ces conspirateurs malhabiles qui n'avaient eu qu'à vouloir et n'ont pas su profiter de leur premier moment de chance.

Voilà la mort qui entre! Quelques gendarmes, des soldats, des agents de la police ont pénétré, le sabre haut, dans la salle des délibérations. Tuez tous ceux qui oteront leur écharpe! entend-on crier dans le tumulte, et à l'instant tous les conspirateurs sont aux mains de la force armée.

Hanriot est arrêté sur un tas d'immondices où il est venu tomber, poussé par Coffinhal qui le punit de sa stupidité, seule cause de leur perte à tous.

Robespierre jeune se jette par une fenêtre et ne réussit qu'à se blesser.

Son frère veut se brûler la cervelle et se manque.

Le peuple avait découvert Couthon dans un égout,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'accablait de coups et d'outrages et voulait jeter à l'eau ce qu'il appelait cette « voirie... »

Mais Lebas et Saint-Just? Où sont-ils? Que sont-ils devenus?

Tous deux ils avaient quitté la salle avant qu'elle ne fût envahie, Lebas, un pistolet à la main, Saint-Just sans autre arme qu'un couteau. Ils étaient dans une pièce par laquelle ils avaient espéré fuir, mais dont toutes les issues étaient fermées.

« Tue-moi, » aurait dit alors Saint-Just en renonçant à toute espérance; et Lebas, lui répondant par ces mots : « Lâche! J'ai bien autre chose à faire! » se serait fait sauter le crâne.

Ce récit ne mérite aucune confiance. Personne au monde ne peut savoir ce qui se passa dans ce moment suprême entre les deux vaincus.

Certains écrivains font encore prononcer à Saint-Just tout un discours héroïque au moment où la salle du conseil fut envahie par les gendarmes et les agents de la Convention. Il aurait alors saisi un pistolet qu'il se serait appliqué sur le front; puis, saisi d'une idée plus courageuse, il aurait jeté loin de lui son arme et aurait dit à ses amis : « Les représentants du peuple ne doivent pas » seulement à la Patrie l'exemple de leur vie, mais encore » celui de leur mort. C'est au grand jour que nous avons » vécu! C'est au grand jour que nous devons périr! »

Ce sont là des récits faits après coup. La vérité est plus simple.

Les assaillants avaient découvert sous une table Dumas à moitié mort de peur. On sut de lui la retraite des deux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

seuls députés qui ne fussent point encore, ou morts ou vivants, ou mutilés ou intacts, tombés au pouvoir des triomphateurs. Du doigt Dumas montra la salle voisine. On y courut.

Lebas gisait sans vie sur le carreau inondé de son sang.

Calme et impassible, comme nous l'avons vu depuis plus de vingt-quatre heures, Saint-Just attendait qu'on s'emparât de lui. Il n'essaya pas de lutter contre la force majeure des évènements. Quand on lui demanda s'il avait des armes, il donna ce couteau qui n'aurait même pu lui ôter la vie, s'il eût essayé de s'en frapper.

Courtois a déshonoré son rapport par ce mensonge : « Quand les représentants entrant victorieux dans la salle » où ils étaient » (Lebas et Saint-Just) « demandèrent : » Où sont donc ces conspirateurs? Saint-Just feignit de » se réveiller, et ils trouvèrent Lebas étendu mort. »

Saint-Just fut enfermé dans une salle basse, en attendant que, au jour, on conduisit les prisonniers à la Convention, trophée sanglant d'une facile victoire.

Quant à Robespierre, il fut transporté blessé, hideux, inanimé, au palais de la Convention à laquelle on voulut l'offrir comme preuve du triomphe. On l'enferma dans la salle d'audience du Comité de Salut Public. Il était alors entre une heure et deux heures du matin.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

XIX.

Lorsque un député, tout haletant de sa course et d'émotion, vient annoncer à la Convention que l'Hôtel-de-Ville était au pouvoir de Barras, que les deux Robespierre blessés, que Couthon blessé, que Saint-Just avaient été faits prisonniers, un immense cri de victoire éclata.

« Le lâche Robespierre est là ! » dit Charlier qui venait de prendre le fauteuil de la présidence. « Voulez-vous » qu'il entre ? » — « Non ! non ! » s'écrie-t-on de toutes parts. Il semble qu'on a peur encore et que par habitude on tremble devant cet agonisant.

« Le cadavre d'un tyran ne peut que porter la peste, » dit Thuriot. « La place qui est marquée pour lui et ses » complices, » ajouta-t-il en jouant sans dignité sur les mots, « c'est la Place de la Révolution. Il faut que les » deux Comités prennent les mesures nécessaires pour » que le glaive de la loi les frappe sans délai. »

Cette proposition fut décrétée, toujours au milieu de ces applaudissements indécents qui, pendant cette séance

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

permanente, n'avaient cessé un instant que quand la peur avait glacé les premières joies du succès.

Immédiatement, les membres des deux Comités, Barère, Amar, Vouland, Billaud, Collot, et tous les autres ennemis mortels de ces hommes si redoutés tout-à-l'heure, si écrasés maintenant, se réunissent dans une salle voisine de celle où râlait Robespierre.

Sur les ordres des Comités, on alla chercher, vers neuf heures du matin, les autres prisonniers restés à l'Hôtel-de-Ville, lugubre convoi qui traversa lentement la ville, au milieu de la foule que le bruit des évènements avait fait descendre vers la rivière. Des gendarmes de l'escorte portaient plusieurs brancards, l'un couvert d'un grand drap sur lequel reposait Lebas enfin tranquille, deux autres, ceux-là découverts, et sur lesquels on remarquait Couthon et un autre blessé de la nuit, municipal inconnu, comparse obscur de cette tragédie.

Saint-Just suivait à pied, dans son costume de fête que la lutte et le désespoir, dédaignés par lui, n'avaient pas dévasté : bizarre vêtement de supplice et de mort que cet habit de couleur chamois, que cette vaste cravate au nœud prétentieux, que ce gilet blanc se fermant sur cette culotte de gris-tendre! Un souvenir des bergerades de l'*Organt*.

Les masses, encore effrayées, marchaient en silence derrière les soldats qui avaient peine à réprimer les curiosités plus inquiètes qu'hostiles en ce moment.

Enfin, on arriva. Le mort fut envoyé à sa dernière demeure. On déposa les blessés au pied du grand escalier qui conduisait au Comité. Saint-Just, Dumas, Payan, les

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mains étroitement garrotées, furent seuls amenés par les gendarmes vers les Comités qui ordonnèrent de les faire entrer dans la salle d'attente, jusqu'à ce qu'on eût décidé de leur sort. Mais cette salle était encombrée de citoyens avides de venir une dernière fois contempler les traits de Robespierre et de pouvoir s'assurer qu'il était vraiment vaincu. Les trois prisonniers durent attendre un quart-d'heure à la porte de cette chambre transformée en une succursale de la Morgue.

On fit enfin entrer Saint-Just et ses compagnons; ils s'assirent dans l'embrâsure d'une fenêtre. Comme Saint-Just paraissait chercher des yeux quelque chose dans la salle : « Retirez-vous donc! » dit un de ces hommes qui, depuis plusieurs heures, insultaient Robespierre ; « reti-» rez-vous, que ces messieurs voient leur roi dormir sur » une table, tout comme un simple mortel! » Un mouvement se fit; la foule s'écarta, et Saint-Just, en penchant la tête, put apercevoir Robespierre, verdi par la souffrance, effrayant à voir. On l'avait couché sur une table; une boîte de sapin servait à relever un peu sa tête endolorie que, la nuit, il essuyait tantôt avec un étui de pistolet, tantôt avec quelques morceaux de papier que ses gardiens lui tendaient par compassion; maintenant il avait la figure enveloppée des linges du premier pansement. Robespierre tenait ses yeux fixés au plafond, évitant ainsi les regards avides et la curiosité méchante de tout ce monde qui ne cessait d'emplir la salle; il les abaissa sur Saint-Just, dont les traits contractés trahirent un instant une vive émotion. Ce ne fut qu'un éclair; il avait déjà retrouvé toute l'affectation de son calme. Le spectacle de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sa ruine et de l'agonie de son ami ne put dès-lors ni lui arracher une plainte, ni plisser son front impassible.

On n'entendit sortir de sa bouche qu'une parole d'amère raillerie contre lui-même. Dans la salle d'attente du Comité de Salut Public, on voyait suspendu à la muraille un immense cadre contenant la Déclaration des Droits de l'Homme. « C'est pourtant moi qui ai fait cela! » voilà mon ouvrage!... » dit-il à un gendarme en lui montrant le tableau à l'aide de ses deux mains liées et qu'il soulevait avec peine; et il ajouta : « Et le gouverne- » ment révolutionnaire aussi! » voulant dire sans doute qu'il périssait écrasé sous son œuvre d'iniquité.

Dumas était agité par des mouvements fiévreux; il avait soif. « Pourrais-je avoir un peu d'eau? » demanda-t-il à un gendarme. On lui en présenta un verre : « Vous » auriez bien pu en apporter trois, » fit Payan en pensant à Saint-Just. On trouva deux verres seulement, et il se passa plusieurs minutes avant qu'on pût en offrir un troisième à Saint-Just; un gendarme l'aida à boire. « Merci! » dit-il après avoir avalé quelques gorgées d'eau.

Bientôt, on apportait un arrêté signé de Barère, Collot-d'Herbois et Billaud-Varennes, ordonnant de transporter les prisonniers à la Conciergerie. « Qu'on les emmène, » ils sont hors la loi! » dit Lacoste en désignant du doigt Saint-Just, Payan et Dumas, et en passant près de Robespierre, il ajouta en parlant au médecin : « Pansez-le, » et surtout mettez-le en état d'être puni. »

Pendant que l'on transférait les prisonniers à la Conciergerie, il se passait à la Convention une scène étrange et qu'aucun historien n'a signalée jusqu'ici.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Par ordre des Comités agissant au nom de la Convention, les vaincus avaient été renvoyés devant le tribunal révolutionnaire ; il avait seulement à constater leur identité pour prononcer la peine de mort nécessitée par le flagrant délit de conspiration contre le gouvernement et par le décret de mise hors la loi. Cette formalité de constatation d'identité ne pouvait être remplie que par des officiers municipaux de la Commune habitée par les prévenus, et tout le corps municipal de Paris était lui-même hors la loi, comme coupable de complicité avec ces hommes dont lui seul aurait pu légalement déclarer l'identité. Pour la première fois, l'expéditif Fouquier-Tinville se sentit pris de scrupules. Il voulut avoir l'avis de la Convention.

Cet homme, qui devait cependant se savoir si compromis, si haï, si menacé, eut l'effronterie de se présenter, escorté de tout son odieux tribunal, à la barre de l'Assemblée qui, séparée à l'issue de la nuit, s'était ajournée à neuf heures du matin. « Il est une difficulté qui arrête » le tribunal, » dit Fouquier-Tinville qu'aucune difficulté n'avait jamais su arrêter jusque-là même un instant. « Parmi » les grands coupables que vous avez mis hors la loi se » trouvent les officiers municipaux ; il ne s'agit plus, pour » exécuter l'arrêt contre les rebelles, que de constater » l'identité des personnes. Mais à cet égard j'observe » qu'un décret exige que cette identité soit constatée en » présence des deux officiers municipaux de la commune » des prévenus ; or il nous est impossible de satisfaire à » cette formalité dans cette circonstance où les munici-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» paux sont frappés eux-mêmes. Je demande à la Con-
» vention de lever cette difficulté. »

Quand Fouquier-Tinville eut achevé d'exposer ses anxiétés formalistes, on discuta gravement. L'un proposa de décréter que le tribunal appellerait des membres du Département pour remplacer les officiers municipaux. A entendre un autre, un certain nombre des magistrats de la Commune étaient restés fidèles; il en savait jusqu'à trois qui, pendant la nuit, s'étaient présentés à l'Assemblée, désavouant avec indignation leurs coupables collègues; le tribunal pouvait sans crainte invoquer leur ministère. Thuriot proposa de renvoyer le tribunal révolutionnaire au Comité de Sûreté Générale qui lui indiquerait la marche à suivre; cet avis fut adopté.

Sans doute, le Comité sut trancher cette grande difficulté; car, dans l'après-midi, à trois heures, vivants et mourants, furent amenés devant le tribunal révolutionnaire où se rencontrèrent, mis une dernière fois en présence, d'un côté ces juges iniques, cet accusateur-public, ce jury d'esclaves, de l'autre Robespierre, Saint-Just, Dumas, l'ex-président de ce même tribunal qui allait envoyer son chef à la mort, tous ces hommes enfin qui s'étaient faits les uns les autres, se devaient tant les uns aux autres, et durent frémir de se revoir, dans de pareilles circonstances, pour cette œuvre terrible et dans ce tête-à-tête des bourreaux et des victimes. Quel moment! Quelle punition pour les uns, et quels pressentiments pour les autres! Ce dut être là pour tous la plus épouvantable émotion de cette journée fertile en émotions.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

On se hâta d'en finir avec cette formalité pénible. Es-tu Robespierre? Es-tu Saint-Just? Es-tu Couthon? Es-tu Hanriot? demandait le président du tribunal. Oui, disait chaque prisonnier; on écrivait les réponses signées par deux témoins, et c'était tout. Les condamnés furent enfermés de nouveau dans ces cachots qu'avaient aussi traversés les Girondins, Danton, Camille Desmoulins, Hébert, dont les corps durent tressaillir de joie dans la tombe.

Depuis longtemps déjà, on n'exécutait plus les condamnés sur la place de la Révolution, tour à tour abandonnée pour celle du Carrousel et pour la barrière du Trône. Il fut décidé qu'on donnerait toute la solennité possible au nouveau massacre politique; et l'échafaud fut dressé sur la place de la Révolution.

Le soir du 10 Thermidor, vers sept heures et demie, les portes du Palais-de-Justice s'ouvrirent pour laisser passer les charrettes. Sur la place, sur les quais, dans les rues à traverser, une foule énorme, frémissant d'impatience et peut-être d'effroi encore, attendait en silence; ce n'était plus là ce sinistre cortège de tourbe immonde et avide de sang, d'insulteurs sans pitié, d'enfants criards, de hideuses femmes, qui hurlait de joie autour de chaque fournée de victimes. Ceux-là ne se montrèrent pas dans la soirée du 10 Thermidor; la fin de leur règne des rues était enfin venue. C'étaient les vrais citoyens cette fois, le vrai peuple, assistant enfin à leur délivrance, se débarrassant de leur peur, venant constater la punition et voir mourir les tyrans, afin de ne

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plus conserver de doute, afin de respirer librement et à poitrine ouverte.

Quand parurent les condamnés, un cri de : Vive la République ! éclata instantanément, et la foule suivit les voitures qui marchaient au pas, permettant de contempler à loisir la tête blessée de Robespierre, le visage balafré de Hanriot, Couthon à moitié mort.

Saint-Just était debout sur la première charrette, nous dit un des témoins oculaires de cette terrible scène. Il portait la tête élevée et belle dans sa pâleur. Son œil assuré parcourait la foule qui se sentait prise d'émotion. Ses bras étaient liés derrière son dos. Son cou était nu. Son grand gilet blanc traditionnel, à la boutonnière duquel fleurissait un œillet rouge, était attaché au cou par un seul bouton et retombait en arrière en découvrant toute la poitrine.

Ils étaient là vingt-deux autour desquels, après les premiers moments de silence ému, presque respectueux, commandé aux plus haineux par le spectacle de l'agonie de tant d'hommes jeunes et célèbres, la foule se montait en marchant, s'exaspérait, s'exaltait et se vengeait par des cris, par des clameurs sauvages, par des insultes dont peut-être elle aurait honte tout-à-l'heure, mais qu'on comprend jaillissant de ce contact de tant de frayeurs longtemps contenues, de tant de colères s'excitant ensemble, de tant de rancunes profondément enfouies jusque-là et s'encourageant l'une l'autre, de tant d'indignations rendant féroces ceux qui s'étaient le plus lachement courbés et qui punissaient leurs anciens maîtres de la crainte inspirée par eux.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ce fut au bruit des huées, des menaces, des cris de mort, que se fit le long trajet du Palais-de-Justice à la place de la Révolution par la rue Saint-Honoré tout entière.

En passant auprès de l'hôtel habité par sa maîtresse, Mme Thorin, Saint-Just chercha des yeux les fenêtres de cet appartement où il avait goûté quelques instants d'un bonheur clandestin ; mais tout était fermé. Il n'eut pas la triste consolation de recevoir un dernier regard de cette femme qu'il avait tant aimée et qui devait si vite l'oublier.

Pendant tout le trajet, il n'avait point prononcé une parole et il emporta avec lui le secret de sa pensée, ou regrets, ou remords, ou conviction affermie par l'insuccès.

Quelques minutes plus tard, il n'était plus..... sa tête tombait en face de la statue de cette Liberté qu'il avait faite terrible comme lui, effroyable et haïe comme lui, qu'il avait ensanglantée et rendue méconnaissable.

Le bourreau, après avoir montré au peuple les têtes de Robespierre et de Couthon, prit par les cheveux celle de Saint-Just dont les yeux étaient tout grands ouverts et n'avaient peut-être point encore perdu les derniers tressaillements de cette pensée qui l'avait rendu un objet d'épouvante, tandis qu'elle aurait pu, dans des temps meilleurs, le faire si grand et si utile.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

XX.

Ainsi finit ce jeune homme, à peine âgé de vingt-six ans, sans forfanterie, mais avec calme et dignité, sans emphase affectée comme sans regret de la vie, comme sans frayeur, parce qu'il vivait depuis longtemps en tête à tête avec la mort qu'il avait évoquée dès qu'il s'était voué à cette politique impitoyable et novatrice dont il était le véritable créateur, le vrai chef, le meneur.

Il avait dit un jour : « Les hommes qui régénèrent un » grand peuple, ne doivent espérer de repos que dans » la tombe..... » Ce repos, il en jouit. Le voilà couché sans vie dans la bière qui va l'emporter à la fosse commune. Nul ne saura désormais où gisent les restes de cet homme une fois victime et près de deux ans bourreau; de cet homme qui revivra dans de pervers disciples admirant et continuant son œuvre; de cet homme martyr de lui-même et en qui s'idéalise et se personnifie la Terreur, la Terreur peut-être le seul gouvernement possible dans ces temps odieux, la Terreur, instrument dont se servit

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la Providence pour punir à la fois une nation si coupable, ceux qui avaient été assez audacieux pour porter la main sur l'arche sainte des principes et sur le représentant de ces principes, et ceux qui n'avaient pas su trouver en eux, dans la puissance d'une caste anciennement et vigoureusement organisée pour l'attaque et la défense, assez de courage pour lutter en faveur de leur passé, de leur avenir; de cet homme qui fut sans doute un grand coupable, mais auquel il faut reconnaître au moins ce mérite: c'est qu'il posséda à un haut degré l'esprit de gouvernement, le talent de commander, car il avait tout ce qu'il faut à ceux qui prétendent au maniement du pouvoir, en temps de crise sociale et politique : activité dévorante qui devait à cette époque nécessairement faire de lui un révolutionnaire; ambition immense et persévérante; besoin de marcher en avant qui ne s'effraie pas du sang à verser et ne s'arrête devant aucune opposition; volonté inébranlable et souvent perverse ; énergie arrivant parfois à la démence du maniaque; portée de vues qui se complètent dans la marche et par l'action ; clarté dans le calcul et dans les prévisions; affectation qui constitue presque une individualité de talent forçant l'attention, et obscurité de la parole ressemblant parfois à la profondeur de l'idée, avec des mots images et qui foudroyent ; audace de pensée et d'expressions; confiance en lui-même encore exaltée par un succès excessif et par l'absence complète de toute critique indépendante et courageuse; mépris des hommes et surtout du peuple pour lequel il semble tout sacrifier et qui ne voit pas que la Terreur sert seulement à faire taire et disparaître ceux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui pourraient lui être utiles par leurs conseils désintéressés; inaltérable patience prouvée par cette froide habileté à l'aide de laquelle il dépouilla peu à peu la Convention de tous ses droits et de ses attributions pour en revêtir un Comité à ruiner à son tour, patience qui dégénéra jusqu'à l'hypocrisie; absence complète de spontanéité et par conséquent de cœur et de sentiments généreux qui arrêtent dans la marche au moment de renverser un ami ou de broyer des hommes; haine implacable et même méchanceté; dédain des sentiments privés auxquels il substitue ce qu'il appelle les vertus du citoyen qui n'admet plus ni sensibilité tournée à crime, ni amour de la famille gênant les aspirations vers la perfectibilité de l'homme public, ni même la possibilité de se laisser enlever aux devoirs de sa politique par les passions particulières, ainsi qu'il apparaît dans les motifs de son refus aux propositions de duel avec Hérault-Séchelles qui l'avait cependant si cruellement insulté. Pour arriver à ses fins, idée à faire triompher et personnalité à élever, car il poursuit ce double but avec la même intelligence active et froide, il marche impassible comme le Destin, les pieds dans le sang pour lequel il ne s'est pas senti d'horreur en un âge si tendre, écrasant des monceaux de cadavres dont il se fait un marchepied vers son idéal, le pouvoir de l'absolutisme, trompant amis et ennemis, car il n'avait pas dit à Robespierre tout ce qu'il était, tout ce qu'il se sentait, tout ce qu'il voulait, où il aspirait. Et encore cet homme n'est-il pas complet; il tomba trop jeune pour qu'on puisse fonder sur lui un jugement à ne jamais réviser. Que fût-il devenu dans le sens de la modification, s'il eût

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

seul exercé le pouvoir suprême? Mais tel il nous apparaît effrayant et haïssable, digne idole, — on a bien déifié les fléaux de la peste et de la guerre, — des hommes qui comme lui, partis de trop bas, ambitieux sans patience et sans raison, tourmentés par trop de sève et de jeunesse, capables du mal parce qu'ils se sentent peut-être incapables du bien et perdus pour sa cause, se prennent de haine contre la société qui les nie et les repousse, arment en guerre contre elle, appellent à leur aide les paradoxes, les contre-sens sociaux, les faussetés les plus anciennes et les mieux démontrées, tout ce qui a chance enfin de réussir auprès de notre pauvre humanité parce que c'est l'erreur, et mettent à mal toute une génération, disons mieux, tout un siècle, en faussant les idées, en préparant les bouleversements et des séries interminables de révolutions.

Mais si l'histoire, pour rester vraie et honnête, court un risque, n'ayons point peur du mot, crée pour les sociétés un danger : celui de susciter des imitateurs aux hommes dont elle expose le portrait, dont elle raconte les actes et les crimes, objet d'horreur pour les intelligences saines et d'admiration pour les esprits perdus ou en voie de s'égarer, elle tient en réserve, consolation des premiers, effroi des méchants, les conséquences à tirer de la chûte et de la promptitude de la punition. Car, sans abuser de la comparaison banale du Capitole et de la Roche Tarpéienne, on ne peut trop admirer et surtout faire ressortir l'incroyable facilité du dénouement. Ils sont les maîtres! Ils sont vaincus! La transition n'existe pas. Il est évident que la Providence a dit à la Terreur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

comme à la mer : Tu n'iras pas plus loin ! Il n'y avait pas, en effet, de cause apparente à la nullité subite, au complet anéantissement de Saint-Just. Sa mission vengeresse était terminée. Alors il s'affaisse et disparaît sans qu'on sache pourquoi, comme disparaissent presque tous les fléaux, subitement. C'est à ce point que les Thermidoriens se réjouissent de leur triomphe et n'osent s'en glorifier. C'est à ce point que la Nation, entre deux aspirations puissantes où l'air semble entrer plus librement dans sa poitrine qui se dilate, se demande avec étonnement : Comment donc sont tombés les tyrans ? puisqu'elle n'a fait aucun effort, puisqu'hier encore elle avait peur, puisqu'hier encore elle rampait lâchement sous le joug, puisqu'hier encore elle tendait le cou au bourreau égorgeant toujours au nom des despotes déjà renversés, puisqu'hier encore personne ne se sentait de courage et que si ce courage eût osé parler au fond des cœurs, on l'y eût refoulé à la hâte comme une mauvaise et dangereuse pensée.

Double et grand enseignement dont la moralité et l'affabulation si faciles à déduire des faits qui parlent haut, devraient servir à rendre courage aux sociétés menacées, à abaisser l'orgueil des ambitions perverses et menaçantes, si jamais l'histoire du passé avait servi à préparer, à modifier et améliorer l'avenir ; si jamais ses conseils, recueillis pour l'instruction des peuples et des gouvernements, avaient été opportunément rappelés, écoutés et suivis ; si jamais le récit d'un crime et de sa punition eût arrêté les successeurs des criminels châtiés ; en un mot, si l'expérience pour les peuples et les perdeurs des peuples se puisait dans l'histoire.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

XXI.

Si la punition s'exerce dans toute son ampleur sur des fautes et des coupables, c'est surtout sur les fautes et les coupables de la politique. Criminel et puni, le particulier disparaît et on l'oublie; tout au plus quelques rancunes poursuivent-elles sa mémoire, et la morale publique blâme énergiquement le préjugé qui demanderait aux enfants compte des méfaits paternels; si la première génération souffre parfois d'une injustice qu'elle n'a point méritée, les petits-enfants du coupable frappé par le glaive de la société peuvent compter sur l'oubli dans lequel il leur est permis de se réfugier. Au contraire, les sociétés se vengent sur les criminels de la politique qu'elles poursuivent jusque dans la tombe avec un acharnement qui complète la punition et devient ce grand fait historique qu'on appelle Réaction, jugement toujours passionné dans les premiers moments en raison des frayeurs passées, des dangers courus, des colères contenues soigneusement, des ambitions froissées, jugement souvent d'autant plus

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sévère et d'autant plus équitable qu'un plus grand nombre d'années vous séparent des évènements qu'on peut discuter et apprécier alors avec raison, sainement, et en présence de documents plus nombreux et plus sincères.

Dans aucune circonstance historique, jamais Réaction ne fut plus prompte, plus complète qu'en Thermidor, et nous dirions plus juste, si elle ne s'était produite un instant au profit d'hommes aussi coupables les uns, et les autres plus coupables que les Robespierristes eux-mêmes; car Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, Barère, Carnot et autres, ceux-ci par tempérament, ceux-là par peur, avaient participé à tous les crimes et aux exagérations du système de Saint-Just; car Tallien, Cavaignac, Fréron, Carrier, avaient fait ou essayé de faire plus de mal encore, et cela sans nécessité et système politiques que des amis puissent invoquer comme circonstance atténuante en leur faveur. Que la nation ait alors poussé une immense exclamation de joie, ait éclaté en transports, on le conçoit; il s'agissait pour elle de la délivrance, d'une ère plus heureuse à inaugurer, bien que cette joie, comme il arrive du reste dans tous les mouvements populaires, nous semble peut-être exagérée, puisque le raisonnement devait rassurer les esprits pour peu qu'on se fût dit qu'une nation ne succombe jamais sous la cruauté de tyrans tout nombreux et cruels qu'ils soient, ne peut périr sur l'échafaud et noyée dans le sang. De la part des citoyens tous menacés ou se sentant menacés, nous voulons cependant admettre l'enthousiasme même porté jusqu'au délire. C'est la liberté qui renaît pour eux; c'est le calme à retrouver; c'est la haine qui va sortir des cœurs; c'est la Clémence

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

demandée par Camille Desmoulins et qui expulse la Terreur incarnée en Saint-Just, tous deux payant de leurs têtes, l'un une idée qui n'arrive pas à temps, l'autre une idée qui a fait son temps ; c'est le dégoût de l'anarchie ; c'est la protestation contre la Révolution.

Mais qu'une partie des vainqueurs, eux les sectaires dévoués du principe révolutionnaire, aient osé se réjouir de la chûte de Robespierre et de Saint-Just couverts par eux de malédictions et d'accusations implacables, incessantes, c'était une faute et une erreur de calcul. Ils devaient prévoir que leur effronterie ne les sauverait pas longtemps et que bientôt la Réaction, déchaînée contre ceux dont ils avaient partagé les forfaits, qu'ils avaient abattus au profit de leur seul intérêt égoïste d'ambition ou de salut, et non en vue du bien public, se retournerait contre eux et les dévorerait puisqu'ils l'avaient mise en appétit de victimes.

Mais ces prévisions ou ne leur vinrent point à la pensée, ou ne les purent arrêter dans leur vengeance. Ainsi, les cadavres mutilés de Robespierre, de Saint-Just et de leurs amis n'étaient point encore réfroidis, qu'un des vainqueurs, Barère sans doute, la forte plume de la Réaction, faisait insérer dans le *Moniteur* qui n'avait point alors de rédacteurs, on le sait, un long et pompeux article où le triomphe était célébré avec emphase, où les ennemis tombés étaient inutilement insultés. « Lebas s'est tué, » écrit le rédacteur anonyme de l'article officiel ; « les deux Robespierre et Couthon » avaient tenté de se soustraire par le même moyen à la » vengeance du peuple ; mais ils n'ont été que blessés et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» n'ont pu échapper au supplice plus terrible et plus » infamant réservé aux traîtres. Le 10, au soir, leurs » têtes sont tombées sur l'échafaud, au milieu des acclamations d'un peuple immense et des cris mille fois » répétés de *Vive la République! Vive la Convention*! » Exemple mémorable pour quiconque oserait désormais » attenter à l'usurpation de la Souveraineté nationale! » Jour glorieux! qui a vu disparaître en un instant toutes » les espérances des despotes coalisés! Ils comptaient » capituler avec un dictateur! Le peuple français sera » le leur; et de lui, ils n'ont point de paix, point de » trève à espérer. Quel spectacle sublime que l'humanité » énergique de la Convention nationale! Comme la contenance ferme du peuple de Paris et le ralliement » spontané de tous les citoyens autour de la Convention » doivent épouvanter les agitateurs! Cette révolution, » en donnant une nouvelle face à la représentation nationale, sera l'arrêt de mort de tous ceux qui seraient » tentés de la diviser et de l'avilir. »

Le 11 Thermidor, Elie Lacoste, l'un des membres de ce Comité de Salut Public qui avait, par son silence et par ses signatures, approuvé toutes les exécutions commandées par Saint-Just à son intermédiaire Fouquier-Tinville, aux Commissions populaires qu'il avait créées et au tribunal révolutionnaire, fit voter la destruction de ces Commissions et la modification de ce tribunal. André Dumont, l'égorgeur du Nord, obtint aussi l'ordre d'arrêter deux des amis de Saint-Just qui avaient échappé aux premiers massacres. Jusqu'à Carrier, Carrier lui-même! dont l'audace vint publiquement accuser de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cruauté un de ces commissaires qui avaient ensanglanté le Midi comme il avait, lui, ensanglanté l'Ouest.

Voilà pour ce qui regarde les faits généraux où se montra l'influence de la Réaction ; bientôt, descendant au détail de la personnalité, elle s'en prit à Saint-Just. Le récit des excès de Strasbourg retentit à la tribune de la Convention ; oubliant les éloges pompeux et publics qu'elle avait décernés plus d'une fois à son jeune commissaire-extraordinaire auprès des armées du Rhin et de la Moselle, elle ne sut pas ou n'osa point un instant laisser parler le souvenir des services rendus. Merlin (de Douai), au nom du Comité de Législation, vint, dans la séance du soir du 11 Thermidor, demander à l'Assemblée la mise à néant de plusieurs de ces monstrueux jugements que Saint-Just avait exigés de sa Commission révolutionnaire de Strasbourg. Frémissant d'indignation à ces affreuses révélations, la Convention mettait en liberté les détenus qui, depuis six mois, languissaient encore dans les cachots et restituait, autant qu'elle le pouvait, leur fortune à ceux que l'iniquité avait dépouillés ; mais rendait-elle l'existence à ces malheureux que, dans sa lacheté, elle avait livrés sans défense à la toute-puissance de son envoyé ? Elle ordonnait de saisir et de punir les juges de ces commissions coupables ; où devait-elle chercher la vraie cause de ces exactions et de ces cruautés ? A plusieurs reprises, jusque même en 1795, il fut encore question à l'Assemblée du passage de Saint-Just à Strasbourg et des traces qu'il y avait laissées ; ce fut, chaque fois, une occasion pour panser une blessure, pour alléger quelque infortune. Ainsi, on fit à la ville de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Strasbourg remise de ce qu'elle n'avait point encore pu payer de cette contribution forcée de neuf millions, la ruine de tout un département.

Ce fut sans doute l'énormité de cette contribution qui put permettre aux ennemis de Saint-Just de l'attaquer dans sa probité et dans son désintéressement. Barère insinua, un jour, que Saint-Just n'avait pas toujours défendu la Patrie sans intérêt personnel peut-être. Où sont les preuves? Il en faut de sérieuses pour détruire non pas seulement une tradition, mais une croyance profondément enracinée et que rien, dans nos recherches consciencieuses, ne nous a autorisé à renverser comme erronée, sans quoi nous nous fussions mis résolument à l'œuvre de démolition.

Souvent, encore, on entendit retentir le nom de Saint-Just à la tribune où sa mémoire fut flagellée jusque dans les excès des hommes à la suite. Ainsi, quand une députation de la ville de Cambrai décimée par l'échafaud vint accuser Lebon, un des reproches qu'elle lui adressa c'est d'avoir commis tous ses crimes en s'étayant de cette maxime de Saint-Just: « La Révolution » est comme un coup de foudre; il faut frapper, » maxime impitoyable que Lebon répétait sans cesse. Lebon monte à la tribune; on l'accable d'outrages, on lui dit d'aller dans les enfers cuver le sang de ses intimes, on l'appelle second Saint-Just. Au milieu de cet orage, Lebon, calme et flegmatique, eut un mot plein de sens, de justesse et d'opportunité: « N'est-ce pas vous » qui avez consacré les rapports de Saint-Just! » dit-il avec une suprême expression de mépris pour ces laches

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui avaient tout accepté du vivant et se vengeaient de leur indignité sur le mort. « N'est-ce pas vous qui avez » consacré cette autorité que les traîtres fesaient peser » sur les membres qu'ils envoyaient en commission et » dont ils les rendaient responsables ensuite...! N'est-ce » pas vous qui avez consacré ce que dit Saint-Just : Que » la Révolution devait entraîner tout ce qui se trouvait » sur son passage. » Dans sa défense écrite, Lebon put à bon droit reprocher à la Convention d'avoir fait imprimer à ses frais et parfois dans différentes langues, d'avoir envoyé par des courriers extraordinaires aux départements, aux armées, d'avoir fait insérer pompeusement aux bulletins les rapports de Saint-Just, « où se trou- » vaient », dit Lebon en ce moment et pour la première fois de sa vie jouant le beau rôle, le grand rôle de justicier, « cette suite non interrompue de maximes que vous » répandiez avec profusion : « Ceux-là seuls veulent » briser les échafauds, qui ont peur d'y monter. » — « La pitié qu'on témoigne pour les traîtres est un signe » éclatant de trahison. » — « Ce qui constitue une Répu- » blique, c'est la destruction totale de ce qui lui est op- » posé. » — « Ceux qui demandent la liberté des aristo- » crates ne veulent point la République et craignent » pour eux. » — « Soyez inflexibles. C'est l'indulgence » qui est féroce, puisqu'elle menace la Patrie. » Mais Lebon avait trop cruellement démasqué les peurs, les misères morales de cette Assemblée si longtemps servile. Elle se vengea en décrétant son arrestation, en attendant que le tribunal révolutionnaire l'envoyât à la mort, disons-le, qu'il avait d'ailleurs si bien méritée.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ce ne fut pas en cette seule occasion que les réactionnaires se virent blamer de leur exaspération et furent soufflétés avec les souvenirs de Saint-Just. Quand Barère, Collot, Billaud, Amar et leurs amis des anciens Comités, se virent poursuivis, à leur tour, pour les méfaits commis ou autorisés par eux, Barère publia un Mémoire où Saint-Just est constamment en scène ; c'était à Saint-Just qu'il fallait attribuer tout le mal, à son influence qu'étaient dûs les proscriptions et les excès. Ces excès ne furent pas tous commis par Saint-Just si longtemps à l'armée du Nord, put leur répondre le représentant Saladin chargé du rapport sur leur affaire ; sur tous les arrêtés émanés du Comité de Salut Public, on ne vit pas que la signature de Saint-Just ; à côté de la sienne, celles de leurs collègues, Collot, Prieur, Barère et autres, n'empêchèrent point et même autorisèrent bien des exactions, bien d'affreuses mesures, bien des massacres.

Mais si quelques-uns des Terroristes ne purent se sauver en rejetant sur Saint-Just le poids et la responsabilité de leurs énormités connues, l'un d'eux fut plus habile ; ce fut André Dumont. Il avait été accusé par Duhem d'avoir fait couler le sang dans le Nord, d'avoir peuplé les prisons de détenus que seul l'heureux événement de Thermidor avait pu sauver.

André Dumont raconta que, quand il arriva dans le Nord, Saint-Just et Lebas y fonctionnaient déjà et se servaient des pouvoirs à eux remis pour faire arrêter tous les riches, les nobles, et les faire périr ; ils avaient écrit à chaque agent de district de leur envoyer la liste de tous ceux qui payaient au-dessus de vingt livres de con-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tribution. Tous ces « riches » furent immédiatement arrêtés dans le Pas-de-Calais et emprisonnés à Arras où Lebon exerçait en grand la dépopulation. Que fit-il, lui André Dumont? Il écrivit à Lebon qu'il tenait le fil d'une grande conspiration; sur des ordres de Paris, Lebon dut envoyer à son collègue Dumont les pièces concernant les conjurés, et ceux-ci vivent encore. « Je fis plus, » ajouta l'habile et effronté représentant; « pour déjouer les me-» sures que Saint-Just et Lebas prenaient dans les six » départements du Nord, j'ordonnai que les femmes et » les enfants de ceux qu'ils avaient fait arrêter seraient » arrêtés avec eux, parce que j'étais sûr par là d'empê-» cher les massacres; j'étais sûr que la Convention ne » souffrirait pas qu'on guillotinât des femmes et des en-» fants. Les faire soupçonner d'avoir conspiré avec leurs » pères, c'était prouver l'innocence de ces derniers; car, » en les accusant tous du même crime, c'était évidem-» ment les décharger tous; des enfants ne pouvaient pas » être suspectés de conjuration. »

« Oui, j'ai fait arrêter beaucoup de monde, » s'écria-t-il avec plus d'audace encore en voyant le succès de sa ruse, « et je suis persuadé que ceux que j'ai fait arrêter » me défendront partout, parce que je les ai sauvés. En » pouvez-vous dire autant, vous autres qui m'accusez...? » La comédie avait réussi; les applaudissements de l'Assemblée, qui avait peur d'être obligée de condamner tous ses membres les uns après les autres, démontrèrent la puissance de l'habileté même menteuse. Si les partisans de Saint-Just, ses anciens amis, avaient, longtemps après Thermidor, les uns péri sur l'échafaud, les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

autres été déportés, c'est qu'ils manquèrent d'adresse. La Convention ne demandait peut-être qu'à leur pardonner, pour avoir l'occasion de s'amnistier elle-même. Il n'entrait point dans ses vues de se suicider de ses propres mains jusque dans la personne du dernier de ses membres, c'est-à-dire du dernier des coupables.

Voilà la Réaction à l'Assemblée Nationale. On sait ce qu'elle fut dans Paris. Parmi le public peu au courant des mystères politiques, la haine, se trompant de but et d'objet, s'exerça moins contre Saint-Just que contre Robespierre; l'effet était pris pour la cause. Le 9 Thermidor enfanta un grand nombre de caricatures; on y voit rarement figurer la personne et le nom de Saint-Just, dont on ne soupçonnait point alors l'influence et la portée.

Il ne manquait à la punition complète de Saint-Just que les malédictions et les cris de joie poussés par ces armées dont il avait relevé le moral, pour lesquelles il avait tant fait, qu'il avait couvertes de gloire en les forçant à marcher au triomphe où il les avait si souvent conduites lui-même. Ces soldats des armées du Rhin et du Nord; ces soldats qu'il avait courtisés dans ses proclamations et que dans ses arrêtés il avait favorisés aux dépens des officiers et au risque de la discipline; ces soldats dont il sollicitait et écoutait les confidences et les plaintes; ces soldats qu'il avait logés, habillés et nourris avec les dépouilles du *riche*, partagèrent l'enthousiasme national à la nouvelle de sa chûte et crièrent: « A bas les » traîtres! »

Lorsque, par de nombreuses et interminables décla-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mations, on se fut vengé de la peur qu'on avait ressentie, lorsque les esprits se furent calmés et se sentirent mieux préparés à étudier les causes et les résultats des grands évènements qui venaient de s'accomplir, la Convention pensa enfin, le 23 Thermidor, à faire lever les scellés posés sur les papiers des conspirateurs aussitôt après leur arrestation. Le représentant Roux demanda la nomination d'une Commission chargée d'examiner ces papiers; suivant l'orateur, ils devaient renfermer d'importants documents. Barras appuya cette proposition, en affirmant qu'il existait sous les scellés apposés surtout chez Robespierre et Saint-Just, des pièces d'où résulterait la preuve de leurs relations criminelles avec les ennemis intérieurs et extérieurs. La Convention chargea une Commission de douze membres de lever les scellés apposés chez les vaincus, d'examiner tous leurs papiers et de lui en faire un rapport.

On peut établir deux catégories de pièces; les unes avaient été saisies sur la personne des conspirateurs au moment de la défaite de l'Hôtel-de-Ville, et les autres à leur domicile. C'est des premières que nous nous occuperons d'abord.

Pour Saint-Just, elles consistaient en un agenda couvert de notes détachées, et en un projet de décret écrit en entier de sa main. Ces deux pièces avaient été dédaignées par la Commission d'étude et ne furent point comprises par le rapporteur Courtois dans les notes volumineuses de son travail; elles ont été pour la première fois publiées dans la collection Baudoin, en 1828, la première en extrait seulement, ce qui est éminemment regrettable. Il eût été bon de faire connaître à l'histoire,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui seule avait le droit de choisir, d'adopter ou de supprimer, toute la série des pensées dernières de cet homme qu'elle avait besoin d'étudier et de savoir à fond. Ces notes, qui paraissent au premier abord n'avoir aucune corrélation entre elles, aucun lien commun qui les coordonne, ont sans doute été écrites avec l'intention de les faire entrer dans la série nombreuse de ces proclamations qu'un parti vainqueur adresse toujours au peuple, proclamations dont Saint-Just avait accaparé le monopole. Saint-Just, nous ne croyons pas nous tromper, organisait d'avance le triomphe ; il exposait son plan, expliquait ses vues de gouvernement, ses idées politiques et sociales. On en jugera d'ailleurs par ce que l'éditeur a extrait de cet agenda précieux et aujourd'hui malheureusement arrivé incomplet jusqu'à nous :

« Lorsque les autorités publiques se trouveront impuis-
» santes contre l'attroupement et la violence du peuple,
» un drapeau déployé au milieu de la place publique im-
» posera la paix, et sera le signal que le peuple va déli-
» bérer.

— » Le peuple s'assemblera paisiblement, et fera parve-
» nir sa délibération aux autorités. Elle sera transmise au
» pouvoir législatif.

—» Si quelqu'un trouble la paix de la délibération du
» peuple, le peuple le fera arrêter et le livrera aux auto-
» rités constituées. — Ce qui faisait l'an passé la force du
» peuple et des Jacobins, c'est que les orateurs qui pré-
» sentaient des lois dans le corps législatif,..... ces lois
» aux Jacobins. Aujourd'hui les Jacobins n'exécutent plus
» ....., et l'on n'y médite point de travaux. Ainsi, il ne

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» sortira pas de lois d'une assemblée où un quart ne cher-
» che qu'à offenser et l'autre qu'à combattre. Les Jacobins
» sont bons. — Faire exécuter les lois sur l'éducation ;
» voilà le secret. — Je demande que tout prêtre soit tenu
» de prendre une profession utile à ses concitoyens, sous
» peine d'être privé de la moitié de son traitement. —
» Tout homme qui n'a pas le sens droit dans le jugement
» de ses semblables est un fripon. — Le côté droit voulait
» la mort du roi, et cependant les sots de ce côté défen-
» daient Louis ; c'est ce qui faisait dire à Fabre : « Ils dé-
» sirent la mort du roi, parce que sa vie est un obstacle à
» leur ambition ; mais ils veulent conserver pour eux des
» apparences d'humanité. Ils marchent ainsi d'une manière
» sourde à leurs desseins.

— » Lanjuinais, du côté droit, ne voulait pas la mort du
» roi, et cependant les autres la voulaient ; ils le disaient,
» et ils applaudissaient Lanjuinais. — Les malheurs de la
» Patrie ont répandu sur tout l'empire une teinte sombre
» et religieuse. Le recueillement est nécessaire dans ces
» circonstances pénibles ; il doit être le caractère de tous
» les amis de la République. — Ne pas admettre le par-
» tage des propriétés, mais le partage des fermages. »

Le projet de décret n'a pas, à nos yeux, la même importance que l'agenda qui, lui, recevait les idées inspirées par la lutte et écrites à la veille de la mort. C'est un de ces rapports comme Saint-Just en fit tant au nom du Comité de Salut Public. Il y est question de la création d'une censure à exercer sur les magistrats de la République. Ce rapport nous avait été annoncé par les *Fragments des Institutions Républicaines*, où un chapitre tout entier

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par nous reproduit (1) est consacré à l'institution de la Censure. Voici le préambule du projet de décret :

« La censure des magistrats est devenue nécessaire : » ils se pardonnent tout entre eux et transigent sur l'im- » punité. Cette censure doit être partout présente ; elle » doit suivre pas à pas l'homme en place ; elle doit être » propre au génie de notre Révolution. Cette censure ne » peut exercer d'autorité ; elle doit remplacer les armées » révolutionnaires que vous avez abolies, sans en repro- » duire les inconvénients ; elle doit surveiller et dénon- » cer : si elle frappait elle-même, elle serait bientôt » corrompue et achetée.

» Cette censure ne doit point agir sur le peuple : le » peuple est son propre censeur. Elle ne doit pas ressem- » bler à la censure des Romains : elle ne peut s'exercer » parmi nous sur les mœurs ; elle serait insupportable. » Elle ne peut que surveiller l'exécution des lois rigou- » reuses contre l'aristocratie, et soumettre les magistrats » et agents aux lois dont ils sont aujourd'hui presque in- » dépendants. Un gouvernement révolutionnaire ne peut » être maintenu que par un tyran ou par la justice et la » censure inflexible. »

Viennent ensuite les articles du décret à voter, articles que notre analyse des *Fragments* nous dispense de reproduire. Parmi les papiers saisis au domicile de Saint-Just, très peu ont été publiés par la Commission ; sans doute, elle les repoussa, nous l'avons dit, comme études philosophiques en dehors des nécessités toutes politiques

(1) Voir 1er volume, pages 222, 223, 228 et 229.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de sa mission et de son travail. Ils ont été en partie restitués à l'histoire par l'ex-représentant Briot sous le titre de *Fragments sur les Institutions républicaines*. On n'avait pas compris non plus l'importance du billet sur les Sainte-Amaranthe ; il ne fut publié qu'en 1828. Probablement, beaucoup d'autres pièces tout aussi importantes furent négligées et sont à jamais perdues. Un carnet, portant la date de 1793, et sur lequel Saint-Just écrivait de nombreuses notes sur les armées, sur les opérations militaires, avait été heureusement trouvé dans son bureau au Comité de Salut Public ; Barère le sauva du naufrage, et publia ces notes à la suite de ses mémoires.

En tête de ce carnet on lisait au crayon cette sentence où se peint la tendance observatrice de l'homme : « Il » voit le cœur humain et cherche son esprit ; » et encore cette autre assez curieuse de contraste à côté de la première : « L'amour est la recherche du bonheur. »

Les pièces que Courtois fit entrer dans les notes annexées à son rapport, sont quelques lettres de Couthon et de Lebon à Saint-Just. C'est dans le rapport de Courtois aussi que l'étonnante lettre adressée par Saint-Just à Robespierre en 1790, vit le jour pour la première fois.

Tel est l'ensemble, aussi complet qu'il nous a été permis de le présenter, de tous les faits connus, de tous les faits nouveaux dont se compose l'histoire de Saint-Just : la vie privée, la vie publique, les livres et les discours, les pensées et les actes, tout ce que nous savons, tout ce que nous avons appris par d'incessantes et consciencieuses recherches.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Est-il besoin de conclure maintenant? La conclusion, c'est-à-dire la chûte et la honte, c'est-à-dire la punition et l'exemple, ne se faisait-elle pas nécessairement pressentir, — nous dirions : fatalement, si ce mot n'emportait avec lui une acception mauvaise, — dès les premiers pas de cet homme dans la vie où il entrait dépourvu de principes, mais armé seulement de la haine et de la jalousie secondées par de grands talents, qualités et passions qui en font aujourd'hui un type dangereux sur lequel se moulent tant d'esprits secondaires s'élançant à sa suite à l'assaut de la Société qui les repousse parce qu'elle les connaît trop, et qu'ils veulent punir de l'effroi que lui jette au cœur cette appréciation de leur valeur calquée sur celle de leur héros de prédilection. Pour nous, la conclusion était au bout de chaque ligne dévoilant une misère morale, de chaque effort prouvant les aspirations furieuses de la personnalité, de chaque discours où l'on voyait se développer les préoccupations du système, de chaque acte posant un jalon dans une voie tracée d'avance et conduisant à l'abîme où pouvaient périr à la fois ce meneur d'hommes et la nation, si les sociétés n'étaient heureusement douées de cette force de vitalité qui les fait échapper aux étreintes des plus terribles fléaux et sortir plus puissantes que jamais des crises ou physiques, ou morales.

Pour nous, la conclusion, c'est que les imitateurs de Saint-Just, tous autant qu'il en surgira, succomberont comme lui à leur œuvre de ruine et plus souvent se décimant entre eux que punis par les principes menacés. Aussi mal armés que lui, ils pourront porter aux sa-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ciétés de dangereuses atteintes et non leur faire de mortelles blessures. Comme lui condamnés d'avance à l'insuccès, ils auront beau, nouveaux Sisyphes, relever son socialisme sous mille noms divers, ils seront écrasés sous le poids de leur erreur. Ils mourront comme lui les uns à la suite des autres, après une apparence de réussite surprise et incomplète; car Dieu n'a pas voulu que son œuvre fût défaite ainsi de fond en comble. Elle se modifie et ne périra point.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

Lagny. Imp. de Ed. Fleury et Ad. Chevergny.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

2
633
Ts

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

2
633
Ts

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
GRADUATE LIBRARY

DATE DUE

FEB 1 1972

AUG 31 1998

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

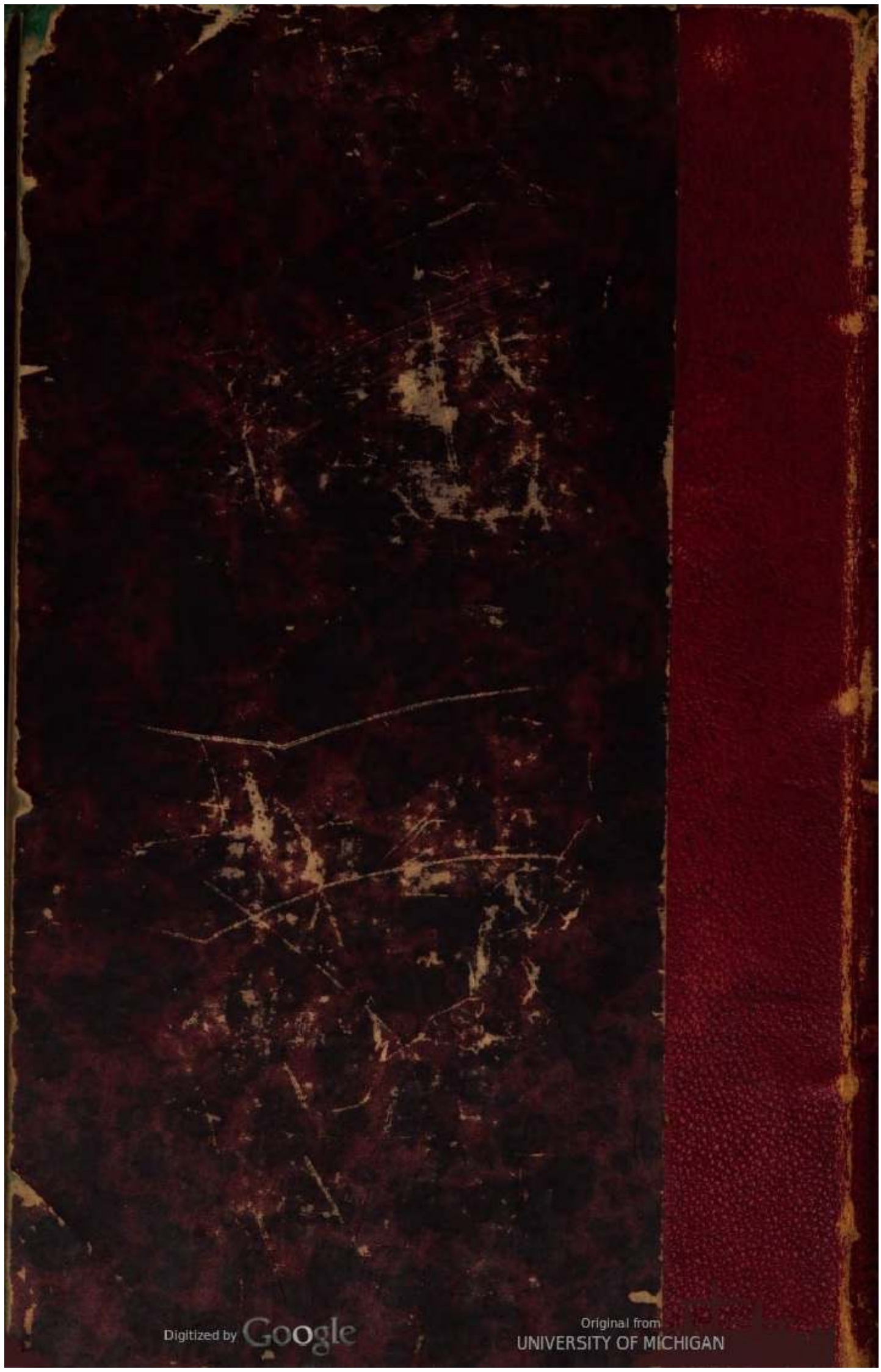
Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN